ÉTAT ACTUEL

DE

LA PAIRIE DE FRANCE,

OU

NOTICES HISTORIQUES ET GÉNÉALOGIQUES,

PRÉSENTANT

La carrière politique de tous les membres de la chambre des Pairs, l'origine, les alliances, les services et les illustrations de leurs familles, et les emplois ou dignités civiles et militaires des personnes qui de nos jours en représentent les diverses branches; avec la désignation des armoiries, et l'indication des monuments historiques où ces familles ont déjà été mentionnées.

EXTRAIT

DE L'HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE

DES PAIRS DE FRANCE,

DES GRANDS DIGNITAIRES DE LA COURONNE,

DES PRINCIPALES FAMILLES NOBLES DU ROYAUME ET DES MAISONS PRINCIÈRES DE L'EUROPE.

PAR M. le Chev DE COURCELLES,
Généalogiste honoraire du Roi.

PREMIÈRE LIVRAISON.

A—E.

Extraite du t. VI de l'*Histoire Généalogique*.

PARIS,

M. DCCC. XXVI.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15, DERRIÈRE L'ODÉON.

Nota. La *seconde livraison* extraite du t. VII *de l'Histoire Généalogique*, comprend les *Notices* des lettres F à M, et la *troisième livraison*, extraite du t. VIII, les *Notices* des lettres N à Z. Ces trois livraisons sont indivisibles, et, en souscrivant pour la première, on s'engage à retirer les autres dans les bureaux de M. de Courcelles, rue de Sèvres, n° 111, faubourg Saint-Germain.

CS
587
C752
1824
v.1

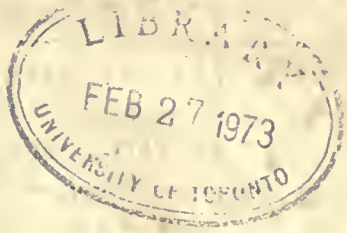

AVERTISSEMENT.

Depuis l'année 1822, six volumes de l'*Histoire Généalogique des Pairs de France, des Grands-Dignitaires de la Couronne et des principales Familles nobles du Royaume* ont paru. Encouragé par de nombreux suffrages, et secondé par le concours des familles, j'ai l'espoir d'en publier dorénavant deux volumes par année, et, par ce moyen, de remplir la souscription que j'ai ouverte, même avant l'époque que j'avais prévu m'être nécessaire, lorsque j'offris au Public le prospectus de cet ouvrage.

Mais, parvenu à-peu-près au tiers de cette entreprise, je n'ai pas pu me dissimuler que les maisons auxquelles son titre annonce qu'elle est plus particulièrement consacrée, n'ont pas répondu, dans la proportion des autres familles, aux demandes que j'avais eu l'honneur de leur faire, pour remplir le cadre de l'ouvrage. Ainsi, sur 300 maisons environ qui composent la pairie actuelle, 34 seulement sont mentionnées dans le cours des six volumes (1). En admettant une progression plus sensible pour les tomes suivants, le résultat définitif présenterait encore une lacune immense, que l'intérêt de cette *Histoire Généalogique* et l'obligation que j'ai contractée envers les souscripteurs ne me permettent pas de laisser exister.

Tel est le motif qui me détermine à publier une *Notice* sur chacune des familles qui sont en possession de la pairie.

Cette notice présente une esquisse rapide de la vie politique de chaque dignitaire; elle offre la date de ses promotions aux divers emplois civils, administratifs ou militaires dont il a été revêtu, et celle de l'institution de sa pairie : elle rappelle l'époque des créations des pairies anciennes, érigées pour des familles qui siégent au

---

(1) On y compte en outre 20 familles appartenant à l'ancienne pairie, et plusieurs maisons princières qu'on n'a pas dû comprendre dans cette supputation. Il en est de même de quelques familles descendues des anciens grands feudataires du royaume, dont les généalogies sont établies dans cet ouvrage, comme appendice à l'*Art de Vérifier les Dates*, auquel elles servent de complément, en ce qui concerne les maisons de ces grands vassaux.

banc des ducs dans la chambre actuelle ; elle précise l'origine, l'ancienneté et les illustrations de chaque famille, et fait connaître les auteurs qui en ont fait mention dans leurs ouvrages ; enfin elle donne la désignation exacte des armoiries de chaque titulaire *.

Cependant je dois avouer, que, quelque soin qu'on ait apporté à la rédaction de ces notices, le défaut de renseignements n'a pas permis de donner à toutes le degré d'intérêt dont ce genre d'extraits est susceptible : aussi je ne les présente, du moins pour un grand nombre de pairs, que comme un travail préparatoire, indispensable au plan général de mon ouvrage, mais incomplet pour beaucoup de familles. Celles de ces familles, qui, par la comparaison des 6 volumes déjà publiés avec tout ce qu'on a écrit sur cette matière, avant et depuis la révolution, désireraient qu'on donnât plus de développements à ces notices, et que la mémoire de leurs aïeux fût rappelée avec tous les faits, tous les souvenirs honorables qui s'y rattachent, pourront, en concourant par leur souscription à l'indemnité des avances qu'entraîne cette entreprise, faire insérer leurs généalogies complètes dans les volumes qui sont sous presse, ou dans ceux qui leur succéderont. Je crois devoir leur réitérer ici l'annonce qu'elles trouveront dans mon cabinet et dans mes archives tous les renseignements historiques ou de filiation qui les concernent, et que la plupart, pour compléter ces renseignements, n'auront de documents à me fournir qu'à partir de l'année 1770 jusqu'à ce jour, tous les faits antérieurs se trouvant consignés dans les registres manuscrits du cabinet des ordres du Roi, ou dans d'autres collections précieuses dont je suis possesseur.

L'ordre alphabétique, que j'ai adopté, m'a paru le plus commode pour la facilité des recherches. Ce principe admis, j'ai classé chaque notice au nom de la famille, et non pas au surnom, comme l'ont

---

* On trouve la gravure de ces armoiries dans l'*Armorial-Général de la Chambre des Pairs*, vol. in-4°, papier vélin. Cet ouvrage, que j'ai publié en 1822, a été gravé par A. P. Lefèvre, graveur de la Chambre des Pairs et de S. A. R. *Madame*, duchesse de Berry, et ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'exactitude et de l'exécution.

fait la plupart des biographes, et en cela je me suis conformé au mode adopté par les historiens des grandes maisons d'Allemagne et de la pairie d'Angleterre. Néanmoins la citation du surnom, auquel est presque toujours attaché le titre, suit immédiatement celle du nom originaire, et chaque surnom est encore rappelé avec un renvoi dans le cours de l'ouvrage. J'ai fait plus; pour prévenir toute objection, j'ai répété à la marge de chaque renvoi la date de la promotion à la pairie, de sorte que plusieurs articles ont deux citations au lieu d'une. Par ce moyen, l'éclat d'une dignité aussi éminente que la pairie ne se borne pas à illustrer la personne qui en est revêtue : il réfléchit encore sur toute une famille, sur toutes les branches qui s'honorent de porter le même nom. J'observe encore que, si l'on eût adopté une marche contraire, les articles des maisons qui, comme celles de Montmorency, de la Rochefoucauld, de Rochechouart, de Durfort, etc., etc., possèdent plusieurs pairies sous des titres et des noms différents, eussent été nécessairement disséminés dans l'ouvrage, tandis qu'ils se trouveront tous réunis dans une seule notice, à laquelle des renvois, placés au surnom distinctif de chacune des branches de ces familles, indiqueront qu'il faut recourir.

Les *Notices des Pairs de France* seront toutes insérées dans les VIe, VIIe et VIIIe vol. Les tomes IX, X, XI et XII donneront de semblables *Notices* sur 1000 à 1200 familles qui ont fait leurs preuves, soit pour les *honneurs de la cour*, soit pour différents chapitres privilégiés, soit enfin pour le service militaire. Toutes ces *Notices* seront extraites des mêmes registres manuscrits du cabinet des ordres du Roi, et elles désigneront le généalogiste de S. M. devant lequel chaque production a été faite par les familles. Ainsi, par la réunion de ces deux sortes de *Notices*, les 12 premiers volumes de l'*Histoire Généalogique* présenteront une série de plus de 2000 familles (1), parmi les-

(1) On ne compte ici, comme on le voit, que les articles spécialement consacrés aux familles; car, pour les simples renseignements d'ancienneté, d'alliances et d'armoiries, les 12 premiers volumes en fourniront sur plus de 20,000 familles, et l'on en signalera 10,000 autres dans ce qui restera à publier, à partir du tome XIIIe, pour compléter l'ouvrage.

quelles on distinguera toute la pairie ancienne et moderne. Les quatre tomes suivants comprendront une nomenclature des chevaliers du Saint-Esprit et des familles françaises revêtues de la *Grandesse d'Espagne ;* ils consacreront une Notice à chacune des *Maisons Princières* d'Allemagne, des Pays-Bas, d'Italie, etc. etc., et combleront ainsi les lacunes que présentent l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne et l'Art de Vérifier les Dates, de manière que l'ensemble de l'*Histoire Généalogique* offrira la collection la plus intéressante et la plus complète qu'on ait donnée jusqu'à ce jour au Public.

J'ai rappelé en extrait, dans une note assez étendue, toutes les ordonnances relatives à la pairie actuelle. Quant à l'origine et à la constitution de la pairie ancienne, je renvoie le lecteur à l'Introduction placée en tête du premier volume de l'*Histoire Généalogique*, pour ne pas me répéter ici.

L'ouvrage entier n'excèdera pas 20 volumes, comme je l'avais annoncé dans le premier Prospectus. Les quatre derniers de ces 20 volumes sont destinés aux familles, non revêtues de la pairie ou de grandes charges de la Couronne, dont les titres ne justifient pas 400 ans de noblesse, mais à qui leur illustration, leurs alliances distinguées ou une existence de trois siècles dans le corps de la noblesse, donnent le droit de figurer à la suite des principales maisons du royaume. Au nombre de ces familles seront rappelées la plupart de celles qui, d'après les registres manuscrits du cabinet du Roi, n'ont été privées des *honneurs de la cour* que parce que la date certaine de leur noblesse ne remontait pas au-delà du quinzième siècle.

DE COURCELLES,
Généalogiste honoraire du Roi.

Paris, le 1er janvier 1826.

PAIRS DE FRANCE *.

A

D'ABOVILLE, (François-Marie, *comte*), né à Brest le 24 janvier 1730, entra au service en 1744, et fit ses premières armes aux batailles de Fontenoy et de Lawfelt, en qualité d'aide-de-camp de son oncle, le chevalier d'Aboville, lieutenant-général, commandant en chef l'artillerie des armées aux ordres du maréchal de Saxe. Les progrès du jeune d'Aboville furent rapides dans une carrière que son oncle avait parcourue 4 juin 1814.

* La *Chambre des Pairs* a été instituée par la charte constitutionnelle en 1814. L'art. 24 la définit une portion essentielle de la puissance législative. D'après l'art. 27, la nomination des Pairs appartient au Roi; leur nombre est illimité; il peut en varier les dignités, les nommer à vie ou les rendre héréditaires, selon sa volonté.

Par ordonnance royale du 19 août 1815, la dignité de pair de France a été déclarée héréditaire, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, dans la famille des pairs qui composaient alors la chambre des Pairs. L'art. 6 porte que les titres attachés aux pairies sont ceux de *baron*, *vicomte*, *comte*, *marquis* et *duc*.

Une première ordonnance royale du 25 août 1817, statue qu'à l'avenir nul ne sera appelé par le Roi à la Chambre des Pairs, les ecclésiastiques exceptés, s'il n'a, préalablement à sa nomination, obtenu l'autorisation de former un *majorat*, et s'il n'a institué ce *majorat*. Les *majorats* sont divisés en trois classes : ceux attachés au titre de *duc*, composés de biens produisant au moins 30,000 francs de revenu net; ceux attachés aux titres de *marquis* et de *comte*, assis sur des biens produisant au moins 20,000 francs de revenu net; et ceux attachés aux titres de *vicomte* et de *baron*, composés de biens du revenu net de 10,000 francs, au moins. Tous les *majorats* de pairs sont transmissibles à perpétuité, avec le titre de la pairie, au fils aîné, né ou à naître du fondateur du *majorat*, et à la descendance naturelle et légitime de celui-ci, de mâle en mâle et par ordre de primogéniture, de telle sorte que le *majorat* et la *pairie* soient toujours réunis sur la même tête.

Une seconde ordonnance royale du même jour 25 août 1817, règle ce qui suit : le fils d'un *duc* et *pair*, porte, de droit, le titre de *marquis*; celui d'un *marquis* et *pair*, le titre de *comte*; celui d'un *comte* et *pair*, le titre de *vicomte*; celui d'un *vicomte* et *pair*, le titre de *baron*; celui d'un *baron* et *pair*, le titre de *chevalier*.— Les fils puînés de tous les pairs portent de droit le titre immédiatement inférieur à celui de leur frère aîné. (Par exemple le fils aîné d'un duc portant le titre de *marquis*, tous les frères de celui ci portent, de droit, le titre de *comte*.)

Les titres des pairs ecclésiastiques sont : celui de *duc* pour les cardinaux, et celui de *comte* pour les archevêques et evêques. (*Ordonnance royale du 8 janvier 1823.*)

Une décision royale a attribué la qualification de *sa seigneurie* au *titre* de chaque pair de France.

La Chambre des Pairs est convoquée par le Roi en même temps que la Chambre des Députés des départements. La session de l'une commence et finit en même temps que la session de l'autre. Toute assemblée de la Chambre des Pairs qui serait tenue hors du temps de la session de la Chambre des Députés, ou qui ne serait pas ordonnée par le Roi, est illicite et nulle de plein droit.

Les pairs ont entrée dans la Chambre à 25 ans, et voix délibérative à 30 ans seulement.

La Chambre des Pairs est présidée par le chancelier de France, et, en son absence, par un pair nommé par le Roi.

Les membres de la famille royale et les princes du sang sont pairs par le droit de leur naissance; ils siègent immédiatement après le président, mais ils n'ont voix délibérative qu'à l'âge de 25 ans. Les princes ne peuvent prendre place à la chambre que de l'ordre du Roi, exprimé, pour chaque session, par un message, à peine de nullité de tout ce qui aurait été fait en leur présence.

Toutes les délibérations de la Chambre des Pairs sont secrètes.

Dans les séances royales et les solennités seulement, il y a des places ou bancs séparés pour chaque ordre de titres. Les pairs également titrés se placent sur le même banc selon l'ordre de leur promotion ou de l'ancienneté de leur titre. Le premier de tous les bancs est destiné aux princes du sang. Les pairs ecclésiastiques occupent, de droit, les premières places au banc où ils doivent siéger, suivant leur titre. (Voyez l'*Avertissement* placé en tête de ce volume.)

avec une rare distinction. Il fut choisi, en 1780, pour commander en chef l'artillerie du comte de Rochambeau, et cette arme, dirigée avec succès par M. d'Aboville, contribua puissamment à la réduction d'York-Town (1), qui fixa la destinée des États-Unis d'Amérique. Il fut nommé membre de l'association de Cincinnatus en 1781. Créé maréchal-de-camp le 9 mars 1788, puis lieutenant-général le 7 septembre 1792, il commanda en chef l'artillerie qui décida la journée de Valmy, sous le général Kellermann. Ensuite il dirigea les travaux de la même arme pour la reprise sur les Impériaux des villes de Valenciennes, Condé, Landrecies et le Quesnoy. La charge de premier inspecteur-général de l'artillerie, (équivalente à celle de grand-maître), qui avait été supprimée en 1789, fut rétablie pour M. d'Aboville. Il fut nommé sénateur le 15 décembre 1802, l'un des vice-présidents du sénat en 1803, et titulaire de la sénatorerie de Besançon la même année. Le 14 juin 1804, il fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur, pourvu du gouvernement de Brest le 26 mars 1807, et nommé *comte* héréditaire au mois de mars 1808. Enfin il fut chargé, en 1809, du commandement d'une réserve destinée à secourir le port d'Anvers, assiégé par les Anglais. S. M. Louis XVIII le nomma pair de France le 4 juin 1814, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 23 août suivant, et grand-croix du même ordre le 24 août 1817. Il est décédé, doyen de MM. les pairs de France, le 1er novembre de cette dernière année, à l'âge de 88 ans (2).

Le vicomte Auguste-Gabriel a succédé à son père, comme fils aîné, sous le titre de *comte d'Aboville*, inhérent à la pairie. Né à la Fère le 20 mars 1774, il entra au service comme sous-lieutenant d'artillerie à la suite dans le régiment de Toul, le 22 mai 1789, et passa rapidement par tous les grades jusqu'à celui de chef de bataillon d'artillerie, auquel il fut promu le 13 mars 1800. Il avait fait les campagnes des armées du Nord, de la Moselle et de Sambre et Meuse. Peu de temps après

---

(1) On peut citer comme un témoignage honorable de cette circonstance, les paroles que lord Cornwallis, généralissime des forces britanniques, prononça en signant la capitulation : « *C'est à M. d'Aboville*, dit-il, *que je rends les armes.* »

(2) Ces services, ceux du général d'Aboville, son fils, et du chevalier d'Aboville, son oncle, sont rapportés t. I, p. 8 à 16, du *Dict. historique des Généraux Français*, par M. de Courcelles. L'éloge du comte d'Aboville a été prononcé à la chambre des pairs, le 11 novembre 1817, par le comte Cauclaux, et le surlendemain, par le maréchal duc de Raguse. Voyez aussi le *Moniteur* du 10 du même mois.

la bataille de Marengo, il fut nommé directeur-général des parcs d'artillerie de l'armée d'Italie. Il mit, en 1803, l'île de Walcheren et la place de Flessingue dans le plus bel état de défense, fut nommé directeur général des parcs d'artillerie de l'armée française en Hollande, en 1804, colonel le 2 juin, et officier de la légion-d'honneur le 14 des mêmes mois et année, chevalier de la Couronne de Fer, le 23 décembre 1807, et général de brigade le 14 mars 1809. Ses services en Allemagne, à Vienne, en Italie et en Portugal lui valurent une dotation de 4000 francs de rente en Westphalie, le 28 mai 1809. Il rendit de nouveaux services dans des circonstance plus difficiles, soit par la belle défense de Tuy, en Galice, soit à la sanglante victoire de Talavera, et aux siéges de Cadix et de Tariffa, pendant les campagnes de 1809, 1810 et 1811. Il fut créé baron le 20 février 1812, et nommé directeur-général de l'artillerie en Espagne en 1813. Lors de la restauration, il alla offrir ses services à S. M. Louis XVIII, qui daigna lui faire l'accueil le plus honorable, tant pour lui personnellement que pour sa famille. Il fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 8 juillet 1814, et il est décédé à Paris le 15 août 1820 (1). Il a laissé de mademoiselle *Drouin de Rocheplatte*, son épouse, deux fils, en bas âge, dont l'aîné succède à ses titres héréditaires.

Augustin-Marie, *baron d'Aboville*, frère puîné du comte d'Aboville, est né à la Fère le 12 avril 1776, et est entré au service, en 1792, comme élève sous-lieutenant d'artillerie. Il fit les campagnes des armées du Nord, du Rhin et d'Italie, et obtint, en 1803, le commandement de l'artillerie d'une expédition pour la Martinique, sous les ordres du général divisionnaire Lauriston. Il commanda l'artillerie *du Bucentaure* dans le combat engagé entre l'escadre française et celle de l'amiral Calder. Il fut nommé colonel d'artillerie en 1806, et officier de la Légion-d'Honneur en 1807. Il commanda l'artillerie à cheval de la garde dans la campagne de 1809; et, le 6 juillet, il eut le bras droit et l'épaule emportés à Wagram par un boulet de canon. On le nomma général de brigade sur le champ de bataille. Passé au commandement de l'école d'artillerie de la Fère, le 20 mars 1814, il eut aussi celui de l'artillerie destinée à la défense de Paris. Le roi le nomma chevalier de Saint-Louis et offi-

(1) Son éloge funèbre a été prononcé par le général comte Ruty, pair de France. Voyez le *Moniteur* du 22 août 1820.

cier de la Légion-d'Honneur le 5 août de la même année. Au mois de mars 1815, le baron d'Aboville donna une preuve signalée de son dévouement et de sa fidélité au roi, en sauvant la place de la Fère de la tentative que firent le général Lefebvre-Desnouettes et les frères Lallemand, pour s'emparer de l'artillerie de cette place et marcher sur Paris. On sait avec quelle vigilance et quelle fermeté M. d'Aboville sut déjouer les projets des rebelles. Le roi lui adressa à ce sujet une lettre de satisfaction, conçue dans les termes les plus honorables, le nomma commandeur de Saint-Louis le 11 mars, lendemain de l'évènement, et lui assigna une pension de 2000 francs sur sa cassette.

La famille d'Aboville, originaire de Normandie, comptait déjà plusieurs générations dans le service militaire (1). Elle subsiste en quatre branches; l'aînée, dite des comtes d'Aboville, pairs de France, en Picardie; la seconde et la troisième, en Normandie, et la quatrième en Lorraine, toutes comptant des officiers de divers grades dans les armées de terre et de mer de S. M.

Armes : *De sinople, au château à deux tours essorées et girouettées d'argent, ouvert, ajouré, et maçonné de sable.* L'écu sommé d'une couronne de marquis. Supports : deux lions.

4 juin 1814. ABRIAL, (André-Joseph, *comte*), né à Annonay, était avocat au parlement de Paris à l'époque de la révolution. Il embrassa avec modération les idées nouvelles, fut nommé d'abord commissaire du roi près l'un des tribunaux de districts de la capitale, puis substitut du commissaire près le tribunal de cassation, en remplacement d'Hérault de Sechelles. En 1799, il fut chargé d'aller organiser à Naples le nouveau gouvernement républicain. A son retour, il fut nommé commissaire près l'administration du Prytanée français (2). Après le 18 brumaire (9 novembre 1799), M. Abrial fut nommé ministre de la justice; et, lorsqu'il fut remplacé par M. Régnier, sous le titre de grand-juge, au

(1) Un arrêt de la cour des aides, du 19 mars 1486, maintient dans leur noblesse d'extraction sur preuve centenaire (remontant à 1386 pour le moins), Guillaume, Gilles, Jacques, Thomas et Jean d'Aboville, de la paroisse de Gonneville, en la sergenterie de Valogne.

(2) Dans le même temps, deux proches parents de M. Abrial furent nommés, l'un commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance du Puy (Haute-

mois de septembre 1802, il entra dans le sénat conservateur. Il fut pourvu, en 1804, de la sénatorerie de Grenoble, et nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin de cette année. En 1808, il fut chargé d'aller organiser les tribunaux du Piémont et d'une partie du nouveau royaume d'Italie. Le 10 janvier 1812, il fut élu président du collège électoral du département du Cantal, et nommé, le 3 avril 1813, grand'croix de l'ordre de la Réunion, avec le titre de *comte*. S. M. Louis XVIII l'a créé pair de France le 4 juin 1814.

Son fils, le *baron*, puis *vicomte Abrial*, fut nommé successivement auditeur près le grand-juge, ministre de la justice, à la section de législation, le 17 octobre 1804, auditeur au conseil-d'état, commissaire-général de police à Lyon le 12 septembre 1810, préfet du département du Finistère en 1813, maître des requêtes honoraire le 29 juin 1814, préfet du département du Gers au mois d'avril 1815, jusqu'au mois de juillet de la même année, maître des requêtes en service extraordinaire, le 4 novembre 1818, et en service ordinaire, attaché au comité de la marine, le 12 juillet 1820. Il a pris le titre de *vicomte* en vertu de l'ordonnance royale du 25 août 1817, qui règle la hiérarchie des titres dans les familles des pairs de France.

ARMES : *D'argent, à l'arbre terrassé de sinople ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.* Couronne de comte. Supports : deux hermines, ayant chacune un collier, d'où pend un manteau herminé.

D'AGOULT, (Antoine-Jean, *vicomte*), né à Grenoble le 22 novembre 1750, entra dans les mousquetaires, (1re compagnie), le 18 juillet 1768, et fut nommé lieutenant en second dans le corps royal d'artillerie, régiment de Toul, le 5 juillet 1770, puis sous-lieutenant au régiment Royal-Allemand, cavalerie. Il passa, le 21 avril 1777, capitaine réformé au régiment des cuirassiers du roi, puis, le 30 mars 1781, sous-lieutenant dans les gardes-du-corps, compagnie de Noailles. Il y fut fait aide-major avec rang de mestre-de-camp en 1783, et fut nommé commandeur de l'ordre de Saint-Lazare en 1788. Émigré en 1791, le vicom- 25 décembre 1823.

Loire), le 18 mai 1800 ; l'autre, le 24 du même mois, président du tribunal de première instance de Lavaur (Tarn). Un troisième, M. Barthélemi Abrial, vicaire-général du diocèse de Paris, a prêté serment en cette qualité, le 14 mai 1802, en vertu du concordat conclu entre le gouvernement et le saint-siége.

te d'Agoult fit la campagne suivante à l'armée des princes, rejoignit le roi à Vérone, accompagna S. M. dans le Brisgaw, où séjournait l'armée de Condé, puis successivement en Allemagne, en Russie, en Angleterre et en France, lors de la restauration du trône légitime. Peu de temps après son retour, le vicomte d'Agoult devint premier écuyer de S. A. R. *Madame*, aujourd'hui madame la dauphine. Il fut nommé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 23 août 1814, lieutenant-général des armées le 1er novembre de la même année, gouverneur du château royal de Saint-Cloud au mois d'août, grand'croix de Saint-Louis le 17 août 1822, pair de France le 23 décembre 1823, officier de la Légion-d'Honneur le 29 août 1824, et chevalier des ordres du Roi le 30 mai 1825.

M. le vicomte d'Agoult a pour frère aîné François-Édouard-Augustin-Venceslas-Hippolyte, *marquis d'Agoult*, nommé maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Il a émigré en 1791, et a été créé lieutenant-général le 20 février 1816.

Louis-Annibal, *chevalier*, puis comte *d'Agoult*, son frère puîné, fut aussi créé maréchal-de-camp le 9 mars 1788, et aide-major général des gardes-du-corps du roi en la même année. Il est décédé (1).

Charles-Constant-César *d'Agoult de Bonneval*, frère des précédents, né à Grenoble en 1749, et sacré évêque de Pamiers le 13 mai 1787, est décédé en 1824.

Le *comte* Hector *d'Agoult*, autre frère du vicomte, a été nommé envoyé extraordinaire du roi et ministre plénipotentiaire en Suède, au mois de mai 1821, puis aux Pays-Bas au mois de juillet 1823. Il a été créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 22 septembre de la même année.

François-Auguste, *baron d'Agoult*, et François-Annibal *chevalier*, puis *comte d'Agoult*, frères de MM. d'Agoult qui précèdent, ont été admis à jouir des honneurs de la cour, le 2 mai 1770, et madame la comtesse d'Agoult, les 23 et 31 mars 1782, d'après leurs preuves faites au cabinet des ordres du Roi, constatant la noblesse et la filiation de leur famille depuis Rostaing *Vincent*, seigneur en partie de Rognes, près Lam-

---

(1) Les services militaires de MM. les marquis, comte et vicomte d'Agoult, et de plusieurs autres généraux de leur nom, sont rappelés t. I, pp. 26, 27 et 28 du *Dict. hist. des Généraux Français*.

bese, en Provence, qualifié *noble et puissant homme*, dans un acte de 1370. Il fut le trisaïeul de Fouquet *Vincent*, co-seigneur de Rognes, filleul de Fouquet d'Agoult, baron de Sault. Ce dernier, en 1489, lui fit donation de plusieurs terres considérables, à la charge par lui et ses descendants de porter le nom et les armes *d'Agoult*, ce qui a été observé jusqu'à nos jours.

ARMES : *D'or, au loup ravissant d'azur, lampassé et armé de gueules, ayant un collier d'argent* (1).

D'AGUESSEAU (Henri-Cardin-Jean-Baptiste, *comte*, puis *marquis*), né à Fresne, petit-fils du chancelier d'Aguesseau (2), fut d'abord avocat du roi au châtelet de Paris, ensuite avocat général au parlement le 31 décembre 1774. Depuis, il fut nommé conseiller d'état, et, en 1783, commandeur et grand-prévôt-maître des cérémonies des ordres du Roi. Député de la noblesse du bailliage de Meaux aux états-généraux du royaume, en 1789, il donna sa démission au mois de juin 1790. Après le 18 brumaire (9 novembre 1799), il fut appelé aux fonctions de président du tribunal d'appel de 4 juin 1815.

---

(1) Ce collier est la seule différence qui distingue les armes de la famille *de Vincent d'Agoult* des autres branches de la maison *d'Agoult-Agoult*. Cette dernière subsistait encore avant la révolution, dans les marquis et barons d'Olières, en Provence. Cette maison a tenu l'un des premiers rangs dans cette province, et son éloge se trouve dans tous les historiens et dans toutes les chroniques, depuis le onzième siècle.

(2) Le chancelier d'Aguesseau, dont les vertus et les talents ont répandu un si grand éclat sur la magistrature française, était fils d'un président au grand conseil et conseiller-d'état, honoré de la confiance de Louis XIV, qui l'employa pour concourir à l'institution de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Le président d'Aguesseau, nommé aux conseils des finances et de régence, et intendant en Languedoc, était fils d'Antoine d'Aguesseau, qui fut successivement lieutenant-criminel au Châtelet de Paris, maître des requêtes en 1622, président du grand conseil en 1624, conseiller au conseil-d'état et à la direction des finances, intendant de Picardie, et enfin, en 1631, premier président au parlement de Bordeaux, où sa réputation est encore en honneur. C'est par de telles illustrations que la maison d'Aguesseau s'est aggrégée au corps de la noblesse, depuis la fin du seizième siècle; et ce fut pour avoir contribué à la réduction d'Amiens sous l'obéissance de Henri IV, que François d'Aguesseau, échevin de cette cité, et père du président au parlement de Bordeaux, fut anobli par lettres-patentes de l'année 1597, régistrées en la cour des aides, le 9 août 1613.

Paris; fut nommé, le 1er janvier 1803, ministre plénipotentiaire du gouvernement français en Danemark, puis membre du sénat conservateur en 1808. Ce fut vers ce même temps qu'il fut créé *comte* héréditaire. M. d'Aguesseau fut appelé à la chambre des pairs par le roi le 4 juin 1814, et il est l'un des membres de l'académie française conservés par l'ordonnance royale du 21 mars 1816. Le titre de *marquis* a été attaché à sa pairie, par une autre ordonnance du roi du 31 août 1817.

M. le marquis d'Aguesseau a épousé, le 18 janvier 1775, Marie-Catherine *de Lamoignon de Basville*, dont il a eu Félicité d'Aguesseau, mariée à son cousin-germain Octave-Gabriel-Henri, comte Octave *de Ségur* (1), officier supérieur d'état major dans la garde royale, décédé le 15 août 1818, laissant trois fils, le comte Eugène de Ségur, marié avec la fille du comte de Rostopsin, gouverneur de Moscou; le comte Adolphe-Louis-Marie de Ségur, marié avec mademoiselle de Lamoignon, fille de M. le vicomte de Lamoignon, pair de France, dont le titre et la pairie ont été substitués à M. de Ségur, son gendre, par ordonnance du roi du 23 décembre 1823; enfin M. le comte Raymond de Ségur.

La famille d'Aguesseau s'est divisée en deux branches, dites de Fresne et d'Ignaucourt, en Picardie. Le continuateur du *Dictionnaire* in-4°. *de la Noblesse* de la Chesnaye des Bois, t. XIII, p. 30, en donne la généalogie depuis Jacques d'Aguesseau, vivant en 1495.

Armes : *D'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de cinq coquilles et d'un croissant d'argent*, 3, 2 *et* 1. Couronne de marquis. Cimier : un triton posé de front.

4 juin 1814. D'ALBERT DE LUYNES, *duc* DE CHEVREUSE, (Paul-André-Charles), fils unique de Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, marquis de Dangeau, comte de Dunois, de Montfort l'Amaury et de Noyers en Bourgogne, maréchal des camps et armées du roi, mestre de camp du régiment Colonel-Général, dragons, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., et de Guyonne-Élisabeth-Josèphe de Montmorency-Laval, est né le 16 oc-

---

1) Fils aîné de M. le comte de Ségur-d'Agnesseau, pair de France, et d'Antoinette-Élisabeth-Marie *d'Aguesseau*, sœur de M. le marquis d'Aguesseau, pair de France, qui avait encore une sœur issue d'un premier lit, et nommée Henriette-Anne-Louise *d'Aguesseau*, dame de la principauté de Tingry, épouse de Jean-Paul-François *de Noailles*, duc d'Ayen, mort victime du tribunal révolutionnaire de Paris, le 23 juillet 1794.

1783. Il n'accepta aucun des emplois qu'on lui offrit sous le gouvernement impérial (1), et fut nommé pair de France le 4 juin 1814, et chevalier des ordres du Roi le 30 mai 1825.

La maison d'Albert a possédé les trois duchés pairies de Chevreuse, érigé en 1611, de Luynes, érigé en 1619, et de Chaulnes, érigé en 1621. Elle a donné un connétable et deux maréchaux de France, quatre lieutenants-généraux, deux maréchaux de camp (2) et plusieurs brigadiers et officiers supérieurs. Tous les officiers-généraux de cette maison ont été honorés du collier des ordres du Roi, et elle tenait rang à la cour parmi les plus distinguées en dignités et en faveurs. Elle était aussi une des plus riches en domaines : car, outre des biens considérables dans le Midi, elle possédait le comté de Tours, les principautés de Neufchâtel et de Wallengin en Suisse, et celles d'Orange au Comtat, et de Grimberges, aux Pays-Bas, le duché non pairie de Pecquigny, et les duchés pairies de Luxembourg et de Piney, par alliance en 1620. On prétend qu'elle a une même origine que les Alberti, seigneurs de Catenaïa, l'une des plus puissantes familles de la république de Florence. Les preuves faites par le connétable de Luynes, pour être reçu chevalier des ordres du Roi, ne remontent qu'à Thomas Alberti, nommé, le 13 janvier 1415, viguier royal du pont Saint-Esprit, et auteur d'une nombreuse postérité.

La seule branche ducale de Chevreuse s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Les deux branches ducales de Chaulnes, et celle de Luxembourg-Piney sont éteintes, ainsi que la branche de Boussargues et celle des barons de Montclus, puînées de cette maison, sur laquelle on peut consulter l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, par le P. Anselme, t. IV, p. 263; l'*Histoire de la noblesse du Comté Venaissin*, par Pithon-Curt, t. IV, p. 136; le *grand Dictionnaire historique de Moréri*, édit. de 1759, t. I, p. 271, et le *Dictionnaire* in-4°. *de la Noblesse*, par la Chesnaye des Bois, t. I, p. 103.

---

(1) Son épouse fut nommée, par décret du 10 février 1806, dame du palais de l'impératrice, et elle a cette qualité dans les almanachs de 1807 et 1808. Mais, Buonaparte ayant voulu l'attacher avec la même qualité auprès de la reine d'Espagne, elle eut, dit-on, la noble hardiesse de répondre qu'*il n'y avait jamais eu de geolier dans sa famille*, et mourut en exil en 1812. (*Biographie des Hommes vivants*, t. II, p. 163).

(2) Leurs campagnes et services sont rapportés, t. I, pp. 42 à 57 du *Dictionnaire historique des Généraux Français*.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion couronné de gueules,* qui est D'ALBERT; *aux 2 et 3 de gueules, à 9 mâcles d'or,* qui est de ROHAN.

Les autres branches avaient adopté diverses écartelures.

17 août 1815. D'ALBERTAS, (Jean-Baptiste-Susanne, *marquis*), né à Aix en 1748, fils de Jean-Baptiste d'Albertas, chevalier, marquis de Boue, baron de Dauphin et de Saint-Maime, comte de Nesses, seigneur de Géménos, etc., premier président de la cour des comptes de Provence, (assassiné par les révolutionnaires en 1790), et de Marguerite-Françoise de Montullé, était, à l'époque de la révolution, revêtu de la même charge de premier président de la cour des comptes de Provence. Il n'accepta aucune fonction sous les divers gouvernements qui se sont succédé depuis cette époque; et, après la restauration, le roi le nomma préfet du département des Bouches du Rhône le 10 juin 1814. En mars 1815, le marquis d'Albertas donna des preuves de son zèle et de son dévouement au trône légitime, et le comte Félix d'Albertas, son fils aîné, se rangea sous les drapeaux du duc d'Angoulême. Après le retour du roi, il fut créé pair de France le 17 août 1815, et reçut de Sa Majesté Louis XVIII, des témoignages extrêmement honorables de la satisfaction de ce prince pour son attachement et ses services (1).

La famille d'Albertas est ancienne en Provence, et y jouit d'une considération acquise par plusieurs siècles de services utiles. On la dit originaire d'Italie, et issue des Albertazzo, qu'avec peu de probabilité, Alberti Équicola et l'Hermite Souliers font descendre des princes souverains de Lucques, de Parme et de Reggio. La maison d'Albertas n'a pas besoin de ces chimères, qui nuisent plus qu'elles ne servent aux familles qui, comme elle, ont d'autres titres à l'estime publique. Son premier auteur certain, Antoine Albertas, riche négociant d'Albe (2), s'établit en France en 1360; et, comme il n'eut pas d'enfants, ses biens passèrent par son testament, fait en 1415, à Jean Albertas, son neveu, qu'il avait marié, en 1406, avec Catherine Roque, fille d'un riche négociant d'Apt (3). De ce mariage sont sorties trois branches dont

(1) Le père du marquis d'Albertas avait déjà été honoré de la bienveillance de ce prince, alors *Monsieur,* qu'il avait reçu dans sa belle terre de Géménos, célébrée par l'abbé Delille.

(2) On sait que la noblesse d'Italie, même la plus distinguée, ne dédaignait point le commerce, auquel elle devait souvent sa considération et sa fortune.

(3) Nommé Sébastien Roque, et non Louis de la Roque, comme il est dit par erreur

l'aînée s'est éteinte au milieu du dix-septième siècle; la seconde est celle des marquis de Boue, ainsi titrés par érection de l'année 1705, aujourd'hui marquis d'Albertas; et la troisième, *dite* de Jouques, s'est subdivisée à Marseille et à Aubagne. Ces diverses branches ont donné depuis l'année 1617, treize chevaliers de Malte, dont plusieurs ont été revêtus des principales dignités de cet ordre.

ARMES : *De gueules, au loup ravissant d'or.* Couronne de marquis.

D'ALBUFÉRA, (*maréchal duc*), voyez SUCHET. 4 juin 1814 et 5 mars 1819.

D'ALIGRE, (Étienne, *marquis*), né le 20 février 1770, fils d'Étienne-François, marquis d'Aligre, comte de Marans, premier président au parlement de Paris, commandeur des ordres du Roi, émigra avec son père en 1789; mais, après lui avoir fermé les yeux à Brunswick, en 1798, il rentra en France en 1799, fut nommé membre du conseil-général du département de la Seine, le 15 avril 1803, chambellan de la princesse Murat en 1804, président du collége électoral du département d'Eure et Loir le 26 juillet 1815, pair de France le 17 août de la même année, et officier de la Légion d'Honneur le 19 août 1823. 17 août 1815.

Le marquis d'Aligre est issu d'une famille illustrée depuis trois siècles dans la magistrature, et dont la généalogie est rapportée dans le t. III de cet ouvrage.

ARMES : *Burelé d'or et d'azur; au chef d'azur, chargé de trois soleils d'or.*

D'ALTON-SHÉE, (Edmond, *comte*), voyez SHÉE. 4 juin 1814.

D'AMBRUGEAC, (*comte*), voyez de VALON. 25 décembre 1823.

D'ANDIGNÉ, (Louis-Auguste-Fortuné, *comte*), *baron et pair de France*, né à Angers le 12 janvier 1765, fut connu jusqu'à l'époque de la révolution sous le nom de *chevalier d'Andigné*. Il était lieutenant de vaisseau, lorsqu'il émigra en 1791. Après avoir fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, et celle de 1794 à l'armée de Condé, il rejoignit en Angleterre le régiment d'Hector, dans les premiers jours de 1795. Rentré en France quelques mois après, M. d'Andigné fit, à l'armée de la rive droite de la Loire, comme officier-général, les campagnes de 1795, 1796, 1799 et 1800. Il fut chargé, soit à Paris, soit en Angle- 17 août 1815.

---

dans *l'Armorial Général*, rég. V, part. I, et dans le *Dict. de Moréri*, t. I, p. 281, où se trouve rapportée la généalogie de cette famille.

terre, de diverses missions importantes, dont l'une, après le 18 brumaire (9 novembre 1799), eut pour but de proposer au premier consul de replacer Louis XVIII sur le trône de ses pères. Si cette mission courageuse fut sans résultat pour la cause légitime, elle ne fut pas sans péril pour M. d'Andigné, qu'elle exposa à de longues persécutions. Enfermé au Temple, à Paris, en 1801, puis transféré au fort de Joux, en Franche-Comté, il parvint à s'évader de cette prison d'état, avec le comte de Suzannet, après vingt mois de détention. Lors du procès de Pichegru, de Moreau, etc., il fut arrêté de nouveau à Grenoble, où on lui avait permis de séjourner sous la haute surveillance du gouvernement. Enfermé dans la citadelle de Besançon, il parvint encore à s'évader au bout de quatre mois. En 1806, il reçut du ministre de la police générale un passeport pour l'Allemagne, et se retira à Francfort-sur-le-Mein; mais, quelque temps après, il abandonna cette ville, ayant été prévenu à temps des ordres donnés par Buonaparte pour le faire enlever. Rentré en France à la restauration, le comte d'Andigné fut nommé commissaire du roi dans le département de Maine-et-Loire; et, le 26 mars de la même année, il fut créé maréchal de camp, à prendre rang du 1er janvier 1800. Lors de l'invasion de Buonaparte, M. d'Andigné, nommé par le duc de Bourbon commandant des départements de la Sarthe, de la Mayenne, de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure, mit sur pied 13,000 hommes, levés dans ces départements, et eut avec les troupes de Buonaparte plusieurs affaires, dans lesquelles l'avantage demeura presque toujours aux royalistes. Au second retour du roi, le comte d'Andigné fut nommé d'abord commandant du département de la Mayenne, puis de celui de Maine-et-Loire. Il fut appelé à la présidence du collége électoral de ce dernier département, et créé pair de France, avec le titre de *baron*, le 17 août de la même année. Le roi a signé, le 19 avril 1818, le contrat de mariage de M. le comte d'Andigné avec mademoiselle *de Forest de Blacons*, et S. M. l'a nommé, le 21 avril 1820, commandant la septième subdivision de la première division militaire. Il a été créé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 18 mai 1821 (1).

(1) Les services militaires du comte d'Andigné sont rapportés au Supplément, t. II, p. 514 du *Dict. histor. des Généraux Français*. Deux autres notices sont consacrées, t. I, p. 101, à Jean d'Andigné, seigneur des Touches et du Hallay, créé maréchal-de-camp le 25 janvier 1702, et à François-Marie-René, comte d'Andigné de la Châsse, promu au même grade le 9 mars 1788.

Le comte d'Andigné est issu d'une des plus anciennes familles de la province d'Anjou, répandue successivement dans l'Anjou, la Bretagne, le Maine et la Touraine. Elle a fait les preuves, *dites* de cour, en 1771, pour les branches de Bretagne, et en 1786 pour celles d'Anjou (1). Elle est connue par chartes promulguées vers les années 1020 et 1150. L'*Armorial général* (rég. II, part. Ire) en donne la filiation suivie depuis Geoffroi d'Andigné, chevalier, seigneur d'Andigné et d'Angrie, vivant vers 1330 : mais il est certain que cette filiation remonte bien au-delà de ce temps, et d'ailleurs l'ouvrage qu'on vient de citer ne rapporte la généalogie que d'une seule branche, quoique, par un exemple peu ordinaire, la maison d'Andigné ait formé plus de quarante rameaux, tous alliés à des familles d'ancienne chevalerie. La branche d'Andigné de Sainte-Gemme, à laquelle appartient M. le comte d'Andigné, pair de France, est devenue l'aînée, en 1728, par l'extinction de celle des seigneurs d'Andigné et d'Angrie, marquis de Vezins. Il a pour frère aîné Paul-Marie-Céleste, marquis d'Andigné, ancien chef d'escadron des hussards de Rohan, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né le 5 mai 1763, lequel n'a pas d'enfants de Mlle Victoire-Marie *de Contades*, son épouse. Charles-François, chevalier d'Andigné, son frère puîné, né le 26 février 1769, reçu en minorité dans l'ordre de Malte, ancien colonel d'artillerie, etc., a épousé Mlle *du Breuil du Bosc*, qui l'a rendu père de deux filles.

Les autres branches existantes sont celle *de Mayneuf*, subdivisée en deux rameaux, et établie au Maine; celle *de la Châsse*, en Bretagne; celles *de Saint-Germain, de la Marche, de Beauregard, du Grandlieue*, *de Saint-Brice* et *de Reittau*.

ARMES : *D'argent, à trois aigles de gueules, becquées et membrées d'azur.* Couronne de marquis. Supports : deux aigles. Cimier : une aigle issante. Devise : AQUILA NON CAPIT MUSCAS. La couronne de baron surmonte le manteau de pair.

D'ANGOSSE, (Pierre-Constant-Charles-Joseph, *comte*, puis *marquis*), 5 mars 1819.
né en 1769, fut nommé chambellan en 1806, préfet du département des Landes par décret du 30 novembre 1810, comte, préfet du département du Haut-Rhin par décret du 6 avril 1815, fonctions qu'il a exercées jusqu'au mois de juillet de la même année, pair de France, au titre de

(1) Par suite de ces preuves, ont été admis à jouir des honneurs de la cour, 1° le marquis d'Andigné, le 2 novembre 1771 ; 2° M. d'Andigné, le 15 du même mois ; 3° le marquis d'Andigné, le 16 mai 1787.

marquis, le 5 mars 1819, président du collége électoral du département des Landes, par ordonnance royale du 12 octobre 1820, et commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 30 avril 1821.

Son frère, Mathieu-Armand, *baron d'Angosse*, né à Orthès le 27 février 1776, auditeur au conseil-d'état, fut nommé sous-préfet de l'arrondissement de Pau le 14 janvier 1811; membre de la chambre des députés pour le département des Basses-Pyrénées en 1815 et 1819, et président du collége électoral de Pau. Il a un autre frère, Claude-Alexandre-Casimir d'*Angosse*, né en 1779.

MM. d'Angosse appartiennent à une famille noble de Béarn, dont la généalogie est rapportée t. III de cet ouvrage.

ARMES : *D'azur, à trois épées rangées d'argent; au chef d'or, chargé d'un cœur de gueules, accosté de deux merlettes affrontées de sable, couronnées d'argent.* Tenants : deux sauvages. Casqué taré de front à onze grilles, orné de ses lambrequins, et timbré d'une couronne de marquis. Cimier : un dextrochère tenant une épée d'argent. Devise : DEO DUCE, COMITE GLADIO.

5 mars 1819. D'ARAGON, (*marquis*), voyez DE BANCALIS DE MAUREL.

5 mars 1819. D'ARAMON, (*marquis*), voyez DE SAUVAN.

5 mars 1819. D'ARGOUT, (Antoine-Maurice-Apollinaire, *comte*), fut successivement auditeur au conseil-d'état, maître des requêtes surnuméraire le 5 juillet 1814, préfet des Basses-Pyrénées en juillet 1815, maître des requêtes en service extraordinaire le 24 août suivant, préfet du Gard le 16 février 1817, conseiller-d'état en service extraordinaire le 1er octobre de la même année, et pair de France le 5 mars 1819.

Le *comte d'Argout*, chevalier de Saint-Louis, frère ou proche parent de M. le comte d'Argout, pair de France, a fait avec distinction la campagne d'Espagne, en qualité de colonel des chasseurs à cheval de la garde royale. Il a été nommé commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, le 10 juin 1823, et créé maréchal des camps et armées du roi, au mois de novembre suivant. L'empereur de Russie lui a donné, le 30 mai 1824, la décoration de l'ordre de Sainte-Anne de première classe.

MM. d'Argout sont issus d'une famille noble du Dauphiné, dont on donnera la généalogie dans l'un des volumes de cet ouvrage.

ARMES : *D'azur, à trois fasces d'or.* Couronne de comte. Supports : deux lions.

5 mars 1819. D'ARJUZON, (Gabriel-Thomas-Marie, *comte*), fut nommé président du collége électoral du département de l'Eure le 14 mai 1806, grand

chambellan du roi de Hollande le 19 juin de la même année, et chevalier de l'ordre du Mérite de Hollande le 1er janvier 1807. Il était chef du 4e bataillon de la garde nationale de Paris, lorsque le roi le nomma chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 19 septembre 1814. Créé pair de France par Buonaparte, le 2 juin 1815, S. M. Louis XVIII l'a appelé à la même dignité héréditaire le 5 mars 1819. Le comte d'Arjuzon est grand-croix de l'ordre du Mérite civil, *dit* de la Couronne de Bavière. Le majorat de sa pairie a été constitué au titre de *baron*. M. d'*Arjuzon*, son père, était fermier-général.

ARMES : *D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fers de dard du même, la pointe en haut.* Couronne de comte. Supports : deux lions.

AUGEREAU, *duc* DE CASTIGLIONE, (Pierre-François-Charles), naquit à Paris le 11 novembre 1757. D'abord soldat dans un régiment de carabiniers, il s'enrôla ensuite dans les troupes napolitaines, où il resta jusqu'en 1787. A cette époque, Augereau quitta le service et s'établit à Naples. Cet homme qui, quelques années plus tard, allait remplir un rôle si important dans les événements militaires provoqués par la révolution française, paraissait alors n'aspirer qu'au repos et aux douceurs de la vie privée. Une mesure, par suite de laquelle tous les Français domiciliés dans les états napolitains furent forcés, en 1792, de sortir de ce royaume, rappela Augereau dans sa patrie et fixa irrévocablement sa destinée. A peine fut-il rentré au service, dans les volontaires nationaux, que son intelligence et son courage le firent passer rapidement par les premiers grades : ceux d'adjudant-général, de général de brigade et de général de division lui furent accordés dans les trois derniers mois de 1793. Employé l'année suivante sous le général du Gommier, à l'armée des Pyrénées-Orientales, Augereau, à la tête de 4000 hommes, pénétra en Espagne, et, après un combat opiniâtre, se rendit maître de l'importante fonderie de Saint-Laurent de la Mouga. Sa conduite dans les combats des 24 juillet et 13 août 1794 lui valut des éloges publics. Il contribua, à la tête de sa division, à la reprise de Bellegarde, le 18 septembre suivant. On lui confia le commandement de l'une des deux grandes divisions de l'armée des Pyrénées. Chargé de couvrir et de protéger la place de Figuières, il repoussa toutes les tentatives faites par l'ennemi pour ressaisir cette place, et le battit sur la Fluvia dans une suite d'affaires qu'il soutint depuis le mois de janvier jusqu'en juillet 1795. Augereau passa avec 12,000 hommes à l'armée d'Italie, et conduisit l'aile droite à la bataille de Loano les 23 et 24 novembre de la même

4 juin 1814.

de la bataille. Après cette journée où il avait été blessé d'un coup de feu, le délâbrement de sa santé le força de rentrer en France. Chargé, en 1809, de la défense de Gironne, il défit entièrement le général Blake, chef des insurgés espagnols, les 21, 22, 23, 24 et 25 décembre, battit le général O'Donnel à Vich le 20 février 1810, lui tua ou blessa 3,500 hommes, fit 3,300 prisonniers et s'empara de 500 chevaux, de 1000 mulets et de tous les équipages des insurgés. Employé à l'armée d'Allemagne, en 1813, Augereau s'empara des défilés de Wathau le 10 octobre, et fit une belle résistance dans les journées désastreuses de Léipsick, les 18 et 19 du même mois. Rentré en France avec les débris de l'armée, le duc de Castiglione fut nommé, en janvier 1814, commandant en chef des 6e et 7e divisions militaires. Après avoir organisé les troupes à Lyon, il marcha à l'ennemi, qu'il atteignit le 10 mars à Saint-Georges, et qu'il poussa de position en position jusqu'à Mâcon. Néanmoins, après avoir tenu long-temps en échec le corps autrichien de Bubna, Augereau consentit à une capitulation, et se retira sur Valence. Le roi le créa pair de France le 4 juin, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Augereau était alors grand-dignitaire de l'ordre de la Couronne de Fer, et grand-croix de l'ordre de Charles III. Il commandait la 14e division militaire (Normandie), lorsque Buonaparte revint de l'île d'Elbe. Le duc de Castiglione, n'ayant pas été employé pendant les *cent jours*, reprit ses fonctions à la Chambre des Pairs au retour du roi. Il est mort d'une hydropisie de poitrine à sa terre de la Houssaye, en Brie, le 12 juin 1816. Il avait épousé mademoiselle *de Chavannes*, qui, restée veuve sans enfants, s'est remariée au comte de Sainte-Aldegonde. (*Dict. hist. des Généraux Français*, t. I, pp. 215 à 224.)

Augereau a été parmi les généraux marquants formés dans les guerres de la révolution, l'un de ceux à qui la fortune s'est montrée le plus constamment favorable sur les champs de bataille. Ses succès ont été rarement le fruit d'une longue et froide méditation; il les a dus presque toujours, dans l'attaque, à une spontanéité qu'on pourrait comparer à la foudre; dans la défense, à un sang-froid et à une intrépidité qu'aucun péril ne pouvait ébranler. Attaché pendant 20 ans à Buonaparte par les liens de l'amitié et de la gloire, Augereau se montra toujours le plus ferme soutien de sa puissance; mais il ne sacrifia jamais à la faveur l'indépendance de ses opinions et de son caractère, et sa franchise lui attira souvent la disgrâce d'un homme qui pouvait s'étonner de rencontrer une résistance.

Augereau a su allier à des qualités généreuses, souvent manifestées avec énergie, une ambition des richesses que ses contemporains lui ont reprochée, et que l'histoire fidèle regrettera un jour de ne pouvoir effacer du tableau d'une vie d'ailleurs si laborieusement et si glorieusement remplie.

Le maréchal Augereau a laissé un frère, nommé :

Jean-Pierre, *baron Augereau*, lieutenant-général des armées du roi. Il entra au service le 6 septembre 1792, et fut pendant long-temps aide-de-camp de son frère, notamment dans les campagnes de 1795, 1796 et 1797, en Espagne, en Piémont et en Italie. Parvenu au grade d'adjudant-commandant, il devint commandant de la Légion-d'Honneur le 17 décembre 1803, fut nommé général de brigade le 8 mai 1804, et créé baron en 1806. La conduite qu'il tint à la bataille de Tudela, le 22 novembre 1808, fut citée avec distinction dans le rapport du maréchal Lannes. Le 20 février 1810, il se distingua à la bataille de Vide-la-Calabra, où il prit le commandement de la division du général Fouleau, lorsque celui-ci fut mis hors de combat. Le baron Augereau déploya en cette circonstance autant de bravoure et de sang-froid que de talents militaires. Il se signala également au combat d'Hostalrich le 4 mai de la même année, et pendant la campagne de Russie en 1812. Le roi l'a créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 24 août 1814, et lieutenant-général de ses armées le 27 janvier 1815. Le baron Augereau n'a pas hérité de la pairie du duc de Castiglione, son frère, laquelle s'est éteinte en la personne de ce maréchal.

ARMES : *D'azur, au lion léopardé d'or, couronné d'une couronne fermée du même; au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

Le baron Augereau porte seulement : *D'azur, au lion d'or.*

D'AUMONT, (Louis-Alexandre-Céleste, *duc*), dit le *duc* DE VILLEQUIER, né le 14 août 1736, fils de Louis-Marie-Augustin, duc d'Aumont, pair de France, marquis de Villequier, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Picardie, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, décédé à Paris le 15 avril 1782, et de Victoire-Félicité de Durfort-Duras, et frère puîné de Louis-Gui-Marie, duc d'Aumont, pair de France, lieutenant-général des armées, mort sans enfants mâles, en 1799, fut nommé successivement colonel des troupes boulonnaises en 1754, colonel du régiment Royal-Pologne en 1760, premier gentilhomme de la chambre du roi en 1762, brigadier de cavalerie le 25 juillet de cette année, maréchal-de-camp le 3 janvier 1770, gouver- 4 juin 1814.

neur du Boulonnais en la même année, chevalier des ordres du Roi le 2 février 1777, et lieutenant-général des armées le premier mars 1784. Il fit les campagnes de la guerre dite de *sept ans*, et celle d'Espagne en 1762. Élu député de la noblesse de la sénéchaussée de Boulonnais aux états-généraux en 1789, le duc de Villequier donna sa démission en 1790. Il était auprès de la personne de Louis XVI, lors de l'insurrection populaire du 28 février 1791, et il favorisa l'évasion de ce prince par son appartement. Émigré ensuite dans les Pays-Bas autrichiens, il se rendit successivement à Munster en Westphalie et à Altona, où il résida jusqu'à l'époque de la restauration. Le roi le créa pair de France le 4 juin 1814. Il était devenu, en 1799, duc d'Aumont par la mort de son frère aîné : mais il a continué de porter le nom de duc de Villequier jusqu'à sa mort, arrivée au mois d'août de la même année 1814. Il avait épousé 1°, le 25 janvier 1759, Félicité-Louise *le Tellier de Courtenvaux*, morte le 14 juin 1768, fille de François-César le Tellier, marquis de Courtenvaux, colonel des cent-suisses de la garde du roi, et de Louise-Antonine de Gontaut; 2°, le 10 août 1771, mademoiselle *Mazade de Saint-Bresson*, décédée au mois d'octobre 1785, fille de Guillaume Mazade, seigneur de Saint-Bresson. Il a laissé :

Du premier lit :

1°. Louis-Marie-Céleste, dont l'article suit;

Du second lit :

2°. Emmanuel-Louis-Thérèse d'Aumont;
3°. Louise-Antoinette-Agnès d'Aumont;
4°. Jeanne-Louise-Constance-Henriette d'Aumont;
5°. Louise-Henriette-Victorine d'Aumont.

Louis-Marie-Céleste, *duc d'Aumont de Rochebaron*, titré *duc de Piennes* du vivant de son père, est né le 7 septembre 1762. Il entra au service comme sous-lieutenant dans le régiment du Roi en 1774, fut nommé capitaine de dragons en 1777, et fit partie, en 1778, de l'expédition préparée contre l'Angleterre. Il devint premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance le 29 décembre 1785, colonel des troupes boulonnaises, gouverneur des ville et citadelle d'Étables en 1786, et colonel en second du régiment de Durfort, dragons, en 1787. Le duc de Piennes fut du nombre des seigneurs qui, le 28 février 1791, se rallièrent auprès de Louis XVI, et il fut blessé de deux coups de baïonnette au château des Tuileries. Émigré au mois d'avril de cette année, il a

constamment combattu pour la restauration du trône, en Allemagne, où il fit la campagne des princes en 1792, et en Espagne depuis 1793 jusqu'en 1797, donnant dans toutes les occasions, et notamment dans la campagne de 1794, des preuves d'un caractère et d'un courage éprouvés. Il fut nommé colonel et chevalier de Saint-Louis en 1795, et obtint, en 1796, le commandement du régiment des volontaires d'Espagne, en garnison à Madrid. Il quitta l'Espagne sur la demande du directoire exécutif en 1797, et rejoignit Louis XVIII à Mittau. Il fut créé maréchal-de-camp en 1800, et suivit le roi en Suède et en Russie. Passé au service de la première de ces puissances, avec l'agrément de S. M. en 1805, il commanda les troupes et le quartier-général de Gustave IV dans le Mecklenbourg, fit, auprès de ce prince, la campagne de Poméranie en 1806, et forma, d'après l'ordre de S. M. Suédoise, un corps de Français, sous le nom de régiment du Roi, infanterie, portant la cocarde blanche et l'uniforme français. Le duc de Piennes le commanda en 1807, après son organisation, fit la campagne de 1808, dans l'île d'Aland, contre les Russes, et fut nommé, en 1810, chevalier de l'ordre militaire de l'Épée. Rappelé en France en 1814, par le rétablissement du trône de saint Louis, auquel depuis le voyage de ce prince à la Terre-Sainte, les sires d'Aumont n'avaient cessé de dévouer leur fortune et leur vie, le duc de Piennes rentra dans l'exercice de ses charges à la cour, et fut promu cette même année au grade de lieutenant-général des armées du roi. Il devint *duc d'Aumont*, pair de France, au mois d'août de cette année, par la mort de son père. Lors des évènements de mars 1815, il commandait la 14e division militaire. Il maintint de tous ses efforts l'autorité royale en Normandie, et ne quitta son commandement que lorsque toute espèce de défense fut devenue impossible. Le duc d'Aumont s'embarqua, et alla organiser, par ordre du roi, un corps d'officiers français dans l'île de Jersey. S. A. R. *Madame* lui donna, le 3 juillet de cette année, le drapeau qui devait guider ce faible corps dans des entreprises dont l'inébranlable dévouement de son chef a pu seul justifier la témérité et le succès. Sans attendre les renforts qui lui étaient promis et qui devaient incessamment le rejoindre, le duc d'Aumont, à la tête de 130 volontaires royaux, se jeta sur la côte de Normandie, à Aromanches, sous le feu d'une batterie de canon du calibre de 36, qu'il enleva l'épée à la main, avec 25 hommes seulement, et marcha immédiatement sur Bayeux, où il fit arborer le drapeau blanc. Menacé par des forces très-supérieures aux siennes, on n'osa cependant pas l'attaquer

dans la position militaire qu'il avait prise en la forêt de Livry. Bientôt il se trouva à la tête de 1500 hommes. Il entra à Caen, le 8 juillet, aux acclamations de toute la population de la ville et des campagnes qui entourait son corps d'armée, grossi par les volontaires royaux et les gardes nationales du Calvados. Le 17 août 1815, il reprit ses fonctions à la chambre des pairs, et il fut nommé grand-maître de l'ordre de Saint-Hubert de Lorraine et de Bar en 1817, gouverneur de la 8e division militaire, le 17 février 1819, chevalier des ordres du Roi le 30 septembre 1820 et officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. Il est président à vie de la *Société des Amis des Arts*. Il a eu plusieurs enfants du mariage qu'il a contracté, le 6 août 1781, avec Mélanie-Charlotte *de Rochechouart-Faudoas*.

Le duc d'Aumont est issu d'une ancienne maison de chevalerie connue depuis le milieu du douzième siècle, et qui paraît avoir pris son nom d'une terre située près de Senlis. Cette maison a donné un porte-oriflamme de France sous Charles VI, deux maréchaux, six lieutenants-généraux, deux maréchaux de camp et plusieurs brigadiers. L'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, en rapporte, t. IV, p. 870, la généalogie, et il en est fait mention dans plusieurs historiens flamands. L'érection en pairie du duché d'Aumont date du 2 décembre 1665. Le duché héréditaire et non pairie de Villequier fut institué par Louis XV en 1759.

La maison d'Aumont n'a formé que deux branches, dont l'aînée connue sous la dénomination de marquis d'Aumont, barons de Chappes, marquis de Clairvaux et vicomtes de la Guerche, s'est éteinte en 1661.

Armes : *D'argent, au chevron de gueules, accompagné de sept merlettes du même, 4 en chef et 3 en pointe, mal-ordonnées.*

17 août 1815. d'AUTICHAMP, (*comte* Charles), voyez de BEAUMONT.

17 août 1815. d'AVARAY, (*duc*), voyez de BESIADE d'AVARAY.

4 août 1821. d'AVIAU du BOIS de SANZAY, (Charles-François, *comte*), né au Bois de Sanzay, en Poitou, le 7 août 1736, sacré le 3 janvier 1790, archevêque de Vienne, refusa de prêter le serment civique décrété par l'assemblée nationale, et émigra. Rentré en France après le 18 brumaire (9 novembre 1799), il prit possession de l'archevêché de Bordeaux en 1802 par suite du concordat, et fut nommé officier de la Légion-d'Honneur le 15

janvier 1805. Le roi l'a créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit en 1820, et comte pair de France le 4 août 1821.

Monseigneur l'archevêque de Bordeaux appartient à une très-ancienne famille noble de la province de Touraine, dont la généalogie est rapportée dans le nobiliaire de cette province, par l'*Hermite de Souliers*, p. 390, et dans le t. XVIII, p. 119, du *Nobiliaire universel de France* imprimé en 1821.

ARMES : *De gueules, au lion d'argent, ayant la queue nouée, fourchée et passée en sautoir.* Supports et cimier : trois lions. Couronne de comte.

B.

BACHASSON, *comte* DE MONTALIVET, (Jean-Pierre), naquit le 5 juillet 1766, à Sarguemines, en Lorraine, où son père commandait pour le roi. Entré de bonne heure au service militaire que sa famille lui fit quitter en 1785, il fut pourvu cette année d'une charge de conseiller au parlement de Grenoble, qu'il conserva jusqu'en 1791. Ne trouvant plus de sûreté que dans sa première carrière, il fit comme caporal la campagne de 1794. A son retour, il fut nommé maire de la ville de Valence en Dauphiné, et réélu par le chef du gouvernement le 8 avril 1800. Appelé successivement à la préfecture du département de la Manche le 19 avril 1801, et de Seine et Oise, il fut nommé conseiller-d'état en 1805, directeur des ponts et chaussées le 3 mai 1806 (1) et ministre de l'Intérieur le premier octobre 1809, fonction qu'il a remplie jusqu'en 1814. Il avait été décoré de l'ordre de l'Éléphant de Danemark le 25 février 1811. Il fut nommé intendant-général de la couronne et pair les 21 mars et 2 juin 1815. Le roi le nomma pair de France le 5 mars 1819, et il a constitué un majorat au titre de *baron*. Il est décédé dans sa terre de la Grange, en Berry, le 22 janvier 1823. 5 mars 1819.

Le comte Simon *de Montalivet*, pair de France, lieutenant au deuxième régiment d'infanterie, n'a survécu que neuf mois à son père, et est décédé à Gironne, d'une inflammation d'entrailles, le 12 octobre 1823. Le comte Camille *de Montalivet*, son frère puîné, lui a succédé.

---

(1) Le *Moniteur* du 28 mars 1823, donne l'état sommaire des travaux immenses de cette administration, sous M. de Montalivet.

La famille Bachasson est ancienne. Jean *Bachasson* était receveur-général des finances à Limoges en 1590. Il épousa Marie *Passart*, dont il eut quatre filles :

1°. Marie Bachasson, femme de Jacques *Gobelin*, maître en la chambre des comptes. Elle vivait encore le 4 avril 1658;

2°. Catherine Bachasson, épouse de Jérôme *Bignon*, avocat-général au parlement, conseiller-d'état, et l'un des magistrats les plus célèbres de son siècle, décédé en 1656;

3°. Jeanne Bachasson, mariée avec François *du Poyrat*, gentilhomme servant de la reine ;

4°. Élisabeth Bachasson, alliée 1° avec Jérôme *Merault*, avocat-général en la cour des aides ; 2°. Avec Mathieu *Barbin*, baron de Broyes.

ARMES : *D'azur, au griffon d'or.*

17 août 1815. DES BALBES DE BERTON, *duc* DE CRILLON (François-Félix-Dorothée), était fils du duc de Crillon-Mahon, lieutenant-général des armées de France, puis d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or, grand d'Espagne de la première classe, qui fit la conquête de Minorque en 1782, et mourut à Madrid en 1796. Il naquit à Paris le 22 juillet 1748, et fut connu jusqu'à la mort de son frère aîné, arrivée en 1806, sous le nom de *comte de Crillon*. Il fut d'abord, en 1760, aide-de-camp de son père, qu'il suivit en Espagne en 1762. Il fut exempt des gardes-du-corps du roi d'Espagne, grade qui lui donnait le rang de colonel dans l'armée. Rentré en France en 1767, il passa avec le même grade de colonel dans le corps des grenadiers de France, et commanda successivement, en second, les régiments de Béarn et d'Agénais, et le régiment provincial d'artillerie de Toul. Il fut nommé mestre-de-camp commandant du régiment de Bretagne en 1778, et créé brigadier d'infanterie le 1er mars 1780. Le comte de Crillon fut employé à l'armée d'Espagne, sous les ordres de son père, et commanda la brigade, composée des régiments de Lyonnais et de Bretagne, aux siéges de Mahon et de Gibraltar en 1782. Le roi le créa maréchal de camp le 1er janvier 1784, et grand-bailli d'épée du Beauvaisis. Nommé député de la noblesse de ce bailliage aux états-généraux, en 1789, il embrassa avec modération les nouveaux principes de réforme, se montra toujours opposé aux moyens extrêmes et anarchiques, et défendit constamment les droits du pouvoir exécutif. Il fut créé lieutenant-général le 1er février 1792, et employé à l'armée du maréchal Luckner. Accusé d'avoir des intelligences avec les émigrés, il demanda et obtint un congé au mois de mai de la même année, et passa

en Espagne. Il revint en France après les troubles révolutionnaires : mais il n'accepta d'autre fonction publique que celle de membre du conseil-général du département de l'Oise. Il devint, en 1806, duc de Crillon et grand d'Espagne de la première classe, après la mort de Louis-Alexandre-Nolasque-Félix des Balbes de Berton, marquis, puis duc de Crillon, son frère aîné, chevalier de la Toison-d'Or et maréchal des camps et armées du roi. Louis XVIII le nomma pair de France le 17 août 1815, pour siéger au banc des comtes. Sa pairie fut déclarée inhérente au titre ducal qui existait dans sa famille, par lettres-patentes entérinées en la cour royale de Paris le 2 mai 1818. Le duc de Crillon est décédé le 27 janvier 1820, à l'âge de 72 ans (1).

Son fils aîné, Marie-Gérard-Louis-Félix-Rodrigue, *marquis de Crillon*, lui a succédé dans ses titres héréditaires. Né à Paris, le 15 décembre 1782, il fut nommé colonel de la légion des Basses-Alpes le 3 septembre 1814. Il devint duc de Crillon, pair de France et grand d'Espagne de la première classe le 27 janvier 1820, et fut nommé officier de la Légion-d'Honneur le 18 mai 1820. Il fit, dans le grade de maréchal-de-camp, la campagne d'Espagne en 1823, fut nommé chevalier de Saint-Louis au mois d'octobre de cette année et créé lieutenant-général des armées du roi au mois d'octobre 1824. Son frère, Louis-Marie-Félix-Prosper, *comte de Crillon*, est colonel du régiment des chasseurs de l'Oise depuis le 30 juin 1814, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

La maison des Balbes de Berton, originaire de Quiers (2), en Piémont, où il en existe encore deux branches, a tenu un rang distingué parmi la première noblesse du comté Vénaissin. Elle a contracté d'illustres alliances et a donné des chefs recommandables aux armées. Louis de Berton que Henri IV et toute la France ont surnommé *le brave Crillon*, mérita par ses exploits chevaleresques et ses vertus privées l'amitié du grand roi, qu'il seconda avec autant de zèle que de succès à reconquérir sa

---

(1) Voyez le *Moniteur* des 31 janvier et 9 février de la même année 1820, où sont rapportés une notice nécrologique, et un discours prononcé sur la tombe du duc de Crillon, par M. le marquis d'Herbouville.

(2) La maison des Balbes de Berton est, ainsi que celle de Broglie, l'une des sept nobles familles d'*Albergue*, fondatrices de la ville et république de Quiers. Ces sept familles sont nommées dans une ordonnance du grand conseil de Quiers, de l'année 1422, et dans deux ordonnances de Louis, duc de Savoie, des années 1444 et 1445.

couronne. Il mourut en 1615, à 72 ans, revêtu de la charge de colonel-général de l'infanterie française, qui avait été créée pour lui, et qui s'éteignit en sa personne. Il fut aussi conseiller-d'état et chevalier des ordres du Roi, colonel du régiment des Gardes et gouverneur de Boulogne, de Toulon et de Tours. Huit généraux sont sortis de cette maison. Leurs services sont rapportés dans le tome Ier, pp. 282 à 297, *du Dictionnaire Historique des Généraux Français.*

ARMES : *D'or, à cinq cotices d'azur.* Couronne ducale. Tenants : deux anges. Cimier : un homme nu tenant une épée. Devise : FAIS TON DEVOIR.

5 mars 1819. DE BANCALIS DE MAUREL, *marquis* D'ARAGON, (Jean-Louis-Henri), né à Salières, près de Privas, le 6 août 1763, ancien officier au régiment du Roi, a émigré en 1791, et fait les campagnes à l'armée des princes et au corps de Condé. Le roi l'a nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 5 novembre 1814, président du collège électoral du département du Tarn le 5 septembre 1816, chef de bataillon en retraite en 1817, et pair de France le 5 mars 1819.

La famille de Bancalis est connue depuis 200 ans en Rouergue, où elle possédait la terre de Pruines. Celle d'Aragon, qu'elle a eue par alliance avec la famille de Maurel, qui la possédait sous le titre de vicomté, est située sur un ruisseau, à deux lieues N.-O. de Carcassonne.

Pierre de Maurel, vicomte d'Aragon, neveu de M. d'Alzeau, fut reçu page du roi au mois de janvier 1672. En sortant des pages, il entra au service et fut aide-de-camp de M. de Schomberg.

Charles de Bancalis de Pruines, fils de Henri de Bancalis, seigneur de Pruines, près Rodez, exempt des gardes-du-corps du roi, fut également reçu page du roi au mois de janvier 1672, et devint aussi exempt des gardes-du-corps du roi. Il avait un frère, M. de Bancalis de Pruines, lequel était, en 1722, prieur du prieuré conventuel de Saint-Maurice de Senlis, et doyen, chanoine, grand-vicaire et official de Senlis.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à l'aigle d'or*, qui est DE BANCALIS, *aux 2 et 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent*, qui est DE MAUREL. Couronne de marquis. Supports : deux griffons.

5 mars 1819. DE BARANTE, (*baron*), voyez BRUGIÈRE.

4 juin 1814. BARBÉ, *comte*, puis *marquis* DE MARBOIS (François), né à Metz, le 31 janvier 1745, et fils du directeur de la monnaie de cette ville, fut choisi par M. de Castries, ministre de la marine, pour faire part à ses enfants de l'instruction solide et variée qu'il avait reçue. Appelé

bientôt après aux fonctions publiques, il devint successivement consul aux États-Unis d'Amérique et intendant à Saint-Domingue en 1789. A son retour, en 1790, il fut élu maire de la ville de Metz. Le roi l'envoya à la diète de Ratisbonne, en décembre 1791, et, l'année suivante, il se rendit à Vienne comme adjoint de M. de Noailles, ambassadeur. En 1795, M. Barbé de Marbois fut nommé député du département de la Moselle au conseil des anciens. Déporté à Sinnamary, dans la Guyane, par décret du 4 septembre 1797, il ne fut rappelé en France qu'après le 18 brumaire (9 novembre 1799). On le nomma conseiller-d'état au département de la marine, le 6 juillet 1800, puis en 1801, directeur du trésor public, place qui fut érigée en ministère au mois de septembre suivant. M. Barbé de Marbois présida le collège électoral du département de l'Eure en 1804, et fut élu candidat au sénat conservateur. Le 2 février 1805, il fut nommé grand'croix de la Légion-d'Honneur, et peu de temps après décoré du titre de *comte* et de la croix de Saint-Hubert de Bavière. M. Mollien lui succéda, en 1806, dans le ministère des finances. M. de Marbois fut nommé premier président de la cour des comptes le 28 septembre 1807, et sénateur le 5 avril 1813. S. M. Louis XVIII le créa pair de France le 4 juin 1814, et le confirma, le 27 février 1815, dans la dignité de premier président de la cour des comptes. Au second retour du roi, en juillet de la même année, il fut nommé président du collége électoral du Bas-Rhin, puis successivement membre du conseil privé, et ministre de la justice et garde des sceaux le 26 septembre 1815. Il remit ces deux charges à S. M. le 10 mai 1816, devint ministre d'état, et fut reçu membre de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 2 août suivant. Le titre de *marquis* a été attaché héréditairement à sa pairie par ordonnance du roi, du 31 août 1817.

ARMES : *De gueules, au cheval barbé d'or, cabré et contourné; à la fasce d'argent, chargée de trois étoiles de gueules, brochante sur le tout; en chef, à dextre, un franc canton d'azur, à trois bandes d'argent.* Supports : deux hiboux.

DE BARRAL, (Louis-Mathias, *comte*), archevêque de Tours, naquit à Grenoble le 20 avril 1746. Vicaire-général de Joseph-Claude-Mathias de Barral, évêque de Troyes, son oncle, décédé en 1791, il lui succéda en cette même année, et fut presque aussitôt exclu de son siége, pour n'avoir pas voulu prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé. Il passa en Suisse, en 1792, puis en Angleterre, d'où il revint en France en 1801. Il fut nommé à l'évêché de Meaux l'année suivante, 4 juin 1814.

et transféré à l'archevêché de Tours en 1805. Il devint premier aumônier de l'impératrice Joséphine, après avoir été aumônier de la princesse Murat, fut appelé au sénat le 19 mai 1806, nommé grand'croix de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813, et pair de France par S. M. Louis XVIII, le 4 juin 1814. Il a siégé à la chambre des pairs jusqu'au mois de juillet 1815. Il se démit alors de son archevêché, et mourut subitement à Paris d'une attaque d'apoplexie, le 7 juin 1816.

M. le comte de Barral était issu d'une ancienne famille noble du Dauphiné, dont la généalogie est rapportée au second tome de cet ouvrage. Cette maison subsiste en plusieurs branches, sous les titres de marquis, comtes, vicomtes et barons de Barral.

Armes : *De gueules, à trois bandes d'argent.* Couronne de marquis. Supports : deux licornes.

4 juin 1814. BARTHÉLEMY, (François, *comte*, puis *marquis*), vice-président honoraire de la chambre des pairs, neveu du célèbre abbé Barthélemy auteur du *Voyage d'Anacharsis*, et l'un des quarante de l'Académie française, naquit à Aubagne en Provence, vers 1750. Élevé par les soins de son oncle, il fut placé, jeune encore, dans les bureaux de M. de Choiseul, premier ministre de Louis XV. Il suivit le baron de Breteuil en Suisse, puis à Stockholm en 1768, et fut ensuite attaché au comte d'Adhémar en qualité de secrétaire d'ambassade. Il avait encore ce caractère à Londres, lorsqu'il notifia au cabinet de Saint-James, le 26 septembre 1791, l'acceptation pure et simple faite par Louis XVI de la constitution décrétée par l'assemblée nationale. Au mois de novembre de la même année, il fut nommé ambassadeur en Suisse, et chargé de renouveler les capitulations des cantons helvétiques avec la France. Il négocia et signa, au mois d'avril 1795, la paix avec la Prusse. Il ouvrit dans le même but, mais sans résultat, des relations avec M. Wickam, ministre de S. M. B. à Bâle. Il signa les traités conclus avec l'Espagne et la Hesse. Élu l'un des cinq membres du directoire en 1797, il reçut, de la part des Suisses, d'honorables témoignages de regrets lors de son départ (1). Les autorités civiles et militaires de Bâle, ainsi que les habitants de cette ville, l'accompagnèrent à quelque distance,

(1) La noble conduite que tint M. Barthélemy envers les officiers de l'armée de Condé, pendant sa mission à Bâle, dans un temps où des égards et des marques d'estime pour des émigrés pouvaient compromettre sa fortune et peut-être sa vie, est rappelée avec éloge dans les *Campagnes du corps de Condé*, par M. d'Ecquevilly, t. I, p. 358.

et payèrent ce tribut d'honneurs et de reconnaissance, moins au caractère dont il était revêtu qu'à ses qualités personnelles. Enveloppé dans la proscription du parti clichien, il fut enlevé dans la nuit du 5 septembre 1797, transporté au Temple, et ensuite déporté à Caïenne. Après six mois d'exil, il parvint à s'échapper. Il passa en Angleterre et de là sur le continent, et rentra en France après la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799). Élu membre du sénat-conservateur le 13 février 1800, il fut l'un des vice-présidents de cette assemblée, et devint membre de l'Institut, comte, et commandant de la Légion-d'Honneur. Les 1er et 2 avril 1814, M. Barthélemy présida l'assemblée qui prononça la déchéance de Buonaparte, et fit partie, le 21 mai, de la commission du sénat chargée de l'examen de la nouvelle constitution. Le roi le nomma pair de France le 4 juin de la même année, grand'croix de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 6 janvier 1815, et membre du conseil-privé le 19 septembre de la même année. Le titre de *marquis* a été attaché héréditairement à sa pairie par l'ordonnance royale du 31 août 1817.

Joseph-Anicet *Barthélemy*, frère du marquis Barthélemy, pair de France, banquier à Paris, et membre du conseil-général du département de la Seine, signa, le 1er avril 1814, la courageuse adresse de ce département rédigée par M. Bellart. Le roi lui accorda des lettres de noblesse, et le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur au mois d'août de la même année. Il obtint, pour les nouveaux services qu'il rendit lors du retour de S. M. Louis XVIII, en 1815, la concession d'*une fleur de lys d'or* dans ses armoiries, fut nommé, le 5 septembre 1816, président du collége électoral du département des Bouches-du-Rhône, et fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Michel le 31 décembre suivant. Il devint aussi président de la chambre et membre de la commission de surveillance près la caisse d'amortissement, et mourut le 13 mars 1819 (1).

Armes : *D'azur, au rocher d'argent, surmonté d'un soleil d'or.*

de BASCHI, *comte* du CAYLA, (Hercule-Philippe-Étienne), était colonel en second du régiment de Condé-Dragons, lorsqu'il fut créé brigadier dans cette arme le 1er janvier 1784. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Émigré en 1791, il leva et équipa à ses frais un régiment de hussards de son nom (Baschy), qu'il commanda à l'armée des princes, en 1792, puis au corps de Condé, où il 17 août 1815.

(1) M. Bellart a prononcé sur sa tombe un discours imprimé dans *le Moniteur* du 17 mars 1819.

fit toutes les campagnes jusqu'au licenciement définitif. Il devint premier aide-de-camp et premier gentilhomme de la chambre de feu prince de Condé; fut nommé pair de France le 17 août 1815, lieutenant-général des armées le 23 du même mois, et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 3 mai 1816. Il prêta serment au roi comme gentilhomme de la chambre de S. M. le 30 décembre 1820.

« Tous les auteurs italiens et français, et même les plus critiques, » qui ont parlé de cette maison, conviennent unanimement de son origi- » ne italienne et commune avec la maison de *Baschi* de Florence, alliée » aux maisons de *Médicis*, de *Borromée*, et de *Picolomini*, et qui possède » le comté de Baschi et la seigneurie de Vittozzo, en Toscane. Quoiqu'on » trouve un Alexandre de Baschi, servant en France en qualité d'écuyer » dans la compagnie d'ordonnance commandée par le maréchal Jean » de Clermont, suivant la revue faite à Bourges le 1er juin 1356, le pre- » mier qui s'établit en France et y laissa postérité, fut Guichard de » Baschi, seigneur en partie de Vittozzo, de Morano et de Latera, qui » suivit en Provence Louis II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile dont » il était le premier écuyer, et fit son testament le 7 septembre 1425, » dans lequel il est qualifié *noble* et *puissant homme*, et veuf de Jac- » quette Farnèse, sœur de Rainuce Farnèse, aïeul du pape Paul III. » (*Mémoire dressé par M. Clairambault*, généalogiste du cabinet des ordres du roi *.)

Il résulte de ce témoignage que la maison de Baschi était par ses alliances et ses possessions une des plus distinguées de la Toscane au 14me siècle. A l'égard de son ancienneté, antérieure à l'époque de son établissement en France, Moreri, t. I, p. 471 de son Grand Dictionnaire historique, la fait connaître depuis Volino, seigneur de Baschi en Ombrie, de Vittozzo dans le diocèse de Soana et de Montemarano, vivant en 1080.

La branche aînée, *dite* des comtes de Baschi, existait encore en Ombrie, en 1719.

Celle que Guichard de Baschi fonda en France, s'est subdivisée en trois rameaux au 17me siècle : 1° les *marquis d'Aubais* et *barons du Cayla*, éteints le 16 février 1749; 2° les *marquis de Pignan* et *du Cayla*, éteints; 3° les *seigneurs de Saint-Estève, comtes du Cayla*, seule branche française existante de la maison de Baschi. Louis de Baschi, baron d'Aubais, créé maréchal-de-camp le 31 décembre 1643, et François

* *Registres du cabinet secret du Roi*, t. II, p. 72, aux archives de M. de Courcelles.

de Baschi de Saussan, marquis du Cayla, créé lieutenant-général le 1er mars 1738, et cité comme l'un des meilleurs officiers de cavalerie que Louis XV ait eus à son service, étaient issus de la première et de la seconde branche de cette maison (1).

ARMES : *Ecartelé, au 1 d'or, à 6 fleurs de lys d'azur*, qui est DE FARNÈSE; *au 2 d'or, à l'ours en pied de sable*, qui est DE BERMOND D'ANDUSE; *au 3 parti*, à dextre *d'argent, au chef de sable, à la bordure de gueules*, qui est de PELET, et à senestre *fascé d'or et de gueules*, qui est DE LANGUSSEL; *au 4 d'azur, à la jumelle d'or, accompagnée de 6 besants d'argent, 3 rangés en chef, et trois en pointe, 2 et 1*, qui est DU FAUR; *sur le tout d'argent, à la fasce de sable*, qui est DE BASCHI. Couronne de marquis, posée sur l'écu. Tenants : deux bacchantes. Cimier : une aigle issante, couronnée d'une couronne fermée et croisetée. Légende : POTIUS MORI QUAM FŒDARI.

La branche de Pignan avait adopté quelques autres écartelures.

5 mars 1819.

DE BASTARD D'ESTANG, (Dominique-François-Marie, *baron*, puis *comte*), né à Nogaro en 1783, fut d'abord juge auditeur en la cour royale de Paris en 1808, puis maître des requêtes. Le 9 décembre 1810, il fut nommé conseiller à la cour d'appel de Paris, et successivement président du collége électoral de l'arrondissement de Lectoure, le 26 juillet 1815, président de la cour royale de Paris le 18 septembre et premier président de la cour royale de Lyon le 25 octobre de la même année, président du collége électoral de la Haute-Garonne le 5 septembre 1818, pair de France au titre de *comte* le 5 mars 1819, et officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 30 avril 1821.

M. Armand *de Bastard d'Estang*, son frère puîné, ancien auditeur au conseil-d'état, fut nommé, le 5 juillet 1814, maître des requêtes surnuméraire, puis, le 24 août suivant, et le 1er janvier 1816, maître des requêtes en service extraordinaire, et créé *baron* au mois de mai de cette dernière année, en récompense de la conduite qu'il avait tenue, lors des événements de Grenoble, dans les fonctions de commissaire-général de police, dont il avait été revêtu, et qu'il remplit jusqu'à sa nomination à la préfecture du département de la Haute-Loire, le 2 juillet 1817.

François-Auguste, *chevalier de Bastard d'Estang*, frère des précédents, né à Nogaro en 1794, chevalier de Malte, fut nommé, en 1813, sous-lieutenant au second régiment de cuirassiers. Il fut blessé aux batailles de Dresde et de Leipsick, et fut fait prisonnier de guerre dans

(1) Le détail de leurs campagnes et grades militaires, se trouve t. I, pp. 359-361, du *Dict. historique des Généraux Français*.

cette dernière action, où il avait fait des prodiges de valeur (1). A l'âge de 20 ans, il a obtenu la croix de Saint-Louis et celle de la Légion-d'Honneur au retour du roi, en 1814; a été nommé capitaine de cavalerie et brigadier dans les mousquetaires gris, puis a été attaché, en 1816, comme capitaine à l'état-major-général de la garde-royale.

Henri-Bruno *de Bastard d'Estang*, frère des précédents, est né à Paris en 1798. Il a dirigé ses études vers le barreau et occupe actuellement les fonctions de procureur du roi près le tribunal de première instance d'Alençon, département de l'Orne.

Victor, *chevalier de Bastard d'Estang*, frère puîné des précédents, est entré au service en 1807, comme simple vélite dans la garde à pied, et a fait avec distinction les campagnes de Pologne, de Prusse, d'Espagne et de Russie. Il a quitté le service en 1819, étant chef de bataillon au 1er régiment de la garde-royale, et a été nommé chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

La famille de Bastard est originaire de Guienne. Jean de Bastard, capitaine, et autre Jean de Bastard, son neveu, procureur du roi au comté de Gaure, tous deux domiciliés à Fleurance, en Lomagne, furent maintenus dans leur noblesse, par arrêt qui a annulé un jugement de M. Pellot, du 31 août 1669, et qui a été rendu au conseil-d'état, le 25 novembre 1671, sur la production de leurs titres prouvant leur filiation, avec qualifications nobles, depuis Pierre Bastard, leur bisaïeul et trisaïeul, lequel vivait en 1505. Jean de Bastard, conseiller en la cour des aides et finances de Montauban (2), demanda, au mois de juillet 1780, que cet arrêt de 1671, fût visé dans un nouvel arrêt du conseil. (*Régistres manuscrits du cabinet secret du Roi*, t. IV, p. 382, aux archives de M. de Courcelles).

Armes : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à 2 outardes affrontées d'or, becquetant dans un tonneau de sable, et accompagnées en pointe d'un croissant d'argent; au 2 tiercé en bande, d'argent, à 3 étoiles de sable, de gueules plein, et d'azur, à 3 hures de sanglier d'or; au 3 tiercé en fasce d'argent, à 3 tourteaux de sable, de gueules plein et d'azur, à 3 aiglettes d'or, la première et la dernière essorantes et affrontées.* Supports : deux aigles. Couronne de marquis. Cimier : un lion issant d'un bourrelet de

(1) Il s'empara d'une batterie ennemie, étant suivi seulement de trois autres cuirassiers, et, dans la même journée, sauva la vie au général Bessières. Il avait eu trois chevaux tués sous lui.

(2) Depuis chevalier d'honneur en la même cour, vivant encore aujourd'hui sous le nom de *comte de Bastard.*

gueules, d'or, d'azur, d'argent et de sable, et tenant de sa pate dextre un poignard d'argent.

DE BAUFFREMONT, (Alexandre-Emmanuel-Louis, *duc*), prince du S. Empire, titré héréditairement *cousin* du roi, né en 1770, est fils de Joseph de Bauffremont, prince de Listenais et du S. Empire, vice-amiral de France. Émigré en 1791, il fit la campagne des princes en 1792, et passa ensuite en Espagne où il prit du service. Il y fit les campagnes de 1793 et 1794. Rentré en France en 1795, il vécut dans la retraite jusqu'à l'époque où il fut nommé, en 1812, président du collége électoral de la Haute-Saône. Il fut créé officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 29 octobre 1814, pair de France le 17 août 1815, et *duc* le 31 août 1817 (1). Il a épousé à Paris, le 13 mai 1787, Marie-Antoinette-Rosalie-Pauline *de Quélen de la Vauguyon*, fille de Paul-François de Quélen, duc de la Vauguyon, pair de France, prince de Carency, chevalier des ordres du Roi et de l'ordre de la Toison-d'Or. De ce mariage sont issus deux fils : 17 août 1815.

1° Alphonse-Charles-Jean, *prince de Bauffremont*, né à Madrid le 10 février 1792. Aide-de-camp de Joachim, roi de Naples, il fit avec lui la campagne de Russie en 1812, et se distingua à la bataille de la Moskwa, puis à celle de Dresde en 1813. Le roi l'a nommé chevalier de Saint-Louis le 19 juillet 1814; 2° Théodore-Paul-Alexandre-Démétrius, *prince de Bauffremont*, né à Madrid le 23 décembre 1793, chef d'escadron, nommé chevalier de Saint-Louis le 27 juin 1814, et chevalier de la Légion-d'Honneur, aide-de-camp du duc de Berry, en 1816, puis de son S. A. R. le duc de Bordeaux, et lieutenant-colonel de cavalerie en 1824.

La généalogie de la maison de Bauffremont, l'une des plus anciennes et des plus illustres du Barrois et de la Bourgogne, est en tête du 6e volume de l'Histoire Généalogique.

ARMES : *Vairé d'or et de gueules*. Tenants : deux anges. Couronne de prince, fermée et croisée. Légende : DIEU AYDE AU PREMIER CHRESTIEN. Devise : PLUS DE DEUIL QUE DE JOYE, tracée en lettres d'argent, sur un ruban noir.

DE BAUSSET, (Louis-François, *cardinal duc*), naquit à Pondichéry (2) 17 août 1815.

(1) Les lettres patentes d'institution de ce titre ont été entérinées en la cour royale de Paris, le 2 mai 1818.

(2) Son père était aide-major de la garnison du Fort-Louis, et Joseph-Bruno, frère de celui-ci, mourut évêque de Béziers en 1771.

le 14 décembre 1748. Il fut vicaire-général du diocèse d'Aix, et député de cette province à l'assemblée-générale du clergé de l'année 1770. Sacré évêque d'Alais le 18 juillet 1784, et député des états du Languedoc, en 1786, il adressa à *madame Élisabeth* une célèbre harangue qui a été imprimée dans le *Conservateur* de 1787 (t. II, p. 273) et qui a révélé le talent et l'élévation d'ame de ce prélat. Il fut enfermé dans les prisons de Paris, lors des troubles révolutionnaires, et échappa aux proscriptions, quoiqu'il eût courageusement protesté contre la constitution civile du clergé, décrétée par l'assemblée nationale. Nommé chanoine de S. Denis le 13 avril 1806, M. de Bausset vécut presque toujours à la campagne, où il rédigea son *Histoire de Fénélon*. Il devint vice-recteur de la faculté des lettres le 1er juillet 1809; mais l'état de sa santé ne lui permettait plus, depuis plusieurs années, d'exercer des fonctions publiques. Il fut nommé président du conseil royal d'instruction publique le 17 février 1815; le 30 mars suivant, Buonaparte, ayant supprimé ce conseil et rétabli la grande maîtrise de l'université, nomma M. de Bausset conseiller titulaire; mais ce prélat envoya sa démission. Au retour du roi, il reprit la présidence du conseil-royal de l'instruction publique; fut nommé pair de France le 17 août de la même année, et successivement membre de l'Académie française, le 21 mars 1816, chanoine de première classe du chapitre royal de S. Denis le 28 décembre de la même année, cardinal au mois de juillet 1817, *duc* le 31 août suivant, commandeur du St.-Esprit le 1er octobre 1820, et ministre d'état, membre du conseil privé, le 5 novembre 1821. M. le cardinal duc de Bausset est décédé le 21 juin 1824 (1).

La famille de Bausset, originaire d'Aubagne, en Provence, est connue par titres authentiques depuis Bertrand de Baucet ou de Bausset, dont le fils, nommé Geoffroi de Bausset, qualifié *miles*, (chevalier), épousa, suivant acte original du 2 mai 1310, Adalasie *Étienne*, fille de Raimond Étienne, chevalier, de la même ville d'Aubagne. Leur postérité s'est divisée en trois branches, celle des *seigneurs de Roquefort* en Provence, des *seigneurs comtes de Sauvian* en Languedoc, dont est issu le cardinal de Bausset, et celle des *marquis de Bausset* à Marseille, à laquelle appartient M. le marquis de Bausset, ancien officier au régiment du Roi, infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis,

(1) Voyez le discours prononcé sur sa tombe par Mgr. l'archevêque de Paris, dans le *Moniteur* du 6 août 1824, colonne 1097.

fils de Mathieu-Nicolas, marquis de Bausset, ministre plénipotentiaire de Louis XV en Russie, mort à Pétersbourg en 1768, et d'Adélaïde-Constance de Selle. M. le marquis de Bausset a été élu, en août 1815, membre de la chambre des députés par le département des Bouches-du-Rhône, et président du collége électoral du 2me arrondissement de ce département en 1820. Il est commandeur de l'ordre de Saint-Joseph de Toscane, et grand-croix de l'ordre du Mérite civil de Wurtemberg, et a été créé officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821 (1).

Pierre-François-Gabriel-Raimond-Ignace-Ferdinand *de Bausset-Roquefort*, né à Béziers le 31 décembre 1757, neveu à la mode de Bretagne de M. le cardinal duc de Bausset, et neveu propre d'Emmanuel-François de Bausset, nommé évêque de Fréjus en 1766, fut d'abord chanoine du noble et insigne chapitre de St. Pierre de Vienne, devint vicaire-général du diocèse d'Aix en 1784, fut nommé évêque de Vannes le 20 août 1806, et sacré le 29 mai 1808, puis archevêque d'Aix, Arles et Embrun en 1819. Il est chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

François, *baron de Bausset*, fils de Jacques de Bausset, (frère du cardinal) et de Mlle *de Jarente de Sénas*, fut chambellan impérial, nommé préfet du Palais en 1806, et président du collége électoral du département de l'Hérault le 13 novembre 1809. Il accompagna l'archiduchesse Marie-Louise à Vienne au mois d'avril 1814, et rentra en France en mai 1815, par suite du rescrit de l'empereur d'Autriche relatif aux Français qui étaient attachés au service de cette princesse; mais il retourna auprès de Marie-Louise, lorsqu'elle prit possession du duché de Parme, et il faisait partie de sa suite en 1816. Il est marié avec mademoiselle *Lawless*, riche héritière d'Irlande.

ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un rocher de six coupeaux du même, mouvant du bas de l'écu*. Couronne de marquis. Tenants : deux génies. Cimier : une aigle issante. Devise : SOLA SALUS SERVIRE DEO (2). Le cardinal de Bausset portait la couronne ducale, le manteau de pair, et les insignes de sa dignité ecclésiastique.

DE BAYANE, (*cardinal duc*), voyez DE LATIER. 1 juin 1814.

DE BEAUHARNAIS, (Claude, *comte*), né le 26 septembre 1756, fils 4 juin 1814.

(1) A la branche de Marseille appartient encore Jean-Baptiste-Oblat *de Bausset*, né à la Cadière, le 4 juin 1773, chevalier de Saint-Louis, retraité chef de bataillon.

(2) Cette devise doit être en lettres d'or sur un ruban d'azur liséré d'or.

de Claude de Beauharnais, chevalier, chef d'escadre, créé *comte des Roches-Baritaud* en 1759, et de Marie-Anne-Françoise Mouchard de la Garde (1), était capitaine au régiment des Gardes-Françaises à l'époque de la révolution. Il fut nommé président du collége électoral du département de la Vendée le 26 janvier 1804, et membre du sénat conservateur le 21 avril suivant. Il fut pourvu, le 16 mars 1806, de la sénatorerie d'Amiens, vacante par la mort de Tronchet, et créé comte de l'empire. Il devint membre du grand conseil d'administration du sénat en 1810, grand-croix de l'ordre de la Fidélité de Bade, chevalier d'honneur de l'impératrice le 24 février de la même année, et grand officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811. Le roi le créa pair de France le 4 juin 1814, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Le comte de Beauharnais est décédé le 10 janvier 1819, à l'âge de 63 ans. Il avait épousé 1° Claude-Françoise-Gabrielle Adrienne *de Lezay-Marnezia*, fille du marquis de Marnezia, député aux états-généraux; 2° mademoiselle *Fortin*, fille d'un riche propriétaire de Saint-Domingue, chevalier de Saint-Louis, et qui avait servi dans les mousquetaires. Il a laissé deux filles, issues des deux lits. L'aînée, Stéphanie-Louise-Adrienne de Beauharnais, née le 28 août 1789, a épousé, le 7 avril 1806, Charles-Louis-Frédéric, grand duc de Bade.

Le comte de Beauharnais était l'unique rejeton mâle de la seconde branche de sa famille. Ses cousins germains, François, *marquis de Beauharnais*, né à la Rochelle le 12 août 1756, et Alexandre, *vicomte de Beauharnais*, né à la Martinique le 28 mai 1760, représentaient la branche aînée. Ils étaient fils de François de Beauharnais, chevalier, créé *marquis de la Ferté-Beauharnais* en 1764, chef d'escadre des armées navales, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-général pour le roi à la Martinique, la Guadeloupe, la Désirade, Marie-Galande, la Dominique, Sainte-Lucie, la Grenade, Tabago, etc. etc., et de Marie-Anne-Henriette Pyvart de Chastullé.

Le marquis de Beauharnais, nommé, en 1789, par la noblesse du bailliage de Paris, député aux états-généraux, y tint une conduite si noble et si courageuse qu'il fut surnommé le *féal Beauharnais*. Il signa

---

(1) Connue dans le monde sous le nom de *comtesse Fanny de Beauharnais*, auteur d'un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, qui se distinguent par le naturel et la grâce, et qui l'ont mise en relation avec les littérateurs les plus distingués du dernier siècle. Elle est morte à Paris, en 1813, à l'âge de 75 ans.

toutes les protestations faites contre une majorité factieuse, et fut choisi, en 1792, pour diriger le second projet d'évasion du roi, de concert avec le baron de Vioménil, le marquis de Briges et le comte d'Hervilly. Ce plan ayant échoué, le marquis de Beauharnais rejoignit les princes français, et fit les campagnes de l'armée de Condé en qualité de major-général. On sait qu'en 1795, il sollicita du prince de Cobourg l'honneur de monter le premier à l'assaut de Valenciennes, pour planter sur les murs de cette place, l'étendard des lys; et les journaux du temps ont publié la lettre courageuse qu'il écrivit à la convention, lorsqu'il apprit que cette assemblée s'attribuait le droit de juger Louis XVI. Son dévouement généreux à la cause du malheur et de la légitimité ne connut point de bornes, et il employa jusqu'au crédit de sa belle-sœur, Joséphine, alors remariée au premier consul Buonaparte, pour engager, mais sans succès, ce général à remettre le sceptre à la maison de Bourbon. Cette démarche qu'il fit en 1799, fut cause qu'il ne put rentrer en France qu'en 1804. Rappelé alors par sa belle-sœur, devenue impératrice, il fut nommé, le 19 février 1805, ministre plénipotentiaire près le roi d'Étrurie, puis ambassadeur à Madrid le 10 avril 1806. Ayant embrassé les intérêts du prince des Asturies, (aujourd'hui Ferdinand VII), contre la tyrannie et les persécutions du prince de la Paix, le marquis de Beauharnais fut rappelé par Buonaparte et exilé en Pologne. Sa conduite en cette circonstance lui a mérité les suffrages les plus flatteurs de la part de Ferdinand VII et de *Monsieur*, aujourd'hui Charles X. Le marquis de Beauharnais est grand-croix de l'ordre impérial de la Couronne de Fer, et grand-croix de l'ordre de Charles III. Émilie-Louise de Beauharnais sa fille, a épousé, en 1802, Marie *Chamans*, comte *de la Valette*, alors aide-de-camp du premier consul, et ensuite directeur-général des postes et conseiller d'état, condamné à mort le 21 novembre 1815, et sauvé par le courage et la présence d'esprit de son épouse. Le roi lui a accordé des lettres de grâce en 1819.

Alexandre, *vicomte de Beauharnais*, frère puîné du marquis de Beauharnais, naquit à la Martinique le 28 mai 1760, et entra au service à l'âge de 14 ans, dans la première compagnie des mousquetaires. Il était major en second du régiment de Hainaut, lorsque la noblesse de Blois l'élut député aux états généraux du royaume, en 1789. Il embrassa avec modération la cause des opinions nouvelles, se fit remarquer par son talent oratoire et prit une part active à la plupart des délibérations de l'assemblée nationale, qui l'élut plusieurs fois à la présidence. Nommé

général en chef de l'armée du Rhin, le 30 mai 1793, et ministre de la guerre le 13 juin suivant, il écrivit, le 16, pour annoncer son refus de remplir ce dernier poste, et se démit du commandement de l'armée au mois d'août suivant, après y avoir introduit la discipline et avoir obtenu quelques avantages sur les Prussiens. Sa démission volontaire, dans le temps où l'on persécutait les nobles qui étaient au service, lui attira la haine des conventionnels qui fixèrent son exil à 20 lieues au-delà des frontières. Arrêté peu de mois après comme suspect, à défaut de torts réels, on lui créa des crimes imaginaires; et il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 23 juillet 1794, à l'âge de 34 ans. Il avait épousé Marie-Françoise-Joséphine *Tascher de la Pagerie*, née le 24 juin 1761, remariée, le 8 mars 1796, avec Napoléon Buonaparte, devenue impératrice en 1804; séparée en 1810, et décédée à Malmaison au printemps de 1814. Elle a eu du vicomte de Beauharnais, son premier mari, le prince Eugène de Beauharnais, et Hortense-Eugénie de Beauharnais, née le 10 avril 1783, mariée, le 3 janvier 1802, avec Louis Buonaparte, devenu roi de Hollande en 1806. Elle est connue sous le titre de duchesse de Saint-Leu, et a eu deux fils.

Eugène *de Beauharnais*, né le 3 septembre 1780, a fourni une carrière brillante et active, et a été moissonné à la fleur de l'âge. La postérité, qui commence pour lui, le citera comme un des généraux de Buonaparte les plus distingués par la valeur, l'affabilité du caractère et la générosité toute chevaleresque des sentiments. Ce témoignage d'estime lui a été rendu par toutes les opinions contemporaines. Nommé vice-roi d'Italie en 1805, il gouverna cet état jusqu'à la chute de Buonaparte. L'acte du 11 avril 1814 lui promit un établissement territorial: mais cet arrangement fut changé au congrès de Vienne. Dans la suite, le roi de Bavière lui conféra, à titre d'apanage, le landgraviat de Leuchtenberg, et la principauté d'Eichstædt, et depuis il a porté le titre de duc de Leuchtenberg. Il est décédé à Munich, le 21 février 1824 (1), laissant du mariage qu'il avait contracté, le 13 janvier 1806, avec la princesse Augusta de Bavière, fille du roi Maximilien-Joseph, deux fils et quatre filles :

1°. Auguste, duc de Leuchtenberg et prince d'Eichstædt, né le 8 décembre 1810 :
2°. Maximilien-Joseph, né le 2 août 1817;

(1) Les services et campagnes du prince Eugène, et ceux du vicomte de Beauharnais, son père, sont rapportés t. I, pp. 462 à 483 du *Dict. hist. des Généraux Français*, auquel on renvoie le lecteur, pour ne pas se répéter ici.

3°. Joséphine-Maximilienne-Eugénie, née le 14 mars 1807, mariée, le 22 mai 1823, avec Joseph-François-Oscar, prince-royal *de Suède*;
4°. Hortense, née le 23 décembre 1808;
5°. Augusta, née le 31 juillet 1812;
6°. Louise, née le 13 avril 1814.

La maison de Beauharnais est originaire de l'Orléanais. L'*Armorial général de France*, imprimé en 1764, en donne la généalogie (registre V, première partie), depuis Guillaume *Beauharnais*, seigneur de Miramion et de la Chaussée, marié, par contrat du 20 janvier 1390, avec Marguerite *de Bourges*.

ARMES : *D'argent, à la fasce de sable, surmontée de trois merlettes du même.* Couronne de marquis. Devise : AUTRE NE SERS.

DE BEAUMONT, *comte* D'AUTICHAMP, (Charles), né le 8 août 1770, a commencé sa carrière militaire en 1782. Il était capitaine dans le régiment Royal-Dragons, lorsqu'il entra, en 1792, dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Il donna dès lors des preuves d'un dévouement que 30 années d'épreuves ont trouvé inébranlable dans toute sa famille, et fit présager, au 10 août, par son sang-froid et son audace, qu'il deviendrait un jour, dans des temps malheureux, l'un des plus fermes défenseurs du trône des Bourbons. On a fait connaître, dans le *Dictionnaire des Généraux Français*, (t. II, p. 16 à 23), les services importants rendus par ce général dans la Vendée, en 1793, 1794, 1795, 1796, 1799, et 1813, et en 1815, lors du retour de Buonaparte. Il fut nommé lieutenant-général des armées du roi et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, les 13 août et 24 septembre 1814, commandant la 14e division militaire, puis les départements de Maine-et-Loire et de la Mayenne, formant la 2e subdivision de la 22e division militaire. Au retour du roi, le comte d'Autichamp fut créé pair de France, le 17 août 1815, et passa successivement au commandement des 22e, 4e et 11e divisions militaires. Il fut nommé grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 17 août 1822; fit la campagne d'Espagne en 1823, et reçut la grand'croix de l'ordre de St.-Ferdinand au mois d'octobre de cette année. 17 août 1815.

Le *vicomte d'Autichamp* (Marie-Jean-Joseph-Jacques de Beaumont), frère aîné du comte Charles, est né en 1768. Il a émigré, et a joint à Turin S. A. R. le comte d'Artois, qu'il a suivi à Coblentz. Il fit la campagne des princes, en 1792, et celle de Maestricht, et passa successivement en Angleterre, à Jersey, en Portugal, puis dans la Vendée en 1798, près du comte Charles d'Autichamp. En 1814, il fut nommé sous-lieutenant des gardes-du-corps, chevalier de Saint-Louis, et créé maréchal-de-

camp le 4 juin de cette année, puis officier de la Légion-d'Honneur le 17 mars 1815. Lors du retour de Buonaparte, le vicomte d'Autichamp se rendit en Espagne près du duc d'Angoulême, qui lui donna ordre de se rendre à Londres, où se trouvait alors S. A. R. *Madame*. Cette princesse envoya M. d'Autichamp dans la Vendée, et il prit part aux événements qui ont précédé la chute de Buonaparte et le retour du roi. Ce monarque le nomma commandant du département de la Vienne, au mois d'août 1815, et plus tard lieutenant des gardes-du-corps, compagnie de Noailles.

MM. les comte et vicomte d'Autichamp, sont fils d'Antoine-Joseph-Eulalie de Beaumont, comte d'Autichamp, né le 10 décembre 1744, qui a fait les campagnes de Corse et d'Amérique. La valeur qu'il déploya, en 1782, à la prise de Saint-Christophe (1), lui mérita le grade de maréchal-de-camp, auquel il fut promu le 13 juin 1783. Émigré, en 1791, il a fait toutes les campagnes à l'armée des princes et au corps de Condé. Le roi l'a créé chevalier de Saint-Louis le 24 septembre 1814. Il a été retraité avec le grade de lieutenant-général des armées, puis nommé officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 19 mai 1821.

Jean-Thérèse-Louis de Beaumont, *marquis d'Autichamp*, frère aîné du comte qui précède, né en 1738, au château d'Angers, en Dauphiné, entra au service en 1749, et fit les campagnes de la guerre, dite de *sept ans*. Dès l'année 1763, une action lui avait mérité, par une exception des plus honorables, la croix de l'ordre de Saint-Louis. On sait qu'il était cité, avant la révolution, comme l'un des premiers généraux de cavalerie qu'il y eût en France, et l'habileté de ses manœuvres était offerte comme une école aux officiers de cette arme. Il devint successivement commandeur de Saint-Louis en 1779, maréchal-de-camp et inspecteur-général en 1780, conseiller du conseil de guerre et gouverneur de Longwy, puis commandeur de Saint-Lazare en 1788. Emigré, l'année suivante, avec le prince de Condé, il commanda, pendant la campagne de 1792, le corps de 700 hommes d'armes à cheval, et concourut à la belle défense de Maestricht en 1793. Il passa successivement en Suisse, en Angleterre, puis en Russie, où il prit du service en 1797, avec l'agrément de S. M. Louis XVIII, à qui le czar Paul Ier avait fait faire la demande de cet officier-général par son ambassadeur à Londres. En 1799,

(1) Ce fut dans cette action que M. d'Autichamp perdit son fils aîné, qui fut tué à ses côtés, par un boulet de canon.

le marquis d'Autichamp commanda une réserve de 30,000 hommes qui devait se réunir à l'armée de Suworow. Lors du rétablissement du trône de saint Louis, le roi créa M. d'Autichamp lieutenant-général de ses armées et grand'croix de Saint-Louis les 22 juin et 23 août 1814; mais ce ne fut seulement qu'à la fin de l'année 1815, que l'empereur Alexandre consentit à le laisser revenir dans sa patrie. Il est devenu gouverneur de la 10e division militaire le 10 janvier 1816; gouverneur du Louvre en 1818, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823, et chevalier des ordres du Roi le 30 mai 1825.

La maison de Beaumont, de laquelle était issu le trop fameux baron des Adrets, est l'une des plus anciennes et des plus illustres du Dauphiné. Elle a formé un grand nombre de branches, et donné huit officiers-généraux depuis l'année 1652 (1). L'abbé Brizard a publié la généalogie de cette maison en 2 volumes in-fol., ouvrage plein de recherches et d'érudition, mais non pas exempt de quelques inexactitudes.

ARMES : *De gueules, à la fasce d'argent, chargée de 3 fleurs de lys d'azur.* Couronne de marquis. Devise : IMPAVIDUM FERIENT RUINÆ.

DE BEAUMONT, (*duc*), voyez DE MONTMORENCY. 4 juin 1814.

DE BEAUMONT, (*comte*), voyez DE LA BONNINIÈRE. 4 juin 1815.

DE BEAUPOIL, *marquis* DE SAINT-AULAIRE, (Joseph), *baron* et *pair de France*, naquit à Périgueux en 1757, et fut reçu page du roi en 1771. Il a été retraité avec le grade de chef-d'escadron en 1817, et nommé pair de France au titre de *baron* (2) le 5 mars 1819. Le marquis de Saint-Aulaire a prêté serment et pris séance le 27 juin 1821. Du mariage qu'il a contracté, le 21 juin 1777, avec Égidie-Louise-Marie *de Ranconnet de Noyan*, est issu un fils unique, nommé Louis *de Beaupoil*, comte *de Saint-Aulaire*, né en 1779. Celui-ci fut chambellan de Napoléon, devint préfet du département de la Meuse en 1812, puis de la Haute-Garonne le 31 octobre 1814, et chevalier de la Légion-d'Honneur le 14 janvier 1815. Il a cessé ses fonctions de préfet le 5 avril suivant, a été nommé député du département de la Meuse au mois d'août, et a siégé pendant la session de 1816. Le roi l'a nommé président du col- 5 mars 1819.

(1) Voyez leurs états de services et campagnes, dans le t. II du *Dictionnaire historique des Généraux Français.*

(2) Les lettres-patentes portant institution de majorat à ce titre, ont été régistrées en la cour royale de Paris, le 6 mai 1822.

lége électoral du département du Gard le 26 septembre 1818, et il a été élu député par ce département pour les sessions de 1819, 1820, 1821, 1822 et 1823. Il a épousé en premières noces mademoiselle *de Seiglières de Soyecourt*, et en secondes noces mademoiselle *de Grimoard de Beauvoir du Roure-Brison*. Madame la duchesse *de Cazes* est née du premier mariage.

La généalogie de la maison de Beaupoil Saint-Aulaire, originaire du Limosin, et répandue en Périgord et en Saintonge, est imprimée dans le tome II de cet ouvrage. Elle subsiste en quatre branches : 1° celle des seigneurs de Brie et de la Dixmerie, en Saintonge, dont tous les membres ont émigré en 1791 ; 2° celle des seigneurs du Pavillon, représentée par Cosme-Joseph, comte de Saint-Aulaire, lieutenant-général des armées du roi, qui s'est dévoué au salut de la famille royale le 6 octobre 1789, et a servi les princes dans les campagnes de l'émigration. Il a été créé grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 1er novembre 1815, et est décédé en mars 1822, ne laissant qu'une fille, Adélaïde de Beaupoil de Saint-Aulaire, née en 1781, et mariée à Pierre, comte *du Garreau*. Leurs enfants ont été autorisés, par ordonnance du roi, du 2 septembre 1814, à ajouter à leur nom celui *de Saint-Aulaire*; 3° les seigneurs de Fontenilles, représentés par le marquis de Saint-Aulaire, pair de France, et par le comte Louis, son fils ; 4° les barons de la Luminade, en Périgord, subdivisés en trois rameaux, dont tous les membres ont suivi la carrière militaire. L'un de ces rameaux est représenté par Jean-Yriex *de Beaupoil*, marquis *de Saint-Aulaire*, né le 10 octobre 1745. Émigré en 1791, il a été employé par les princes français dans diverses négociations, a fait la campagne de 1792, et celle de la malheureuse expédition de Quibéron en 1795. Il devint colonel au service de Russie en 1806, et fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir de la troisième classe en 1812. Lorsqu'il revint en France, en 1817, l'empereur Alexandre lui donna, en considération de ses services, une pension de 1500 roubles, et recommanda cet officier à S. M. Louis XVIII, qui l'a créé maréchal-de-camp le 26 août 1818.

Par arrêts du parlement de Paris, rendus en 1777 et 1778, une famille *Beaupoil*, domiciliée à Martinvelle et à Vougecourt, en Lorraine, et qui se qualifiait *comtes de Fontenilles* et *marquis de Saint-Aulaire*, a été condamnée à quitter le *nom* de Saint-Aulaire et les *armes* de Beaupoil, qu'elle portait induement.

ARMES : *De gueules, à 3 accouples de chien d'argent, posées en pal, les lesses ou liens d'azur, tournés en fasces.* Couronne de marquis. Tenants : deux sauvages (1).

DE BEAUVILLIERS, *duc* DE SAINT-AIGNAN, (Charles-Paul-François), *comte de Buzançais*, grand d'Espagne de 1re classe, né le 17 février 1746, second fils de Paul-Louis, duc de Beauvilliers (2), mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie de son nom, tué à la bataille de Rosback en 1757, et d'Auguste-Éléonore-Olympe-Nicole de Bullion de Fervaques, sa première femme, fut mis, le 28 juin 1765, en possession de la grandesse d'Espagne dont avait été pourvu, le 25 avril 1701, Paul de Beauvilliers, son grand oncle, duc de Saint-Aignan, pair de France, chevalier des ordres du Roi et gouverneur de Philippe V, et cette grandesse fut attachée à la possession de la terre de Buzançais (3). Le comté de Buzançais fut mestre-de-camp, commandant du régiment de Poitou, infanterie, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Le roi le créa brigadier d'infanterie le 5 décembre 1781, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Émigré avec le duc de Saint-Aignan, son neveu, en 1791, il lui a succédé peu de temps après dans le titre de duc de Saint-Aignan et dans les droits qui y étaient attachés. Après la restauration, il fut créé pair de France le 4 juin 1814, et retraité lieutenant-général des armées du roi. Le conseil-général du département de l'Indre l'a élu président 4 juin 1814.

(1) La branche des barons de la Luminade, porte pour devise, *Semper fidelis.*

(2) Celui-ci avait pour frère puîné, Paul-Hippolyte de Beauvilliers, marquis de Saint-Aignan, né le 26 décembre 1712, nommé chef d'escadre, le 1er octobre 1764, lieutenant-général des armées navales, le 24 septembre 1769, commandeur de Saint-Louis, le 18 août 1772, commandant de la marine à Toulon, le 22 janvier 1775, vice-amiral de France, le 17 novembre 1781, et décédé à Paris, le 3 décembre 1788, sans avoir eu d'enfants de N... *de Guedeville*, son épouse. Paul-Louis et Paul-Hippolyte étaient fils de Paul-Hippolyte, sire de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, comte de Montrésor, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, décédé le 22 janvier 1771, et de Marie-Geneviève de Montlezun, sa première femme. Les articles biographiques des généraux sortis de cette maison, font partie du t. II du *Dictionnaire historique des Généraux Français*, pp. 41 à 55.

(3) *Buzançais* est une ville, avec titre de comté, située sur la rivière d'Indre, en Berry, près des confins de la Touraine, à quatre lieues et demie O.-N.-O. de Châteauroux. Ce comté avait été acquis, au commencement du dix-huitième siècle, par Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, de la maison de Saulx, qui l'avait eu par mariage de la maison de Chabot, en 1576, et celle-ci l'avait acquis, vers 1527, de la maison de Prie. Jusqu'à l'époque de la révolution, il y a eu à Buzançais une commanderie de l'ordre de Malte.

le 14 août 1821. Il a épousé 1° par contrat signé par le roi et la famille royale, le 21 juin 1765, Marie-Louise *de Mailly*, morte sans enfants, fille d'Alexandre-Louis, comte de Mailly, seigneur de Mareuil et de Fresnoy, et d'Anne-Louise de Saint-Chamans; 2° Emma-Nathalie-Victurnienne *de Rochechouart-Mortemart*, décédée en 1824, laissant plusieurs fils.

Colette-Marie-Paule-Hortense-Bernardine *de Beauvilliers-Saint-Aignan*, sœur de M. le duc de Saint-Aignan, née le 20 août 1749, dame du palais de la reine, en 1775, fut mariée, par contrat signé par le roi, le 12 janvier 1771, avec Antoine-Charles-Guillaume, marquis *de la Roche-Aymon*, menin du Dauphin, (depuis Louis XVI), mestre-de-camp du régiment-Royal-Navarre, qu'elle a rendu père de plusieurs enfants.

Paul-Étienne-Auguste, duc *de Beauvilliers*, pair de France, colonel d'infanterie, gouverneur en survivance du Havre-de-Grâce, frère aîné du comte de Buzançais, duc actuel de Saint-Aignan, et né le 26 décembre 1745, est décédé à Paris le 19 octobre 1771, laissant du mariage qu'il avait contracté, le 17 avril 1763, avec Marie-Madelaine *de Rosset de Fleury*, fille d'André-Hercule de Rosset, duc de Fleury, pair de France, un fils unique nommé :

Marie-Paul-Victoire *de Beauvilliers*, duc de Saint-Aignan, pair de France, comte de Montrésor, né le 2 août 1766, marié le 9 janvier 1786, avec Françoise-Camille *de Bérenger du Gua*, et décédé en émigration. Il a eu deux enfants :

1°. Paul-Camille-Hippolyte de Beauvilliers-Saint-Aignan, né le 9 septembre 1780, mort jeune;

2°. Pauline-Camille-Raimonde-Justine de Beauvilliers-Saint-Aignan, née en 1786, morte le 18 février 1787.

La maison de Beauvilliers est d'ancienne chevalerie du pays chartrain, et tire son nom d'une paroisse assez considérable, située à quatre lieues S. E. de Chartres, et que possédait, vers 1080, Herbert, premier seigneur de Beauvilliers, du Lude, de Martainville et de plusieurs autres terres, premier auteur connu de cette maison. Elle s'est divisée en plusieurs branches, toutes éteintes, à l'exception de la branche devenue ducale *de Saint-Aignan*, par érection de ce comté en duché pairie, au mois de décembre 1663. Le P. Anselme a donné la généalogie de ces diverses branches dans le t. IV, pp. 724 et suivantes de son *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

ARMES : *Fascé d'argent et de sinople ; les fasces d'argent chargées de 6 merlettes de gueules*, 3, 2 *et* 1. Couronne de duc. Supports : deux cygnes essorants. Devise : IN TUTO DEL CORE.

LE BÈGUE, *comte* DE GERMINY, (Henri-Charles), né en Lorraine vers 1768, et admis dans l'ordre de Malte le 8 mai 1779, commandait, au mois de juin 1815, la garde nationale de Bayeux. Élu député au corps-législatif par le département de la Seine-Inférieure, il siégea pendant les sessions de 1815 et 1816, fut nommé, le 14 septembre de cette dernière année, préfet du département du Lot, et passa à la préfecture de l'Oise le 5 février 1817. Il a été nommé pair de France le 5 mars 1819, et chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur et maître des requêtes le 19 juillet 1820. 5 mars 1819.

M. le comte de Germiny est issu d'une famille noble de Lorraine, qui a pour auteur Vian le Bègue, à qui le duc Charles IV accorda des lettres de noblesse, datées de Nancy, le 1er août 1596. Il fut seigneur, en partie, de Germiny, et conseiller-secrétaire-d'état, et des commandements et finances de ce prince. Son fils, Charles le Bègue, remplit les mêmes fonctions auprès de S. A. Joseph le Bègue, fils de Charles, fut créé comte du Saint-Empire, par diplôme du 13 avril 1714. Il fut plénipotentiaire au congrès de Ryswick en 1697, envoyé extraordinaire en Hollande en 1707, garde-des-sceaux de Lorraine en 1711, plénipotentiaire au congrès d'Utrecht et envoyé extraordinaire en France en 1715, enfin premier ministre de Lorraine en 1729. Il fut père de Léopold-Joseph, comte le Bègue et du Saint-Empire, seigneur de Germiny, chambellan du duc Léopold Ier, puis maître-d'hôtel du duc François III, et aïeul de M. le comte de Germiny, pair de France.

La généalogie de cette famille est mentionnée dans le *Nobiliaire*, ou *Armorial général* de Lorraine, par D. Pelletier, in-fol., t. I, contenant les anoblis, p. 455.

ARMES : *Ecartelé, aux* 1 *et* 4, *d'azur, au poisson nommé ombre d'argent, en fasce*, qui est pour LE BÈGUE ; *aux* 2 *et* 3 *d'azur, à l'écusson d'argent*, qui est DE GERMINY ; *sur le tout d'argent, à l'aigle de sable*, comme comtes du Saint-Empire. Couronne de comte. Supports : deux lions.

Vian le Bègue ajoutait pour cimier un Neptune issant.

BEKER DE BAGERT, (Nicolas-Léonard), *comte* DE MONS, né à Obernheim, en Alsace, le 13 janvier 1770, entra au service dans le régiment de Languedoc, dragons, le 29 décembre 1786, y fut fait briga- 5 mars 1819.

dier le 10 février 1790 et maréchal-des-logis le 20 décembre 1792. Il fit ses premières armes à la prise de Courtray et à la bataille de Valmy, où il fut blessé. Il combattit successivement à Jemmapes, à Nerwinde et à Watignies pendant les campagnes de 1793 et 1794. Passé avec son régiment dans la Vendée, il fut assez heureux, après avoir pris part à des succès déplorés par la patrie, pour être envoyé auprès des royalistes, à l'effet de négocier une suspension d'hostilités, qui fut trop tôt réciproquement violée. Le jeune Beker avait rapidement passé par les premiers grades militaires. On le créa adjudant-général chef de brigade le 13 juin 1795. Peu de temps après, il demanda et obtint de quitter l'armée de la Vendée. Il passa en Hollande, conduisit une division pour renforcer l'armée de Sambre-et-Meuse, et se signala à la bataille de Salzbach le 17 août 1796. Il fut nommé chef d'état-major du corps d'armée de Saint-Domingue en 1797. En 1798, il commanda une brigade en Italie, sous le général Serrurier. Chargé de couvrir la retraite de l'armée le long de l'Adda, à la tête de l'arrière-garde, il soutint long-temps les efforts de l'armée ennemie, sur laquelle il enleva un village à la baïonnette, et fit prisonniers 400 grenadiers Hongrois. Ce fut à la suite de cette action, dans laquelle il cessa bientôt d'être soutenu par la division Grenier, qu'après avoir eu deux chevaux tués sous lui, en opérant son mouvement de retraite, il eut le bas-ventre traversé par un biscaïen et fut laissé pour mort sur le champ de bataille. L'état de sa santé ayant fait présumer qu'il était désormais dans l'impossibilité de servir, le général Melas, lui permit, au bout de six mois, de rentrer en France. Promu au grade de général de brigade, le 2 janvier 1801, et créé commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, il fut employé à l'armée du Rhin. Après la paix de Lunéville, il alla prendre le commandement du département du Puy-de-Dôme, où il épousa la sœur du général Desaix. Il fut employé dans le cinquième corps de la grande armée en 1805. La conduite qu'il tint à Austerlitz, le 2 décembre de cette année, lui mérita le grade de général de division, qui lui fut accordé à la demande du maréchal Lannes le 24 du même mois. Pendant la campagne de 1806 contre les Russes, il commanda une division de 6 régiments de dragons, combattit à Zedenick et à Vigneendorff; et, le 31 octobre, il attaqua près d'Anklam, et mit en déroute une colonne de l'armée prussienne, commandée par le général Bila, et força 4000 hommes d'élite, infanterie et cavalerie, à mettre bas les armes. Le général Beker concourut à la prise de Lubeck, et fut cité avec distinction aux

affaires de Nasielk, de Golymin et de Pultusk, les 24 et 26 décembre 1807. En 1809, il fut employé comme chef d'état-major du maréchal Masséna, combattit à Essling le 22 mai, et fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur, le 31 du même mois. Chargé, après cette campagne, de faire exécuter les lois sur la conscription militaire, il se retira alors en Auvergne, dans la terre de Mons, près de Maringues, qu'il avait achetée, et fut nommé depuis au commandement de Belle-Isle-en-Mer. En 1814, lors de l'invasion étrangère, il fut chargé du commandement supérieur des troupes dans les 7e et 19e divisions militaires. La sagesse de ses mesures et son esprit de conciliation prévinrent des troubles et des périls que l'effervescence des esprits rendait imminents (1). Il reçut du roi la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 19 juin 1814. Il fut élu député pour le département du Puy-de-Dôme le 21 juin 1815. Lors de la chute de Buonaparte, le général Beker fut chargé, par le gouvernement provisoire, de l'accompagner jusqu'à son embarquement à Rochefort. En octobre 1816, il fut élu, par l'arrondissement de Riom, candidat à la députation que le département du Puy-de-Dôme devait envoyer à la chambre des députés. Par ordonnance du 6 mai 1818, il fut attaché, avec son grade de lieutenant-général, au corps royal d'état-major, et il fut créé pair de France le 5 mars 1819. Outre les divers ordres français dont le comte de Mons est décoré, il a été nommé chevalier de la Couronne de Fer et grand'croix de l'ordre du mérite militaire de Maximilien-Joseph de Bavière. (*Dict. hist. des Généraux Français*, t. II, p.p. 68 à 73.)

ARMES : *Ecartelé; au 1 d'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or; au 2 d'or, à la tête de cheval de sable; au 3 d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'argent; au 4 d'azur, à 3 étoiles d'argent en pal.* Couronne de comte. Supports : deux lévriers.

DE BELGRAND, *comte* DE VAUBOIS, (Claude-Henri), est né à Clairvaux, en Champagne, le 1er octobre 1748. Il entra au service comme aspirant au corps d'artillerie en 1768. Il y était parvenu au grade de capitaine commandant, lorsqu'au commencement de la révolution il 4 juin 1814.

(1) Ce fut dans ce temps que le prince de Wrède, commandant l'armée austro-bavaroise, adressa au général Beker une lettre-patente où se trouvent ces mots : « Les généraux des armées alliées sont invités à prendre sous leur protection spéciale les propriétés du général Beker, à titre de réciprocité pour sa noble conduite et la générosité de ses procédés : ils seront utiles à ce brave militaire qui n'a jamais cessé de faire le bien partout où il a pu. » (*Biographie nouvelle des contemporains*, t. II, p. 310.)

fut nommé chef de l'un des bataillons de volontaires du département de la Drôme. Il passa rapidement par tous les grades, et le brevet de général de brigade lui fut envoyé à l'armée des Alpes en 1793. Il prit part dans cette armée aux événements militaires des campagnes de 1793, 1794 et 1795, fut créé général de division le 8 mai 1796, et fut employé en cette qualité à l'armée d'Italie. Il occupa Livourne le 30 juin, remporta quelques avantages sur le général autrichien, prince Reuss, en août et septembre, et concourut au gain de la bataille de Roveredo. Chargé, à la tête de 10,000 hommes, de defendre les débouchés du Tyrol-Trentin, il eut à soutenir plusieurs combats contre les Impériaux; et, assailli par des forces supérieures aux siennes, il dut se replier successivement sur la Corona, Rivoli et Peschiera. La division du général Masséna l'ayant joint derrière le Mincio, le 18 novembre 1796, l'armée française reprit l'offensive, et le général Vaubois contribua au succès de la bataille de Castel-Novo le 21 du même mois. Il fut nommé pour commander à Livourne en 1797, puis en Corse en 1798. Il déploya, dans ces deux commandements, toute la prudence et toute la fermeté que nécessitaient les circonstances, pour apaiser les mouvements insurrectionnels. En Corse, il battit les insurgés, le 31 janvier 1798, près du pont de Golo, s'empara de tous les villages de la Cassina, et occupa Corté le 1er février, après avoir dégagé le général Casalta et fait rentrer les habitants dans la soumission. Remplacé, le 10 du même mois, par le général Ménard, il fut appelé à prendre part à l'expédition d'Égypte, qui, partie des ports de France le 19 mai, arriva le 9 juin en vue de Malte. Le lendemain, le général Vaubois commanda l'une des divisions qui, après avoir opéré la descente près de la ville, s'avancèrent sous le canon de la place et s'en emparèrent. Après la prise de l'île de Malte, le général Vaubois y fut laissé comme gouverneur avec 4000 hommes. Avec cette faible garnison, insuffisante pour garnir tous les forts qui pouvaient servir à la défense de l'île, il soutint contre toute la population extérieure insurgée, contre les habitants de la ville qui brûlaient de faire cause commune avec leurs compatriotes, et contre les forces navales britanniques, portugaises et napolitaines, un blocus de 18 mois, pendant lequel il repoussa avec succès plusieurs assauts meurtriers, déjoua les complots insurrectionnels de la populace, et rejeta toutes les sommations qui lui furent faites de rendre la place. Les moyens par lesquels ce général sut se maintenir si long-temps dans une position aussi difficile, quoique privé de tous les secours qu'il sollicitait et qui se

trouvaient toujours interceptés au passage, furent admirés des ennemis mêmes. Enfin, le 1er septembre 1800, toutes les provisions de bouche se trouvaient entièrement épuisées. Le lendemain, Malte ne présentait plus que l'affreux aspect d'une vaste enceinte encombrée de morts et de squelettes vivants. Dans cette cruelle extrémité, un conseil de guerre, assemblé le 3, décida qu'il fallait, par une prompte capitulation, arracher les débris de la garnison et des citoyens à la destruction, qu'une plus longue défense rendait inévitable. En conséquence, les articles de la reddition furent signés le 5, et l'île de Malte fut remise aux troupes de S. M. britannique (1). Sur la proposition du premier consul, le général Vaubois fut créé sénateur, et plus tard investi de la sénatorerie de Poitiers. Cette distinction éminente fut le prix de sa conduite et de sa valeur pendant la défense de Malte. Dans la suite, il fut créé comte et grand-officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Le roi le nomma pair de France le 4 juin 1814, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 8 juillet suivant. (*Dict. hist. des Généraux Français*, t. II, p.p. 76 à 87.)

Armes : *De gueules, à la bande componée d'argent et de sable de 6 pièces.* Couronne de comte.

BELLIARD, (Auguste-Daniel, *comte*), est né à Fontenay, en Poitou, le 25 mars 1769. Entré au service le 5 décembre 1791, il fut attaché comme aide-de-camp au général Dumouriez, et fit avec distinction les campagnes de 1792 et 1793, puis, en qualité d'adjudant-général, celle de l'armée de l'Ouest en 1795, et celle d'Italie sous le général Buonaparte, qui, dans une lettre adressée au directoire, cita l'adjudant-général Belliard comme ayant contribué, dans la journée du 15 octobre, au succès du combat de Saint-Georges, près Mantoue, où il fut blessé. Créé général de brigade en 1797, après la belle conduite qu'il avait tenue à Arcole, où il avait eu 2 chevaux tués sous lui, il ne

4 juin 1814 et 5 mars 1819.

(1) Les maladies les plus cruelles, le typhus, entr'autres, avaient considérablement réduit la garnison. Dans les trois derniers mois, elles enlevaient jusqu'à 120 et 130 hommes par jour dans les hôpitaux. La disette dès lors se faisait sentir au point qu'une poule se vendait 60 francs, un lapin 12 francs, un œuf 1 franc, une laitue 18 sous, un rat 2 francs et le poisson jusqu'à 6 fr. la livre. Toutes ces ressources étaient hors des moyens du soldat et du pauvre peuple; et, lorsqu'on rendit Malte aux Anglais, il y avait plusieurs jours qu'à quelque prix que ce fût, on n'y aurait pas trouvé un seul animal vivant.

cessa depuis de prendre une part active à toutes les victoires des armées, soit en Italie, à Trente, à Sevignano, à Neumark, et à Tramin, en 1797, soit, en 1798, à la prise de Malte, à l'expédition d'Égypte, à la bataille des Pyramides, puis, en 1799, à Chebreiss, à Benouth, sur le Nil, à Cosséir, à Héliopolis, à Damiette, à Boulack et au Caire, dont il fut nommé commandant le 25 avril, avec grade de général de division; enfin, à Belbeis, où il battit un corps de 900 Osmanlis et de 500 Anglais. Il rentra en France, en exécution de la capitulation du Caire, qu'il n'accepta qu'à la dernière extrémité, et pour sauver les faibles débris qui restaient sous ses ordres. Il ramena avec lui, et aux frais des alliés, tous les blessés, armes et bagages de l'armée, et tous les savants et artistes qui avaient fait partie de l'expédition. Le général Belliard fut nommé, en 1801, gouverneur de la 24e division militaire. Employé à la grande armée, en 1805, il remplit lss fonctions de chef de l'état-major-général du corps de cavalerie aux ordres de Murat. Il contribua au gain de la bataille d'Austerlitz le 2 décembre, fut créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 26 du même mois, et se signala à Iéna et à Prentzlow en 1806. Nommé chef de l'état-major-général de l'armée d'Espagne, en 1808, il contribua beaucoup à la reddition de Madrid, et fut investi du gouvernement de cette capitale. On le créa commandeur de la Couronne de Fer en 1809, et il fut appelé à la grande armée, en 1812, sous les ordres de Murat, qui lui donna une division de cavalerie. Il la commanda à Ostrowna, où il sauva l'artillerie de la division Delzons, et à la Moskowa, où il eut un cheval tué sous lui. Il déploya beaucoup de sang-froid et de fermeté pendant la trop mémorable retraite de Moscou. Le 5 décembre 1812, il devint colonel-général des dragons, en remplacement du comte Gouvion Saint-Cyr, créé maréchal de France. Aux affaires de Léipsick, il eut 2 chevaux tués sous lui, et le bras gauche cassé d'un boulet de canon. Lors de la première invasion des alliés, en 1813, le comte Belliard fut nommé aide-major-général de l'armée française, et créé grand-croix de l'ordre de la Réunion le 3 avril. En janvier 1814, il commanda le grand quartier-général de l'armée; et, en mars, il prit le commandement en chef de la cavalerie, à la place du général Grouchy, qui avait été blessé à Craonne. Il eut part, à la tête de la cavalerie, à toutes les actions qui précédèrent l'abdication de Buonaparte. Au mois d'avril, le comte Belliard adhéra aux actes du gouvernement provisoire. Le roi le nomma pair de France et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis les 4 et 18 juin, puis grand-

cordon de la Légion-d'Honneur le 23 août. Le 16 mars 1815, il fut nommé major-général du corps d'armée commandé par le duc de Berry. Il accompagna les princes jusqu'à Beauvais, où il reçut d'eux l'ordre de revenir à Paris. Peu de temps après, Buonaparte l'envoya comme plénipotentiaire auprès de Murat, roi de Naples. Il s'embarqua à Toulon, pour cette mission, le 4 mai; mais, le bâtiment qu'il montait ayant été attaqué à la hauteur d'Ischia, par une frégate et un brick anglais, le comte Belliard prit terre à Ischia et revint en France. Buonaparte lui donna le commandement du corps d'armée de la Moselle; et, après quelques engagements avec les alliés, il conclut une suspension d'armes. Le comte Belliard a été compris dans la nomination de pairs faite par le roi le 5 mars 1819. Ses titres furent vérifiés le 9, et sa réception, ainsi que la prestation de son serment, eurent lieu le 13 du même mois. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. II, pp. 101 à 114.)

Armes : *Ecartelé, au 1 d'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or; au 2 de gueules, aux débris d'un temple d'argent; au 3 de gueules, à 3 pyramides d'Egypte d'argent, à diverses distances, et sur le devant un palmier du même émail; au 4 d'or, au cheval effaré de sable.*

DE BELLUNE (*maréchal duc*), voyez PERRIN.

DE BERENGER, (Antoine-Raymond, *comte*), fils de Charles, vicomte de Berenger, lieutenant des armées du roi, a été nommé pair de France le 5 mars 1819. 5 mars 1819.

La généalogie de la maison DE BERENGER-SASSENAGE, l'une des plus illustres du Dauphiné, et la seconde dans l'ordre des hauts barons de cette province, est comprise dans le t. IV de l'*Histoire Généalogique*.

Armes : *Gironné d'or et de gueules de 8 pièces.* Couronne de marquis. Supports et cimier : trois lions. L'écu environné du manteau de pair, sommé de la couronne de comte.

BERNARD DE MONTESSUS, *comte* DE RULLY, (Pierre-Gabriel), fils puîné (1) de Charles-François de Bernard de Montessus, baron de Rully, et de Ferdinande-Agathange de Vaudray, est né vers 1745, et a été reçu chevalier de Malte au prieuré de Champagne le 25 mai 1762. Il servit d'abord dans le régiment du roi, infanterie, et fut nommé co- 17 août 1815.

(1) Et aussi frère puîné de Marie-Agathange-Ferdinand de Bernard de Rully, reçu chanoine-comte de Lyon en 1767, abbé de la Chassaigne, vicaire-général de Châlons-sur-Saône, et grand-vicaire capitulaire de Lyon, nommé, en 1814, aumônier de *Monsieur* (aujourd'hui Charles X.)

lonel en second du régiment de Foix, puis du régiment d'Austrasie, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Sorti de France en 1791, il a fait toutes les campagnes de l'émigration, et a été promu, en 1803, au grade de maréchal-de-camp. Premier gentilhomme de la chambre et aide-de-camp de monseigneur le duc de Bourbon, il accompagna, en 1815, S. A. R. dans la Vendée, et s'embarqua avec elle pour l'Espagne le 6 avril de la même année. Le prince le nomma lieutenant-général des armées le 1er juillet suivant, et cette promotion fut confirmée par le roi, qui créa le comte de Rully pair de France le 17 août de la même année. Le comte de Rully est grand-croix de l'ordre de Charles III.

La famille de Bernard de Montessus a fait ses preuves au cabinet du Saint-Esprit, pardevant M. Chérin, généalogiste des ordres de S. M., au mois d'août 1775. Ces preuves constatent que la noblesse de cette famille est connue depuis l'année 1400 (1), et qu'elle est prouvée par filiation certaine depuis l'année 1463. Elle est originaire de la ville de Montcenis, en Bourgogne, et a pour premier auteur connu Guillaume Bernard, châtelain de Montcenis, en Autunais, vivant en 1400, probablement proche parent de noble homme Henri Bernard, domicilié en la même ville, rappelé comme défunt, et avec la qualité d'homme d'armes de Philippe II, duc de Bourgogne, dans un acte du 12 août 1408. Il fut père de Pierre Bernard, vivant en 1427; et, après celui-ci, on trouve noble homme Jacques Bernard, vivant en 1463, et duquel et de Beatrix *Bourgeois*, sa femme, sont sorties les deux seules branches formées par cette famille, et existantes sous les dénominations de *comtes de Rully* et de *comtes de Montessus*.

ARMES : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent.* Couronne de comte.

4 août 1821. DE BERNIS, (*comte*), archevêque de Rouen, voyez DE PIERRE.

4 juin 1814. BERTHIER, *duc* DE WAGRAM, (Louis-Alexandre), *prince* DE NEUFCHATEL, naquit à Versailles le 20 novembre 1753 (2). Dès l'année 1766,

(1) Le *Dictionnaire de la Noblesse*, in-4°, t. X, p. 345, donne pour premiers auteurs à cette famille Henri de Bernard, Philibert de Bernard, vivants en 1380, et Pierre de Bernard, chevalier, vivant en 1395, lesquels, suivant M. Chérin, appartenaient à une ancienne maison *de Bernard* en Charolais, éteinte depuis long-temps. (*Registres manuscrits du cabinet du Roi*, aux arch. de M. de Courcelles, t. I, p. 104.)

(2) Il était fils de Marie-Jean-Baptiste Berthier, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, lieutenant-colonel commandant le corps des ingénieurs géographes, et qui, en 1789, fut électeur de l'ordre de la noblesse.

il était ingénieur géographe; et, en 1770, à 17 ans, il servait comme lieutenant dans le corps royal d'état-major. Devenu capitaine de dragons dans le régiment de Lorraine, il passa aux États-Unis sous les ordres de M. de la Fayette, y fit toutes les campagnes qui amenèrent l'indépendance de l'Amérique, et obtint, en récompense de ses services, le grade de colonel. En 1789, il fut nommé major-général de la garde nationale de Versailles, devint général de brigade le 22 mai 1792, et fut employé comme chef d'état-major à l'armée de Luckner; puis, en 1793, il le fut à l'armée des côtes de la Rochelle. Il eut trois chevaux tués sous lui à la défense de Saumur, et fut cité pour avoir le plus contribué au succès du combat de Vic. Il fut nommé, le 13 juin 1795, général de division, et dans le même temps chef de l'état-major général des armées d'Italie et des Alpes. Berthier unissait la valeur du soldat le plus intrépide aux connaissances profondes et aux qualités éminentes qui distinguent l'habile général. Il en fournit de nombreuses preuves, attestées par les monuments les plus honorables, dans les campagnes de 1795 et 1796 en Italie, notamment à Lodi et à Rivoli, et dans la fameuse expédition d'Égypte en 1798 (1). Le 11 novembre 1799, deux jours après l'affaire de Saint-Cloud, il fut nommé ministre de la guerre, dont il remit le portefeuille à Carnot le 2 avril 1800, pour prendre le commandement en chef d'une armée de réserve, qui franchit les Alpes au mois de mai. Berthier contribua beaucoup à tous les succès de cette campagne, une de celles qui, par la disproportion des moyens et les difficultés vaincues, ont fait le plus d'honneur aux talents militaires de Buonaparte. Le 15 juin, lendemain de la bataille de Marengo, il fut chargé de conclure l'armistice entre l'armée française et le général Mélas. Il alla ensuite à Turin, pour organiser le gouvernement provisoire du Piémont. Cette mission remplie, il reprit le portefeuille de la guerre le 8 octobre. Il fut créé maréchal de France le 10 mai 1804, grand-veneur, puis grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 2 février 1805. Au mois de septembre, il devint major-général de la grande armée, que Buonaparte commanda en personne. Pour récompenser les services du maréchal Berthier, Napoléon lui fit don, le 31 octobre 1806, à l'issue de la campagne contre la Prusse, de la principauté de Neufchâtel et de Vallengin. Cette posses-

(1) Ce fut au commencement de cette même année 1798, que Berthier fut envoyé à Rome, à la tête d'une armée, pour y venger la mort du général Duphot, et y favoriser l'établissement du gouvernement républicain.

sion le rendit grand dignitaire de l'empire et membre du sénat. Devenu vice-connétable de l'empire, il fit, comme major-général de la grande armée, les campagnes de 1807, 1808 et 1809, en Pologne, en Espagne et en Allemagne. Il gagna le titre de prince de Wagram sur le champ de bataille de ce nom, et fit encore les campagnes de 1812, 1813 et 1814, en Russie, en Allemagne et en France. Après l'abdication de Buonaparte, il envoya au sénat, le 11 avril 1814, son adhésion aux actes du gouvernement provisoire. Le 21 du même mois, il accompagna le duc de Berry à son entrée dans Paris, et alla, le 1er mai, au-devant de Louis XVIII, à Compiègne, avec les maréchaux de France, et y porta la parole au roi en leur nom. Il fut créé pair de France le 4 juin, puis capitaine de l'une des compagnies des gardes-du-corps du roi, et enfin commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 25 septembre. Lors de l'invasion de Buonaparte en 1815, le prince de Wagram suivit le roi jusqu'en Belgique, et se retira ensuite en Bavière. Il mourut à Bamberg, dans les premiers jours du mois de juin de cette année, en se précipitant d'un balcon, dans un accès de fièvre chaude.

Le maréchal Berthier était décoré de presque tous les ordres étrangers. Il était grand-dignitaire de la Couronne de Fer, grand'croix de l'ordre du Mérite militaire de Maximilien-Joseph de Bavière, chevalier de l'ordre royal de l'Aigle-d'Or de Wurtemberg, chevalier de l'ordre de la Couronne de Saxe, grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, grand-commandeur de l'ordre royal de Westphalie, grand'croix de la Fidélité de Bade, commandeur grand'croix des ordres du grand-duc de Hesse, de Saint-Joseph de Wurtzbourg et de Saint-Étienne de Hongrie, et chevalier des ordres de l'Aigle Noir de Prusse et de Sainte-Anne de Russie.

Napoléon-Alexandre-Louis-Joseph Berthier, prince de Wagram, son fils, officier de la Légion-d'Honneur, a été créé pair de France, le 17 août 1815, pour prendre séance à l'âge prescrit par la charte, et le titre ducal a été attaché à sa pairie, sous le nom de Wagram, par ordonnance royale du 31 août 1817.

Le maréchal Berthier avait deux frères : l'un, Victor-Léopold Berthier, né à Marseille le 12 mai 1770, nommé chef d'état-major de l'armée de Hanovre en 1804, commandeur de la Légion-d'Honneur en la même année, et créé général de division le 1er février 1805, est mort le 21 mars 1807 (1); l'autre, César, comte Berthier, nommé général de

(1) Ce général eut en partage, sinon la fortune de son frère, du moins ses talents et un

brigade le 4 septembre 1802, commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, chevalier du Lion de Bavière et comte en 1810, et chevalier de Saint-Louis le 24 octobre 1814, était employé, en 1819, avec le grade de lieutenant-général, dans l'inspection générale de l'infanterie, et il est mort à Gros-Bois, château appartenant à la princesse de Wagram (1), sa belle-sœur, le 17 août de la même année.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à 2 épées d'argent, passées en sautoir, garnies d'or, cantonnées d'un soleil et de 3 cœurs enflammés du même*, pour BERTHIER ; *aux 2 et 3 fuselés d'argent et d'azur en bande*, qui est DE BAVIÈRE ; *sur le tout d'or, au dextrochère armé de toutes pièces d'azur, tenant une épée de sable et un bouclier de pourpre sur lequel est tracé un W de sable*, qui est DE WAGRAM. L'écu sommé d'une couronne de prince, et le manteau d'une couronne de duc.

BERTHOLLET, (Claude-Louis, *comte*), l'un des plus célèbres chimistes du siècle, est né en Savoie en 1749. « Il n'hérita de sa famille, » ni de cette illustration qui fait connaître et recommande un jeune » homme, ni de la fortune qui le met à l'abri des besoins; il sentit de » bonne heure qu'il était destiné à ne rien attendre que de lui-même; » et, à l'exemple de Descartes et de Newton, il confia son avenir à l'im- » pulsion de son génie et à la sagesse de sa conduite. * Il fit ses premiers » cours à Turin, dans l'étude de la médecine, à laquelle il s'était des- » tiné, et vint ensuite se fixer à Paris, où il fut naturalisé Français » et où il devint médecin du duc d'Orléans, aïeul du duc actuel. » A cette époque une science toute nouvelle, quoique parée d'un nom » fort ancien, s'annonçait pour faire connaître les lois immuables qui » expliquent tous les phénomènes que nous présentent les opérations » de la nature et des arts ; l'analyse de l'air et de l'eau, la théorie de la » chaleur, la découverte d'une infinité de corps et de leurs propriétés, 4 juin 1814.

---

courage qui le rendirent digne d'être cité à côté du prince de Neufchâtel. M. Eckard a publié, en 1807, une *Notice sur la Vie* de ce général. Le *Dictionnaire des Généraux Français*, t. II, pp. 194 à 203, donne le détail de ses services et de ceux du prince de Wagram et du comte César Berthier, son autre frère.

(1) La princesse de Wagram (fille de Guillaume, duc *de Bavière*, mariée au prince de Neufchâtel le 9 mars 1808, et mère d'un fils et de 2 filles), a été, sur sa demande, autorisée par le roi, le 11 août 1819, à vendre le château de Chambord, lequel a été acquis par souscription et offert en don à S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux.

* Discours prononcé à la chambre des pairs par M. le comte Chaptal, le 19 février 1823.

» venaient de révéler aux savants le secret de l'action réciproque des » éléments. »

Telle fut la nouvelle carrière que M. Berthollet parcourut pendant 60 ans avec des succès qui ont rendu son nom cher à la science, et qui ont fixé sa réputation, en la rendant universelle. Dès l'âge de 30 ans, ses travaux et ses utiles découvertes lui ouvrirent les portes de l'Académie, et le placèrent parmi les premiers savants de l'Europe. Lors de l'organisation de l'Institut, il fut choisi pour l'un de ses membres. Il fut chargé d'une mission en Italie, en 1796, et fit partie de la fameuse expédition d'Égypte. Revenu en France avec le chef de cette expédition en octobre 1799, il fut appelé au sénat conservateur après le 18 brumaire (9 novembre 1799), et pourvu, au mois de mai 1804, de la sénatorerie de Montpellier. Il avait été précédemment créé comte, et il devint grand officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin de la même année 1804, président du collége électoral des Pyrénées le 14 mai 1806, et, le 3 avril 1813, grand-croix de l'ordre de la Réunion. Il vota la création du gouvernement provisoire, puis la déchéance de Buonaparte le 1er avril 1814. Le roi le créa pair de France le 4 juin suivant. Il est décédé le 7 novembre 1822. Le comte Berthollet a publié un grand nombre d'ouvrages, (1) fruits de ses nombreuses expériences et découvertes, qui l'ont placé au rang des créateurs de la chimie moderne. Il était membre de l'académie des sciences de Paris, de la société royale de Londres, de celles de Turin, de Harlem, etc., etc. Il n'a point laissé de successeur de son nom pour recueillir sa pairie, qui s'est éteinte en sa personne.

ARMES : *Coupé, au 1 parti à dextre d'azur, à l'appareil chimique d'argent, et à sénestre de gueules, à l'ibis d'or; au 2 de gueules, au levrier rampant d'or.*

17 août 1815. DE BESIADE, DUC D'AVARAY, (Claude-Antoine), né le 16 juillet 1740, a été connu jusqu'en 1817, sous le titre de *marquis d'Avaray*. Il entra au service dans les chevau-légers de la garde du roi en 1757, fit, en qualité de capitaine, dans le régiment Mestre-de-camp-général, les campagnes de la guerre *dite* de sept ans, et fut blessé à la bataille de Minden le 1er août 1759. Il fut nommé colonel en 1765, chevalier de Saint-Louis en 1771, maître de la garde-robe de *Monsieur* (depuis Louis XVIII) en 1771, brigadier le 1er mai 1780 et maréchal-de-camp

(1) *Voyez* la *Biographie des hommes vivants*, t. I, p. 218, et celle des *Contemporains*, t. II. p. 433.

le 5 décembre 1781. Élu député de la noblesse du bailliage d'Orléans (dont il était grand bailli d'épée) aux états généraux en 1789, le marquis d'Avaray proposa un projet de déclaration des *Devoirs* de l'homme, pour faire suite à celle des *Droits*, et signa les mémoires et protestations des 24 juin et 6 octobre 1790, 30 mars, 4 mai, 29 juin, 31 août et 15 et 29 septembre 1791, contre les actes de l'assemblée constituante. Une maladie longue et douloureuse ne permit pas au marquis d'Avaray de suivre ses fils et ses gendres sous les drapeaux des princes, et il ne put même offrir ses services à Louis XVI, qu'au mois de juin 1792. Incarcéré en 1793, il subit avec sa femme 9 mois de captivité, attendant chaque jour la mort dont ils étaient menacés, et il ne put sauver une partie de sa fortune qu'en obtenant, en 1795, sa radiation de la liste des émigrés. Au mois d'avril 1814, il passa en Angleterre et se rendit à Harthwell, auprès du roi, pour informer S. M. du discours adressé par le sénat à *Monsieur*, le soir de son arrivée, et de la réponse que le prince avait faite. Il accompagna S. M. Louis XVIII en France, rentra dans les fonctions de sa charge de maître de la garde-robe, fut nommé lieutenant-général le 13 août 1814, pair de France le 17 août 1815, et créé *duc* le 6 août 1817, chevalier des ordres du Roi le 30 septembre 1820, premier chambellan de S. M. en la même année, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 19 avril 1823, et gouverneur de la 19e division militaire le 1er octobre même année. Le duc d'Avaray a épousé, au mois d'avril 1758, Angélique-Adélaïde-Sophie *de Mailly de Nesle*, décédée le 25 juillet 1823, qui lui a donné deux fils dont on va parler, et deux filles, mariées, l'une au marquis *de Grave*, tué à Quiberon, et l'autre au marquis *de Sourdis*, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur.

Antoine-Louis-François *de Besiade*, comte, puis duc d'*Avaray*, fils aîné du marquis, est né à Paris le 8 janvier 1759. Il entra au service en 1774, comme sous-lieutenant dans le régiment de la Couronne; commandé par son père, y fut nommé capitaine en 1777, puis, en 1779, aide-maréchal-général des logis du corps d'armée commandé par le maréchal de Vaux, et destiné à effectuer une descente en Angleterre. En 1782, le comte d'Avaray servit au siége de Gibraltar, en qualité d'aide-de-camp du duc de Crillon. On le nomma colonel en second du régiment de Boulonnais en 1782, et il le commanda en chef, en 1788, au camp de Saint-Omer. L'esprit et les nobles qualités de cet officier lui avaient depuis long-temps mérité la confiance et l'intérêt de *Monsieur*

(depuis Louis XVIII). Ce prince lui confia son projet de départ. On sait que le comte d'Avaray en dirigea non-seulement tous les préparatifs, mais encore que *Monsieur*, arrivé à l'extrême frontière, ne dut son salut qu'à la présence d'esprit de son favori. Louis XVIII a laissé un témoignage public de sa reconnaissance d'un service aussi éminent; et les regrets de l'amitié qu'il a fait entendre sur la tombe d'un sujet fidèle, ont laissé un souvenir que la postérité rappellera avec les qualités éminentes et héréditaires qui ont fait regretter, dans ce prince, et le monarque et l'homme privé. Le comte d'Avaray fut nommé capitaine des gardes de *Monsieur*, et ce fut en cette qualité qu'il fit la campagne de 1792. Il devint maréchal-de-camp en 1795, et capitaine de la compagnie écossaise des gardes-du-corps du roi, en 1796. Dès le 1er juillet 1795, Louis XVIII avait accordé au comte d'Avaray la concession transmissible de l'écu de France, ajouté à ses armoiries; et, en 1799, il érigea en sa faveur le comté de l'Isle-Jourdain en *duché-pairie d'Avaray*. Paul Ier, empereur de Russie, nomma le duc d'Avaray commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le 26 janvier 1800. Ce seigneur était attaqué depuis son départ de France avec *Monsieur*, d'un crachement de sang qui, dans le voyage même, donnait déjà des inquiétudes pour ses jours. Il y succomba dans l'île de Madère le 4 juin 1811. Comme il n'avait pas été marié, le titre érigé pour lui et pour sa descendance présumée s'est éteint en sa personne.

Son frère puîné, Joseph-Théophile-Parfait *de Besiade*, d'abord comte, et devenu marquis d'Avaray en 1817, lorsque son père fut revêtu du titre ducal, est né le 23 octobre 1770, et est entré au service, en 1787, dans les gardes-du-corps de *Monsieur* (depuis Louis XVIII). En 1788, il servit au camp de Saint-Omer, en qualité d'aide-de-camp du marquis d'Avaray, son père. Émigré en 1791, il fit la campagne des Princes en 1792, passa ensuite au service de la Grande-Bretagne, dans le régiment de Mortemart, et parvint au grade de colonel en 1798. Le roi le nomma, en 1814, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de la compagnie de chevau-légers de la garde de S. M., et maréchal-de-camp le 3 août. Il a été employé avec ce grade dans la 22e division militaire en 1816, et dans la 11e division en 1818. Il a commandé le département du Pas-de-Calais (16e division militaire), depuis 1818 jusqu'en 1820. A cette dernière époque, il a été nommé au commandement du département de Loir et Cher, dans la 4e division militaire, auparavant la 22e, et lieutenant-général des armées du roi, en juin 1824. Le marquis d'Avaray, héritier

présomptif de la pairie de son père, a deux fils (1). Il exerce la charge de maître de la garde robe du roi, dont le duc d'Avaray s'est démis en 1823, en s'en réservant les honneurs.

La généalogie de la maison de Besiade d'Avaray, originaire de Béarn, et fixée en Orléanais depuis le milieu du 17e siècle, est établie dans le tome IIIe de cet ouvrage.

ARMES : *D'azur, à la fasce d'or, chargée de 2 étoiles de gueules et accompagnée en pointe d'une coquille d'or ; à l'écusson de France, brochant sur la fasce.* Couronne de duc. Supports : deux lions. Devise : VICIT ITER DURUM PIETAS.

BESSIÈRES, *duc* D'ISTRIE, (Jean-Baptiste), naquit à Preissac, en Quercy, le 6 août 1768. Il entra au service, en 1791, dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, et passa, en 1792, dans la légion des Pyrénées, avec le grade d'adjudant-officier. Il se distingua aux affaires de Bascara, de Besalu et de la Fluvia, et fut nommé capitaine au 22e régiment de chasseurs à cheval. Passé à l'armée d'Italie, il fut chargé, à la suite d'une action brillante devant Crémone, de l'organisation et du commandement de la compagnie des guides du général en chef. Il la commanda, le 4 septembre 1796, à la bataille de Roveredo, où, accompagné de 6 cavaliers seulement, il enleva deux pièces de canon, après avoir tué les artilleurs qui les défendaient. Une nouvelle action d'éclat à Rivoli lui valut le grade de chef d'escadron, et l'honneur d'être choisi pour présenter au directoire les drapeaux pris sur l'ennemi dans cette bataille. En 1798, il fit partie de l'expédition d'Égypte, comme chef de brigade commandant un escadron des guides à cheval et un bataillon des guides à pied. Après le débarquement, il passa, le 17 mars 1799, le Kerdanneh à la nage, sous le feu d'une nombreuse mousqueterie, et chargea plusieurs fois avec succès les Osmanlis à Aboukir, le 25 juillet. Revenu en France avec Buonaparte, il seconda les desseins ambitieux de ce chef habile, et concourut, le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), à jeter les fondements de la puissance dictatoriale sur les ruines de l'anarchie conventionnelle. Bessières était secrètement l'ennemi de la tyrannie populaire, et il avait donné des preuves de ses sentiments généreux au 10 août 1792, en sauvant, au péril de sa vie, plusieurs personnes attachées à la maison de la reine (2). Nommé com-

(1) *Voyez* le détail des services militaires de tous les officiers-généraux de la maison de Besiade d'Avaray, t. II, pp. 219 à 226, du *Dict. histor. des Généraux Français.*

(2) On cite plusieurs actes d'humanité exercés par ce maréchal sur les champs de ba-

mandant de la garde consulaire à cheval, Bessières justifia pleinement le choix du premier consul à Marengo, et fut promu au grade de général de brigade le 18 juillet 1800. Il devint général divisionnaire le 13 septembre 1802, après s'être distingué dans les deux campagnes précédentes, reçut le bâton de maréchal de France le 18 mai 1804, et fut créé, le 14 juin de cette année, grand-officier, puis, le 2 février 1805, grand-aigle de la Légion-d'Honneur. Il commanda la garde dans la campagne d'Allemagne, battit près d'Olmutz 6000 cosaques et russes de l'arrière-garde de Kutuzow, et perça le centre de l'armée ennemie. Il exécuta plusieurs charges brillantes à Austerlitz le 2 décembre de la même année, puis, en 1806 et 1807, aux batailles d'Iéna et d'Eylau, et il accompagna Buonaparte dans l'entrevue qu'il eut avec l'empereur de Russie sur le Niemen, le 24 juin 1807. En 1808, il commanda en Espagne un corps de 18,000 hommes, dont 3,000 environ de la garde impériale. Il s'empara, après plusieurs combats sanglants, des villes de Logrono, Ségovie, Torquemada, Palencia, Valladolid et Saint-Ander, sur les insurgés espagnols. Le 14 juillet, il remporta, à Medina del Rio-Seco, une victoire complète sur l'armée du général Cuesta, forte de 40,000 hommes, et soumit les villes de Zamora, Mayorga et Léon. Le 9 novembre, il décida par une charge impétueuse le succès du combat de Burgos, et entra pêle-mêle avec les fuyards dans cette ville, dont il resta maître. Le 16 du même mois, il culbuta l'arrière-garde de Castanos à Guadalaxara, et prit possession d'Aranjuez. Bessières reçut, en 1809, le titre de duc d'Istrie. Il passa à l'armée d'Allemagne pour prendre le commandement d'un corps de grosse cavalerie. Il le commanda dans toutes les affaires importantes, notamment aux combats de Landshut et de la Traun, a la bataille d'Essling le 21 mai, puis le 6 juillet, à celle de Wagram, où il fut blessé et eut un cheval tué sous lui. Le maréchal Bessières alla prendre ensuite le commandement de l'armée Gallo-Batave en Hollande, et hâta la reddition de Flessingue. Il fut employé de nouveau à l'armée d'Espagne, en 1811, puis, en 1812, dans l'expédition de Russie. La malheureuse issue de cette campagne lui fournit de nombreuses occasions de déployer la valeur et le sang-froid dont il avait donné tant de preuves depuis 20 ans. Ce fut lui qui, le 7 novembre, sauva le quartier-général de Buonaparte, surpris près de Wiasma par

---

taille, et une foule de traits de désintéressement et de bienfaisance, qui font beaucoup d'honneur à sa mémoire.

8,000 cosaques de Platow, dont 5 à 600 furent sabrés, et auxquels il reprit les 6 pièces de canon dont ils s'étaient emparés. Le duc d'Istrie commanda en chef la garde impériale pendant la campagne de 1813. Le 1er mai de cette année, veille de la bataille de Lutzen, il fut tué d'un coup de canon, en allant reconnaître la position de l'ennemi dans la plaine. La perte d'un général, qui possédait au plus haut degré la confiance et l'attachement des chefs et des soldats, pouvait influer d'une manière funeste sur l'issue d'une grande bataille. On eut la prudence d'en différer la nouvelle, et ce ne fut qu'après la victoire que l'armée française put donner de justes regrets au duc d'Istrie. Ce maréchal est mort sans fortune; mais sa vie honorable et glorieuse est l'héritage le plus précieux qu'il pouvait laisser à sa famille. Louis XVIII a récompensé les services du duc d'Istrie dans la personne de son fils, Napoléon Bessières, duc d'Istrie, créé pair de France le 17 août 1815, pour prendre séance à l'âge prescrit par la charte, et le titre ducal a été attaché à sa pairie par ordonnance royale du 31 août 1817. 17 août 1815.

Le maréchal Bessières était devenu successivement commandeur de l'ordre de la Couronne de Fer, chevalier de l'ordre de l'Aigle-d'Or de Wurtemberg, grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, et de Saint-Léopold d'Autriche, et chevalier de l'ordre du Christ de Portugal. (*Dict. hist. des Généraux Français*, t. II, pp. 227 à 234.)

Le *baron Bessières*, (Bertrand), frère puîné du maréchal, est né à Cahors en 1773. Il a fait les campagnes d'Italie et d'Égypte, sous Buonaparte, et d'Allemagne sous le général Moreau, ainsi que celles d'Austerlitz, d'Espagne et de Russie. Il a été nommé général de brigade le 24 décembre 1805, chevalier de Saint-Louis et commandant de la place de Besançon en 1815. Ayant pris dans les *cent jours* le commandement du département de Lot et Garonne, il en a cessé les fonctions au retour du roi, et s'est retiré dans sa famille, près de Cahors, jusqu'en 1818, époque à laquelle il a été nommé lieutenant de roi de la place de Calais. L'année suivante, il a pris, à Laon, le commandement de la 3e subdivision de la 1re division militaire. Le baron Bessières a été créé lieutenant-général le 25 avril 1821. Il est chevalier de l'ordre de Charles III.

Julien, *chevalier Bessières*, cousin du précédent, et né en 1774, fit partie, comme savant, de l'expédition d'Égypte en 1798. Chargé d'une mission diplomatique en Afrique, et nommé ensuite consul-général du golfe Adriatique à Venise, il fut reçu membre de la Légion-d'Honneur

en 1807, et nommé, à la fin de la même année, préfet du département du Gers. En 1814, le roi le nomma préfet de l'Aveyron. Il devint préfet de l'Arriège au mois d'avril 1815, et il en cessa les fonctions au mois de juillet suivant. Il était, en 1817, chef de la 10e division du ministère de la guerre. Il est maître des requêtes depuis 1818.

Armes : *Écartelé, au 1 d'azur, au lion d'or ; au 2 d'argent, à l'épervier essorant de sable ; au 3 d'or, à la tour d'azur, maçonnée, ouverte et ajourée de sable ; au 4 de gueules, au renard d'or.*

23 décembre 1823.

DE BETHISY, (Charles, *comte*, puis *marquis*), est né en 1770. Il entra, en 1785, comme sous-lieutenant dans le régiment du Roi, infanterie, et fut fait capitaine de cavalerie en 1789. Emigré en 1791, il entra immédiatement dans la compagnie des chasseurs nobles du régiment du Roi, qui faisait partie de l'armée du prince de Condé. Il devint aide-de-camp du comte de Bethisy, son père, pendant la campagne de 1792, dans laquelle il reçut quatre blessures, puis colonel en second dans un des régiments des princes de Hohenlohe au commencement de 1793. Le comte Charles de Bethisy se distingua particulièrement aux affaires de Bodenthal et de Bersteim la même année, et fut créé chevalier de Saint-Louis à 23 ans, pour s'être emparé, à la tête de son régiment, d'une batterie de trois pièces de canon dans ce dernier combat. En 1794, il devint lieutenant-colonel des hussards de Rohan, qu'il commanda, en Hollande, dans les campagnes de 1795 et 1796. Pendant la dernière de ces campagnes, il eut sous ses ordres une division d'arrière-garde, composée de 3 régiments d'infanterie et de 2 régiments de hussards. A la tête de cette division, il soutint, dans le village de Nieuhuis, une attaque de six heures, par des forces bien supérieures aux siennes. Cette affaire brillante fut citée comme un exemple de sang-froid et de valeur, et fut mise à l'ordre de l'armée. Rentré en France en 1814, après la restauration, il fut nommé lieutenant de la compagnie de Luxembourg des gardes-du-corps du roi, et créé maréchal-de-camp, à prendre rang de 1809, et aide-de-camp du duc de Berry. Pendant les *cent jours*, le roi lui donna le commandement supérieur d'une partie de la France, et l'on sait que toutes les places qui faisaient partie de ce commandement furent les premières à arborer le drapeau blanc. On le nomma, le 8 septembre 1815, chef d'une brigade (2 régiments) de la garde royale. Élu membre de la chambre des députés par le département du Nord en 1815, 1820 et 1822, il a soutenu les intérêts de la monarchie avec un talent qui

ne lui fait pas moins d'honneur que son courage. Le roi le créa commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 1er mai 1821, et officier de la Légion-d'Honneur le 26 mars 1822. Le comte Charles de Bethisy a commandé une brigade de la garde royale dans la campagne d'Espagne, et sa conduite a été citée avec éloge, notamment lors de la sortie faite par les garnisons de l'île de Léon et du Trocadéro, le 16 juillet 1823. Il a été promu au grade de lieutenant-général à la suite de cette affaire, et nommé pair de France au titre de *marquis*, et président du collége électoral du département du Nord, les 23 et 24 décembre de la même année. Il a épousé, le 10 juin 1809, Adèle-Mathilde-Emmanuelle *de Guernonval d'Esquelbecq*, nommée, en 1816, dame pour accompagner *Madame*, duchesse de Berry. Il a deux fils.

Le marquis de Bethisy est le sixième lieutenant-général de son nom (1). Le *comte* Eugène-Eustache de Bethisy, son père, que le roi avait nommé gouverneur du château des Tuileries le 9 mai 1822, est décédé, le 14 juin 1823 (2), l'un des plus anciens lieutenants-généraux, et le doyen des grands-croix de l'ordre de Saint-Louis, comptant alors 73 années de service. Sa longue carrière militaire offre une suite d'actions qu'il avait imitées de ses pères, et qui ont déjà servi d'exemple à son fils; car ce fut aussi dès l'âge de 21 ans que, par une exception des plus honorables, il fut créé chevalier de Saint-Louis sur le champ de bataille de Warbourg, pour avoir, quoique dangereusement blessé d'un coup de feu à travers le corps, enlevé une pièce de canon aux Anglais. Il avait servi à la conquête de Minorque sous le maréchal de Richelieu, et s'était trouvé à toutes les affaires de la guerre *dite* de sept ans. Il a fait, avec une grande distinction, toutes les campagnes de l'émigration, soit à l'armée des princes, soit à celle de Condé. Il passa, avec l'agrément du roi, au service d'Autriche en 1797, avec grade de général-major, et il n'est rentré en France qu'à la restauration du trône des Bourbons. Son frère puîné, Jules-Jacques, *vicomte de Bethisy*, créé lieutenant-général le 20 février 1815, et décédé à la fin de 1816, avait fait les campagnes de l'Amérique. Il était chevalier de Saint-Louis, et membre de l'association de Cincinnatus.

---

(1) *Voy.* le *Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. II, pp. 236 à 242; t. III, pp. 483, 484.

(2) Une notice nécrologique est consacrée à sa mémoire dans *le Moniteur* du 18 juin 1823.

La généalogie de la maison de Bethisy, d'ancienne chevalerie de Picardie, où elle figurait dès l'an 1060, est rapportée dans le tome Ier de l'*Histoire généalogique*.

ARMES : *D'azur, fretté d'or.* Couronne de marquis. Supports : deux lions, ayant chacun un casque sur la tête sommé d'un pélican qui se perce le sein pour nourrir ses petits. Devise : ET VIRTUS ET SANGUIS.

17 août 1815. DE BIRON, (*marquis*), *voyez* DE GONTAUT-BIRON.

17 août 1815. DE BLACAS, (Pierre-Louis-Jean-Casimir, *comte*, puis *duc*), fils du marquis de Blacas, brigadier des armées du roi et chevalier de Saint-Louis, est né au château d'Aulps, en Provence, le 10 janvier 1771, et fut reçu, le 11 mai de la même année, chevalier de l'ordre de Malte. Entré jeune au service, il était capitaine de dragons lorsqu'il émigra, en 1790, pour joindre les princes français. Après avoir fait la campagne de 1792, il se rendit en Italie, et suivit le roi à Turin, puis à Vérone en 1795. Il fit ensuite plusieurs campagnes à l'armée de Condé. Au retour d'une mission dont le roi l'avait chargé près l'empereur de Russie, Paul Ier, il accompagna en Angleterre Louis XVIII, qui nomma le comte de Blacas grand-maître de la garde-robe. Il a rempli auprès de la personne de ce prince les fonctions de principal ministre, jusqu'à l'époque du rétablissement de S. M., en 1814. Il devint alors ministre-secrétaire-d'état au département de la maison du roi, et maréchal-de-camp le 8 août de la même année. En 1815, lors du retour de Buonaparte de l'île d'Elbe, le comte de Blacas accompagna Louis XVIII à Gand, et fut envoyé ambassadeur extraordinaire auprès du roi des Deux-Siciles. Créé pair de France le 17 août de la même année 1815, il fut chargé de la négociation du mariage de S. A. R. monseigneur le duc de Berry, avec la princesse Caroline-Ferdinande-Louise des Deux-Siciles. M. de Blacas fut nommé ambassadeur à Rome en 1816. Il a conclu avec S.S., le 11 juin 1817, la convention qui a amené le rétablissement du concordat de 1517. Le roi le nomma premier gentilhomme de la chambre sur la démission du duc de Richelieu, le 25 novembre 1820, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit la même année. Il fut créé *duc* le 30 avril 1821, avec affectation de ce titre à sa pairie, et nommé, dans la même année, grand-croix des ordres de Saint-Étienne de Hongrie, de Saint-Janvier, de Saint-Ferdinand, et du Mérite des Deux-Siciles, de Charles III d'Espagne, etc., etc. Le duc de Blacas est encore chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur.

Il fut le principal plénipotentiaire du roi au congrès de Laybach. Après cette mission il réunit l'ambassade de Naples à celle de Rome, et rentra à Naples avec S. M. sicilienne, lors de son retour dans ses états en 1821. Revenu en France en 1822, lorsque ses missions en Italie furent terminées, il reprit son service près de Louis XVIII, qu'il n'a plus quitté jusqu'au dernier instant de la vie de ce monarque. Depuis l'avènement de Charles X, le duc de Blacas remplit les fonctions de premier gentilhomme de la chambre de S. M., et d'ambassadeur de France à la cour de Naples. Il est père de quatre fils nés de son mariage avec Félicie *du Bouchet-de-Sourches-Montsoreau*, fille du comte de Sourches-Montsoreau, grand-prévôt de France, lieutenant-général des armées du roi et commandeur de l'ordre de Saint-Lazare.

Le duc de Blacas est aujourd'hui le seul représentant d'une maison qui, dans le douzième siècle, tenait le premier rang parmi la chevalerie de Provence. Nous avons donné la généalogie de cette maison dans le t. V de cet ouvrage.

ARMES : *D'argent, à la comète à 16 rais de gueules.* Couronne princière sur l'écu, et couronne ducale sur le manteau. Tenants : deux sauvages, appuyés sur leurs massues. Cimier : un chêne, issant d'un cercle de baron. Cri : VAILLANCE. Devise : PRO DEO, PRO REGE. Deux étendards ou panons *de gueules, à la comète d'argent* (1) sont passés en sautoir derrière l'écu.

DE BOISGELIN, (Bruno-Gabriel-Paul, *marquis*), fils aîné de Charles-Eugène, comte de Boisgelin, vicomte de Pléhédel, capitaine de vaisseau, gouverneur de Saint-Brieuc, est né vers 1768. Il était capitaine d'infanterie à l'époque de la révolution. Émigré en 1791, il a fait la campagne de 1792 à l'armée des princes. Lors du rétablissement de l'auguste maison de Bourbon, il fut envoyé par *Monsieur* (aujourd'hui S. M. Charles X), le 22 avril 1814, en qualité de commissaire extraordinaire pour le roi dans la huitième division militaire, et créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 5 octobre de cette année. Le marquis de Boisgelin fut nommé après l'arrivée du roi maître de la garde-robe de S. M. Après la seconde chute de Buonaparte, il devint président du collége électoral des Côtes-du-Nord le 26 juillet 1815, et pair de France le 17 août suivant. Le roi le nomma aide-major de la garde na- 17 août 1815.

(1) Ce sont les armoiries de la maison princière *de Baux*, dont la maison de Blacas est une branche qui, vers la fin du onzième siècle, fut apanagée de la ville d'Aulps et de plusieurs autres domaines considérables.

tionale, avec grade de colonel dans l'armée, le 1er juin 1820; son premier chambellan le 25 novembre suivant, et officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. Le marquis de Boisgelin est membre de la Société Académique des Sciences de Paris. Du mariage qu'il a contracté, en 1788, avec Cécile-Marie-Antoinette-Gabrielle *de Harcourt*, fille du duc de Beuvron, il n'existe qu'une fille, Cécile de Boisgelin, veuve, en premières noces, de M. le comte *de Berenger*, et remariée à M. le comte Alexis *de Noailles*, ministre d'état.

Alexandre-Joseph, *comte de Boisgelin*, frère puîné du marquis, est né le 15 avril 1770, et a été reçu de minorité chevalier de Malte en 1783. Il a fait les campagnes de l'émigration, a été nommé officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 21 septembre 1814, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en la même année, colonel de la garde nationale parisienne en 1816, président du collége électoral d'Ille-et-Vilaine le 20 août 1817, aide-major des gardes-du-corps du roi au mois de septembre suivant, maréchal-de-camp le 20 avril 1818, et commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 18 mai 1820. Il a été élu à la chambre des députés, en 1815, par le collége électoral de Paris, et, en 1817 et 1820, par le département d'Ille-et-Vilaine. Louis XVIII, par ordonnance du 1er août de cette année, l'a substitué, lui et ses descendants mâles, à la pairie du marquis de Boisgelin, son frère aîné, dans le cas où celui-ci viendrait à mourir sans enfants mâles naturels et légitimes. Il a épousé, en novembre 1800, Anne-Charlotte-Victorine *de Harcourt*, fille de M. le marquis de Harcourt, pair de France, et a un fils et une fille.

MM. les marquis et comte de Boisgelin ont deux sœurs, toutes deux reçues chanoinesses-comtesses de Remiremont, et mariées, l'une à M. le comte *de Gramont d'Aster*, et l'autre à M. le marquis *de Chabannes*, pair de France.

La maison de Boisgelin est issue d'une ancienne race vicomtale de Bretagne, et prouve par titres sa filiation depuis Geoffroi Ier, vicomte de Pléhédel, seigneur de Boisgelin, au diocèse de Saint-Brieuc, vivant en 1166. Sa postérité a formé six branches, dont trois se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Elles sont toutes rapportées dans le t. III de cet ouvrage.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la molette d'éperon à 5 rais; aux 2 et 3 d'azur plein.* Couronne de marquis. Supports : deux lions. Devise : IN VIRTUTE VIS.

BOISSEL DE MONVILLE, (N....., *baron*), était juge du tribunal civil à Avranches en 1800. Il fut nommé membre de la Légion-d'Honneur le 31 mai 1810. A cette époque, il remplissait les fonctions de major des gardes nationales du département de la Seine-Inférieure. Le roi le nomma président du collége électoral de Rouen le 26 juillet 1815, et pair de France le 17 août de la même année. Il est aussi colonel de la 10e légion de la garde nationale. 17 août 1815.

Le baron Boissel de Monville a publié, sur les sciences et l'économie politique, plusieurs ouvrages importants qui paraissent avoir déterminé le choix de Louis XVIII, lorsque ce prince lui a conféré la pairie. Il a formé son majorat, au titre de baron, en 1817.

Le nom de Boissel est connu depuis près de 400 ans en Normandie. Dès l'année 1463, Philippot et Jean Boissel, de la sergenterie de Villers-en-Bocage, élection de Caen, furent maintenus dans leur noblesse d'extraction (c'est-à-dire prouvée depuis 1363, pour le moins), par Raimond Montfaut, commissaire du roi Louis XI. En 1668, David Boissel, écuyer, conseiller et avocat général de la reine, demeurant en la ville d'Eu, et Laurent-Adrien Boissel, frères, demeurant en la paroisse de Tocqueville, élection d'Arques, produisirent leurs titres de noblesse pour être maintenus par l'intendant de Normandie, ainsi que Macé, Cyprien, Jacques, Laurent, Richard et David, leurs cousins. Ces trois derniers obtinrent des lettres de relief le 31 janvier 1668, et tous furent renvoyés pour produire de nouveau leurs titres au conseil. Enfin, Guillaume Boissel, de Montivilliers fut pourvu d'une charge de secrétaire du roi en 1730.

ARMES : *Ecartelé, au 1 d'azur, au lion d'or, accompagné de 9 billettes du même*, pour BOISSEL (1); *au 2 de gueules, au mur crénelé d'argent, maçonné de sable; au 3 d'argent, à 3 têtes de maure de sable; au 4 d'azur, au gouvernail d'or, figuré d'un dauphin.*

DE BOISSY D'ANGLAS, (François-Antoine, *comte*), est né le 8 décembre 1756, à Saint-Jean-Chambre, près d'Annonay, (Ardèche), d'une famille protestante très-recommandable. Destiné dans sa jeunesse à la carrière du barreau, il prêta le serment d'avocat au parlement de Paris, et fut nommé ensuite l'un des maîtres d'hôtel ordinaires de *Monsieur* (depuis Louis XVIII), charge dont il donna sa démission au mois de 4 juin 1814 et 17 août 1815.

(1) Les anciens Boissel portaient : *D'azur, semé de billettes d'or; au lion du même, brochant sur le tout.*

septembre 1791. Des connaissances aussi solides que variées, quelques essais littéraires où la profondeur des vues et la chaleur d'une élocution noble et onctueuse annonçaient déjà l'homme d'état et l'orateur distingué, lui ouvrirent bientôt les portes de diverses académies. C'était le temps où une subversion épouvantable se préparait sous les dehors les plus séduisants, ceux de la réforme. Cette réforme était indispensable aux yeux d'un grand nombre d'hommes vertueux, à qui le zèle du bonheur public donna sans doute trop de confiance dans les bienfaits d'un nouveau système, dont nulle sagesse humaine ne devait prévoir ni les résultats immédiats ni les douloureux sacrifices. Telle était la classe des économistes. M. Boissy d'Anglas en embrassa la doctrine avec un zèle, une constance et un désintéressement, que 35 ans d'épreuves et de vicissitudes n'ont point démentis. Député par le tiers état de la sénéchaussée d'Annonay, aux états généraux du royaume, il fut le premier qui, dès leur installation, appela l'attention des députés du tiers état, sur la nécessité de se constituer en *Assemblée Nationale.* Cette lice, ouverte à toutes les ambitions effrénées, et bientôt après à la plus hideuse tyrannie, lui offrit souvent l'occasion périlleuse de déployer les ressources de son éloquence contre les véritables oppresseurs des libertés publiques. Tous ceux qui connaissent le vote de M. Boissy d'Anglas, dans le procès de l'infortuné Louis XVI, et qui savent que ce vote fut émis dans une assemblée qui délibérait au milieu des poignards et des baïonnettes, peuvent apprécier d'autant mieux son courage, qu'alors le parti auquel ses opinions l'avaient rallié n'entrevoyait plus de salut pour la France, que dans l'établissement de la république. Dès que le martyre de Louis XVI eut donné le signal de la terreur, M. de Boissy d'Anglas s'éloigna d'un théâtre qui n'offrait que des scènes d'atrocités et de folies, et il ne reparut à la convention qu'après le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). Depuis ce temps, il ne laissa jamais échapper une occasion de proposer la réparation des injustices dont l'autorité s'était souillée, et il fut le premier qui émit le vœu d'abolir les confiscations révolutionnaires, et de restituer les biens des condamnés. L'horrible journée du 20 mai 1795 n'aurait sans doute laissé aucune trace dans cet océan de calamités, si l'héroïsme d'un seul homme n'en eût fait une époque historique. La conduite de M. Boissy d'Anglas attestera à jamais l'ascendant qu'une âme forte et impassible peut exercer sur une multitude féroce qui, les mains dégoûtantes de sang et chargée de ses victimes encore toutes fumantes, s'étonna de trouver dans le calme et le

sang-froid d'un seul membre de l'assemblée, une résistance invincible à ses funestes desseins. Depuis ce jour, M. de Boissy d'Anglas n'a cessé de prendre une part très-active aux travaux de la convention; et, parmi les nombreux discours qu'il prononça à la tribune, le plus remarquable fut celui du 27 août 1795, sur la *situation politique de l'Europe*, dont la traduction et l'impression dans toutes les langues fut ordonnée. Le 2 septembre, il demanda que le comité d'instruction publique présentât une liste des Français auxquels la reconnaissance nationale devait des statues, et il s'étonna de ne pas trouver dans les places publiques celles de Fénélon, de Corneille, de Racine, de Voltaire, de Rousseau et de Buffon. Il devint membre du conseil des cinq cents, et fut élu président le 17 juillet 1796. Ennemi des désordres, de l'injustice et de l'intolérance politique, il ne cessa de demander la punition des crimes commis depuis l'origine de la révolution, et vota constamment contre toutes les lois exceptionnelles, entr'autres contre celles qui menaçaient la liberté de la presse, ou qui excluaient les parents d'émigrés des fonctions publiques. Il s'éleva aussi contre les lois qui frappaient les émigrés rentrés, et contre la déportation des prêtres. Toutes ces opinions, contraires aux vues du directoire, le firent comprendre dans la loi de déportation du 18 fructidor (4 septembre 1797) : mais il parvint à s'y soustraire, et passa deux ans loin des orages de la vie politique. Après la révolution du 18 brumaire an IX (9 novembre 1799), il fut appelé au tribunat, et élu président de cette assemblée le 24 novembre 1803. Il devint sénateur le 17 février 1805, membre de l'Institut en 1808, comte en 1809, et grand officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811. Lorsque les alliés pénétrèrent en France, en 1813, M. de Boissy d'Anglas fut envoyé, le 26 décembre, avec le caractère de commissaire extraordinaire du gouvernement dans la 12e division militaire, à la Rochelle. Après avoir rempli cette mission difficile, avec beaucoup de sagesse et de modération, il donna son adhésion aux actes du sénat pour le rétablissement de la maison de Bourbon, et fut créé pair de France le 14 juin 1814. Pendant les *cent jours*, il remplit la mission de commissaire extraordinaire de Buonaparte dans les départements du midi, mission à laquelle il avait été nommé au mois d'avril 1815. Après le désastre de Waterloo et la seconde abdication de Buonaparte, il s'opposa à la motion du colonel La Bédoyère et de Lucien Buonaparte, tendante à proclamer Napoléon II. Compris momentanément dans l'ordonnance royale du 24 juillet, il fut rappelé à la chambre des pairs le 17 août suivant,

et porté sur la liste des membres de l'Institut, lors de la réorganisation de ce corps, le 21 mars 1816. M. de Boissy d'Anglas a publié un grand nombre d'ouvrages ou littéraires ou relatifs aux circonstances du temps. Il est auteur d'un poëme inédit sur *la Bienfaisance*.

Son fils, le *baron de Boissy d'Anglas*, nommé d'abord sous-préfet aux Andelys le 28 août 1805, puis successivement auditeur au conseil d'état, attaché à l'intendance militaire le 23 août 1811, et maître des requêtes le 5 juillet 1814, passa de la préfecture de la Charente à celle de la Charente-Inférieure le 6 avril 1815. Il remplit ce poste jusqu'au mois de juillet suivant, fut de nouveau nommé maître des requêtes le 27 août de la même année, puis sous-intendant militaire de 3e classe le 15 septembre 1817, et de 1re classe le 18 septembre 1822.

ARMES : *De sable, au chevron d'or; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles d'azur.* Devise : FAIS BIEN ET LAISSE DIRE.

DE BOISSY DU COUDRAY, (*marquis*), voyez ROUILLÉ.

17 août 1815. 23 décembre 1823.

DE BONALD, (Louis-Gabriel-Ambroise, *vicomte*), d'une famille noble de Rouergue, est né à Milhau le 2 octobre 1754. Après avoir servi quelque temps dans la maison militaire du roi, il fut nommé, en 1790, président de l'administration du département de l'Aveiron; mais, alarmé pour le trône et pour la religion, des progrès menaçants que faisaient dès lors les doctrines révolutionnaires, il donna sa démission en 1791, émigra et fit la campagne de 1792 à l'armée des princes français. Après le licenciement de cette armée, il se retira à Heidelberg, auprès de ses enfants. Ce fut dans cette retraite qu'il composa la *Théorie du pouvoir politique et religieux*, ouvrage qui a jeté les fondements de sa réputation comme orateur et comme publiciste. Cet ouvrage fut dédié au monarque législateur à qui nous devons la Charte, et le rétablissement du trône de saint Louis y est positivement annoncé (1). Rentré en France après un long exil, et dépouillé de la totalité de sa fortune, M. de

(1) La seule édition que M. de Bonald a publiée de cet ouvrage, et qui fut imprimée en 1796, à Constance (3 vol. in-8°), fut envoyée à Paris, où le directoire la fit confisquer et détruire presque en entier. Les autres ouvrages de M. de Bonald sont : II. *Essai analytique sur les lois naturelles de l'ordre social;* III. *Législation primitive, considérée dans ces derniers temps par les seules lumières de la raison, suivie de plusieurs Traités et Discours politiques*, 1802, 3 vol. in-8°; IV. *Du Divorce, considéré au XIXe siècle, relativement à l'état domestique et politique de la société;* V. *Encore un Mot sur la liberté de la presse*, 1814, in-8°; VI. *Réflexions sur l'intérêt-général de l'Europe*, 1814, in-8°; VII.

Bonald concourut, avec M. de Châteaubriand, à la rédaction du *Mercure* et de plusieurs autres ouvrages périodiques, dans lesquels ils surent toujours conserver l'un et l'autre l'indépendance de leurs opinions et de leur caractère. Le 16 septembre 1808, M. de Bonald fut nommé conseiller à vie de l'université, avec M. de Bausset, ancien évêque d'Alais; mais il refusa la place de gouverneur du fils de Louis Buonaparte, roi de Hollande, quoique celui-ci, par une lettre de sa main, lui eût fait à cet égard les propositions les plus brillantes. Après le retour du roi, il fut nommé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 17 septembre 1814, puis, le 17 février 1815, membre du conseil royal d'instruction publique, institué par l'ordonnance du 17 juin 1814. Il en cessa les fonctions au 20 mars 1815, et se retira dans sa famille. Elu député du département de l'Aveiron à la chambre des députés, pendant les sessions de 1815, 1816, 1817, 1818, 1819, 1820, 1821, 1822 et 1823, il fut très-souvent nommé candidat à la présidence, et élu vice-président en 1821, 1822 et 1823. Il avait été nommé membre de l'Académie Française, le 21 mars 1816. M. de Bonald a pris une part très-active aux délibérations de la chambre élective, et les nombreux discours qu'il a prononcés à la tribune respirent, sous les traits d'une éloquence profonde et sévère, un attachement ferme et éclairé aux seules doctrines qui peuvent consolider le bonheur de la France. Il avait été élu président du collége départemental de l'Aveiron en 1821, 1822 et 1823. Le roi l'a nommé ministre d'état et membre du conseil privé le 9 janvier 1822, et pair de France le 23 décembre 1823. Il est aujourd'hui l'un des secrétaires de la chambre des pairs.

M. le vicomte de Bonald a plusieurs fils :

1°. Victor *de Bonald*, recteur de l'académie de Montpellier, place dont Buonaparte l'avait dépouillé dans les *cent jours*, mais qu'il a reprise après la chute de l'usurpateur;

2°. René *de Bonald*, conseiller du conseil-général du département de l'Aveiron, nommé par *interim* préfet de ce département en 1817 et 1818, lors de l'instruction du trop fameux procès des assassins de M. Fualdès;

3°. Louis-Jacques-Maurice *de Bonald*, né à Milhau, le 3 octobre 1787,

---

Pensées et Discours politiques, in-8°, 1817; VIII. *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connoissances humaines*, 1818, 2 vol. in-8°; IX. *Mélanges littéraires, politiques et philosophiques*, 2 vol. in-8°.

d'abord vicaire-général de Chartres, nommé ensuite aumônier ordinaire de *Monsieur* (aujourd'hui Charles X), puis aumônier par quartier en septembre 1821, et sacré évêque du Puy le 27 avril 1823.

Auguste *de Bonald*, oncle des précédents, émigré en 1791, a été créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 4 novembre 1814.

ARMES : *Ecartelé aux 1 et 4 d'argent, à l'aigle d'or; aux 2 et 3 d'or, au griffon de gueules.* Couronne de comte sur l'écu, et de baron sur le manteau. Supports : deux lions affrontés.

17 août 1815. DE BONNAY (Charles-François, *marquis*), né le 22 juin 1750, fut admis dans les pages de Louis XV le 1er juillet 1765, et en sortit, au mois de mars 1768, pour entrer sous-lieutenant au régiment du Roi, dragons. Le 1er février 1774, il fut nommé exempt des gardes-du-corps, compagnie de Villeroy, avec brevet de capitaine de cavalerie. Il devint sous-lieutenant lors de la réorganisation de ce corps, et fut breveté colonel de cavalerie le 30 septembre 1779. Député suppléant de la noblesse du Nivernais aux états généraux du royaume, en 1789, il y remplaça, au mois d'août de la même année, le comte de Damas d'Anlezy, qui avait donné sa démission (1). Éloigné de toute exagération politique, le marquis de Bonnay se joignit au parti de ces hommes modérés qui ne séparèrent jamais, dans leurs principes d'une réforme jugée inévitable, leur zèle pour les intérêts du peuple de leur amour et de leur dévouement pour la monarchie. Il donna souvent à la tribune des preuves de cette impartialité courageuse, et l'on put reconnaître dans ses discours l'orateur éloquent (2), le bon citoyen et le sujet fidèle. Le marquis de Bonnay fut appelé plusieurs fois à la présidence de l'assemblée nationale. Au mois de juin 1791, lors de la rentrée du roi au château des Tuileries, il fut dénoncé par le comité des recherches comme ayant été instruit du projet de départ de ce monarque. Il monta à la tribune, et s'y disculpa : » Mais, ajouta-t-il, si c'est ma façon de penser que l'on veut connaître, » je la dirai tout entière. Si le roi m'avait consulté sur ce départ, je ne

(1) Ce fut sur la proposition de M. de Bonnay qu'on décréta, le 8 mai 1790, l'uniformité des poids et mesures dans toute l'étendue du royaume.

(2) Le marquis de Bonnay avait montré, dans quelques pièces légères, un véritable talent pour la poésie. On a regretté que des circonstances, si opposées à la douceur de son caractère et à l'enjouement de son esprit, n'aient pas permis à son imagination de s'exercer davantage dans une carrière où ses premiers pas avaient été marqués par des succès

» le lui aurais peut-être pas conseillé; mais, s'il m'eût ordonné de le suivre, j'aurais obéi avec transport, et je serais mort à ses côtés, en me » glorifiant d'une telle mort. » L'exaspération démagogique était alors au comble; aussi, dès le 5 juillet suivant, c'est-à-dire, dès qu'on put au moins espérer que les jours du roi et de la famille royale cesseraient d'être menacés, le marquis de Bonnay écrivit au président de l'assemblée nationale pour lui annoncer que ses principes ne lui permettaient plus de prendre part aux délibérations, ni même d'assister aux séances de cette assemblée. Le 7 octobre 1791, il alla joindre, à Coblentz, les princes, frères du roi, et fit la campagne de 1792. Après avoir été chargé de plusieurs missions par LL. AA. RR., il se rendit auprès de Louis XVIII, à Vérone, et depuis cette époque il ne cessa d'être employé par ce prince, tantôt au loin, pour sa correspondance, tantôt près de sa personne. Ce fut lui qui eut la direction du cabinet du roi pendant le séjour de S. M. à Varsovie et à Mittau. Lorsqu'elle passa en Angleterre, en 1807, le marquis de Bonnay fut envoyé à Vienne, où il avait déjà séjourné pendant six ans avec le caractère d'agent diplomatique. Louis XVIII le rappela aussitôt après le rétablissement de son trône. Au mois de juillet 1814, il partit comme ministre en Danemarck, fut créé pair de France le 17 août 1815, et nommé, le 2 mars 1816, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Prusse. Enfin, le 22 juin 1820, le marquis de Bonnay, ayant atteint 70 ans, demanda son rappel, qui lui fut accordé au bout de quelques mois, et il fut nommé ministre d'état et membre du conseil privé le 26 novembre de la même année. Le marquis de Bonnay est décédé en 1825, laissant de Marie-Louise *Razoir de Croix*, sa première femme, décédée le 18 février 1815, un fils, dont on va parler, et une fille, Hélène-Camille *de Bonnay*, née le 4 mai 1784, mariée, le 7 mai 1804, avec Pierre-Claude *Dorat de Châtellus*, chevalier de Saint-Louis. Le marquis de Bonnay n'a pas laissé d'enfants du second mariage qu'il a contracté, le 18 novembre 1816, avec Catherine *O'Neill*, d'une des plus illustres maisons d'Irlande.

Joseph-Amédée, *comte de Bonnay*, né le 3 septembre 1775, devenu marquis et pair en 1825, avait été reçu chevalier de Malte par bref de minorité du 15 avril 1776. Il a épousé, le 27 avril 1801, Jeanne-Marie *de Gaudry*, fille de Pierre de Gaudry, gouverneur des pages de Mme la comtesse d'Artois, et chevalier de Saint-Louis. Il a un fils âgé de 20 ans, et deux filles.

La maison de Bonnay a pris son nom d'une terre située en Berry, sur

les confins du Bourbonnais. Son ancienneté, remontant aux siècles de la chevalerie, est constatée par les chartes depuis l'an 1112, et sa filiation est bien établie depuis 1298. Ses auteurs, pendant près de 200 ans, ont tous été qualifiés chevaliers bannerets ou bacheliers, et quelques-uns ont été revêtus de la charge de maréchal héréditaire de Berry. Le marquis de Bonnay a fait, en 1783, les preuves de carrosses au cabinet des ordres du Roi. Sa maison, dont la généalogie est rapportée dans le 3e volume de cet ouvrage, n'a formé que trois branches, celle des *seigneurs de Bonnay* et *de Demoret*, éteinte; celle des *barons de Bessay* et *marquis de Bonnay;* et celle des *seigneurs de Vomas*, qui existait encore en 1784, dans la personne de François IV de Bonnay, chevalier, seigneur de Vomas, maréchal-de-camp et chevalier de Saint-Louis.

ARMES : *D'azur, au chef d'or; au lion couronné de gueules, brochant sur le tout.* Supports : deux griffons. Devise : ONCQUES NE DÉVIE.

4 juin 1814. DE LA BONNINIÈRE, *comte* DE BEAUMONT, (Marc-Antoine), est né au château de Beaumont, près Loches, en Touraine, le 23 septembre 1763. Admis parmi les pages de Louis XVI, le 31 décembre 1777, il était premier page lorsqu'on le nomma, le 2 juin 1784, capitaine dans le régiment de Lorraine, dragons, où il fut pourvu d'une compagnie le 5 mars 1788. Il devint lieutenant-colonel et colonel les 22 juillet et 7 août 1792. Il fit toutes les campagnes de la révolution et celles de l'armée d'Italie, depuis le passage du mont Saint-Bernard, avec le grade de général-de-brigade, auquel il avait été promu le 4 avril 1795. Il s'empara de Crémone le 11 mai 1796, et contribua, au mois d'août, à la défaite de la cavalerie du maréchal Wurmser sur le Mincio. A l'affaire du 5 avril 1799, qui eut lieu à Magnano, non loin de Vérone, il eut l'épaule traversée par une balle, ce qui le mit hors d'état de servir pendant 6 mois. Il commanda une brigade de dragons à l'affaire de Verceil, et au sanglant combat de Valleggio, les 29 mai et 26 décembre 1800, et eut deux chevaux tués sous lui dans ces deux actions, en exécutant des charges dont le succès fut mentionné en termes honorables. Il avait pris part, le 14 juin de cette année, à la gloire que la cavalerie française s'est acquise en décidant le gain de la bataille de Marengo. Il fut nommé général divisionnaire le 29 décembre 1802, et inspecteur général de cavalerie en 1804, commanda un corps de cette arme dans les campagnes de 1805, 1806 et 1807; se distingua aux combats de Wertingen, de Pfuhl, sous les murs d'Ulm, et de Ried, ainsi qu'aux batailles

d'Iéna, d'Eylau, d'Auerstaëdt, de Prentzlow et sur la Bzura; devint grand officier de la Légion-d'Honneur le 10 février 1806, sénateur le 14 août 1807, et comte en 1808. M. de Beaumont fit la campagne de 1809 contre l'Autriche, à la tête d'une division de cavalerie, commanda le corps d'observation établi à Augsbourg, lequel se réunit à la grande armée après la pacification de la Suabe, et fut nommé premier écuyer de la mère de Buonaparte. Le sénat l'élut secrétaire pour la session de 1813. A l'époque de la restauration, le comte de Beaumont fut nommé pair de France le 4 juin 1814, et chevalier de Saint-Louis le 27 du même mois. Après la bataille de Waterloo, il a commandé une division de l'armée de Paris, sous le prince d'Eckmuhl, (maréchal Davoût), son beau-frère. Le roi l'a créé grand'croix de la Légion-d'Honneur le 9 février 1824. Il est aussi grand'croix de l'ordre de la Fidélité de Bade et de l'ordre du Mérite militaire de Maximilien-Joseph de Bavière, et commandeur de l'ordre impérial de la Couronne de Fer. Il a plusieurs frères, nés comme lui du mariage d'Anne-Claude de la Bonninière, chevalier, seigneur comte de Beaumont-la-Ronce, marquis de la Chastre-sur-Loire, officier au régiment du Roi, infanterie, avec Marguerite le Pellerin de Gauville.

André de la Bonninière, *comte André de Beaumont*, fut aussi page de Louis XVI, et s'allia avec Mlle *Hue de Miroménil*, nièce du garde-des-sceaux. Il était, en 1808, chambellan de l'impératrice Joséphine et introducteur des ambassadeurs. On le nomma président du collége électoral de la Sarthe le 10 novembre 1809. Il était chevalier d'honneur de Joséphine, et se trouvait auprès d'elle, lorsqu'elle mourut à Malmaison, en 1814. Le comte André de Beaumont est grand'croix de l'ordre de la Fidélité de Bade, et de l'ordre du Mérite civil, *dit* de la Couronne de Bavière. Il est aussi chevalier de la Légion-d'Honneur.

Charles de la Bonninière, *comte Charles de Beaumont*, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, a émigré en 1791. Il était membre de la chambre des députés pour le département d'Indre et Loire, lorsque le roi le nomma chevalier de Saint-Louis le 30 août 1814. Il a siégé pendant les sessions de 1814 et 1815, et a été élu président du conseil général du même département le 25 avril 1817. Le roi l'a nommé officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821, et il est aujourd'hui colonel, chef de l'état-major général de la garde royale. Le comte Charles de Beaumont s'est marié deux fois, la première à Lon-

dres, dans le temps de son émigration, avec Mlle *Helisberg*. Nous ignorons s'il a des enfants.

Armand de la Bonninière, *comte Armand de Beaumont*, reçu chevalier de Malte le 22 avril 1785, fut nommé chevalier de Saint-Louis le 11 octobre 1814, puis de la Légion-d'Honneur, président du collége électoral de l'arrondissement de Tours en 1816, et colonel de la garnison de Vincennes, en 1820.

Octave de la Bonninière, *comte Octave de Beaumont*, fit, comme aide-de-camp du général Davoût, la campagne d'Égypte. Le roi l'a nommé colonel du 18e régiment de chasseurs à cheval, (de la Sarthe), le 21 octobre 1815. Il est aussi chevalier de Malte depuis le 22 avril 1786, et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et officier de la Légion-d'Honneur. Il a fait d'une manière très-distinguée la campagne d'Espagne en 1823, et a reçu de l'empereur de Russie l'ordre de Saint-Georges de 4e classe.

Jules *de la Bonninière de Beaumont*, leur frère, avait aussi été admis dans l'ordre de Malte le 11 janvier 1779. Le roi l'a nommé, en 1816, président du collége électoral de l'arrondissement de Saint-Calais, département de la Sarthe.

Charles de la Bonninière, *comte Charles de Beaumont*, fils de l'un des précédents, chevalier de l'ordre de Malte et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et membre du conseil-général du département d'Indre et Loire, fut nommé sous-préfet à Vendôme le 24 février 1815. Il fut remplacé lors de l'invasion de Buonaparte : mais il reprit ses fonctions après les *cent jours*, et rendit, pendant tout le temps que les Prussiens séjournèrent dans son arrondissement, des services que les habitants n'ont point oubliés. Le roi l'a nommé préfet du département de l'Aude le 1er septembre 1824.

Par ordonnance du roi, du 12 mai 1824, Théodore *de la Bonninière*, comte de *Beaumont*, né le 19 octobre 1791, chef d'escadron au régiment des dragons du Doubs, (2e régiment), chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, a été autorisé à ajouter à son nom celui de Villemanzy que porte son beau-père, le comte de Villemanzy, pair de France, et à s'appeler *de Beaumont de Villemanzy*. (Bulletin des lois, n° 668, p. 261).

La maison de la Bonninière portait originairement le nom de *Bonnin*. Elle a suivi un usage très-commun dans l'Anjou, le Maine et la Touraine, en changeant, depuis la fin du 15e siècle, la terminaison de son

nom. C'est une famille ancienne, et connue depuis l'année 1390, sans aucune trace d'anoblissement, ainsi qu'il résulte d'une preuve faite au cabinet des ordres du roi, devant M. Chérin, en 1779, laquelle preuve fait aujourd'hui partie des archives de M. de Courcelles. C'est par suite de cette production que le marquis et la marquise de Beaumont-la-Bonninière ont été admis à jouir des honneurs de la cour, les 3 février et 21 juin 1786.

ARMES : *d'argent, à la fleur de lys de gueules.* Couronne de marquis sur l'écu, et de comte sur le manteau. Supports : deux lions. Devise : VIRTUTI PRO PATRIA.

DE BORDESOULLE, (*comte*), voyez TARDIF DE POMMEROUX. 9 octobre 1825.

DU BOUCHAGE, (*vicomte*), voyez DE GRATET. 23 juin 1817.

DE BOULOGNE, (Étienne-Antoine, *comte*), évêque de Troyes et archevêque de Vienne, naquit à Avignon le 26 décembre 1747. Destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, il annonça de bonne heure, par le rapide succès de ses études religieuses, les talents de l'esprit et les qualités de l'âme qui devaient marquer sa place parmi les premiers orateurs chrétiens de ce siècle. L'académie de Montauban avait mis au concours, en 1772, ce sujet : « *Il n'y a point de meilleur garant de la probité que la religion.* » L'abbé de Boulogne prononça un discours qui remporta le prix et devint le germe de sa réputation. Peu de temps après, il se rendit à Paris. Il fut d'abord prêtre desservant de l'église Sainte-Marguerite, puis de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. L'archevêque de Paris, M. de Beaumont, lui interdit les fonctions de ce ministère, en 1779, sans motiver cet acte de sévérité, qui fut suivi presque immédiatement d'une injustice. La Société des amis de la religion et des lettres avait proposé l'*Éloge du Dauphin*, père de Louis XVI. Le discours de l'abbé de Boulogne obtint des suffrages presque unanimes; mais M. de Beaumont, président de cette société, s'opposa d'abord à cette décision, et il ne se rendit aux sollicitations des juges qu'après qu'on lui eut fait ouvrir les yeux sur le mérite réel de ce discours, le seul qu'on jugeât digne d'être couronné. Après la mort de M. de Beaumont, l'abbé de Boulogne devint archidiacre, vicaire-général et prédicateur du roi. En 1782, il prononça devant l'Académie française son *Panégyrique de saint Louis*, ouvrage très-estimable, mais qui fut jugé inférieur à l'*Eloge du Dauphin*. A l'époque de la révolution, il refusa le serment à la constitution civile du clergé, et vit succéder les persécutions aux avantages que ses talents et son éloquence lui avaient acquis. Ce fut au milieu 31 octobre 1822.

des épreuves les plus orageuses, que M. de Boulogne consigna, dans les *Annales religieuses et littéraires*, les principes qui ont honoré sa longue carrière. Après le concordat de 1801, il fut nommé chanoine et grand vicaire de Versailles, ensuite l'un des chapelains de Napoléon le 23 juillet 1806, puis aumônier, membre de la Légion-d'Honneur, et enfin baron, évêque d'Acqui le 22 mars 1807. Le 18 mars 1808, il fut pourvu de l'évêché de Troyes, vacant par la mort de M. de la Tour du Pin. La reconnaissance que M. de Boulogne témoigna dans quelques-uns de ses mandements à celui qui avait rouvert les temples et relevé les autels, ne lui ferma pas les yeux sur la persécution dont le pape devint la victime en 1811. Les vives remontrances qu'il fit alors à Buonaparte n'ayant pu désarmer celui-ci, M. de Boulogne donna sa démission. Arrêté presque aussitôt, ce vertueux prélat fut enfermé dans le château de Vincennes, et ne recouvra sa liberté qu'en 1814, à l'arrivée du roi. Il reprit alors ses fonctions épiscopales, qui furent interrompues pendant les *cent jours*. Enfin il revint à Troyes au mois de juillet 1815, et il joignit au titre d'évêque de ce diocèse, celui d'archevêque de Vienne en 1817. Il a prononcé, au mois d'avril 1816, une *Instruction pastorale sur l'amour et la fidélité que les Français doivent au roi*, et *sur le rétablissement de la religion catholique en France;* au mois de novembre 1817, un *Panégyrique de saint Vincent de Paul*, et en 1822, une *Instruction pastorale sur l'exercice et l'utilité des Missions, considérées dans l'ordre de la religion et de l'état*. Le roi l'a nommé pair de France le 31 octobre 1822, et il est décédé le 13 mai 1825, à l'âge de 75 ans.

Armes : *De gueules, à 3 branches d'olivier d'argent en sautoir en forme de couronne, au centre une étoile d'or : l'écu bordé d'un filet du même.*

3 décembre 1823.

de BOURBON-BUSSET, (François-Louis-Joseph, *comte*), né à Paris le 4 février 1782, petit-fils du comte de Bourbon-Busset, lieutenant-général des armées du roi, gentilhomme de la chambre de M. le comte d'Artois, décédé le 16 janvier 1795, fut nommé, lors de la restauration, aide-major des gendarmes de la garde du roi, et gentilhomme d'honneur de S. A. R *Monsieur* (aujourd'hui Charles X). Présenté à Louis XVIII le 4 août 1814, il fut créé successivement chevalier et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, les 20 et 25 du même mois. Lors de l'invasion de Buonaparte, le comte de Bourbon-Busset accompagna le roi à Gand. Il fut nommé maréchal-de-camp le 18 mars 1815. Rentré avec S. M., au mois de juillet, il devint, le 9 sep-

tembre, chef d'état-major de la 1re division de cavalerie de la garde royale, et commandeur de la Légion-d'Honneur le 31 décembre suivant. En 1821, il passa au commandement de la 2e subdivision de la 6e division militaire, en remplacement du marquis de Sourdis. Par ordonnance du 25 avril de cette même année, le comte de Bourbon-Busset fut admis dans le corps royal d'état-major, et nommé aide-major de la garde royale. En 1823, il a accompagné le roi d'Espagne dans son voyage de Cadix à Madrid. Il a été nommé pair de France le 23 décembre 1823, et l'un des gentilshommes honoraires du roi le 27 septembre 1824. (*Dictionnaire des Généraux Français*, t. III, p. 131 à 133). Il est marié, depuis le 4 juin 1818, avec Charlotte-Sabine-Louise-Gabrielle *de Gontaut-Biron*. Il a un frère puîné, Antoine-Louis-Jules *de Bourbon-Busset*, chef d'escadron et chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

Le comte de Bourbon-Busset est le chef d'une branche séparée, au milieu du 15e siècle, de celle des ducs de Bourbon et d'Auvergne, du sang royal de saint Louis. Cette branche est rapportée dans la nouvelle édition in-4° de l'*Art de vérifier les dates*, 1818, t. II, p. 325; et en extrait, dans le t. Ier de l'*Histoire Généalogique*, MAISON DE FRANCE, p. 93.

Eugène, vicomte *de Bourbon-Busset*, cousin-germain du comte de Bourbon-Busset, né au château de Vezigneux le 15 février 1799, et capitaine de cavalerie, a épousé mademoiselle *de Calonne de Courtebourne*.

ARMES : *D'azur, à 3 fleurs de lys d'or, à la cotice de gueules perie en bande ; au chef d'argent chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de 4 croix du même.*

DE LA BOURDONNAYE-BLOSSAC, (Paul-Esprit-Marie, *comte*), fut destiné de bonne heure aux fonctions de la magistrature, exercées par ses pères avec la plus grande distinction, et devint maître des requêtes honoraire en 1781, et intendant de Soissons en 1784. Il a émigré en 1791. Le roi l'a nommé conseiller-d'état le 5 juillet 1814, pair de France le 17 août 1815, et conseiller-d'état en service extraordinaire le 24 du même mois. Il est chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. 17 août 1815.

Le *vicomte de la Bourdonnaye*, fils du comte de la Bourdonnaye qui précède, fut auditeur au conseil-d'état. Il devint sous-préfet de l'arrondissement de Saumur, le 14 janvier 1811, puis de l'arrondissement de Bourg, (Ain), le 12 août 1815. Le roi l'avait nommé maître des requêtes ordinaire le 5 juillet 1814, et il le devint en service extraordinaire le 24 août 1815.

La maison de la Bourdonnaye réunit tous les avantages qui constituent la noblesse la plus ancienne et la plus distinguée. Originaire de la province de Bretagne, elle a pris son nom d'une terre située au diocèse de Rennes, et a fait constamment ses partages suivant la coutume prescrite pour les barons et la haute noblesse. Dès l'année 1465, elle était déjà citée comme *issue de noble lignage* et *de chevalerie*. Vers 1320, elle se divisa en deux branches, dont l'aînée, celle des seigneurs de la Bourdonnaye, paraît s'être éteinte vers l'année 1520, après avoir figuré aux réformations de 1427, 1448 et 1513.

La branche survivante, *dite* des seigneurs de Couetion, devenue chef des nom et armes à l'extinction de la première, s'est subdivisée en deux rameaux, les *vicomtes de Couetion* et *marquis de la Bourdonnaye* (1), et les *barons de Blossac*.

Le chef actuel de la première branche, Charles-Esprit-Clair, *marquis de la Bourdonnaye*, né à Paris le 5 juin 1752, sous-lieutenant des gendarmes Bourguignons, dont l'épouse eut l'honneur d'être présentée à la cour les 23 décembre 1781 et 14 mars 1786, a émigré en 1791, et est devenu maréchal-de-camp à l'armée des princes Français. Il a été présenté à S. M. Louis XVIII en 1821 et 1822, et a eu le commandement par *interim* de la 11e division militaire, en septembre 1823.

La branche de Blossac est représentée par M. le comte de la Bourdonnaye, pair de France, et par ses enfants, au nombre desquels sont Amédée-Esprit-Eugène *de la Bourdonnaye-Blossac*, admis chevalier de Malte le 7 décembre 1785, et Joseph-Isidore-Esprit *de la Bourdonnaye-Blossac*, admis dans le même ordre le 10 avril 1787. L'un d'eux a embrassé l'état ecclésiastique, et est aujourd'hui aumônier ordinaire de S. A. R. *Madame*, duchesse de Berry.

Une troisième branche, celle des *seigneurs*, puis *marquis de Liré*, était représentée, en 1791, par Charles-Bertrand *de la Bourdonnaye*, marquis de Liré, guidon de gendarmerie, marié 1°, le 12 mai 1760, avec Marie, princesse *Lubomirska*, grand'croix de l'ordre de Malte, fille de Georges-Henri, prince Lubomirski, et veuve de Roland Puchot, comte des Alleurs, ancien ambassadeur de France en Pologne, puis à Constantino-

(1) La terre de Couetion, qui avait été érigée en vicomté en 1650, et celles de Gassilly et des Boëssières, furent unies et érigées en marquisat de la Bourdonnaye, par lettres patentes du mois de février 1717, registrées à Nantes le 7 février 1718, en faveur d'Yves-Marie de la Bourdonnaye, nommé conseiller-d'état en juillet 1750.

blè ; 2° avec la comtesse *du Guesclin*. Le marquis de Liré a émigré en 1791.

Les *seigneurs de Keroset* et de *Boishullin*, autre branche cadette, séparée vers 1500, avaient pour chef Anne-François-Augustin, *vicomte de la Bourdonnaye*, né à Guérande le 27 septembre 1747. Il entra au service en 1761 et était sous-aide-major au régiment de Lorraine, infanterie, lorsqu'il fit, au cabinet des ordres du Roi, les preuves en vertu desquelles il fut admis à l'honneur de monter dans les carrosses et de suivre S. M. à la chasse le 21 octobre 1769. Il avait fait toutes les campagnes de la guerre dite de *sept ans*. Il fut nommé brigadier d'infanterie le 1er janvier 1784, maréchal-de-camp le 9 mars 1788, major-général de la garde nationale de Nantes en 1789, lieutenant-général le 4 septembre 1792, et successivement général en chef des armées de l'intérieur, du Nord et des côtes. Il secourut Lille, et s'empara de la Belgique sur les Autrichiens. Passé à l'armée des Pyrénées-Occidentales, il battit les Espagnols et les rejeta au-delà de la Bidassoa. Il mourut à Dax, à la fin de novembre 1793, des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans cette campagne (1). On citera comme un trait honorable pour la mémoire de ce général républicain, le refus qu'il fit de marcher contre les Vendéens, ses compatriotes, refus qui motiva l'arrestation de sa femme et de ses enfants à Blois, et qui l'eût conduit à l'échafaud, si la mort ne l'eût moissonné dans la fleur de son âge.

On ignore si le *vicomte de la Bourdonnaye*, capitaine dans la garde royale, marié, en 1818, avec mademoiselle *de Tulles de Villefranche*, fille de M. le marquis de Villefranche, pair de France, est l'un des fils du vicomte de la Bourdonnaye, aussi bien que le baron de la Bourdonnaye, maire de la ville de Rennes en 1812 et 1813, et chevalier de la Légion-d'Honneur.

Jean-René-Aimeri *de la Bourdonnaye-Coetandec*, et M. de la Bourdonnaye de Malleville, ont émigré, ainsi qu'Augustin-Louis-Anne-Emmanuel *de la Bourdonnaye*, lequel a obtenu sa radiation en 1795.

Charles-Toussaint *de la Bourdonnaye-Montluc*, reçu chevalier de Malte le 23 février 1751 (2), commandeur de la Guerche en 1786; Es-

---

(1) Ses services sont rapportés, t. III, pp. 138 à 140, du *Dict. histor. des Généraux Français*.

(2) La maison de la Bourdonnaye a donné plusieurs autres chevaliers au même ordre, à partir de l'admission de François *de la Bourdonnaye* en 1666.

prit-Louis-Barthelemi *de la Bourdonnaye*, reçu chevalier du même ordre le 22 septembre 1757, sous-lieutenant en premier dans les gardes françaises, et Charles-Maurice-Étienne *de la Bourdonnaye-Montluc*, ont fait les campagnes de l'émigration sous les drapeaux des princes. Ce dernier officier a été créé chevalier de Saint-Louis le 14 novembre 1814.

Le *comte* Arthur *de la Bourdonnaye* a fait avec distinction la guerre d'Espagne. Il est devenu aide-de-camp du prince de Wagram, et a fait la campagne de 1814, en qualité d'adjudant-commandant attaché à l'état-major-général. Louis XVIII le nomma officier de la Légion-d'Honneur le 24 août de la même année, président du collége électoral de Redon le 26 juillet 1815, colonel du 14e régiment de chasseurs à cheval, (Morbihan), le 21 octobre suivant, et gentilhomme de la chambre le 26 novembre 1820.

Le *comte* Sévère *de la Bourdonnaye*, nommé lieutenant de roi à Lorient en février 1816, devint président du collége électoral du 4e arrondissement d'Ille-et-Vilaine, le 25 décembre 1824, et fut élu député par ce collége la même année.

François-Regis, *comte de la Bourdonnaye*, parent des précédents, né le 19 mars 1767, était officier au régiment d'Austrasie à l'époque de la révolution. En 1789, il fut nommé officier municipal d'Angers. Devenu membre d'une société royaliste dévouée au salut de Louis XVI, il fut arrêté aux Tuileries le 28 février 1792, et renfermé à l'Abbaye. A peine fut-il relâché, après une courte détention, qu'il se rendit en Bretagne et devint l'un des chefs de l'insurrection de 1793. Après le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il fut nommé membre du conseil général du département de Maine-et-Loire, puis candidat au corps législatif en 1807. Élu député par le même département depuis 1815 jusqu'à ce jour, il fut désigné presqu'à toutes les sessions pour candidat à la présidence. Il a été vice-président en 1822, 1823 et 1824, et président du conseil-général du département de Maine-et-Loire en 1823. Le comte de la Bourdonnaye siége à l'extrême droite de la chambre. Il est compté pour l'un des plus ardents défenseurs des prérogatives de la couronne, et comme l'un des orateurs les plus heureusement doués du talent de la parole.

Armes : *De gueules, à 3 bourdons de pèlerin d'argent*, 2 et 1.

9 octobre 1823. BOURKE DE BURGH, (Jean-Raimond-Charles, *baron*, puis *comte*),

fils de Richard Bourke, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au régiment irlandais de Lally, et de Marie-Jacquette de Saint-Jean de Bolingbroke, est né à Lorient le 12 août 1772. Il entra sous-lieutenant dans la brigade irlandaise du régiment de Walsh le 1er juillet 1788, et fit partie de l'expédition de la Cochinchine en 1788, et de celle de Saint-Domingue en 1792, pour laquelle il s'était embarqué en France au mois de novembre 1791. Il reçut le brevet de lieutenant de grenadiers le 7 septembre 1792. Peu de temps après il fut compris, avec plusieurs autres officiers, dans un décret de déportation, révoqué le 30 mai 1793. A son retour en France, il fut nommé adjoint aux adjudants-généraux. Il servait dans ce grade à l'armée des côtes de Cherbourg, lorsqu'on le destitua comme noble en 1794. Réintégré en 1795, avec grade de capitaine de grenadiers au 92e régiment, il passa chef-de-bataillon dans la brigade étrangère le 1er septembre 1798, et fut fait prisonnier par l'amiral Warens, dans un combat naval, sur l'escadre destinée à l'expédition d'Irlande. En 1800, il fut nommé commandant supérieur de Lorient et de Port-Louis. Il servit avec distinction dans toutes les affaires de l'expédition de Saint-Domingue, et fut nommé 1er aide-de-camp du général Leclerc, puis colonel le 11 juillet 1802. Rentré en France après l'issue malheureuse de cette guerre, dans laquelle il avait reçu plusieurs blessures, il devint, en septembre 1803, aide-de-camp de Davoût, commandant du 3e corps d'armée d'Angleterre. Ce fut lui qui, en 1805, à la tête de 100 chevaux, s'empara des six premières pièces de canon qui furent prises sur les Russes dans cette campagne. Il se distingua à la bataille d'Austerlitz, eut le poignet traversé par une balle, dans une reconnaissance qu'il fit, le 14 octobre 1806, à la tête du 85e régiment, et mérita, dans la campagne de Prusse, la décoration de commandant de la Légion-d'Honneur, qui lui fut donnée le 7 juillet 1807. Il servait alors dans le grade d'adjudant-commandant. Il fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Henri de Saxe le 16 avril 1808. Dans la campagne de 1809, il se trouva à la bataille de Thaun le 19 avril, et se distingua surtout dans les deux assauts qui amenèrent la prise de Ratisbonne le 23 du même mois. A Wagram, il eut deux chevaux tués sous lui, et fut créé général de brigade sur le champ de bataille. Passé à Anvers pour servir contre les Anglais qui étaient débarqués dans l'île de Walcheren, il occupa le fort de Batz le 15 novembre, et la ville de Flessingue le 15 décembre. Employé à l'armée d'Espagne en 1810, le général Bourke fut mis à la tête de la 2e bri-

gade de la division Reille, dans la Navarre, et culbuta les bandes de Mina à Lumbier. Il passa à l'armée d'Aragon, et fut employé au siége de Valence sous le général Suchet. On lui donna le gouvernement de Lérida, et il fut chargé en même temps de purger la Haute Catalogne des bandes dont elle était infestée. Lors de l'investissement de Valence, il contribua à la déroute du général Blake, le 26 décembre 1811. Il fut blessé d'un coup de feu à la tête et d'une balle à travers le genou à l'affaire de Ronda, contre le baron d'Eyrolles, le 5 mars 1812. Il devint général de division le 7 novembre 1813, et gouverneur de Wesel le 19 du même mois. Il défendit cette place contre le prince de Hesse-Hombourg jusqu'à la rentrée du roi, et ne la remit qu'après en avoir reçu l'ordre. Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis en 1814. Il prit, le 5 mai 1815, le gouvernement des places de Givet et de Charlemont, et se maintint dans la première jusqu'au 31 décembre de la même année, contre l'armée commandée par le prince Auguste de Prusse. Le général Bourke fut nommé commandant de la 10e division militaire à Toulouse le 6 octobre 1819, et inspecteur général d'infanterie le 20 avril 1820. Employé à l'armée d'Espagne, en 1823, il y commanda la 2e subdivision d'infanterie, dont il établit le quartier-général à Biaris au mois de mars. Lorsque l'armée eut franchi les frontières, il forma le blocus de Saint-Sébastien, et repoussa avec succès toutes les sorties effectuées par la garnison. S. A. R. le duc d'Angoulême daigna exprimer sa satisfaction de la belle conduite du général Bourke, et ce témoignage honorable fut mis à l'ordre du jour dans un bulletin du 1er corps d'armée. Le roi le nomma commandeur de Saint-Louis le 21 mai. Après avoir maintenu les communications entre Saint-Ander et Madrid, il marcha vers le royaume de Léon, occupa la ville de ce nom le 3 juin, et se dirigea ensuite sur la Galice. Le 10 juillet, il fut joint à Lugo par le général Morillo, à la tête de 3000 royalistes. Il marcha de suite vers la Corogne qu'il bloqua, le 15, après une affaire assez vive. L'ennemi, obligé de se renfermer dans les murs de la place, et attaqué avec vivacité, fut contraint de capituler le 13 août. Le comte Bourke fut créé grand officier de la Légion-d'Honneur le 24 du même mois. Informé que des troupes constitutionnelles étaient sorties d'Orense, il marcha pour leur couper toute retraite, et força 1264 hommes, 140 officiers, 6 lieutenants-colonels, 4 colonels, un brigadier et 2 généraux à mettre bas les armes à Gallégos-de-Camp. Le comte Bourke occupa Zamora le 30 septembre, et se dirigea ensuite vers Ségovie. Le roi d'Espagne le

nomma grand'croix de l'ordre de Saint-Ferdinand au mois d'octobre. Il fut créé pair de France, au titre de *comte*, le 9 du même mois, et chevalier de l'orde de Saint-Alexandre-Newsky au mois de mars 1824.

Le 15 mai 1780, M. Richard Bourke, né le 25 janvier 1733, dans la paroisse de Castelaken, au diocèse de Killala, en Irlande, et père de M. le comte Bourke, demanda au conseil d'état un arrêt de reconnaissance et de maintenue en sa noblesse d'extraction. Il produisit au cabinet du Saint-Esprit, à l'appui de sa demande, un tableau généalogique dressé à Dublin, le 22 mai 1778, par Guillaume Hawkins, ulster roi d'armes d'Irlande, légalisé en la même ville, le 26 du même mois, par lord Buckingham lieutenant-général et gouverneur pour le roi du royaume d'Irlande, puis à Londres, 1° le 21 avril 1779, par le vicomte de Weymouth, premier secrétaire d'état d'Angleterre; 2° le 21 juin; par le marquis d'Almodovar, ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne à Londres; 3° enfin à Paris, le 22 juillet même année 1779, par le comte d'Aranda, ambassadeur de S. M. C. en France. Cette pièce établit la filiation depuis sir Richard Bourke Ier du nom, surnommé Coursey, issu d'un frère puîné d'Ulick Bourke, auteur de la branche des *vicomtes de Mayo*, lequel Richard vivait en 1469, suivant Lodge, auteur de l'*Histoire généalogique des Pairs d'Irlande*.

On voit par l'*État de la Pairie de la Grande-Bretagne*, imprimé en 1816, t. II, pp. 875, 951, que cette maison est originaire de Normandie, où elle était connue, dès 993, sous le nom de *du Bourg*, en latin *de Burgo*, traduit en anglais par *Burgh* et *Bourk* (1), et que son premier auteur, Robert du Bourg, ayant accompagné, en 1066, Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre, en reçut, en 1068, l'investiture du comté de Cornwall. Ses descendants (2) ont formé par la suite diverses branches, dont celles qui sont revêtues de la pairie en Irlande, sont : 1° les *marquis* et *comtes de Clanrickard* et *barons de Dunkellin*, lesquels ont toujours conservé le nom de *Burgh*, et 2° les *comtes* et *vicomtes de Mayo* et *barons de Naas*.

La maison de Bourke a constamment tenu un rang très-distingué en

(1) Le comte Bourke s'est pourvu, en 1824, auprès du garde-des-sceaux, ministre de la justice, à l'effet d'obtenir l'autorisation d'ajouter à son nom celui de *de Burgh*, que portaient les premiers auteurs de sa famille. (*Moniteur* du 7 mars 1824.)

(2) On prétend que Baudouin du *Bourg*, élu roi de Jérusalem en 1118, et fils aîné de Hugues, comte de Rethel, était de cette maison.

Irlande. Elle s'est alliée aux maisons les plus illustres et a été appelée aux grandes charges civiles et militaires, et aux premières dignités ecclésiastiques. La branche du comte Bourke, pair de France, établie à Lorient, au milieu du 18e siècle, avait déjà donné plusieurs officiers distingués au service de France, entr'autres Walter, *comte Bourke*, lieutenant-colonel du régiment d'Athlone, infanterie, qui passa avec ce corps à la solde de Louis XIV, en 1691, devint colonel réformé à la suite du régiment de Berwick en 1698, maréchal-de-camp en 1709, et mourut en 1715, après avoir signalé sa valeur dans toutes les guerres de la succession, tant en Espagne qu'en Italie (1).

D'une autre branche était Edmond, *comte Bourke*, né à l'île de Sainte-Croix en 1760, conseiller intime de conférence du roi de Danemark, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. Louis XVIII, grand'croix des ordres de Dannebrog et de l'Aigle-Blanc, décédé aux eaux de Vichy le 12 août 1821.

ARMES : Les branches de *Clanrikard* et de *Mayo* portent : *d'or, à la croix de gueules, accompagnée au premier canton d'un lion du même.* La première a pour supports deux léopards; pour cimier, un léopard assis, et pour devise : UN ROY, UNE FOY, UNE LOY. La seconde a pour tenants deux chevaliers armés de hallebardes; pour cimier, un léopard assis, et pour Devise : A CRUCE SALUS. La branche française, puînée des précédentes, porte : *Coupé d'or et d'hermine, à la croix de gueules sur le tout, accompagnée au 1er canton d'un lion de sable, lampassé et armé de gueules, et au second canton d'une main de sable.* Couronne de baron sur l'écu et couronne de comte sur le manteau. Tenants : un sphinx et un guerrier. (Registres manuscrits du cabinet des ordres du Roi, t. IV, pp. 265, 266, aux *Archives de M. de Courcelles.*)

4 juin 1814. BOURLIER, (Jean-Baptiste, *baron*, puis *comte*), évêque d'Évreux, né à Dijon le 1er février 1731, était pourvu, en 1789, d'un bénéfice assez considérable, dont il fut privé par la révolution. M. Bourlier ne pouvait, ni par ses sentiments connus ni par son caractère, partager les opinions extrêmes qui menaçaient la monarchie : mais il fondait de justes espérances sur les formes constitutionnelles qui paraissaient dès lors s'introduire dans le gouvernement, et dont nous n'avons joui en réalité que par les bienfaits de la Charte. La modération de ses principes le rendit suspect aux jacobins, et ce ne fut pas sans être exposé aux proscriptions qu'il traversa le régime de la terreur. Après le concordat de 1801, il fut

(1) Ses services et campagnes sont rapportés, t. III, p. 135, du *Dict. histor. des Généraux Français.*

nommé évêque d'Évreux, et sacré le 25 avril 1802. Il devint membre de la Légion-d'Honneur en 1804. Le département de l'Eure le nomma député au corps législatif en 1807. Le baron Bourlier fut créé officier de la Légion-d'Honneur le 25 janvier 1813, et sénateur le 5 avril de la même année, avec titre de *comte*. Il était alors doyen des évêques « et « l'un des docteurs les plus distingués de la Sorbonne de Paris, société « qui a rendu de si importants services à l'état, en démêlant, au milieu « des ténèbres des siècles, les vrais principes de notre religion, d'avec les « prétentions subversives de l'indépendance des couronnes (1). » Le roi le nomma pair de France le 4 juin 1814, et président du collége électoral du département de l'Eure. Il est décédé à Évreux, le 30 octobre 1821, âgé de près de 91 ans. M. le prince de Talleyrand a prononcé son discours funèbre (2).

ARMES : *Parti, au 1 d'azur, à la Sainte-Vierge d'or, surmontant un croissant d'argent, et accompagnée en chef de 2 étoiles du même ; au 2 d'azur, à la bande échiquetée d'or et de gueules de 2 tires, chargée d'un lys d'argent.*

DE BOURMONT, (*comte*), voyez DE GHAISNE. 9 octobre 1825.

DE BRANCAS, (Louis-Léon-Félicité, *duc*), né le 13 juillet 1733, fils aîné de Louis II de Brancas, duc de Lauragais, pair de France, lieutenant-général des armées du roi (3), chevalier de la Toison d'Or, et d'Adélaïde-Geneviève-Félicité d'O, marquise de Franconville, sa première femme, fut nommé mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal-Roussillon, le 1er février 1749, et reçut le brevet de duc, le 5 janvier 1755, sous le titre de *duc de Lauragais*. Il se distingua dans les campagnes de la guerre de *sept ans*, et notamment dans celle de 1757. Doué d'un goût précoce pour l'étude des sciences, et d'une vivacité d'esprit qu'il savait assujétir à l'application la plus sérieuse, il fut lié dans sa jeunesse avec des savants illustres, notamment avec l'infortuné Lavoisier, dont il partagea les travaux et dans la suite les persécutions. Le duc de Lauragais fut reçu à l'Académie des sciences en 1758. Échappé, par l'effet d'un hasard prodigieux, aux proscriptions révolutionnaires, dans lesquelles son épouse elle-même se trouva enveloppée, il vécut 4 juin 1814.

(1) Extrait du message de Napoléon au sénat, *Moniteur* du 8 avril 1813, p. 581.

(2) *Moniteur* des 3 et 14 novembre 1821, col. 1508 et 1551.

(3) *Voyez* le t. III, pp. 173 à 180, du *Dict. histor. des Généraux Français*, où sont rappelés les services et campagnes du duc de Lauragais, du maréchal marquis de Brancas et des autres généraux de son nom.

dans la retraite, consacrant ses loisirs à la chimie, à la physique et même à la poésie, qu'il cultivait sans prétention, mais non pas sans talent et sans originalité. Il devint duc de Brancas à la mort de son père. Lors du retour du roi, il fut créé pair de France le 4 juin 1814. Accablé d'infirmités, le duc de Brancas-Lauragais n'a pu prendre part aux délibérations de la chambre, et ce fut par ce motif qu'en décembre 1822, il obtint du roi l'autorisation de transmettre sa pairie au marquis de Brancas, son neveu. Il est décédé à Paris d'un accès de goutte, dans les premiers jours d'octobre 1824 (1). Du mariage qu'il avait contracté, le 11 janvier 1755, avec Élisabeth-Pauline *de Gand de Merode-Middelbourg*, morte victime du tribunal révolutionnaire de Paris, le 16 février 1794, il n'avait eu que deux filles, l'une mariée, en 1773, au duc d'Arenberg, et l'autre décédée à l'Abbaye-aux-Bois en 1770.

Louis-Albert, nommé d'abord le *chevalier de Brancas*, puis *duc de Céreste*, grand d'Espagne de première classe, né le 8 octobre 1764, frère puîné du duc de Brancas, issu d'un second mariage du duc Louis II avec Diane-Adélaïde *de Mailly-Nesle*, fut reçu chevalier de Malte au berceau. Émigré en 1791, il fit la campagne de 1792 à l'armée des princes. Après le licenciement de cette armée, il passa dans les ulhans britanniques, avec lesquels il servit en Hollande en 1794. Rentré en France sous le gouvernement consulaire, il était, en 1807, chambellan de Buonaparte. Celui-ci le nomma adjudant-commandant de la place de Paris le 8 janvier 1814. Le roi l'a créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 22 août de la même année, et nommé successivement colonel de la légion départementale de l'Aisne le 26 octobre 1815, officier de la Légion-d'Honneur le 1er août 1821, et gentilhomme honoraire de la chambre le 30 mai 1825. De son mariage avec Mlle *de Monestay-Chazeron* sont issus, entre autres enfants :

1° N....., *marquis de Brancas*, aujourd'hui *duc de Brancas* et pair de France, par transmission de la pairie de son oncle, au mois de décembre 1822;

2° Woldemar, *comte de Brancas*, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, nommé sous-préfet de l'arrondissement de Béfort en septembre 1815, et décoré de la croix de l'ordre de Léopold en novembre 1818. Il passa, le 30 septembre 1820, à la sous-préfecture de l'arrondissement de Dieppe. Le 2 octobre 1824, le roi a signé son

(1) Voyez *le Moniteur* du 10 octobre 1824, colonne 1350.

contrat de mariage avec Mlle *Colbert*, et l'a nommé préfet du département de la Haute-Saône le 5 octobre 1825.

Louis-Marie-Buffile, vicomte *de Brancas*, né le 12 mai 1772, cousin-germain des précédents, était major du 7e régiment de hussards, lorsqu'il fut nommé colonel du 11e régiment de cuirassiers le 31 décembre 1807. Il avait été reçu officier de la Légion-d'Honneur le 11 juillet de cette année. Lors de l'institution des titres héréditaires par Buonaparte, en 1806, il forma un majorat de baron, et fut connu depuis sous le nom de *baron de Brancas*. Il est mort dans les guerres d'Allemagne. On ignore s'il a eu des enfants.

La maison de Brancas, originaire du royaume de Naples, où elle figurait parmi les plus illustres, dès le milieu du 12e siècle, sous le nom de *Brancassio*, honorée de grandes charges à la cour de Sicile et dans les états du Saint-Siége, est issue des comtes d'Agnano, maréchaux de l'église romaine, dont les ancêtres avaient figuré, à la tête de leurs vassaux, à la croisade de 1187. Elle s'est établie en Provence à la fin du 14e siècle, par suite de son attachement à la maison d'Anjou. Elle a donné sept cardinaux, un évêque de Marseille en 1445, deux écuyers et chambellans des rois René et Louis III d'Anjou, un chancelier du premier de ces princes, et en même temps maître d'hôtel du duc de Calabre, des chambellans et gentilshommes de nos rois, des capitaines de 50 et de 100 hommes d'armes, des lieutenants-généraux et gouverneurs de provinces, un maréchal et un amiral de France et un grand nombre d'officiers de distinction. Elle s'est divisée en plusieurs branches :

1e Celle des *seigneurs d'Oise*, substituée aux nom et armes *de Forcalquier* et dont les membres furent titrés *marquis de Cereste* et *barons du Castellet*, par érection de 1674, et princes de Nizaro, dans l'archipel, branche éteinte dans la révolution, par la mort du duc de Brancas-Cereste, grand d'Espagne depuis 1755; 2e le rameau des *marquis de Courbons* et *comtes de Rochefort*, éteint au milieu du 18e siècle; 3e celui des *barons de Villeneuve* et *de Lascours*, éteint vers le même temps; 4e les *marquis*, puis *ducs de Villars-Brancas*, pairs de France, par lettres d'érection du mois de septembre 1627 et du mois de juillet 1752, seule branche existante, laquelle a aussi été apanagée des marquisats de Maubec et d'Apilly, du comté de Lauragais et de la baronnie d'Oise; 5e le rameau des *seigneurs de Villosc*, qui se sont éteints à la quatrième génération, dans le 17e siècle.

Moréri, le P. Anselme et presque tous les historiens italiens et pro-

vençaux font mention de la maison de Brancas, et attestent la pureté et l'illustration de son origine. Pithon-Curt, en son Histoire *de la Noblesse du Comté Vénaissin*, en rapporte, t. I, pp. 194 à 217, la généalogie avec assez d'exactitude. Elle a été reproduite par Moréri, La Chesnaye-des-Bois et d'autres généalogistes.

ARMES : *D'azur, au pal d'argent, chargé de 3 tours de gueules, et accosté de 4 jambes de lion d'or affrontées en bandes et en barres, et mouvantes des flancs de l'écu.*

Le rameau de Villose portait : *une fasce, accompagnée de quatre pates de lion.*

23 décembre 1823. DE BRETEUIL, (*comte*), voyez LE TONNELLIER DE BRETEUIL.

17 août 1815. DE BRÉZÉ, (*marquis*), voyez DREUX DE BRÉZÉ.

17 août 1815. DE BRIGODE, (Louis-Marie-Joseph, *comte*), né à Lille en 1777, et issu d'une famille distinguée de la Flandre française, était membre du conseil-général du département du Nord en 1801. L'année suivante, il fut nommé maire de la ville de Lille. Lors de la formation de la maison civile de Napoléon, il fut compris au nombre de ses chambellans, et fut l'un des officiers chargés d'accompagner le pape, lorsque S. S. vint en France pour le sacre, en 1804. M. de Brigode fut nommé président du collége électoral de l'arrondissement de Lille le 1er janvier 1811, et commandeur de la Légion-d'Honneur le 23 mars 1814. Dans le cours de sa longue et honorable administration comme maire d'une des principales villes de France, il a eu souvent occasion de manifester son dévouement pour la chose publique et pour le chef de l'état. Dégagé de son serment par l'abdication de Fontainebleau, il a donné au trône légitime des preuves non moins équivoques de sa fidélité et de la droiture de ses sentiments, en cessant ses fonctions de maire de Lille, le 23 mars 1815, lors de l'usurpation de Buonaparte. Le roi l'a rappelé à ses fonctions le 7 juillet de la même année, et l'a créé président du collége électoral de l'arrondissement de Lille le 26 du même mois, et enfin pair de France le 17 août suivant.

Son frère aîné, Romain, baron *de Brigode*, né à Lille en 1775, fut nommé auditeur au conseil-d'état et attaché à la section de l'intérieur, le 17 décembre 1804. Député au corps législatif, en 1805, pour le département du Nord, il cessa de faire partie de cette assemblée en 1810, conformément au décret qui fixait l'âge des députés à 40 ans. Il a été élu par le même département membre de la chambre des députés après le retour du roi, et a siégé pendant les sessions de 1815 à 1822. Il partage, ainsi que le comte de Brigode son frère, et défend avec un talent

et une modération également remarquables, les principes de la monarchie constitutionnelle.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, à 3 étoiles mal ordonnées de sable; aux 2 et 3 d'azur, au cygne d'argent; l'écartelé environné d'une bordure de gueules.* Supports : deux licornes. Devise : PATRIÆ REGIQUE FIDES.

DE BRISSAC, (*duc*), voyez DE COSSÉ-BRISSAC. 4 juin 1814.

DE BROGLIE, (Achilles-Léonce-Victor-Charles, *duc*), prince du Saint-Empire, petit-fils du dernier maréchal de Broglie, est né en 1785. Il fut nommé auditeur au conseil-d'état le 12 février 1809 et attaché à la section de l'intérieur. Il devint successivement intendant en Illyrie et membre de l'administration de la partie de l'Espagne, ayant pour chef-lieu Valladolid. Attaché, en 1812, à l'ambassade de Varsovie, il accompagna M. de Narbonne, ambassadeur à Vienne, au congrès de Prague, et revint en France en 1813. Le roi l'a nommé pair de France le 4 juin 1814. Le duc de Broglie a pris part à toutes les délibérations de la chambre depuis la session de 1815, et y a fait preuve de beaucoup de talent comme orateur et comme homme d'état. Il a épousé, en 1816, Ida-Gustavine-Albertine *de Staël-Holstein*, fille d'Éric-Magnus, baron de Staël-Holstein, et de la célèbre madame Anne-Louise-Germaine Necker, fille de M. Necker, ministre des finances sous Louis XVI. 4 juin 1814.

La maison de Broglie est reconnue par tous les historiens d'Italie comme l'une des sept nobles familles *d'Albergue*, fondatrices de la ville de Quiers, en Piémont. Son nom était originairement *Gribaldi*, sous lequel elle est connue depuis l'an 950. Elle figure alternativement sous ce nom et sous celui de *Broglia* depuis l'an 1254; à cette époque vivait Ubert Broglia, sénateur du conseil-souverain de Quiers, et c'est à partir de celui-ci que la filiation est littéralement établie. Ses descendants ont rempli les premiers emplois de la ville de Quiers, et joui des priviléges réservés aux seuls fondateurs de cette république (1). Plusieurs domaines considérables, tels que les comtés de Santena et de Revel, dont la possession non interrompue remonte au 14e siècle, ont été l'objet de substitutions graduelles et perpétuelles dans toutes les branches, suivant la loi salique, c'est-à-dire, à l'exclusion des filles, qui ne pou-

(1) L'un des priviléges dont jouissaient tous les membres et descendants de ces familles était de naître *comtes*, sans être tenus de posséder aucune terre à ce titre, qu'elles affectaient au contraire à leurs propriétés seigneuriales.

vaient succéder à ces fiefs masculins, à quelque degré que ce fût, tant qu'il existerait un rejeton mâle portant les nom et armes de Broglie.

Victor-François, *duc de Broglie*, prince du Saint-Empire Romain, aïeul du duc de Broglie, pair de France, naquit le 19 octobre 1718 (1).

---

(1) Il avait trois frères : Charles-François, *comte de Broglie*, auteur de la troisième branche actuelle de cette maison; François de Broglie, *comte de Revel*, né en 1720, brigadier des armées du roi, et maréchal-général-des-logis de l'armée du prince de Soubise, tué à Rosback, le 5 novembre 1757; et Charles de Broglie, né en 1733, désigné cardinal, en 1757, par le roi de Pologne, et décédé, le 20 septembre 1777, étant évêque comte de Noyon, pair de France, etc. Thérèse de Broglie, leur sœur, née en 1732, épousa, en 1751, Louis-Charles, comte *de Lameth*, maréchal des camps et armées du roi, maréchal-général-des-logis de l'armée du Rhin, mort à Francfort en 1761. MM. de Lameth sont issus de ce mariage.

Le duc et le comte de Broglie, le comte de Revel et l'évêque de Noyon étaient nés du mariage contracté, le 5 février 1716, entre François-Marie, IIe du nom, comte, puis duc *de Broglie*, né en 1671, chevalier des ordres du Roi le 13 mai 1731, maréchal de France le 14 juin 1734, décédé le 22 mai 1745, avec une réputation militaire et des qualités de cœur et d'esprit qui l'ont placé au rang des grands hommes de son siècle, et Thérèse-Gilette *Locquet de Granville*. Ce maréchal, devenu premier duc de Broglie, par lettres de 1742, portant érection de la baronnie de Ferrières, en Normandie, en titre de *duché de Broglie*, avait pour frère aîné Charles-Guillaume, *marquis de Broglie*, nommé lieutenant-général des armées du roi le 8 mars 1718, directeur-général de l'infanterie française, le 4 juillet 1719, mort à Paris, le 13 novembre 1751. C'était un homme de beaucoup d'esprit, estimé des chefs et chéri des soldats. Sa descendance s'est éteinte dans la personne de son petit-fils, Achille-Joseph, *comte de Broglie*, colonel d'infanterie, blessé mortellement au combat de Sundershausen, le 23 juillet 1758. Il était alors aide-de-camp de Victor-François, duc de Broglie, son oncle, et formait l'unique rejeton de la branche aînée.

Achille, *chevalier de Broglie*, frère puîné de François-Marie, IIe du nom, duc de Broglie, et de Charles-Guillaume, marquis de Broglie, fut nommé capitaine de vaisseau, le 1er janvier 1696, chef d'escadre, le 17 mars 1728, lieutenant-général des armées navales, le 21 janvier 1737, et grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 1er mars 1750. Il est décédé le 13 avril suivant. Ayant fait profession dans l'ordre de Malte, il n'avait pas été marié.

Ces trois frères étaient fils de Victor-Maurice, *comte de Broglie*, né en 1639, marquis de Senonches et de Brezolles, créé brigadier, le 12 mars 1675, maréchal-de-camp, le 23 février 1677, lieutenant-général, le 24 août 1688, et maréchal de France, le 2 février 1724, décédé le 4 août 1727, frère aîné de Charles-Amédée de Broglie, *comte de Revel*, nommé lieutenant-général des armées, le 24 août 1688, et chevalier des ordres du Roi, le 27 mai 1703, mort le 25 octobre 1707, autant admiré par sa valeur qu'estimé

Entré au service en 1734, il fut nommé successivement brigadier le 26 avril 1742, maréchal-de-camp le 1er mai 1745, lieutenant-général le 10 mai 1748, chevalier des ordres du Roi le 1er janvier 1759, et maréchal de France le 16 décembre de la même année. L'Italie, la Bohême, la Bavière, le Rhin, la Flandre, l'Allemagne, la Saxe, le Hanovre, ont été tour-à-tour, et pendant 58 ans, le théâtre de sa valeur et de ses talents militaires, et les victoires de Sundershausen, de Bergen et de Corback, ainsi que la conquête de l'électorat de Hanovre, lui ont acquis la juste réputation d'un des plus habiles capitaines de l'Europe. L'empereur, alors allié de la France, voulant récompenser les exploits de ce général pendant la guerre de *sept ans*, et l'honorer d'un souvenir durable de sa haute satisfaction, lui accorda le titre héréditaire de *prince de l'empire*, transmissible à ses descendants des deux sexes, par diplome daté de Vienne le 28 mars 1759. Le duc de Broglie commandait en chef la ville de Metz et le pays Messin, depuis l'année 1778, lorsque Louis XVI lui confia, en juillet 1789, le commandement des troupes rassemblées dans les environs de Versailles, et le portefeuille du ministère de la guerre.

---

par sa modestie. C'est lui que Boileau cite dans ces deux vers de son épître IV, en parlant du fameux passage du Rhin :

«Revel le suit de près; sous ce chef redouté
«Marche des cuirassiers l'escadron indompté.»

François-Raimond-Félix de Broglie, *chevalier*, puis *comte de Revel*, frère du précédent, fut aussi créé lieutenant-général des armées du roi, le 8 mars 1718, et décoré de la grand'croix de Saint-Louis le 3 juillet 1719. Il mourut sans enfants, à Paris, au mois de juillet 1720.

Enfin, le père des précédents, nommé François-Marie, 1er du nom, *comte de Broglie* et *de Revel*, en Piémont, passa au service de France en 1644, fut nommé lieutenant-général des armées le 25 septembre 1650, et chevalier des ordres du Roi le 25 mars 1652. Il fut tué au siége de Valence le 2 juillet 1656, et laissa, par ses talents, sa valeur et sa belle conduite, un exemple digne d'être imité par ses descendants. Il avait aussi un frère puîné, Charles, *comte de Broglie* et *de Santena*, en Piémont, marquis de Dormans, en Champagne, créé lieutenant-général des armées du roi le 8 octobre 1657, et décédé à Paris, en 1702; de sorte que toutes les générations de la maison de Broglie, depuis l'époque de son établissement en France, peuvent être comptées par les services les plus nombreux et les plus éclatants que puisse rendre une grande famille dans les premières fonctions militaires, et par des honneurs et des distinctions qui ont fixé sa place parmi les maisons les plus considérables du royaume. On peut consulter, sur l'état des services et campagnes de tous les généraux de cette maison, le *Dict. histor. des Généraux Français*, t. III, p. 209 à 242, et t. VI, p. 488.

Mais bientôt après, le roi se vit contraint par l'assemblée constituante de faire retirer ces troupes, et le maréchal de Broglie reçut l'ordre de les ramener en Lorraine et en Alsace. Le prince de Broglie, son fils, eut même à justifier sa conduite aux yeux d'une majorité factieuse, qui voulut bien consentir à ne pas flétrir les lauriers d'un héros. Mais le maréchal de Broglie, loin de profiter du décret qui le maintenait dans son rang et ses honneurs militaires, se rendit auprès de Mgr. le comte d'Artois, et commanda l'armée des princes pendant la campagne de 1792. Lorsque cette àrmée fut licenciée à Liége, au mois de novembre de la même année, le duc de Broglie se retira à Dusseldorff, puis à Pyrmont, d'où il passa au service de Russie, en 1797, avec le grade de feld-maréchal. Revenu en Allemagne en 1802, il se fixa à Munster, en Westphalie, où il est décédé le 30 mars 1804, âgé de 86 ans. Il avait épousé 1° Marie-Anne *du Bois de Villiers*, morte en 1751, n'ayant eu que quatre fils décédés en bas âge; 2°, le 11 avril 1752, Louise-Augustine-Salbigothon *de Crozat de Thiers*, morte à Altona le 3 mai 1813. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Louis-Victor, chef de la *branche aînée actuelle*, quit suit;

2°. Auguste-Joseph, auteur de la *seconde branche actuelle*, rapportée ci-après;

3°. Autre Charles-Louis-Victor, prince-abbé de Broglie, né le 28 août 1765. Émigré en 1791, il a fondé, en Allemagne, une compagnie de Jésus avec l'agrément du Saint-Siége et de l'empereur d'Autriche. Il a aussi fondé une communauté du même ordre à Kensington, près Londres, en 1800, et cet établissement est devenu l'un des plus célèbres colléges d'Angleterre. Il est rentré en France, après 1816;

4°. Maurice-Jean-Madelaine, *prince de Broglie*, né à Broglie le 5 septembre 1766. Émigré en 1791, il se retira en Pologne, où il fut nommé prévôt de l'église de Posen. Rentré en France, en 1803, il devint aumônier ordinaire de Napoléon, évêque d'Acqui en Piémont, en 1805, puis de Gand en 1807. A la suite du concile national de 1809, dans lequel ce prélat avait montré une courageuse opposition aux volontés de Buonaparte, il fut enfermé à Vincennes, et n'en sortit qu'au retour du roi, en 1814. Il reprit ses fonctions épiscopales la même année: mais la rigidité de ses principes le força à quitter son siége en 1817. Il est décédé à Paris au mois de juillet 1821;

5°. Victor-Amédée-Marie, *prince de Broglie*, né le 23 octobre 1772, au château de Broglie. Émigré avec son père en 1789, il fit la campagne de 1792, comme officier d'état-major, et fut bréveté colonel. En 1794, il devint aide-major du régiment Maréchal de Broglie, à la solde de l'Angleterre. Il en devint colonel après la mort du prince de Revel, son frère. Passé ensuite dans le corps de Condé, il y fit toutes les campagnes jusqu'au licenciement, effectué en 1801. Il avait été créé chevalier de Saint-Louis en 1797, et nommé, en 1799, gentilhomme d'hon-

neur de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, et maréchal-de-camp le 21 novembre 1800. Après avoir rempli diverses missions importantes, il rentra en France avec l'agrément du roi, et vécut dans la retraite, loin des affaires publiques, auxquelles il refusa de prendre aucune part. Il reprit du service au retour de S. M. Louis XVIII, commanda le département de l'Orne, pour le roi, lors du débarquement de Buonaparte, et fut élu membre de la chambre des députés par ce département en 1815, 1818, 1819, 1820, etc. Il a siégé au côté droit et a souvent été porté candidat à la présidence. Il est conseiller-d'état attaché à la section de la guerre depuis le 19 avril 1817, grand'croix de l'ordre royal et militaire de Ferdinand d'Espagne, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, de 1re classe, et commandeur de la Légion-d'Honneur depuis le 30 avril 1821;

6°. Louise-Augustine-Thérèse, princesse de Broglie, née à Paris le 6 mars 1753, mariée, le 15 février 1768, avec Louis-Étienne-François, comte de *Damas-Crux*, dont elle fut la première femme, et qui est décédé au château des Tuileries, le 3 juillet 1814, pair de France, lieutenant-général et chevalier des ordres du Roi;

7°. Charlotte-Amédée-Salbigothon, princesse de Broglie, née à Paris le 12 juin 1754, mariée, le 5 mars 1775, avec Auguste-Marie-Victor-Raban, comte *de Helmenstadt* et du Saint-Empire, mestre-de-camp du régiment Royal-Allemand;

8°. Adélaïde-Françoise, princesse de Broglie, née à Broglie le 19 juin 1764, mariée avec Adélaïde-Marie-Stanislas, marquis *de Roest*, lieutenant-général des armées du roi et chevalier de Saint-Louis;

9°. Aglaé-Charlotte-Marie, princesse de Broglie, née à Broglie le 21 septembre 1771, mariée avec Hugues-François-Casimir, marquis *de Murat*, ancien colonel d'infanterie.

BRANCHE AÎNÉE ACTUELLE.

Charles-Louis-Victor, *prince de Broglie* et du Saint-Empire, naquit le 22 septembre 1756. Destiné par son père à soutenir l'honneur de son nom dans une carrière que sa famille avait rendue si brillante et si difficile, il reçut une éducation conforme à sa naissance et à cette noble destination. Il entra, en 1770, comme sous-lieutenant au régiment de Limosin, où peu de temps après il reçut le brevet de capitaine; devint aide-major général de l'armée du camp de Vossieux, commandée par son père; fut nommé colonel en 1778, quoiqu'il n'eût pas encore atteint l'âge prescrit par les ordonnances, et commanda en second, avec ce grade, le régiment d'Aunis, en 1779. Passé aux États-Unis d'Amérique avec le régiment de Saintonge, le prince de Broglie se trouva dans la traversée au combat livré par les frégates françaises *la Gloire* et *l'Aigle*, contre le vaisseau anglais *l'Hector*, qui coula à la suite de cette affaire. Après avoir fait avec distinction toutes les campagnes qui ont amené la reconnaissance des États-Unis, il fit partie de l'expédition commandée par M. de Vioménil, et destinée à la conquête de la Jamaïque. Le prince de

Broglie rentra en France à la paix de 1788, l'imagination pleine des principes de liberté et d'indépendance pour lesquels il venait de combattre. Cette généreuse et trop funeste illusion exaltait alors les esprits; elle trompa les espérances d'un grand nombre d'hommes vertueux, et devint l'arme redoutable de la plus odieuse tyrannie. Le prince de Broglie en fut une des premières victimes. Député aux États-Généraux par la noblesse de la haute Alsace, il y soutint les opinions des hommes qui ne séparèrent jamais dans leurs principes le respect et la fidélité dus à la couronne, de leurs vœux philantropiques pour le peuple. Le zèle courageux avec lequel il réprima l'insubordination militaire au camp de Brisack, en 1791, et le refus qu'il fit de reconnaître des décrets attentatoires à la souveraineté du roi, furent les prétendus crimes qui le conduisirent à l'échafaud le 27 juin 1794. Il avait épousé, le 3 février 1779, Sophie, comtesse *de Rosen-Kleinroopt*, arrière-petite-fille du maréchal de Rosen, de laquelle il eut :

1°. Achille-Léonce-Victor-Charles, *duc de Broglie*, pair de France, dont on a parlé au commencement de cette notice;

2°. Amélie de Broglie, mariée avec Charles-Théodore, marquis *de Moges*, officier-supérieur de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur;

3°. Deux autres filles.

SECONDE BRANCHE ACTUELLE.

Auguste-Joseph de Broglie, *prince de Revel*, second fils du maréchal duc de Broglie, naquit à Broglie en octobre 1762. Il fut successivement capitaine au régiment d'Aunis, infanterie, et aide-de-camp du baron de Falkenheim dans l'expédition de Minorque. Le prince de Revel joignit son père en émigration; et, après avoir fait la campagne de 1792 à l'armée des princes, il devint colonel du régiment Maréchal de Broglie, qui passa à la solde de l'Angleterre. Il est décédé le 26 janvier 1795, à Schwilman, en Westphalie, laissant du mariage qu'il avait contracté, le 9 avril 1782, avec Françoise-Louise-Angélique *de la Brousse de Verteillac* :

1°. Auguste-César-Victor de Broglie-Revel, décédé le 2 décembre 1805;

2°. Alphonse-Gabriel-Octave, qui suit;

3°. Charles-François-Ladislas de Broglie-Revel, décédé le 29 août 1813;

4°. Alexandrine-Simplicie, princesse de Broglie-Revel, mariée avec Paul, baron *de Nicolaï*, conseiller-d'état de l'empereur de Russie, et son ministre à Londres.

Alphonse-Gabriel-Octave, *prince de Broglie-Revel*, entré au service le 9 décembre 1798, a fait les deux dernières campagnes de l'émigration. Le roi l'a créé maréchal-de-camp le 16 octobre 1816, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, et l'a nommé successivement commandant à Bourbon-Vendée en 1821, et à Lille en 1824. Il commande actuellement à Pampelune. Il a épousé Armandine *de Moges*, fille du marquis de Moges, et d'Amélie de Broglie.

TROISIÈME BRANCHE ACTUELLE.

Charles-François, *comte de Broglie*, frère puîné de Victor-François, maréchal duc de Broglie, naquit le 20 août 1719. Entré au service en 1734, il fut créé brigadier de cavalerie le 28 mars 1747, maréchal-de-camp le 23 juillet 1756, chevalier des ordres du Roi le 1er janvier 1757, maréchal-général-des-logis de l'armée du maréchal de Broglie, le 1er novembre 1759, et lieutenant-général des armées le 18 mai 1760. Il s'est distingué dans toutes les campagnes, depuis celle de Parme et de Guastalla en 1734, jusqu'à sa belle défense de Cassel en 1761. Ce fut le comte de Broglie qui, lors de la cessation des hostilités, fut chargé du ministère secret de Louis XV. La mission difficile d'éclairer ce prince sur l'état de l'Europe et la disposition des cabinets, le mit souvent en opposition avec les actes du gouvernement, et lui attira des disgrâces souvent réelles, quelquefois simulées. Il fut nommé gouverneur du Saumurois le 2 août 1770, puis, le 16 novembre 1774, commandant en second des Trois Évêchés, sous le maréchal de Broglie, enfin commandant en chef au comté de Bourgogne le 10 janvier 1781. Le comte de Broglie mourut à Saint-Jean d'Angély, le 6 août de la même année. Il avait épousé, le 11 mars 1759, Louise-Augustine *de Montmorency-Logny*, sœur de la duchesse de Boufflers. Il laissa deux fils et trois filles :

1°. Auguste-Louis-Joseph, *comte de Broglie*, né le 30 janvier 1765, colonel de chasseurs, fusillé dans la Vendée, après la prise de Quiberon ;

2°. Ferdinand-François, qui suit ;

3°. Louise-Auguste-Charlotte-Françoise de Broglie, née le 25 août 1760, mariée avec Alexis-Bruno-Étienne, marquis *de Vassé*, vidame du Mans, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et premier écuyer de feu S. A. S. le prince de Condé ;

4°. Philippine-Thérèse de Broglie, née le 5 février 1762 ;

5°. Adélaïde-Charlotte de Broglie, née le 29 juillet 1763.

Ferdinand-François, *comte de Broglie*, né à Paris le 30 janvier 1768,

fut nommé capitaine au régiment de Noailles, dragons, le 26 avril 1788. Ayant obtenu du roi, la permission d'aller s'occuper des sciences dans les universités d'Allemagne (Gœttingue et Léipsick), il s'y trouvait, lorsque la révolution éclata. Il joignit les drapeaux des princes français, fit la campagne de 1792 en qualité de capitaine d'état-major et fut breveté colonel de cavalerie le 11 septembre de cette année. Il passa au service de Russie avec ce grade le 21 avril 1795, servit sous le maréchal Soworow et le prince Repnin, et commanda le régiment de Kinbourn dans la guerre de Perse. Il parvint au grade de général-major le 12 janvier 1798, et commanda en chef le régiment d'Iambourg, cuirassiers, en Pologne et sur les frontières de la Géorgie. Rentré au service de France, le 4 juin 1814, avec le grade de maréchal-de-camp, équivalent à celui de général-major, le roi le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 25 septembre 1815, et successivement chevalier, officier et commandeur de la Légion-d'Honneur les 21 février 1816, 18 mai 1820 et 1er mai 1821. Il a commandé plusieurs subdivisions militaires, savoir : le département de la Charente, depuis le 25 octobre 1815 jusqu'au 21 avril 1820, la 2e subdivision de la 20e division militaire (Lot-et-Garonne), jusqu'au 5 juillet 1821, et enfin la 2e subdivision de la 18e division militaire (Aube), jusqu'au mois de juin 1822. Il a été désigné, le 2 octobre suivant, pour commander la 3e subdivision de la 7e division militaire, formée du département des Hautes-Alpes, et nommé, le 21 avril 1823, commandant de la 2e subdivision de la 20e division militaire, à Agen.

Armes : *D'or, au sautoir ancré d'azur*. Couronne princière sur l'écu, et couronne ducale sur le manteau. Supports : deux lions, ayant leurs queues fourchées et leurs têtes contournées. Cimier : un cygne d'argent, portant sur sa poitrine le sautoir ancré d'azur, orné d'une banderole de gueules.

5 mars 1819. BRUGIÈRE, *baron* DE BARANTE, (Amable-Guillaume-Prosper), issu d'une famille d'Auvergne, distinguée depuis long-temps dans la magistrature et dans les lettres (1), est né à Riom en 1783. Il fut d'abord

(1) Claude-Ignace Brugière, sieur de Barante, avocat, né à Riom en 1670, est auteur de quelques comédies jouées à l'ancien théâtre italien ; d'un livre intitulé : *Observations sur le Pétrone trouvé à Belgrade* en 1688, Paris, in-12, 1694 ; d'un *Recueil des plus belles épigrammes des poètes français, depuis Marot*, et d'*un Traité de la vraie et de la fausse beauté dans les ouvrages d'esprit*, traduit du latin de MM. de Port-Royal, Paris, 1698, 2 vol. in-12 ; 2e édit., 1700. Il est mort à Riom en 1745. Pierre Brugière, parent du précédent, né à Thiers en 1730, fut aumônier de la Salpétrière, puis curé de

auditeur au conseil d'état le 11 mars 1806, devint sous-préfet de l'arrondissement de Bressuire (Deux-Sèvres), le 8 juillet 1807, et préfet du département de la Vendée le 12 février 1809 (1). Il passa de cette préfecture à celle de la Loire-Inférieure. Louis XVIII le nomma officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 18 décembre 1814. Lors de l'invasion de Buonaparte, M. de Barante donna sa démission de préfet de la Loire-Inférieure. Dès que le roi fut de retour, il fut nommé, le 8 juillet 1815, conseiller d'état et secrétaire-général du ministère de l'intérieur. Il fut même chargé par *interim* du portefeuille de ce ministère le 26 septembre suivant, en attendant l'arrivée de M. de Vaublanc. La même année, M. de Barante fut élu député par les départements de la Loire-Inférieure et du Puy-de-Dôme. Le 28 octobre de cette même année 1815, il fut nommé directeur-général de l'administration des contributions indirectes, place qu'il a remplie jusqu'au mois de juillet 1820. Le 5 mars 1819, il a été créé pair de France au titre de *baron*. Il est auteur de plusieurs ouvrages, entre autres, I un écrit intitulé : *de la Littérature française pendant le* XVIIIe *siècle*, in-8°, 1809, sujet que l'Institut avait mis au concours; II *des divers projets de Constitution pour la France*, 1814, in-8°; III *Histoire des Ducs de Bourgogne, de la maison de Valois*, 10 vol. in-8°, 1825. Cet ouvrage n'est pas moins remarquable par l'élégance et la pureté du style, que par la marche neuve, et pour ainsi dire toute dramatique, que l'auteur a adoptée. M. de Barante a aussi fourni quelques notices à la *Biographie universelle*. Il a épousé Mlle de *Houdetot* et a des enfants.

Son frère, Charles-Anselme *Brugière de Barante*, destiné à la carrière des armes, entra, au sortir de l'école militaire de Fontainebleau, dans un régiment de chasseurs à cheval, avec le grade d'officier. Il a fait avec distinction les campagnes d'Espagne, d'Allemagne, de Prusse et de Pologne : mais, blessé grièvement dans une affaire contre les Russes, il fut contraint de quitter le service. Il était auditeur au conseil d'état lorsqu'on le nomma sous-préfet de Luxembourg (où il s'est marié), le

---

la paroisse Saint-Paul, à Paris, et mourut en 1803. Il a publié un grand nombre d'écrits, tant contre la conduite de l'évêque Gobet, qui avait approuvé le mariage d'un prêtre, que contre la constitution civile du clergé et les affaires ecclésiastiques du temps. Sa *Vie* a été publiée par MM. Massy et Renaud.

(1) Ce fut à la suite de cette nomination que M. de Barante connut madame de la Rochejaquelein, qu'il aida dans la rédaction de ses intéressants *Mémoires*.

14 janvier 1811. Il a exercé les fonctions de cette place jusqu'à l'époque où l'arrondissement a cessé de faire partie du territoire français. Le roi l'a nommé chevalier de la Légion-d'Honneur le 12 octobre 1814, inspecteur de Luxembourg, des forêts de la couronne en 1815, et officier de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821. Il est marié.

Charles-François *Brugière de Barante*, père des précédents, était préfet du département de l'Aude en 1801 et 1802. Il fut aussi préfet du département du Léman (Genève), et est décédé en 1812. Il a publié : I une *Géographie élémentaire*, réimprimée plusieurs fois; II *une Introduction à l'étude des Langues*, 1792, in-8°; III des *Mémoires sur le département de l'Aude*, in-8°, 1802. Il était aussi l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*. Il avait épousé Mlle *Tassin de Villepion*, fille de M. Tassin de Villepion, intendant des finances du duc d'Orléans et procureur du roi au châtelet d'Orléans, et de Mlle Le Clerc de Douy.

Ignace-Sébastien *Brugière de la Verchère*, issu de la même famille, était sous-préfet de Thiers, lorsqu'il fut élu membre du corps législatif au mois de février 1808. Il faisait partie de cette assemblée en 1814. Le roi lui accorda des lettres de noblesse le 20 septembre de la même année, et le nomma président du collége de l'arrondissement de Thiers le 21 juillet 1815. Il a pour fils

N.... *Brugière de la Verchère*, sous-préfet d'Ambert, nommé, le 6 septembre 1820, secrétaire-général du département du Rhône.

Armes : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la bruyère de sinople; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or*, qui est de Brugière ; *aux 2 et 3 d'azur, à la croix patée d'argent*. Supports : deux levriers.

23 décembre 1823. DE LA BRUNERIE, (*vicomte*). Voyez DODE.

4 juin 1814. DE BRUNETEAU, *comte* DE SAINTE-SUZANNE, (Gilbert-Joseph-Martin), issu d'une famille noble de Champagne (1), naquit à Poivre, près Arcis-sur-Aube le 7 mars 1750, et fut d'abord page de *Madame*, comtesse de Provence, belle-sœur de Louis XVI. Il passa avec le grade de sous-lieutenant dans le régiment d'Anjou en 1779, devint lieutenant en second, puis en premier dans ce même régiment en 1784 et 1789, capitaine au 36e régiment d'infanterie en 1791, capitaine de grenadiers en 1792, adjudant-gé-

(1) Claude-François de Bruneteau, chevalier, seigneur du Mothet et de Sainte-Suzanne, lieutenant au régiment Royal-Infanterie, né à Sainte-Suzanne le 13 mars 1757, assista à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Châlons-sur-Marne, le 13 mars 1789

néral le 1er mai 1793 et général de brigade en mars 1795. Il fit avec distinction les premières campagnes de la république, fut cité notamment au passage du Rhin le 19 juin 1796, au combat livré le 28 sur la Renchen, au combat de Kappenheim et à la bataille d'Ettingen les 4 et 9 juillet, et fut créé général de division, le 2 août, sur le champ de bataille d'Aalen. Les rapports du général en chef Moreau attestent, dans les termes les plus honorables, les preuves de talent, de courage et de capacité fournies par M. de Sainte-Suzanne dans toutes ces actions. Après avoir concouru à la défense de Kehl, il fut nommé conseiller d'état, section de la guerre, le 23 juillet 1797. Il commanda l'aile gauche de l'armée française, sous les ordres de Moreau; et, après le passage du Rhin, il attaqua, le 25 avril 1800, les Autrichiens sur la Kintzig, les força de se replier sur Offembourg, et leur prit ou tua 1200 hommes. Les 16 et 24 mai, il soutint deux combats opiniâtres à Erbach, contre le prince Ferdinand; et, malgré la supériorité numérique de l'ennemi, il se maintint dans ses positions sur le Danube. Il organisa ensuite un corps de réserve, à la tête duquel il s'avança vers la Franconie, et battit, le 12 juillet, un corps autrichien qui était venu attaquer ses avant-postes à Neu-Weissembourg et à Hanau. Il continua de manœuvrer sur le Danube jusqu'à la conclusion de l'armistice, signée à Steyer le 25 décembre de la même année 1800. M. de Sainte-Suzanne fut nommé sénateur le 21 avril 1804, et grand officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin suivant. Il prit possession de la sénatorerie de Pau le 19 mai 1806, et fut créé *comte* cette année. En 1809, lors du débarquement des Anglais en Hollande, il fut chargé de l'inspection de la ligne de défense des côtes de Boulogne. Il vota au sénat la déchéance de Buonaparte et l'établissement d'un gouvernement provisoire, le 1er avril 1814. Le roi le nomma pair de France le 4 juin suivant, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 27 du même mois. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. III, pp. 300 à 304.)

Jean-Chrysostôme, *vicomte de Bruneteau de Sainte-Suzanne*, fils du précédent, est né à Poivre le 4 mars 1773. Entré cadet gentilhomme au régiment d'Anjou en 1789, il y fut nommé capitaine le 18 octobre 1797, après avoir fait les deux campagnes du Rhin, et s'être trouvé aux principales affaires depuis la prise de Spire jusqu'au combat de Cassel. Il fit aussi les campagnes de 1796, 1797 et 1799, à l'armée d'Italie, se trouva aux batailles d'Arcole, de Rivoli, de la Favorite, de Jeacomo et de Cassano, fut fait chef de bataillon sur le champ de bataille de Novi, et combattit à Hohenlinden en 1800, au passage de l'Inn et à Laubach.

Le 2 août 1802, on le nomma chef de brigade commandant l'infanterie de l'expédition destinée pour l'Ile de France, où il débarqua le 22 août 1803. Il y fit les campagnes jusqu'en 1805. Passé au commandement de l'île Bourbon, le 7 octobre 1809, il défendit cette île, en 1810, avec 600 hommes, contre 60 voiles anglaises portant 800 matelots et 7000 hommes de débarquement, et n'en signa la capitulation qu'après avoir perdu la moitié de sa petite troupe, en défendant le terrain pied à pied. Après son retour en France, il fut nommé colonel du 29e régiment d'infanterie légère le 14 mars 1811, et chevalier de la Légion-d'Honneur le 19 décembre suivant. Il fit la campagne de 1812 en Russie, se trouva aux batailles de Schassnikoi et de Smolensk, ainsi qu'à l'affaire de Borisow, et fut fait prisonnier de guerre au passage de la Bérésina, le 27 novembre. Rentré en France le 26 juin 1814, le roi le nomma maréchal-de-camp le 6 septembre suivant, chevalier de Saint-Louis le 26 octobre et commandant de la place de Landau le 11 décembre de la même année. Lors du retour de Buonaparte, il accepta le commandement de Schelestadt, en mai 1815. Bloqué par les Saxons et les Wurtembergeois, il repoussa deux attaques très-vives, et fit des sorties, dans l'une desquelles il s'empara du quartier-général ennemi à Chatenay. M. de Sainte-Suzanne ne rendit cette place qu'au roi. Il fut créé officier de la Légion-d'Honneur le 4 décembre 1816, commandant du département de la Corrèze le 25 du même mois, puis de la 2e subdivision de la 19e division militaire le 20 mai 1818. (*Dictionnaire des Généraux Français*, t. III, pp. 304 à 306).

Armes : *Ecartelé, aux 1 et 4 coupés de gueules, à l'étoile a 8 rais d'or, et d'or plein ; au 2 d'azur, au lion d'or, entre deux colonnes d'argent, et surmonté d'une étoile d'or ; au 3 d'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or.*

4 juin 1814. DE BUZANÇAIS, (*comte*), voyez DE BEAUVILLIERS-SAINT-AIGNAN.

C

4 juin 1814 et 5 mars 1819. DE CADORE, (*duc*), voyez DE NOMPÈRE DE CHAMPAGNY.

25 décembre 1823. DU CAMBOUT, *comte*, puis *marquis* DE COISLIN, (Pierre-Louis), né à Plessé, près Blain, en Bretagne, le 12 février 1769, fils de Charles-Georges-René du Cambout, marquis de Coislin, créé brigadier des armées du roi le 22 juillet 1762, et maréchal-de-camp le 3 janvier 1770, et de Marie-Anne-Louise-Adélaïde de Mailly-Rubempré, a émigré et a été

créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 5 novembre 1814, et chevalier de la Légion-d'Honneur la même année. Pendant les *cent jours*, il parcourut la Vendée, et fit des levées pour S. A. R. le duc de Bourbon. Il fut nommé, après le retour du roi, membre de la chambre des députés pour le département de la Loire-Inférieure, et il a siégé depuis 1815 jusqu'en 1823. Il a été créé maréchal-de-camp le 7 février 1816, et nommé, la même année, commandant du département de la Vendée. Il a commandé le département de la Vienne en 1817, et a été chargé du commandement de la Meurthe, le 1er mai 1822, puis de celui de la 4e subdivision de la 13e division militaire à Vannes, en mai 1823. Le roi l'a créé pair de France, au titre de *marquis*, le 23 décembre de cette dernière année.

La maison du Cambout est une des plus distinguées de l'ancienne chevalerie de Bretagne. Alain du Cambout, son premier auteur, vivait en 1180. On compte parmi ses descendants plusieurs chevaliers bannerets, des échansons des ducs de Bretagne, des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, des capitaines de 100 et de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, des grands-veneurs et grands maîtres des eaux et forêts de Bretagne, des gouverneurs de places, des conseillers d'état, un grand-aumônier de France, cardinal évêque d'Orléans, fondateur du séminaire de cette ville, et de plusieurs établissements publics (1), quatre chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, deux lieutenants-généraux des armées du roi (2), César du Cambout, créé marquis de Coislin, au mois d'août 1634, nommé colonel-général des Suisses et Grisons le 16 mars 1635, maréchal-de-camp le 1er avril 1637, et lieutenant-général le 10 avril 1641, blessé mortellement au siége d'Aire au mois de juillet de la même année, n'ayant encore que 28 ans, et donnant les plus belles espérances; et Armand du Cambout, marquis, puis duc de Coislin, fils de César, en faveur duquel la terre de Coislin fut unie aux anciennes baronnies d'états de Pontchâteau et de la Roche-Bernard, et érigée en duché-pairie, par lettres du mois de décembre 1663, registrées au parlement le 15 de ce mois, et en la cour des comptes le 13 avril 1671. Il avait été créé lieutenant-général le 26 mai 1668, nommé prévôt de Paris en 1669, et

(1) M. Weiss a consacré à la mémoire de ce prélat une notice dans le t. IX, p. 198, de la *Biographie ancienne et moderne*, 1813.

(2) *Voyez* le détail de leurs services et campagnes dans la *Chronologie historique Militaire*, par Pinard, in-4°, t. III, p. 568, et t. IV, p. 248

créé chevalier des ordres du Roi le 31 décembre 1688. Le duché de Coislin, ainsi que la branche aînée, se sont éteints dans la personne de son fils puîné, Henri-Charles du Cambout, duc de Coislin, pair de France, baron de Pontchâteau et de la Roche-Bernard, et en cette qualité président-né des états de Bretagne, comte de Crécy, et comme tel premier baron de Champagne, nommé évêque de Metz le 26 mai 1697, sacré le 22 décembre suivant, créé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 15 mai 1701, devenu duc de Coislin et pair de France le 7 mai 1710, après son frère aîné, reçu la même année l'un des 40 de l'Académie française, et décédé à Paris le 28 novembre 1732. La ville de Metz a conservé le souvenir de ses nombreux bienfaits, et des fondations utiles auxquelles il a consacré une grande partie de sa fortune.

La seconde branche, celle *des comtes de Carheil*, par lettres d'érection du mois de juin 1658, registrées à Rennes le 14 juillet 1659, a succédé au droit d'aînesse sous le titre de marquis de Cambout et de Coislin. Elle est représentée par le marquis de Coislin, pair de France.

La généalogie de cette maison a été rapportée d'une manière très-inexacte par tous les auteurs qui en ont parlé à partir de l'*Hist. des grands Officiers de la couronne*, t. IV, p. 801, en se copiant les uns les autres.

Armes : *De gueules, à 3 fasces échiquetées d'azur et d'argent de deux tires.*

4 juin 1814. DE CANCLAUX, (Jean-Baptiste-Camille, *comte*), naquit à Paris le 2 août 1740, et fut d'abord connu sous le nom de *chevalier de Canclaux* (1). Entré au service comme volontaire au régiment de Fumel, cavalerie, il fit les six dernières campagnes de la guerre de *sept ans*, et fut réformé à la paix de 1763, comme capitaine depuis 1760, et avec grade d'aide-major de son régiment. En 1768, il devint officier supérieur dans le régiment de Clermont-Prince, cavalerie. Ce fut dans ce corps qu'il développa l'instruction solide qu'il avait puisée à l'école d'équitation de Besançon, dans l'art des manœuvres et de la tactique. Il a même pu-

(1) Il porta ce titre jusqu'à la mort de son frère aîné, qui fut capitaine de dragons au régiment de Saint-Ignon, et chevalier de Saint-Louis. Leur sœur, Jeanne de Canclaux, fut religieuse. Ils étaient nés du mariage de Joseph Canclaux, reçu conseiller au grand-conseil le 20 août 1734 (charge vacante par la mort de Claude-André Canclaux, son frère), avec Élisabeth *de Bragelogne*, d'une ancienne famille du parlement de Paris. Leur aïeul, André Canclaux, avait été pourvu d'une charge de secrétaire du roi trésorier et payeur des gages des secrétaires du roi, charge qui lui avait acquis le privilége de la noblesse.

blié dans ce temps un ouvrage sur ce sujet, où les principes de la petite guerre sont développés avec une netteté et une précision qui l'ont rendu extrêmement utile pour les officiers d'avant-garde et les partisans. M. de Canclaux fut nommé colonel en 1772, chevalier de Saint-Louis en 1773, brigadier de dragons le 1er mars 1784 et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Il fut appelé au commandement du Morbihan, en 1791, puis à celui du Finistère en 1792, et fut créé lieutenant-général le 7 septembre de cette dernière année. Destiné d'abord au commandement de l'armée des Pyrénées, il fut nommé ensuite général en chef de l'armée de l'ouest, et repoussa l'attaque dirigée sur Nantes le 29 juin 1793, par l'armée de Cathelineau. Les troupes républicaines et les divisions royalistes de Charette et de Bonchamp partageaient alternativement les revers et les succès de cette guerre malheureuse, lorsque, le jour même d'un avantage remporté à Saint-Symphorien sur l'armée de Bonchamp, le général Canclaux reçut, le 30 septembre 1793, sa destitution comme noble, prononcée par l'assemblée nationale, qui lui donna pour successeur le général Léchelle, soldat dont la présomption égalait peut-être l'impéritie. Cependant, après le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), il fut nommé de nouveau au commandement en chef de l'armée de l'ouest, et signa, le 17 février 1795, le traité de pacification conclu avec Charette. En décembre 1796, le général Canclaux fut nommé ministre plénipotentiaire à Naples, où Treilhard le remplaça en septembre 1797. Au mois d'août 1799, il devint l'un des cinq membres composant le bureau militaire établi près du directoire. Lorsque Buonaparte devint consul (novembre 1799), il nomma le général Canclaux commandant de la 14e division militaire, puis inspecteur-général de la cavalerie de la 2e armée de réserve, et ensuite de l'armée des Grisons, grand officier de la Légion-d'Honneur, le 14 juin 1804, sénateur le 22 octobre de la même année et enfin comte de l'empire. En 1813, lors de l'invasion des alliés, il fut envoyé en mission extraordinaire à Rennes, (13e division militaire). Il adhéra à la déchéance de Buonaparte en 1814. Le roi le nomma pair de France le 4 juin et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 23 août de la même année. Lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il fut compris dans la nouvelle chambre des pairs par ce dernier; mais il refusa d'y siéger, et fut maintenu par le roi dans sa pairie le 10 août 1815. Le comte de Canclaux est décédé le 30 décembre 1817. Il a été marié deux fois, et n'a laissé qu'une fille, Marie-Geneviève-Joséphine *de Canclaux*, mariée, 1° avec Auguste-Ma-

rie-François comte *Colbert*, général de brigade, tué en Espagne en 1809; 2e au mois de septembre 1814, avec Pierre-Armand, comte *de la Briffe*, colonel des dragons de la Manche, membre de la chambre des députés et chevalier de Saint-Louis.

ARMES : *Ecartelé, au* 1 *d'azur, au serpent d'argent, se regardant dans un miroir d'or, autour du manche duquel son corps est entortillé; aux* 2 *et* 3 *d'argent, à* 3 *merlettes rangées de sable; au chef bandé d'or et d'azur*, qui est DE CANCLAUX; *au* 4 *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'une coquille de sable, et accompagnée de* 3 *molettes d'éperon d'or à* 5 *rais*, qui est DE BRAGELONGNE.

17 août 1815. DE CARAMAN, (*marquis*), voyez DE RIQUET DE CARAMAN.

4 juin 1814 et 21 novembre 1819. CASA-BIANCA (Raphaël, *comte*), est né à Vescovato, en Corse, le 27 novembre 1738 (1). Les efforts que sa patrie faisait depuis deux siècles pour secouer le joug de la république de Gènes, lui fournirent de bonne heure l'occasion de signaler son courage. Dès l'année 1754, il se rallia aux drapeaux de Paoli, et prit part à toutes les entreprises qui eurent lieu jusqu'au traité du 15 mai 1768, par lequel l'état de Gênes transporta à la France tous ses droits de souveraineté sur la Corse. La mésintelligence des chefs et la haine des factions firent alors comprendre à la classe sage et éclairée qu'une puissance forte et tutélaire pouvait seule ramener le repos dans ce pays si long-temps agité. M. Casa-Bianca se joignit, à cette époque, aux troupes françaises sous les ordres du marquis de Chauvelin et des comtes de Marbœuf et de Vaux. Sa valeur, ses connaissances locales et son esprit cultivé donnèrent une importance particulière à ses services, soit dans toutes les actions qui précédèrent la pacification générale, soit dans diverses missions très-difficiles dont le chargèrent MM. de Narbonne et de Marbœuf auprès de ceux de ses

(1) Son neveu, Lucio Casa-Bianca, a immortalisé son nom, en 1798, par la belle défense du vaisseau *l'Orient*, au funeste combat d'Aboukir. Il était capitaine du pavillon de l'amiral Brueys. Celui-ci ayant été tué dans l'action, Lucio Casa-Bianca prit le commandement du vaisseau, et soutint le combat contre l'amiral Nelson avec la plus rare intrépidité. Bientôt ce brave officier tombe lui même, blessé mortellement. Son jeune fils, Ziacomo-Jocante Casa-Bianca, enfant de 10 ans de la plus belle espérance, se jette dans les bras de son père, comme pour recueillir ses derniers soupirs et mourir avec lui. C'est en vain que ce dernier le presse de fuir, en lui montrant les flammes qui dévorent le vaisseau. Ziacomo s'attache plus fortement à son père, et bientôt après, l'explosion des poudres les engloutit dans les flots, avec ce qui restait de l'équipage. Ce trait sublime de tendresse filiale a été célébré par les poètes Lebrun et Chénier.

compatriotes qui combattaient dans les rangs des insurgés. Il avait été nommé, en 1770, capitaine au régiment de Buttafuoco, d'où il passa, avec le même grade, dans le régiment provincial corse en 1772. L'année suivante, il devint major de ce régiment, puis lieutenant-colonel en 1779. L'assemblée constituante ayant déclaré, en 1790, que l'île de Corse, qui jusqu'alors avait été considérée comme une province coloniale, faisait partie intégrante du territoire français, M. Casa-Bianca fut l'un des quatre députés extraordinaires envoyés à Paris pour remercier le gouvernement à l'occasion de cette déclaration. Le 15 septembre 1791, il fut nommé colonel-commandant du 49e régiment d'infanterie de ligne, et employé à l'armée du nord sous le maréchal de Rochambeau, et dans la division du duc de Lauzun. Lors de la honteuse déroute de Mons, M. Casa-Bianca soutint l'honneur de son corps, en enlevant de vive force et par escalade la place de Quiévrain, avec un seul bataillon et deux pièces d'artillerie. Ce coup de vigueur eût immédiatement changé la fortune, s'il eût pu rendre la confiance à une soldatesque indisciplinée, qui se croyait trahie par ses chefs. M. Casa-Bianca n'étant pas soutenu, comme il l'avait espéré, et se trouvant sur le point d'être enveloppé par l'ennemi, abandonna Quiévrain et fit sa retraite dans le meilleur ordre, s'étant placé lui-même à l'arrière-garde de sa troupe. Cette conduite courageuse fut récompensée par Louis XVI, qui le créa maréchal-de-camp le 30 mai 1792. Il commanda en cette qualité l'avant-garde du marquis de Montesquiou à l'armée des Alpes, et concourut à la conquête de la Savoie et du pays de Maurienne. Passé en Corse pour prendre le commandement d'Ajaccio sous Paoli, il fut mis à la tête des troupes embarquées sur la flotte de Truguet et de la Touche-Tréville, pour aller s'emparer de Cagliari, en Sardaigne. Cette expédition n'eut aucun résultat. Paoli, mécontent du directoire français, avait appelé les Anglais en Corse. Le général Casa-Bianca fut envoyé pour le remplacer. Enfermé dans Calvi avec moins de 600 hommes, il soutint un siége de 39 jours, et n'accepta l'offre d'une capitulation fort honorable, que lorsque la ville, détruite en partie par les bombes et les boulets des assiégeants, et n'ayant plus que 80 hommes de garnison, ne présentait plus aucun moyen de défense. Ce fut pendant la durée de ce siége qu'il reçut sa promotion au grade de général de division, le 19 mars 1794. Il fit la campagne de 1795 en Italie, d'abord sous les ordres de Masséna, ensuite sous ceux de Buonaparte. Nommé chef d'une nouvelle expédition en Corse, les Anglais se retirèrent à son approche sans combattre, et il re-

prit le commandement du département du Liamone. Peu de temps après, il passa à celui de Gènes, et parvint à apaiser les factions qui agitaient cette ville. En 1798, il commanda une division à l'armée de Rome, sous le général Championnet. Il prit part aux succès remportés sur les Napolitains, et occupa Coni le 6 décembre de cette année. Employé à l'armée d'Helvétie, en 1799, sous le général en chef Masséna, il fut chargé de s'emparer du poste important de Bormio, que le général Laudon fut forcé d'évacuer. Vers la fin de cette campagne, le général Casa-Bianca fut envoyé à l'armée de l'ouest; il s'y occupait à faire fortifier la ville de Nantes, lorsque Buonaparte le nomma sénateur le 25 décembre de la même année. Il fut pourvu de la sénatorerie d'Ajaccio le 22 mai 1804, et créé grand officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin suivant. Il devint *comte*, à la création des titres en 1806. Lors de la chute de Buonaparte, en 1814, il adhéra aux actes du gouvernement provisoire, fut créé pair de France le 14 juin, et chevalier de Saint-Louis le 21 décembre de la même année. Le comte Casa-Bianca fit partie de la chambre des pairs formée par Buonaparte le 2 juin 1815. Privé de cette dignité par l'ordonnance du 24 juillet suivant, il y a été rétabli par le roi le 21 novembre 1819. (*Dict. hist. des Généraux Français*, t. IV, pp. 8 à 12.)

Pierre-François *Casa-Bianca*, fils du précédent, né le 30 avril 1784, à Vescovato, d'abord élève à l'école polytechnique le 29 octobre 1801, puis élève d'artillerie à l'école de Metz en 1803, fut successivement lieutenant dans cette arme le 14 novembre 1806, employé à l'état-major du général Lefebvre le 3 mai 1807, capitaine dans les chasseurs à cheval de la garde le 28 octobre 1808, aide-de-camp du maréchal Masséna et chef de brigade des tirailleurs corses les 6 mars et 9 mai 1809, major le 3 octobre 1810, et colonel du 31e régiment d'infanterie légère le 31 mars 1811. Il fit toutes les campagnes en Allemagne, en Prusse et en Russie, devint colonel du 11e régiment d'infantèrie légère, le 17 septembre 1811, et fut blessé griévement, en chargeant les Russes à la tête de son régiment, le 11 août 1812. Il n'a survécu que trois jours à ce coup mortel.

La famille *Casa-Bianca* est comptée parmi celles d'ancienne noblesse de Corse. Ses auteurs se sont fait connaître vers le commencement du 16e siècle, dans les guerres de l'île de Candie et dans celles contre les Génois.

ARMES : *Parti, au 1 de gueules, à la tour sommée à senestre d'une guérite et adextrée d'un cyprès, le tout d'argent; au 2 d'or, à l'arbre de sinople, sommé d'une colombe d'argent.*

DE CASTELLANE, (Boniface-Louis-André, *comte*), né à Paris le 4 août 1758, était colonel de cavalerie à l'époque de la révolution. Nommé, en 1789, député de la noblesse du bailliage de Châteauneuf aux états-généraux, il fit partie de la minorité de son ordre qui se réunit au tiers état. Il prit une part active à toutes les délibérations de l'assemblée nationale, fit décréter la liberté des cultes, et fut élu secrétaire de cette assemblée au mois de février 1790. Le 27 février 1791, il opina contre la loi proposée pour arrêter l'émigration. On le créa maréchal-de-camp le 20 mars 1790. Incarcéré au Luxembourg pendant la terreur, il parvint à s'évader et à sortir de France. Il rentra en août 1794. M. de Talleyrand, avec lequel il avait conservé les relations d'une ancienne amitié, le fit nommer à la préfecture des Basses-Pyrénées, le 13 avril 1802. Ce département élut M. de Castellane candidat au sénat conservateur en 1803. Il devint membre de la Légion-d'Honneur à la création de cet ordre en 1804, et maître des requêtes attaché au conseil d'état, le 28 juillet 1808. Lors des événements qui renversèrent le pouvoir de Buonaparte, il donna son adhésion aux actes du sénat et du gouvernement provisoire, fut créé chevalier de Saint-Louis le 8 juillet, et commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 24 octobre de la même année. Le comte de Castellane n'accepta aucunes fonctions pendant les *cent jours*. Le roi le nomma président du collége électoral des Basses-Pyrénées le 26 juillet 1815, et pair de France le 17 août suivant. Il a reçu la décoration de grand-croix de l'ordre du Mérite civil de Bavière en 1816, et le grade de lieutenant-général des armées du roi en 1817, et est devenu président du collége électoral du Cantal le 12 octobre 1820, et grand officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. Le roi lui a accordé les entrées au mois de novembre 1824. Il a épousé en secondes noces Alexandrine-Charlotte-Sophie *de Rohan-Chabot*, née le 4 octobre 1763, veuve de Louis-Alexandre, duc de la Rochefoucauld, pair de France, auquel elle avait été mariée le 28 mars 1780. Elle est fille de Louis-Antoine-Auguste, comte, puis duc de Rohan-Chabot, lieutenant-général des armées du roi, chevalier des ordres de S. M., et d'Élisabeth-Louise de la Rochefoucauld-d'Enville. Le comte de Castellane a eu d'un premier mariage un fils, nommé Boni (Boniface), *comte de Castellane*, colonel de cavalerie, présenté au roi le 6 mai 1814, et nommé successivement officier de la Légion-d'Honneur le 24 octobre et chevalier de Saint-Louis, le 24 novembre de la même année, colonel des hussards du Bas-Rhin le 2 octobre 1815, et enfin colonel des hussards de la

17 août 1815.

garde le 14 août 1822. Il a une fille, mariée en décembre 1815, avec Joseph *Fouché*, duc d'Otrante, ancien ministre de la police générale.

Esprit-Boniface, *vicomte de Castellane-Novejan*, frère du comte de Castellane, pair de France, était également au service comme chef d'escadron, à l'époque de la révolution. Incarcéré comme suspect, en 1793, il dut son salut au 9 thermidor (27 juillet 1794). L'année suivante, il devint président de la section Lepelletier. Ayant pris part au mouvement insurrectionnel des sections contre la convention nationale, il fut condamné à mort le 26 octobre 1795; mais il avait su d'avance se mettre à l'abri de toute poursuite. On le déchargea de toute accusation le 4 août 1796. Depuis ce temps, le vicomte de Castellane a vécu dans la retraite. Le roi l'a nommé chevalier de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, le 1er novembre 1814.

La maison de Castellane est issue de ces anciens barons féodaux de Provence, qui, après avoir chassé les Sarrasins du pays, s'attribuèrent la souveraineté sur tous les domaines devenus le prix de leurs exploits, et sur ceux qu'ils avaient déjà dans leur dépendance. C'est à ce titre que les *sires* ou *princes* de Castellane, ainsi qualifiés dans les chartes des 10e et 11e siècles, possédaient la ville et depuis baronnie de Castellane, située au diocèse de Senez (1), et connue depuis l'année 890. Les comtes de Provence, jaloux de la puissance et de l'autorité de ces barons, ne négligèrent aucun moyen pour les soumettre. Quoiqu'ils eussent été confirmés dans leur suzeraineté, et même dans l'exercice des droits régaliens par les empereurs, dont ils relevaient à cause du royaume d'Arles, il leur fallut soutenir leur indépendance par de longues guerres. Mais, en 1189, à la suite d'une campagne malheureuse, les Castellane furent astreints à rendre hommage aux comtes de Provence : les comtes de Forcalquier et les princes d'Orange eurent le même sort, et tous devinrent vassaux de celui avec lequel ils traitaient d'égal à égal auparavant. (*Art de vérifier les Dates*, nouvelle édition in-8°, t. X, p. 405).

Boniface 1er, *sire de Castellane*, vivant en 1089, est le premier auteur certain de cette grande et illustre maison. Boniface IV, *prince de Castellane*, son arrière-petit-fils, formant le sixième degré, acquit une grande

(1) Castellane est située au pied d'une montagne, sur la rive droite du Verdon, à deux lieues S.-E. de Senez, sept lieues E.-N.-E. de Riez, sept lieues S.-E. de Digne, cinq lieues S.-O. de Glaudevès et dix-huit lieues O.-N.-O. d'Aix. Trente-quatre communautés relevaient de cette ville, qui porte encore aujourd'hui les mêmes armoiries que la maison de Castellane, avec 3 *fleurs de lys d'or* aux côtés et en pointe de la tour.

célébrité par ses poésies, qu'il dédia à Charles d'Anjou, comte de Provence. Il accompagna ce prince à Naples, en 1264, et fut l'un des principaux seigneurs de sa cour. La postérité de Boniface IV est devenue si nombreuse qu'elle a formé jusqu'à près de trente branches, la plupart éteintes, et toutes richement apanagées. Les principales furent connues sous les dénominations 1° des *barons de Castellane* et *seigneurs d'Allemagne*, éteints au 17e siècle; 2° des *seigneurs de Clavet*; 3° des *seigneurs de Saint-Véran-la-Colombe*; 4° des *seigneurs de Salernes* et des *seigneurs de la Frassinouse* éteints; 5° des *marquis de Grimaud*, *barons de Châteauneuf* et *de Saint-Jueurs*, existants en 1784; 6° des *seigneurs de Mazaugues*, existants en 1791; 7° des *seigneurs d'Andon*, existants à Marseille en 1760; 8°, 9°, 10°, 11°, des *seigneurs de Chaudon*, *barons de Greoux* et *de Norante*, d'où sont sortis trois rameaux, dont deux éteints au 17e siècle, le 3e transplanté en Poitou au siècle suivant, et existant en 1795; 12° des *seigneurs de Majastres* et *de Greasque*, existants en 1791, époque à laquelle ont émigré MM. de Castellane-Valbelle, ainsi que leur sœur, Marie-Anne-Alphonsine de Castellane-Valbelle; 13° des *seigneurs de la Verdière*, *de Jouques*, *de Varages*, etc., éteints peu après l'année 1654; 14° des *seigneurs de Laval* et *de Fos*, éteints; 15° des *seigneurs marquis d'Entrecasteaux* et *de Peyrolles*, qui, par suite d'une alliance contractée, en 1498, avec une branche de la maison d'*Adhémar*, sont devenus *comtes de Grignan*, et ont ajouté à leurs nom et armes ceux d'*Adhémar-Grignan*, qu'ils ont portés jusqu'à l'époque de leur extinction; 16° des *seigneurs de Moissac* et *de Chirac*, en Dauphiné; 17° des *seigneurs de Pierrerue*, dont était Jean-André-Charles-Antoine, abbé de Castellane-Adhémar, émigré en 1791; 18° des *seigneurs de Saint-Julien* et *de Biosc*, *seigneurs* et *marquis d'Esparron*, dont était Marie-Thérèse-Josephe de Castellane, veuve d'Adrien-Philippe, prince *de Berghes*, laquelle a émigré en 1791; 19° des *seigneurs d'Alluis*, *du Pujet* et *de Dine*, éteints; 20° des *seigneurs de Magnan* et *d'Entressen*; 21° des *seigneurs de Novejan*, existants en deux rameaux, l'un en Provence et l'autre à Saint-Paul-trois-Châteaux, en Dauphiné. Il paraît qu'un autre rameau s'est transplanté en Languedoc : du moins il y existe de nos jours le marquis de Castellane, qui était, en 1816, colonel de la garde nationale de Toulouse. Le comte de Castellane, chevalier de Malte et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, nommé sous-préfet de Beziers le 14 septembre 1820, puis préfet du département du Finistère le 1er septembre 1824, est peut-être issu de ce rameau.

La maison de Castellane est, après celle de Villeneuve, la famille du royaume qui a le plus fourni de chevaliers à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Elle en a donné plus de 100 (1), qui la plupart moururent en possession de commanderies et autres dignités militaires de cet ordre. Dans la branche d'Allemagne, on remarquait Jean, décédé après l'année 1440, bailli de Manosque et commandeur de Puimoisson; dans celle de *Salernes*, Joseph-Antoine et Jean-Antoine, frères, reçus en 1506, 1531 et 1538; Thomas et Charles, également frères, reçus en 1564 et 1579; dans la branche *de La Fressinouse*, Bernard, reçu en 1651; dans celle de *Claret*, Melchior, reçu en 1568, Hélion et Jean, frères, reçus en 1604; dans la branche de *Saint-Juers-Grimaud*, Charles, reçu en 1614; Jean-Louis, Alexandre et Laurent, frères, reçus en 1640, 1647 et 1659, et Honoré Alphonse reçu en 1740; dans celle de *Mazaugues*, François, René et Baltazard, frères, reçus en 1583, 1593 et 1599, (René fut général des galères et périt à la prise de Mahomète, le 14 août 1606); Gaspard et Joseph, frères, reçus en 1656 et 1666; Jacques, Louis et Alexandre, également frères, reçus en 1656 et 1662; dans la branche *d'Andon*, Jean-Baptiste, reçu en 1619; dans celle *de Chandon*, Jean Gaspard, reçu en 1623; Jean-Baptiste et François-Boniface, frères, reçus en 1666 et 1671; dans la branche *de Majastres*, Jean, reçu en 1622, César-Henri, reçu en 1716, et César-Elzéar, reçu le 11 décembre 1784; dans celle *de Montmeyan*, Gaspard et Placide, frères, reçus en 1579 et 1583; autre Gaspard, reçu en 1606; Henri-Jean, et Jean-Baptiste, frères, reçus en 1635 et 1652; Gaspard, reçu en 1660; dans la branche *de Tournon*, Annibal et Ascagne, frères, reçus en 1570 et 1573; Henri, André et Scipion, égale-

(1) Il est certain qu'il y a eu de nombreuses admissions de chevaliers de la maison de Castellane pendant les douzième, treizième et quatorzième siècles, quoique la première qui soit connue ne date que de 1440. Cette lacune ne pourrait être remplie, du moins en partie, que sur le relevé des archives que cette maison a pu conserver, et d'après des recherches sérieuses dans tous les historiens de Provence, travail qui serait d'autant plus important pour la famille, que, malgré le témoignage qu'un grand nombre d'auteurs anciens et modernes rendent à sa grandeur et à son illustration, elle est sans généalogie et sans archives publiques. On chercherait vainement dans Artefeuille, dans Moréri, dans la Chesnaye-des-Bois, etc., aucune trace de l'influence que cette maison exerçait anciennement dans la Provence, ni aucun des nombreux faits historiques qui ont rendu son nom pendant si long-temps célèbre dans les armes et les lettres.

ment frères, reçus en 1634, 1638 et 1647; dans celle de *Grignan*, Louis, reçu en 1602; Jean-Louis, reçu en 1603, et décédé commandeur de la Bastie, en Dauphiné, et Charles, reçu en 1654; dans la branche *de Saint-Julien*, Gaspard et autre Gaspard, son neveu, reçus en 1558 et vers 1575; dans le rameau *de Biosc*, Honoré, reçu en 1604; dans la branche *d'Esparron*, Scipion, Alexandre et Jean-Baptiste, frères, reçus en 1640, 1651 et 1658, Pierre reçu en 1686, Boniface, en 1693, Gaspard, en 1695, Louis, en 1697, et Constantin-Boniface, en 1718; dans celle *d'Alluis*, Jean, reçu en 1553; Georges, François et Gaspard, frères, reçus en 1576, 1579 et 1582; Claude, en 1583; Philibert, Hercule et Gaspard, frères, reçus en 1590, 1592 et 1611; Frédéric et Annibal, également frères, reçus en 1627 et 1630; dans la branche *de Magnan*, Henri, reçu en 1648; et au rameau *de Lauris*, Louis-Théophile, admis le 24 juin 1783. Enfin, aux diverses branches qui précèdent, appartiennent les chevaliers dont les noms suivent: Alexandre, reçu en 1647, Louis, en 1712, François-Adonis, reçu page du grand-maître, en 1743; Louis-Boniface, reçu chevalier le 3 février 1761, Esprit-Boniface, admis le 22 décembre 1763, Charles-Boniface, admis le 11 décembre 1765, Jean-Baptiste-Eugène-Élisabeth-Pulchérie Hippolyte, reçu le 25 septembre 1772; Louis-Gabriel-Alexandre, admis le 11 décembre 1784, et Alphonse, commandeur de Barbantane, en 1788 (1).

La maison de Castellane a donné à l'église des prélats aussi recommandables par leurs lumières que par leurs vertus apostoliques. Nous citerons, entr'autres: François *de Castellane-Adhémar-Grignan*, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, en 1631, archevêque d'Arles en 1643, commandeur des ordres du roi en 1661, mort le 9 mars 1689; Jean-Baptiste *de Castellane-Adhémar-Grignan*, son neveu, évêque de Claudiopolis en 1647, archevêque d'Arles en 1689, décédé le 11 novembre 1697; Jacques *de Castellane-Adhémar-Grignan*, frère de François, nommé évêque d'Uzès, le 18 février 1660, mort en 1674; Louis-Joseph *de Castellane-Adhémar-Grignan*, frère de Jacques, évêque nommé d'Évreux, puis évêque de Carcassonne, en mai 1681, décédé en 1722; Joseph-Pierre *de Castellane-Norante*, grand-vicaire d'Aix, évêque de

(1) Cette nomenclature des chevaliers de Malte de la maison de Castellane rectifie celle qu'en a donnée, d'une manière très-inexacte, l'abbé de Vertot, en son *Histoire de Malte*, t. VII, pp. 21, 22 et 23.

Fréjus, en 1715, décédé en 1739; Jean-Baptiste *de Castellane-Norante*, son neveu, vicaire-général de l'archevêché d'Auch, nommé, en 1747, à l'évêché de Glandevès; Jean-Arnaud *de Castellane*, né au Pont-Saint-Esprit, le 11 décembre 1733, sacré évêque de Mende, le 14 février 1768, émigré en 1791; Jean-Antoine *de Castellane*, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux, le 18 mars 1732, sacré, le 7 juillet 1771, évêque de Lavaur, démissionnaire de son siége en 1801; et Elléon ou Hélion *de Castellane-Mazaugues*, né le 11 juin 1746, sacré le 13 août 1786, évêque de Toulon, et émigré en 1791.

Parmi les officiers-supérieurs que cette maison a fournis, à toutes les époques, soit dans la marine, soit dans les troupes de terre, on remarque six maréchaux de camp, outre le comte de Castellane, lieutenant-général des armées du roi et pair de France, cité en tête de cette notice. Ce sont 1°. Marc-Antoine *de Castellane*, baron de *Saint-Juers*, maréchal-de-camp en 1625, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Riez, et capitaine de 50 hommes d'armes; 2°. Louis-Gaucher *de Castellane-Adhémar-Monteil*, comte de Grignan, créé maréchal-de-camp le 21 juillet 1649, mort le 4 août 1668; 3°. Joseph *de Castellane-Adhémar*, chevalier *de Grignan*, promu au même grade le 24 août 1688, décédé le 15 novembre 1713; 4°. Joseph-Jean-Baptiste, marquis *de Castellane-d'Esparron*, nommé maréchal-de-camp le 1er janvier 1748, décédé en 1790; 5°. Jean-Baptiste, comte *de Castellane-Saint-Juers*, marquis *de Grimaud*, maréchal-de-camp le 25 juillet 1762, décédé en 1784; 6°. et Esprit-François-Henri, marquis *de Castellane-Norante*, sous-lieutenant des gendarmes écossais, brigadier de cavalerie le 20 avril 1768, maréchal-de-camp le 3 janvier 1770, chevalier d'honneur de *Madame Sophie de France*, créé chevalier des ordres du Roi, le 2 février 1786, émigré en 1791, et radié de la liste des émigrés le 11 août 1795.

Les chefs de quelques-unes des branches précitées avant la révolution, étaient le *marquis de Castellane*, lieutenant des maréchaux de France, à Manosque, en 1783, et chevalier de Saint-Louis; le *marquis de Castellane*, gouverneur des îles Sainte-Marguerite en 1783; Joseph-André, Joseph, Antoine-Boniface et Marie-André-Gabriel *de Castellane*, qui ont émigré, ainsi que Léonard *de Castellane*, major du régiment de Médoc, et Joseph-Léonard *de Castellane*, son fils, officier de dragons.

ARMES : *De gueules, à la tour d'or, sommée de trois tourelles du même, celle du milieu supérieure.* Couronne de prince sur l'écu, et couronne de comte sur le manteau.

Les branches de Moissac et de Pierrerue portaient diverses écartelures; et celle de Salernes avait obtenu une concession de 3 *fleurs de lys d'or*, qu'elle portait, deux aux côtés de la tour et une en pointe.

DE CASTIGLIONE, (*maréchal duc*), voyez AUGEREAU. 4 juin 1814.

DE CASTRIES, (*duc*), voyez DE LA CROIX. 4 juin 1814.

DE CATELAN, * (Étienne-François-Xavier-Amable, *marquis*), d'une famille noble du Languedoc, est né vers 1740, et portait avant la révo- 5 mars 1819.

---

* Ce nom est orthographié quelquefois *Catalan, Catellan* et *Castelan*, anciennement *Catatani*, qui est la version latine. (Voyez les *Annales de Toulouse*, par la Faille, catalogue alphabétique des capitouls, à la fin du t. II.)

Le même nom a été porté par quatre familles différentes de celle qui fait l'objet de cette notice.

La première, originaire du Dauphiné, est connue depuis Pierre Catelan (*Catatani*), qui fut témoin, le 20 février 1503, du contrat de mariage de Michel de Pracomtal, seigneur de Château-Sablier, avec Françoise de Vesc : cette famille n'a acquis la noblesse par les charges qu'au dix-septième siècle. Daniel Catelan, conseiller du roi, secrétaire de la ville et du comté de Gap, eut de Marguerite *Meyssonnier*, son épouse, deux filles, 1°, Isabeau Catelan, mariée, le 24 juin 1648, avec Nicolas *de Fremont*, marquis de Rozay, trésorier-général de France en Provence, puis conseiller aux conseils d'état et privé; 2°, Anne Catelan, mariée, le 22 janvier 1656, avec Alexandre *Pollalion*, écuyer, correcteur en la chambre des comptes. — François Catelan, intendant des finances et conseiller-d'état, épousa Suzanne *Brachet de la Milletiere*, dont il eut quatre enfants, 1°, Théophile Catelan de Sablonnières, capitaine des chasses de la Varenne du Louvre, puis gouverneur du château des Tuileries en 1686, mort en 1720, sans enfants du mariage qu'il avait contracté, en 1684, avec Geneviève *le Coigneux*; 2°, Suzanne Catelan, mariée, en 1681, avec Alexis *de Sainte-Maure*, comte de Jonzac, marquis d'Ozillac, 1er écuyer du duc d'Orléans; 3° Anne Catelan, femme de Joachim, comte *d'Estaing*; 4° Antoinette Catelan, épouse de Louis *de Maupeou*, capitaine et major du régiment des Gardes et gouverneur d'Ath. A cette famille paraît encore appartenir Georges de Catelan, seigneur de Mauny, de Maupas et de Bagnaux, chevalier de Saint-Lazare, maréchal-des-logis d'une compagnie de 200 hommes d'armes d'ordonnances de la reine, qui, de Françoise *le Pelletier*, laissa Marie de Catelan, mariée, le 15 février 1641, avec François *d'Abonde*, écuyer, seigneur de Vulaine, en Bourgogne, capitaine au régiment de Longueval, infanterie. Cette famille Catelan, originaire de Dauphiné, portait pour armoiries : *D'or, à 3 pores-épics d'azur.*

La seconde famille porte le nom *de Cathalan*, en latin *Cathalani*. Un mémoire domestique, imprimé dans le XVe tome du *Dictionnaire de la Noblesse*, par le continuateur de la

lution les titres de chevalier, seigneur de Caumont, conseiller honoraire, puis avocat-général au parlement de Toulouse, fonctions dans lesquelles il montra beaucoup de lumières, de zèle et d'éloquence, et qu'il a cessé d'exercer en 1789. En 1795, il obtint sa radiation de la liste des émigrés, sur laquelle il avait été inscrit avec deux de ses fils. Il ne prit aucune part aux affaires publiques jusqu'à l'époque où le roi le nomma président du collége électoral du département de la Haute-Garonne le 25 juillet 1815. Il a siégé à la chambre des députés, pour ce département, pendant la session de 1815, et est devenu président du collége électoral de l'Aude, le 5 septembre 1816, et pair de France le 5 mars 1819. Le marquis de Catelan a épousé, vers 1760, Marie-*de Ramondy*, dont il a eu, entr'autres enfants :

1°. Jean-Etienne de Catelan, radié de la liste des émigrés en 1795, avec son père et son frère qui suit, art. 3e.

Chesnaye des Bois, la fait connaître depuis Guillaume Ier de Cathalan, vivant en 1160 et 1178, père de Guillaume II, vivant en 1209, 1214 et 1228 : celui-ci, père de Jacques, vivant en 1264, et ce dernier, père de Déodat, vivant en 1310, dont le fils, Antoine, fut consul de Marseille en 1360. Quoi qu'il en soit, cette famille ne figurait pas au rang des nobles, lors de la recherche de 1666. Elle a possédé la terre de Verdaches, et s'est alliée aux familles de Plansse, de Gombert, de Gaufrédi, Paraire, de Causse, de Rua, de Paradis, de Jean-Caderousse-Montval, d'Hugues, etc. Elle est établie en Languedoc depuis près d'un siècle, et porte : *De gueules, à 3 bandes d'or.*

Les deux autres familles portent le nom *de Castelan*, et existaient en Provence. L'une, d'après l'abbé Robert de Briançon, est originaire de Florence, où elle portait le nom de *Lancisa*. Artefeuille, d'après l'abbé Robert, dit qu'elle a donné des gonfalonniers de la république florentine, et qu'elle s'est établie en France sous le règne de François Ier. Ce dernier auteur en donne la généalogie dans le tome I de son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence.* Cette famille a rempli peu d'emplois importants, mais elle a formé de belles alliances. Elle porte pour armoiries : *De gueules, au château sommé de 2 tours d'or, maçonné de sable.* Joseph de Castelan, ecclésiastique, né à Graveson le 26 septembre 1765, est l'un des membres actuels de cette famille.

L'autre famille *de Castelan* avait pour chef, selon l'abbé Robert, Olivier de Castelan, créé maréchal-de-camp le 10 octobre 1636, officier du plus rare mérite, tué au siége de Tarragone en novembre 1644. La reine donna une pension de 3000 livres à sa veuve, le gouvernement d'Antibes à Louis, son fils aîné, qui devint brigadier des armées et fut tué en Candie en 1669, et un bénéfice de 4000 livres de revenu à Charles, son second fils, qui fut abbé de Saint-Epvre, et mourut en 1677. Ce dernier avait institué son héritier un de ses cousins-germains, ingénieur dans les armées du roi : mais celui-ci mourut sans enfants en 1683, et sa famille s'éteignit en sa personne. Elle portait : *De gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 tours d'or.*

2°. Joseph-Amable de Catelan, reçu page du grand-maître de Malte, le 13 mai 1774;

3°. Jean-Baptiste-Augustin de Catelan, né à Toulouse le 28 août 1778, reçu chevalier de Malte de minorité. Il fut présent à la défense de l'île contre Buonaparte, et rentra en France peu de temps après la capitulation;

4°. Marie-Thérèse-Amable de Catelan, mariée, en 1778, avec Jean-Joseph-Marie-Emmanuel *de Campmas*, baron de Saint-Remy, reçu trésorier de France à Montauban, le 19 octobre 1780.

Le premier auteur certain de cette famille est Jean *Catelan*, citoyen des plus notables de Toulouse, élu capitoul de cette ville en 1530. (Du Rozoi, *Annales de Toulouse*, t. III, p. 396.)

Après lui, on trouve Jean *Catelan de Castelmaure* (près Sigean), reçu chevalier de Saint-Lazare, en 1596.

François *de Catelan*, conseiller, en 1610, puis doyen du parlement de Toulouse, auquel cette famille a donné douze conseillers, eut, entr'autres enfants :

1°. Jean, qui suit :

2°. François, dont la postérité sera mentionnée plus bas.

Jean *de Catelan*, seigneur de la Masquère, né en 1620, fut reçu en 1644, conseiller au parlement de Toulouse, et mourut en 1700. Il a laissé un recueil des *Arrêts notables rendus par le parlement de Toulouse*, publié après sa mort par François de Catelan, son neveu, en 1703, 2 vol. in 4°, réimprimés en 1705, 1723 et 1730, même format. Il laissa, entr'autres enfants :

1°. Jacques, qui suit;

2°. Jean-Marie de Catelan, abbé de Boulencourt, au diocèse de Troyes, en 1727, conseiller en la troisième chambre des enquêtes, le 23 décembre 1733, évêque de Rieux, en 1748, et conseiller d'honneur au parlement de Toulouse;

3°. Marguerite de Catelan, mariée, vers 1680, avec François-Roger *de Comminges*, vicomte de Bruniquel

4°. Marie-Claire-Priscille-Marguerite de Catelan, née à Narbonne, en 1662. Elle remporta quatre fois le prix à l'académie des jeux floraux, à Toulouse, dont son parent, le chevalier de Catelan, était secrétaire perpetuel. Elle fut aussi la première dame qui obtint le titre de maitresse des jeux floraux (1). Elle est morte au château de la Masquère, en 1745.

Jacques *de Catelan*, seigneur de la Masquère, reçu conseiller le 26 avril 1710, puis président de la première chambre des enquêtes du par-

(1) *Voyez* le t. VII de la *Biographie universelle*, p. 360.

lement de Toulouse le 4 mai 1731, laissa de Louise *de Cazes*, son épouse, entr'autres enfants :

1°. Louis-Anne de Catelan, reçu chevalier de Malte de minorité, en 1712 ;
2°. Catherine-Marie-Blandine de Catelan, dame de la Masquère, alliée, par contrat du 12 juin 1743, avec Félix-François comte *d'Espie*, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de la ville de Muret et du fort de Saint-Lys.

François *de Catelan*, frère puîné de Jean, fut conseiller et ensuite président au parlement de Toulouse. Il s'allia avec d^lle^ N.... *de la Broue*, de laquelle il eut, entr'autres enfants :

1°. François de Catelan, chanoine de l'église de Toulouse, lequel était, en 1722, président de la première chambre des enquêtes ;
2°. Jean de Catelan, docteur en théologie de la faculté de Paris, abbé de Boulencourt, au diocèse de Troyes, ancien lecteur et sous-précepteur des petits-fils de France, (les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry), nommé, le 15 août 1705, évêque comte de Valence, décédé le 15 février 1725. Ce fut un prélat aussi recommandable par sa piété que par son zèle et ses lumières (1). Il a publié, en 1724, les *Antiquités de l'église de Valence*, in-4° ;
3°. Claude-Joseph de Catelan, qui fit hommage pour la terre de Portet, le 10 décembre 1722 ;
4°. N.... de Catelan, mariée avec François-Thomas *de Berthier*, seigneur de Saint-Geniez, premier président au parlement de Toulouse, mort avant 1722.

La branche du marquis de Catelan, pair de France, est cadette des précédentes.

Jean-Baptiste *de Catelan*, conseiller au parlement de Toulouse, (charge exercée par son aïeul), épousa, vers 1690, Bourguine *de Boisset*, de laquelle il eut, entr'autres enfants :

1°. Jean-Louis, qui suit ;
2°. Quatre autres fils, chevaliers de Malte, suivant un certificat de Charles de Vignes-Parisot, commandeur d'Agen, du 14 août 1739 ;
3°. Henriette de Catelan, mariée, le 24 mars 1722, avec François-Denis-Charles-Gabriel *de Beccarie de Pavie*, marquis de Fourquevaux.

Jean-Louis *de Catelan*, seigneur de Caumont, en Lomagne, fut reçu, le 6 mars 1717, conseiller en la 3e chambre des enquêtes du parlement de Toulouse, et vivait encore en 1741. Il est le père ou l'aïeul de M. le marquis de Catelan.

---

(1) Voyez le t. VII *de la Biographie universelle*, p. 359.

On compte plusieurs autres chevaliers de Malte dans cette famille, entr'autres, François-Henri-Auguste, reçu le 20 octobre 1729, et vivant encore en 1781, avec le titre de commandeur; et Pons-Roger, reçu le 22 novembre 1757.

En 1641, le *comte de Catelan*, mestre de camp, fut tué au siége de Céva, en Piémont. (*Gazette de France* du 26 juillet 1641).

En 1783, M. *de Catelan*, seigneur de Saint-Menne, près Beaumont de Lomagne, était lieutenant des maréchaux de France, à Agde.

Deux frères *Catelan* servaient en 1794 et 1795, l'un comme général de brigade (depuis le 21 novembre 1793) à l'armée d'Italie, et l'autre comme chef de brigade d'artillerie (même promotion), en Corse.

ARMES : *D'argent, au lévrier rampant de sable, colleté d'or; au chef de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'or.* Couronne de marquis.

DE CAUMONT, *duc* DE LA FORCE, (Louis-Joseph-Nompar), né le 22 avril 1768, a été connu, jusqu'en 1787, sous le titre de *marquis de Caumont-la-Force*. Entré au service en 1780, comme sous-lieutenant dans le régiment Royal-Vaisseaux, il fut créé *duc* par brevet de 1787, et devint grand d'Espagne de première classe, par succession du comte d'Ossun, son beau-père. Il était major en second des carabiniers, lorsqu'il émigra, avec le comte de Caumont-la-Force, son frère, en 1791. Il devint aide-de-camp de *Monsieur*, (depuis Louis XVIII), fit la campagne des princes en 1792, et les campagnes suivantes au corps de Condé. A l'affaire de Mons, en 1794, le duc de la Force reprit aux républicains trois pièces de canon appartenant au régiment de Barce. Cette action lui valut une décoration militaire, que l'empereur d'Autriche lui envoya, avec une lettre très-flatteuse. Le duc de la Force continua de servir à la tête d'un escadron du corps de Biron, qui passa successivement à la solde de la Hollande et à celle de l'Angleterre. Rentré en France en 1802, il prit du service en 1809, dans le grade d'adjudant-commandant, et prit part à toutes les actions importantes qui eurent lieu dans les campagnes de Prusse, d'Allemagne et de Russie. Il fut élu député au corps-législatif par le département de Tarn-et-Garonne, en mai 1811. L'année suivante, il fut créé officier de la Légion-d'Honneur sur le champ de bataille de la Moskowa. Lors de la déchéance de Buonaparte, il envoya son adhésion aux actes du gouvernement provisoire, et fut nommé pair de France par S. M. Louis XVIII, le 4 juin 1814. Après le 20 mars 1815, il se rendit à Nismes auprès de 4 juin 1814.

S. A. R. Monseigneur, duc d'Angoulême. Ce prince le chargea de plusieurs missions importantes, et le nomma commissaire du roi dans les départemens de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne et du Lot. Lorsqu'on vint informer le duc de la Force que les partisans de Buonaparte avaient fait arborer le drapeau tricolore dans la ville de Cahors, il se transporta sur-le-champ à la préfecture de cette ville, espérant rappeler au devoir les habitants et les troupes de la garnison; mais ce zèle courageux faillit lui coûter la vie. Environné par une populace furieuse, il fut arrêté, conduit aux casernes au milieu des vociférations les plus atroces, et ensuite amené à Paris dans une voiture, escortée, de brigade en brigade, par la force publique. Le duc de la Force n'a dû sa liberté qu'aux événements qui ont renversé l'usurpateur. Le roi l'a nommé maréchal-de-camp le 1er juillet 1815, président du collége électoral du département de Tarn-et-Garonne le 26 du même mois, inspecteur-général des troupes de la 10e division militaire au mois de septembre 1816, commandant la 5e subdivision de la 10e division militaire, (Montauban), le 21 avril 1820, et commandeur de la Légion-d'Honneur le 18 mai de la même année. Il est aussi chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il a epousé, par contrat signé par le roi et la famille royale, le 2 mars 1784, Sophie *d'Ossun*, fille de Charles-Pierre-Hyacinthe, comte d'Ossun, grand d'Espagne de première classe, et de Geneviève de Gramont. La duchesse de la Force a pris le tabouret chez la reine, le 13 janvier 1788.

Le duc de la Force, et son frère, dont la notice va suivre, sont fils de Bertrand de Caumont, marquis de la Force et de Caumont, gentilhomme de la chambre de *Monsieur*, né en 1724, décédé à Versailles le 22 janvier 1773, et d'Adélaïde-Luce de Galard de Bearn-Brassac, qu'il avait épousée le 5 juin 1757; celle-ci fille d'Anne-Hilarion de Galard de Brassac, comte de Bearn, et d'Olympe de Caumont-la-Force, sœur du dernier duc chef de la branche aînée, décédé en 1755.

François-Pierre-Bertrand, *comte de Caumont-la-Force*, frère du duc, émigré en 1791, a été créé chevalier de Saint-Louis, le 5 novembre 1814. Élu député par le département de Tarn-et-Garonne, il a siégé pendant les sessions de 1815, 1816, 1817, 1818 et 1824, et il fait aujourd'hui partie de la chambre septennale. Le comte de Caumont est colonel d'état-major de la garde nationale à cheval, chevalier de Malte et de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur.

L'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, t. IV, p. 467, donne

la filiation de la maison de Caumont, depuis Calo, premier du nom, qui, dit-on, donna son nom à sa terre, nommée alors dans les actes latins *Calomonte*. Il fut père de Geoffroi, seigneur de Caumont, vivant en 1079. Celui-ci eut pour fils Calo IIe, qui accompagna Godefroi de Bouillon à la Terre-Sainte, en 1097. Après lui, on cite Dodon, vivant en 1110 et 1130, Sanchez, vivant en 1136, et Richard, père de Begon, dont on parlera ci-après, et de Nompar, auteur de la branche de Lauzun. Le même ouvrage cite un titre de 1211, par lequel ces deux frères donnèrent aux religieuses de Grandmont le prieuré de Marignac, près Miramont, en Albigeois. On les voit d'ailleurs figurer comme témoins d'un acte passé à Gontaut, le 8 octobre 1218, par lequel Amauri de Montfort donna le gouvernement du château de Montastruc à Étienne de Ferriol, son vassal. Les deux frères furent encore présents à un traité conclu à Bordeaux, en 1242, entre le comte de Toulouse et Henri, roi d'Angleterre. (*Histoire du Languedoc*, par D. Vaissète, t. III, p. 307, 434.) Il est étonnant qu'après un témoignage aussi irrécusable que celui des titres et des historiens, Moréri ait signalé dans son *Grand Dictionnaire*, t. III, p. 359, et t. V, p. 245, les branches de Caumont-la-Force et de Caumont-Lauzun, comme étant deux familles d'une origine différente. Cet auteur a mieux jugé, en rejetant comme controuvés les six premiers degrés généalogiques admis dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, depuis Calo Ier jusqu'à Richard : mais il restait à faire connaître le père et les ancêtres de Begon et de Nompar de Caumont. L'aîné de ces frères possédait la terre de Caumont, près Marmande, ainsi que celle de Caumont, près Nogaro, suivant un hommage de 1260, rendu par son petit-fils, et Nompar, la terre de Lauzun. Il y a lieu de croire qu'ils étaient fils ou frères d'Anissant de Caumont, chevalier, qui marcha, en 1217, au secours de Simon de Montfort, lors du siège du château de Narbonne. (*D. Vaissète*, t. III, p. 301.) Anissant pouvait être fils d'Étienne, seigneur de Caumont, qui fut présent à des lettres du 3 février 1190 (v. st.), par lesquelles Richard Ier, roi d'Angleterre, étant à la Réole, confirma les priviléges de l'abbaye de la Sauve-Majeure, au diocèse de Bordeaux. (*Gall. Christ.*, t. I, p. 988.) Cet Étienne avait pour père autre Étienne de Caumont, présent, au mois d'août 1115, à la charte d'une donation faite par Guillaume, comte de Toulouse, aux religieux de Lézat. (*D. Vaissète*, t. III, p. 376.) Le même Étienne et Raimond, seigneur de Bouglon, (près Casteljaloux), son frère, souscrivirent une charte accordée à l'abbaye de la Sauve-Majeure par Guil-

laume, duc d'Aquitaine, vers l'an 1120. (*Grand Cartulaire de la Sauve*, fol. 23, 30.) * Ce sont sans doute ces deux mêmes seigneurs de Caumont, qu'on désigne, sans les nommer, parmi les fondateurs de l'abbaye de Goudon, au diocèse d'Agen, vers le commencement du 12e siècle. (*Gallia Christiana*, t. II, col. 951.)

---

* Voilà tout ce qu'on peut donner, comme à peu près certain, sur les ancêtres de Begon et Nompar de Caumont; et, comme on ne trouve plus de trace de leur famille en Guienne, au delà de l'année 1120, il paraît très-probable qu'elle s'y est transplantée vers ce temps. Si, partant de ce fait, on veut remonter jusqu'au berceau de cette famille, en s'appuyant de toutes les conjectures autorisées pour des temps aussi éloignés de nous, on trouve d'abord que Bégon, frère aîné de Nompar, avait plusieurs terres en Rouergue et en Quercy, entr'autres celles de Parlan et de Selgues, au diocèse de Rodez, dont son petit-fils rendit hommage en l'année 1260; ensuite, on voit figurer sur les mêmes lieux, et dès le commencement du 11e siècle, une illustre et puissante maison de Caumont ou Calmont, dont la plupart des premiers auteurs portaient aussi le prénom de *Begon*, comme le fondateur de la branche de la Force. Il est donc permis de présumer que ces deux familles n'avaient pas une origine différente, et que celle de Guienne n'est peut-être qu'une ancienne ramification des seigneurs de Caumont, en Rouergue. Le fragment qu'on va donner pourra fortifier encore cette présomption.

Les bourg, château et baronnie DE CALMONT-DEL-PLANCA, (*de Calomonte*), désignés indistinctement sous ce nom et sous celui DE CAUMONT, par les historiens et les géographes, sont situés dans le Razès, à deux lieues S.-S.-O. de Rodez. Leurs premiers seigneurs tenaient le rang de hauts barons à la cour des comtes de Rouergue, et ils possédaient aussi la terre de Calmont d'Ols, près d'Espalion, qui, plus tard, a appartenu, du moins en partie, à Bertrand de Caumont, époux d'Indie de l'Isle-Jourdain, et petit-fils de Begon, frère de Nompar. Ainsi, identité de nom, de prénom distinctif, de province et même de possession, tout paraîtrait concourir à établir la communauté d'origine des deux familles.

Begon, seigneur *de Calmont*, Ier du nom, né vers l'an 1000, rétablit le monastère de Figeac, du temps d'Odalric, abbé de Conques, en 1035, lequel gouvernait encore cette abbaye en 1060. (*Gall. Chr.*, t. I, col. 243; *Instrumenta*, p. 52, col. 2.) Il eut, entr'autres enfants,

1°. Begon IIe, qui suit;

2°. Galon, peut-être *Calo* de Calmont, qui accompagna Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, à la Terre-Sainte, en 1096, et se trouva au siège et à la prise de Nicée, au mois de mai 1097. (*D. Vaissète*, t. I, pp. 291, 301);

Le prénom de *Nompar* est devenu propre à presque tous les membres de la branche de Lauzun, et ce fut, sans doute, par allusion à ce prénom, qu'elle avait adopté pour armoiries un écu *tiercé en bandes d'or, de gueules et d'azur*, (ce qui forme une partition *non paire*.) Le

---

3°. Et peut-être Étienne Ier de Caumont, dont on a parlé plus haut.

Begon, seigneur *de Calmont*, IIe du nom, et *Florence*, sa femme, donnèrent, vers l'an 1100, à l'église de Saint-Saturnin, le château de la Roque. Dans la suite, Adhémar, évêque de Rodez, confirma cette donation. (*Gall. Chr.*, col. 244.) Begon épousa en secondes noces *Petronille*, et eut pour enfants;

Du premier lit :

1°. Bernard Ier de Calmont, seigneur de Calmont de Planca, bienfaiteur de l'abbaye de Bonnecombe, en 1174. (*Ibid.* 250.) Il eut pour fils : Bernard IIe, seigneur de Calmont de Planca, qui fut présent, avec Begon de Calmont, à un hommage rendu par Hugues, comte de Rodez, à Simon de Montfort, le VII des ides de novembre 1214. (*Vaissète*, t. III, preuv., col. 246.) Bernard II eut, entr'autres enfants, Bérenger, seigneur de Calmont, décédé après l'année 1277, laissant pour héritiere, N....., dame de Calmont de Planca, mariée, vers 1290, avec Hugues Ier, sire *d'Arpajon*, devenu par elle seigneur de Calmont. Néanmoins, un rameau sorti de cette branche de Planca existait encore en Rouergue, en 1460;

2°. Beraud de Calmont, bienfaiteur de Bonnecombe, en 1174;

Du second lit :

1°. Begon III, qui suit;

2°. Ebles de Calmont, qui confirma, en 1175, les dons que son frère Begon, à l'exemple de leurs ancêtres, avait faits à l'église de Bonnevaux, au diocèse de Rodez. (*Ibid.*, t. I, col. 258.)

Begon, IIIe du nom, seigneur *de Calmont d'Ols*, ne vivait plus en 1175. Il eut, entr'autres enfants :

1°. Begon IV, qui suit;

2°. Guillaume de Calmont, qui fit des dons à l'abbaye de Bonnecombe, en 1182 et 1198. (*Ibid.*, I, 250, 251.)

Begon, IVe du nom, seigneur *de Calmont d'Ols*, fut présent à l'hommage rendu, en 1214, par le comte de Rodez à Simon de Montfort. Il eut, entr'autres enfants :

1°. Begon V, seigneur de Calmont d'Ols, damoiseau, qui fit un don à l'abbaye

dernier de cette branche, Antonin-Nompar de Caumont, créé duc de Lauzun en mai 1692; maréchal-de-camp, colonel-général des dragons et chevalier de l'Ordre de la Jarretière, favori de Louis XIV, lequel

---

de Beaulieu, diocèse de Rodez, en 1266. Il eut, entr'autres enfants, (sa postérité, sous le nom de Calmont d'Ols, existait encore en 1450):

1°. Aicelin de Calmont, religieux en l'abbaye de Beaulieu, en 1266;

2°. Guillaume, qui suit.

Guillaume *de Calmont*, seigneur, en partie, de Calmont d'Ols, vivant vers 1250, eut, entr'autres enfants:

1°. Begon IV, qui suit;

2°. Raimond de Calmont, évêque de Rodez, en 1274. Il transigea, en 1291, avec les chanoines de son église, au sujet des limites du château de Calmont; et, par un testament qu'il fit en 1297, il confirma les dispositions testamentaires qu'il avait déjà faites relativement aux biens patrimoniaux qu'il tenait tant de Guillaume de Calmont, son père, que de Begon de Calmont, son frère. (*Gall. Chr.*, t. I, col. 214.)

Begon *de Calmont*, IVe du nom, seigneur de Calmont d'Ols en partie, fut arbitre, en 1276, avec Henri de Bénavent, d'un accord passé entre Henri, comte de Rodez, et l'évêque Raimond de Calmont, frère de lui Begon. (*Ibid.*) Begon paraît n'avoir eu qu'une fille, nommée:

Alixent ou Helissende, dame de Calmont d'Ols, près Espalion, mariée le Ier septembre 1292, avec Raimond *Pelet*, IIIe du nom, chevalier, co-seigneur d'Alais, seigneur de Rousson et de Boucoiran, auquel elle porta les droits qu'elle avait sur le château de Calmont.

La généalogie de la maison de la Force est rapportée par tous les historiens sans exception, d'une manière fort incomplète. Outre un grand nombre d'alliances illustres que tous ont ignorées, aucun n'a fait mention de plusieurs branches qui ont tenu un rang assez considérable. Telle est celle qui, dans le 14e siècle, possédait la terre de Badefol par indivis avec la maison de Gontaut; telles sont encore la branche des seigneurs du Breuil, alliée à la maison d'Aure, vers 1550; celle des seigneurs de Sarros, alliée à la maison de Montesquiou, en 1615; et celle des seigneurs de Gages, maintenue le 8 novembre 1670. Un savant ecclésiastique a depuis long-temps recueilli, soit dans les chartes, soit dans les monuments publics, les faits qui peuvent rectifier et rétablir d'une manière complète et tout historique, la généalogie de la maison de Caumont: mais l'insertion de ce travail important ne pourrait avoir lieu dans l'un des volumes de cet ouvrage, sans l'assentiment et le concours de la famille.

fut sur le point d'épouser *mademoiselle de Montpensier*, la plus riche princesse de l'Europe, mourut à Paris, le 19 novembre 1723. Son frère puîné, le comte de Lauzun, grand-maréchal des troupes de l'empereur, était décédé sans alliance en 1707. Le marquis de Puyguilhem, leur père, était capitaine de 100 gentilshommes au bec de corbin, et leur aïeul, le comte de Lauzun, joignait à ce même grade, celui de maréchal-de-camp. Le rameau de Sainte-Bazeille formé, vers 1247, par un fils puîné de Nompar Ier, s'est éteint à la troisième génération, peu de temps après le 7 juillet 1346.

Beg de Caumont fut le chef de la branche de la Force, aînée de la maison, laquelle a donné deux maréchaux de France, Jacques-Nompar de Caumont, créé *duc de la Force* et pair de France en 1637, décédé le 10 mai 1652, et Armand, duc de la Force, grand-maître de la garde-robe du roi, décédé le 16 décembre 1675. (*Voyez* leurs services et campagnes dans le t. IV du *Dict. histor. des Généraux français*, pp. 63 à 68, ainsi que ceux de Henri-Nompar, *duc de la Force*, et de Pierre, *marquis de Cugnac*, le premier frère, le second neveu du dernier maréchal de la Force, maréchaux-de-camp, d'Armand, *marquis de Montpouillan*, leur frère, lieutenant-général, frère du marquis de Cugnac, de François-Nompar, *comte de Lauzun*, maréchal-de-camp, et du *duc de Lauzun*, commandant d'armée, pp. 69 à 80.)

La première branche ducale s'est éteinte le 14 juillet 1755, en la personne de Jacques-Nompar de Caumont, frère d'Olympe de Caumont, épouse du comte de Béarn. De cette branche était sortie, au milieu du 16e siècle, celle des seigneurs de Berbiguières et de Montbeton, rapportée d'une manière incomplète dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, t. IV, p. 476. François IIIe de Caumont, sieur de Beauvilla, capitaine-forestier de la forêt royale de Saint-Porquier, en Languedoc, fils aîné d'Hercule, mentionné dans cette Histoire, fut père de Bertrand de Caumont, sieur de Beauvilla, marié, en 1688, avec Marie *de Broys-Saint-André*, dont il eut noble Jean-François de Caumont, sieur de Beauvilla, marié, en 1720, avec Jeanne *de Maury*, qui le rendit père de quatre filles, et de Bertrand de Caumont, chevalier, seigneur de Beauvilla, né à Saint-Porquier, le 1er août 1724, d'abord, garde-du-corps du roi, puis gentilhomme de la chambre de *Monsieur*, reconnu comme parent par le dernier duc de la Force (1), et autorisé

(1) Jacques-Nompar, dernier duc de la Force, resté le seul rejeton mâle de sa bran-

à prendre le titre de marquis de la Force, comme héritier présomptif de sa maison. Celui-ci a eu pour enfants M. le duc de la Force, pair de France, M. le comte de la Force, membre de la chambre des députés, madame la comtesse *de Lordat*, et madame la marquise *de Moreton-Chabrillant*.

ARMES : *D'azur, à trois léopards d'or l'un sur l'autre, lampassés, armés et couronnés de gueules*. Cri : FERME, LA FORCE.

17 août 1815. DU CAYLA, (*comte*), voyez DE BASCHY.

17 août 1815. DE CAYLUS, (*duc*), voyez DE ROBERT DE LIGNERAC.

31 janvier 1818. DE CAZES, (Elie, *comte*, puis *duc*), est né à Saint Martin de Laye, près Coutras, le 28 septembre 1780. Élevé au collége de Vendôme, il dirigea ses études vers la magistrature, et fut d'abord attaché au barreau de Libourne, ensuite nommé juge au tribunal de première instance du département de la Seine, en 1806, et conseiller à la cour d'appel de Paris, le 9 décembre 1810. L'année suivante, M. de Cazes devint conseiller du cabinet de Louis Buonaparte, roi de Hollande, et secrétaire des commandements de la mère de ce prince. Lors de l'abdication de Napoléon, il réunit ses vœux à ceux de la cour royale de Paris, (dont

---

che, se voyait sans postérité et l'unique représentant d'un nom qu'avaient illustré quatre siècles de services importants rendus à l'état, et qui s'était allié aux maisons souveraines de Périgord et d'Armagnac, dès 1260 et 1316. Un jour qu'il se trouvait appelé par son rang au château de Versailles, il y entend nommer près de lui le chevalier *de Caumont*, garde-du-corps de service. Le duc interroge ce gentilhomme sur sa famille et sur la province qu'elle habite; et, d'après les informations qu'il en reçoit, il invite le chevalier de Caumont à le venir voir le lendemain à son hôtel. Ce dernier, appréhendant que le duc de la Force lui veuille disputer son nom, se pourvoit du peu de titres qu'il avait à Paris, et arrive au rendez-vous indiqué. Le duc, convaincu par ces renseignements et par ceux que lui donne à l'appui M. Clairambault, généalogiste des ordres du Roi, que sa maison existe encore dans une branche peu fortunée, non-seulement reconnaît le chevalier de Caumont comme son parent, mais encore sollicite auprès de S. M. l'avancement de cet officier. Ce fut en exécution des dernières volontés du duc, que celui-ci épousa, en 1757, mademoiselle de Galard de Béarn, nièce de son bienfaiteur. Le mémoire, délivré par M. Clairambault, et signé par le duc de Caumont-la-Force, a été publié la même année 1757. Comme la pairie et le titre ducal s'éteignirent dès 1755, avant que le duc de la Force eût pu en obtenir du roi la transmission à son parent, Louis XVI a fait revivre, par brevet de 1787, le titre de duc seulement, en faveur de Louis-Joseph-Nompar, aujourd'hui pair de France. (*Registres manuscrits du cabinet du Roi*, t. III, p. 250, aux archives de M. de Courcelles.)

il avait, comme conseiller, présidé avec distinction plusieurs assises), pour le rétablissement de l'auguste maison de Bourbon. Louis XVIII le nomma préfet de police, le 9 juillet 1814, et le créa *comte*, le 27 janvier 1815. Lors du retour de Buonaparte, au 20 mars de la même année, M. de Cazes se mit à la tête d'une compagnie de gardes nationales mobilisées, et, immédiatement après le départ du roi, il la harangua dans la cour de la Bibliothèque, où elle s'était rassemblée. M. de Cazes ne s'éloigna pas de la capitale, lorsque les signes de l'usurpation y furent arborés : il resta à son poste, non pour y attendre la faveur du nouveau pouvoir, mais pour y donner l'exemple de la fidélité, qu'un magistrat doit à son serment et à son prince légitime. Tout le monde connaît la réponse énergique et spirituelle, qu'il fit dans la séance de la cour impériale du 25 mars, lors de l'élection de M. Gilbert de Voisins à la présidence, en remplacement de M. Séguier. Sur l'opposition de M. de Cazes à la réception du nouveau premier président et surtout au projet d'adresse à l'usurpateur, quelqu'un osa avancer que rien n'attestait mieux la légitimité de Buonaparte, que la rapidité de sa marche. « *Je n'avais jamais ouï dire*, répliqua M. de Cazes, *que la légitimité fût le prix de la course.* » Des sentiments aussi peu équivoques lui méritèrent les honneurs de l'exil; ayant reçu le même jour, l'ordre de s'éloigner à quarante lieues de Paris, il se retira dans sa famille, s'y lia secrètement avec les royalistes du Midi, reparut dans la capitale quelques jours avant la rentrée du roi, et reprit l'exercice de ses fonctions le 9 juillet 1815. La même année, il fut élu membre de la chambre des députés, pour le département de la Seine, nommé conseiller d'état, en service extraordinaire, le 24 août, ministre de la police générale, le 24 septembre, et chevalier de la Légion-d'Honneur, le 29 décembre 1817. Le roi le créa pair de France, le 31 janvier 1818, et ministre de l'intérieur, le 29 décembre de la même année. Il remplit les fonctions de président du conseil des ministres, depuis le 19 novembre 1819, jusqu'au 20 février 1820, jour où il donna sa démission; ce même jour, S. M. voulant donner un témoignage durable et signalé de la satisfaction qu'elle avait des services du comte de Cazes, le créa *duc* héréditaire, avec affectation de ce titre à sa pairie, ministre d'état, membre du conseil privé et ambassadeur à Londres, enfin officier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, le 13 mai, et chevalier-commandeur de l'Ordre du St-Esprit, le 30 septembre suivant. Sur sa démission

de l'ambassade d'Angleterre, le roi a nommé pour lui succéder, M. le vicomte de Châteaubriand, par ordonnance du 9 janvier 1822. Depuis cette époque, M. le duc de Cazes est venu prendre part aux travaux de la chambre des pairs.

Il a épousé 1°, en 1805, mademoiselle *Muraire*, morte sans enfants, en janvier 1806, fille d'Honoré, comte Muraire, premier président de la cour de cassation; 2°, par contrat signé par le roi et la famille royale, les 9 et 12 août 1818, mademoiselle *de Beaupoil de Saint Aulaire*, fille de Louis de Beaupoil, comte de Saint Aulaire, membre de la chambre des députés, et de sa première femme, mademoiselle de Seiglières de Soyecourt, dont la mère, Vilhelmine-Henriette, était née princesse de Nassau-Saarbruck (1). Le duc de Cazes a plusieurs enfants issus de ce second mariage.

Le *baron*, puis *vicomte de Cazes de l'Isle*, frère du précédent, est né à Libourne, en 1782. En sortant de l'École-Polytheenique, il fut appelé, en 1810, comme auditeur, au conseil-d'état. Le roi le nomma sous-préfet à Lavaur, puis à Castres, les 30 juillet et 9 septembre 1814, préfet du département du Tarn, le 12 juillet 1815, maître des requêtes en service extraordinaire, le 4 novembre 1818, et préfet du Bas-Rhin, le 24 février 1819. Il est repassé à la préfecture du Tarn, le 19 juillet 1820, et a été créé le même jour, officier de la Légion-d'Honneur.

Un second frère du duc de Cazes, M. *le chevalier de Cazes*, conseiller à la cour royale de Poitiers, fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, au mois de janvier 1819, et conseiller en la cour royale de Limoges, le 11 août de la même année.

M. *de Cazes* père exerçait, avant la révolution, les fonctions de lieutenant au présidial de Libourne, dans lesquelles il avait succédé à son oncle. Député à Paris, au mois de mai 1814, pour présenter l'hommage du dévouement du conseil-général de la Gironde, il fut créé chevalier de la Légion-d'Honneur, le 7 septembre de la même année. Un frère puîné de M. de Cazes a été nommé juge au tribunal

---

(1) La duchesse de Brunswick est sœur de cette princesse, et toutes deux étaient tantes et seules héritières du prince de Nassau-Saarbruck, décédé en 1795. La duchesse de Brunswick a obtenu du roi de Danemark l'autorisation de transmettre le duché de Glocksbierg à mademoiselle de Saint-Aulaire et au duc de Cazes, son époux, et elle a attaché au fief de Glocksbierg des propriétés d'une valeur de 300,000 fr., pour former le majorat de ce duché, aux termes du rescrit de S. M. danoise.

civil ou de première instance de Libourne, le 5 mai 1800; il était président de ce même tribunal, lorsqu'on le nomma, le 17 mars 1803, président du collége électoral de Libourne, et il est devenu conseiller en la cour royale de Bordeaux, le 24 janvier 1816.

La famille *de Cazes*, dont le nom est écrit *de Casis* dans les anciens actes latins, est originaire de Guienne. Le supplément à *l'Armorial Général de France*, rapporte qu'en 1293, Jean *de Cases* fut maire de la ville de Libourne, et qu'il eut l'honneur de succéder dans cette charge à Édouard, roi d'Angleterre, qui, pour en relever les fonctions, les avait exercées pendant trois ans, après quoi, ce prince en avait fait remise aux jurats et aux habitants de Libourne, en 1291. Un Guillaume *de Cazes* était chargé de soutenir les intérêts du roi dans les conseils municipaux de Bordeaux et de Libourne, ainsi que le prouvent deux délibérations des 25 mai 1321 et 16 mai 1340. Amanieu et Bernard *de Casis*, frères, furent successivement archevêques de Bordeaux, en 1347 et 1348. Jean *de Cazes* était maire de Libourne, en 1378 et 1404; Raimond, sous-maire, en 1416; Jean, maire, en 1476; autre Jean, pourvu de la même charge en 1493 et 1496, et Étienne, échevin, en 1509. Le même ouvrage rapporte la filiation de cette famille, à partir de Raimond *de Cazes*, qualifié écuyer, sieur de Figeac, dans un codicille qu'il fit le 15 août 1559. Il fut père de Raimond *de Cazes*, sieur de la maison noble de Figeac, homme d'armes de la compagnie du seigneur de Montferrand, gouverneur de Bordeaux. Les religionnaires, sous la conduite du sieur de Savignac, gouverneur de Castillon, s'étant emparés de la maison noble de Figeac, en incendièrent tous les meubles et archives, pour se venger de la vive résistance que Raimond de Cazes leur avait opposée. Celui-ci, privé de ses titres filiatifs, se vit dans la nécessité de recevoir des lettres d'anoblissement, que le roi Henri IV lui donna en considération de ses services militaires, au mois d'août 1595. Tous ces faits sont constatés, par une enquête du 2 mai 1615. La postérité de Raimond s'est divisée en deux branches actuellement existantes. On en donnera la généalogie dans l'un des volumes de cet ouvrage.

ARMES : *D'argent, à trois têtes de corbeau arrachées de sable.*

DE CHABANNES (Jean-Baptiste-Marie, *marquis*), titré de *cousin* (1).

---

(1) La maison de Chabannes a eu l'honneur de contracter cinq alliances directes

né le 27 décembre 1770, a été nommé capitaine au régiment de Royal-Normandie le 6 avril 1788, pair de France le 17 août 1815, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 27 novembre de la même année, et inspecteur des gardes nationales du département de la Nièvre, le 16 mai 1817. Du mariage qu'il a contracté, le 20 février 1787, avec Cornélie-Zoé-Vitaline *de Boisgelin*, dame comtesse du chapitre noble de Remiremont, sont issus :

1°. Eugène-Henri-François, comte de Chabannes, né le 18 février 1791, lieutenant-colonel sous-lieutenant des gardes-du-corps du roi, compagnie de Gramont, le 5 décembre 1824, chevalier de la Légion-d'Honneur, marié, le 29 décembre 1819, avec demoiselle Gabrielle-Lucrèce-Zoé *de la Tour-Vidaud*, et père de deux enfants :

A. Gilbert-Marie-Gabriel de Chabannes, né le 30 novembre 1812;
B. Marie-Antoinette-Lucrèce de Chabannes, née le 15 janvier 1821;

2°. Isaure-Eugénie-Anne de Chabannes, mariée, le 11 août 1811, avec Henri-Amable, comte *de Dreuille*;

3°. Louise-Henriette-Pauline de Chabannes.

Louis-Jacques-Henri, *comte de Chabannes*, frère puîné de M. le marquis de Chabannes, pair de France, a formé une branche cadette, est décédé en 1825, et a laissé quatre fils et deux filles. Les deux sœurs de MM. les marquis et comte de Chabannes sont mariées; l'aînée, Henriette-Suzanne de Chabannes à Eusèbe-Hélion, marquis *de Barbançois-Sarzay*; la seconde, Louise-Suzanne de Chabannes, à Gilbert-Antoine, comte *de Sartiges de Sourniac*, chevalier de Saint-Louis.

Jean-Frédéric, marquis *de Chabannes-la-Palisse*, chef de la branche aînée actuelle de cette maison, né le 17 décembre 1762, colonel de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, nommé commandeur de la Légion-d'Honneur, le 13 août 1823, a trois fils, dont l'aîné est colonel des lanciers de la garde royale et écuyer-cavalcadour du roi, et six filles.

La généalogie de la maison de Chabannes, l'une des plus considérables du royaume, est rapportée dans le Ve tome de l'*Histoire généa-*

---

avec l'auguste maison de France. C'est en vertu de ces illustres parentés, qu'elle est qualifiée par nos rois, depuis près de 400 ans, du titre de *Cousin*, qui lui a été confirmé par lettres du mois d'octobre 1556, par brevet du roi Louis XV du 2 août 1769, et par ordonnance de S. M. Louis XVIII du 26 décembre 1819.

logique. Le lecteur, que nous renvoyons à ce volume, y trouvera rappelés avec les développements les plus étendus, et l'origine de cette grande maison, et l'exposé de tous les genres d'illustrations qui lui ont été propres et qu'elle n'a partagés qu'avec peu de familles, même avec celles qui, comme elle, sont, depuis plus de 400 ans, honorées de la confiance et de la faveur particulière de nos rois.

ARMES : *De gueules, au lion d'hermine, lampassé, armé et couronné d'or.* Couronne de marquis. Supports : deux levriers.

DE CHABONS, (*comte*), évêque d'Amiens, voyez DE GALLIEN. 5 décembre 1824.

DE CHABRILLANT, (DE MORETON, *comte*), voyez DE LA CROIX DE CHEVRIÈRES DE SAINT-VALLIER. 4 juin 1815.

DE CHABROL DE CROUSOL, (Christophe, *comte*), né à Riom, le 16 novembre 1771, fut nommé membre du conseil-général du département du Puy-de-Dôme, le 13 mai 1803, et auditeur près le ministère de la justice, le 13 août suivant. Il remplit, avec la plus grande distinction, depuis 1804 jusqu'en 1807, les fonctions de premier président par *interim* de la cour d'appel d'Orléans. Nommé maître des requêtes, en 1808, puis, membre du conseil-général de la liquidation en Toscane, le 13 avril 1809, il devint baron, ensuite président de la cour d'appel de Paris, le 8 décembre 1810. Envoyé comme intendant-général en Illyrie, le 16 août 1811, il en exerça les fonctions jusqu'à l'occupation de ce pays par les Autrichiens, au mois d'août 1813. Le roi le nomma conseiller-d'état ordinaire le 5 juillet 1814, et, le 22 novembre suivant, préfet du département du Rhône. Lors du débarquement de Buonaparte, le comte de Crousol prit toutes les mesures qu'il jugea nécessaires à la défense de la ville de Lyon, et qui eussent conservé au roi cette grande cité, si l'esprit de la majeure partie des troupes eût répondu à ses efforts et aux sentiments qu'il manifestait pour le maintien de l'autorité royale dans l'étendue de son département. M. de Crousol n'abandonna son poste qu'au moment où l'on vint lui annoncer que Buonaparte entrait par l'une des portes de la ville. Il n'eut que le temps de se jeter dans une voiture et de prendre le chemin de Paris. Il fut même arrêté peu d'instants après, à la barrière, et obligé de rétrograder; mais on lui permit de continuer sa retraite vers la capitale, où il resta sans fonctions jusqu'après l'événement de Waterloo. Arrivé à Lyon, dès le 2 juillet, il se concerta avec le comte Bubna, commandant des forces autrichiennes, puis avec le maréchal duc d'Albuféra; 25 décembre 1823.

et, le 17 du même mois, il reprit ses fonctions et fit arborer le drapeau blanc sur tous les édifices publics. Le roi le nomma conseiller-d'état en service extraordinaire, le 1er janvier 1816, commandeur de la Légion-d'Honneur, le 11 février suivant, et sous-secrétaire au département de l'intérieur le 24 septembre 1817. M. de Crousol fut nommé président du collége départemental du Puy-de-Dôme, le 12 octobre 1820, et directeur-général de l'enregistrement et des domaines, en décembre de la même année. Élu membre de la chambre des députés pour l'arrondissement de Riom, il réunit les suffrages pour être l'un des vice-présidents de la chambre, les 26 décembre 1821 et 8 juin 1822. Il a été créé pair de France, le 23 décembre 1823, appelé au ministère de la marine et des colonies, le 4 août 1824, et nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 18 du même mois.

Son fils, Édouard *de Chabrol*, a été nommé maître des requêtes en service extraordinaire le 8 janvier 1823.

Le comte de Crousol avait pour aïeul Guillaume-Michel *Chabrol*, né à Riom en 1714, avocat du roi aux bailliage et siége présidial de cette ville (1), auteur d'un savant *Commentaire sur les Coutumes d'Auvergne* publié en 1784 — 1786, en 4 vol. in-4°. Guillaume-Michel Chabrol s'est rendu aussi recommandable dans l'exercice des fonctions publiques, qu'estimé dans les lettres comme historien fidèle et profond jurisconsulte. Le roi Louis XV récompensa ses services, en lui accordant, en 1767, des lettres de noblesse qui furent registrées le 28 mars 1770, et dans lesquelles il est dit que sa famille était issue, par les femmes, des Sirmond, des Arnaud et des Basmaison, tous noms recommandables dans les sciences et les belles-lettres. M. Chabrol fut nommé conseiller-d'état, le 21 mars 1788. Il assista, avec ses fils, à l'assemblée de la noblesse du bailliage de Riom, convoquée, en 1789, pour l'élection des députés aux états-généraux, et mourut le 22 février 1792. Il avait eu, entr'autres enfants :

1°. Gaspard-Claude-François Ier du nom, qui suit;

2°. N..... de Chabrol, qui fut successivement lieutenant-colonel du régiment de Bretagne, et colonel du régiment de la Martinique.

Gaspard-Claude-François, *comte de Chabrol*, né à Riom, en 1740, fut destiné dans sa jeunesse à l'état militaire. Il était officier dans le régiment de la Reine, dragons, lorsqu'après la mort d'un frère aîné,

(1) L'aïeul de Guillaume-Michel, nommé Jacques *Chabrol*, exerçait la même fonction en 1675.

son père lui fit quitter le service, pour suivre la carrière de la magistrature, dans laquelle il se fit bientôt distinguer par ses connaissances et ses vertus. Il devint président du présidial de Riom. Député de la noblesse du bailliage de Riom aux états généraux, en 1789, il s'y montra le défenseur de la religion et de la monarchie. Ses opinions politiques et ses sentiments connus le firent comprendre au nombre des victimes désignées par la terreur : mais le 9 thermidor lui rendit, sinon la liberté, du moins la vie. Rentré peu de temps après dans le sein de sa famille, il refusa toute espèce d'emploi. En 1814, Louis XVIII, voulant récompenser les longs et honorables services de M. de Chabrol, le créa *comte* héréditaire, par ordonnance du 13 septembre. Il était, en 1815, maire de la ville de Riom, où il est décédé le 5 décembre 1816 (1). Il a laissé quatre fils et une fille. Les fils sont :

1°. Gaspard-Claude-François, comte *de Chabrol de Tournoël*, II° du nom, nommé, par le roi, président du collége électoral du département du Puy-de-Dôme le 26 juillet 1815. Député par ce département, il a siégé à la chambre pendant les sessions de 1815 à 1821. Il est devenu gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 22 avril, et président du 2° arrondissement du collége électoral du Puy-de-Dôme le 17 septembre de la même année 1821. Il est décédé au mois de décembre 1823. Son fils, Amédée, comte de Chabrol de Tournoël, a été nommé auditeur au conseil d'état le 12 octobre 1825;

2°. André-Jean de Chabrol de Chaméane, qui, après avoir été pendant long-temps maire de la ville de Nevers, fut nommé président du collége électoral de cet arrondissement le 26 juillet 1815. Élu à la chambre des députés, il y a siégé depuis 1816, et a été nommé de nouveau président du collége électoral du 1er arrondissement de la Nièvre, le 9 octobre 1822. Il est marié avec la nièce de l'abbé de Radonvilliers, précepteur des enfants de France;

3°. Christophe, comte de Chabrol de Crousol, pair de France, dont on a parlé plus haut;

4°. Gilbert-Joseph-Gaspard, dont l'article suit.

Gilbert-Joseph-Gaspard, *comte de Chabrol de Volvic*, né à Riom, en 1773, fut destiné à l'état militaire; et, au sortir de l'école polytechnique, il fut attaché en qualité d'ingénieur à l'armée d'expédition d'Égypte, en 1798. Revenu en France en 1800, après la capitulation, il fut nommé peu de temps après sous-préfet de Pontivy, et successivement préfet du département de Montenotte le 31 janvier 1806,

(1) Voyez la notice nécrologique que lui a consacrée *le Moniteur* du 22 décembre 1816.

et baron en 1807. Il fut appelé à la préfecture du département de la Seine le 23 décembre 1812, lorsque, par suite de la conspiration du général Mallet, M. Frochot eut été destitué par Buonaparte. Le comte de Volvic devint successivement maître des requêtes au conseil d'état le 14 avril 1813, conseiller d'état en service extraordinaire et officier de la Légion-d'Honneur les 5 juillet et 13 octobre 1814. Il cessa ses fonctions pendant les *cent jours*, et les reprit au retour de Louis XVIII. Le roi de Prusse lui envoya la décoration de chevalier de l'Aigle Rouge de seconde classe, en avril 1816. Il a été élu député de la Seine en 1816, et pour l'arrondissement de Riom, en 1824. Il avait été créé grand officier de la Légion-d'Honneur le 31 décembre 1823. Il est commandeur de l'ordre du Lion Belgique, membre de l'Académie des beaux arts et président de la chambre du commerce de Paris. Il a épousé mademoiselle *Lebrun*, fille de l'ex-architrésorier Lebrun, duc de Plaisance.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon du même ; aux 2 et 3 d'azur, au pal d'or, chargé d'un lion de gueules et accosté de 6 besants du même.* Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau. Supports : deux lions.

4 juin 1814. DE CHALAIS, (*prince duc*), voyez DE TALLEYRAND-PÉRIGORD.

17 août 1815. CHAMILLART, *marquis* DE LA SUZE, (Louis-François), était colonel du régiment Dauphin, infanterie, lorsqu'on le créa maréchal-de-camp le 11 juin 1790. Il avait alors succédé à son père dans la charge de grand-maréchal-des-logis de la maison du roi. Emigré en 1791, le marquis de la Suze a fait toutes les campagnes jusqu'au licenciement définitif du corps de Condé en 1801. Il avait été créé chevalier de Saint-Louis, et lieutenant-général des armées du roi pendant l'émigration. Rentré en France, il n'y accepta d'autres fonctions que celles de maire de la commune de Courcelles, mais présida la députation du collége électoral de la Sarthe, le 21 janvier 1810. En 1814, il a repris auprès du roi les fonctions de grand maréchal-des-logis de la maison de S. M., et est devenu président du collége électoral de la Sarthe le 26 juillet 1815, et pair de France le 17 août suivant. Il a été créé officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823, et chevalier des ordres du Roi le 30 mai 1825.

Louis-Michel *Chamillart*, comte de la Suze, né le 8 février 1709, grand-maréchal-des-logis de la maison du roi, nommé lieutenant-général

des armées en 1748, et gouverneur de Mont-Dauphin en 1764, décédé en 1774, et père de M. le marquis de la Suze dont on vient de parler, était entré aux mousquetaires en 1720, s'était trouvé aux campagnes du Rhin, de Westphalie, de Bohême, de Flandre et d'Allemagne, depuis 1733 jusqu'en 1757, et s'était distingué particulièrement à Fontenoy, à Raucoux, à Laufeldt et à Hastembeck (1). Il était fils de Michel *Chamillart*, marquis de Cany, grand-maréchal des logis de la maison du roi, décédé en 1716, à l'âge de 27 ans. Celui-ci avait pour père Michel *Chamillart*, né le 16 janvier 1652, lequel fut d'abord conseiller au parlement en 1676, puis maître des requêtes en 1686, intendant de la généralité de Rouen en 1689, intendant des finances en 1690, contrôleur-général des finances en 1699, ministre d'état en 1708, secrétaire au département de la guerre en 1701, et grand-trésorier des ordres du Roi en 1706, et mourut le 14 avril 1721, après s'être démis successivement de ses divers emplois. Sa vie fut celle d'un homme de bien, dévoué à son prince et à son pays : mais en lui les qualités de l'homme d'état ne s'alliaient pas dans un degré assez éminent aux vertus de l'homme privé. Michel Chamillart, dont Louis XIV estimait la probité (2) et la modestie, a offert l'exemple d'un courtisan qui n'a consacré son crédit qu'au bien public et au profit des arts, des lettres, et de l'amitié (3). Il avait deux frères, Étienne *Chamillart*, jésuite, né le 11 novembre 1656, célèbre antiquaire, mort à Paris le 1er juillet 1730; et Jérôme, *chevalier*, puis *comte de Chamillart*, créé maréchal-de-camp le 26 octobre 1704, et décédé le 7 mai 1728 (4). Ils étaient fils de Gui *Chamillart*, avocat-général au grand conseil, maître des requêtes en 1661, qui, en qualité d'intendant de Caen, signa les jugements

---

(1) On peut consulter l'état de ses services et campagnes dans la *Chronologie historique militaire*, par Pinard, in-4°, t. V, p. 455.

(2) On cite un trait de sa probité qui fait beaucoup d'honneur à son caractère, et qui prouve que Louis XIV savait choisir les hommes auxquels il donnait sa confiance. M. Chamillart ayant été chargé de rapporter un procès, il fit, par trop de précipitation dans l'examen de la cause, perdre celui qui avait le bon droit de son côté. Mais, dès qu'il se fut aperçu d'une erreur si funeste, il s'empressa d'inviter la partie condamnée à un rendez-vous qu'il lui assigna, et lui remit 20,000 livres qui faisaient l'objet de la contestation. Cette loyauté fut d'autant plus remarquable, que M. Chamillart n'avait alors qu'une fortune peu considérable.

(3) Voyez son éloge dans les *Vies des Hommes illustres*, t. VI, p. 293.

(4) Voyez la *Chronologie historique militaire*, t. VI, p. 586.

de maintenue de la noblesse de Normandie, lors de la recherche de 1666 à 1672, et mourut en 1675. Enfin celui-ci avait pour père Pierre *Chamillart*, premier auteur de cette famille, lequel fut avocat au parlement de Paris, et s'allia avec Perrette *Poupardin*.

ARMES : *Ecartelé, aux* 1 *et* 4 *d'azur, au levrier passant d'argent, colleté de gueules; au chef d'or, chargé de* 3 *molettes d'éperon de sable,* pour CHAMILLART ; *aux* 2 *et* 3 *d'or, à* 3 *fasces nébulées de gueules,* qui est DE MAILLÉ. Couronne de marquis. Supports : deux lions.

4 juin 1814. DE CHAPELLE DE JUMILHAC, voyez DE VIGNEROT DU PLESSIS-RICHELIEU.

5 mars 1819. DE CHANTELOUP, (*comte*), voyez CHAPTAL.

23 décembre 1823. CHAPT, *marquis* DE RASTIGNAC, (Pierre-Jean-Julie), né à Paris, le 7 juillet 1769, était capitaine au régiment de *Monsieur*, dragons, lorsqu'il émigra en 1791. Rentré en France après le licenciement de l'armée des princes, il fut nommé président du collége électoral du département du Lot le 13 novembre 1809. Le roi le créa chevalier de Saint-Louis le 22 août 1814. Il devint successivement président du collége électoral du département de la Charente le 28 août 1816, et de celui du Lot les 20 août 1817, 12 octobre 1820 et 24 décembre 1823. Il a été élu membre de la chambre des députés par ce dernier département en 1818, et réélu en 1820. Le roi l'a créé pair de France le 23 décembre 1823. Le marquis de Rastignac a épousé Mlle *de la Rochefoucauld de Doudeauville*, fille d'Ambroise-Polycarpe de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, pair de France, grand d'Espagne de première classe, ministre-secrétaire d'état au département de la maison du roi, et chevalier du Saint-Esprit.

Jacques-Gabriel *Chapt*, comte de Rastignac, père du marquis de Rastignac, dont l'article précède, servit d'abord dans les mousquetaires du roi. Il devint successivement second cornette des chevau-légers de la Reine le 7 décembre 1759, enseigne des gendarmes Dauphins le 20 février 1761, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel du régiment de Champagne, infanterie, brigadier le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp le 1er janvier 1784. Il est décédé en 1792, laissant du mariage qu'il avait contracté, en 1767, avec Adélaïde-Julie *de Hautefort*, fille d'Emmanuel-Dieudonné, marquis de Hautefort, de Surville et de Sarcelles, comte de Montignac, chevalier des ordres du Roi, maréchal

des camps et armées de S. M., ambassadeur à Vienne, et de Françoise-Claire de Harcourt, sa seconde femme, fille du maréchal duc de Harcourt:

1°. Pierre-Jean-Julie Chapt, marquis de Rastignac, pair de France;

2°. Armand Chapt, comte de Rastignac, qui fut auditeur au conseil d'état, et nommé sous-préfet de l'arrondissement de Villefranche (Aveyron,) le 14 janvier 1811;

3°. Charles Chapt, comte de Rastignac, qui émigra en 1791, et passa au service de Russie, où il devint général-major. Rentré en France à l'époque de la restauration, il fut nommé lieutenant des mousquetaires du roi, maréchal-de-camp le 14 juillet 1814, et chevalier de Saint-Louis le 16 août suivant. Il est devenu chef d'état-major de la première division de la garde royale le 6 septembre 1815, inspecteur d'armes à Douay, puis inspecteur-général d'infanterie les 21 avril 1820 et 20 juin 1822, président du collége électoral du Lot, en 1817, et gentilhomme de la chambre du roi le 22 avril 1821. Le comte Charles de Rastignac a fait, en 1823, la campagne d'Espagne, et a été nommé chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Sardaigne en février 1824;

4°. Aglaé Chapt de Rastignac, mariée avec M. le marquis de *Montagnac-Montagnac*.

Le comte Jacques-Gabriel de Rastignac a eu un frère portant les mêmes prénoms, Jacques-Gabriel *Chapt*, vicomte de Rastignac, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandeur des ordres royaux et militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, lequel a été nommé colonel en second du régiment Royal, infanterie, le 2 juin 1779, et colonel-commandant le régiment de Bourgogne, infanterie, en 1788. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp en 1791, émigra la même année, et a été retraité avec le grade de lieutenant-général des armées du roi en 1817. Il a épousé Judith *de Windt*, d'une famille hollandaise, dont les ancêtres étaient gouverneurs de l'île Saint-Eustache.

La maison Chapt de Rastignac, originaire du Limosin, et établie en Périgord depuis plus de trois siècles, est présumée, sur les conjectures les plus probables, être une branche de l'illustre maison des sires ou princes de Chabanais de la première race, dont le premier auteur connu, Abon Cat Arniat, vivait en 895. La maison de Rastignac prouve une filiation littéralement établie depuis Guichard Chat ou Chapt, en latin *Cati* ou *Chati*, 1er du nom, chevalier, seigneur en partie de Mansac, vivant en 1328, et père de deux fils, Guichard II, aussi chevalier, vivant en 1368, et Aimeri Chat, qui fut successivement, selon Ughelli, trésorier de l'église romaine, évêque de Volterre, évêque et gouverneur de Bologne en 1361, et prince du saint Empire en 1364. Celui-ci

devint chancelier de l'université de Bologne, dont il étendit la réputation, en y attirant les savants de tous les pays. Il fut transféré, en 1371, sur le siége épiscopal de Limoges, devint conseiller du roi et du duc d'Anjou, et gouverneur et réformateur général dans les diocèses de Limoges et de Tulle, et dans la vicomté de Limoges. Il mourut le 10 novembre 1390.

La branche aînée de cette maison, dite des *seigneurs* de LAGE-AU-CHAT, s'est éteinte vers 1525. La terre qui lui servait de surnom distinctif est passée dans la famille Gentil, qui l'a corrompu en l'appelant *la Jouchapt.*

La branche des *seigneurs*, *comtes* et *marquis* DE RASTIGNAC, *barons* DE LUZECH, dont était le fameux Raimond *Chapt de Rastignac*, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, gouverneur et lieutenant-général de la Haute Auvergne, nommé chevalier du Saint-Esprit en 1594, pour avoir contribué au gain des batailles d'Issoire et de Villemur, et tué à la Fère en 1596, s'est éteinte peu de temps avant la révolution. Cette branche avait donné un évêque de Bazas à la fin du xve siècle, et un archevêque de Tours, Louis-Jacques Chapt de Rastignac, né en 1684, nommé évêque de Tulle en 1722, puis archevêque de Tours en 1723, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il présida les assemblées du clergé en 1745, 1747 et 1748, et mourut au château de Veret le 3 août 1750. Ce prélat était un homme distingué par les grâces de son esprit, par l'aménité de ses mœurs et par la générosité de son caractère (1).

La branche des *marquis* DE LAXION, *comtes* DE LAMBERTIE, etc., était représentée en 1789, par deux frères, Henri-Gabriel-Charles, et Charles-Antoine, décédés sans postérité. Leur tante, Marie-Gabrielle Chapt de Rastignac, mariée, le 24 juillet 1746, avec Joseph-François *du Mas*, seigneur, marquis de Peysat, a péri sur l'échafaud révolutionnaire le 6 février 1794. Sicaire-Auguste-Antoine-Armand Chapt, chevalier de Laxion, frère de cette dame, capitaine dans le régiment de Noailles, puis dans celui de Custine, dragons, créé brigadier de dragons le 1er mars 1780, est décédé en émigration. Le vertueux *abbé de Chapt*, son frère aîné, Armand-Anne-Auguste-Antonin-Sicaire, vicaire-général du diocèse d'Arles, a été l'un des martyrs du 3 septembre 1792, à l'abbaye, où il avait été incarcéré. On a conservé les paroles sublimes

(1) Voyez la *Biographie universelle, ancienne et moderne*, t. XXXVII, p. 122.

que ce digne prélat prononça, de même que l'abbé Lenfant, pour exhorter à la mort les infortunés qui partageaient leur captivité, et que les bourreaux appelaient un à un pour les immoler dans le jardin de la prison.

La branche des *marquis* DE PUYGUILHEM, la dernière dans l'ordre généalogique, est aujourd'hui la seule existante, représentant la maison de Rastignac. Nous en avons donné plus haut l'état actuel.

ARMES : *D'azur, au lion d'argent, lampassé, armé et couronné d'or.* Couronne de marquis. Supports : deux lions.

CHAPTAL, (Jean-Antoine), *comte* DE CHANTELOUP, l'un des plus célèbres chimistes du siècle, est né dans le département de la Lozère le 5 juin 1756. A peine âgé de 33 ans à l'époque de la révolution, les nombreux services qu'il avait déjà rendus à l'agriculture, au commerce et aux arts, et notamment à la médecine, dans une science que le défaut de notions exactes ou approfondies rendait toute nouvelle, lui avaient mérité de Louis XVI une distinction honorable, celle d'être associé, dès 1788, à l'ordre de Saint-Michel. Les travaux de M. Chaptal lui avaient dès lors ouvert des relations avec les savants les plus illustres du royaume et des pays étrangers. Une carrière, commencée sous de si heureux auspices, ne présente jusqu'à ce jour aucune interruption dans les découvertes les plus utiles et dans le perfectionnement des arts et des produits industriels de la France. M. Chaptal devint membre de l'Institut en 1798, conseiller d'état attaché à la section de l'Intérieur le 29 décembre 1799, et ministre de l'Intérieur par *interim*, le 7 novembre 1800. Il fut presqu'aussitôt nommé ministre en titre de ce département, dans lequel il fut remplacé, sur sa démission, par M. de Champagny, le 6 août 1804. Son ministère fut marqué par l'institution des encouragements accordés aux arts, par l'établissement des chambres de commerce et des écoles de métiers, et par les mesures qu'il ordonna, soit pour régulariser le système de l'instruction publique, soit pour embellir la capitale et améliorer les hôpitaux. Le jour même qu'il demanda sa démission, il reçut de Napoléon une lettre qui, lui témoignant d'honorables regrets sur son désir de s'éloigner des affaires, pour se livrer tout entier aux sciences, lui annonçait qu'en considération de ses services, il était appelé à faire partie du sénat conservateur. M. Chaptal fut nommé trésorier du sénat le 20 octobre de la même année 1804. Il avait été créé grand officier de la Lé- 5 mars 1819.

gion-d'Honneur le 14 juin précédent, et il devint comte en 1810, et grand-commandeur de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813. Vers la fin de cette année, lorsque le pouvoir de Buonaparte commençait à chanceler, le comte Chaptal fut envoyé, le 26 décembre, avec titre de commissaire extraordinaire dans la 19e division militaire (Lyon). Il envoya de Clermont son adhésion aux actes du gouvernement provisoire. Quoique sénateur, il ne fut pas compris par le roi dans la première nomination de pairs, faite le 4 juin 1814. Buonaparte, à son retour de l'île d'Elbe, nomma M. Chaptal directeur général du commerce et des manufactures le 31 mars 1815, et successivement ministre-d'état, président du collége électoral du département de la Seine, et pair de France. Au retour du roi, il fut compris dans la réorganisation de l'Institut (section de l'Académie royale des Sciences); et il a été créé pair de France le 5 mars 1819.

Le *vicomte Chaptal*, fils du précédent, a été nommé membre de la Légion-d'Honneur le 19 août 1819, par une ordonnance spéciale, en récompense des services signalés, qu'à l'exemple de son père, il avait rendus à l'industrie et au commerce.

ARMES : *De gueules, à la tour d'or, maçonnée, ouverte et ajourée de sable, cantonnée de 4 étoiles d'argent.* Couronne de comte. Supports : deux lévriers.

23 décembre 1823. DE CHARETTE DE LA CONTERIE, (Athanase-Charles-Marin, *baron*), issu d'une famille noble, originaire de Bretagne, également distinguée par son ancienneté, ses services et ses alliances, et neveu de François-Athanase Charette de la Conterie, le héros de la Vendée (1), est né à Nantes le 14 janvier 1796, et a été tenu sur les fonts de baptême par S. A. R. *Monsieur*, aujourd'hui S. M. Charles X. Placé en 1814, dans les gardes du roi, avec Athanase de Charette, son frère aîné, il l'accompagna pendant les *cent jours* dans la Vendée, et servit avec honneur sous les drapeaux du comte d'Andigné. Ce fut dans cette campagne que le frère aîné du baron de Charette mourut, le 19 mai 1815, des suites d'une blessure qu'il avait reçue à l'affaire d'Aizenay. Au second retour du roi, le baron de Charette a été promu au grade de chef d'escadron dans les chasseurs de la Vendée. Il a aujourd'hui le même

(1) La *Vie du général Charette* a été publiée en 1809, en 2 vol. in-8°, par M. le Bouvier des Mortiers, et une notice lui a été consacrée, t. IV, pp. 167 à 181, du *Dictionnaire historique des Généraux Français*, par M. de Courcelles.

grade dans les chasseurs de la garde royale, et est décoré de la Légion-d'Honneur.

Aucune famille vendéenne n'a eu l'honneur de donner plus de preuves de dévouement à la religion et à la monarchie légitime, que la maison de Charette, et bien peu ont scellé ce dévouement par d'aussi nombreux sacrifices. Outre le général Charette, qui, après tant d'exploits dans la Vendée contre les forces républicaines, a reçu la mort le 29 mars 1796, avec le même sang-froid qu'il gagnait des batailles, deux fils de M. Charette de la Colinière ont péri les armes à la main sous les mêmes drapeaux, et un troisième a été fusillé à Nantes. Le roi a récompensé dignement les services de cette famille, en appelant le baron de Charette à la pairie du royaume par son ordonnance du 23 décembre 1823.

Plusieurs branches de la maison de Charette, entr'autres celles de *Montebert* et *de la Colinière*, se sont éteintes en mâles récemment. Les branches qui existent aujourd'hui sont celles *de la Gascherie, de la Conterie, du Thiersant*, *de Beaulieu* et *de Boisfoucaud*. Cette dernière est représentée par le comte de Charette de Boisfoucaud, écuyer de manége du roi, lequel avait été nommé, le 26 juillet 1815, président du collége électoral de l'arrondissement de Paimbœuf, (Loire-Inférieure).

Les anciennes distinctions militaires de la maison de Charette, les services qu'elle a rendus dans la magistrature, et ses alliances avec les maisons de Rohan, de Montmorency, de Gontaut, de Coëtlogon, du Cambout de Coislin et d'Aubigny, sont rappelés dans les lettres patentes d'érection du *marquisat de Charette*, accordées à M. de la Gascherie par le roi Louis XVI, le 13 septembre 1773, et régistrées au parlement de Rennes, par arrêt du 7 mai 1776. De semblables lettres-patentes érigèrent en *baronnie* la terre *de la Colinière*.

Armes : *D'argent, au lion de sable, lampassé et armé de gueules, accompagné de 3 aiglettes de sable, becquées et membrées de gueules* (1).

CHASSEBOEUF, *comte* DE VOLNEY, (Constantin-François), naquit à Craon, en Anjou, en 1757. Sa première jeunesse fut remarquable par les progrès qu'il fit dans les hautes études; et, dès l'âge de 20 ans, il réunissait à la connaissance des langues anciennes, celle des sciences 4 juin 1814.

(1) Les branches cadettes brisent *d'un lambel de gueules*.

naturelles et de l'histoire. Son éducation philosophique lui ayant inspiré le goût des voyages, il parcourut successivement, de 1783 à 1785, l'Égypte et la Syrie, et publia sur ces terres classiques de l'antiquité, un ouvrage qui fut accueilli par les suffrages unanimes des savants, et qui valut à son auteur une médaille d'or que lui décerna l'impératrice de Russie. Député du tiers-état de la sénéchaussée d'Anjou aux états-généraux, en 1789, M. de Volney embrassa, sans en prévoir toutes les conséquences, et surtout les excès déplorables, les opinions qui renversèrent la monarchie et appelèrent au pouvoir tant d'ambitions ridicules et de tyrannies sanguinaires. Aussi, dès que M. de Volney reconnut que la violence des partis qui divisaient l'assemblée, n'avait plus d'autre résultat probable que de grands désastres, il s'empressa de provoquer, mais sans succès, la convocation des assemblées primaires électorales, pour qu'elles eussent à élire d'autres députés, motivant cette proposition sur ce que, les membres de la nouvelle assemblée ne devant point avoir les passions haineuses de leurs prédécesseurs, il leur serait plus facile de calmer les tempêtes qui bouleversaient la France, et de ramener les citoyens à des sentiments d'union et de paix. En 1792, il accompagna en Corse M. le comte Pozzo-di-Borgo, et fut nommé directeur de l'agriculture et du commerce dans cette île. Ce fut dans ce temps que M. de Volney se lia avec le jeune Buonaparte d'une amitié, dont la fortune de celui-ci n'effaça pas le souvenir. Revenu en France en 1793, la franchise avec laquelle il s'éleva contre la licence populaire, qu'on appelait la liberté, rendit suspect son patriotisme; il fut incarcéré pendant 10 mois, et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor (27 juillet 1794). Lors de la création de l'école normale, M. de Volney fut choisi, au mois de novembre 1794, pour l'un des professeurs de cette célèbre institution; et le cours d'histoire qu'il y ouvrit, a été l'un de ses principaux titres littéraires. L'année suivante, il passa aux États-Unis d'Amérique, et y reçut un accueil distingué de la part du général Washington. Ce fut pendant ce voyage qu'il fut compris au nombre des membres du nouvel Institut national, destiné à remplacer les anciennes académies. De retour en France en 1798, il prit part à la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799), et fut nommé membre du sénat, en décembre de la même année, après avoir été mis sur les rangs pour être l'un des consuls. Il devint vice-président du sénat, commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, et comte de l'empire en 1806. Le roi l'a nommé pair de France le 4 juin 1814, et l'a compris, le 21 mars 1816, dans

la nouvelle organisation de l'Académie française. Il est décédé sans enfants, à Paris, le 25 avril 1820 (1), et a été remplacé à l'Académie par M. le marquis de Pastoret. M. de Volney a, par une disposition testamentaire, fait un legs de 24,000 francs à l'Académie française, à l'effet de provoquer l'étude philosophique des langues, et d'encourager tout travail tendant à donner suite et exécution à la méthode qu'il avait imaginée pour transcrire les langues orientales en lettres européennes. L'acceptation de ce legs a été autorisée par ordonnance du roi du 19 juillet 1820. M. de Volney a publié : I. *Voyage en Syrie et en Égypte*, Paris, 1787, 2 vol. in-8°., 4e édition en 1807, ouvrage traduit en allemand, en anglais et en hollandais; II. *Considérations sur la guerre actuelle des Turcs*, 1788, in-8°.; III. *les Ruines*, ou *Méditations sur les Révolutions des Empires*, première édition, 1791, 1 vol. in-8°. 6e édition in-18, à laquelle on a joint la *Loi naturelle*, 1820; IV. *Simplification des langues orientales*, 1795, in-8°; V. *Leçons d'histoire prononcées à l'école Normale*, 1799, in-8°, et 1810, même format; VI. *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*, 1803, 2 vol. in-8° et in-4°, avec figures; VII. *Rapport fait à l'Académie Celtique sur l'ouvrage russe de M. Pallas*, ayant pour titre : *Vocabulaires comparés des langues de toute la terre*, 1803, in-4°; VIII. *Chronologie d'Hérodote, conforme à son texte*, 1808, 2 vol. in-8°; IX. *Questions de statistique à l'usage des voyageurs*, 1813, in-8°; X. *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, 1814-1815, 3 vol. in-8°, ouvrage que les Allemands ont surnommé les *Mathématiques de l'histoire;* XI. *Discours sur l'étude philosophique des langues*, ou l'*Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques*, 1819, in-8°.

M. de Volney s'est acquis, comme savant et comme littérateur, une réputation durable; mais on regrettera toujours qu'un homme d'un talent aussi distingué, n'ait pas su assez se prémunir contre les illusions du savoir, et que, dans ses écrits, un faste immodéré d'érudition et de théories incertaines porte trop souvent atteinte aux vérités consolantes de la religion.

ARMES : *De sable, aux ruines antiques d'argent, surmontées d'une hirondelle du même, volante en bande.*

---

(1) Un discours prononcé sur sa tombe par M. le comte Daru, pair de France, a été publié dans *le Moniteur* du 25 juin 1820, p. 880. On peut voir aussi la notice que donne sur M. de Volney *la Biographie des hommes vivants*, t. V, p. 526.

4 juin 1814. DE CHASSELOUP-LAUBAT, (François, *comte*, puis *marquis*), d'une famille noble de Saintonge, est né à Saint-Sernin, près Marennes, le 18 août 1754. Il entra, en 1778, comme élève (cadet-gentilhomme), à l'école d'application du génie, à Mézières (1), fut fait lieutenant dans cette arme le 16 février 1781, et successivement capitaine le 1er avril 1791, chef de bataillon sur le champ de bataille d'Arlon en 1793, colonel après la capitulation de Maëstricht en 1794, et commandant du génie à l'armée d'Italie, pendant les campagnes de 1796 et 1797, à la suite desquelles il fut promu au grade de général de brigade, pour avoir dirigé le siége des citadelles de Milan et de Mantoue, et avoir concouru, avec un zèle et des talents remarquables, à toutes les grandes opérations de l'armée, notamment aux batailles de Lonato, de Castiglione, de Solpherino, d'Arcole, de Caldero et de Rivoli. Ce fut le général Chasseloup qui, par suite de la signature des préliminaires de Léoben, fut chargé de tracer les limites des possessions autrichiennes et des nouveaux états en Italie. A la reprise des hostilités, en 1799, il commanda en chef le génie de l'armée d'Italie aux ordres du général Schœrer; et, lors de la retraite, il pratiqua en dix jours une route de sept lieues à travers les Apennins, pour le passage de l'artillerie. Il se trouva à la bataille de Novi, et fut créé général de division du génie le 18 septembre de la même année. Arrivé à Paris peu de jours après, il fut l'un des officiers-généraux qui secondèrent Buonaparte, lorsque celui-ci renversa le directoire le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). M. de Chasseloup-Laubat fit la campagne suivante en Italie; et, après la bataille de Marengo, on le chargea en chef du siége de Peschiera, dont les travaux furent interrompus par le traité de Trévise. Il eut ordre ensuite de démolir les forteresses de Coni, Céva et Tortone, les forts de Suze, l'enceinte de Turin, et le château de Milan; puis, en mai 1801, de fournir des plans de fortifications pour les places de Pizzighitone, Peschiera, Mantoue, Legnago et la Rocca d'Anfo, pour la ville de Tarente en 1802, et enfin pour celle d'Alexandrie en 1805, plans qui furent fixés d'après un nouveau système du général Chasseloup, et qui ont rendu cette dernière place l'un des plus forts boulevards de la domination française en Italie. Il fut créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, et commandeur de l'ordre de la couronne de Fer, lors

(1) Son frère aîné, M. de Chasseloup, avait été reçu dans les gardes-du-corps du roi, compagnie de Noailles, le 15 juillet 1767.

de l'institution de cet ordre. Il commanda en chef le génie en Italie, pendant la campagne de 1806, puis à la grande armée en Prusse, se trouva aux sanglantes batailles de Golymin et d'Eylau, et dirigea les travaux de la tête de pont de Varsovie, à Praga, et des siéges de Dantzick et de Stralsund. Passé en Italie en 1808, il continua d'y diriger et perfectionner les travaux de fortification de Venise, Palma-Nova, Osoppo et Ancône, et commanda le génie pendant la campagne de 1809. Il devint grand officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811, puis conseiller-d'état en service ordinaire. Il rendit d'importants services dans le commandement du génie, pendant les campagnes de 1812 et 1813 contre la Russie. Nommé candidat au sénat conservateur par le département de la Charente, M. de Chasseloup-Laubat fut nommé sénateur et comte de l'empire, le 5 août 1813, deux jours après sa promotion au titre de grand'croix de l'ordre de la Réunion. Il fut employé pendant le reste de la campagne, en qualité de commissaire extraordinaire du gouvernement, à l'inspection des places fortes du royaume d'Italie. En 1814, il a pris part aux actes du sénat, relatifs à la déchéance de Buonaparte, et à l'établissement d'un gouvernement provisoire. Louis XVIII l'a nommé pair de France le 4 juin, chevalier de Saint-Louis le 8 juillet, et grand cordon de la Légion-d'Honneur le 27 décembre de la même année. Le comte de Chasseloup-Laubat n'a voulu accepter aucun emploi pendant les *cent jours*. Il a repris ses fonctions à la chambre des pairs lors du retour du roi, et a été créé commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 3 mai 1816. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. IV, p. 187 à 193). Il est aussi commandeur de l'ordre impérial d'Autriche de la couronne de Fer. Le titre de *marquis* a été attaché à sa pairie par l'ordonnance royale du 31 août 1817. Le fils du marquis de Chasseloup-Laubat, sous-lieutenant d'état-major, a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, dans la campagne d'Espagne, en 1823.

ARMES : *Ecartelé, au 1 d'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or; au 2 de gueules, à la fasce d'argent, au lion d'or, brochant sur la fasce; au 3 de gueules, à la barre d'or, accompagnée en chef d'une cuirasse d'argent, et en pointe d'un casque tiré de profil du même; au 4 d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'un léopard de sable, et accompagnée de 3 écussons d'or.* Supports : un lion et un léopard-lionné.

DU CHASTELLIER, (*comte*), évêque d'Évreux, voyez DE SALMON. 5 décembre 1824.

DE CHASTELLUX, (César-Laurent, *comte*), né à Versailles le 14 fé- 25 décembre 1825.

vrier 1781, a émigré avec sa famille. Il était aide-major de chevau-légers, lorsque le roi le nomma chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 24 août 1814. Sorti de France pendant l'usurpation des *cent jours*, M. de Chastellux passa en Piémont avec M. le marquis d'Osmont, qui, étant à Turin pour le roi, en avril 1815, le chargea d'une mission importante auprès de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, qu'il eut ordre de joindre à son quartier-général dans le midi. Au retour de S. M. Louis XVIII, il devint colonel des chasseurs de la Côte-d'Or (8e régiment), à prendre rang dans ce grade du 1er juillet 1814. Appelé à la présidence du collége électoral de l'Yonne le 12 octobre 1820, le comte de Chastellux fut élu membre de la chambre des députés par ce département, et réélu en 1821, après avoir été nommé, le 6 septembre, président du collége départemental. Il prêta serment la même année, comme gentilhomme de la chambre du roi. Créé maréchal-de-camp en 1822, il commanda avec ce grade la cavalerie légère du 2e corps de réserve de l'armée des Pyrénées. Le 8 octobre 1823, il battit, près du village de Fraella, et mit en déroute complète une colonne ennemie, forte de 4 à 500 hommes, et commandée par le général Évariste San-Miguel, qu'il fit prisonnier de guerre avec plus de 120 hommes. Deux autres généraux espagnols avaient trouvé la mort dans cette action, qui fut mise à l'ordre du jour de l'armée. Le 23 novembre suivant, le comte de Chastellux reçut l'autorisation de porter la plaque de 4e classe de l'ordre royal et militaire de Saint-Ferdinand, que le roi d'Espagne lui avait accordée en considération de ses services pendant cette campagne. S. M. Louis XVIII le créa pair de France le 23 décembre de la même année, et il fut nommé, en janvier 1824, chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare de Sardaigne. Le comte de Chastellux est aussi chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. Il a épousé, le 17 novembre 1813, Adélaïde-Louise-Zéphirine *de Damas*, veuve, depuis 1807, de Charles-Elzéard-François, comte de Vogué, et fille unique de Joseph-François-Louis-Charles-César, comte, puis duc de Damas, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, premier gentilhomme de la chambre de S. M., chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, etc., etc., et de Marie-Louise Andrault de Langeron.

Henri-Georges-César, *comte de Chastellux*, vicomte d'Avallon, père du précédent, né à Paris le 18 octobre 1746, entra dans les mousquetaires en 1763. Il fut nommé successivement capitaine commandant au régiment Royal-Piémont, cavalerie, en 1765, colonel d'infanterie au

corps des grenadiers de France le 3 janvier 1770, colonel du régiment de Lyonnais le 18 mai 1772, puis du régiment de Beaujolais le 20 mars 1774, chevalier de Saint-Louis en 1781, brigadier d'infanterie le 5 décembre de la même année, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Il a émigré avec ses enfants en 1791. Il avait épousé Angélique-Victoire *de Durfort-Civrac*, qui, après la mort de *madame Victoire*, dont elle était dame d'honneur, se retira à Naples avec son mari et ses enfants. Elle est morte à Paris le 14 novembre 1816, laissant :

1°. César-Laurent, comte de Chastellux, pair de France, dont on a parlé en tête de cette notice;

2°. Henri-Louis de Chastellux, duc de Rauzan (1), titre que le roi lui a conféré le 1er septembre 1819, le jour même de la célébration du mariage de M. de Chastellux avec Mlle *de Durfort-Duras*, fille d'Amédée-Bretagne-Malo de Durfort, duc de Duras, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, etc., etc. M. de Chastellux avait été nommé, en avril 1817, secrétaire de la légation française à Berlin. En 1822, il a accompagné le duc Mathieu de Montmorency dans son ambassade à Vienne. Par ordonnance du roi, du 21 décembre 1825, M. le duc de Rauzan a été substitué aux rang, titre, et qualité de Pair de France dont est en possession le duc de Duras, son beau-père;

3°. Alfred, comte de Chastellux, ancien sous-préfet de Hambourg, nommé chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 30 août 1814, aujourd'hui capitaine au corps royal d'état-major.

Jacques-François, *chevalier*, puis *marquis de Chastellux*, oncle de Henri-Georges-César, né à Paris en 1734, entra au service en 1747, fut nommé colonel du régiment de Guienne en 1761, brigadier d'infanterie le 22 janvier 1769, et maréchal de camp le 1er mars 1780. Passé la même année aux États-Unis d'Amérique, il remplit les fonctions de major-général de l'armée du comte de Rochambeau. Son activité, son courage et ses talents militaires lui valurent les suffrages

(1) *Rauzan* est une ancienne seigneurie, avec paroisse et juridiction de son nom, dont le bourg de Rauzan était le chef-lieu. Ce bourg est situé dans le Bazadais, à deux lieues S. O. de Civrac et de la Dordogne, et à quatre lieues S. E. de Libourne (Gironde). Les deux seigneuries de Rauzan et de Civrac étaient entrées dans la maison de Durfort par suite d'un mariage contracté, le 13 décembre 1478, par Jean de Durfort, chevalier, seigneur de Duras et de Blanquefort, maire de Bordeaux, capitaine de 50 lances et gouverneur de Crémone lors de la conquête de l'Italie, avec Jeanne Angevin, fille unique et présomptive héritière de Jacques Angevin, seigneur de Rauzan, de Civrac, de Pujols, de Bladignac, etc., et de Marguerite de Montferrand.

et même l'attachement des chefs les plus illustres, et notamment du général Washington. Il avait été reçu à l'Académie française en 1775, par suite de la publication d'un ouvrage important qu'il avait fait paraître en 1772, sous le titre *de la Félicité publique*. Il est auteur des *Voyages dans l'Amérique septentrionale, pendant les années* 1780, 81 et 82; 2e édit. Paris, 1788, 2 vol. in-8°, avec cartes et figures. Il a composé aussi plusieurs discours sur la poésie et la musique, et même quelques écrits politiques, tous remarquables par la finesse d'observation et la grâce du style. Il est décédé sans postérité le 28 octobre 1788. Sa veuve, miss *Plunkett*, dame de S. A. madame la duchesse douairière d'Orléans, lui a survécu jusqu'au 18 décembre 1815.

L'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* (t. VII, p. 3), rapporte la généalogie de la maison de Chastellux, depuis Jean, seigneur *de Bordeaux* et *d'Auxerre*, chevalier, marié, avant 1339, avec Jacquette *d'Autun*, dame de Beauvoir. Le nom de cette dernière terre est devenu celui de la famille pendant deux générations. Guillaume de Beauvoir, fils de Jean de Bordeaux, recueillit dans la succession de Laure de Bordeaux, sa proche parente, la terre de *Châtelus*, et plusieurs autres domaines considérables. Les petits-enfants de Guillaume ont quitté le nom de Beauvoir pour prendre celui de cette terre de *Châtelus*, située non loin d'Avallon, et dont leurs descendants ont depuis changé l'orthographe en celle de *Chastellux*. Claude de Beauvoir, seigneur de Châtelus, de Bordeaux, etc., vicomte d'Avallon, à qui ses exploits contre les Anglais valurent le bâton de maréchal de France en 1418 (1), et dont le frère, Georges de Beauvoir-Châtelus, était, en 1420, amiral de France, acquit pour lui et ses descendants, seigneurs de Châtelus, le droit d'entrée et de séance au chœur de l'église cathédrale d'Auxerre, et aux assemblées du chapitre, en qualité de chanoine honoraire, *l'épée au côté, revêtu d'un surplis, l'aumusse sur le bras, et un faucon sur le poing*, privilége que le doyen et les chanoines de cette église lui accordèrent à perpétuité, en reconnaissance du service que ce maréchal leur avait rendu, en leur remettant la ville de Crevant, qu'il avait surprise en 1423, et dont il avait ensuite soutenu vaillamment le siége contre Jean Stuart, connétable d'Écosse, qu'il fit prisonnier.

---

(1) *Voyez* sa vie militaire dans le *Dict. histor. des Généraux Français*, t. II, p. 55. On trouve dans le même tome, pp. 57 à 60, des notices sur tous les officiers-généraux sortis de la maison de Chastellux.

Quoique les historiens ne fassent connaître la maison de Chastellux que depuis le milieu du 14e siècle, le caractère que lui donnaient alors ses alliances et ses possessions, ne permet pas de douter qu'elle ne soit issue de la plus ancienne chevalerie. Il est du moins constant qu'en opposition avec la plupart des grandes familles, qui pour l'ordinaire ont dû leur accroissement à de riches alliances ou à des circonstances politiques qui leur ont été favorables, celle de Chastellux n'a fait que se maintenir par une longue série de services brillants et les parentés les plus illustres, au rang qu'elle tenait en Bourgogne il y a près de cinq siècles. Elle s'était divisée en plusieurs branches : 1°, les *seigneurs de Baserne* et *d'Avigneau*, éteints vers 1660 ; 2°, les *seigneurs de Chastellux*, *vicomtes d'Avallon*, aujourd'hui *comtes de Chastellux*, pairs de France; 3°, les *seigneurs de Coulanges*, qui n'ont fourni que trois générations, et se sont éteints en 1674, etc.

ARMES : *D'azur, à la bande d'or, accostée de 7 billettes du même, 4 en chef, posées 2 et 2, et 3 en pointe dans le sens de l'orle.*

DE CHASTENET, *comte* DE PUYSÉGUR, (Pierre-Gaspard-Herculin), né à la Rochelle le 4 août 1769, émigra en 1791, pour se rallier aux drapeaux des princes français. Il fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 5 septembre 1814, puis appelé à la pairie le 23 décembre 1823, en considération des importants services que sa famille n'avait cessé de rendre à la monarchie. 23 décembre 1823.

La maison de Chastenet-Puységur est connue filiativement depuis Pierre Ier du nom, seigneur de Chastenet, en Bas-Armagnac, qualifié chevalier dans l'acte d'une vente qu'il fit, au mois de juin 1186, au nom de ses enfants, donataires de Vital de Chastenet, leur grand-oncle, d'une maison située au lieu de Pouy-Draguin. La postérité de ce Pierre Ier de Chastenet s'est successivement subdivisée en cinq branches, lesquelles ont donné un échanson du roi Philippe le Bel, un chambellan de Charles II, roi de Navarre, plusieurs gentilshommes de la chambre de nos rois, un maréchal de France, chevalier du Saint-Esprit, trois lieutenants-généraux, quatre maréchaux de camp (1), et plusieurs commandants et gouverneurs de provinces.

La branche aînée de la maison de Chastenet-Puységur s'est éteinte

(1) Leurs services et campagnes sont rapportés t. IV, pp. 195 à 206, du *Dict. hist. des Généraux Français.*

dans la maison de la Roche-Fontenilles, au commencement du 18e siècle. La seconde branche, aînée actuelle, est celle des marquis de Puységur, vicomtes de Buzancy, en Soissonnais, dont on va parler. La troisième branche s'est établie en Périgord, où elle existait à l'époque de la révolution sous la dénomination de *seigneurs d'Eglise-Neuve*, près Mucidan. La quatrième branche (3e actuelle), existe en Albigeois, et l'on en parlera plus bas. La cinquième et dernière, celle des barons de Puységur-la-Coupète, existait en Armagnac en 1776. On la croit éteinte.

MARQUIS DE PUYSÉGUR, VICOMTES DE BUSANCY, en Soissonnais.

(*Branche aînée actuelle.*)

XIV. Jacques-François-Maxime DE CHASTENET, marquis de Puységur, fils de Jacques, marquis de Puységur, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, qui, par ses rares qualités de cœur et d'esprit, et ses talents dans toutes les parties de l'art militaire, fut digne d'être l'ami, le conseiller du maréchal de Luxembourg, et l'instrument de tout ce que ce grand homme fit de beau dans ses dernières campagnes, est né le 22 septembre 1716. Il fit ses premières armes au siége de Kehl en 1733, fut créé lieutenant-général des armées du roi le 17 décembre 1759, et mourut commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, laissant de Marie-Marguerite *Masson*, qu'il avait épousée en 1742, et qui était fille de Gaspard-François Masson, président au parlement de Paris, et de Marguerite Chevalier :

1°. Armand-Marc-Jacques, dont l'article viendra;

2°. Antoine-Hyacinthe-Anne, comte de Chastenet-Puységur, né le 14 février 1752, enseigne de vaisseau; commandant une corvette en 1776, puis lieutenant de vaisseau en 1791, époque de son émigration. Il est décédé à Paris, capitaine de vaisseau, le 20 janvier 1809 (1), laissant plusieurs fils, dont l'un, capitaine d'artillerie, s'est distingué à la bataille de Casteggio, le 8 juin 1800, et a été nommé chevalier de Saint-Louis le 19 juillet 1814;

3°. Jacques-Maxime-Paul de Chastenet, vicomte, puis comte de Puységur, né le 15 septembre 1755. Il fut capitaine-commandant dans les hussards de Chamborand, colonel en second du régiment *de Monsieur*, et chevalier de Saint-Louis avant la révolution. Émigré en 1791, il passa au service de Portugal, avec son grade de colonel. Il se trouvait à Bordeaux, en 1814, lors de l'arrivée de S. A. R. le duc d'Angoulême, et fut l'un des principaux chefs royalistes qui allèrent

(1) Voyez *le Moniteur* du 7 février 1809.

au devant du prince, et contribuèrent à son entrée dans cette ville. Il obtint le grade de lieutenant-général le 22 juin de la même année. Pendant les *cent jours*, il commandait, comme inspecteur-général, les gardes nationales de la Gironde, et il montra, dans ces circonstances difficiles, le plus grand dévouement à l'auguste maison de Bourbon. Il avait été nommé capitaine des gardes de S. A. R. *Monsieur*, (aujourd'hui Charles X), en 1814. Le roi le nomma successivement gouverneur de la 7e division militaire, le 7 septembre 1815, et de la 9e division, le 10 janvier 1816. Il est décédé au mois de mars 1820;

4°. Antoinette-Louise-Maxime de Chastenet-Puységur, née le 1er novembre 1748, mariée, le 4 novembre 1766, avec Antoine-Nicolas-François *Vidard*, marquis de Saint-Clair, en Poitou, baron de Maire, en Champagne, mestre-de-camp de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. Ils ont émigré en 1791;

5°. Elisabeth-Marie-Louise de Chastenet-Puységur, née le 22 février 1752, mariée avec N.... *le Pelletier*, comte d'Aunay, mestre-de-camp de dragons.

XV. Armand-Marc-Jacques DE CHASTENET, marquis de Puységur, est né à Paris, le 1er mars 1751. Entré dans le corps de l'artillerie en 1768, il obtint, à l'âge de 27 ans, le rang de colonel, fit la campagne de Gibraltar en 1782, devint commandant du régiment d'artillerie de Strasbourg en 1786, puis de l'école d'artillerie de la Fère, en 1789. On lui donna le brevet de maréchal-de-camp en la même année. Il quitta le service en 1792, pour se livrer dans la retraite à son goût pour les sciences et les lettres. Ayant été accusé de correspondre avec ses frères, qui avaient émigré, il fut arrêté et détenu pendant deux ans, à Soissons, avec sa femme et ses enfants. Rendu à la liberté, après le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il remplit les fonctions de maire de la ville de Soissons jusqu'en 1805. Il a été nommé président du collége électoral de l'arrondissement de Soissons, le 26 juillet 1815. Le marquis de Puységur est auteur de plusieurs ouvrages dramatiques et d'un plus grand nombre d'écrits sur le magnétisme animal. Il a, entr'autres enfants :

Paul de Chastenet, comte de Puységur, né en 1790, qui a fait les campagnes d'Espagne et d'Allemagne. Il a suivi le roi à Gand pendant les *cent jours;* et, au retour de S. M. Louis XVIII, il fut nommé chef d'escadron dans les lanciers de la garde royale. Il est actuellement lieutenant-colonel des hussards du nord, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur.

COMTES DE PUYSÉGUR, SEIGNEURS DE BARRAST, en Albigeois.

(*Troisième branche actuelle*).

XVI. Barthélemi-Athanase-Hercule DE CHASTENET, vicomte de Puy-

ségur, né le 23 novembre 1729, (frère puîné de Louis-Pierre, comte de Puységur, créé grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 25 août 1780, et lieutenant-général des armées du roi le 5 décembre 1781, appelé par Louis XVI, qui l'honorait d'une confiance méritée, au ministère de la guerre, le 30 novembre 1788, émigré après la mort du roi, auprès de la personne duquel il était constamment resté, et décédé en émigration, sans enfants), entra au service à l'âge de 11 ans, comme lieutenant en second au régiment d'Angoumois. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1756, se trouva à l'expédition de Minorque, dans laquelle il fut blessé, et remplit les fonctions d'aide-major-général de l'armée d'Allemagne, depuis 1757 jusqu'en 1761, époque à laquelle il fut nommé colonel d'un régiment de grenadiers royaux. Il devint brigadier d'infanterie, le 22 janvier 1769, et maréchal-de-camp le 1er mars 1780, et mourut en émigration. Il avait épousé, en 1765, Angélique-Anne-Charlotte *de Petit*, dame de Petit-Val, décédée en 1775. De ce mariage sont issus :

1°. Pierre-Gaspard-Herculin de Chastenet, comte de Puységur, dont on a parlé plus haut;

2°. Charles-Jacques-Louis-Maxime, comte de Chastenet-Puységur, qui a émigré et est rentré en France, après le licenciement de l'armée de Condé. Il fut nommé président du collége électoral de l'arrondissement de Gaillac le 1er janvier 1811, sous-préfet de Gaillac le 19 juillet 1814, chevalier de Saint-Louis le 24 août suivant, puis chevalier de la Légion-d'Honneur, président du collége électoral du même arrondissement le 26 juillet 1815, et préfet du département des Landes le 8 janvier 1823. Le roi, par ordonnance du 9 avril 1823, lui a concédé, tant pour lui que pour la compagnie qu'il représente, le péage établi sur le pont projeté au passage du Tarn à Brens, route de Gaillac;

3°. Auguste-Athanase de Chastenet, vicomte de Puységur, né le 5 août 1775. Il fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur au mois d'août 1823. Il a épousé, en 1804, Amélie-Éléonore-Joséphine *ô Kelly*, dont il a :

A. Victor de Chastenet-Puységur;

B. Deux demoiselles;

4°. Angélique-Louise-Élisabeth de Chastenet-Puységur.

Jean-Auguste *de Chastenet-Puységur*, frère puîné du marquis Barthélemi-Athanase-Hercule, naquit le 11 novembre 1740, fut sacré évêque de Saint-Omer le 29 juin 1775, transféré à Carcassonne en 1778, et nommé, en 1787, à l'archevêché de Bourges. Il émigra, et se démit de son archevêché, avant d'en avoir pris possession.

Armes : *D'azur, au chevron, accompagné en pointe d'un lion, le tout d'or; au chef du même.* Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de comte sur le manteau.

DE LA CHASTRE, (Claude-Louis, *comte*, puis *duc*), né à Paris, le 30 septembre 1745, entra au service en 1756, et fut fait lieutenant d'infanterie en mars 1761. Passé avec le même grade dans les carabiniers en décembre 1763, il devint capitaine au même corps l'année suivante. M. de la Chastre fut nommé successivement colonel dans le corps des grenadiers de France, en janvier 1770, colonel du régiment Royal-Vaisseaux, et gentilhomme d'honneur de *Monsieur* (depuis, Louis XVIII), en 1771, mestre de camp commandant des dragons de *Monsieur* le 24 février 1774, l'un des premiers gentilshommes de la chambre de ce prince, et chevalier de Saint-Louis en 1779, brigadier de dragons le 5 décembre 1781, maréchal-de-camp le 9 mars 1788, et inspecteur de cavalerie en 1789. Le comte de la Chastre était à cette époque grand bailli d'épée du Berry. Député de la noblesse de cette province aux états-généraux, il adhéra aux protestations des 12 et 15 septembre 1791, contre les actes de l'assemblée nationale. Déjà il était sorti de France, et s'était rendu à Mons, où *Monsieur*, qui honorait le comte de la Chastre d'une confiance particulière, arriva de son côté, en juin de la même année. M. de la Chastre accompagna le prince en pays étranger, et fut chargé de l'organisation des compagnies composées d'officiers de terre et de mer, et de gentilshommes et volontaires, destinés à former le corps d'armée de S. A. S. le duc de Bourbon. Le comte de la Chastre en commanda l'avant-garde pendant la campagne de 1792. Après le licenciement de ce corps, il fut envoyé par les princes à Londres, où il obtint, en 1793, la levée, par capitulation, de la légion de *Loyal-Émigrant*, à la solde anglaise. Il commanda cette légion aux affaires d'Ostende, de Furnes, de Nieuport, et à la belle sortie de Menin. Ce fut à la suite de cette campagne, où M. de la Chastre fut blessé d'une balle et d'un coup de baïonnette, qu'il obtint la concession d'un lion portant l'étendard de sa légion, en cimier de ses armoiries. Il combattit à Quiberon à la tête de ce même corps, dont les débris, réorganisés et augmentés de nouvelles troupes, furent ensuite employés en Portugal, et enfin licenciés en 1802. Le comte de la Chastre se retira alors à Londres, où il jouit du traitement de colonel de l'armée britannique, et où S. M. Louis XVIII l'accrédita, en 1807, près de Georges III. Lors du départ du roi, en 1814, le comte de la Chastre resta en Angleterre, avec le titre d'ambassadeur de France. Il fut promu au grade de lieutenant-général des armées, le 22 juin de la même année, et pair de France le 17 août 1815. Il revint à Paris, au mois d'avril 1816. Le roi le nomma

17 août 1815.

l'un des premiers gentilshommes de sa chambre, ministre d'état, et membre du conseil privé, le 12 juin suivant. Le titre de *duc* fut attaché à sa pairie par ordonnance royale du 31 août 1817, et il fut créé chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 30 septembre 1820. Il était aussi chevalier des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Le duc de la Chastre est décédé au château de Meudon, le 13 juillet 1824 (1); et, comme il n'a pas laissé d'enfants, sa pairie se trouve éteinte. Il avait eu un fils, qui avait, en qualité d'aide-de-camp, accompagné le général Rochambeau dans l'expédition de Saint-Domingue, où ce jeune officier fut tué par les noirs, le 2 février 1802, dans un débarquement effectué à la baie de Mancenille.

Louis-Sylvestre *de la Chastre*, frère du duc de la Chastre, né en 1749, fut d'abord destiné à l'état militaire. Il remplissait le grade de lieutenant de carabiniers, lorsqu'il se retira, en 1763, pour se vouer à l'église. Il était, à l'époque de la révolution, grand-vicaire de Nevers. Émigré avec sa famille, il devint aumônier ordinaire du roi, puis évêque de Beauvais, en août 1817. Il s'est démis de cet évêché au mois de décembre 1822, a été nommé évêque *in partibus* d'Imeria, par bulles du 15 des calendes de décembre 1823, et chanoine de premier ordre du chapitre royal de Saint-Denis en 1824.

Marie-Claude-Louise *de la Chastre*, sœur des deux précédents, a été mariée, le 17 septembre 1774, avec Louis-Antoine, comte *de Sérignac*, ancien capitaine au régiment du Roi, fils de Dominique, marquis de Sérignac, baron de Belmont, et de Laurence de Sédilhac.

La maison DE LA CHASTRE (2) réunit tous les avantages qui caractérisent la noblesse du premier rang. Origine antique et illustre, possessions nombreuses et considérables, alliances avec les plus grandes familles du royaume, avec la branche de Valois-Angoulême, et avec plusieurs maisons souveraines de l'Europe, services éminents rendus depuis six siècles dans les hautes fonctions du sacerdoce, dans les premières charges de la cour, et les grades supérieurs des armées, tout confirme le témoignage unanime des historiens, qui comptent cette maison

---

(1) M. le duc de Castries a rendu un hommage à sa mémoire, dans un discours prononcé à la chambre des pairs, le 2 août 1824. (voyez le *Moniteur* du 4 du même mois, p. 1086).

(2) Ou *de la Châtre*. Cette dernière orthographe paraît avoir prévalu depuis plus d'un siècle.

pour une des plus recommandables et des plus marquantes de France. Elle a pris son nom de la ville de la Chastre, en Berry, qui faisait partie du domaine des princes de Déols. Ebbes ou Ebbo II de Déols, sixième fils de Raoul II, *dit* le Grand et le Chauve, prince de Déols, baron de Château-Raoul ou Châteauroux et d'Issoudun, eut en apanage la terre de la Chastre. Il épousa l'héritière de la maison de Charenton, dont il eut deux fils, Ebbes III, auteur de la seconde race des *seigneurs* DE CHARENTON, dont la Thaumassière a rapporté la filiation dans son *Histoire de Berry*, liv. VII, chap. XIV, et Gérard, auteur de la branche des *seigneurs* DE LA CHASTRE.

Raoul II, *dit* le Chauve, prince de Déols, avait eu pour fils aîné, Eudes Ier, prince de Déols, baron de Château-Raoul et d'Issoudun, vers 1012, lequel laissa deux fils, Raoul, *dit* le Prudent, auteur de la branche des *barons* DE CHATEAU-RAOUL ou CHATEAUROUX (*La Thaumassière*, *Ibid.*, *ibid.*), et Eudes II, auteur de la *maison* D'ISSOUDUN (*Ibid.*, liv. IV, chap. XX).

Raoul Ier, *dit* le Libéral, prince de Déols, baron de Château-Raoul en 953, père de Raoul II, dont on vient de parler, était fils d'Ebbes Ier, *dit* le Noble, prince de Déols en 927, et ce dernier avait pour père Launc, prince de Déols, lequel possédait la terre Déoloise en 898. Géronce, frère de Launc, fut élu, en 910, le 52e archevêque de Bourges, et eut pour successeur sur ce siége, en 948, Launc, son neveu, frère puîné du prince Ebbes Ier.

La postérité de Gérard, premier seigneur apanagé de la Chastre, s'est divisée en plusieurs branches, lesquelles ont successivement produit deux maréchaux de France, un colonel-général des Suisses et Grisons, trois lieutenants-généraux des armées (1), deux grands fauconniers de France, cinq capitaines des gardes-du-corps, plusieurs chevaliers des ordres du Roi, deux maîtres des cérémonies, deux prévôts de l'ordre de Saint-Michel, des lieutenants-généraux, gouverneurs et baillis d'épée de la province de Berry, des conseillers, chambellans et gentilshommes de nos rois, un gouverneur des enfants de France, des capitaines de compagnies d'hommes d'armes des ordonnances, des chevaliers de l'ordre de Saint-Michel, avant et depuis l'institution de l'ordre du Saint-Esprit, etc.

---

(1) Les services de ces généraux et des deux maréchaux de la Chastre, sont rapportés, t. IV, pp. 214 à 224, du *Dictionnaire Historique des Généraux Français*.

Cette maison compte aussi plusieurs prélats. Dès l'an 1140, Emery de la Chastre, fils de Gérard, seigneur de la Chastre, était cardinal et chancelier de l'église romaine. Pierre de la Chastre, son neveu, fut élu archevêque de Bourges, vers l'an 1141, et sacré à Rome par l'intervention de son oncle. Cette promotion, que le roi Louis VII ne reconnut que long-temps après s'y être opposé de tous ses moyens, pensa causer un schisme dans l'église. Claude de la Chastre, grand vicaire de Tours, abbé de Tréport en 1717, fut nommé à l'évêché d'Agde le 17 octobre 1726, et sacré le 26 octobre 1727. Il était grand-oncle de l'évêque actuel d'Imeria.

La branche aînée, que représentait M. le duc de la Chastre, était connue sous la dénomination des *comtes* DE NANÇAY, depuis l'époque où cette terre, située en Sologne, et qu'elle possède depuis 1371, avait été érigée en titre de comté, par lettres patentes du mois de juin 1609, registrées le 3 mars 1610, en faveur de Henri de la Chastre, maréchal des camps et armées du roi.

La branche des *barons* DE LA MAISONFORT, sortie au 16e siècle de celle de Nançay, s'est éteinte en 1630, après avoir subsisté pendant trois générations seulement.

La branche des *seigneurs* DE BREUILLEBAUT, sortie avant l'année 1217 des seigneurs de la Chastre, a subsisté jusqu'après l'année 1678. C'est de cette branche qu'était issue Françoise de la Chastre, épouse de Henri de la Grange, marquis d'Arquien, et mère de Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, épouse, en 1665, de Jean Sobieski, élu roi de Pologne en 1674. Cette alliance a donné à la maison de la Chastre des affinités avec plusieurs têtes couronnées, et notamment avec la maison d'Autriche.

La branche des seigneurs DE PARAY, puis DES ÉPINAUDIÈRES, en Poitou et en Limosin, était représentée à l'époque de la révolution par Henri-Léopold, *chevalier de la Chastre*. Entré comme volontaire au régiment de Gramont le 15 avril 1754, il fut nommé cornette le 26 janvier 1760, et lieutenant le 8 avril 1762, passa avec ce dernier grade dans Royal-Roussillon, et enfin devint capitaine en second dans le 2e régiment de chevau-légers, le 15 septembre 1780. Son frère, Jacques-Joseph de la Chastre, capitaine d'infanterie, a émigré en 1791. On croit que Louise-Elisabeth *de la Chastre*, épouse de Louis-Pierre, comte *de Jaucourt*, émigrée à la même époque, était leur sœur.

La branche des *seigneurs* DE LA ROCHE-BELUSSON, en Poitou, sortie

de la précédente, vers 1680, était représentée, en 1790, par deux frères :

1°. Louis-Jacques, comte de la Chastre, chevalier, seigneur de la Roche-Belusson, capitaine au régiment de Normandie et chevalier de Saint-Louis, marié, le 2 mars 1761, avec Marie-Élisabeth *de Fougières du Breuil*, dont sont issus :

A. Pierre-Denis, comte de la Chastre, né à Issoudun le 7 novembre 1763, retraité colonel et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ;

B. Louis, baron de la Chastre, né le 1er avril 1764, qui a fait les campagnes de l'émigration. Il a été nommé chevalier de Saint-Louis le 14 novembre 1814, et commandant d'armes à Issoudun en 1815 ;

C. Charles-Louis, chevalier de la Chastre, né à la Roche-Belusson le 28 février 1768, reçu chevalier de Malte de minorité le 20 février 1770, vivant ;

D. Pierre-Philippe-François de la Chastre, né à Mérigny le 28 novembre 1771, reçu chevalier de Malte de minorité. Il se trouvait, avec son frère, à la défense de Malte contre Buonaparte, et il est rentré en France après la capitulation ;

E. Marie-Élisabeth-Sylvie-Rosalie de la Chastre, reçue chanoinesse à Saint-Louis de Metz, en 1771 ;

2°. Claude, vicomte de la Chastre, capitaine au régiment de Cambrésis, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Député de la noblesse du Poitou aux états-généraux, en 1789, il demanda, en 1790, la suppression du traitement alloué aux députés nobles et ecclésiastiques, ce qui fut rejeté. Lorsqu'il signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791, il écrivit au bas de sa signature : *Aimer Dieu et mourir pour le Roi*. Il avait épousé, le 20 août 1767, Marie-Charlotte-Françoise *de la Lice de la Brèche*, dont il a eu :

Claude-François-Joseph-Élisabeth, vicomte de la Chastre, né le 19 août 1769. Il a émigré avec son père, et a été créé chevalier de Saint-Louis en 1814. Pendant la campagne d'Espagne, en 1823, il a commandé le quartier-général de la division des cuirassiers, et a reçu du roi d'Espagne la croix d'or de 2e classe de l'ordre de Saint-Ferdinand.

De cette branche est issu M. le *comte de la Châtre*, marié, en juin 1819, avec Anne-Sidonie-Joséphine-Marie *de Montmorency*, fille d'Anne-Louis-Christian, prince de Montmorency, grand d'Espagne, et de Marie-Henriette de Bec-de-Lièvre de Cany.

La branche des *seigneurs* DE PLAIS, formée de celle de Breuillebaut, vers 1396, s'est éteinte à la fin du 17e siècle.

ARMES : *De gueules, à la croix ancrée de vair*. Supports : deux lions. Couronne de prince sur l'écu, et couronne ducale sur le manteau. Cimier : le lion royal d'Angleterre, qui est d'or, ayant le poitrail ceint d'une couronne de laurier de sinople, et portant l'étendard du régiment Loyal-Emigrant, où sont écrits ces mots : L. E. *Fac et spera*. Devise : ATAVIS ET ARMIS.

17 août 1815. DE CHATEAUBRIAND, (François-René-Auguste, *vicomte*), né à Combourg, en Bretagne, le 4 septembre 1768, était officier au régiment de Navarre, infanterie, lorsqu'il eut l'honneur d'être présenté à Louis XVI, le 25 février 1787. Il fut reçu chevalier de Malte en 1789. La révolution ne s'annonçait alors qu'avec l'extérieur d'une réforme, jugée nécessaire par toutes les classes de la société. Mais, dès qu'elle eut pris une attitude menaçante, et proclamé l'insurrection comme le plus saint des devoirs, M. de Châteaubriand, à la suite de la révolte des soldats de son corps, passa, en 1790, dans l'Amérique septentrionale. Il emportait dans ces contrées lointaines une imagination ardente, un esprit et un goût déjà formés par l'étude des grands écrivains, et une âme profondément affectée des malheurs qui s'amoncelaient sur la religion et la monarchie. On sait par quels sacrifices la famille de M. de Châteaubriand est entrée dans le partage des calamités publiques. Sa mère, plongée à 72 ans dans les cachots de la terreur, son frère aîné, le comte de Châteaubriand, l'épouse de celui-ci, petite-fille du vertueux Lamoignon de Malesherbes, Mr et Mme de Rosambo, père et mère de la comtesse de Châteaubriand, tous quatre tombés sous la hache révolutionnaire le même jour et en même temps que l'illustre défenseur de Louis XVI, tel a été le tribut payé par cette famille aux fureurs du temps. Telle a dû être aussi la cause trop légitime de la guerre implacable que M. de Châteaubriand, dans ses nombreux et éloquents écrits, n'a cessé de faire à toutes les doctrines anti-religieuses et anti-sociales. Informé de l'émigration des princes, il était revenu en Europe en 1792, et avait rejoint le drapeau des lys. Atteint, la même année, d'un éclat de bombe au siége de Thionville, cette blessure, après l'avoir tenu pendant plus de trois ans sur le bord du tombeau, le contraignit de discontinuer son service. Il se retira à Londres, où, peu de temps après, il publia son *Essai historique, politique et moral sur les révolutions anciennes et modernes, considérées dans leur rapport avec la révolution française de nos jours*, 1797; seconde édition, 1814; troisième, Léipsick, 1815, 2 vol. in-8°. Rentré en France en 1800, M. de Châteaubriand rendit public, l'année suivante, l'épisode d'*Atala*, fragment d'un poëme assez étendu, intitulé *les Natchès*, dont la perte est d'autant plus regrettable que ce poëme était destiné à présenter le tableau complet des mœurs, des lois et des usages d'une partie des peuplades de l'Amérique du nord. Quoi qu'il en soit, ce seul épisode d'*Atala*, que l'auteur a compris, en 1802, dans le *Génie du Christianisme*, fit une vive sensa-

tion dans le monde littéraire. Ce n'était pas seulement un ouvrage remarquable par la nouveauté d'un style qui sait allier la verve et la pureté antiques à ces locutions hardies et pittoresques que le goût oriental a introduites avec plus ou moins de bonheur chez les modernes; c'était le cri de la religion et des mœurs, trop long-temps méprisées et méconnues, qui, par l'organe éloquent d'un écrivain auquel ses longs malheurs avaient donné le droit de se faire entendre, s'élevait avec force, avec véhémence, contre l'impiété et les déréglements du siècle. *Atala* et le *Génie du Christianisme*, et plus tard le poëme des *Martyrs*, ou *le Triomphe de la Religion chrétienne*, présentés au public sous des formes dramatiques, les seules qui pussent alors les faire admettre avec succès, ont été de véritables services rendus à la société, et l'on ne peut plus douter aujourd'hui de l'influence que ces ouvrages ont exercée sur la réforme des mœurs. M. de Châteaubriand fut nommé secrétaire d'ambassade à Rome en 1803, puis, le 29 novembre de la même année, ministre de France près la république du Valais; mais, le même jour de l'assassinat juridique du duc d'Enghien (21 mars 1804), M. de Châteaubriand donna sa démission, et rentra dans le monde, pour s'y livrer, avec une nouvelle ardeur, à ses occupations littéraires. Un voyage qu'il entreprit, de 1806 à 1807, en Grèce, en Égypte et en Afrique, a donné lieu à la publication de son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Les vœux que l'auteur formait alors pour l'affranchissement des chrétiens de la Hellade ont été renouvelés avec encore plus d'énergie dans les deux *Notes sur la Grèce*, qu'il a récemment publiées (1). En 1811, M. de Châteaubriand fut nommé membre de l'Institut; mais il préféra renoncer à l'honneur d'entrer dans cette compagnie, plutôt que de faire, dans l'éloge de son prédécesseur (Chénier), l'apologie des principes qui avaient causé tous les maux de la France, et que l'auteur du Génie du Christianisme avait toujours si courageusement combattus. Cette dernière résistance à Buonaparte lui attira de nouvelles persécutions. Il fut exilé de Paris. Au retour du roi, en 1814, M. de Châteaubriand fut créé chevalier de Saint-Louis, et nommé ministre plénipotentiaire à Stockholm. Il n'était pas encore parti pour cette destination, lors du débarquement de Buonaparte à Cannes, en mars 1815. Il accompagna Louis XVIII à Gand, et fut l'un des ministres de S. M.

(1) M. de Châteaubriand a donné encore plusieurs écrits politiques, également remarquables par le style et par les pensées.

pendant le séjour en Belgique. Au retour du roi, M. de Châteaubriand fut nommé président du collége électoral du département du Loiret le 26 juillet 1815, pair de France le 17 août suivant, et membre du conseil privé le 19 septembre de la même année. Il a été nommé ensuite membre de l'Académie française le 21 mars 1816, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire du roi en Prusse, au mois de décembre 1820, ministre d'état et membre du conseil privé le 30 avril 1821, ambassadeur en Angleterre au mois de janvier 1822, l'un des ministres du roi au congrès de Vérone, officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823, enfin ministre et secrétaire d'état au département des affaires étrangères le 28 décembre 1822, place qu'il a remplie jusqu'au 6 juin 1824. Il a été créé chevalier de l'ordre de la Toison d'or, grand'croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, grand'croix de l'ordre de Christ de Portugal, chevalier de l'ordre de Saint-André de Russie en 1821, de l'Aigle noire de Prusse, de l'Annonciade de Sardaigne, et chevalier des ordres du Roi en 1824. Le vicomte de Châteaubriand n'ayant pas d'enfants de Céleste *de la Vigne-Buisson*, qu'il a épousée en 1792, petite-fille de M. de la Vigne-Buisson, gouverneur de la compagnie des Indes à Pondichéry, sa pairie, aux termes d'une ordonnance royale du 23 décembre 1823, passera à son neveu, Geoffroi-Louis, comte de Châteaubriand, qui a fait avec distinction, en 1823, en qualité de lieutenant-colonel des chasseurs à cheval de la garde royale, la campagne d'Espagne, et a été créé chevalier de Saint-Louis et colonel du régiment des chasseurs à cheval de l'Arriége, au mois d'octobre de la même année.

La maison de Châteaubriand a pour premier auteur connu Tibern, seigneur puissant qui vivait à la fin du dixième siècle, et dont le fils, nommé Briand, Ier du nom, fit bâtir la forteresse de Châteaubriand. Dans la suite, cette forteresse devint le chef-lieu de la ville et baronnie du même nom, la troisième des neuf pairies de Bretagne, qui donnaient le droit de présider les états de cette province. Les qualités de *princes* et de *proconsuls* (vicomtes), prises par les petits-fils de Briand Ier, en 1114 et 1116, rendent très-probable l'opinion des historiens qui font remonter l'origine de la maison de Châteaubriand aux premiers comtes héréditaires de Rennes. Cette maison s'est divisée en plusieurs branches : l'aînée, celle des *barons de Châteaubriand*, s'est éteinte dans la personne de Geoffroi IX, tué à la bataille de la Roche-Derien en 1347; les *seigneurs des Roches-Baritaut* et *du Lyon d'Angers*, *comtes de Gras-*

say, en Poitou, et *de Casan*, au royaume de Naples, ont subsisté jusqu'en 1671 ; la branche des *sires de Beaufort* et *du Plessis-Bertrand* a fini après l'année 1710; enfin celle des *comtes de Combourg*, la seule existante, est représentée par le vicomté de Châteaubriand et ses neveux.

On peut consulter, pour les alliances et les illustrations de cette maison, le t. IV de l'*Histoire Généalogique*.

ARMES : *De gueules, semé de fleurs de lys d'or*. L'écu timbré d'une couronne de comte. Couronne de vicomte sur le manteau.

DU CHESNE DE GILLEVOISIN, *baron* DE CONEGLIANO, (Alphonse-Auguste), voyez JEANNOT DE MONCEY. 4 juin 1814.

DE CHEVREUSE, (*duc*), voyez D'ALBERT DE LUYNES.

DU CHILLEAU, (Jean-Baptiste, *comte*), archevêque de Tours, né au château de la Charrière, en Poitou, le 7 octobre 1735, devint de bonne heure aumônier de la reine Marie Leczinska, et grand-vicaire du diocèse de Metz. Le 1er novembre 1766, il fut pourvu de l'abbaye de Saint-Clément, ordre de Saint-Benoît, au diocèse du Mans : mais, en 1774, il la permuta pour celle de la Valasse, que lui céda son oncle, l'abbé de Fumée, prieur de Sainte-Radegonde de Poitiers. M. du Chilleau fut sacré, le 30 décembre 1781, évêque de Châlons-sur-Saône. Lors des débats sur la constitution civile du clergé, M. du Chilleau publia, le 15 décembre 1790, une *première Lettre pastorale sur le schisme*, puis, le 1er mars 1791, une *Instruction pastorale sur le schisme*, suivie d'un *Avertissement*, daté du 25 mars, sur l'élection des évêques constitutionnels à Autun et à Dijon. Peu de temps après, l'évêque de Châlons publia une seconde *Lettre pastorale*, pour notifier le bref du pape, du 13 avril 1791. Ces pièces font partie de la *Collection ecclésiastique*, donnée par M. l'abbé Guillon. La persécution menaçant toute l'Église de France, M. du Chilleau se retira en Allemagne. Il souscrivit l'*Instruction* du 15 août 1798, *sur les atteintes portées à la religion*, et signa aussi les *Réclamations* du 6 avril 1803. Rentré en France, en 1814, M. du Chilleau, sur la demande du roi, donna la démission de son siége, et signa la lettre du 8 novembre 1816, imprimée à la suite du concordat de 1817. Nommé à l'archevêché de Tours, il n'en prit possession qu'en 1819, et demanda et obtint, pour coadjuteur, M. de Montblanc, lequel avait été préconisé pour l'évêché de Saint-Diey le 1er octobre 1817, et qui a été sacré archevêque *in partibus* de Carthage, le 12 août 1821. M. du Chil- 31 octobre 1822.

leau fut créé pair de France le 31 octobre 1822. Il est décédé le 26 novembre 1824, le plus ancien des évêques de France (1).

La famille du Chilleau est d'ancienne noblesse, et tire son nom d'une terre dans le diocèse de Poitiers. Ses preuves ont été faites pour les honneurs de la cour en 1753, 1766 et 1767. Elle subsiste dans la personne du contre-amiral marquis *du Chilleau*, qui a soutenu dignement l'honneur du pavillon français, avec MM. de Suffren et d'Estaing, pendant trente ans, et notamment dans la guerre de l'affranchissement des États-Unis d'Amérique.

Armes : *De sable, à 3 moutons d'argent, paissants.*

Il existe une autre famille *de Chillaud*, originaire de Périgord, recommandable par ses services et ses alliances. Elle a pour premier auteur Pierre Chillaud, époux de Catherine Chalup, et père, entr'autres enfants, de deux fils, Antoine et Jean Chillaud. Le dernier, seigneur de Fieux, fut l'un des hommes les plus braves de son temps. Ce fut lui qui, secondé par quelques uns de ses compatriotes, délivra la ville de Périgueux du joug des religionnaires, le 26 juillet 1581. En mémoire de cette action héroïque, on faisait tous les ans, en cette ville, au même jour, une procession générale, après laquelle était prononcé un sermon où devait toujours entrer l'éloge de Jean Chillaud, libérateur de cette cité. Lui et son frère Antoine reçurent, en considération de leurs services, des lettres de noblesse du roi Henri III, datées du mois de mars 1584. D'Antoine sont descendus les seigneurs de Pronsaut et d'Adian, près Périgueux, et de Soumensat, en Agénais, portant pour armoiries : *De gueules, au monde d'or, surmonté d'un laurier couché et accompagné de 3 besants, le tout du même.* Ces branches sont éteintes.

De Jean Chillaud, seigneur de Fieux, qui devint vice-sénéchal du Périgord et maire de Périgueux, sont provenus les seigneurs de Charensac, en Périgord, et de Paranchères, près Sainte-Foy-sur-Dordogne, dont le dernier rejeton a été tué d'un coup de fusil, comme royaliste, dans l'une des rues de Bordeaux, pendant les *cent jours*, en 1815. Cette branche portait pour armes : *de gueules, au lion d'or, tenant un caducée d'argent, et accompagné de 3 étoiles du même.* La branche de Foulosse, en Périgord, également éteinte, descendait d'un autre frère d'Antoine et de Jean.

---

(1) Voyez *le Moniteur* du 12 décembre 1824.

Il ne reste plus aujourd'hui de cette famille que la branche de M. de Chillaud de la Rigaudie, président de la cour royale de Bordeaux, et membre de la chambre des députés.

DE CHOISEUL, (Claude-Antoine-Gabriel, *duc*), fils de Claude-Antoine-Clériadus, marquis de Choiseul-Beaupré, lieutenant-général des armées du roi (1), et de Diane-Gabrielle de la Baume-Montrevel, est né en 1760, et fut connu jusqu'en 1785, sous le titre de *comte de Choiseul-Stainville*. Il prit alors le titre de *duc de Choiseul*, pair de France, après la mort d'Étienne-François, duc de Choiseul, oncle de sa femme, qui, dès le 29 mai 1782, lui avait assuré sa succession. Il fut nommé mestre-de-camp lieutenant des dragons de la Rochefoucauld le 1er janvier 1784, puis colonel du régiment Royal, dragons, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. En 1792, le duc de Choiseul fut choisi, avec le marquis de Bouillé et le comte de Fersen, pour préparer la sortie de Louis XVI, et il eut ordre de protéger, avec son régiment, le passage du roi jusqu'à Clermont. Arrêté avec la famille royale à Varennes, M. de Choiseul fut transféré des prisons d'état de Verdun, où on l'avait d'abord enfermé, dans celles de la haute cour nationale d'Orléans, d'où il ne sortit qu'après l'acceptation de la constitution par Louis XVI. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il vint de nouveau offrir ses services et sa vie au prince malheureux qui l'honorait de sa confiance : il lui donna les preuves d'un généreux dévouement dans les journées des 20 juin et 10 août 1792, et ne quitta le roi qu'au moment où ce monarque fut transféré à la tour du Temple. Le duc de Choiseul, dont la tête fut mise à prix, après les massacres de septembre, parvint à sortir du royaume, au moyen de l'uniforme et d'un passeport d'officier espagnol. Il leva un régiment de hussards de son nom, à la solde du gouvernement britannique, et fit avec distinction les campagnes au corps de Condé, où il fut promu au grade de maréchal-de-camp. Fait prisonnier au mois de mars 1795, et conduit à Dunkerque, il parvint à s'échapper de sa prison, et à rejoindre les drapeaux de la monarchie. Son régiment, en vertu d'une capitulation faite avec l'Angleterre, devant passer aux Indes orientales, M. de Choiseul s'embarqua à Stade, le 12 novembre de la même année 1795. Le 17 du même mois, un péril, qui paraissait doublement inévitable, vint de nouveau exposer sa vie aux épreuves d'une fortune qui ne

4 juin 1814.

(1) Connu depuis l'époque de son mariage sous le nom de comte *de Choiseul-la-Baume*, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire le 4 mai 1794.

se lassa point de lui être fidèle. Trois de ses bâtiments de transport se brisent sur la côte de Calais : beaucoup de monde périt dans ce naufrage ; mais le duc de Choiseul a le bonheur d'être un de ceux qui parviennent en nageant à gagner le rivage. Arrêté de suite, avec ses compagnons d'infortune, une longue procédure devant une commission militaire, et dans laquelle intervinrent le directoire, la cour de cassation et le corps législatif, tint pendant cinq ans la mort suspendue sur leurs têtes. Après la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), Buonaparte, qui s'était fait proclamer premier consul, fit ordonner une enquête sur les traitements éprouvés par les *naufragés de Calais*, qui des casemates de Lille avaient été conduits, enchaînés deux à deux, au château de Ham. Par suite de cette mesure, M. de Choiseul fut déporté sur les frontières de la Hollande, le 1er janvier 1800. L'année suivante, il reçut l'autorisation de rentrer en France. Il subit un nouvel exil de 18 mois, sur le soupçon qu'il était initié dans les relations de Moreau avec Pichegru. Après cette longue série d'adversités, le duc de Choiseul vécut paisiblement dans ses propriétés, situées à Honnecourt, département des Vosges, et devint maire de cette commune, et membre du conseil-général du département. Le roi le nomma pair de France et lieutenant-général de ses armées les 4 et 22 juin 1814, chevalier de la Légion-d'Honneur et colonel de la 1re légion de la garde nationale de Paris le 7 décembre suivant, président du collége électoral du département des Vosges le 26 juillet 1815, au retour de Gand, où il avait accompagné le roi pendant l'usurpation des *cent jours*, officier de la Légion-d'Honneur le 16 mars 1816, secrétaire de la chambre des pairs le 6 novembre de la même année, et enfin major-général de la garde nationale de Paris le 13 février 1819, grade dont il a donné sa démission le 3 décembre 1821. Le duc de Choiseul a épousé, le 10 octobre 177?, Marie-Stéphanie *de Choiseul-Stainville*, née le 10 novembre 1763, (sœur de la princesse Honorée de Monaco), fille aînée de Jacques-Philippe de Choiseul, appelé le comte, puis le duc de Stainville, créé maréchal de France le 13 juin 1783, duc à brevet, enfin chevalier du Saint-Esprit le 1er janvier 1786, décédé sans postérité mâle en 1789, lequel était frère puîné d'Étienne-François, dernier duc de Choiseul-Stainville, chevalier des ordres du Roi et de la Toison d'or, lieutenant-général des armées, colonel-général des Suisses, gouverneur de Touraine, ministre et secrétaire d'état, principal ministre de Louis XV, homme célèbre par ses hautes qualités, et par la dignité extérieure dont

il sut environner une cour où le scandale et la corruption produisaient sur l'esprit des gens de bien des impressions si douloureuses et si funestes, décédé le 8 mai 1785 (1), sans enfants de Louise-Honorine *de Crozat*, son épouse, marquise de Carmain et du Châtel, qui, après la mort de son mari, s'est retirée dans un couvent, à Paris, où elle a vécu jusques après le régime de la terreur. Du mariage de Claude-Antoine-Gabriel, duc de Choiseul, avec Marie-Stéphanie de Choiseul-Stainville, sont provenus :

1°. Étienne de Choiseul, né le 16 septembre 1786, mort jeune;

2°. Stéphanie de Choiseul, née le 24 février 1782, mariée avec Philippe-Gabriel, marquis *de Marmier*, qui, par ordonnance du roi, du 15 mai 1818, a été appelé à succéder aux rang, titre et qualité de pair du royaume du duc de Choiseul, son beau-père.

DE CHOISEUL, *duc* DE PRASLIN, (Charles-Raynard-Laure-Félix), né à Paris le 24 mars 1778, fut nommé chambellan de Napoléon en 1811. Il fut appelé à présider le collége électoral du département de Seine et Marne le 1er janvier 1811, devint membre de la Légion-d'Honneur et colonel de la première légion de la garde nationale de Paris les 6 et 8 janvier 1814. Il adhéra aux actes du gouvernement provisoire, fut nommé pair de France le 4 juin de la même année, et conserva le commandement de la première légion de la garde nationale, jusqu'au 30 décembre, époque à laquelle ce commandement passa au duc de Choiseul-Stainville. Le duc de Praslin, ayant siégé dans la chambre des Pairs, instituée par Buonaparte pendant les *cent jours*, fut compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815. Il avait été créé officier de la Légion-d'Honneur le 6 janvier de cette année. Le roi l'a rappelé à la chambre des pairs le 21 novembre 1819. Il a épousé, le 12 avril 1803, Charlotte-Laure-Olympe *le Tonnellier de Breteuil*, fille de Claude-Stanislas le Tonnellier, vicomte de Breteuil, maréchal-de-camp, et d'O-

4 juin 1814, et 21 novembre 1819.

(1) On trouve une excellente notice sur le duc de Choiseul dans la *Biographie Universelle*, t. VIII, pp. 430 à 438. Le duc de Choiseul avait deux sœurs, l'une, Charlotte-Eugénie de Choiseul, ancienne abbesse du chapitre royal de Saint-Louis de Metz, l'autre, Béatrix, comtesse de Choiseul, d'abord dame, ensuite co-adjutrice du chapitre de Bouxières-aux-Dames, mariée, le 16 août 1759, avec Antoine, duc *de Gramont*, pair de France, prince de Bidache, brigadier des armées du roi. Elle a été condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 22 avril 1794.

lympe-Marguerite-Geneviève de Siry de Marigny, sa seconde femme. De ce mariage sont nés plusieurs enfants.

Renaud-César-Louis *de Choiseul*, duc de Praslin, pair de France, (aïeul du duc actuel), né le 18 août 1735, fils de César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, pair de France, comte de Chevigny, vicomte de Melun, baron de la Flèche, lieutenant-général des armées du roi, chevalier des ordres de S. M., ancien ministre et secrétaire d'état au département des affaires étrangères (1), décédé en 1785, et d'Anne-Marie de Champagne-la-Suze, décédée le 27 décembre 1783, fut nommé colonel du régiment de Poitou en 1757, après avoir servi avec le même grade dans le corps des grenadiers de France. Il fut créé brigadier d'infanterie le 25 juillet 1762, et nommé menin de monseigneur le dauphin. Il fut envoyé, au mois de mars 1764, pour complimenter, de la part du roi, l'empereur, l'impératrice-reine de Hongrie et le roi des Romains, sur leur élection. Il résida, depuis 1766 jusqu'en 1771, comme ambassadeur extraordinaire à la cour de Naples; fut promu au grade de maréchal-de-camp le 3 janvier 1770; devint duc de Praslin, pair de France en 1785, et mourut en 1788. Il avait épousé, le 30 janvier 1754, Guionne-Marguerite *de Durfort*, fille de Louis de Durfort, duc de Lorges, maréchal de France, et de Marguerite-Reine Butault de Marsan. De ce mariage sont issus :

1°. Antoine-César, dont l'article viendra ;

2°. César-Hippolyte, comte de Choiseul, né le 4 août 1757, lieutenant-colonel de cavalerie, sous-lieutenant des gendarmes de la Reine, chevalier de Saint-Louis, et enfin colonel du régiment de Beaujolais, émigré en 1791. Il avait épousé, à Paris, le 2 mai 1780, Louise-Joséphine *de Choiseul-d'Esguilly*, chanoinesse-comtesse du chapitre de Neuville, laquelle a survécu à son mari, qu'elle avait rendu père de :

A. César-Gabriel-François de Choiseul, né le 2 juillet 1782, décédé le 4 décembre 1786 ;

B. Le *comte César de Choiseul*, d'abord sous-lieutenant au 11e régiment de chasseurs, nommé, le 21 mars 1807, lieutenant-aide-de-camp du général Nansouty, depuis colonel, aide-de-camp du duc de Berry, mort à Nice au mois de janvier 1823. Il avait épousé, 1° Ida *du Cluzel*, fille d'Antoine-

---

(1) Il avait été connu d'abord sous le titre de comte de Choiseul-Chevigny. Ce fut en sa faveur que la terre de Montgomer, près Chinon, en Poitou, fut érigée en duché-pairie de Praslin, par lettres-patentes du 2 novembre 1762. De nouvelles lettres-patentes, datées du mois d'août 1764, ont transféré ce titre ducal sur la terre de Villars, près Melun, en lui conservant la dénomination de duché-pairie de Praslin.

Marie, comte du Cluzel de la Chabrerie, lieutenant-général honoraire, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de mademoiselle de Mathan; 2° N... *Parkins*, d'une famille noble anglaise, aujourd'hui remariée avec le prince Jules de Polignac, pair de France;

C. Le *comte Albéric de Choiseul*, nommé gentilhomme honoraire de la chambre du roi, le 22 avril 1821;

3°. René-César de Choiseul, né le 15 mai 1779;

4°. Bonne-Desirée de Choiseul, née le 15 juillet 1775;

5°. Julie-Alix de Choiseul, née le 29 mai 1777, mariée, vers 1798, avec Amédée-Louis-Frédéric-Emmanuel, comte *de Hautefort*, dont elle est restée veuve le 17 avril 1809.

Antoine-César *de Choiseul*, comte, puis duc de Praslin, pair de France, naquit à Paris le 6 avril 1756. Il fut nommé sous-lieutenant à la suite du régiment de Besançon, artillerie, le 6 avril 1772, capitaine de cavalerie à la suite, le 18 avril 1774, et pourvu d'une compagnie dans le régiment Royal-Cravates le 10 décembre 1776. Il devint mestre-de-camp en second du régiment de la reine, infanterie, le 3 juin 1779, et maréchal-de-camp en 1788. Député de la noblesse de la sénéchaussée d'Anjou, aux états-généraux, en 1789, le duc de Praslin fut l'un des premiers de son ordre à se réunir aux partisans des doctrines républicaines. Ce fut lui qui fit décréter l'adoption des trois couleurs pour les cravates des drapeaux, et qui, lors de l'arrestation du roi à Varennes, proposa d'approuver la conduite des commissaires qui avaient ramené ce prince à Paris. Après la session de 1791, il vécut dans la retraite, et ne reparut sur la scène politique qu'après la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Il fut alors nommé sénateur, puis commandant de la Légion-d'Honneur en 1804. Il est décédé peu d'années avant la restauration. (*Biogr. nouv. des Contemporains*, t. IV, p. 399). Il avait épousé, le 22 août 1775, Charlotte-Antoinette-Marie-Septimanie *O Brien de Thomond*, fille unique de Charles O Brien, comte de Clare, maréchal de France, et de Marie-Louise Gautier de Chiffreville. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Raynard-Laure-Félix de Choiseul, aujourd'hui duc de Praslin, pair de France, dont on a parlé plus haut;

2°. Alphonse-Charles de Choiseul, né le 10 juillet 1780;

3°. Anathée-Laure-Zoé de Choiseul, née le 5 juillet 1782, morte le 14 septembre 1783.

DE CHOISEUL-GOUFFIER, (Marie-Gabriel-Florent-Auguste, *comte*), 17 août 1815.

naquit le 27 septembre 1752 (1). Entré au service comme officier de cavalerie, il devint capitaine de cuirassiers, puis, en 1784, colonel du régiment de la Couronne, infanterie. Le succès brillant de ses premières études lui avait dès lors frayé une seconde carrière, où de nombreuses palmes devaient justifier toutes les espérances que les lettres avaient pu concevoir sur les essais de sa jeunesse. Éclairé par les conseils et les leçons du célèbre abbé Barthélemy, M. de Choiseul s'embarqua,

---

(1) Il a été connu jusqu'en 1771, époque de son premier mariage, sous le nom de comte *de Choiseul-Beaupré.*

Son père, nommé aussi Marie-Gabriel-Florent, *comte de Choiseul-Beaupré,* marquis de Falquemont, lieutenant-général des provinces de Champagne et de Brie, décédé colonel du régiment de Navarre le 6 septembre 1753, était frère aîné de Claude-Antoine-Clériadus, comte de Choiseul-la-Baume, père du duc de Choiseul actuel. De son mariage, contracté le 10 février 1749, avec Marie-Françoise *Lallemant de Betz,* sont issus :

1°. Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte de Choiseul-Gouffier, dont l'article précède ;

2°. Michel-Félix-Victor, auteur de la branche de *Daillecourt,* dont on va parler.

BRANCHE DE DAILLECOURT.

Michel-Félix-Victor, *chevalier,* puis *comte de Choiseul-Daillecourt,* né posthume le 10 avril 1754, fut d'abord capitaine de cuirassiers, était, en 1784, colonel en second du régiment de Guienne, infanterie. Appelé à siéger aux états-généraux comme député de la noblesse du bailliage de Chaumont-en-Bassigny, il a signé les protestations des 12 et 15 septembre 1791, contre les opérations de l'assemblée nationale, a émigré presqu'immédiatement après et a été créé chevalier de Saint-Louis et maréchal-de-camp dans le cours des campagnes qu'il a faites, soit à l'armée des princes, soit au corps de Condé. Rentré en France avec le roi, le comte de Choiseul-Daillecourt fut nommé lieutenant-général des armées de S. M. le 13 avril de cette année, puis lieutenant des gendarmes de la garde, fonctions qu'il a exercées jusqu'à la suppression de ce corps. Il avait encore reçu la décoration d'officier de la Légion-d'Honneur le 7 septembre 1814. Le comte de Choiseul-Daillecourt est décédé en 1815. Il avait épousé à Paris, le 28 juillet 1777, Marie-Eugénie *Rouillé du Coudray,* sœur d'Hilaire Rouillé, IIIe du nom, marquis de Boissy du Coudray, pair de France. De ce mariage sont issus :

1°. Gaspard-Marie de Choiseul-Daillecourt,
2°. Félix-Louis-Raoul de Choiseul-Daillecourt,
3°. Anne-Gabriel de Choiseul-Daillecourt,
} reçus chevaliers de Malte de minorité les 27 et 30 avril 1780, et 1er février 1781 :

4°. André-Urbain-Maximilien, dont l'article viendra ;

5°. Augustin-Louis-Hilaire-Eugène, *comte de Choiseul-Daillecourt,* admis de minorité dans l'ordre de Malte le 22 mai 1784. Il servait en qualité de maréchal-des-logis dans la compagnie des guides, lorsqu'on le nomma membre de la Légion-

au mois de mars 1776, sur la frégate expéditionnaire *l'Atalante*, commandée par M. de Chabert, capitaine de vaisseau et membre de l'Académie des sciences. Au retour de ce voyage, dans lequel M. de Choiseul recueillit des notions précieuses sur les belles et malheureuses contrées de la Grèce, il fut admis, en 1779, à l'Académie des Inscriptions, en remplacement de M. de Foncemagne. Trois ans après son entrée dans cette compagnie savante, il publia le premier volume de son *Voyage pittoresque en Grèce*, in-fol. atl. Les nobles vœux qu'il exprima avec énergie dans cet ouvrage, pour l'affranchissement d'un pays qui avait été le berceau des arts et de la civilisation européenne, faillirent lui devenir funestes, lorsque plus tard Louis XVI eut fait choix du comte de

---

d'Honneur le 14 mars 1806. Depuis, il fut nommé capitaine aide-de-camp du maréchal Soult. On a cité, dans les bulletins de l'armée de Portugal, la conduite distinguée qu'il a tenue à la prise d'Olivença et à la bataille de Gebora, les 22 janvier et 19 février 1811. Le comte de Choiseul-Daillecourt fut nommé maréchal-des-logis de la 2e compagnie des mousquetaires et chevalier de Saint-Louis en 1814, colonel du 19e régiment de chasseurs (de la Somme) le 1er mars 1815, et officier de la Légion-d'Honneur le 1er août 1821. Il a fait la campagne d'Espagne et est aujourd'hui maréchal-de-camp.

André-Urbain-Maximilien, *marquis Maxime de Choiseul-Daillecourt*, fut admis de minorité dans l'ordre de Malte le 29 décembre 1782. Ses études furent dirigées vers les sciences et les talents de l'esprit, qui semblent héréditaires dans cette famille, déjà illustre à tant d'autres titres. En 1808, M. de Choiseul partagea le prix décerné par les classes d'histoire et de littérature de l'Institut, pour le meilleur mémoire sur cette question : « Quelle a été l'influence des Croisades sur la liberté civile de l'Europe, sur sa « civilisation et sur les progrès des lumières, du commerce et de l'industrie ? » Nommé auditeur au conseil-d'état en 1809, il devint sous-préfet de l'arrondissement de Versailles le 14 janvier 1811, passa à la sous-préfecture de Morlaix le 8 avril 1813, et fut appelé à la préfecture de l'Eure le 21 avril 1814. M. de Choiseul administra ce département jusqu'au retour de Buonaparte. Le roi, qui l'avait créé chevalier de la Légion-d'Honneur le 20 septembre 1814, le nomma préfet de la Côte-d'Or le 12 juillet 1815. Il passa à la préfecture de l'Oise le 31 janvier 1816, puis à celle du Loiret le 5 février 1817. Dans cette dernière année, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres l'admit au nombre de ses membres, en remplacement du comte de Choiseul-Gouffier, son oncle, décédé. Le marquis de Choiseul-Daillecourt a été élu, en 1824, membre de la chambre des députés pour le département de l'Orne. Il avait épousé, le 10 juillet 1813, Adèle-Félix-Françoise *d'Astorg*, née le 23 novembre 1791, décédée aux eaux de Bagnères de Bigorre le 19 août 1818. Elle était fille de Jacques-Pierre-Prothade-Hippolyte, comte d'Astorg, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion-d'Honneur et membre de l'association de Cincinnatus, et d'Élisabeth de Grassin, sa première femme.

Choiseul-Gouffier pour son ambassadeur près la Porte Ottomane. En partant pour une mission qui lui donnait l'espoir d'être encore plus utile aux sciences, M. de Choiseul emmena avec lui plusieurs savants et hommes de lettres, recommandables. On cite, au nombre de ceux-ci, l'abbé Délille, qui trouva toujours en M. de Choiseul, non les faveurs et la protection hautaine de l'homme puissant, mais tous les égards et l'appui d'une amitié bienveillante. La mort de d'Alembert avait laissé vacante une place à l'Académie Française, M. de Choiseul-Gouffier fut désigné et choisi, en 1784, pour son successeur. Son discours de réception fut le plus digne et le plus touchant hommage qu'un talent aussi distingué pût rendre au génie. La nouvelle carrière à laquelle la confiance du roi l'avait appelé, ne fut point inactive. M. de Choiseul porta dans ses relations diplomatiques la même franchise et la même droiture que celles qui caractérisaient ses ouvrages et sa vie privée. « L'art » des négociations, qui a été si long-temps l'art de tromper les hommes, » fut, dans les mains de M. de Choiseul, celui de les instruire, de les ser- » vir, et de leur montrer leurs véritables intérêts (*Condorcet*). » Telle est la justice que l'opinion publique rendait à M. de Choiseul, considéré comme homme d'état. En 1791, il fut appelé à l'ambassade d'Angleterre. A cette époque, Louis XVI était captif. Les premiers excès de la révolution, en portant l'alarme et l'indignation dans toute l'Europe, laissaient déjà entrevoir l'abîme où ses fauteurs eux-mêmes devaient se précipiter après la monarchie; et les princes, sortis du royaume, ralliaient sur la frontière tous les Français qui, fidèles au culte et aux institutions de leurs pères, accouraient sacrifier leurs fortunes et leurs vies pour relever un trône auquel étaient liés depuis tant de siècles le bonheur et les destinées de la France. M. de Choiseul refusa de se rendre à Londres; il resta à Constantinople; et, lorsqu'il fut informé que ses dépêches ne pouvaient plus parvenir au roi, il les adressa aux princes français, en Allemagne. L'armée républicaine ayant intercepté cette correspondance, on lança un décret d'arrestation contre M. de Choiseul, qui dans ce temps s'éloigna de Constantinople pour passer en Russie. L'impératrice Catherine II lui fit un accueil distingué et lui accorda une pension. A l'avénement de Paul Ier, il devint conseiller intime de ce monarque, et directeur de l'Académie des arts de Saint-Pétersbourg et de toutes les bibliothèques impériales. Rentré en France en 1802, M. de Choiseul y vécut dans la retraite, et s'y livra avec plus d'ardeur à son goût pour les sciences et les lettres. Il fut compris peu

de temps après dans la seconde classe de l'Institut, et publia, en 1809, le second tome du *Voyage pittoresque en Grèce*. Au retour du roi, il eut droit, par son ancienneté, au grade de lieutenant-général qui lui fut accordé le 13 avril 1814. Il fut nommé ministre d'état et membre du conseil privé, en la même année, président du collége électoral de l'arrondissement de Versailles, le 26 juillet 1815, et pair de France le 17 août suivant; fut compris au nombre des membres de l'Académie Française et de celle des Inscriptions et belles-lettres, et nommé académicien libre de la classe des Beaux-Arts de l'Institut, lors de la réorganisation de ce corps, le 21 mars 1816. Le 9 novembre de la même année, il fut élu secrétaire de la chambre des pairs. Le comte de Choiseul-Gouffier fut l'un des fondateurs de la *Société des Amis des Arts*, et mourut aux eaux d'Aix-la-Chapelle le 20 juin 1817 (1). Parmi les mémoires qu'il a lus à l'Académie des Inscriptions, à différentes époques, on cite particulièrement sa *Dissertation sur Homère*, son *Mémoire sur l'Hippodrome d'Olympie* et ses *Recherches sur l'origine du Bosphore de Thrace*. Le comte de Choiseul-Gouffier avait épousé, 1°, le 27 septembre 1771, Marie *Gouffier d'Heilly*, décédée au mois de mai 1816, fille de Charles-Antoine Gouffier, marquis d'Heilly et de Ribemont, maréchal des camps et armées du roi, et de Marie-Catherine Phélypeaux d'Outreville; 2°, en 1817, Hélène, princesse *de Bauffremont*, fille de Joseph de Bauffremont, prince de Listenais et du Saint-Empire, vice-amiral de France. Du premier lit sont issus:

1°. Antoine-Louis-Octave, comte de Choiseul-Gouffier, né à Paris le 30 septembre 1773, marié, à Saint-Pétersbourg, en 1801, avec N...., comtesse *Potocka*, devenu pair de France le 20 juin 1817;

2°. Clémentine-Louise-Henriette de Choiseul-Beaupré-Gouffier, née le 1er octobre 1775, veuve de M. le comte *de Belmont*, colonel.

A cette branche paraissent encore appartenir :

I. Le *comte Cesne de Choiseul-Beaupré*, sous-lieutenant dans les gardes-du-corps du roi, compagnie de Noailles, nommé chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur les 27 juin et 1er septembre 1814;

II. Auguste, *comte*, puis *marquis de Choiseul-Beaupré*, créé chevalier de Saint-Louis

(1) Le duc de Choiseul, cousin-germain du comte de Choiseul-Gouffier, a prononcé son éloge à la chambre des pairs le 11 novembre 1817. M. Laya, son successeur à l'Académie Française, a aussi payé un juste tribut à sa mémoire dans son discours de réception; enfin, M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, a lu, dans la séance publique du 24 juillet 1819, une *notice* très-intéressante sur la vie et les ouvrages de M. de Choiseul-Gouffier. Voyez *le Moniteur* des 15 novembre et 1er décembre 1817, et du 14 septembre 1819.

en 1814, officier de la Légion-d'Honneur le 1er septembre de la même année, et maréchal-de-camp le 8 juillet 1815. Le 21 avril 1820, il a été appelé au commandement de la 3e subdivision de la 12e division militaire, et il a été nommé président du collége départemental des Deux-Sèvres le 24 décembre 1823, et commandeur de l'ordre de Christ de Portugal en novembre 1824.

« L'ancienneté de la maison de Choiseul, l'étendue de ses possessions, » la quantité de ses vassaux, ses alliances, la garde ou avouerie qu'elle » avait d'un monastère, (prérogative réservée aux souverains et aux hauts » seigneurs), et tous les autres caractères de grandeur qu'elle rassemblait » dès le commencement du treizième siècle, sont le fondement légitime » des opinions qui lui donnent une origine comtale. Entre ces opinions, » la plus vraisemblable est celle qui la fait descendre des comtes de Bas- » signy, puisqu'elle est fondée sur la possession que cette maison avait de » plusieurs terres qui formaient le patrimoine de ces anciens comtes, et » sur son cri de guerre, qui est le mot *Bassigny*. Elle a pour tige certaine :

« Rainier ou Renier, seigneur de Choiseul, de Varennes et autres » terres situées en Bassigny, le premier vassal et conséquemment l'un » des plus grands seigneurs du comté de Langres, lequel vivait en 1060. » Il fonda le prieuré de Saint-Gengoul de Varennes, et en fit don à l'ab- » baye de Molême vers l'an 1084. Rainier de Choiseul avait pour vassal » Renaud, comte de la Ferté, auquel il permit de faire une donation au » même monastère. Cette seule qualité de suzerain d'un comte, qu'avait » le seigneur de Choiseul dans le onzième siècle, suffit pour prouver qu'il » était d'une famille ancienne et illustre. Les bienfaits de ses descendants » pendant plusieurs siècles envers la même abbaye et envers celles de » Morimond, de la Charité et de Clerlieu, et l'église de Langres, leurs » services militaires, etc., ont conservé une foule de monuments authen- » tiques qui assurent leur filiation continuée de mâle en mâle depuis » le onzième siècle jusqu'à présent. » *

Les descendants de Rainier ont formé diverses branches, qui se sont subdivisées dans l'ordre suivant :

I. Les *seigneurs de Choiseul*, qui furent souvent en guerre contre les ducs de Lorraine, et même contre le roi Philippe le Bel en 1314. Amé, sire de Choiseul, dernier rejeton mâle de cette branche, mourut vers 1425 ;

* Mémoire de M. de Clairambault, généalogiste des ordres du Roi, pour César-Gabriel, comte de Choiseul, lieutenant-général des armées du roi, nommé chevalier-commandeur du Saint-Esprit le 1er janvier 1760. (Manuscrits du cabinet de S. M. aux archives de M. de Courcelles, t. II, p. 447.)

II. Les *barons de Clemont, comtes de Martigny*, qui ont eu pour auteur Gaspard de Choiseul, frère puîné d'Amé, dernier sire de Choiseul, dont on vient de parler. Cette branche a subsisté jusqu'au 25 novembre 1621;

III. Les *barons de Lanques* et *de la Ferté*, séparés de la branche précédente vers 1480. L'héritière de cette branche s'est mariée, en 1721, avec Jacques-Philippe-Auguste *de la Tour-Gouvernet*, marquis de la Charce;

IV. Les *barons de Précigny*, qui ont fourni 5 générations et se sont éteints au dix-huitième siècle;

V. Première *branche d'Aigremont*, séparée, en 1310, de la branche-mère des sires de Choiseul, et éteinte peu d'années après 1490;

VI. Les *seigneurs d'Éclans*, sortis de la branche d'Aigremont en 1398, et éteints, en 1563, dans la personne de Jean de Choiseul, seigneur de Brouvilliers, de Montreuil-le-Sec, etc., capitaine de 100 hommes de la légion de Champagne, et panetier du roi, fils de Pierron, bâtard de Choiseul, lequel était fils d'Huet de Choiseul, seigneur d'Éclans, dont le père, Guillaume de Choiseul, était la tige de cette branche;

VII. Les seigneurs *de Chery, de Senailly et d'Isché*, branche formée par Henri de Choiseul, second fils de Guillaume, seigneur d'Éclans, et éteinte vers 1730;

VIII. *Seconde branche d'Aigremont, barons de Spoy* et *d'Ambonville*, sortis de la première branche d'Aigremont vers 1370, et éteints en 1725;

IX. *Première branche de Beaupré, marquis de Stainville, ducs de Choiseul* (1), pairs de France, sortis de la branche précédente vers 1540, et éteints le 8 mai 1785;

X. Les *seigneurs de Sommeville, marquis de Choiseul-Beaupré*, branche séparée de la précédente vers 1680, et éteinte depuis environ 30 ans;

XI. Les *seigneurs de Fremainville*, éteints au milieu du 18e siècle;

---

(1) La baronnie de Stainville, unie aux seigneuries de Mesnil-sur-Saulx, de Lavinecourt et de Montplonne, fut érigée en *marquisat* le 27 avril 1722, puis en *duché de Choiseul* en 1758, et enfin en *duché-pairie* en décembre 1759.

XII. *Seconde branche de Beaupré, seigneurs de Daillecourt*, première branche actuelle de la maison de Choiseul, séparée, vers 1593, de la première branche de Beaupré, et subdivisée en trois rameaux, le premier, *dit* DE CHOISEUL-BEAUPRÉ-GOUFFIER, le second, *dit* DE CHOISEUL-DAILLECOURT, et le troisième, *dit* DE CHOISEUL-STAINVILLE, représenté par le duc de Choiseul actuel;

XIII. Les *barons de Sorcy* et *de Meuvy*, *marquis de Meuse*, sortis de la première branche de Beaupré vers 1580. Cette branche vient de s'éteindre dans la personne de Jean-Baptiste-Armand, marquis de Choiseul-Meuse, qui, après avoir été nommé colonel dans le corps des grenadiers de France en 1759, devint sous-gouverneur de la Martinique; fut employé, en 1766, en qualité d'aide-major-général et fut créé brigadier le 22 janvier 1769, et maréchal-de-camp le 1er mars 1780. Il a émigré en 1791, a fait, à l'armée des princes et au corps de Condé, toutes les campagnes jusqu'en 1801, et était capitaine des gardes du prince de Condé, et lieutenant-général des armées du roi, lorsqu'il est décédé au palais Bourbon, à Paris, en décembre 1815 (1). Il n'a point laissé d'héritier de son nom. Celle de ses filles qui lui a survécu est mariée au colonel baron *de la Barthe*, commandant en second à la Martinique, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

De cette branche est sorti le rameau naturel DE BRESSONCOURT, *seigneurs de Boncourt*, qui n'a pas porté le nom de Choiseul.

XIV. Les *marquis de Francières*, sortis, en 1603, de la première branche de Beaupré, et éteints en 1711;

XV. Les *comtes de Chevigny* et *de la Rivière*, séparés, en 1478, de la seconde branche d'Aigremont; cette branche est devenue la seconde ducale de Praslin en 1762. On en a donné plus haut l'état actuel;

XVI. Les *barons de Choiseul-Esguilly*, éteints, après 1790, en la personne de Louis-Marie-Gabriel-César, baron de Choiseul, ambassadeur à Turin en 1765, maréchal-de-camp en 1770, et chevalier de Saint-Lazare en 1779. Du mariage qu'il avait contracté, en mars 1760, avec Marie-Françoise *de Girard de Vannes*, il a laissé deux filles :

1°. Louise-Joséphine de Choiseul, mariée, le 2 mai 1780, avec César-Hippolyte, comte *de Choiseul-Praslin*;

(1) Voyez *le Moniteur* du 16 décembre 1815.

2°. Charlotte-Ferdinande-Marie de Choiseul, chanoinesse de Neuville, mariée, le 26 octobre 1781, avec Arnaud, comte *de Serent*, fils du marquis, puis duc de Serent, pair de France.

XVII. Les *seigneurs de Bussières*, *comtes* et *marquis de Choiseul*, représentés, en 1780, dans la personne du marquis de Choiseul, ancien menin du dauphin, lequel mourut avant l'année 1784;

XVIII. Les *seigneurs*, *marquis*, puis *ducs de Choiseul-Praslin* (1), pairs de France, sortis, vers 1500, de la branche de Chevigny, et éteints le 12 avril 1705. La dénomination *de Praslin* a été reprise, à partir de 1762, par la branche de Chevigny, comme on l'a dit plus haut;

XIX. Les *comtes d'Hostel*, *marquis de Praslin*, sortis de la branche précédente en 1620, éteints le 23 octobre 1705;

XX. Les *sires de Traves*, formés au septième degré généalogique par Robert de Choiseul, vivant en 1247, et dont la postérité a quitté le nom de Choiseul (qu'elle n'a repris qu'au 17e siècle), pour porter celui de la terre de *Traves*, l'une des plus considérables de celles qui avaient formé l'apanage de Robert. Cette branche a subsisté jusqu'en 1718;

XXI. Les *seigneurs de Dracy-le-Fort* et *de Saint-Uruge*, en Bourgogne, puînés des sires de Traves, séparés vers 1450, et éteints vers 1600.

La maison de Choiseul, outre les caractères de grandeur qui la placent au rang des premières maisons de France, a l'avantage, par les nombreuses ramifications qu'elle a formées, d'avoir pu, sous tous les règnes de nos rois, donner un grand nombre de sujets de son nom, soit dans les armées, soit à la cour et dans les conseils, soit enfin dans les hautes dignités ecclésiastiques. Avant l'institution des grades généraux, on distingue, dans ses diverses branches, une foule de capitaines de 100 et de 50 hommes d'armes des ordonnances et de chevau-légers, des conseillers et chambellans, des chevaliers de l'ordre du Roi, des gouverneurs de provinces et de places de première ligne, etc., etc. Dans les temps postérieurs, elle a donné plusieurs ministres, des ambassadeurs, des chevaliers du Saint-Esprit, quatre maréchaux de France,

(1) La seigneurie de Polisy fut érigée en *duché-pairie de Choiseul*, en faveur de César de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, par lettres du mois de novembre 1665. Ce duché-pairie s'est éteint le 12 avril 1705.

plusieurs colonels-généraux, et plus de trente lieutenants-généraux et maréchaux-de-camp (1), outre un grand nombre d'officiers supérieurs, tels que brigadiers des armées et mestres-de-camp de régiments de leur nom.

La généalogie de la maison de Choiseul est rapportée, t. IV, pp. 811 à 864, de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*; dans *Moréri*, édit. de 1759, t. III, pp. 645 à 657; dans le *Nobiliaire de Champagne*, grand in-fol., t. I, et dans le *Dictionnaire de la Noblesse*, in-4°, 1772, t. IV, pp. 474 à 514.

ARMES : *Branche du duc de Choiseul : D'azur, à la croix d'or, cantonnée de 20 billettes du même, et chargée en cœur d'une croix ancrée de gueules.* (Cette croix vient des armes DE STAINVILLE.)

Branche de Gouffier : *De Choiseul; à l'écusson d'or, chargé de 3 tierces de sable en fasce*, qui est DE GOUFFIER.

Branche de Praslin : *D'azur, à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes du même, cinq dans chaque canton du chef, posées en sautoir, et quatre dans chaque canton de la pointe, posées en croix.* Supports : deux lions.

juin 1814. CHOLET, (François-Armand, *comte*), fut nommé, au mois de septembre 1795, député au conseil des cinq cents par le département de la Gironde, et élu secrétaire de ce conseil le 20 avril 1797. Il fut réélu membre et secrétaire de la même assemblée législative, aux mois de mai et d'août 1799. Après la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il fit partie de la commission chargée de reviser la constitution. Il est devenu successivement commandeur de la Légion-d'Honneur et membre du sénat les 14 juin et 20 août 1804, comte en 1806, et pair de France le 4 juin 1814.

ARMES : *D'or, au pin terrassé de sinople; au lion léopardé de sable, brochant sur le fût de l'arbre, et au chef retrait de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

5 mars 1819. CLAPARÈDE, (Michel, *comte*), est né à Gignac, département de l'Hérault, en 1774. Il entra au service, en 1792, comme volontaire dans l'un des bataillons levés par son département. Son instruction et son courage l'élevèrent bientôt au grade de capitaine, et il devint chef-de-bataillon, après avoir fait les campagnes aux armées d'Italie, de l'Ouest et

(1) Les services et campagnes des maréchaux et de tous les officiers-généraux de la maison de Choiseul, sont rapportés t. IV, pp. 245 à 288 du *Dict. histor. des Généraux Français.*

d'Allemagne. On le nomma adjudant-général le 15 septembre 1800, et sa conduite distinguée dans l'expédition de Saint-Domingue lui valut le grade de général de brigade, auquel il fut promu le 27 novembre 1802. Il concourut puissamment, en 1805, à la conquête de la Dominique sur les Anglais. A la bataille d'Austerlitz, le 2 décembre de la même année, le général Claparède fut chargé de la défense de l'importante position du Santon. Il avait sous son commandement le 17e régiment d'infanterie légère, et 18 pièces de canon en batterie. Tous les efforts de la colonne de droite de l'armée russe, aux ordres du prince Bagration, vinrent échouer sous le feu de l'artillerie du Santon, et cette colonne ennemie, après avoir éprouvé une perte considérable, fut obligée de rétrograder jusqu'à Prosoritz. Dans la campagne suivante, le général Claparède se trouva aux combats de Wertingen et de Saalfelds, et aux batailles d'Iéna et de Pultusk : il fut blessé dans cette dernière action. Le 11 juin 1807, il défendit la tête de pont de Drewkenowo, sur l'Omulow, contre une forte colonne de l'armée russe ; et, avec le seul 17e régiment d'infanterie légère, il sut se maintenir dans cette position. Le grade de général de division lui fut conféré le 8 octobre 1808. Dans la journée du 3 mai 1809, « la division Claparède, seule et n'ayant que 4 » pièces de canon, lutta à Ebersberg, pendant trois heures, contre 30,000 » ennemis, et se couvrit de gloire. Cette action d'Ebersberg est un des » plus beaux faits d'armes dont l'histoire puisse conserver le souve- » nir (1). » Les Autrichiens y perdirent 4500 hommes tués, plus de 6000 blessés, 4 pièces de canon et deux drapeaux. Le général Claparède continua de se distinguer dans toute la campagne, notamment à Essling et à Wagram, et fut nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 17 juillet 1809, et créé comte la même année. En 1810, il passa avec sa division à l'armée de Portugal. Le général Silveyra avait ordre de manœuvrer pour inquiéter les communications entre les divers corps d'armée français. Le comte Claparède l'arrêta dans son mouvement, le battit dans plusieurs rencontres, et le força, le 13 janvier 1811, de repasser le Duero à Lamégo. Après cette expédition, le général Claparède, dont la division se trouvait isolée du reste de l'armée, fut livré à lui-même pendant trois mois, dans un pays parcouru en tous sens par différents corps ennemis, soit de milices, soit de levées en masse, commandés, pour la plupart, par des généraux Anglais. Tous ces obstacles, aplanis

(1) Cinquième bulletin de la grande armée, inséré dans *le Moniteur* du 13 mai 1809.

ou vaincus avec habileté, ne firent qu'ajouter à l'honneur du succès dont les opérations du comte Claparède furent couronnées. En 1812, il prit le commandement d'un corps polonais au service de France, combattit à la Moskowa le 7 septembre, et fut blessé au passage de la Bérésina le 28 novembre. Le 23 août 1813, il soutint un combat glorieux, sur les hauteurs de Giezubel, contre l'ennemi qui débouchait de la Bohême, et concourut, le 17 octobre, à l'enlèvement des positions retranchées de Racknitz, près de Dresde. Lors de l'invasion étrangère, le comte de Claparède commanda sous les murs de Paris une division de 6 régiments d'infanterie. Le roi le créa chevalier de Saint-Louis le 8 juillet 1814, et grand-croix de la Légion-d'Honneur le 17 janvier 1815. Le 8 juillet de cette dernière année, il fut nommé au commandement de la place de Paris, qu'il conserva jusqu'au 18 novembre suivant, époque à laquelle il fut chargé de l'inspection-générale des troupes stationnées dans la première division militaire. Le comte Claparède a été nommé pair de France le 5 mars 1819. Il a été chargé, en 1820, de la nouvelle organisation de l'infanterie dans le 4e arrondissement de l'inspection générale de cette arme, et nommé inspecteur-général d'infanterie le 20 juin 1822, puis commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 20 août 1823. (*Dict. historique des Généraux Français*, t. IV, pp. 290 à 294).

Armes : *Coupé, au 1 parti, à dextre d'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or ; à sénestre de gueules, à 3 étoiles d'argent en pal ; au 2 d'or, à 2 branches de laurier de sinople, passées en sautoir derrière un casque de sable, ouvert et taré de front, garni et cloué d'or, et sommé de 3 panaches de gueules.* Couronne de comte. Supports : deux lions.

4 juin 1814. CLARKE, *duc* DE FELTRE, (Henri-Jacques-Guillaume), *comte* D'HUNEBOURG, issu d'une ancienne famille noble d'Irlande, établie en France depuis l'émigration des Stuards, naquit à Landrecies le 17 octobre 1765. Il fut reçu cadet gentilhomme à l'école militaire de Paris le 17 septembre 1781, et en sortit pour passer sous-lieutenant au régiment de Berwick le 11 novembre 1782. Il devint cornette de hussards, avec rang de capitaine, le 5 septembre 1784, puis capitaine de dragons le 11 juillet 1790. Les études brillantes et variées que le jeune Clarke avait faites, la justesse et la pénétration de son esprit, firent bientôt juger qu'il serait également propre aux travaux militaires et aux négociations diplomatiques. Cette seconde carrière lui fut ouverte dans le cours de la même année 1790. Il fut attaché, à cette époque, à l'ambassade de France à

Londres. Mais la marche des événements qui ont amené la révolution l'ayant rappelé sous les drapeaux, il fut promu, le 15 septembre 1791, au grade de capitaine de première classe dans le 14e régiment de dragons. Il passa de ce grade à celui de lieutenant-colonel du 2e régiment de cavalerie le 5 février 1792. Il concourut à la prise de Spire, en la même année. Le 17 mars 1793, jour de la déroute de Bingen, il défendit avec valeur le passage de la Nahe, et fut nommé général de brigade provisoire à l'affaire d'Horcheim, près de Landau, le 17 mai suivant. Il remplissait les fonctions de chef de l'état-major-général de l'armée du Rhin, lorsqu'il fut destitué comme noble le 12 octobre de la même année 1793. Rappelé au service le 18 février 1795, et confirmé, le 17 mars, dans le grade de général de brigade, il fut chargé, par commission du même jour, de la direction historique et topographique du ministère de la guerre, et concourut à la rédaction des plans dont l'exécution répandit alors un si grand éclat sur les armées françaises. Il devint général de division le 17 décembre de la même année. En 1796, il fut chargé d'une mission importante auprès du cabinet de Vienne; et, en 1797, il conclut avec le roi de Sardaigne un traité d'alliance avantageux pour l'armée d'Italie. Ce fut le général Clarke qui, de concert avec Buonaparte, négocia à Vienne les préliminaires de la paix qui fut signée à Campo-Formio le 17 octobre. Lors de l'ouverture du congrès de Lunéville, en septembre 1801, le général Clarke y entama les négociations qui furent suivies par Joseph Buonaparte, frère du premier consul. Il fut nommé, le 24 du même mois, commandant extraordinaire de Lunéville et du département de la Meurthe, puis, le 20 juillet 1802, ambassadeur en Toscane. Après trois années de séjour dans cet état, le général Clarke fut rappelé à Paris, et nommé membre du conseil d'état et secrétaire du cabinet pour la guerre et la marine. Il marcha avec la grande armée en 1805, se trouva à la prise d'Ulm, fut nommé gouverneur de Vienne et des provinces de Carinthie et de Styrie le 15 novembre, et devint grand-officier de la Légion-d'Honneur le 8 février 1806. A la suite du traité de Presbourg, il fut chargé de suivre les négociations de paix, d'abord avec la Russie, ensuite avec l'Angleterre; se trouva à la bataille d'Iéna le 14 octobre, et fut nommé successivement gouverneur-général d'Erfurth et de Berlin. En 1807, il fut chargé de l'échange des ratifications du traité de paix conclu entre la France et la Saxe; et, à cette occasion, il obtint la grand-croix de l'ordre de Saint-Hubert de Saxe. Le 9 août de cette année, le général Clarke fut nommé ministre de la guerre. On cite

comme un événement remarquable de son administration, la formation de divers corps d'observation, et la mise sur pied, en moins de cinq semaines, d'une armée de 100,000 hommes, qui marcha sur les bords de l'Escaut, lors du débarquement de lord Châtam dans l'île de Walcheren, avec 55,000 Anglais. L'importance des services qu'il rendit dans cette occasion fut récompensée par le titre de comte d'Hunebourg et le grand-cordon de la Légion-d'Honneur, qu'il reçut le 14 mars 1809. Il fut créé duc de Feltre en la même année, et conserva le portefeuille de la guerre jusqu'à l'époque de la restauration. Louis XVIII le nomma pair de France le 4 juin 1814, et chevalier de Saint-Louis le 27 décembre suivant. Lors de l'invasion de Buonaparte, en mars 1815, le roi rappela le duc de Feltre au ministère de la guerre, en remplacement du maréchal Soult. Il suivit ensuite S. M. à Gand, et fut chargé d'une mission auprès du prince de Galles, régent d'Angleterre. Le 8 juillet 1815, il remit, par ordre du roi, le portefeuille de la guerre au maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Le 15 septembre suivant, le duc de Feltre fut nommé gouverneur de la 9e division militaire, et membre du conseil privé le 19 du même mois; enfin, le 28, le roi l'appela de nouveau au ministère de la guerre. Il joignit à ses fonctions ministérielles celles de gouverneur de la 14e division militaire, à partir du 10 janvier 1816. Le bâton de maréchal de France, que le roi donna au duc de Feltre, le 3 juillet suivant, a été la juste récompense des longs services qu'il avait rendus à l'état, soit dans les armées, soit dans la direction des opérations militaires, soit enfin dans les diverses missions dont il avait été chargé, et dans lesquelles, comme dans toutes les places importantes qu'il a remplies pendant 25 ans, il a montré une intelligence, un zèle, et un désintéressement que ses ennemis mêmes n'ont pu méconnaître et qui honore particulièrement sa mémoire. Le mauvais état de sa santé l'ayant déterminé à donner, en septembre 1817, sa démission du ministère de la guerre, il se retira dans sa terre de Neuville, près de Saverne, et y mourut le 28 octobre 1818. Le duc de Feltre était chevalier de l'ordre de la Fidélité de Bade. Il possédait plusieurs langues et cultivait les lettres. Le grand nombre de mémoires qu'il a rédigés sur la diplomatie, la guerre et l'administration, sont tous remarquables par la clarté et la correction du style. (*Dict. hist. des Généraux Français*, t. IV, p. 294 à 299).

Le duc de Feltre a laissé, d'un premier mariage, une fille unique, mariée avec M. le vicomte *de Montesquiou-Fezensac*, maréchal-de-camp, aide-major-général de la garde royale, chevalier de Saint-Louis

et commandeur de la Légion-d'Honneur. D'un second mariage il a eu trois fils, dont l'aîné, d'abord garde-du-corps du roi, et aujourd'hui officier de carabiniers, a succédé aux titres héréditaires de son père.

ARMES : *De gueules, à 3 épées rangées d'argent, garnies d'or.*

CLÉMENT DE RIS (Dominique, *comte*), né à Paris en 1750, acheta, en 1787, une charge de maître-d'hôtel de la reine. Il se retira, lors des premiers troubles, dans sa terre de Beauvais, en Touraine, et fut nommé, en 1791, membre du conseil administratif du département d'Indre et Loire. Partisan des idées nouvelles, mais en même temps ennemi des violences démagogiques, la modération de ses principes lui valut la haine du comité révolutionnaire, qui le fit arrêter et transférer à la Conciergerie, à Paris. Il ne dut sa liberté, et peut-être sa vie, qu'aux instantes sollicitations de quelques amis, qui jouissaient alors d'un grand crédit auprès des puissances du jour. Après le 9 thermidor (27 juillet 1794), M. Clément de Ris fut nommé commissaire-adjoint de la commission d'instruction publique, concourut à la formation de l'école normale, et donna sa démission au mois de mars 1795. Après le 18 brumaire, (9 novembre 1799), il fut appelé aux fonctions législatives, fut nommé sénateur le 24 décembre de la même année, commandant de la Légion-d'Honneur, et préteur du sénat en 1804, comte de Mony, en 1806, grand-officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811, et grand-cordon de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813. Le roi appela M. Clément de Ris à siéger parmi les pairs nommés le 4 juin 1814. Ayant fait également partie de la chambre haute pendant les *cent jours*, il fut compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, et rappelé à la pairie le 21 novembre 1819. Il a eu deux fils : 4 juin 1814 et 21 novembre 1819.

1°. Emile, vicomte Clément de Ris, colonel de cavalerie en retraite, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de l'ordre de Maximilien-Joseph de Bavière, etc. Il a fait avec distinction, depuis 1801, les campagnes d'Italie, de Prusse, de Pologne, d'Espagne, de Russie et de France ;

2°. Paulin Clément de Ris, officier dans le 1er régiment de carabiniers, tué à l'âge de 17 ans à la bataille de Friedland, le 14 juin 1807.

ARMES : *D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles, et en pointe d'une colombe du même, portant en son bec un rameau d'olivier de sinople.*

LE CLERC, *marquis* DE JUIGNÉ, (Charles-Philibert-Gabriel), né le 30 septembre 1762, entra au service comme sous-lieutenant au régiment 17 août 1815.

du Roi, infanterie, le 10 avril 1777. Il devint capitaine de cavalerie, le 3 juin 1779, major en second du régiment des cuirassiers du Roi, le 1er mai 1788, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Émigré en 1791, il a servi la cause des Bourbons en pays étranger jusqu'en 1802. Le roi l'a créé pair de France le 17 août 1815, et il est décédé sans enfants, à Paris, le 14 mars 1819. Il avait épousé, en 1782, Marie-Louise-Charlotte *de Bonnières de Souastres de Guines*, chanoinesse-comtesse de Remiremont, décédée le 2 avril 1792, fille d'Adrien-Louis de Bonnières, duc de Guines, lieutenant-général des armées du roi, et de Caroline-Françoise-Philippine de Montmorency-Logny.

23 décembre 1823. LE CLERC, *comte*, puis *marquis* DE JUIGNÉ, (Charles-Marie), frère du précédent, est né le 10 mai 1764. Il a été successivement officier au régiment du Roi, infanterie, en 1778, capitaine au régiment de Berry, cavalerie, en 1783, sous-lieutenant des gendarmes d'Artois, avec grade de lieutenant-colonel, en 1787, major en second du régiment de Vivarais, infanterie, en 1788, et lieutenant en premier des gendarmes écossais, avec grade de colonel, en 1791. Il a fait, en cette qualité, la campagne de 1792, à l'armée des princes, a concouru, en 1793, à la belle défense de Maëstricht contre l'armée républicaine, et a été créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, dans la campagne de 1796. Il a été inspecteur-général des gardes nationales du département de l'Oise, et président du collége électoral de l'arrondissement de Beauvais, en 1816, a pris le titre de *marquis de Juigné* (1) en 1819, après la mort de son frère aîné, et a été appelé à la pairie le 23 décembre 1823. Il est décédé au mois de janvier 1825. Il avait épousé, le 13 février 1787, Anne-Éléonore-Eulalie *du Floquet de Réals*, fille de François-Charles du Floquet, comte de Réals, et de N... de Berry d'Essertaux. De ce mariage sont issus :

1°. Jacques-Marie-Anatole le Clerc, comte, aujourd'hui marquis de Juigné, pair de France, né le 25 juillet 1788, chevalier de la Légion-d'Honneur, chef d'escadron de la garde nationale et aide-de-camp du maréchal duc de Reggio, marié, le 25 février 1813, avec Marie-Jeanne-Caroline *Feydeau de Brou*, fille de Charles-Henri Feydeau de Brou, et de Marie-Gabrielle-Olive de Lamoignon. De ce mariage est provenu :

Charles-Marie-Chrétien le Clerc de Juigné, né le 10 mai 1817;

(1) Ce titre est dans la famille depuis trois générations. Antérieurement, la terre de Juigné, dont la possession remonte au quatorzième siècle, avait été unie à la terre de Champagne, et érigée en baronnie, par lettres-patentes de l'an 1647, registrées en 1680.

2°. Antoinette-Geneviève-Charlotte-Claudine le Clerc de Juigné, née le 16 août 1795, mariée, le 21 septembre 1815, avec Charles-Auguste-Marie, baron *de Beauffort;*

3°. Anne-Eulalie-Agathe le Clerc de Juigné, née le 6 février 1801.

Samuel-Jacques *le Clerc*, chevalier, *marquis de Juigné*, baron de Champagne, de la Lande, etc., aïeul des deux marquis de Juigné qui précèdent, était colonel-lieutenant du régiment d'Orléans, infanterie, lorsqu'il fut tué à la bataille de Guastalla le 19 septembre 1734. Il avait épousé, le 26 juin 1725, Marie-Gabrielle *le Cirier de Neufchelles*, dont il avait eu quatre fils et une fille :

1°. Jacques-Gabriel-Louis, auteur de la *branche aînée*, rapportée ci-après;

2°. Antoine-Éléonore-Léon le Clerc de Juigné, né le 2 novembre 1730, grand-vicaire de Carcassonne et agent-général du clergé en 1760, nommé le 1er janvier 1764, et sacré le 29 avril suivant évêque de Châlons-sur-Marne, comte et pair de France. Pendant 17 ans que ce vertueux prélat a gouverné ce diocèse, il a immortalisé son nom par sa charité inépuisable, par les établissements qu'il a fondés pour l'instruction de la jeunesse et le soulagement des indigents, et par son humanité et son zèle, qui lui firent souvent exposer ses jours pour sauver ceux de ses diocésains, dans les nombreux accidents qui affligeaient la province, notamment lors de l'incendie de la ville de Saint-Dizier, en 1776. En 1781, lorsque la mort de M. de Beaumont laissa vacant le siége archiépiscopal de Paris, plusieurs prélats aspiraient à lui succéder; mais Louis XVI, de son propre mouvement, appela, le 23 décembre de la même année, M. de Juigné pour remplir ce siége, auquel était attaché le titre de duc de Saint-Cloud, pair de France. « Il porta dans son nouveau diocèse le même esprit, les mêmes » principes d'après lesquels il avait gouverné celui de Châlons : même pru- » dence, même modération, même douceur, même attention à maintenir la » paix, à tâcher de l'entretenir entre le sacerdoce et la magistrature, même zèle » pour la discipline ecclésiastique et la saine doctrine, même munificence envers » les pauvres. Son immense revenu s'employait en aumônes, en bonnes œuvres, » en établissements pieux. Quelque considérable que fût ce revenu, il ne put » suffire aux besoins du rigoureux hiver de 1788 à 1789. Le prélat y suppléa en » vendant sa vaisselle, en engageant son patrimoine, et en faisant des emprunts, » pour la garantie desquels le marquis de Juigné, son frère aîné, s'obligea jus- » qu'à la somme de cent mille écus... » Élu député aux états-généraux, en 1789, avec ses deux frères, M. de Juigné siégea, dans cette assemblée orageuse, avec la minorité fidèle à la religion et à la monarchie. Après avoir échappé à la mort le 24 juin 1789, et avoir concouru le 4 août à un rapprochement qui ne devait être que l'avant-coureur des plus affreux désordres, il demanda au roi et obtint de S. M. la permission de sortir du royaume : il se retira d'abord à Chambéry, auprès du marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, et ensuite à Constance, où il fonda un séminaire. L'occupation de cette ville par les troupes républicaines en 1799, força M. de

Juigné de se retirer à Augsbourg. Il revint à Paris en 1802, après s'être démi de son archevêché entre les mains du pape, et mourut le 19 mars 1811. Son corps, qui avait été déposé dans le cimetière commun, fut exhumé lors du retour du roi, en 1814, et transporté dans le caveau de l'église Notre-Dame, à Paris, destiné à la sépulture des archevêques. » Ses principes étaient purs, son zèle également éloigné du relâchement et de l'exagération, son esprit sans cesse occupé » de ce qui pouvait servir l'Église. Il joignait à la plus heureuse mémoire l'a- »mour des études graves, et le goût de la bonne littérature. Il possédait parfai- »tement le grec : la Bible était sa lecture favorite; il la savait par cœur, et, quel- »que passage qu'on lui citât, il en indiquait sur-le-champ le livre, le chapitre et »le verset * » ;

3°. Arnaud-Louis le Clerc de Juigné, né le 6 mai 1731, reçu chevalier de Malte de minorité, mort en 1758, étant capitaine au régiment de Guienne. Il n'avait pas été marié ;

4°. Léon-Marguerite, auteur de la *seconde branche*, rapportée ci-après;

5°. Louise-Léonine-Gabrielle le Clerc de Juigné, mariée le 24 mars 1753, avec Antoine-Gui, marquis *de Pertuis*, vicomte de Baous-le-Comte, lieutenant-colonel de cavalerie, qui en est resté veuf le 19 août 1754, avec une fille, nommée

Claude-Gabrielle de Pertuis, née le 6 août 1754, mariée, le 18 août 1772, avec Léonor-Claude, marquis *de Pracomtal*, décédé le 7 décembre 1776, laissant postérité.

BRANCHE AINÉE.

Jacques-Gabriel-Louis *le Clerc*, marquis *de Juigné* et de Montaigu, baron de Champagne et de la Lande, né le 14 mai 1727, entra au service en 1742, fit les campagnes de 1743, 44, 45, 46, 47, 48, 56, 57, 58, 59, 60, 61 et 62, fut nommé ministre plénipotentiaire de France en Russie le 25 décembre 1774, et lieutenant-général des armées du roi le 10 mars 1780. Émigré en 1791, après la session de l'assemblée constituante, le marquis de Juigné commanda la moitié de l'infanterie noble de l'armée des princes, en 1792. Il est mort le 4 août 1807 (1), laissant, du mariage qu'il avait contracté, le 17 mars 1768, avec Charlotte *Thiroux de Chammeville* :

1°. Charles-Philibert-Gabriel le Clerc, marquis de Juigné, } pairs de France, men-
2°. Charles-Marie le Clerc, comte, puis marquis de Juigné, } tionnés plus haut ;

---

* *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. XXII, p. 114. M. Lecuy, auteur de la notice insérée dans cet ouvrage, sur M. de Juigné, fait mention de tous les écrits religieux publiés par ce vertueux prélat.

(1) Voyez son article biographique dans le t. IV, p. 304, du *Dict. hist. des Généraux Français*.

3°. Anne-Léon-Antoine le Clerc, *comte Léon de Juigné*, né le 28 décembre 1767. Il est entré au service, en qualité d'enseigne au régiment des Gardes-Françaises, en 1784. Émigré en 1791, il a servi le roi, en pays étranger, pendant onze ans. Il a été créé chevalier de Saint-Louis le 8 juillet 1814, et nommé, le 19 août 1815, colonel de la légion de la Seine. Le comte Léon de Juigné était, en 1821, colonel du 55e régiment de ligne. Il a commandé, en 1823, le 2e corps de réserve à l'armée des Pyrénées, sous les ordres de Mgr. le Dauphin. Du mariage qu'il a contracté, le 17 octobre 1809, avec Anne-Marie-Adélaïde *de Seran*, fille de Louis-François, comte de Seran, et de Marie-Marguerite-Adélaïde de Bullioud, est issue :

Charlotte-Antoinette-Thérèse le Clerc de Juigné, née le 5 janvier 1812;

4°. Jacques-Auguste-Anne-Léon le Clerc, *comte Auguste de Juigné*, né le 8 août 1774. Émigré avec sa famille en 1791, il fut aide-de-camp de son père pendant la campagne de 1792, et passa comme officier au régiment de Mortemart en 1794. Il fut nommé d'abord commissaire extraordinaire du roi dans la septième division militaire, ensuite officier supérieur des gendarmes de la garde de S. M., avec rang de major, les 22 avril et 1er juillet 1814; reçut le brevet de colonel de cavalerie le 25 juillet de la même année, puis la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 20 août suivant, et devint président du collége électoral de l'arrondissement de Bourbon-Vendée le 26 juillet 1815, colonel de la légion de Seine et Oise le 12 octobre suivant, député pour le département de la Loire en 1821, président du collége électoral de ce département le 24 décembre 1823, et gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 9 janvier 1824. En cette même année, il a été réélu à la chambre des députés par le département de la Loire. Il a épousé, le 10 juin 1816, Antoinette-Louise *de Durfort*, veuve d'André-Hector-Marie de Galard, comte de Béarn-Brassac, et fille d'Étienne-Narcisse, comte de Durfort, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, ancien capitaine des gendarmes de la garde de S. M., gouverneur de la 6e division militaire, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Henriette-Étiennette-Claude-Denise Thiroux de Montsauge.

SECONDE BRANCHE.

Léon-Marguerite *le Clerc*, baron *de Juigné*, né au mois de mars 1733, quatrième fils de Samuel-Jacques le Clerc, marquis de Juigné, et de Marie-Gabrielle le Cirier de Neufchelles, servit d'abord dans la marine, où il devint lieutenant de vaisseau, fut ensuite capitaine de cavalerie en 1758, puis colonel au corps des grenadiers de France en 1762, et enfin colonel du régiment de Soissonnais en juillet 1767. On le créa brigadier d'infanterie le 3 janvier 1770, et maréchal-de-camp le 10 mars 1780. Le baron de Juigné est décédé le 24 octobre 1810. Il avait épousé, le 1er mars 1769, Adélaïde-Olive *de Saint-Simon-Courtomer*,

fille de Jean-Antoine-François de Saint-Simon, vicomte de Courtomer, capitaine-lieutenant des gendarmes Anglais, brigadier des armées du roi, et d'Élisabeth-Olive-Louise Bernard de Coubert. De ce mariage sont issus :

1°. Jacques-Gabriel-Olivier, qui suit;

2°. Charles-Étienne-Olivier le Clerc, *comte Étienne de Juigné*, né le 30 juillet 1776, reçu chevalier de Malte de minorité. Il a été élu député par le département de la Manche, et a siégé pendant la session de 1815. Il est veuf d'Andrée-Louise-Aimée *de Thiboutot*, fille de Jean-Baptiste-Léon, marquis de Thiboutot, et de Jeanne-Françoise-Rose de Thieuville. De ce mariage est née une fille;

3°. Antoine-Éléonor-Victor le Clerc, *comte Victor de Juigné*, né le 17 août 1783, nommé sous-préfet de l'arrondissement de Blois le 2 août 1815, puis de celui d'Autun en 1817, préfet du département du Cantal le 12 août 1818, et ensuite du Cher le 19 juillet 1820, et maître des requêtes en service extraordinaire le 9 janvier 1822. Il a épousé Nathalie *de Grimoard-Beauvoir de Roure de Beaumont-Brison;*

4°. Élisabeth-Olive-Éléonore le Clerc de Juigné, née le 14 février 1773, chanoinesse du chapitre de Bourbourg, morte sans alliance le 19 mai 1803;

5°. Charlotte-Justine-Louise le Clerc de Juigné, née le 8 septembre 1777;

6°. Pauline-Jeanne-Henriette le Clerc de Juigné, née le 15 octobre 1778, mariée avec Édouard-Victurnien-Charles-René *Colbert*, comte de Maulevrier, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décédé;

7°. Charlotte-Louise le Clerc de Juigné, née le 9 septembre 1781;

8°. Élisabeth-Olive-Félicité le Clerc de Juigné, née le 9 septembre 1784, mariée, le 14 avril 1816, avec Scipion *de Grimoard-Beauvoir du Roure de Beaumont-Brison*, marquis du Roure;

9°. Étienne-Justine-Paule le Clerc de Juigné, née le 6 juin 1786, morte sans avoir été mariée le 2 mars 1804.

Jacques-Gabriel-Olivier *le Clerc, comte Olivier de Juigné*, né le 19 novembre 1769, a épousé, au mois d'avril 1795, Etiennette-Aulède-Sophie *Fevret de Saint-Mémin*, fille de Charles-Benigne Fevret de Saint-Mémin, et de dame Octavie de Moncaut. De ce mariage est issu

Raoul-Léon-Victor le Clerc de Juigné, chevalier de la Légion-d'Honneur, marié.

« On ne voit pas l'origine de la famille le Clerc, dont le nom est ancien dans les provinces du Maine et de l'Anjou, où il est connu depuis » le 14e siècle dans le rang de la noblesse, et la filiation est prouvée par » la possession de la terre de Juigné, depuis Colas le Clerc, seigneur de

« Juigné, de Coulaines, d'Hercé, de la Noullière et de la Motte d'Artère, « vivant en 1362 (1) ».

Nicolas le Clerc, fils de Colas 1er, épousa, 1°, Jeanne *de Bouvards*, dont il eut Jean le Clerc, l'aîné, auteur de la branche de Juigné, dont on vient de parler, et Jean le Clerc, le jeune, auteur de la branche de Coulaines, qui a partagé, avec la branche aînée, tous les avantages résultants de belles alliances, de nombreux services militaires et de riches possessions ; 2°, Marguerite *le Voyer de Ballée*, dont est issu Colas le Clerc IIe du nom, auteur de la branche des Roches et de Lassigny, qui s'est établie en Provence au milieu du 17e siècle.

ARMES : *D'argent, à la croix de gueules, bordée d'une engrêlure de sable, et cantonnée de quatre aiglettes du même, becquées et armées de gueules.* Cimier : un coq essorant. Devise : *Ad alta.* Cri : *battons et abattons.*

DE CLERMONT-GALLERANDE, (Charles-Georges, *marquis*), né à Paris le 30 juillet 1744, entra au service, en 1757, dans le régiment d'Orléans, dragons, y fit les dernières campagnes de la guerre dite de *sept ans*, et y devint capitaine. Il fut nommé chambellan du duc d'Orléans, et devint successivement mestre-de-camp-lieutenant du régiment d'Orléans, cavalerie, le 28 mai 1766, brigadier de cavalerie le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp le 1er janvier 1784. Émigré en 1791, il a fait les campagnes à l'armée des princes et au corps de Condé. Louis XVIII l'a créé pair de France le 4 juin 1814 et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 3 mai 1816. Il a été porté à la retraite, en 1817, avec le grade de lieutenant-général honoraire, et il est décédé le 16 avril 1823, sans laisser d'héritier de son nom, pour succéder à sa pairie. 4 juin 1814.

Le marquis de Clermont-Gallerande était issu d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Anjou, laquelle a joui d'un nom avantageusement cité par l'histoire depuis plus de 400 ans. Elle avait pour apanage, au milieu du 14e siècle, le gros bourg de Clermont, situé près de la Flèche. Charles d'Hozier a dressé la généalogie de cette mai-

(1) Extrait d'un mémoire fait, en 1753, par M. Clairambault, généalogiste des ordres du Roi, retouché par M. de Beaujon, son successeur, et par lui envoyé, le 10 mars 1760, à M. le duc de Fleury, premier gentilhomme de la chambre de S. M., pour la présentation de la marquise de Juigné (mademoiselle Thiroux de Chammeville). Ce mémoire, qui a encore été mis sous les yeux de M. le comte de Vergennes le 2 juin 1781, fait partie des tomes II, p. 174, et III, p. 2, des *Registres manuscrits du cabinet des ordres du Roi*, aux archives de M. de Courcelles.

son, comprise dans le premier volume du *Nobiliaire de Champagne*, publié sur la recherche de 1666—1672. Cette généalogie commence à Robert Ier, seigneur de Clermont, qui, l'an 1100, épousa la fille du baron de Suze, au Maine. Robert II, seigneur de Clermont, son arrière-petit-fils, épousa, vers 1230, l'héritière de l'ancienne maison de Gallerande, en Anjou, et fut le cinquième aïeul d'Eustache, seigneur de Clermont, écuyer du dauphin (depuis Charles VI), père, par Jeanne de l'Isle-Bouchard, sa femme, de Louis II, seigneur de Clermont, grand-chambellan de René d'Anjou, roi de Sicile, créé chevalier de l'ordre du Croissant, à la première promotion, en 1448. Louis II épousa Marie Malet de Graville, dont est issu René Ier, seigneur de Clermont et de Gallerande, vice-amiral de France, gouverneur de Honfleur, marié avec Perrette d'Estouteville. Louis III, son fils aîné, maître-d'hôtel du roi François Ier, épousa une héritière de la maison d'Amboise, sœur du cardinal Georges d'Amboise, et eut, entr'autres enfants :

1°. Georges, seigneur de Clermont, marquis de Gallerande, par érection du mois d'août 1576, auteur de la branche des *comtes* et *marquis de Saint-Aignan*, éteinte vers 1730. De cette branche est sortie celle des *barons de Meru* et *de Loudon*, *marquis de Clermont-Gallerande*, qui vient de s'éteindre dans la personne du marquis de Clermont-Gallerande, pair de France;

2°. Jacques, auteur de la branche *de Clermont d'Amboise*, *barons de Bussy*, éteinte, le 12 mai 1727, dans la personne de Henri, baron de Bussy, tué en duel sur la place Royale, à Paris, par François de Rosmadec, comte de Chapelles.

René de Clermont, IIe du nom, seigneur de Saint-Georges, second fils de René Ier, seigneur de Clermont et de Gallerande, fut chevalier de l'ordre du Roi et l'un des 100 gentilshommes de la maison de S. M. Il épousa, 1°, en 1517, Philiberte *de Rupt*, fille de Jean, baron de Rupt, souverain de Delain, en Franche-Comté, grand-chambellan de l'empereur Charles-Quint; 2°, Françoise *d'Amboise*, fille unique de Jacques d'Amboise, seigneur de Bussy, et d'Antoinette d'Amboise, dame de Renel. Il eut, entr'autres enfants ;

Du premier lit :

1°. Thomas de Clermont, auteur de la branche des *marquis de Montglat*, *comtes de Chiverny*, éteints, le 6 mai 1722, en la personne de Louis de Clermont, marquis de Montglat, bailli de Dôle, ambassadeur extraordinaire à Vienne, puis en Danemark, membre du conseil des affaires étrangères en 1715, gouverneur de la personne du duc de Chartres en 1716, conseiller d'état d'épée en 1719, etc., fils de François-de-Paule de Clermont, marquis de Montglat, colonel du régiment de Navarre, grand-maître de la garde-robe du roi et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit;

Du second lit :

2°. Antoine de Clermont, auteur de la branche des *marquis de Renel*, non moins féconde en illustrations que les branches précédentes. Celle-ci a hérité du marquisat de Montglat et du comté de Chiverny, et s'est éteinte en la personne de Jean-Baptiste-Charles-François de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, ambassadeur à la cour de Portugal en 1767, créé chevalier des ordres du Roi en 1784, et massacré au château des Tuileries le 10 août 1792.

La maison de Clermont-Gallerande a donné neuf généraux, presque tous décorés de l'ordre du Saint-Esprit (1). Elle comptait aussi nombre de chambellans de nos rois et de gouverneurs de provinces.

ARMES : *D'azur, à 3 chevrons d'or, le premier brisé.* Supports : deux lions.

Les branches de Clermont d'Amboise, Bussy, Montglat et Renel, écartelaient leurs armoiries de celles d'Amboise, qui sont : *Palé d'or et de gueules.*

DE CLERMONT-TONNERRE, (Anne-Antoine-Jules, *cardinal duc*), 4 juin 14.
né à Paris le 1er janvier 1749, était vicaire-général de l'archevêché de Besançon, lorsqu'il fut sacré, le 14 avril 1782, évêque-comte de Châlons, pair de France. Député aux états-généraux, en 1789, M. de Clermont-Tonnerre y signa toutes les protestations de la minorité contre les actes de l'assemblée nationale qui sapaient les fondements de la religion et de la monarchie. Émigré avec sa famille, il donna la démission de ses dignités ecclésiastiques, en conséquence du concordat, au mois de janvier 1802. Après le retour des Bourbons, M. de Clermont-Tonnerre fut appelé à la pairie le 4 juin 1814 : il fut nommé archevêque de Toulouse le 1er juillet 1820, et promu au cardinalat dans le consistoire tenu le 2 décembre 1822 (2). Il se rendit à Rome, au conclave, en août 1823, reçut le chapeau des mains de S. S. le 21 novembre, prit possession de l'église de *la Trinité du Mont*, et partit de Rome pour revenir en France, le 7 décembre de la même année.

DE CLERMONT-TONNERRE, (Jules-Gaspard-Aynard, *duc*), neveu 4 juin 1814.
du cardinal, né à Paris le 9 août 1769, et reçu chevalier de Malte de mi-

(1) Leurs services et campagnes sont rapportés t. IV, pp. 316 à 325, du *Dict. hist. des Généraux Français.*

(2) *Voyez* le *Moniteur* des 19 et 23 décembre de la même année.

norité, est entré au service comme garde-du-corps du roi, compagnie de Villeroy, avec rang de lieutenant de cavalerie, en 1784, et fut breveté capitaine en 1788. Émigré en 1791, il a fait la campagne de 1792, à l'armée des princes, dans les gardes-du-corps de la compagnie de Gramont, et celles de 1795 et 1796 comme volontaire noble au corps de Condé. Rentré en France après le licenciement définitif, effectué en 1801, il fut nommé aide-de-camp du général Clarke, duc de Feltre, en 1806, et fit la campagne de cette année et celle de 1807 à la grande armée française en Prusse et en Pologne, soit en qualité d'aide-de-camp, soit comme officier d'état-major employé au corps d'armée active de Poméranie-Suédoise. Il devint, en 1808, colonel d'une légion de gardes nationales actives, qu'il commanda sur les côtes de France, ainsi qu'à la garde du port et des forts de Cherbourg pendant les années 1808 et 1809. Devenu colonel-major au 4e régiment des gardes d'honneur, il a fait en cette qualité les campagnes de 1813 et 1814. Le roi l'a créé pair de France le 4 juin de cette dernière année, et successivement maréchal-de-camp et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, les 23 août et 29 octobre de la même année 1814, et aide-major-général de la garde nationale de Paris en 1815. Pendant les *cent jours*, le duc de Clermont-Tonnerre a été désigné pour être employé comme commissaire du roi auprès du corps d'armée autrichien sous les ordres du général baron de Frimont. Il est devenu commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 18 mai 1820, chevalier de l'ordre du Mérite militaire de Maximilien-Joseph de Bavière, et major-général de la garde nationale de Paris en 1822.

17 août 1815. DE CLERMONT-TONNERRE, (Aimé-Marie-Gaspard, *comte*, puis *marquis*), cousin-germain du duc de Clermont-Tonnerre qui précède, fut nommé, au sortir de l'école Polytechnique, où il avait été admis en 1799, officier dans le corps d'artillerie. Il fit avec distinction les campagnes d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, et fut nommé membre de la Légion-d'Honneur, le 6 décembre 1807. Au retour de Louis XVIII, en 1814, M. de Clermont-Tonnerre entra, avec le grade de lieutenant, dans la compagnie des mousquetaires gris. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis en la même année, et successivement maréchal-de-camp et officier de la Légion-d'Honneur le 19 mars 1815, pair de France le 17 août suivant, et commandant de la brigade des grenadiers à cheval de la garde du roi le 6 septembre de la même année. Le titre de *marquis* a

été attaché à sa pairie, par ordonnance royale du 31 août 1817. Le marquis de Clermont-Tonnerre est devenu ministre secrétaire d'état au département de la marine le 4 décembre 1821, grand-officier de la Légion-d'Honneur le 21 août 1822, chevalier de l'ordre de la Toison d'or et grand-croix de l'ordre de Charles III au mois d'octobre 1823, et ministre-secrétaire d'état au département de la guerre le 4 août 1824.

La maison de Clermont-Tonnerre est, depuis un traité de l'année 1340, la première dans l'ordre des anciens barons ou pairs du Dauphiné, et les dignités héréditaires de connétable et de grand-maître de cet état étaient les marques distinctives de sa prééminence. Antérieurement à ce traité, elle gouvernait souverainement ses vassaux et ses domaines, traitait d'égal à égal avec les dauphins et les comtes de Savoie, et ne reconnaissait d'autre suprématie politique que celle de l'Empire, dont ses possessions étaient un démembrement, effectué à l'époque où se formèrent les souverainetés de Savoie, de Viennois et de Valentinois. Le rang éminent qu'a conservé la maison de Clermont depuis le temps où elle a consenti à céder ses droits de souveraineté aux dauphins, en échange des premières dignités du Dauphiné, atteste la grandeur de son origine, et ses nombreuses illustrations ont soutenu constamment l'éclat que son nom avait répandu dès la plus haute antiquité. Comme la généalogie de cette maison doit paraître dans le t. VII de l'*Histoire Généalogique*, on croit devoir se dispenser d'entrer ici dans des développements historiques que ce volume offrira au lecteur, et dont l'étendue, au reste, excéderait de beaucoup le cadre d'une simple notice.

ARMES : *De gueules, à 2 clefs d'argent, passées en sautoir.* Couronne de duc, sur l'écu. Cri de guerre : CLERMONT ! Supports : deux lions. Cimier : un saint Pierre tenant deux clefs en sautoir dans la main. Devise : SI OMNES, EGO NON. L'écu environné d'un manteau de prince de gueules, fourré d'hermine, chargé à dextre et à senestre de 2 clefs d'argent passées en sautoir, et derrière lequel sont également passés en sautoir deux étendards aux armes de *Dauphiné*, avant et depuis la réunion de cette province à la France. Le manteau est sommé d'une couronne ducale, surmontée d'une tiare.

DE CLÉRON, *comte* D'HAUSSONVILLE, (Charles-Louis-Bernard), né en 1770, a été nommé successivement chambellan, candidat au corps législatif en 1811, adjudant-commandant de la garde nationale de Paris, chevalier de la Légion-d'Honneur et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis les 5 septembre et 11 octobre 1814, pair de France le 17 août 1815, et officier de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821. 17 août 1815.

Son père, Joseph-Louis-Bernard *de Cléron*, comte d'Haussonville, ca-

pitaine dans le régiment Royal-Roussillon, infanterie, puis capitaine, avec rang de colonel, au régiment de Schomberg, dragons, nommé, en 1759, mestre-de-camp du régiment Royal-Roussillon, puis, en 1761, colonel du régiment de la Marine, créé successivement brigadier d'infanterie le 25 juillet 1762, maréchal-de-camp le 3 janvier 1770, grand louvetier de France en 1780, lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1784, et chevalier du Saint-Esprit le 1er janvier 1786, avait épousé, le 15 mai 1768, Victoire-Félicité *de Regnier de Guerchy*, fille de Claude-Louis-François de Regnier, comte de Guerchy, marquis de Nangis, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur d'Huningue, ambassadeur à Londres, etc., et de Gabrielle-Lidie de Harcourt. Le comte d'Haussonville a vécu jusqu'après l'année 1794, date de sa radiation de la liste des émigrés. Il avait pour père, Charles-Louis-Bernard de Cléron, comte d'Haussonville, maréchal des camps et armées du roi de France, grand louvetier du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar (1), décédé à Nancy le 4 février 1754. Celui-ci était fils de Jean-Ignace de Cléron, comte d'Haussonville, conseiller-d'état du duc Léopold et grand-maître de l'artillerie de Lorraine, et Jean-Ignace avait pour père Antoine de Cléron, baron d'Haussonville, le premier de cette illustre maison qui fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie de Lorraine.

La maison de Cléron a pris son nom d'une terre et ancienne châtellenie, située en Franche-Comté, à trois lieues S.-S.-E. de Besançon. Son premier auteur connu, Hugues, seigneur de Cléron, était qualifié chevalier en 1088, dans une charte de Hugues, archevêque de Besançon. Ses descendants se sont répandus successivement en Bourgogne et en Lorraine, et ont toujours tenu rang parmi la noblesse chevaleresque et chapitrale de ces provinces. Le premier depuis lequel cette maison s'est attachée au service de nos rois est Simon, seigneur de Cléron, chevalier, chambellan du roi Louis XI, lequel mourut en 1488, laissant pour fils Othenin, seigneur de Cléron, chevalier, gouverneur des ville et château de Taillant, lequel avait épousé, en 1487, Marie *de Saigny*, dame de Saffre, au duché de Bourgogne. C'est depuis cette alliance que la maison de Cléron a ajouté à ses armoiries celle des anciens barons *de Saffre*.

---

(1) On peut consulter, pour l'état de ses services et campagnes, le t. VII, pp. 258, 259, de la *Chronologie historique militaire*, par Pinard, in-4°, 1764.

Les principales branches de la maison de Cléron étaient au nombre de cinq :

1°. Les *seigneurs de Villafans*, éteints ; 2° les *seigneurs* et *barons de Cléron*, éteints ; 3° les *seigneurs de Poussanges* et *de Buys*; 4° les comtes d'Haussonville, dont on vient de parler; 5° les *barons de Saffre*.

Les preuves de la maison de Cléron ont été faites pour divers grands chapitres, et en dernier lieu au cabinet des ordres du Roi, pour les honneurs de la cour, en 1755 et en 1781 (1).

ARMES : *De gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre croisettes tréflées du même*, qui est DE CLÉRON ; sur le tout de gueules, à 5 saffres ou aiglettes de mer d'argent, qui est DE SAFFRE.

DE COIGNY, (*duc*), voyez DE FRANQUETOT DE COIGNY. 4 juin 1814.

DE COISLIN, (*marquis*), voyez DU CAMBOUT. 23 décembre 1823.

COLAUD, (Claude-Sylvestre, *comte*), né à Briançon, en Dauphiné, le 11 décembre 1754, et fils d'un riche négociant de cette ville, entra au service, en 1772, comme simple dragon dans le régiment du Roi. Il fut nommé adjudant en 1782, sous-lieutenant en 1784, et il était, en 1792, capitaine au premier régiment de chasseurs à cheval, commandé par le vicomte de Noailles. La même année, il fit la campagne en Belgique sous les ordres du maréchal Luckner, et se distingua, à Valmy, sous ceux de Kellermann, qui, à la suite d'une reconnaissance contre l'armée prussienne, le nomma son aide-de-camp et le promut au grade de lieutenant-colonel le 12 novembre. La conduite de cet officier fut citée avantageusement à l'armée des Ardennes, et dans diverses actions, soit contre les Prussiens, jusqu'à la réoccupation de Longwy, soit contre les Autrichiens près du Chiers, sur la Sambre, sur la Meuse, avant et après le siége et la prise de Namur. On le nomma, le 26 janvier 1793, colonel et chef de la légion du centre (aujourd'hui 20e régiment de chasseurs), dont l'organisation lui fut confiée. Employé sous le général Dampierre, il devint général de brigade au mois de mai de la même année. A la tête de 10 bataillons, il couvrit la retraite de l'armée au pont de Denain, lorsque les ennemis eurent forcé le camp de Famars. Enveloppé à plusieurs reprises, il soutint, avec autant de bonheur que 4 juin 1814.

(1) Ces preuves sont comprises dans les registres II, pp. 175, 176, et IV, p. 278, des *Registres manuscrits des ordres du Roi*, conservés aux archives de M. de Courcelles.

d'intrépidité, treize heures de combat contre des forces très-supérieures aux siennes, et se rallia à l'armée française sur Bouchain. Le service important que le général Colaud avait rendu dans cette circonstance fut renouvelé après la prise de Valenciennes. Blessé grièvement à Hondscoote, le 8 septembre 1793, d'un biscayen à la cuisse, un décret proclama qu'il avait bien mérité de la patrie dans cette bataille mémorable, et le grade de général divisionnaire fut le prix de sa belle conduite. Dès que l'état de sa blessure lui permit de reprendre le service, il se rendit à l'armée du Nord, qu'il commanda momentanément, en l'absence de Pichegru. On lui confia ensuite l'avant-garde de l'armée de la Moselle. Le général Colaud servit à la prise de Trèves, s'empara d'assaut des redoutes de Trarbach, chassa les Prussiens du Hundsruck et les poursuivit jusque sous les murs de Mayence. Appelé de l'armée des Alpes au commandement de Toulon, sa fermeté y comprima une sédition alarmante, provoquée par les jacobins; la sagesse de ses mesures ramena la paix dans cette ville, et cette paix ne fut pas scellée par l'effusion du sang. Peu de temps après, le gouvernement de Paris fut offert au général Colaud, mais il préféra de servir à l'armée de Sambre et Meuse, qui allait effectuer son premier passage du Rhin. Il fit la campagne de 1795 à l'armée du général Kléber, et fut cité à l'ordre du jour pour avoir partagé, avec le général Lefebvre, le succès du passage de la Sieg. Au combat de Siegberg, il culbuta dans le Rhin une partie des troupes autrichiennes commandée par le duc de Wurtemberg. Le général Colaud concourut à l'occupation de Dierdorff, de Montabaur et de Friedberg, à la capitulation de la citadelle de Wurzbourg, à la prise de Forcheim, et aux combats de Sulzbach, de la Nahe et d'Amberg. En 1796, il commanda quatre divisions formant le blocus de Mayence et d'Ehreinbrestein. Il alla ensuite, en 1798, commander sur les côtes depuis Ostende jusqu'aux frontières de la Hollande. Après avoir apaisé une insurrection très-grave qui avait éclaté dans la Belgique, le général Colaud fut envoyé à Manheim, pour prendre le commandement d'une armée d'observation et de la ligne du Rhin, depuis Huningue jusqu'à Dusseldorf. Il fit la campagne de 1799 à l'armée du Rhin, et donna, à la bataille de Hohenlinden, en 1800, de nouvelles preuves de valeur et de capacité. Présenté par Buonaparte, le 9 janvier 1801, comme candidat au sénat conservateur, il fut admis, le 13 février suivant, parmi les membres de cette assemblée. Il devint grand-officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, commanda, en 1806, un corps d'observation en Hollande, fut

chargé, en 1807, de l'organisation d'une légion de réserve, et partit de la capitale de l'Autriche, le 11 août 1809, pour commander à Anvers, lors de la prise de Flessingue par les Anglais. Ce fut la dernière campagne du général Colaud. L'improbation qu'il manifestait, avec un très-petit nombre de membres du sénat, contre les projets ambitieux d'un homme qui sacrifiait la France à sa gloire personnelle et dans le seul intérêt de sa famille, explique suffisamment l'inoccupation de ce général pendant les dernières guerres, où ses talents et sa valeur eussent pu être d'une grande utilité à Buonaparte. En 1814, il vota la création d'un gouvernement provisoire; fut créé pair de France et chevalier de Saint-Louis les 4 et 27 juin, et ne prit aucune part aux affaires publiques pendant l'usurpation des *cent jours*. Le général Colaud est décédé le 3 décembre 1819, sans laisser d'enfants mâles, pour lui succéder dans sa pairie, qui s'est éteinte en sa personne (1).

Joseph-Claude-Louis *Colaud de la Salcette*, né à Grenoble le 29 décembre 1758, nommé préfet de la Creuse en 1800, membre du corps législatif en 1807, réélu en 1813, et Jean-Jacques-Bernardin *Colaud de la Salcette*, son frère, né à Grenoble le 27 décembre 1759, entré au service en 1775, comme sous-lieutenant au 59e régiment d'infanterie, créé successivement chef-de-bataillon le 8 mars 1793, général de brigade le 29 octobre 1795, et officier de la Légion-d'Honneur le 26 octobre 1814, sont issus de la même famille, mais d'une branche qui s'était anoblie par les charges de la magistrature, peu de temps avant la révolution.

ARMES : *De gueules, à une épée et un sabre d'argent, passés en sautoir, surmontés d'un dauphin du même.*

COLCHEN, (Victor, *comte*), né à Metz, au mois de novembre 1752, a été successivement secrétaire et subdélégué des intendances de Pau et d'Auch, chef de division au ministère des affaires étrangères, commissaire des relations extérieures, préfet de la Moselle en 1800 (2), membre de la commission chargée de négocier la paix avec l'Angleterre en 1801, nommé sénateur le 1er février 1805, membre de la Légion-d'Honneur en 1806, membre du conseil du sceau des titres en

4 juin 1814 et 5 mars 1819.

(1) Son discours funèbre fut prononcé à la chambre des pairs, le 21 juillet 1820, par M. le comte de Valence. Ce discours a été imprimé dans le *Moniteur* du 31 du même mois, colonne 1085.

(2) La *Statistique* de ce département, dressée par les soins de M. le comte Colchen, a été imprimée, en 1803, par ordre et aux frais du gouvernement.

1808, comte en la même année, officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811, après avoir exercé, en 1810, les fonctions de président de la société des donataires du *Monte-Napoleone*, membre du grand-conseil d'administration et secrétaire du sénat pendant les sessions de 1809 et 1811, et enfin, le 26 décembre 1813, commissaire extraordinaire dans la 4e division militaire, (Nancy). Le comte Colchen adhéra aux actes du gouvernement provisoire, et fut nommé pair de France le 4 juin 1814. Ayant siégé à la chambre des *cent jours*, il fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, puis rappelé à la pairie le 5 mars 1819.

Son frère, Claude-Nicolas-François *Colchen*, d'abord juge, puis président de la cour d'appel de Metz, élu, en 1808, membre du corps législatif, fit partie, le 28 février 1813, du comité de législation, adhéra, le 3 avril 1814, à la déchéance de Buonaparte, et devint successivement officier de la Légion-d'Honneur le 19 octobre de la même année, et l'un des présidents de la cour royale de Metz le 6 mars 1816.

Armes : *Fascé d'or et d'azur; à la bordure componée d'argent et de sable, de 22 compons.*

5 mars 1819. COLLIN, *comte* DE SUSSY, (Jean-Baptiste), était receveur des douanes à l'époque du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Après avoir été nommé préfet du département de la Drôme, puis de Seine et Marne, les 7 mars et 28 novembre 1800, il fut appelé au conseil d'état et attaché à la section des finances. Il prit part à toutes les améliorations importantes opérées dans l'administration des douanes, et ce fut lui qui, en 1805, proposa au corps législatif un projet d'organisation générale de cette administration, et en développa les dispositions, qui furent adoptées, et qu'il perfectionna dans la suite. Il devint successivement directeur-général des douanes, grand-officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811, ministre du commerce et des manufactures le 15 janvier 1812, et grand-croix de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813. Le comte de Sussy resta sans fonctions immédiatement après la chute de Buonaparte, qui, à son retour de l'île d'Elbe, le confirma dans le titre de ministre d'état, et le nomma pair de France et premier président de la cour des comptes. Après les *cent jours*, il est rentré dans la vie privée jusqu'au 5 mars 1819, époque à laquelle le roi l'a appelé à la pairie du royaume.

Le *vicomte Collin de Sussy*, son fils aîné, fit les campagnes des armées des Alpes et d'Italie en qualité d'ingénieur attaché à l'état-major. Entré

dans l'administration des douanes après la paix de Lunéville, il devint inspecteur-général dans la Belgique, d'où il fut rappelé, en 1804, pour concourir à l'organisation des contributions indirectes. M. de Sussy fut nommé administrateur de ces contributions en la même année, et confirmé dans cette place par le roi le 6 décembre 1814. Il est maître des requêtes et membre de la Légion-d'Honneur.

Le *baron Collin de Sussy*, (Louis), frère puîné du précédent, avait aussi été destiné à la carrière militaire. Il se trouva à la bataille de Marengo, étant alors capitaine-adjoint à l'état-major. A la paix, il quitta le service pour entrer dans l'administration des douanes; fut pourvu de la direction à Anvers et à Livourne, et nommé, en 1811, administrateur en Toscane et dans l'état Romain. M. le baron de Sussy fut nommé administrateur des contributions indirectes le 23 janvier 1821. Il est aujourd'hui inspecteur-général des douanes, colonel à l'état-major de la garde nationale de Paris, et membre de la Légion-d'Honneur.

ARMES : *D'azur, au caducée d'or; l'écu chargé de 2 cantons supérieurs, celui de dextre d'azur, à une tête de lion d'or, le canton sénestre échiqueté d'or et d'azur.* Couronne de comte. Tenants : deux mercures.

COMPANS (Jean-Dominique, *comte*), est né à Saliès, près Saint-Martory, en Languedoc, le 29 juin 1769. Il entra au service, le 2 octobre 1791, dans le 3e bataillon des volontaires de la Haute-Garonne, et y fut promu la même année au grade de capitaine. Il fit ses premières armes sous le général Dumerbion, à la défense du camp de Braour contre les Austro-Sardes, en avril 1792, concourut à l'attaque et à l'enlèvement du camp de Bruis, sous le général Dagobert, et à la belle défense de Lantosca, contre le duc d'Aoste, le 8 septembre. Attaqué au village des Ferres, le 16 octobre, par environ 1000 hommes, le capitaine Compans, à la tête de deux compagnies et de 300 gardes nationaux, se maintint dans sa position, et força l'ennemi d'abandonner ses attaques, après 12 heures de blocus et de combat. Cette action est rappelée dans le brevet d'adjudant-général chef-de-bataillon qu'il reçut, peu de temps après, à l'armée de siége de Toulon. Nommé commandant d'un bataillon de chasseurs à l'armée des Pyrénées Orientales, sous le général Dugommier, il prit une part active à toutes les affaires de postes, combattit à Boulon, le 13 août 1794, et s'empara, au col de Porteil, d'un convoi considérable d'artillerie et de bagages des ennemis, dont il avait intercepté la retraite. Devenu adjudant-général chef de brigade, après la paix avec l'Espagne, il remplit successivement les fonctions de chef-d'état-major des 10e et 17 août 1815.

11e et des 9e et 18e divisions militaires. Vers la fin de l'année 1798, il passa à l'armée d'Italie, et fit la campagne de 1799, comme chef de l'état-major de la division du Brescian. Il se distingua particulièrement dans les journées des 26 mars, 5 et 17 avril, et 12 mai de la même année, notamment aux affaires de Vaprio et de Pacetto. Le 20 juin, il culbuta la droite de l'ennemi à San-Juliano, et reçut, le 23, en récompense des preuves de valeur qu'il avait données dans cette occasion importante, le grade de général de brigade. Il défendit les provinces de Maurienne et de Tarentaise. Le 20 septembre, le général Compans, à la tête de la division Grenier, attaqua et prit de vive force les places de Fossano et de Savigliano, et fit 600 prisonniers autrichiens. Le 30 décembre 1799, à la tête d'une brigade d'avant-garde, forte de 5000 hommes, il résista pendant long-temps aux efforts de 18,000 Impériaux commandés par les généraux Kray et Mélas, et ne céda le terrain qu'afin de ne pas être enveloppé par des forces aussi supérieures. Ayant reçu l'ordre de couvrir la retraite de l'armée, le 4 novembre, il soutint plusieurs combats contre l'ennemi; ceux de Centello et de Vignolo furent les plus meurtriers; il eut un cheval tué sous lui dans le premier. Le général Compans donna de nouvelles preuves de sang-froid et de courage à San-Dalmazza, à Robillanti et à Vernante, les 10, 11 et 15 novembre. Employé au corps de Suchet, en 1800, à l'armée que Masséna commandait dans le pays de Gênes, le général Compans remporta, les 10, 11 et 19 avril, des avantages brillants sur l'armée autrichienne. La première de ces actions, qui eut lieu à la tour de Melagno, fut regardée comme un des beaux faits d'armes de cette campagne. Blessé, le 20, à l'attaque des retranchements de San-Giacomo, il fut transporté à Draguignan. Il rejoignit l'armée au mois d'août, prit part au combat de Volta, couvrit la retraite de l'armée, et contint l'ennemi au passage du Mincio le 25 décembre, et se distingua à l'affaire du 26, et successivement à Montebello, Villa-Franca et Spaziano. Le général Compans fut employé dans la 27e division militaire pendant les années 1801, 1802, 1803 et 1804, et fut créé commandeur de la Légion-d'Honneur lors de l'institution de cet ordre. Il servait aux camps de Boulogne et de Saint-Omer, lorsqu'il fut appelé à la grande armée en 1805. Il fut blessé, le 2 décembre, à la bataille d'Austerlitz. Il devint chef de l'état-major du 4e corps de la grande armée pendant la campagne de 1806, contre la Prusse. Le grade de général divisionnaire lui fut conféré, le 23 novembre de cette année, en considération de la conduite distinguée qu'il avait tenue à la bataille d'Iéna. Il reçut la décora-

tion de grand officier de la Légion-d'Honneur le 11 juillet 1807, et fut créé comte en 1809. Employé activement pendant les campagnes de 1808, 1809, 1811 et 1812, il combattit à Smolensk le 17 août de cette dernière année, s'empara d'Alexinow le 5 septembre, et, après un combat sanglant, enleva la redoute de Chewarinow (1). Maître de cette position, il harcela les Russes jusqu'à neuf heures du soir, leur fit bon nombre de prisonniers et leur prit sept canons. A la bataille de la Moskowa, livrée le surlendemain, le général Compans, de concert avec le général Dessaix, s'empara de la redoute de gauche de l'armée ennemie, voisine du bois de Passarewo : il fut blessé dans cette action. Son nom fut honorablement cité dans le rapport des affaires de Maloïaroslawetz et de Wiazma, des 24 octobre et 3 novembre. Il reçut le grand-cordon de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813. A la bataille de Lutzen, le 2 mai, à la tête de sa division, il arrêta tout court et contint le corps du général Wintzingerode, qui menaçait de déborder la droite de l'armée française (2). Le 20 du même mois, il attaqua vivement la ville de Bautzen et entra dans la place, en faisant escalader les remparts, par les voltigeurs de sa division. Il donna de nouvelles preuves de valeur aux batailles de Wachau et de Leipzick, dans lesquelles il reçut plusieurs blessures les 16, 17, 18 et 19 octobre. Il fit la campagne de France en 1814. Après l'abdication de Buonaparte, le comte Compans fut nommé, le 23 avril, par *Monsieur*, (aujourd'hui S. M. Charles X), membre de la commission du contentieux de la guerre. Le 6 mai suivant, Louis XVIII le nomma membre du conseil de guerre attaché à sa personne, et il fut classé dans la section de l'infanterie. Il fut chargé, le 17 juin, de l'inspection-générale de cette arme dans les 9e et 10e divisions militaires. Il fut créé le même jour chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, puis grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 14 février 1815. Le général Compans, ayant accepté du service de Buonaparte pendant

(1) Cette redoute fut prise et reprise trois fois. Elle resta au général Compans ; mais ce succès lui coûta 1000 de ses plus braves soldats. On rapporte que Napoléon, passant, le lendemain de cette affaire, la revue du 61e régiment, qui avait le plus souffert à l'attaque de la redoute de Chewarinow, demanda au colonel ce qu'il avait fait d'un de ses bataillons : « Sire, répondit froidement cet officier, il est dans la redoute ! »

(2) Dans la relation de cette bataille, adressée par Napoléon à l'impératrice Marie-Louise, le général Compans est qualifié de « général de bataille du premier mérité. » (*Moniteur* du 9 mai 1813, p. 501).

les *cent jours*, fut employé à l'armée qui marcha sur la frontière du nord, combattit à Waterloo, et y fut fait prisonnier. Il fut renvoyé en France peu de temps après. Le roi le créa pair de France le 17 août de la même année (1). (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. IV, pp. 425 à 436).

ARMES : *D'argent, fretté de six lances de sable.* Supports : deux léopards lionnés.

4 juin 1814. DE CONÉGLIANO, (*maréchal duc*), voyez JEANNOT DE MONCEY.

17 août 1815. DE CONTADES, (Erasme-Gaspard, *comte*), petit-fils du maréchal de Contades (2), et né à Angers le 12 mars 1758, devint colonel du régiment des chasseurs de Picardie le 11 novembre 1782. Emigré en 1791, il fut nommé, à Coblentz, aide-de-camp de S. A. R. *Monsieur*, (depuis Louis XVIII), et fit en cette qualité et dans son grade de colonel, la campagne de 1792, à l'armée des princes français. En 1795, le comte de Contades fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et major-général, (grade de maréchal-de-camp), de l'armée royale qui débarqua à Quiberon, sous les ordres du marquis de Puisaye. Député auprès du roi, par le conseil-général du département de Maine et Loire, le 6 janvier 1815, il a été appelé à la pairie le 17 août de la même année, et successivement nommé lieutenant-général des armées du roi, grand'croix de l'ordre de la Fidélité de Bade, puis officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821. Du mariage qu'il a contracté, au mois d'octobre 1781, avec Marie-Rose *de Villers*, dame du Theil, sont issus quatre fils et une fille :

1°. Gaspard, comte de Contades, né à Angers le 6 avril 1785. Officier au 4e régiment de cuirassiers, il se distingua, le 22 mai 1809, à la bataille d'Essling, où il fut fait prisonnier, après avoir reçu 22 coups de sabre. Contraint de renoncer au service militaire par suite de ses blessures, qui avaient nécessité l'opération du trépan, il entra dans la carrière administrative, et fut nommé successivement sous-préfet d'Oléron le 28 juillet 1811, puis de Vendôme, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur le 18 décembre 1814. Ses souffrances augmentant avec les années, il se démit de ses fonctions publiques, et mourut le 6 janvier 1817, laissant, du mariage qu'il avait contracté avec Marie-Henriette *d'Oms*, un fils, nommé :

---

(1) Ses lettres patentes de comte-pair de France, ont été entérinées en la cour royale de Paris le 2 mai 1818.

(2) Les services de ce maréchal, et ceux des divers généraux sortis de la même famille, sont mentionnés, t. IV, pp. 460 à 468 du *Dict. hist. des Généraux Français.*

Erasme-Henri de Contades, seul rejeton de la branche aînée, et héritier présomptif de la pairie;

2°. Méri, comte de Contades, né à Angers le 8 septembre 1786, successivement intendant en Illyrie, préfet du département du Puy-de-Dôme, dont il a donné sa démission, et chevalier de la Légion-d'Honneur le 2 décembre 1814, marié, le 3 mars 1817, avec Adèle *du Fou*. Il est resté veuf avec trois fils, qui représentent la seconde branche de la famille;

3°. Erasme, comte de Contades, né le 22 novembre 1790, capitaine aide-de-camp du général, (aujourd'hui maréchal) de Lauriston, membre de la Légion-d'Honneur, tué à la bataille de Léipsick, au mois d'octobre 1813;

4°. Félix de Contades, mort en bas âge;

5°. Guionne-Françoise-Victoire de Contades, épouse de M. le comte *d'Anthenaise*, dont elle a eu trois enfants.

TROISIÈME BRANCHE.

Louis-Gabriel-Marie *de Contades*, marquis de Giseux, connu sous le nom de *marquis de Contades*, frère puîné du comte de Contades, pair de France, est né à Angers le 11 octobre 1769. Il était colonel du régiment d'Anjou, infanterie, lorsqu'il émigra en 1791. Après avoir fait la campagne de 1792, à l'armée des princes, il alla, en 1794, commander à Saint-Domingue une légion de l'armée royale à la solde de l'Angleterre. Le marquis de Contades a été promu au grade de maréchal-de-camp, à prendre rang du 27 décembre 1795, et a été créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en émigration. Il est président du conseil-général du département d'Indre et Loire, depuis le 26 juillet 1815. Du mariage qu'il a contracté avec Perrine-Julie *Constantin de la Lorie*, sont provenus :

1°. Camille-Auguste de Contades, né le 10 mars 1791, capitaine de chasseurs;

2°. Aimé de Contades, né le 22 juillet 1802;

3°. Julie de Contades, née le 24 juillet 1787, épouse de René *du Caen de Champchevrier*;

4°. Henriette de Contades, née le 19 août 1789, mariée avec le comte *de Montbrun*.

QUATRIÈME BRANCHE.

François-Jules-Gaspard, *vicomte de Contades*, frère puîné du marquis de Contades, qui précède (1), et troisième fils de Georges-Gaspard,

(1) Leur sœur, Victoire-Marie de Contades, a épousé, le 17 novembre 1785, Paul-Marie-Céleste, marquis *d'Andigné de Sainte-Gemme*, ancien chef-d'escadron dans les hussards de Rohan pendant l'émigration, et chevalier de Saint-Louis.

marquis de Contades, brigadier des armées du roi, tué à l'armée royale de la Vendée en 1794, était major en second du régiment de Bourbonnais, infanterie, lorsqu'il émigra en 1791. Il fit les campagnes au corps de Condé, commanda ensuite le régiment des hussards de Rohan à la solde de l'Autriche, et parvint au grade de général-major au service de cette puissance. Le vicomte de Contades est décédé au mois de septembre 1811. Il avait épousé, le 9 mars 1791, Cécile-Émilie-Céleste-Éléonore *de Bouillé*, morte à Paris le 16 mai 1801, fille de François-Claude-Amour de Bouillé du Chariol, marquis de Bouillé, lieutenant-général des armées de Louis XVI, et de Marie-Louise-Guillemette de Bègue. Il a laissé un fils et une fille :

1°. Jules de Contades, né à Francfort-sur-le-Mein en 1795, nommé, le 15 juin 1815, lieutenant dans le 23e régiment de chasseurs ;

2°. Constance de Contades, épouse de N.... *Bernard de Danne.*

On peut consulter, pour l'origine, les alliances et les services militaires de la maison de Contades, le t. IV de l'*Histoire Généalogique.*

Armes : *D'or, à l'aigle au vol abaissé d'azur, becquée, languée et armée de gueules.* Supports : deux lions couchés.

4 juin 1814. DE CORNET, (Mathieu-Augustin, *comte*), né à Nantes, où, peu d'années avant la révolution, il exerçait le négoce, le quitta pour venir habiter Beaugency, et devint commissaire du directoire de ce canton. En mars 1798, le département du Loiret l'élut député au conseil des anciens. Défenseur éclairé des libertés publiques, il se fit remarquer dans cette assemblée par la modération de ses principes, et par son opposition à toutes les mesures que la violence ou la peur cherchaient à arracher au pouvoir. On le vit, au 20 mai 1799, s'élever avec force contre la loi des otages, contribuer, le 27 juillet, à la clôture du club du manège, et s'opposer à la mise en jugement des émigrés français qui avaient fait naufrage à Calais. M. Cornet fut appelé plusieurs fois, pendant cette session, à la présidence du conseil des anciens. Il fut l'un des députés influents qui coopérèrent à la révolution du 18 brumaire, (9 novembre 1799); et, le surlendemain, il fit partie de la commission législative intermédiaire du conseil des anciens. Buonaparte, devenu 1er consul, le chargea d'une mission dans le département de la Mayenne, pour pacifier la Vendée. Il devint sénateur le 24 décembre de la même année 1799, commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, secrétaire

du sénat pendant la session de 1810, comte la même année, et grand officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811. Il concourut, le 1er avril 1814, aux actes du sénat, relatifs à l'établissement d'un gouvernement provisoire et à la déchéance de Buonaparte, et fut créé pair de France le 4 juin 1814, par le roi Louis XVIII.

ARMES : *D'azur, à 3 cors de chasse d'or.* Supports : deux licornes. Devise : REX ET LEX.

4 juin 1814 et 5 mars 1819.

CORNUDET DES CHOMETTES, (Joseph, *comte*), baron et pair, est né à Crocq, près Felletin dans la Marche, en 1752. Son père, pourvu d'une charge de secrétaire du roi en la chancellerie du parlement de Bordeaux, le destina à la magistrature. Il fut successivement avocat au parlement de Paris, puis au siége présidial de Guéret, lieutenant-général civil au bailliage de Montaigu, en Auvergne, en 1785, et procureur-syndic du district de Felletin en 1790. Nommé, en 1791, député du département de la Creuse à l'assemblée législative, il en sortit à la fin de cette session, et vécut dans la retraite pendant les années orageuses de 1793 et 1794. Il fut appelé, en 1795, aux fonctions de commissaire du pouvoir exécutif près le tribunal civil et criminel de la Creuse, et élu, en 1797, membre du conseil des anciens, où, entr'autres motions remarquables, il s'opposa à la suspension des droits politiques des nobles, et à l'envahissement par la république des droits de successibilité aux biens des parents des émigrés. M. Cornudet fut l'un des principaux coopérateurs de la révolution du 18 brumaire. Le surlendemain, 11 novembre 1799, il fut choisi pour l'un des membres de la commission législative intermédiaire du conseil des anciens, dont il avait été élu secrétaire dès le 19 juin 1798. Il devint sénateur le 24 décembre 1799, et secrétaire du sénat en 1804. En cette dernière année, il fut pourvu de la sénatorerie de Rennes, et nommé, les 17 mai et 14 juin, président du collége électoral de la Creuse et commandant de la Légion-d'Honneur. Il avait été chargé, en 1803, de l'organisation des sénatoreries du Piémont. Il fut créé comte en 1806, et compris dans la promotion des grands-officiers de la Légion-d'Honneur faite le 30 juin 1811. Envoyé avec titre de commissaire extraordinaire dans la 11e division militaire, à la fin de 1813, les évènements d'alors le ramenèrent à Paris le 15 avril 1814, et il donna son adhésion aux actes du gouvernement provisoire. Devenu pair de France le 4 juin 1814, le comte Cornudet appuya le vœu émis par le maréchal duc de Tarente en faveur des fran-

çais dépouillés de leurs biens pendant leur émigration, lors des troubles révolutionnaires. Ayant siégé dans la chambre des pairs de Napoléon, pendant les *cent jours*, le comte Cornudet fut compris dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815. Il a été rappelé à la chambre des pairs le 5 mars 1819. Le titre de *baron* a été attaché à sa pairie par ordonnance du roi du 17 juillet 1821, registrée le 30 du même mois.

Emile, *vicomte Cornudet des Chomettes*, fils du précédent, né à Paris en 1795, a été successivement auditeur au conseil-d'état en 1813, et mousquetaire du roi en 1814. Il ne fit aucun service pendant les *cent jours*. Après la suppression des mousquetaires, en 1816, il entra comme avocat au barreau de Paris. Il devint sous-préfet d'Issoudun en 1819, et fut transféré, le 6 septembre 1820, à la sous-préfecture de Figeac, qu'il a administrée pendant 18 mois.

ARMES : *Coupé, au 1 d'azur, au lion léopardé et posé d'argent, contourné, et regardant un miroir d'or, autour duquel se tortille et se mire un serpent d'argent; au 2 de gueules, à la fasce d'or.* Couronne de comte sur l'écu, et couronne de baron sur le manteau.

20 avril 1816. CORTOIS, *comte* DE PRESSIGNY, (Gabriel), archevêque de Besançon, est né à Dijon le 11 décembre 1745. D'abord chanoine de l'église cathédrale de Belley, il avait été élevé par les soins de son oncle, Gabriel Cortois de Quincey, évêque de Belley, décédé en émigration. M. de Pressigny fut sacré évêque de Saint-Malo le 1er janvier 1786. Emigré en 1791, il se réfugia en Allemagne, d'où il revint en France en 1800. Par suite du concordat signé l'année suivante entre le chef du gouvernement et le saint-siége, M. de Pressigny se démit de ses dignités ecclésiastiques, et n'accepta aucunes fonctions sous le régime impérial. Peu de temps après le retour de Louis XVIII, il fut nommé ambassadeur de France à Rome, où il arriva le 20 août 1814; et ce fut à la sagesse et à l'habileté qu'il déploya dans cette mission importante qu'on est redevable du rétablissement de l'ancienne circonscription des diocèses de l'église gallicane. Le roi le rappela au mois de juillet 1815, et lui donna pour successeur M. le comte, depuis duc de Blacas, qui suivit les négociations, et fit revivre le concordat de 1517. M. de Pressigny fut nommé archevêque de Besançon en 1815 et créé pair de France le 20 avril 1816, et il est décédé le 6 mai 1823.

Claude-Antoine *Cortois*, seigneur de Quincey, père du comte de Pressigny, qui précède, fut conseiller au parlement de Bourgogne, et s'allia,

au mois d'août 1730, avec Anne *de Mucie*, de laquelle il eut quatre ..is :

1°. Barthélemi Cortois de Quincey, conseiller au parlement de Dijon,

2°. Antoine Cortois de Charnailles, nommé successivement cornette au régiment de *Monsieur*, dragons, le 15 septembre 1743, capitaine le 15 février 1749, chevalier de Saint-Louis le 6 mars 1763, lieutenant-colonel le 24 mars 1772, brigadier de dragons le 1er mars 1780, et maréchal de-camp le 1er janvier 1784. Il a fait les campagnes de l'émigration ;

} la postérité de ces deux frères subsiste encore de nos jours ;

3°. Pierre-Marie-Madelaine Cortois de Balore, né à Dijon en 1738. Après avoir été doyen de l'église collégiale de Nuits, il fut sacré évêque d'Alais le 30 juin 1776 et nommé à l'évêché de Nismes en 1784. Émigré avec l'évêque de Saint-Malo, son frère, en 1791, il rentra avec lui en France, et comme lui ne voulut accepter aucune place sous le gouvernement impérial ;

4°. Gabriel Cortois, comte de Pressigny, pair de France, dont on a parlé au commencement de cette notice.

La famille Cortois est originaire du Bugey, où elle a possédé les terres de Pontcharvès, de la Poipe et de Courtaffey. Elle a pour premier auteur connu Jean Cortois, qualifié noble dans l'acte d'acquisition des biens-fonds de la Poipe et de Rivoire, situés dans le mandement de Varey, en Bugey, que lui cédèrent, le 10 octobre 1479, Antoine et Amé du Saix, frères, seigneurs de Rivoire et de Bavins.

ARMES : *D'argent, au rinceau de lierre de trois feuilles de sinople en fasce, les feuilles pendantes vers le bas de l'écu ; au chef cousu d'or, chargé d'une aigle de sable.*

Il existe en Bugey, en Savoie et dans les environs de Beaucaire, en Languedoc, une autre famille de Cortois, qui est aussi originaire du Bugey, et paraît avoir eu une souche commune avec la précédente. Ses armoiries ont été changées en vertu d'une concession accordée par le roi François Ier, à la suite de la bataille de Pavie, ce que constatait, dit-on, un acte déposé, en 1597, aux archives du sénat de Chambéry. Les diverses branches de cette famille ont porté les surnoms d'Arcollière, et de Prélian. Leurs armes sont : *de gueules, à l'épée d'argent, la pointe en bas, accostée de 2 fleurs de lys d'or.*

DE COSSÉ, *comte*, puis *duc* DE BRISSAC, (Augustin-Marie-Paul-Pé- 4 juin 1814.

tronille-Timoléon), né le 13 janvier 1775, fut d'abord, en 1791, volontaire dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, sous le commandement du dernier duc de Brissac, grand-panetier de France, massacré si inhumainement à Versailles, en septembre 1792. Le 13 avril 1809, le comte de Cossé-Brissac fut nommé préfet du département de Marengo, puis appelé à la préfecture de la Côte-d'Or le 1er mai 1812. Lors de l'invasion du territoire français par les alliés, il prit les mesures les plus énergiques pour la défense de son département, appela la jeunesse aux armes, invita les anciens militaires, notamment ceux propres au service de l'artillerie, à se rendre à Auxonne, et remplit fidèlement et courageusement les devoirs que lui imposait la confiance dont l'avait investi le gouvernement impérial. Dégagé de ses serments par la déchéance et l'abdication de Buonaparte, il fut un des premiers à envoyer son adhésion au rétablissement de l'auguste maison de Bourbon. Le roi le créa pair de France et chevalier de la Légion-d'Honneur les 4 juin et 29 juillet 1814. Il n'accepta aucunes fonctions pendant les *cent jours*. Le titre ducal, qui, depuis plus de 200 ans, existait dans sa famille, fut attaché à sa pairie en 1815. Il devint président du collége électoral du Bas-Rhin en septembre de la même année, président des colléges électoral et départemental de la Côte-d'Or les 4 octobre 1820 et 17 avril 1822, officier, puis commandeur de la Légion-d'Honneur, les 1er mai 1821 et 19 août 1823, et chevalier des ordres du Roi le 30 mai 1825. Le duc de Brissac a épousé, le 14 septembre 1795, Élisabeth-Louise *de Malide*, décédée le 29 mars 1818. De ce mariage sont issus, outre plusieurs enfants morts en bas âge :

1°. Hyacinthe-Eusèbe-Timoléon de Cossé-Brissac, né le 30 octobre 1804, mort le 18 novembre 1815;
2°. Marie-Artus-Timoléon de Cossé, marquis de Brissac, né le 13 mai 1813;
3°. Joséphine-Constance-Léontine de Cossé-Brissac, née le 6 août 1802;
4°. Adélaïde-Pauline-Victurnienne de Cossé-Brissac, née le 3 novembre 1808;
5°. Marie-Constance-Eusébie de Cossé-Brissac, née le 27 décembre 1814;
6°. Armandine-Charlotte-Thérèse de Cossé-Brissac, née le 17 septembre 1816.

La maison de Cossé-Brissac est issue d'ancienne chevalerie. Elle a pris son nom du bourg de Cossé, situé au diocèse du Mans, et les chartes la font connaître depuis l'année 1153. En 1180, Fiacre de Cossé, l'un de ses premiers auteurs, était premier homme de logement du roi Philippe Auguste, charge qui dans la suite fut connue sous la dénomination de grand-maréchal-des-logis de la maison du roi. Roland de Cossé, qui suc-

cède dans l'ordre chronologique, mourut à la Terre-Sainte, où il avait accompagné le roi saint Louis. Thibaut Ier, seigneur de Cossé en 1386, est celui depuis lequel la filiation est littéralement établie, soit par l'historien des *Grands Officiers de la Couronne*, soit par tous les généalogistes qui l'ont suivi. La postérité de Thibaut Ier s'est élevée par de nombreuses illustrations, de riches possessions et de grandes alliances au rang des maisons les plus considérables du royaume. Quatre maréchaux de France (1), six chevaliers des ordres du Roi, un grand-maître de l'artillerie, deux colonels-généraux de l'infanterie delà les monts, un grand-aumônier et plusieurs prélats élevés aux premières dignités ecclé-

---

(1) I. Charles Ier de Cossé, surnommé le *beau Brissac*, né vers 1505, illustré dans les guerres contre Charles Quint et par la conquête d'une partie du Piémont et de l'Italie. Ce fut à ce maréchal, regardé comme le fondateur de la discipline dans les armées françaises, que le roi Henri II, en 1555, fit le don unique et glorieux de l'épée que ce prince portait à la guerre. Dès l'année 1542, un hommage non moins flatteur avait été rendu par ce prince, alors Dauphin, à la vaillance de Brissac. Dans une surprise du camp français, lors du siége de Perpignan sur les Impériaux, il s'était élancé, lui douzième, sur les ennemis qui s'étaient emparés du parc d'artillerie; et, malgré le sang qu'il perdait par les blessures dont il était criblé, il soutint le combat jusqu'à l'arrivée de l'infanterie qui força les ennemis à la retraite. Dans ce moment le Dauphin survint avec sa cour; il embrassa le comte et dit à ceux qui les environnaient : « Je voudrais être » Brissac, si je n'étais pas Dauphin. » Charles Ier, comte de Brissac, mourut le 31 décembre 1563; II. Charles II, comte, puis duc de Brissac, fils du précédent, créé maréchal de la ligue le 25 février 1595, puis maréchal de France, par le roi Henri IV, le 30 mars 1594, après qu'il eut ouvert à ce prince les portes de la ville de Paris, dont il était gouverneur; III. Artus de Cossé de Gonor, comte de Secondigny, frère puîné de Charles Ier, créé maréchal de France le 4 avril 1567, et décédé au château de Gonor, en Anjou, le 15 janvier 1582; IV. Jean-Paul-Timoléon, duc de Brissac, né le 12 octobre 1698, créé maréchal de France le 1er janvier 1768, nommé gouverneur de Paris le 21 octobre 1771, et décédé le 17 décembre 1780. Digne héritier de la gloire de ses ancêtres, il réunissait aux qualités qui caractérisent les habiles capitaines, l'affabilité, le courage et la franchise d'un vrai chevalier français. Louis-Hercule-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, le seul fils qui lui ait survécu, fut nommé, en 1791, commandant de la garde constitutionnelle de Louis XVI. On connaît la réponse que fit un jour ce preux chevalier à quelqu'un qui lui témoignait beaucoup d'admiration pour son dévouement à la personne de cet infortuné monarque : « Je ne fais, répondit Brissac, que ce que je dois à ses ancêtres et aux miens. » Ces sentiments généreux lui ont valu l'honneur funeste d'être une des premières victimes de nos troubles révolutionnaires. Le duc de Brissac a été massacré à Versailles le 9 septembre 1792. Les vertus et la mort héroïque de ce seigneur, qui avait lutté long-

siastiques, dix premiers ou grands-panetiers, quatre grands-fauconniers et plusieurs généraux et gouverneurs de provinces, sont les titres nombreux et éminents sur lesquels est fondée la considération dont jouissent les Cossé-Brissac depuis près de cinq siècles.

Les descendants de Thibaut, leur premier auteur filiatif, ont formé plusieurs branches, dont l'aînée, celle des *comtes de Cossé* et *de Secondigny, seigneurs de Gonor*, devenus ducs de Brissac, pairs de France en 1611, s'est éteinte le 29 décembre 1698. La seconde branche, dite des *comtes de Cossé* et *de Châteaugiron*, a succédé à la pairie et s'est éteinte le 9 septembre 1792. La troisième branche, celle des *comtes* et *marquis de Cossé-Brissac*, s'est subdivisée en deux branches, dont l'aînée est en possession du titre ducal et de la pairie. Ces deux branches ont pour auteur :

X. René-Hugues-Timoléon, comte *de Cossé-Brissac*, né le 8 septembre 1702, créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 3 juin 1747, et lieutenant-général des armées du roi le 10 mai 1748, et nommé menin de M. le Dauphin, le 1er octobre 1750. Il est décédé le 21 août 1754, ayant eu, du mariage qu'il avait contracté, le 11 février 1744, avec Marie-Anne *Hoquart de Montfermeil :*

1°. Hyacinthe-Hugues-Timoléon, dont l'article suit;
2°. Jean-François-Paul-Timoléon de Cossé-Brissac, né le 13 août 1748, mort le 23 juillet 1754;
3°. François-Artus-Hyacinthe-Timoléon, auteur de la *seconde branche actuelle*, rapportée ci-après;
4° Emmanuelle-Marie-Anne de Cossé-Brissac, née le 30 septembre 1745, mariée, le 22 novembre 1763, avec Louis-Marie, marquis *de Pons*, marquis de Grignols, vicomte de Villambrean, captal de Puchagut, lieutenant-général des armées du roi, conseiller d'état d'épée, ambassadeur, etc. Elle est morte le 10 mai 1796;
5°. Catherine-Louise de Cossé-Brissac, née le 30 novembre 1750.

XI. Hyacinthe-Hugues-Timoléon, marquis, puis duc *de Cossé-Bris-*

---

temps contre ses assassins, ont inspiré à l'abbé Delille de beaux vers dans le 3e chant du poëme de *la Pitié*. Il n'a laissé qu'une fille, Adélaïde-Pauline-Rosalie de Cossé-Brissac, née le 23 janvier 1765, mariée, le 28 décembre 1782, avec Victurnien-Jean-Marie *de Rochechouart*, duc de Mortemart, pair de France.

Les services des quatre maréchaux de Brissac, et des autres généraux fournis par cette maison, sont rapportés, avec tous leurs développements historiques, dans le t. V, pp. 1 à 33 *du Dictionnaire des Généraux Français*, par M. de Courcelles.

sac, né le 8 novembre 1746, fut fait colonel d'infanterie et menin de M. le Dauphin. Il était mestre-de-camp-commandant du régiment Royal-Roussillon, lorsqu'il fut nommé brigadier de cavalerie le 5 décembre 1781. Il fut titré *duc de Cossé* par brevet de 1784, et créé successivement maréchal-de-camp et lieutenant-général des armées du roi, les 9 mars 1788 et 16 octobre 1791. Il était, du chef de sa première femme, grand-croix de l'ordre de Malte, et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il devint président du collége électoral du département de Seine-et-Marne le 19 mars 1805, membre du sénat conservateur, sous le titre de *comte de Cossé-Brissac*, le 20 août 1807, et grand-croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière en 1810. Le 26 décembre 1812, il fut élu membre du grand conseil d'administration du sénat pour 1813. Il est décédé le 19 juin de cette dernière année, joignant alors à tous ses titres celui de chambellan honoraire de l'impératrice-mère (1). Il avait épousé 1°, par contrat signé par le roi le 18 août 1771, Marie-Louise-Antoinette-Charlotte-Françoise-Constance *de Wignacourt*, morte le 2 mai 1778; 2°, le 24 mai 1784, Françoise-Dorothée *d'Orléans*, comtesse de Rothélin, décédée le 28 novembre 1818, à l'âge de 66 ans. Le comte de Cossé-Brissac a eu pour enfants ;

Du premier lit :

1°. Augustin-Marie-Paul-Pétronille-Timoléon de Cossé, duc de Brissac, dont l'article a été mentionné en tête de cette notice ;

2°. Augustin-Charles-Marie-Timoléon de Cossé-Brissac, né le 26 mars 1776, mort le 30 avril 1802. Il avait épousé, en 1797, Anne-Françoise *du Cluzel*, dont il avait eu, outre un fils mort en bas âge :

A. Charles-Marcel-Louis de Cossé-Brissac, né le 11 août 1800;

B. Marie-Anne-Esther de Cossé-Brissac, née le 13 septembre 1801 ;

3°. Anne-Pétronille-Constance-Sophie de Cossé-Brissac, mariée, le 8 mai 1788, avec Ange-Philippe-Honoré, marquis *d'Esterno*, officier du régiment du Roi, cavalerie, décédée sans enfants le 26 juin 1804;

Du second lit :

4°. Désiré-Emmanuel-Délie-Louis-Michel-Timoléon de Cossé, comte de Brissac, né le 3 juillet 1793, chef-d'escadron, gentilhomme d'honneur de S. A. R. le duc de Berry, chevalier de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, nommé, le 19 août 1823, officier de la Légion-d'Honneur. Il a épousé, le 27 octobre 1817, Anne-

(1) Voyez le discours prononcé sur sa tombe, par le comte de Lacépède, dans le *Moniteur* du 26 juin 1813, colonne 694.

Charlotte-Marie-Henriette *de Montmorency*, née le 28 août 1798, fille d'Anne-Louis-Christian, prince de Montmorency, grand d'Espagne, et de Marie-Henriette de Bec-de-Lièvre de Cany;

5°. Augustine-Charlotte-Louise-Marie de Cossé-Brissac, née le 16 avril 1796;

6°. Blanche-Joséphine-Françoise-Louise de Cossé-Brissac, née le 6 mars 1797, mariée, le 3 février 1813, avec Armand-Auguste, marquis *de Malestroit de Bruc*, lieutenant-colonel au corps d'état-major et officier de la Légion-d'Honneur.

SECONDE BRANCHE ACTUELLE.

XI. François-Artus-Hyacinthe-Timoléon, comte *de Cossé*, né le 1er décembre 1749, frère puîné du duc de Cossé, fut reçu chevalier de Malte de minorité, et devint ensuite mestre-de-camp-commandant du régiment de Vivarais, infanterie, premier gentilhomme de la chambre de *Monsieur*, (depuis Louis XVIII), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de l'ordre de Saint-Lazare, brigadier d'infanterie le 1er janvier 1784, et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Le comte de Cossé est décédé le 27 mai 1803, laissant, du mariage qu'il avait contracté, le 27 mai 1781, avec Marie-Adélaïde-Camille *de la Forest-d'Armaillé*, un fils et deux filles :

1°. Artus-Hugues-Gabriel-Timoléon, qui suit;

2°. Alexandrine-Camille de Cossé-Brissac, née le 22 mars 1783;

3°. Adélaïde-Hyacinthe-Délie de Cossé-Brissac, née le 21 avril 1787.

XII. Artus-Hugues-Gabriel-Timoléon, comte *de Cossé-Brissac*, né le 13 janvier 1790, lieutenant-colonel, premier panetier de France, puis chambellan de l'hôtel du roi, a été nommé officier de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821, et premier maître-d'hôtel de S. M. le 13 septembre 1822.

ARMES : *De sable, à 3 fasces d'or, denchées en la partie inférieure.* Supports : deux aigles supportées par un nuage. Devise : VIRTUTE, TEMPORE.

31 octobre 1822.

DE COUCY, (Jean-Charles, *comte*), archevêque de Reims, né au château d'Escordal, en Champagne, le 25 septembre 1746, avait été, avant la révolution, aumônier de la reine par brevet du 28 janvier 1776, grand-vicaire de Reims et chanoine de cette métropole. Il fut l'un des trois évêques de la nomination de Louis XVI, qui eut lieu au mois d'octobre 1789. Il fut sacré, à Paris, évêque de la Rochelle le 3 janvier 1790. Émigré peu de temps après, il envoya la démission de sa dignité ecclésiastique au pape, en octobre 1801, après la conclusion du concor-

dat entre le Saint-Siége et le gouvernement Français. Rentré en France, après la première restauration, M. de Coucy accompagna le roi pendant les *cent jours*. Il fut préconisé archevêque de Reims, primat de la Gaule-Belgique, légat-né du Saint-Siége, le 1er octobre 1817, et créé comte-pair de France le 31 octobre 1822. Il est décédé à Reims le 11 mars 1824, dans sa 78e année.

XXI. Nicolas-Charles *de Coucy*, chevalier, seigneur de Polecourt, d'Escordal, de Lauberelle, de Juzancourt, de Quatre-Champs, etc., servit avec distinction, pendant 30 ans, dans le régiment de Touraine. Il fit les guerres contre l'empereur Charles V, commencées en 1733, se trouva à la prise du fort de Kehl, au siége de Traerbach, aux expéditions de Worms et de Spire, et au siége de Philisbourg. Lors de la reprise des hostilités en 1741, il servit au siége de Lintz, au combat du Mein, aux siéges d'Ypres, de Furnes, de Menin, de Courtray et de Tournay, à la bataille de Fontenoy et aux siéges de Mons et de Charleroy. Il épousa, le 4 janvier 1743, Anne-Marie-Henriette *du Bois d'Escordal*, fille de Jean du Bois, chevalier, seigneur d'Escordal, de Lauberelle, de Quatre-Champs, de Vendy, de Noirval, etc., et d'Innocente-Julie de Sahuguet de Termes. De ce mariage sont provenus :

1°. Charles-Henri-Jean-Louis de Coucy, né en 1744, mort en 1749;
2°. François-Charles-Alexandre, dont l'article suit ;
3°. Jean-Charles, comte de Coucy, pair de France, dont l'article précède;
4°. Philippe-Louis-Marie de Coucy, mort en bas âge;
5°. Henri-Louis de Coucy, mort au berceau;
6°. Jean-François de Coucy, décédé à l'âge de 7 ans;
7°. Philippe-Louis de Coucy, né le 27 août 1752, qui a servi en qualité d'officier dans le régiment de Poitou;
8°. Jean-Gabriel-Ferdinand de Coucy, mort âgé de 4 mois;
9°. Nicolas-Gabriel de Coucy, né et mort en 1756;
10°. Louis-Madelaine de Coucy, né en 1756, mort en 1761;
11°. Angélique-Aimée de Coucy, née le 3 juin 1757,
12°. Marie-Françoise de Coucy, née le 28 octobre 1759,
} chanoinesses du chapitre de Sainte-Aldegonde de Maubeuge;
13°. Jeanne-Louise-Gabrielle de Coucy, morte en bas âge;
14°. Élisabeth de Coucy, morte au berceau;
15°. Anne-Gabrielle-Marguerite-Thérèse de Coucy, née au château d'Escordal le 26 juillet 1764, chanoinesse de Sainte-Remfroie de Denain, morte en 1824.

XXII. François-Charles-Alexandre, comte *de Coucy*, né au château

d'Escordal le 5 août 1745, entra au service, en 1758, comme officier au régiment d'Orléans, infanterie, et fit les campagnes de 1758 à 1761, à l'armée de Westphalie, où il concourut à plusieurs siéges et batailles. Il s'est trouvé dans l'armée du prince de Condé, les 25 septembre et 30 novembre 1762, au combat de Grummingen et à la bataille de Johannesberg. Le roi, par brevet du 4 janvier 1783, lui accorda une pension, *en considération des services que sa maison illustre, alliée à celle de France, n'avait cessé de rendre à S. M. et aux rois ses prédécesseurs.* Il a épousé, le 3 février suivant, Louise-Élisabeth *de Dreux-Brézé,* fille de feu Joachim de Dreux, marquis de Brézé, grand-maître des cérémonies de France, maréchal des camps et armées du roi, et de Louise-Jeanne-Marie de Courtarvel de Pézé. Le comte de Coucy était, en 1785, colonel en second du régiment de Navarre, infanterie, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Il a émigré en 1791, et a été admis à la retraite, en 1817, au grade de maréchal-de-camp. Il n'a eu qu'une fille :

Alix-Enguérande-Charlotte-Louise de Coucy, née le 10 décembre 1783, dernier rejeton de cette illustre maison. Elle a épousé M. le comte *de Clermont-Mont-Saint-Jean.*

Les anciens sires ou barons de Coucy, si célèbres dans les fastes des 11e, 12e, 13e et 14e siècles, ont pris leur nom d'une ville et d'un château situés sur une montagne, à 3 lieues N.-N.-O. de Soissons, 2 lieues S.-E. de Chauny, 4 lieues E.-S.-E. de Noyon, et 4 lieues et demie O.-S.-O. de Laon. Le château, beaucoup plus ancien que la ville, qu'il protégeait ainsi que tout le pays environnant, était remarquable par son étendue et par la force de ses constructions. Il en reste une tour qui suffit pour en donner l'idée. Elle a 172 pieds de haut et 305 pieds de circonférence. A peu de distance, elle était entourée d'une forte muraille beaucoup moins haute, qui avait 18 pieds d'épaisseur (1). Ce château, avant l'invention de la poudre, était l'une des plus fortes places qu'il y eût dans le royaume.

La sirerie de Coucy était originairement une de ces pairies de France qui, comme les duchés, comtés et autres grands fiefs, ne devaient cette prérogative éminente qu'à leur mouvance immédiate de la couronne. Mais, lorsqu'en 1311 la baronnie de Coucy est passée par succession

(1) Le cardinal Mazarin fit sauter cette muraille en 1652, et la tour a été fendue du haut en bas par le grand tremblement de terre du 16 septembre 1692.

dans la maison de Guines, la pairie a partagé l'extinction de la branche aînée de la maison de Coucy, et n'est pas échue à ses héritiers collatéraux.

La partie qu'on nomme Coucy-le-Château, pour la distinguer de Coucy-la-Ville, dont elle est distante de moins d'un quart de lieue, avait été donnée par Clovis à l'église de Reims. Herbert II, comte de Vermandois, ayant obtenu du roi Raoul et du pape Jean X l'archevêché de Reims, pour Hugues de Vermandois, son fils, âgé seulement de cinq ans, prit en main l'administration de tous les revenus de cette église, et demeura aussi possesseur de la terre de Coucy. Après sa mort, elle tomba entre les mains de Bernard, seigneur de Senlis, son parent. Hugues le Grand, comte de Paris, et Thibaut le Tricheur, comte de Blois, la possédèrent depuis, en commun, mais fort peu de temps. Artaud, compétiteur de Hugues, fils d'Herbert, pour le siége de Reims, les ayant contraints, en 949, de lui remettre cette terre, Thibaut rentra, l'année suivante, dans la ville et le château de Coucy, au moyen des intelligences qu'il avait pratiquées avec la garnison. Celui-ci transmit à Eudes, son fils, la sirerie de Coucy avec le comté de Blois, à la charge d'un surcens de 60 sous envers l'église de Reims, conformément au traité que Thibaut avait fait avec l'archevêque Odolric. Dans la suite, ce prélat transmit ce droit de surcens à l'abbaye de Saint-Remy, qui en a joui jusque vers la fin du 15e siècle. Quant à la terre de Coucy, elle ne passa pas aux descendants d'Eudes. Divers chevaliers, dont les noms sont demeurés inconnus, s'en emparèrent, et en jouirent successivement jusqu'après le milieu du onzième siècle, époque à laquelle elle est devenue le patrimoine principal d'une maison puissante et illustre, dont le nom, après s'être perpétué jusqu'à nos jours, vient de s'éteindre en la personne de l'archevêque de Reims. Le premier auteur connu de cette maison, Hugues, sire *de Boves*, vivant vers la fin du dixième siècle, était un seigneur d'une haute naissance, puisqu'à la possession de sa terre de Boves était attaché le titre de baron et pair du royaume. Il eut pour fils :

Dreux, sire *de Boves*, vicomte de Corbie, surnommé *de Parpe*, (*de Parpiriaco*), village situé non loin de Saint-Quentin. Dreux figure dans deux chartes de 1042 et de 1059. Il devint sire de Coucy, probablement comme gendre et héritier d'Albéric, sire de Coucy, fondateur, en 1076, de l'abbaye de Nogent, voisine de son château. Dreux de Boves fut père de :

Enguerrand Ier, surnommé *de la Fère*, sire de Boves et de Coucy,

lequel se qualifiait comte d'Amiens en 1085. Ade *de Roucy*, sa première femme, lui apporta en mariage les terres de Marle et de la Fère. Il devint comte de Château-Porcien par son second mariage avec la comtesse Sibylle *de Château-Porcien*, qui, pendant une longue absence de Godefroi, comte de Namur, son époux, avait consenti à s'unir au sire de Coucy. Ce double hyménée alluma bientôt une guerre sanglante, à laquelle le comte de Namur fut enfin obligé de renoncer, ainsi qu'à sa femme. Ce fut inutilement que Louis le Gros tenta, en 1115, de s'emparer d'assaut de la citadelle d'Amiens, où Enguerrand de Coucy et Thomas *de Marle*, son fils et l'année suivante son successeur, s'étaient jetés, après s'être opposés à la charte de commune que ce monarque avait accordée, en 1113, aux habitants d'Amiens.

Thomas, né du premier lit, se rendit fameux par sa valeur et par sa cruauté. Veuf, vers 1101, d'Ide *de Hainaut*, fille du comte Baudouin II, il épousa, avant 1104, N.... *de Laon*, dame de Montaigu, dont il fut séparé pour cause de parenté. Elle était fille de Roger, comte de Laon. Enfin il eut pour troisième femme Melisende *de Crécy*, fille et héritière de Gui, seigneur de Crécy et de Nogent. Thomas se qualifiait sire de Coucy *par la grâce de Dieu*. Il était en outre comte d'Amiens, baron de Boves, et seigneur de la Fère, de Vervins, de Marle et de plusieurs grandes terres dans le Ponthieu et le Vermandois. La résistance qu'il continua d'opposer à Louis le Gros lui devint funeste. Ce prince s'empara, au commencement de 1117, de la citadelle d'Amiens qu'il fit démolir, et confisqua le comté d'Amiens, dans la possession duquel il rétablit la maison de Vermandois. Une feinte soumission du sire de Coucy borna à cette expropriation la vengeance du monarque; mais ce coup de vigueur n'abattit point la fierté cruelle et menaçante de son vassal. La guerre malheureuse que Thomas, sire de Coucy, fit à Charles de Danemark à qui le comté d'Amiens était échu par mariage, fut cependant le dernier effort qu'il tenta pour ressaisir ce comté. En 1128, ce seigneur, s'étant brouillé avec Henri, comte de Chaumont en Vexin, le fit assassiner. Le roi Louis le Gros leva une armée pour punir ce nouveau forfait, et assiégea le château de Coucy. Dans une sortie que Thomas fit sur les troupes royales, il fut blessé mortellement par Raoul le Vaillant, comte de Vermandois, frère du comte de Chaumont, et présenté au roi Louis le Gros, qui le fit conduire à Laon, où il mourut captif en 1130, des suites de sa blessure. Il laissa de sa troisième femme, entr'autres enfants, Enguerrand II, qui suit, et Robert, sire de

Boves, qui devint comte d'Amiens, par son mariage avec Béatrix *de Saint-Pol*, fille du comte Hugues II de Saint-Pol, et mourut au siége d'Acre en 1191. Son fils, Enguerrand II de Coucy, baron de Boves, s'illustra à la conquête de Constantinople, et fonda la célèbre abbaye du Paraclet, près d'Amiens. Robert II de Coucy, baron de Boves, fils d'Enguerrand II, mourut après 1246, le dernier rejeton de ce rameau de Boves.

Enguerrand II, sire *de Coucy*, fut seigneur de Marle, Vervins, Pinon, Crécy, Fontaines, etc. Ses belles qualités ne purent arrêter immédiatement la juste vengeance qu'avait méritée la perfidie de son père, dont probablement il avait dû soutenir les intérêts dans un cas aussi pressant. Assiégé dans son château de la Fère, depuis le 7 mai jusqu'au 9 juillet 1132, il repoussa vaillamment tous les assauts, et obtint une paix d'autant plus glorieuse, qu'elle fut scellée par son mariage avec Ade ou Agnès *de Baugency*, fille de Raoul de Baugency, et de Mahaut de Vermandois, cousine-germaine du roi Louis-le-Jeune, qu'Enguerrand suivit, en 1147, à la Terre-Sainte, où il mourut.

Raoul Ier, surnommé *de Marle*, sire *de Coucy*, combattit pour Philippe Auguste contre les Flamands en 1183. Ayant suivi ce monarque à la Terre-Sainte, en 1190, il mourut l'année suivante au siége de Saint-Jean-d'Acre (1). Il avait épousé, 1° Agnès *de Hainaut*, seconde fille de Baudouin IV, comte de Hainaut, morte en 1173; 2° Alix *de Dreux*, fille de Robert de France, comte de Dreux, et petite-fille du roi Louis le Gros. Il n'eut que trois filles du premier lit. Les seuls fils du second qui ont eu postérité sont, 1°, Enguerrand III, dont on va parler; 2°, Thomas II,

---

(1) C'est par erreur que Velli et d'autres historiens ont attribué à Raoul, sire de Coucy, un testament en exécution duquel son cœur devait être rapporté en France, et remis, par un chevalier, à la dame de Fayel. Tout le monde connaît cette anecdote fameuse qui, fausse ou vraie, a été le sujet de plusieurs romans anciens, et de la tragédie de *Gabrielle de Vergy*. Elle se rapporte à Renaud Ier, *châtelain* de Coucy, et non point à Raoul, auquel on ne l'a sans doute attribuée, que pour en accroître le merveilleux, par le lustre de la naissance de ce personnage. Les châtelains de Coucy étaient, comme tous les autres châtelains, de grands officiers du baron préposés à la garde et à la défense du château, où ils exerçaient aussi une sorte de juridiction. Ils avaient formé deux branches, celle des *châtelains de Coucy*, et celle des *seigneurs de Thourotte*, châtelains de Noyon. (Voyez le *Mémoire historique sur la maison de Coucy*, par de Belloy, in-8°, Paris, 1770, et une Histoire des châtelains de Coucy, imprimée, in-4°, vers 1780). Le roman des amours du châtelain de Coucy avec la dame de Fayel, fait aujourd'hui partie des manusrits français de la Bibliothèque du Roi, n° 195.

auteur de la *branche de Vervins*, sur laquelle on reviendra plus bas; 3°, Robert, auteur des *sires de Pinon*. Il était maréchal de France en 1226. Cette branche s'est éteinte au dixième degré généalogique, vers l'année 1380.

Enguerrand III, sire *de Coucy*, le héros de sa maison, mérita par sa valeur, sa magnificence et ses brillantes qualités le surnom *de Grand*. Ses exploits contre les Albigeois, contre les Flamands à Bouvines et contre les Anglais sont consignés dans l'histoire. C'est lui qui avait adopté pour devise cette légende si fière et en même temps si modeste:

Je ne suis roi ne duc, prince ne comte aussy :
Je suis le sire de Coucy.

Il périt accidentellement en 1242, ayant eu, dans une chute de cheval, son épée passée au travers du corps. Il avait épousé, 1°, vers 1202, Eustochie *de Roucy*, sœur de Raoul et de Jean Ier, comtes de Roucy, de laquelle il fut séparé peu de temps après pour cause de parenté; 2°, Mathilde *de Saxe*, fille de Henri, surnommé le Lion, duc de Saxe, sœur de l'empereur Otton IV, petite-fille de Henri II, roi d'Angleterre, et veuve de Geoffroi III, comte du Perche, morte sans postérité en 1210; 3°, Marie *de Montmirel*, vicomtesse de Meaux, et dame de plusieurs grandes terres et baronnies. De ce troisième mariage sont issus, 1° Raoul II, sire de Coucy, tué, le 9 février 1250, à la bataille de la Massoure, après avoir fait des prodiges de valeur pour soutenir et sauver Robert, comte d'Artois, à la témérité duquel on dut les résultats de cette funeste journée; 2°, Enguerrand IV, sire *de Coucy*, qui mourut, en 1311, sans avoir eu d'enfants de ses deux femmes, Marguerite *de Gueldre*, fille du comte Otton III, et Jeanne *de Flandre*, fille du comte Robert de Béthune; 3°, Marie de Coucy, alliée en premières noces, en 1239, avec Alexandre II, *roi d'Écosse*, et en secondes noces avec Jean *de Brienne*, dit d'*Acre*, grand-bouteillier de France, puîné de Jean de Brienne, roi de Jérusalem; 4°, Alix *de Coucy*, femme d'Arnoul III, comte *de Guines*, dont les enfants héritèrent, en 1311, des biens de la maison de Coucy, et formèrent la seconde race de ces illustres barons, dont ils ont perpétué, jusqu'en 1405, le nom, les armes et la splendeur toute historique.

BRANCHE DE VERVINS, *éteinte*.

VII. Thomas *de Coucy*, IIe du nom, sire de Vervins, second fils de Raoul Ier, sire de Coucy, et d'Alix de Dreux, fut apanagé des terres de

Vervins, de Fontaines et de Ladouzy, par suite des dispositions testamentaires que son père avait faites, en 1190, lors de son départ pour la Terre-Sainte. Les sires de Vervins ont soutenu dans les armes la gloire que la branche aînée s'est acquise. Raoul III, formant le quatorzième degré de cette branche, eut, entr'autres enfants, 1°, Jacques Ier de Coucy, sire de Vervins, gouverneur du comté de Marle, grand-panetier du roi, capitaine de 100 chevau-légers et de 1000 hommes d'infanterie des légions de Picardie, guerrier dont les talents, la valeur et les longs services n'ont pu être flétris par un arrêt inique qui, en 1549, lui a fait porter sa tête sur un échafaud, par suite de sa belle et malheureuse défense de Boulogne-sur-Mer contre les Anglais, en 1544, et quoique, privé de tous secours après trois mois de siége, et manquant de vivres et de munitions, il eût obtenu des ennemis la capitulation la plus honorable qu'il pouvait espérer dans sa situation; arrêt d'ailleurs qui fut solennellement cassé par des lettres de réhabilitation obtenues par Jacques II de Coucy, son fils aîné. Jean, fils de Jacques II, est décédé sans alliance le 4 juin 1588, le dernier rejeton mâle de cette branche; 2°, Raoul IV, auteur de la branche dont on va parler.

BRANCHE DE COUCY-POLECOURT, *existante.*

XV. Raoul *de Coucy*, IVe du nom, second fils de Raoul III, sire de Vervins, eut en apanage la terre de Polecourt. Il fut conseiller, panetier et chambellan du roi François Ier. La femme de ce Raoul n'est pas connue. Cette circonstance, si ordinaire dans beaucoup de généalogies de grandes familles, et le peu de fortune des descendants de Raoul, sont le seul fondement sur lequel des généalogistes peu instruits ont avancé que la branche de Polecourt était issue d'un fils naturel de Raoul. Mais plusieurs titres prouvent le mariage de ce Raoul, quoiqu'aucun ne nomme sa femme, et une foule d'autres actes attestent, d'après les coutumes, la légitimité de ses enfants et de leurs descendants. Tous ces titres ont été produits au cabinet du Saint-Esprit, pour les honneurs de la cour, au mois de février 1776; et c'est d'après le certificat de M. Chérin que les savants bénédictins, auteurs de l'*Art de vérifier les Dates*, ont donné, à la suite de la chronologie des sires de Coucy (1), une esquisse de cette branche de Polecourt, qui naguères donnait encore

(1) Édition in-folio de 1787, t. II, p. 715; édition in-8° de 1818, t. XII, p. 247.

l'espoir de faire revivre et perpétuer un nom illustré depuis tant de siècles.

BRANCHE DE BERCY, *éteinte.*

XVIII. François *de Coucy*, 3e fils de Jacques III, seigneur de Polecourt, celui-ci fils de Louis de Coucy, seigneur de Polecourt, qui avait pour père Raoul IVe du nom, auteur de la branche de Polecourt, eut, par un partage de 1642, la terre de Bercy. Le dernier de ses descendants mâles est décédé le 10 novembre 1762.

La notice qu'on vient de donner sur la maison de Coucy, présente, quoique d'une manière très-succincte, le nombre et l'état de ses diverses branches, et fixe les époques de leurs extinctions. Cependant M. de Belloy observe dans son *Mémoire historique sur la maison de Coucy*, p. 124, qu'il y a encore une famille DE COUCY, portant exactement le nom et les armes de cette ancienne maison de Vermandois; que cette famille, établie à Casteljaloux, en Gascogne, remonte par titres jusqu'au temps de la première race des sires de Coucy, mais qu'on ignore l'époque de son établissement en Guienne. Le même auteur ajoute qu'il y a en Champagne une famille noble, originaire d'Artois, du nom DE COUSSY, seigneurs de Louvrigny, de Dogny, de Tresnel et de Vely (1), qu'il ne faut pas confondre avec la maison des sires de Coucy, quoique d'ailleurs elle soit ancienne et bien alliée.

Les principaux auteurs qui ont parlé de la maison de Coucy, sont

---

(1) Cette famille a été maintenue dans sa noblesse, par M. de Caumartin, intendant en Champagne, sur preuves filiatives remontant à 1359, et par citation de titres isolés jusqu'en 1460. Elle porte pour armoiries : *d'argent, à 6 mouchetures d'hermine de sable; à la bordure de gueules rebordée de sable.* A cette famille de Coussy appartiennent :

A. Jean-Baptiste-Georges, *chevalier de Coucy*, né à Dampierre (Aube), le 11 mai 1741, qui, avant la révolution, servit avec distinction dans la cavalerie, d'où il s'était retiré avec la croix de Saint-Louis et le grade de capitaine. Il était sous-préfet de Vitry-le-Français en 1814. Interrompu dans ses fonctions, pendant les *cent jours*, il les reprit après la chute de Buonaparte, fut nommé préfet du Jura, le 10 juillet 1816, et mourut le 28 août 1820, dans sa 79e année ;

B. Antoine-Nicolas de Coucy, né à Bignicourt (Marne), le 1er novembre 1742. Il entra au service comme enseigne, au régiment d'Artois, infanterie, le 16 février 1756, fut nommé lieutenant le 3 juin suivant, puis sous-aide-major le 21 juillet 1765. On ignore sa destinée ultérieure.

François de l'Alouette, bailli du comté de Vertus, en son *Traité des Nobles*, in-4°, Paris, 1577; André du Chesne, en l'*Histoire des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy*, in-fol., 1631, p. 183; Dom Toussaint du Plessis, *Histoire de la ville et des seigneurs de Coucy*, in-4°, Paris, 1728, et d'Hozier de Serigny, dans le Ve registre de l'*Armorial général de France*, in-fol., 1762.

ARMES : *Fascé de vair et de gueules*. Supports : deux lions d'or. Cimier : un lion issant du même.

DE COURTARVEL-PÉZÉ (Claude-René-César, *comte*), *baron* et *pair*, né à Chartres le 1er avril 1761, fut reçu chevalier de Malte de minorité en la même année. Entré aux pages de la reine en 1775, il en sortit pour passer officier au régiment de Penthièvre, dragons, où il fut nommé capitaine en 1783. Le comte de Courtarvel-Pézé a été breveté colonel de cavalerie et chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 13 août 1814, et nommé successivement commandant des gardes nationales de Châteaudun en 1815, et président du collége électoral et du département d'Eure-et-Loir en 1816. Élu, la même année, membre de la chambre des députés par ce département, il y a siégé jusqu'en 1823. Il a été nommé gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 22 avril 1821, pair de France et président du collége électoral de l'arrondissement d'Eure-et-Loir les 23 et 24 décembre 1823. Il a épousé, par contrat du 9 mai 1804, Anne-Marguerite *de Lubersac*, fille de Jean-Louis, marquis de Lubersac, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Marie-Jeanne-Élisabeth de Magonthier de Laubanie. 23 décembre 1823.

XVI. René César, comte *de Courtarvel*, père du précédent, chevalier, seigneur-patron de Baillon, de la Cour-Souday, au Maine, de Boursay, de Valennes et de Varde, en Dunois, officier au régiment de la Marine, infanterie, épousa, le 5 mai 1759, Marie-Françoise-Thérèse *des Ligneris*, fille de Louis-François, chevalier, seigneur des Ligneris, de la Mairie, de Fontaine-la-Guyon, de Beauvais, etc., etc. De ce mariage sont issus quatre fils :

1°. Louis-François-René, marquis de Courtarvel, né le 19 décembre 1759. Il entra au service, le 1er janvier 1776, comme sous-lieutenant dans le régiment de Guienne, infanterie, avec lequel il passa en Corse. Il fut promu, en 1778, au grade de capitaine dans le régiment de Penthièvre, dragons, et devint mestre-de-camp en second de ce régiment en 1783. Le marquis de Courtarvel fut nommé colonel-commandant du régiment de Vivarais, infanterie, en 1786. Ce régiment

s'étant révolté, en 1790, contre le lieutenant-colonel, le marquis de Courtarvel sut, au péril de sa vie et par la seule fermeté de son caractère, ramener à l'obéissance et au devoir une soldatesque égarée et furieuse. Émigré en 1791, il fit les campagnes en Allemagne, sous les drapeaux des princes français, à la tête des officiers de son régiment, puis celles de Portugal, avec le grade de major du régiment de Castries, à la solde de l'Angleterre, jusqu'en 1802. Il avait reçu la croix de Saint-Louis au camp d'Harbourg, en 1795, et, l'année suivante, Louis XVIII lui avait accordé le grade de maréchal-de-camp, dont il reçut le brevet en Portugal. Il a été créé lieutenant-général des armées du roi le 22 juin 1814, commandeur de l'ordre de Saint-Louis et chevalier de la Légion-d'Honneur les 1er mai et 1er août 1821. Appelé par le roi, les 13 mars et 10 octobre de la même année, à la présidence du collége électoral de Loir-et-Cher, le marquis de Courtarvel a été élu à ces deux époques membre de la chambre des députés pour ce département, puis nommé, en 1824, membre de la chambre septennale, et enfin décoré de la grand'croix de l'ordre de Saint-Louis le 23 mai 1825. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. V, p. 42). Il a épousé, par contrat du 6 juillet 1783, signé par le roi et la famille royale, (mariage célébré le 14 du même mois), Marie *de Lambert*, fille de Henri-Joseph, marquis de Lambert, maréchal-de-camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, inspecteur-général de cavalerie, membre du conseil de guerre et gouverneur de la citadelle d'Arras, décédé en 1808, officier-général au service de Russie, et de Marie Anisson du Perron;

2°. Claude-René-César, comte de Courtarvel-Pézé, pair de France, dont l'article précède;

3°. Jean-Louis-René, chevalier de Courtarvel, né le 3 juillet 1763. Il a été admis à Malte de minorité le 4 août 1770, reçu page de la reine en 1777 et nommé lieutenant de vaisseau de la marine royale en 1788. Il a fait les campagnes de l'émigration et a servi avec son frère dans le régiment de Castries. Le chevalier de Courtarvel a été nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis en 1799 et capitaine des vaisseaux du roi en 1814;

4°. Jules-Honoré-César, vicomte de Courtarvel, né le 15 janvier 1768. Il a été admis à Malte, de minorité, le 18 septembre suivant, et nommé successivement sous-lieutenant au régiment de Navarre en 1783, capitaine dans les chasseurs de Lorraine en 1788, chef d'escadron et chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 17 septembre 1814; puis, en 1824, membre de la chambre des députés pour le département d'Eure-et-Loir. Il a épousé N.... *Gueau de Reverseaux*, fille de M. Gueau de Reverseaux, qui était, en 1768, président au grand conseil.

La maison de Courtarvel, d'origine chevaleresque de la province du Maine, a pris son nom de la châtellenie de Courtarvel (1) située près

(1) Jugement de Maintenue de noblesse, rendu en faveur de la branche actuelle le 24 janvier 1667.

Sillé-le-Guillaume, en l'élection du Mans. La qualité de chevalier, portée par ses auteurs depuis l'année 1203, et sans aucune interruption pendant tout le temps où ce titre fut exclusivement la récompense des services militaires et de la valeur, la manière avantageuse avec laquelle cette maison est citée dans l'histoire de sa province, les grades qu'elle a constamment remplis dans les armées de nos rois depuis la régularisation de la milice française, les alliances qu'elle a contractées avec les familles les plus considérables du Maine, de l'Anjou, de la Bretagne, du pays Chartrain et de plusieurs autres provinces, tout atteste l'illustration originaire et continue de cette famille, le rang qu'elle tenait parmi les races les plus distinguées, et la pureté héréditaire de sa noblesse.

La maison de Courtarvel a formé huit branches, dont une seule s'est continuée jusqu'à nos jours.

I. Les *seigneurs châtelains de Courtarvel* (souche commune), seigneurs de la Lucassière, de Saint-Germain, de Monterestin, de la Roussière et de Saint-Remy, *barons*, puis *marquis de Pézé*, par lettres d'érection en marquisat du mois d'avril 1656, registrées le 23 août 1663, se sont éteints à la fin du dix-huitième siècle, après avoir fourni un écuyer et un maître-d'hôtel du duc d'Alençon, le premier enseigne de la compagnie d'hommes d'armes de ce prince, et père d'un fils qui remplit le même grade dans celle du maréchal de Baudricourt, trois chevaliers de l'ordre du Roi avant l'institution de celui du Saint-Esprit, trois gentilshommes ordinaires de la chambre des rois Charles IX, Henri III et Louis XIV, le premier lieutenant de la compagnie d'ordonnance du comte du Lude, puis du maréchal de Saint-André, et le second lieutenant de la compagnie d'ordonnance du seigneur de Lavardin, trois gouverneurs de places et un lieutenant-général des armées du roi (1) nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, mais décédé, avant d'avoir été admis, le 23 novembre 1734, par suite des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Guastalla le 19 septembre de la même année. Cette branche avait contracté ses principales alliances dans les maisons *d'Aussy*, *d'Acigné*, *de la Voue d'Angennes*, *du Bellay*, *de la Lucassière*, *de Boscornu*, *de Vassé d'Arquène*, *Achard du Perthus*, *de Pézé*, *de Beauvilliers*, *d'Avaugour*, *de Thouainon*, *de Trémigon*, *de Plœuc*, *de Tournebu*, *de Saint-Gelais-Lu-*

(1) L'état de ses services et campagnes est imprimé t. V, pp. 40 à 42 *du Dict. histor. des Généraux Français.*

signan, de la Hautonnière, de Faudoas, de Vassan, de Beringhen, de la Vallée de Champfleur, de Bresseau-Montfort, Thibault de la Roche-Tulon, de Dreux-Brézé, d'Argouges, etc., etc.

II. Les *seigneurs de Saint-Remy*, sortis au onzième degré de la première branche, n'ont subsisté que pendant deux générations masculines. André de Courtarvel, auteur de cette branche, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et son fils, Jacques de Courtarvel, fut premier maître-d'hôtel de *Madame*, duchesse d'Orléans. Les alliances de ce rameau sont avec les maisons *de Fromentières, de Granges-Surgères, de Langan-Bois-Février, le Prévost de la Courtelaye, Texier d'Hautefeuille* et *de Cremeaux d'Entragues*.

III. Les *seigneurs de Boursay, marquis de Saint-Remy* et *de Courtarvel*, seule branche existante, dont on a donné plus haut l'état actuel, ont pour auteur, au onzième degré généalogique, Pierre, frère puîné d'André de Courtarvel, tige de la deuxième branche. Les seigneurs de Boursay ont donné, outre les quatre frères qui la représentent et dont aucun n'a d'enfants, un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIV, et plusieurs officiers supérieurs, et se sont alliés aux maisons *de Coutances, de Marescot, des Pierres, de Fresneau, d'Ourceau, le Feron de Laune, de Paris de Guigné, de Prunelé, Petit de la Guierche et de Faudoas*. Les preuves de cette branche ont été faites pour les honneurs de la cour au cabinet du Saint-Esprit en 1781, par-devant M. Chérin généalogiste des ordres du roi.

IV. Les *seigneurs de Rocheux*, sortis au treizième degré de la branche précédente, se sont éteints à la troisième génération, peu de temps après l'année 1784, après s'être alliés aux maisons *de Varennes, Chenu, de Vernaison*, etc. Par celle *d'Aguet de Beauvoir*, cette branche s'est fondue dans la maison *d'Alès de Corbet*.

V. Les *seigneurs de Saint-Hilaire*, sortis de la troisième branche au même degré que le rameau précédent, se sont éteints à la seconde génération vers la fin du dix-septième siècle, après s'être alliés aux familles *Peschard, du Pré de Louaillé* et *le Breton des Bordages*.

VI. Les *seigneurs de Bois-Ruffin*, formés aussi au même degré treizième, se sont éteints dans le dix-huitième siècle.

VII. Les *seigneurs de Bois-Gencif*, de la Coudrière, de Monthézon, etc., sortis au dixième degré de la branche des barons de Pézé, et alliés aux

maisons et familles *de Courbon*, *le Roy de Macey*, *d'Estureaux*, *de Bordelay*, *de Tragin*, *de Regnard-Courtemblay*, *des Loges*, etc., se sont éteints vers la fin du dix-septième siècle.

VIII. Les *seigneurs de la Paillerie*, sortis au neuvième degré de la première branche, ont subsisté pendant trois générations, et se sont éteints en la personne de trois sœurs, alliées aux familles *du Bois d'Estival* et *Gibot de la Carrelière*. Leur mère était née *de la Rouardière*.

ARMES : *D'azur, au sautoir d'or, cantonné de* 16 *losanges du même, rangées, quatre en chef,* 3 *et* 1, *quatre en chaque flanc et quatre en pointe,* 1 *et* 3. Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de comte sur le manteau.

LE COUTEULX DE CANTELEU, (Jean-Barthelemi, *comte*), est né en 1749. Fils d'un premier président de la cour des comptes de Normandie, il reprit l'ancienne profession de sa famille, et se trouvait banquier et premier échevin de Rouen, lorsqu'il fut nommé député par le tiers-état de cette ville aux états-généraux du royaume en 1789. Partisan modéré des nouveaux principes, il fut bientôt appelé par l'étendue de ses connaissances à prendre une part active aux affaires publiques. Il appuya de tous ses moyens oratoires les projets financiers de M. Necker, et fit le rapport relatif à la vente des 400 millions de biens du clergé, somme que cet ordre offrait alors en vain au gouvernement, pour conserver ses propriétés. En 1790, M. le Couteulx fit preuve d'un désintéressement honorable dans le refus de l'emploi lucratif de caissier de l'extraordinaire; il allégua pour excuse que de semblables fonctions étaient incompatibles avec l'indépendance dont un mandataire du peuple devait jouir, et plus tard cette opinion devint un principe et fut convertie en loi. Il concourut à toutes les mesures législatives sur les finances et le crédit public jusqu'en 1791; et, après le 10 août 1792, il s'éloigna de la scène politique, et fut assez heureux pour échapper aux proscriptions révolutionnaires. Élu membre du conseil des anciens, en 1795, M. Le Couteulx fut nommé secrétaire de cette assemblée le 27 janvier 1796, et président le 20 avril suivant. Il continua d'intervenir dans toutes les discussions relatives aux finances, aux emprunts, à la vente des biens nationaux, à la prohibition des marchandises anglaises, aux impôts, aux douanes, etc., et s'opposa, le 31 mars 1797, au rétablissement de la loterie. Le 7 septembre suivant, il parla avec énergie en faveur de ceux de ses collègues qui, par suite de la journée du 4 du même mois (18 fructidor an V), se trouvaient

5 juin 1815.

sur la liste des proscrits, protestant qu'il n'existait dans les pièces fournies à leur charge, rien qui pût motiver leur déportation. Le non-succès de ses représentations ne refroidit point son zèle généreux; on le vit, dans la séance du 9 novembre, déplorer la situation des déportés à la Guiane, et provoquer la formation d'une commission chargée de pourvoir aux moyens de l'adoucir. Après la révolution du 18 brumaire, M. le Couteulx devint sénateur le 24 décembre 1799, puis l'un des régents de la banque de France lors de l'organisation de cet établissement. Il fut créé commandant de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, pourvu la même année de la sénatorerie de Lyon, nommé comte en 1806, et grand-officier de la Légion-d'Honneur le 30 juin 1811. Dans les derniers jours de 1813, il fut envoyé en qualité de commissaire extraordinaire dans la 22e division militaire. Il a été compris, par Louis XVIII, dans les premières institutions de pairies, le 4 juin 1814. Il est décédé le 18 septembre 1818.

Barthélemi-Alphonse, comte *le Couteulx de Canteleu*, pair de France, né à Canteleu (Seine-Inférieure), le 2 août 1786, fils aîné du précédent, a été créé officier, puis commandeur de la Légion-d'Honneur, les 1er mai 1821 et 19 août 1823.

Le vicomte *le Couteulx de Canteleu*, frère du précédent, et chevalier de la Légion-d'Honneur, fit les dernières campagnes de Pologne et de Russie en qualité de chef d'escadron, aide-de-camp du prince de Wagram, major-général de la grande armée. Il apporta, le 7 septembre 1813, au ministère de la guerre, 20 drapeaux pris aux batailles de Wachau, de Léipsick et de Hanau, et qui furent présentés à l'impératrice Marie-Louise le 14 du même mois. Le roi le créa chevalier de Saint-Louis le 30 août 1814. Il devint lieutenant-colonel, commandant le premier bataillon du 6e régiment de la garde royale en 1817, puis colonel de cavalerie et aide-de-camp du duc d'Angoulême, qu'il accompagna en mars 1823, lorsque ce prince alla prendre le commandement de l'armée des Pyrénées. Le roi de Sardaigne a accordé à M. le vicomte le Couteulx de Canteleu la décoration de l'ordre uni de Saint-Maurice et de Saint-Lazare. Il a épousé, par contrat signé par le roi, le 13 juin 1819, Pauline *le Gendre d'Onz-en-Bray*.

D'une autre branche de la même famille sont issus M. *le Couteulx de la Norraye*, nommé, le 24 novembre 1789, membre de la municipalité de Paris et lieutenant de maire du bureau des domaines, puis administrateur du département de Seine-et-Oise, destitué et décrété d'arres-

tation, le 15 septembre 1793, pour s'être opposé aux réquisitions de grains, et décédé peu d'années après, ayant pu se soustraire aux poursuites dirigées contre lui; et *M. le Couteulx du Moley*. C'est ce dernier qui a fait construire, comme propriétaire, la *cour* aujourd'hui *rue Mandar*, à Paris. Le roi l'a créé baron le 17 octobre 1814, et officier de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821. Son fils, auditeur au conseil-d'état, section des finances, en 1803, fut nommé, le 18 juillet 1806, l'un des administrateurs des droits-réunis à Naples; puis envoyé à Gênes, au mois de janvier 1807, avec une mission du gouvernement. Il devint inspecteur-général des vivres de l'armée le 29 octobre 1807, ensuite préfet du département de la Côte-d'Or, le 18 février 1809. Il est décédé en 1812.

La famille le Couteulx descend d'Étienne *le Couteulx*, nommé, en 1702, conseiller secrétaire du roi, maison-couronne de France et de ses finances, charge attributive de noblesse.

Jean-Étienne *le Couteulx*, sieur des Aubrys, était, en 1736, l'un des deux piqueurs du vol des oiseaux du cabinet du roi, et dans le même temps Antoine *le Couteulx* était héraut d'armes du roi, sous le titre de *Roussillon*. (*Etat de la France*, t. I, p. 329; t. II, p. 227, et t. IV, p. 97.)

ARMES : *D'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 trèfles de sinople*. Supports : deux lions.

DE CRILLON, (*duc*), voyez DES BALBES DE BERTON, p. 20. 17 août 1815.

CRIQUET, *comte* DE FONTENAY, (Jean-Marie), archevêque de Bourges, né le 11 mars 1755, à Dunkerque, et fils d'un riche armateur de cette ville, fit avec distinction ses études théologiques dans la congrégation de Saint-Sulpice, et fut nommé chanoine, puis grand-vicaire de Chartres. Émigré au moment de la révolution, il ne rentra en France qu'en 1802, et fut alors nommé vicaire-général de Bourges, sous l'archiépiscopat de M. de Mercy. M. de Fontenay eut la plus grande part à l'administration de cette province ecclésiastique jusqu'en 1817, époque à laquelle le roi le promut à l'évêché du Puy, d'où il passa bientôt après au siége épiscopal de Nevers. L'archevêché de Bourges étant devenu vacant, en 1820, par la mort de M. des Gallois de la Tour, M. de Fontenay, nommé pour lui succéder, fut sacré le 24 septembre de la même année. Il a été créé pair de France le 20 mars 1824, et est décédé le 13 octobre suivant. (*Moniteur* des 16 et 24 octobre 1824, col. 1372 et 1406.) 20 mars 1824.

ARMES : *De sable, au chevron d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent.*

juin 1814. DE CROIX, (Charles-Lidwine-Marie, *marquis*), *comte* et *pair* de France, né le 15 octobre 1760, fils d'Alexandre-Louis-François, marquis de Croix et de Heuchin, député de la noblesse aux états d'Artois, capitaine de cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, etc., et de Marie-Anne-Françoise, née comtesse de Groesbeck, était major en second d'infanterie, lorsqu'en 1789, il fut élu député de la noblesse d'Artois aux états-généraux du royaume. Il se joignit à la minorité de la noblesse qui se réunit au tiers-état; et, après la session de l'assemblée nationale, il se retira dans ses terres et cessa de prendre part aux affaires publiques. Il devint président du collége électoral du département de Sambre-et-Meuse le 29 mars 1803, membre de la Légion-d'Honneur, puis chambellan de Napoléon en 1810, fut créé sénateur le 5 avril 1813, grand'croix de l'ordre de la Réunion, et ensuite pair de France le 4 juin 1814. Lorsque Buonaparte revint de l'île d'Elbe, en 1815, il appela le comte de Croix à faire partie de la chambre des pairs qu'il institua le 2 juin; mais M. de Croix n'y voulut point siéger, ce dont ayant justifié conformément aux dispositions de l'article 2 de l'ordonnance royale du 24 juillet suivant, il reprit ses fonctions à la chambre des pairs après le retour de S. M. Louis XVIII. Ce monarque l'a nommé officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821. Il a épousé, le 22 novembre 1802, Augustine-Eugénie-Victoire *de Vassé*, fille d'Alexis-Bruno-Étienne, marquis de Vassé, vidame du Mans, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et premier écuyer de feu S. A. S. le prince de Condé, et de Louise-Auguste-Charlotte-Françoise de Broglie. De ce mariage sont issus :

1°. Ernest-Charles-Eugène-Marie, vicomte de Croix, né le 27 août 1803, officier de chasseurs au service de France et chevalier de la Légion-d'Honneur;

2°. Charles-Edmond-Marie, baron de Croix, né le 12 avril 1807, élève de l'école royale militaire de Saint-Cyr;

3°. Albine de Croix, morte en bas âge.

La maison de Croix, d'ancienne noblesse chapitrale et de chevalerie de la Flandre wallonne, a pris son nom d'un fief considérable situé en la châtellenie de Lille, à une lieue et demie au nord de cette ville. Eustache, seigneur de Croix et de Mandres, chevalier, son premier auteur certain, mourut, en 1202, dans l'expédition de Constantinople

faite par Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut. Sa postérité, illustrée par de riches po sessions, des emplois distingués et des alliances avec les maisons les plus anciennes et les plus considérées de la Flandre, de l'Artois, du Hainaut et des Pays-Bas, s'est divisée en plusieurs branches, dans l'ordre qui suit.

I. Les *seigneurs de Croix*, titrés *comtes de Wasquehal* en 1682, ont été connus pendant sept générations, depuis 1289, jusqu'en 1617, sous le seul nom *de Drumez*, et se sont éteints en 1688. La principale héritière de cette branche en porta les biens, par mariage, au chef de la troisième.

II. Les *seigneurs de la Frenoye*, titrés *comtes de Malannoy*, sortis au neuvième degré de la branche qui précède, se sont éteints le 30 octobre 1756.

III. Les *seigneurs d'Oyembourg*, confirmés dans le titre de *comtes de Croix* et *de Wasquehal* en 1694, sont sortis de la branche aînée au même degré IXe, et ont subsisté jusqu'au 6 septembre 1717.

IV. Les *barons*, puis *marquis de Heuchin*, par lettres d'érection du mois de mars 1691, ont donné un vice-roi du Mexique, et capitaine-général des armées espagnoles en 1765 et 1770, et précédemment un lieutenant-général au service de S. M. C. Cette branche, la seule existante, est représentée par M. le marquis de Croix, pair de France.

V. La branche *naturelle de Croix-Drumez, comtes de Clerfayt*, sortie au VIIIe degré de la branche aînée, s'est éteinte, le 18 juillet 1798, en la personne du comte de Clerfayt, feld-maréchal des armées autrichiennes, chevalier de la Toison-d'Or et de l'ordre de Marie-Thérèse, membre du conseil aulique de guerre, etc., etc., décédé à Vienne, sans avoir été marié, laissant la réputation d'un des plus habiles généraux de l'empire d'Allemagne.

On peut consulter, pour la filiation, les alliances et les services militaires de ces diverses branches, le tome IV de l'*Histoire Généalogique*, où la généalogie de la maison de Croix a été établie.

ARMES : *D'argent, à la croix d'azur*. Supports : deux lions, portant chacun un étendard aux armes *de Croix*. Cimier : un lion issant d'une couronne ducale. Couronne de comte sur le manteau.

DE LA CROIX, *duc* DE CASTRIES* (Armand-Nicolas-Augustin), est fils 4 juin 1814.

* La famille prononce ce nom comme s'il s'écrivait *de Castres*.

de Charles-Eugène-Gabriel, marquis de Castries, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, et ancien ministre de la marine, décédé en 1801, après avoir porté les armes avec gloire pendant soixante ans, et s'être illustré autant par son dévouement inébranlable pour les princes de l'auguste maison de France, pendant les guerres malheureuses de l'émigration (1), que par ses nombreux exploits et ses victoires. Le duc de Castries, né en avril 1756, et connu jusqu'en 1784 sous le titre de *comte de Charlus*, entra jeune dans la carrière des armes, et servit d'abord dans le régiment Mestre-de-camp-Général, cavalerie. Après avoir fait avec distinction la guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique, avec le grade de colonel en second du régiment de Saintonge, infanterie, commandé par le comte de Custine, il fut promu au grade de brigadier de cavalerie le 30 décembre 1782, et reçut le titre de *duc de Castries* par brevet de 1784. Il devint maréchal des camps et armées du roi le 9 mars 1788. Élu, en 1789, par la noblesse de la vicomté de Paris, député aux états-généraux, le duc de Castries se montra dans cette assemblée l'un des défenseurs les plus zélés des prérogatives de la couronne (2). Émigré en 1791, il servit à l'armée des princes en 1792, et leva, au mois d'août 1794, à la solde de l'Angleterre, un corps d'émigrés qui fut employé en Portugal en 1795. Le duc de Castries n'est rentré en France qu'avec S. M. Louis XVIII, en 1814. Il fut compris, le 4 juin, dans les premières institutions de pairies, et nommé, le 22 du même mois, lieutenant-général des armées du roi. Appelé dans la même année au gouvernement de la 15e division militaire (Rouen), il ne négligea aucun des moyens qui pouvaient dépendre de sa prudence et de sa fermeté, lors de l'invasion de Buonaparte, pour maintenir en l'obéissance du roi toutes les villes et tout le pays compris dans son gouvernement. Ses efforts ayant été infructueux, il passa en Angleterre, d'où il alla joindre Louis XVIII en Belgique. Rentré en France avec S. M., il reprit ses

(1) On peut consulter pour les services et campagnes du duc de Castries, pair de France, du maréchal de Castries son père, de Joseph-François, marquis de Castries, chevalier des ordres du Roi, père du maréchal, et de René-Gaspard, aussi marquis de Castries, chevalier du Saint-Esprit, père de Joseph-François, le t. V, pp. 64 à 71, *du Dict. historique des Généraux Français.*

(2) La franchise et l'énergie avec lesquelles le duc de Castries a toujours soutenu les principes religieux et monarchiques, ne lui ont jamais permis aucune composition avec les opinions contraires. On connaît le duel qu'il a eu à ce sujet avec le comte Charles de Lameth, et dans lequel ce dernier a été blessé d'un coup d'épée au bras.

fonctions militaires et législatives, passa au commandement de la 2e division militaire le 5 novembre 1817, et fut admis à la retraite le 5 novembre 1818. Le roi l'a nommé gouverneur du château de Meudon le 9 mai 1822, et chevalier du Saint-Esprit le 30 mai 1825. Il a eu de sa première femme, décédée le 9 décembre 1817:

Edmond-Eugène-Philippe-Hercule *de la Croix*, marquis *de Castries*, sous-lieutenant dans les gendarmes de la garde, fait prisonnier par les Russes dans la campagne de 1813. Présenté au roi le 4 août 1814, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, puis, le 21 octobre 1815, colonel du 4e régiment de chasseurs à cheval, qu'il a commandé avec distinction dans la campagne d'Espagne, en 1823. Il a été créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 21 août de cette année, et nommé colonel des chasseurs à cheval de la garde royale. Il a épousé Claire-Clément-Henriette-Claudine *de Maillé de la Tour-Landry*, fille de Charles-François-Arnaud, marquis, puis duc de Maillé, pair de France, premier gentilhomme de monseigneur le comte d'Artois (aujourd'hui S. M. Charles X). Le duc de Castries a encore deux fils, aujourd'hui pages de S. M. Charles X.

Le *comte Eugène de Castries*, cousin du marquis de Castries, et maréchal-de-camp, a commandé pendant plusieurs mois la garde nationale à cheval de la ville de Paris. Il fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur le 19 septembre 1814, et ensuite secrétaire d'ambassade à Londres, où il était en 1816.

De la même branche est issu M. l'abbé de Castries, nommé aumônier du roi le 25 janvier 1820.

Guillaume *de la Croix*, vivant en 1476, conseiller du roi et trésorier de l'extraordinaire des guerres, premier auteur certain de cette maison distinguée, nommé président en la cour des aides de Montpellier le 3 juin 1487, et sénéchal de la même ville, fut en grande faveur auprès des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII. Jean de Pierre, baron de Pierrefort et de Ganges, lui vendit, par contrat du 13 avril 1495, l'ancienne baronnie de Castries, située dans le diocèse de Montpellier, laquelle donnait entrée aux états de Languedoc, et elle fut érigée en *marquisat* par lettres-patentes de 1645. La postérité de Guillaume de la Croix a formé six branches principales.

I. Les *barons de Castries*, *de Gourdiéges* et *de Castelnau*, *marquis*, puis *ducs de Castries*, branche possessionnée en Languedoc, en Auvergne et en Limosin, et alliée aux familles et maisons *de Cezilli*, *de Bois-*

sevin, de Montbel, de Mazis, de Sarras, d'Isard de Fontanilles, de la Roglia, de Vimolio, de Montfaucon, de Berenger-Montmouton, de Guilhens-Montjustin, de Belloy, de Valat, de Rousses, de Greffeuille, de Solas, de la Roche, de Montvallat, de Bandinel, de Bonnail, de Lausselargues, d'Albenas, de Bonne, de la Volhe, de l'Hôpital-Choisy, de Casteras-Seignan, de Brachet-Perusse, de Bonzi, de Brunet de Castelpers, de Doni, de Rochechouart-Mortemart, de Levis-Charlus, du Mouceau de Nollent, de Talaru-Chalmazel, de Rosset-Fleury, de Mailly, etc.

II. Les *seigneurs de Meyrargues, barons de Gaujac*, séparés de la branche précédente en 1592, et alliés aux familles *de Gueydan, de Piolenc, de Boet, de Cabot, de Berard-Montalet, de Blottefière, de Miraman*, etc. Cette branche existait en 1764.

III. Les *barons d'Anglars* et *d'Ussel*, en Limosin, sortis, vers 1550, de la branche aînée, se sont alliés aux familles *de Claviers, de Robert de Lignerac, de Fontanges, de la Mothe-Saint-Pardoux, de la Saigne de Saint-Georges, de Murat, de Vaissières, du Bois de Saint-Etienne, de l'Abeille*, etc. Cette branche existait, en 1772, en la personne d'Étienne de la Croix, chevalier, baron d'Anglars;

IV. Les *seigneurs de Cadilhargues* et *de Sueilhes*, sortis de la branche aînée, vers 1560, au même degré que la précédente, se sont éteints vers le milieu du dix-huitième siècle, après s'être alliés aux familles *d'Azemar de Sueilhes, de Solas, de Courseule, de Pierre-Bernis, de Grégoire*, etc.

V. Les *barons de Plancy, vicomtes de Brugny*, en Champagne, s'établirent en cette province dès l'année 1506, époque de l'acquisition de la baronnie de Plancy. Cette branche s'est alliée aux familles *Marcel de Vaux, de Poncher, Briçonnet, Guillard du Mortier, de Chaslus, de Hacqueville, Bohier de Saint-Ciergues, de Harlay, de Salazar, le Bouteiller de Banze, d'Auquoy, de Condé, de Harzillemont, de Buslan, l'Argentier, Mangot d'Orgères, Brun d'Albanie, de Saint-Blaise, du Hautoy, de Chesnelong*, etc.

VI. Les *vicomtes de Semoine*, en Champagne, sortis de la branche précédente vers 1560, se sont alliés aux maisons *de Courtenay, de Balahan, de Clermont-Toulonjon, de Ludres, de Niery, Guénégaud, de Moreau d'Airolles*, etc., et se sont éteints à la troisième génération. Il existait encore en 1772 un rameau *de la Croix de Vagnas*, en Languedoc, et un rameau *de la Croix de Richelieu*, en Anjou.

ARMES : *D'azur, à la croix d'or*. Supports : deux licornes : Devise : FIDÈLE A SON ROI ET A L'HONNEUR. Huit drapeaux blancs sont passés en sautoir derrière le manteau.

Les deux branches de Plancy et de Semoine, en Champagne, brisaient *d'un croissant de gueules au centre de la croix.*

DE LA CROIX DE CHEVRIÈRES (Jean-Denis), *comte* DE SAINT-VALLIER, né le 6 octobre 1756, fils de Nicolas de la Croix, comte de Saint-Vallier, marquis de Chevrières et de Clérieu, baron de Serre, etc., capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, et de Jeanne-Gabrielle de Grolée, était, en 1783, sous-lieutenant en premier au régiment des Gardes-Françaises. Devenu membre du sénat conservateur le 1er février 1805, il fut nommé, le 24 juin 1808, président de ce corps pour en remplir les fonctions du 1er juillet de cette année au 1er juillet 1809. Il fut pourvu de la sénatorerie de Gênes le 16 septembre 1808, puis, nommé le 28 décembre, président du grand conseil d'administration du sénat pour 1809. Le comte de Saint-Vallier fut créé grand-croix de l'ordre de la Réunion le 3 avril 1813. Le 26 décembre de cette année, il fut envoyé comme commissaire extraordinaire dans la 7e division militaire, et arriva à Grenoble, chef-lieu de cette division, le 7 janvier 1814. Il adhéra à la déchéance de Buonaparte, devint pair de France le 4 juin de la même année, et grand officier de la Légion-d'Honneur le 6 janvier 1815, fut nommé président du collége électoral du département de la Drôme les 26 juillet 1815 et 12 octobre 1820, et mourut au mois de septembre 1824, sans laisser d'enfants mâles. N.... *de Moreton*, comte de Chabrillant, son gendre, lui a succédé en sa pairie conformément à une ordonnance du roi, du 23 décembre 1823, qui l'avait appelé à cette succession. (*Bulletin des lois*, 1823, 7e *série*, *t. XVII*, *p.* 468, *bulletin n°* 647). 4 juin 1814.

Le comte de Saint-Vallier avait deux frères, dont l'un a des enfants. L'un de ces frères, M. de Saint-Vallier, fut nommé membre du conseil de préfecture du département de l'Isère le 28 mai 1809. Il a siégé à la chambre des députés, pour le département de la Drôme, pendant la session de 1815.

La maison de la Croix de Chevrières est ancienne et distinguée. Elle portait originairement le nom DE GUERRE, qu'on voit figurer avantageusement dans une charte de l'an 1070. La filiation est établie, d'après une généalogie dressée sur titres par Gui Allard, en 1678, depuis Pierre de Guerre, Ier du nom, natif de Voreppe, lequel est nommé le premier des cinq gentilshommes qui habitaient ce lieu dans un dénombrement de 1335. Jean de Guerre, IIe du nom, son arrière-petit-fils, est le premier qui a pris le nom de la Croix. Félix de la Croix, avocat-général au parlement de Grenoble en 1549, puis conseiller d'état et seul maître des ro-

quêtes en Dauphiné en 1553, fils de Jean II, acquit de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, en 1560, la terre de Chevrières, qui fut érigée en marquisat en 1682. En 1584, Jean III, fils de Félix, acquit de la maison de Poitiers, le comté de Saint-Vallier, et en 1586, les terres d'Ornacieux et de Faamans et la baronnie de la Serve de la maison de Chaumont. Jean III fut maître des requêtes, conseiller-d'état, garde-des-sceaux de Savoie lors de la conquête, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Henri IV auprès du duc de Savoie en 1605, enfin évêque de Grenoble en 1607. Alphonse de la Croix d'Ornacieux, son second fils, sacré évêque de Chalcédoine le 30 avril 1611, lui succéda au siége de Grenoble en 1619. Jean de la Croix de Pisançon, troisième fils de Jean II, fut père de Gabriel, président à mortier au parlement de Grenoble, et celui-ci eut pour fils Jean-Bernard, président à mortier honoraire au même parlement. Félix II, frère aîné de Jean III, avocat-général au grand conseil, puis maître des requêtes, fut père de Jean IV, titré marquis d'Ornacieux par lettres d'érection de 1645. Il fut successivement président à mortier au parlement de Dijon, ambassadeur à Rome en 1624, conseiller-d'état en 1645, et président à mortier au parlement de Grenoble en 1650. Pierre-Félix, son fils aîné, décédé maréchal des camps et armées du roi, a continué la branche aînée, *dite* des comtes de Saint-Vallier, laquelle, à partir de ce degré, s'est vouée plus particulièrement au service militaire, où elle a donné deux autres officiers-généraux : elle s'est alliée aux maisons et familles *de Chypre*, *Lambert*, *Chomard*, *de Monistrol*, *Portier de Brie*, *de Thiest*, *de Dorgeoise*, *d'Arzac*, *Bailly*, *de Sayve*, *de Rabot d'Aurillac*, *de la Baume*, *de Chissé*, *de Boffin*. *de Pontevès*, *de Prunier-Saint-André*, *de Clermont-Montoison*, *de Rouvroy*, *de Montgontier*, *de Louviers*, etc., etc.

Jean-Baptiste, quatrième fils de Jean IV, marquis d'Ornacieux, fut député à l'assemblée générale du clergé de France en 1675, puis aumônier du roi, et il est décédé évêque de Québec en 1727.

François, troisième fils de Jean IV, fut auteur de la *seconde branche actuelle*. Il se qualifiait comte de Sayve et marquis d'Ornacieux, et mourut, en 1695, président à mortier au parlement de Grenoble, où son fils aîné, son petit-fils et son arrière-petit-fils remplirent la même charge. Pierre-Félix, comte de Sayve, 3e fils de François, fut colonel au service de France. Passé au service d'Espagne, il parvint par ses talents militaires et sa valeur au grade de capitaine-général (maréchal) des troupes de cette puissance, et mourut en 1775, grand-croix de

l'ordre de Saint-Louis. Ce rameau s'est allié aux maisons *de la Tour-Vidaud* et *de la Poype*.

Barthélemi-Artus *de la Croix*, marquis de Sayve, chef de cette branche, né en 1746, ancien président à mortier au parlement de Grenoble, épousa Rose-Victoire *le Cat d'Hervilly*, fille de M. le marquis d'Hervilly, officier-général, chef de l'expédition de Quiberon. De ce mariage sont issus :

1°. Joseph-Louis-Jules de la Croix de Sayve, né en 1784, chef d'escadron, chevalier de Malte, marié, en 1815, avec Célestine *de Cauvigny*;

2°. Auguste de la Croix de Sayve, né en 1790, officier de cavalerie.

ARMES : *D'azur, au buste de cheval d'or, animé de sable ; au chef cousu de gueules, chargé de 3 croisettes d'argent.* Couronne de marquis sur l'écu et couronne de comte sur le manteau. Supports : deux licornes. Devise : INDOMITUM DOMUERE CRUCES. Cri : GUERRE!

DE CROY, (Augustin-Philippe-Louis-Emmanuel, *duc*), prince de l'Empire, grand d'Espagne de la première classe, naquit au château de l'Ermitage, près du Vieux-Condé, en Hainaut, le 3 novembre 1765, et fut connu du vivant de son père sous le nom de *prince de Croy-Solre*. Il émigra avec sa famille, dont toutes les branches avaient été élevées au rang de princes de l'Empire, par l'empereur Maximilien Ier, en 1486, en considération tant de l'origine illustre de la maison de Croy, que des services importants qu'elle n'avait cessé de rendre à l'Empire. En 1803, le duc de Croy son père obtint, à titre d'indemnité pour la perte de ses possessions dans les Pays-Bas, la seigneurie de Dülmen, en Westphalie, comprenant près de 10,000 habitants. Mais, privé de ses droits de souveraineté par l'acte de la confédération du Rhin, le duc actuel, son fils, fut placé sous celle du prince d'Arenberg, dont les propriétés, ainsi que celles du duc de Croy-Dülmen, sont aujourd'hui sous la souveraineté de la Prusse. Le duc de Croy est devenu pair de France le 4 juin 1814, et est décédé au château de l'Ermitage le 19 octobre 1822. Il avait épousé, 1° le 18 janvier 1789, Anne-Victurnienne-Henriette *de Rochechouart-Mortemart*, née le 7 mai 1773, décédée le 10 juillet 1806, fille de Victurnien-Jean-Baptiste-Marie de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, prince de Tonnay-Charente, alors brigadier des armées du roi et mestre-de-camp-commandant du régiment de Lorraine, infanterie, et d'Anne-Catherine-Gabrielle de Harcourt de Lillebonne, sa première femme ; 2° N... *de Dillon*, qui lui a survécu. Du premier mariage sont issus : 4 juin 1814.

1°. Alfred, duc de Croy et de Dülmen, pair de France, prince de l'Empire, grand d'Espagne de la première classe, né le 22 décembre 1789. Il a été compris au nombre des princes médiatisés auxquels le titre d'*altesse sérénissime* a été accordé héréditairement, par diplôme de l'empereur d'Autriche du 9 septembre 1825. Il a épousé, le 21 juillet 1819, Éléonore, princesse *de Salm-Salm*, née le 6 décembre 1794, fille de Constantin, prince de Salm-Salm, de Bocholt et d'Anholt, duc de Hoochstraten, et de Walpurge, comtesse de Sternberg, sa seconde femme. De ce mariage est issue :

Marie-Éléonore, princesse de Croy, née le 8 avril 1820;

2°. Ferdinand, prince de Croy, né le 31 octobre 1791, officier-supérieur au service du roi des Pays-Bas, marié, le 3 septembre 1810, avec Constance, princesse *de Croy-Solre*, sa cousine-germaine, qui l'a rendu père de deux enfants :

A. Emmanuel, prince de Croy, né le 13 décembre 1811;

B. Augusta, princesse de Croy, née le 7 août 1815;

3°. Philippe, prince de Croy, né le 26 janvier 1801 ;

4°. Stéphanie, princesse de Croy, née le 5 juin 1805.

XVIII. Anne-Emmanuel-Ferdinand-François, duc *de Croy*, prince de l'Empire, grand d'Espagne de la première classe, fils d'Emmanuel, duc de Croy, prince de l'Empire, de Solre et de Mœurs, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Picardie, du Calaisis et du Boulonnais, décédé à Paris le 30 mars 1784, et d'Angélique-Adélaïde de Harcourt, naquit à Paris le 10 novembre 1743. Il entra dans les mousquetaires de la garde du roi le 30 mars 1757, et servit en la même année en qualité d'aide-de-camp de son père. Il eut rang de capitaine de cavalerie le 30 novembre 1760, devint successivement chevalier de Saint-Louis le 18 mai 1771, brigadier des armées du roi le 1er mars 1780, maréchal-de-camp le 1er janvier 1784, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 1er janvier 1786. Le duc de Croy a émigré en 1791, et est décédé le 15 décembre 1803. Il avait épousé, le 29 octobre 1764, Augustine-Frédérique-Guillelmine, princesse *de Salm-Kirbourg*, fille de Philippe, prince régnant de Salm-Kirbourg. De ce mariage sont issus :

1°. Augustin-Philippe-Louis-Emmanuel, duc de Croy, pair de France, dont l'article a été rapporté plus haut;

2°. Emmanuel-Maximilien, *prince de Croy-Solre*, né le 7 juillet 1768, possesseur des biens de sa maison dans les Pays-Bas. Il a été nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 9 août 1814, et créé maréchal-de-camp le 31 mai 1815, et il a commandé pour le roi le département de la Somme, depuis 1815 jusqu'en 1819. Élu à la chambre des députés par le même département, il y a siégé de-

puis 1820, et il fait aujourd'hui partie de la chambre septennale. Le prince de Solre a été créé officier de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821, et nommé, en 1825, capitaine de la première compagnie des gardes du corps du roi. Il s'est marié, le 6 avril 1788, avec Adélaïde-Marie-Louise-Justine-Joséphine *de Croy d'Havré*, dont est issue :

Constance, princesse de Croy-Solre, née le 9 août 1791, mariée, le 3 septembre 1810, à Ferdinand, prince *de Croy*, son cousin-germain ;

3°. Louis-Charles-Frédéric-François, prince de Croy, né le 19 décembre 1769, décédé ;

4°. Charles-Maurice-Guillaume, prince de Croy, né le 30 juillet 1771, général au service de Bavière ;

5°. Gustave-Maximilien-Just, prince-duc de Croy, cardinal, pair de France, dont on va parler ;

6°. Amédée, prince de Croy, né le 7 mai 1777.

31 octobre 1822.

DE CROY, (Gustave-Maximilien-Just, *prince-duc*), cardinal, archevêque de Rouen, grand-aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, primicier du chapitre royal de Saint-Denis, grand-croix de l'ordre de Charles III d'Espagne, etc., est né au château de l'Ermitage, près du Vieux-Condé, le 27 septembre 1773. Il a été préconisé évêque de Strasbourg le 23 août 1819, et sacré le 9 janvier 1820; est devenu grand-aumônier de France et prélat-commandeur du Saint-Esprit en 1821, et pair de France le 31 octobre 1822; a été nommé archevêque de Rouen par bulle du 15 des calendes de décembre 1823 et ordonnance royale du 4 janvier 1824, et a été promu au cardinalat en 1825.

DE CROY, (Joseph-Anne-Auguste-Maximilien), *duc* D'HAVRÉ et DE CROY, prince de l'Empire, grand d'Espagne de la première classe (1),

(1) Jean-Just-Ferdinand-Joseph, prince *de Croy*, oncle du duc d'Havré, né le 27 mai 1716, créé brigadier de cavalerie le 20 février 1742, passa au service de S. M. C. et devint comte de Priego et grand d'Espagne de la première classe par son mariage contracté, le 12 février 1742, avec Marie-Bethléem-Ferdinande *de Lanti*, fille du duc de Santo-Gemini, prince de Belmonte, à la charge de porter le nom et les armes de *Lanti-la-Rovère*. Il devint successivement 1er colonel du régiment des gardes wallones, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or en 1764, et de celui de Charles III en 1771, puis commandeur de l'ordre de Saint-Charles, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi d'Espagne, et lieutenant-général de ses armées.

Le duc d'Havré, pair de France, avait pour sœurs 1° Marie-Anne-Christine-Joséphine, princesse de Croy, née le 7 février 1737, chanoinesse de Remiremont, mariée, le

fils aîné de Louis-Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré et de Croy, prince de l'Empire et de Fenestrange; marquis de Wally, comte de Fontenoy, vicomte de Langle, grand d'Espagne de la première classe, gouverneur de Schelestadt, lieutenant-général des armées du roi, qui, le 16 juillet 1761, eut le bras emporté à Filinghausen, où il commandait une des colonnes de l'armée française, et mourut le lendemain à Soest, et de Marie-Louise-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg[1], est né le 12 octobre 1744. Il succéda à son père dans le gouvernement de Schelestadt, fut nommé colonel du régiment de Flandre, infanterie, le 23 juin 1767, brigadier le 1er mars 1780, maréchal-de-camp le 1er janvier 1784, chevalier des ordres du Roi le 2 février 1785, et chevalier de l'ordre de la Toison d'or en 1790. Émigré en 1791, il rentra en France après la restauration, devint pair de France et lieutenant-général des armées du roi les 4 et 22 juin 1814, capitaine de la première compagnie des gardes-du-corps de S. M., (grade dont il s'est démis en 1825, et dont il conserve les honneurs), commandeur, puis grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, les 23 août 1814 et 5 mai 1816, grand-croix de l'ordre de Charles III d'Espagne et officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. Il a épousé, le 10 février 1792, Adélaïde-Louise-Françoise-Gabrielle *de Croy-Solre*, sa cousine, née le 6 décembre 1741, décédée le 27 avril 1822, fille d'Emmanuel, duc de Croy, prince de Solre et de l'Empire, maréchal de France, grand d'Espagne de la première classe, et d'Angélique-Adélaïde de Harcourt. De ce mariage sont issus :

1°. Ernest-Emmanuel-Joseph, *duc Ernest de Croy*, né le 20 mars 1780;

2°. Adélaïde-Marie-Louise-Justine-Joséphine, princesse de Croy, née le 10 juillet 1768, mariée, le 6 avril 1788, avec Emmanuel-Maximilien, prince *de Croy-Solre*, maréchal-de-camp au service de France, et membre de la chambre des députés;

---

20 mars 1760, avec Gabriel-François, comte *de Rougé*, châtelain de la Bizotière, décédé en 1786. Elle lui a survécu quelques années; 2° Emmanuelle-Louise-Gabrielle-Josèphe, princesse de Croy, née le 24 juillet 1738, morte religieuse à la Visitation, à Paris; 3° Marie-Charlotte-Joséphine-Sabine, princesse de Croy, chanoinesse de Maubeuge, mariée avec Charles-Olivier *de Saint-Georges*, marquis de Vérac, lieutenant-général en Poitou, et colonel du régiment du Roi, cavalerie; 4° Louise-Élisabeth-Félicité-Françoise-Armande-Anne-Marie-Jeanne-Joséphine, princesse de Croy, née le 24 juillet 1749, mariée, le 8 avril 1764, avec N... *du Bouchet de Sourches*, marquis de Tourzel, dont elle est veuve depuis 1787.

3°. Amélie-Gabrielle, princesse de Croy, née le 13 avril 1774, mariée, le 23 janvier 1790, avec Louis, marquis *de Conflans*;

4°. Aimée-Pauline-Joséphine, princesse de Croy, née le 25 décembre 1776.

La maison de Croy descend, d'après les traditions historiques confirmées par divers diplômes des empereurs d'Allemagne des années 1486, 1510, 1594 et 1664, des anciens rois de Hongrie, et a pour auteur Marc de Hongrie, fils de Bela III, surnommé l'Aveugle, lequel, après avoir été vaincu par le roi Étienne, son neveu et son compétiteur, s'était retiré en France, où Marc, son fils, épousa Catherine, héritière *de Croy* et *d'Araines*. Leurs descendants ont fondé l'une des plus grandes et des plus illustres maisons du royaume, par les hommes célèbres qui en sont sortis, la richesse, le nombre et l'étendue de leurs possessions, leurs services, leurs emplois et leurs alliances. Ils ont formé les subdivisions suivantes :

I. Les *sires de Croy* et *de Renty*, *barons d'Araines*, *comtes de Porcean* et *de Guines*, créés, en 1518, *marquis*, puis, en 1598, *ducs d'Arschot* et *grands d'Espagne de la première classe*, par l'empereur Charles-Quint, devenus *comtes de Beaumont* en 1518, *princes de Chimay* en 1520, et *marquis de Renty* en 1532, et éteints en 1612. Cette branche a donné un grand-bouteiller de France en 1411, gouverneur des comtés d'Artois et de Boulonnais, tué avec deux de ses fils à la bataille d'Azincourt en 1415; un grand-maître de France en 1461; un grand-chambellan héréditaire et premier ministre de Charles-Quint (Guillaume de Croy, duc de Soria et d'Archies, qui précédemment avait été gouverneur de la personne de ce monarque), gouverneur-général des Pays-Bas, lequel a joué un grand rôle dans les affaires politiques et militaires de ce temps; un général des troupes de l'empereur, plénipotentiaire au traité de Vervins, et dernier rejeton de cette branche, laquelle comptait encore sept chevaliers de la Toison d'Or, un évêque de Térouenne, mort en 1495, un archevêque de Tolède, primat d'Espagne et chancelier de Castille, mort en 1521, un évêque de Cambray en 1519, et un de Tournay, décédé en 1564. Elle avait pris ses alliances directes dans les maisons *de Beaumont*, *de Guines*, *de Soissons*, *de Pecquigny*, *de Renty*, *de Craon*, *de Lannoy*, *de Sombresse*, *de Rubempré*, *de Bournel*, *de Roubaix*, *de Lorraine-Arschot*, *de Montfort* en Hollande, *de Bavière-Deux-Ponts*, *de Looz*, *de Wernembourg*, *d'Estouteville*, *de Ligne*, *de Luxembourg-Saint-Pol*, *de Hamal*, *de Châteaubriand*

d'Amboise, *de Clèves*, *de Berghes*, *de Luxembourg-Gavre*, *de Lorraine* (branche ducale), *de Lorraine-Guise*, *de Bourgogne-Vère*, *de Renesse*, *de Lalain*, *de Bourgogne-Froimont*, *de Hallwin*, *de Blois-Trelon*, *de Brimeu*, *de Hennin*, *de Furstenberg* et *de Ligne-Arenberg*. Cette branche portait pour armoiries : *Écartelé, aux* 1 *et* 4 *d'argent*, *à* 3 *fasces de gueules*, qui est DE CROY; *aux* 2 *et* 3 *d'argent*, *à* 3 *doloires de gueules*, *les* 2 *en chef adossées*, qui est DE RENTY.

II. Les *marquis d'Havré*, *princes* et *maréchaux héréditaires de l'Empire*, *comtes de Fontenoy*, *vicomtes d'Havrache*, *barons de Fenestrange*, *pairs du Cambresis*, *grands d'Espagne*, etc., sortis de la branche précédente au XIIe degré, et éteints à la troisième génération, vers 1700, après avoir donné deux chevaliers de la Toison d'Or, un plénipotentiaire de S. M. C. à la diète de Ratisbonne, un évêque de Camin, prince de Neugarde et de Massovie, en Poméranie, décédé en 1684, et un gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes de ses ordonnances, puis conseiller-d'état et surintendant des finances de Philippe III, roi d'Espagne. Ce rameau, qui s'est allié aux maisons *de Dompmartin*, *de Poméranie*, *de Salm*, *de Ligne* et *d'Urfé*, écartelait DE CROY et DE RENTY, et sur le tout DE LORRAINE, avec ses écartelures.

III. Les *comtes de Rœux*, issus au IXe degré de la branche aînée. Ce rameau s'est éteint à la quatrième génération, le 13 novembre 1585. Il a donné deux chevaliers de la Toison d'Or, l'un chambellan de l'empereur Maximilien Ier et gouverneur d'Artois, l'autre chambellan, premier maître d'hôtel et premier gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles-Quint, gouverneur de Lille, Douay, Orchies, etc., lequel fut chargé, en 1523, de traiter secrètement pour ce prince avec le connétable de Bourbon; un gouverneur de la Flandre et un évêque d'Arras, décédé en 1538. Ce rameau s'est allié aux maisons *de Crèsèques*, *de Baudoche*, *de Brimeu*, *de Boulainvilliers*, *de Melun-Épinoy*, *de Recourt*, *de Ghistelles*, *de Berlaymont*, et *de Rubempré*. Ce rameau écartelait DE CROY et DE RENTY. *Sur le tout contre-écartelé*, *aux* 1 *et* 4 DE LORRAINE; *au* 2 D'ALENÇON; *au* 3 DE VALLON-CAPELLE, qui est : *d'or*, *à* 3 *fasces de gueules*.

IV. Les *seigneurs de Crèsèques*, devenus *comtes de Rœux*, *de Meghem*, *barons de Clarques*, *de Beaurain*, etc., *princes du Saint-Empire*, *marquis de Warneck*, *grands d'Espagne de la première classe* et

pairs de Hainaut. Cette branche, qui s'est éteinte en 1767, est sortie au Xe degré du rameau de Crésèques. Elle a donné quatre chevaliers de la Toison d'Or, un gouverneur de Namur, un autre de Lille et Douay, un général des armées espagnoles, conseiller au conseil de guerre, gouverneur de Mons et du Hainaut, tué en combattant contre les Turcs en 1697, etc.; un évêque d'Ypres, décédé en 1647, etc., etc., et elle s'est alliée aux maisons *de Thiennes, d'Ongnies, de Northoude, de Bernemicourt, de Wittheim, de Gand-Villain, de Longueval, de Rubempré, du Châtel de la Hourderie, de Dickdeghen, de la Cueva, d'Estourmel, Manciador, de Ketter, de Lannoy, de Nassau-Usingen, de Berghes, de Trasegnies, de Beck*, etc., etc. Cette branche écartelait DE CROY et DE RENTY, comme celle qui suit.

V. Les *princes de Croy* et *du Saint-Empire, marquis de Montcornet, barons souverains de Millendonck*, formés au XIIIe degré par Jacques-Philippe, époux, en 1642, d'Isabelle *de Bronchorst*, et 4e fils de Claude, comte de Rœux, de la branche précédente, se sont eteints dans la personne du fils aîné du même Jacques-Philippe, nommé Charles-Eugène, duc de Croy, chevalier de la Toison d'Or, lieutenant-général au service de Danemark dans les guerres contre la Suède, puis au service de l'empereur dans les guerres contre les Turcs, enfin généralissime de l'armée du czar Pierre le Grand en Livonie, fait prisonnier par Charles XII, roi de Suède, lorsque ce prince força les Russes de lever le siége de Narva, le 30 décembre 1700. Le duc de Croy fut envoyé prisonnier de guerre en Suède, à Revel, où il mourut, le 30 janvier 1702, sans avoir eu d'enfants de Julie, comtesse *de Bergh*, sa femme.

VI. Les *comtes*, en 1473, puis *princes de Chimay* en 1486, sont sortis de la première branche de Croy au huitième degré, et se sont éteints à la 3e génération en 1521, et fondus dans la branche ducale d'Arschot, après avoir donné quatre chevaliers de la Toison d'Or, un évêque, premier duc de Cambray en 1502, et un tuteur et gouverneur de la personne de Charles-Quint, et s'être alliés aux maisons *de Lalain, de Rotzelaër, de Mœurs, de la Marck-Sedan, de Luxembourg-Charny, de Hornes et d'Albret-Navarre.* Cette branche écartelait DE CROY et DE RENTY, et sur le tout contre-écartelé DE CRAON et DE FLANDRE.

PREMIÈRE BRANCHE ACTUELLE.

VII. Les *comtes*, en 1592, puis en 1677, *princes de Solre* et *de Mœurs*,

marquis de Falces et *grands d'Espagne*, en Navarre, *marquis de Renty*, *comtes de Buren*, *barons de Molembais* et *de Beauffort*, *seigneurs de Condé*, *grands-veneurs héréditaires de Hainaut*, *princes d'Empire*, devenus branche aînée en 1767, et à ce titre *ducs de Croy* et *grands d'Espagne de la première classe*. Cette branche a été formée, au dixième degré, par Antoine de Croy, second fils de Philippe, comte de Chimay, et de Walpurge, comtesse de Mœurs. Elle compte cinq chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit et deux de l'ordre de la Toison d'Or, un maréchal de France, cinq généraux (1), un grand nombre d'officiers-supérieurs de mérite, et elle s'est alliée aux maisons *de Luxembourg-Richebourg*, *van-der-Gracht*, *de Hornes-Hontkerque*, *de Hennin-Fontenoy*, *de Hornes-Pamèle*, *de Lannoy-Solre*, *de Montmorency-Vendegies*, *de Beauffort*, *de Coucy*, *de Lens*, *d'Egmond*, *d'Ongnies*, *de Lalain*, *de Longueval*, *de Créquy*, *de Gand-Villain*, *de Hornes*, *de Montmorency-Robèque*, *de Bournonville*, *de Millendonck*, etc., etc. Les armes de cette branche sont à la fin de cette notice.

VIII. Les *barons*, puis *marquis de Molembais* et *de Croy*, princes d'Empire, sortis au quinzième degré de la branche précédente, se sont éteints à la troisième génération, au milieu du dix-huitième siècle, après s'être alliés aux maisons *de Crequy*, *de Wignacourt* et *de Trasegnies-Hamal*. Cette branche portait les mêmes écartelures que la branche des comtes et princes de Chimay.

SECONDE BRANCHE ACTUELLE.

IX. Les *ducs d'Havré* et *de Croy*, *princes* et *maréchaux héréditaires de l'Empire*, *grands d'Espagne de la première classe*, *souverains de la Coste* et *de Fenestrange*, *comtes de Fontenoy*, *marquis de Wailly*, *vicomtes de Langle*, etc., ont pour auteur, au treizième degré, Philippe-François de Croy, duc d'Havré, fils puîné de Philippe, comte de Solre, et de Guillemette de Coucy. Cette branche compte quatre chevaliers de la Toison-d'Or et un chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, quatre lieutenants-généraux espagnols, et deux lieutenants-généraux au service de France, et elle s'est alliée aux maisons *de Bailleul*, *de Hallwin*, *d'Avila*,

(1) Les campagnes des généraux sortis des diverses branches de la maison de Croy, et attachés au service de nos rois, sont rapportées t. V, pp. 72 à 79 *du Dict. histor. des Généraux Français*.

de Hesse-Darmstadt, *d'Aragon-Laurenzano*, *de Lanti-la-Rovère*, *de Tana*, *d'Arizza*, *de Montmorency-Tingry*, etc., etc. Les armes de cette branche sont, *écartelé*, *aux* 1 *et* 4 DE CROY; *aux* 2 *et* 3 *partis de trois traits*, *coupés d'un*, *qui font huit quartiers*; *au* 1er *fascé d'argent et de gueules de* 8 *pièces*; *au* 2 *d'azur*, *semé de fleurs de lys d'or*, *au lambel d'argent*; *au* 3 DE JÉRUSALEM; *au* 4 D'ARAGON; *au* 5 *d'azur*, *semé de fleurs de lys d'or*, *avec une bordure de gueules*; *au* 6 *d'azur*, *au lion contourné d'or*; *au* 7 *d'or*, *au lion de sable*; *au* 8 DE BAR; *sur le tout des petites écartelures d'or*, *à la bande de gueules*, *chargée de* 3 *alérions d'argent*, qui est DE LORRAINE : *sur le tout des grandes partitions*, *fascé d'argent et de gueules de* 8 *pièces*, qui est DE HONGRIE. Couronne de prince fermée sur l'écu, et couronne de duc sur le manteau.

Par ce simple résumé des illustrations de chacune des branches de la maison de Croy, on voit que la splendeur de cette maison remonte au commencement du quinzième siècle, qu'elle siége aux diètes de l'Empire parmi les princes depuis l'année 1486, et que depuis cette époque elle n'a pas cessé de réunir tous les avantages politiques qui caractérisent seulement quelques-unes des grandes familles de France, ayant possédé plus de trente terres titrées, soit duchés et principautés, soit marquisats, comtés et vicomtés, indépendamment d'un plus grand nombre de terres seigneuriales et de baronnies d'état, ayant constamment été revêtue des emplois les plus considérables, et des distinctions les plus éminentes à la cour des ducs de Bourgogne, des empereurs, des rois d'Espagne et de France et des archiducs gouverneurs-généraux des Pays-Bas, enfin se trouvant par ses alliances en parenté directe non seulement avec la plupart des maisons princières d'Allemagne et d'Espagne, mais encore avec presque toutes les têtes couronnées : ce qui, indépendamment même de l'origine illustre et diplomatiquement reconnue de la maison de Croy, suffirait seul pour la placer au premier rang dans l'ordre de la haute noblesse des divers états où elle a été ou est encore possessionnée.

ARMES : *Ecartelé*, *au premier contre-écartelé*, *aux* 1 *et* 4 *de gueules*, *à* 10 *losanges d'argent*, 3, 3, 3 et 1, qui est DE LALAIN; *aux* 2 *et* 3 *d'argent*, *à* 3 *fasces de gueules*, qui est DE CROY; *au deuxième contre-écartelé*, *aux* 1 *et* 4 DE FRANCE; *aux* 2 *et* 3 D'ALBRET, et *sur le tout* DE BRETAGNE; *au troisième contre-écartelé*, *aux* 1 *et* 4 *losangés d'or et de gueules*, qui est DE CRAON; *aux* 2 *et* 3 *d'or*, *au lion de sable*, *lampassé et armé de gueules*, qui est DE FLANDRE; *au quatrième contre-écartelé* DE CROY et DE RENTY; *sur le tout des grandes écartelures*, *fascé d'argent et de gueules de* 8 *pièces*,

qui est DE HONGRIE. Couronne de prince fermée sur l'écu et couronne de duc sur le manteau.

4 juin 1814. DE CRUSSOL, *duc* D'UZÈS, (Marie-François-Emmanuel), *premier pair laïc de France*, fils unique de François-Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, lieutenant-général des armées du roi, décédé en émigration (1), et de Madelaine-Julie-Victoire de Pardaillan-Gondrin d'Antin, est né le 30 décembre 1756, et a été connu du vivant de son père sous le titre de *duc de Crussol*. Le roi lui accorda les entrées de sa chambre en 1769, et il fut nommé colonel en second du régiment de Berry, cavalerie, au mois d'avril 1780. Émigré avec sa famille, il a été créé chevalier de Saint-Louis et maréchal-de-camp sous les drapeaux des princes français. Après le retour de S. M. Louis XVIII, il a été nommé pair de France, le 4 juin 1814, comme titulaire de la première pairie laïque du royaume, et est devenu lieutenant-général des armées du roi, puis chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 30 mai 1825. Il a épousé à Paris, le 8 avril 1777, Amable-Émilie *de Châtillon*, fille du dernier duc de Châtillon, et dernier rejeton de cette antique et illustre race. De ce mariage sont issus :

1°. Emmanuel, duc de Crussol, né le 16 novembre 1778, sous-lieutenant des chevau-légers de la garde du roi, créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 24 août 1814, aujourd'hui colonel de cavalerie, nommé président du collége électoral du 3e arrondissement départemental du Gard, le 24 décembre 1823, et élu par ce département membre de la chambre septennale en 1824 ;

2°. Théodoric de Crussol, né le 12 mars 1782.

4 juin 1814. DE CRUSSOL (Alexandre-Charles-Emmanuel, *bailli*), né le 5 juillet 1743, fut reçu chevalier de l'ordre de Malte en la langue de France le 15 septembre 1763. Attaché à la maison militaire de S. A. R. Mgr. le comte d'Artois (aujourd'hui S. M. Charles X), ses qualités brillantes et chevaleresques lui méritèrent bientôt la confiance et l'amitié d'un prince fait pour apprécier des sentiments dont il offre lui-même le plus rare

(1) Sa tante, Anne-Julie-Françoise de Crussol d'Uzès épousa, le 19 février 1732, Louis-César *de la Baume-le-Blanc*, duc de la Vallière, pair et grand-veneur de France, chevalier des ordres du Roi, capitaine de la Varenne du Louvre, dont elle est restée veuve le 18 novembre 1780. Elle est morte sous le régime de la terreur. Marie-Charlotte de Crussol d'Uzès, sœur de M. le duc d'Uzès, était veuve, en 1790, d'Achille-Joseph *Robert de Lignérac*, marquis de Caylus.

modèle. Le bailli de Crussol était capitaine des gardes-du-corps de ce prince, lorsqu'il reçut le brevet de brigadier de cavalerie le 1er mars 1780. Il fut promu au grade de maréchal-de-camp le 1er janvier 1784, et créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le même jour. Émigré avec les princes français, il a été créé lieutenant-général en combattant pour leur cause; et, lors du rétablissement du trône légitime, il a été appelé à la pairie le 4 juin 1814. Le bailli de Crussol a joui peu de temps de cette digne récompense de son dévouement et de ses services : il est décédé au mois de décembre 1815, honoré des regrets de S. M. Charles X, et de l'estime de tous les gens de bien (1).

Pierre-Emmanuel, marquis *de Crussol*, père du bailli de Crussol, qui précède, maréchal des camps et armées du roi, ministre plénipotentiaire à Parme, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, décédé le 5 février 1758, avait épousé, le 22 décembre 1740, Marguerite-Charlotte *Fleuriau d'Armenonville*, née le 17 juillet 1725, décédée peu d'années avant la restauration, et fille de Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, ministre secrétaire-d'état au département des affaires étrangères, et de Charlotte-Élisabeth de Vierne. De ce mariage sont issus :

1°. Emmanuel-Henri-Charles, baron de Crussol, né le 11 octobre 1741. Il entra au service à l'âge de 16 ans, au commencement de la guerre de *sept ans*, et devint capitaine au régiment de la Rochefoucauld, cavalerie. A la bataille de Minden, le 1er août 1759, il chargea trois fois à la tête de sa compagnie, et revint, le septième officier de son régiment qui avait été détruit sur le champ de bataille. Malgré les fatigues de cette journée meurtrière et pendant une retraite de 17 jours, le baron de Crussol fut constamment à l'arrière-garde, qui était harcelée sans relâche. Il devint colonel du régiment de Berry, infanterie, en 1770, brigadier le 1er mars 1780 et maréchal-de-camp le 4 décembre 1781. Grand bailli d'épée du bailliage de Bar-Sur-Seine, il fut député de la noblesse de ce bailliage aux états-généraux du royaume en 1789. Il s'y montra défenseur zélé de la religion et de la monarchie constitutionnelle. Émigré en 1791, après la session de l'assemblée nationale, il ne rentra en France qu'en 1803. Il avait été créé chevalier de Saint-Louis et lieutenant-général des armées du roi sous les drapeaux des princes. Il était aussi commandeur de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel. Le baron de Crussol est décédé au mois de juillet 1818. Sa veuve, Bonne-Marie-Joséphine-Gabrielle *Bernard de Boulainvilliers*, lui a survécu. Il avait cultivé la littérature et particulièrement la science agricole;

(1) Voyez le *Moniteur* des 21, 22 et 27 décembre 1815.

2°. Alexandre-Charles-Emmanuel, bailli de Crussol, pair de France, dont l'article précède;

3°. Louise-Henriette-Philippe-Marie-Adélaïde-Pierrette-Emmanuelle de Crussol, née le 1er août 1751.

La maison de Crussol, l'une des plus anciennes du Languedoc et des plus illustres du royaume, portait originairement le nom de Bastet. Dès l'année 1150, Geraud Bastet, premier auteur connu de cette maison, fut présent à l'acte par lequel Matheline de Nismes, sœur de Bernard Aton, vicomte de Nismes et d'Agde, céda à ce dernier les droits qu'elle pouvait avoir en la succession de leur père commun. (*Histoire générale de Languedoc*, par D. Vaissète, t. II, p. 478).

Geraud Bastet, IIe du nom, fils de Geraud Ier, est celui depuis lequel le P. Anselme en son *Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, Moréri et les autres généalogistes ont donné, d'une manière très-incomplète et souvent inexacte, la filiation de la maison de Crussol. Ce Geraud possédait le château de Crussol, dont ses descendants, à partir du neuvième degré, ont pris exclusivement le nom. Ce château, situé en Vivarais, au diocèse de Valence, à une petite distance de la rive droite du Rhône, était le chef-lieu d'une baronnie qui députait aux états de Languedoc. La postérité de Geraud II a formé les subdivisions suivantes :

I. Les *sires* ou *barons de Crussol, de Beaudiner, de Levis, de Florensac* et *d'Acier*, devenus en 1486, *vicomtes d'Uzès* (1), créés *ducs d'Uzès* en 1565, et *pairs de France* en 1572, et titrés *comtes de Crussol* et *d'Apcher, marquis de Cuisieux, princes de Soyon*, etc., et seigneurs de plusieurs grandes terres et baronnies. Cette branche, dont est chef actuel, au dix-neuvième degré, M. le duc d'Uzès, pair de France, a joué un très-grand rôle dans les affaires les plus importantes du Languedoc, notamment dans les guerres civiles et religieuses du Midi. Les membres de cette branche qui sont si souvent intervenus dans ces événements ont été connus plus particulièrement sous les noms *de Crussol, de Beaudiner, d'Uzès* et *d'Acier*. Cette branche a donné un écuyer d'écurie du roi, nommé bailli de Velay en 1462; trois grands panetiers de France de père en fils, le premier sénéchal de Poitou, premier gouverneur de Dau-

(1) La ville d'Uzès, capitale du petit pays d'Usiége, en Languedoc, avait appartenu à une illustre maison de chevalerie qui florissait dès l'an 1088, et à laquelle les sires de Crussol ont succédé, après en avoir épousé l'héritière en 1486.

phiné, mort en 1473, le second sénéchal de Beaucaire et de Nismes, capitaine de 200 archers de la garde de Louis XII, qu'il suivit à Gênes et à Milan, le troisième, conseiller et chambellan du roi; également sénéchal de Nismes et de Beaucaire après son père, et lieutenant de roi en Languedoc; plusieurs chevaliers de l'ordre du Roi, capitaines de 100 et de 50 hommes d'armes des ordonnances; un grand maître de l'artillerie, un maréchal de France (1), un chevalier d'honneur de la reine Catherine de Médicis, conseiller-d'état, sénéchal de Quercy, et commandant en Dauphiné, en Languedoc et en Provence; un chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche en 1615, capitaine de 200 hommes d'armes, dont le fils aîné fut également chevalier d'honneur de la même princesse, et gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, gouvernement qui est devenu héréditaire dans cette branche jusqu'à l'époque de la révolution; sept chevaliers des ordres du Roi; deux lieutenants-généraux des armées, plusieurs brigadiers et mestres-de-camp, et, dans la prélature, un archevêque de Tours, sacré le 13 octobre 1466, nommé, en 1468, patriarche d'Antioche, et évêque comte de Valence et de Die. Cette branche s'est alliée aux maisons *de Bordeaux*, *de Cornillan*, *d'Anduze*, *de Roussillon*, *de Pagan*, *de Poitiers*, *d'Adhémar*, *de Châteauneuf*, *de Clermont-Tonnerre et Tallard*, *de Tournon*, *de Lastic*, *Guerin de Tournel*, *de Levis-Florensac*, *de Salignac*, *de la Rochefoucauld-Marcillac*, *d'Uzès*, *de Levis-Ventadour*, *de Mitte de Miolans*, *de Voisins*, *de Cazillac*, *de Marzay*, *de Genouillac*, *de Warty*, *de Cardaillac*, *de Combres*, *de la Jugie*, *de Chabannes*, *d'Ancezune*, *de Lostanges*, *d'Ebrard-Saint-Sulpice*, *de Flagheac*, *de Vernon*, *de Budos de Portes*, *de Rouvroy-Saint-Simon*, *de Vuirat de Paulian*, *de Mauroy*, *de la Châtre*, *d'Apchier*, *de Porcelet*, *de Murviel*, *de Sainte-Maure*, *de Pardaillan-Gondrin*, *le Tellier de Barbezieux*, *de Grimaldi-Monaco*, *de Bullion-Fernaques*, *de Gueydon*, *de Rohan-Chabot*, etc., etc.

II. Les *marquis de Crussol* et *de Montausier*, sortis au quinzième degré de la branche aînée, ont donné trois lieutenants-généraux des armées du Roi, et un évêque de la Rochelle, sacré en 1768, et se sont alliés aux maisons et familles *Pasquier de Franclieu*, *Commeau*, *d'Aubusson*, *Durey du Terrail*, *le Fèvre d'Ormesson*, etc. Cette branche existait en 1790.

---

(1) Leurs services et ceux de tous les généraux de cette maison sont mentionnés, t. V, pp. 79 à 91 du *Dict. hist. des Généraux Français*.

III. Les *marquis de Florensac, comtes de Lestrange* et *de Leully, barons de Privas*, etc., dont étaient issus le bailli et le baron de Crussol, descendent au quinzième degré de la branche ducale d'Uzès, ont donné trois généraux et deux chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, et se sont alliés aux maisons *de Senneterre, de Vignerot du Plessis-Richelieu, Colbert de Villacerf*, etc., etc.

IV. Les *marquis de Saint-Sulpice*, branche existante en 1790, sont sortis de la branche aînée au quatorzième degré, ont constamment occupé des grades supérieurs, et se sont alliés aux maisons et familles *d'Amboise, de Baudan, de Bessuéjouls-Roquelaure, Siron, de Couet-Marignane, d'Estaing, de Senneterre, de Carion-Nisas*, etc.

V. Les *comtes d'Amboise et d'Aubijoux*, sortis au quinzième degré de la branche précédente, ont donné un archevêque de Toulouse en 1753, et se sont alliés aux maisons et familles *de Montal, de Timbrune-Valence, Maboul de Fors, Bersin*, etc. Anne-Emmanuel-François-Georges, marquis de Crussol d'Amboise, chef de cette branche, lieutenant-général des armées du roi, député aux états-généraux en 1789, par le corps de la noblesse de Poitiers, a péri, victime du tribunal révolutionnaire de Paris, le 26 juillet 1794, veille de la chute de Robespierre.

VI. Les *marquis de Montsalès*, sortis au quatorzième degré de la branche ducale d'Uzès, n'ont formé que quatre générations, et se sont éteints le 24 septembre 1743, après s'être alliés aux maisons *de Perusse-d'Escars, d'Aumale, de Pontac, de Pardaillan-Gondrin, Fouquet de Belle-Isle, de la Tour-Gouvernet*, etc.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 partis* DE CRUSSOL, qui est *fascé d'or et de sinople*; et DE LÉVIS, qui est *d'or, à 3 chevrons de sable*; *aux 2 et 3 contre-écartelés* DE GORDON, qui est *d'azur, à 3 étoiles d'or en pal*, et DE GENOUILLAC, qui est *d'or, à 3 bandes de gueules*; sur le tout *de gueules, à 3 bandes d'or*, qui est D'UZÈS.

juin 1814. CURIAL, (Philibert-Jean-Baptiste-François-Joseph, *baron*, puis *comte*), est né à Saint-Pierre d'Albigny, en Tarentaise, le 21 avril 1774. A l'époque où les Français s'emparèrent de la Savoie, il s'enrôla dans la légion des Allobroges, où il fut bientôt après nommé capitaine. Il devint chef de bataillon dans la campagne d'Égypte, en 1799, et prêta serment, le 4 décembre 1804, comme colonel du 88e régiment, qu'il commanda avec la plus grande distinction à la bataille d'Austerlitz le 2 décembre 1805. A la suite de cette action et le 25 du même mois, il fut

créé commandant de la Légion-d'Honneur. Lors de la formation de la garde impériale, il fut nommé colonel-major du régiment des fusiliers, et se trouva, en 1807, aux batailles d'Eylau et de Friedland. Après cette dernière action, il fut promu au grade de général de brigade, créé baron et décoré de l'ordre de Saint-Henri de Saxe. A la sanglante bataille d'Essling, le 22 mai 1809, le village de ce nom avait été repris sept fois par les Autrichiens. La 8e et dernière attaque, qui assura cette importante position à l'armée française, fut dirigée par les généraux Curial et Mouton, et le grade de général de division, accordé le 5 juin suivant au premier de ces généraux, fut la récompense du courage et du sang-froid qu'il avait déployés dans cette action. En 1812, le général Curial commanda les chasseurs de la garde dans la désastreuse campagne de Russie, à l'issue de laquelle il vint réorganiser à Mayence 12 nouveaux régiments de jeune garde dont le commandement lui fut confié. A la bataille de Wachau, le 16 octobre 1813, le général Curial s'empara de la position de Dolitz et fit douze cents prisonniers, parmi lesquels se trouvait le général autrichien Meerveldt. Le 30 du même mois, le comte Curial concourut au gain de la bataille de Hanau, sur l'armée austro-bavaroise, et fut créé grand-cordon de l'ordre de la Réunion le 21 novembre. Il donna de nouvelles preuves de valeur dans toutes les actions désespérées qui précédèrent la chute de Buonaparte, notamment à la bataille de Craone, au combat de Laon, à la reprise de Reims et au combat de Fère-Champenoise les 7, 10, 13, 23 et 30 mars 1814. Ayant donné, le 8 avril, son adhésion aux actes du sénat prononçant la déchéance de Buonaparte, il fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis et pair de France au titre de *comte* les 2 et 4 juin, grand officier de la Légion-d'Honneur le 23 août suivant, puis grand cordon de cet ordre le 14 février 1815, et commandant de la 19e division militaire. A son retour de l'île d'Elbe, Buonaparte lui ôta le commandement des chasseurs de la garde, qu'il donna au général Morand, et envoya le comte de Curial commander une division à l'armée des Alpes sous le maréchal Suchet. Au second retour du roi, le comte Curial reprit ses fonctions législatives et militaires, et fut attaché à l'inspection générale de l'infanterie. Il est devenu gentilhomme honoraire de la chambre du roi le 20 novembre 1820. Pendant la campagne de 1823, il a commandé une division, qui la première est entrée en Catalogne. Après avoir pris part aux opérations de l'armée, il fut chargé du commandement en chef du blocus de Barcelonne, dont il signa la capitulation le 1er novembre. Il avait

été promu au grade de commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 20 août, et à celui de grand-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand, par S. M. C. au mois d'octobre de la même année. L'empereur de Russie lui a envoyé la décoration de l'ordre de Saint-Alexandre Newski en 1824, et il a été nommé, en 1825, premier chambellan et maître de la garde-robe du roi. Il a épousé mademoiselle *Beugnot*, fille de Jacques-Claude, comte Beugnot, ministre d'état, membre du conseil privé, grand cordon de la Légion-d'Honneur, etc, etc. Un fils de M. le comte Curial est aujourd'hui page de S. M. Charles X.

Armes : *D'or, à 2 lances d'argent, passées en sautoir, chargées d'un bouclier de sable, bordé d'argent et marqué d'un foudre d'or; les lances cantonnées de 4 étoiles d'argent : en chef un aquilon du même au premier canton, et en pointe un crocodile contourné au naturel, enchaîné de sable au bouclier, et soutenu d'une rivière d'azur.*

D

17 août 1815. DE DALBERG (Émerich-Joseph-Wolfgang-Héribert, *baron*, puis *duc*) est né à Mayence le 3 mai 1773 (1). Après avoir achevé à l'université de Gœttingue son éducation qu'avaient dirigée MM. Helwig et Eckart, savants distingués, il alla passer plusieurs années auprès de son

(1) Il est fils de Wolfgang-Héribert, *baron de Dalberg*, Camerer de Worms, et neveu de Charles-Théodore-Antoine-Marie, *baron de Dalberg*, prince-évêque de Constance, archevêque de Tarse, électeur de Mayence, électeur archi-chancelier de l'empire, prince primat de la confédération du Rhin, grand duc de Francfort, etc., né le 8 février 1744, décédé à Ratisbonne le 10 février 1817. Ce fut un prélat doué des plus hautes qualités, comme prince et comme homme privé. Les institutions utiles qu'il a fondées dans les diverses principautés ecclésiastiques qu'il a régies, sa munificence envers les églises et les établissements publics, et la protection active et éclairée qu'à l'exemple de ses ancêtres il accordait aux sciences et aux lettres, lui ont assuré des titres à la reconnaissance et à l'estime des contemporains et de la postérité. Il a publié un grand nombre d'écrits scientifiques, religieux, politiques et philosophiques, qui tous annoncent une érudition profonde et variée. Wolfgang-Héribert, *baron de Dalberg*, frère du précédent, né en 1750 et décédé à Manheim le 27 septembre 1806, fut ministre d'état du grand duc de Bade. A l'exemple de son frère, il employa son crédit et une grande partie de sa fortune à encourager les beaux arts et les lettres. Il a lui-même composé plusieurs ouvrages dramatiques qui l'ont placé au rang des poètes allemands. Jean-Frédéric-Hugues, *baron de Dalberg*, autre frère du prince primat, et chanoine de Worms, est décédé en 1812. Il est auteur de plusieurs écrits sur la musique, sur la littérature des Hindous et sur les religions de l'Orient. François-Henri, *baron de Dalberg*, père des précédents, né en 1716

oncle, le baron de Dalberg, alors co-adjuteur de Mayence et gouverneur de la principauté d'Erfurt. Il se rendit ensuite à Vienne pour y commencer la carrière politique à laquelle il avait été destiné ; mais, les progrès des armées françaises ayant changé les vues du co-adjuteur son oncle, la conduite que la force des choses semblait imposer à celui-ci devint un obstacle à l'avancement du jeune baron de Dalberg, qui dès lors manifesta son enthousiasme pour les nouveaux principes que la France voulait établir en Europe. De 1800 à 1803, il fut attaché au service de Bavière, et il remplit avec une distinction remarquable les fonctions de conseiller du collége suprême d'administration à Manheim que présidait le baron de Dalberg, son père. A la mort de ce dernier, son fils lui succéda dans ses terres, s'attacha à la partie du Palatinat qui avait été démembrée et fut nommé, en 1803, ministre plénipotentiaire du margrave de Bade près du gouvernement français. Après l'adhésion de l'état de Bade à la confédération Rhénane, M. de Dalberg dut moins à son caractère diplomatique, qu'à ses qualités personnelles, à ses talents et à sa naissance, l'intérêt que lui témoigna le prince de Bénévent (M. de Talleyrand), qui alors dirigeait avec éclat les relations extérieures de la France. Les liaisons que le baron de Dalberg forma avec cet homme célèbre, dont il n'a pas cessé depuis de partager

---

et décédé en 1776, avait le titre de burgrave de Friedberg. Ce fut de son temps que l'empereur Joseph II fonda, en 1768, l'ordre de Saint-Joseph, dont ce monarque le déclara grand-maître, réservant le titre de grand-prieur à chaque burgrave de Friedberg.

La maison des anciens barons *de Dalberg*, l'une des plus anciennes d'Allemagne, s'étant éteinte au commencement du 14e siècle, l'héritière en porta les biens et les droits par mariage dans l'ancienne maison des *Camerer de Worms*, qui en ont relevé le nom et les armes. En 1452, Wolf *Camerer de Dalberg*, ayant accompagné à Rome l'empereur Frédéric III, y fut créé *premier chevalier de l'empire*, et depuis cette époque le premier acte de chaque empereur, après son couronnement et avant de sortir de l'église, était de créer premier chevalier de l'empire, l'aîné de la maison de Dalberg. Jean Camerer de Dalberg, fils de Wolf, né à Oppenheim en 1445, fut nommé évêque de Worms en 1482. Le comte palatin du Rhin, Philippe surnommé l'Ingénu, l'appela dans ses conseils et le chargea de plusieurs ambassades. Ce prélat fut regardé comme le principal fondateur de la plus ancienne académie de l'Allemagne, instituée à Heidelberg en 1480. Il est mort le 23 juillet 1503, laissant la réputation d'un littérateur et d'un savant très-distingué. (*Biographie Universelle, ancienne et moderne*, t. X, pp. 441, 442.)

Quelques membres de cette maison existent encore en Allemagne. Le baron Alexandre de Dalberg était, en 1814, chambellan du roi de Bavière.

toutes les vues politiques, furent utiles à sa fortune. Ce fut le prince de Bénévent qui, en 1808, lui fit épouser la comtesse *de Brignole*, d'une riche et illustre famille patricienne de Gènes, laquelle a donné plusieurs doges à cette république. Buonaparte nomma la nouvelle baronne de Dalberg, dame du palais de l'impératrice et lui donna en présent de noces un revenu patrimonial de 10 à 12 mille francs. En 1809, M. de Dalberg, appelé au ministère des finances de Bade, établit dans ce grand duché une caisse d'amortissement qui existe encore et jouit d'un grand crédit. Dès que Napoléon fut de retour de sa campagne contre l'Autriche, et que le traité de Vienne eut momentanément rétabli la paix, M. de Dalberg revint à Paris, reprit ses fonctions diplomatiques auprès de l'empereur, et se fit naturaliser français. Napoléon l'éleva au rang des ducs, et le nomma conseiller-d'état le 14 octobre 1810. Ce fut lui qui fut chargé de faire au prince de Schwarzenberg les premières ouvertures sur la demande en mariage par Napoléon de l'archiduchesse Marie-Louise, et à ce sujet le duc de Dalberg reçut le contrat d'une donation de 4 millions de francs sur la principauté de Bayreuth, somme que le roi de Bavière a payée, du moins en grande partie. En 1814, le duc de Dalberg, qui depuis quelque temps s'était éloigné des affaires, se joignit au prince de Talleyrand, et fut nommé par lui l'un des cinq membres du gouvernement provisoire. Il devint ministre d'état le 13 mai, et fut créé grand-croix de la Légion-d'Honneur le 22 juillet de la même année. Il accompagna ensuite M. de Talleyrand au congrès de Vienne, et y signa la déclaration des 17 et 31 mars 1815, contre Buonaparte. Celui-ci, par son décret rendu à Lyon le 12, comprit le duc de Dalberg au nombre des treize individus proscrits. Louis XVIII récompensa les services de M. de Dalberg, en le créant pair de France et membre du conseil privé les 17 août et 19 septembre 1815. A cette dernière époque, s'ouvrirent les négociations de la paix avec les puissances alliées. M. le duc de Dalberg siégea au congrès de Vienne, avec M. de Talleyrand, comme plénipotentiaire du roi. Nommé ambassadeur près la cour de Turin, le 26 janvier 1816, le duc de Dalberg revint de cette mission au mois d'avril 1818. Il avait reçu, au mois d'août 1817, la décoration de commandeur de l'ordre de Saint-Ferdinand des Deux-Siciles. Le duc de Dalberg a été compris dans la promotion de chevaliers des ordres du Roi, faite le 30 septembre 1820, et il est en outre grand-croix de l'ordre de Malte et de l'ordre de la Fidélité de Bade.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur, à 6 fleurs de lys d'argent; au chef denché du même : aux 2 et 3 d'or, à la croix ancrée de gueules; sur le tout d'azur, à la tour d'argent; au chef denché du même.* Supports : deux lions.

DE DAMAS D'ANTIGNY, (Joseph-François-Louis-Charles-César, *comte*, puis *duc*), est né le 28 octobre 1758. Destiné par le marquis d'Antigny, son père, gouverneur de Dombes et maréchal-de-camp, à une carrière dans laquelle sa famille s'est illustrée depuis plus de six siècles, il entra, à l'âge de 13 ans, dans le régiment du Roi, infanterie, et y fut nommé capitaine en 1778. Devenu, en 1780, aide-de-camp du comte de Rochambeau, il fit avec ce général les campagnes de 1780 et 1781 aux États-Unis d'Amérique, et reçut en cette dernière année le brevet de colonel. Il passa au commandement en second d'un régiment d'infanterie en 1782, puis du régiment Dauphin, dragons, en 1783, fut nommé colonel-commandant de cavalerie en 1786, et deux ans plus tard colonel du régiment des dragons de *Monsieur*, comte de Provence (depuis S. M. Louis XVIII), dont il était gentilhomme d'honneur depuis l'année 1776. Les principes politiques dont le cabinet de Versailles avait secondé le développement en Amérique, n'avaient point ébloui le jeune comte de Damas; et, malgré les prestiges d'une gloire qu'il avait souvent partagée au péril de ses jours, la révolution, qui devait faire à la France l'application de ces mêmes principes d'une manière si funeste, le trouva inébranlable dans son attachement à l'ancienne monarchie. Honoré de la confiance du roi et des princes, il fut chargé par le marquis de Bouillé de favoriser, à la tête des dragons de *Monsieur* (13e régiment), le passage du roi Louis XVI, et fut arrêté avec ce prince à Varennes le 21 juin 1791. Enfermé étroitement à Paris, pour y être jugé par la haute cour nationale, le comte de Damas n'obtint sa liberté qu'après que Louis XVI eut accepté la constitution. Il émigra, le 15 octobre, pour rejoindre *Monsieur*, et fut nommé capitaine de ses gardes-du-corps en la même année 1791. Après avoir fait à l'armée des princes les campagnes de 1792 et 1793, il passa en Italie, en 1794, avec *Monsieur*, alors régent du royaume, et se rendit ensuite en Angleterre, dans le dessein de concourir à l'expédition de Quibéron. Promu au grade de maréchal-de-camp le 28 octobre 1795, et chargé des ordres de *Monsieur* et de S. A. R. M. le comte d'Artois pour le comte Joseph de Puisaye, M. de Damas partit de Hambourg sur le paquebot *la Princesse-Royale*, qui, le 17 novembre suivant, fit naufrage sur les côtes de Calais. Tombé au pouvoir des républicains, ainsi que le duc de Choiseul-Stainville, il

4 juin 1814.

fut enfermé à Dunkerque; mais, ayant recouvré sa liberté peu de temps après, il rejoignit M. le comte d'Artois, et accompagna ce prince sur les côtes de Bretagne et à l'Ile-Dieu, en qualité de son aide-de-camp. En 1797, il prit, sous le comte Roger de Damas, son frère (1), le commandement de la légion de Mirabeau, et fit à l'armée de Condé toutes les campagnes jusqu'au licenciement définitif, effectué en 1801. Lors du retour de Louis XVIII, en 1814, le comte Charles de Damas fut nommé commandant de la garde nationale de Paris, lieutenant-général des armées et pair de France les 4 et 22 juin, capitaine-lieutenant des chevau-légers de la maison de S. M. au mois de mai et commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 23 août. Le comte de Damas a suivi le roi en Belgique, pendant les *cent jours*, et est rentré en France avec ce monarque au mois de juillet 1815. Il a été appelé, le 10 janvier 1816, au gouvernement de la 18e division militaire, est devenu chevalier des ordres du Roi le 3 mai 1821, officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823

---

(1) Le comte Roger de Damas, né en 1767, et entré au service de France en 1779, passa en Russie, en 1787, avec l'agrément du roi, et donna dans les campagnes de 1787, 1788, 1789 et 1790 contre les Turcs, des preuves de la plus brillante valeur. Il n'avait pas 21 ans, lorsque l'impératrice Catherine lui conféra l'ordre de Saint-Georges et lui fit don d'une épée garnie d'or, pour s'être emparé sur le Boristhène du vaisseau amiral des Ottomans, de 74 canons. Toute la vie de cet officier n'est qu'une suite d'actions d'éclat et de récompenses glorieuses. Lors de l'émigration, il rejoignit les drapeaux des princes, et passa ensuite au service de Naples, où il est resté jusqu'à la restauration du trône de saint Louis. En 1815, après avoir partagé les efforts de son frère et de ses parents pour maintenir les troupes dans la fidélité qu'elles avaient jurée au roi, il suivit à Gand S. M. Louis XVIII pendant l'usurpation des *cent jours*. Après la chute de Buonaparte, il fut élu, en septembre de la même année 1815, membre de la chambre des députés par le département de la Haute-Marne et par celui de la Côte-d'Or. Nommé, le 10 janvier 1816, commandant de la 19e division militaire, il a su, par sa vigilance et sa fermeté, prévenir toute agitation lors des troubles qui éclatèrent à Grenoble. Ce preux et loyal chevalier est mort au château de Cirey dans les premiers jours de septembre 1823. Il était lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre militaire de Saint-Georges de Russie, grand-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand des deux Siciles, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., etc. Voyez dans le *Moniteur* du 8 novembre 1823, colonne 1308, le discours que le comte, aujourd'hui duc de Damas, son frère, a prononcé sur sa tombe, à la suite d'un service funèbre qu'il fit célébrer dans sa terre de Comarin le 29 octobre de la même année. Le comte Roger de Damas n'a point laissé d'enfants de Pauline *de Chastellux*, qu'il avait épousée en 1814. Sa sœur, Diane-Adélaïde de Damas, s'est mariée, en 1777, avec Charles, comte *de Simiane*.

et premier gentilhomme de la chambre de S. M. le 17 juin 1824, en remplacement de M. le duc de la Châtre. Le roi a conféré à M. de Damas le titre de *duc*, par ordonnance du 30 mai 1825. Il a épousé, le 11 avril 1779, Marie-Louise-Aglaé *Andrault de Langeron*, petite-fille du maréchal de Langeron. De ce mariage est issue :

Adélaïde-Louise-Zéphirine de Damas, mariée, 1° le 24 mai 1802, avec Charles-Elzéard-François, comte *de Vogué*, décédé le 10 octobre 1807; 2° le 17 novembre 1813, avec Laurent-César, comte *de Chastellux*, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, colonel des chasseurs à cheval de la Côte-d'Or, et gentilhomme de la chambre du roi, aujourd'hui pair de France et maréchal-de-camp.

DE DAMAS-CRUX, (Louis-Étienne-François, *comte*), fils aîné de Louis-Alexandre, comte de Damas-Crux, marquis de Souhey, vicomte de Grésigny, baron de Demain et de la Collancelle, et de Marie-Louise de Menou, fille du marquis de Cosne, en Nivernais, entra de bonne heure au service, et fut l'un des menins de M. le Dauphin, (depuis Louis XVI). Il devint successivement capitaine au régiment de Flamarens, infanterie, colonel du régiment de Foix le 15 février 1761, puis du régiment de Limosin au mois de décembre 1762, brigadier d'infanterie le 3 janvier 1770, et maréchal-de-camp le 1er mars 1780, et il fut appelé au commandement de la province des Trois-Évêchés, qu'il a conservé jusqu'à la révolution. Le comte de Damas-Crux fut nommé, puis reçu chevalier des ordres du Roi les 8 juin 1783 et 1er janvier 1784. Émigré en 1792, il commanda l'une des compagnies de gentilshommes émigrés qui défendirent avec tant de valeur la ville de Maëstricht contre les troupes républicaines, et qui, l'épée à la main, firent à travers leurs nombreux ennemis une retraite regardée comme un des plus beaux faits d'armes de cette guerre. Appelé en 1794, par le choix de *Monsieur*, régent du royaume, et de S. A. R. le comte d'Artois, près la personne de monseigneur le duc de Berry, pour guider les premiers pas du jeune prince dans la carrière militaire, il fit avec ce prince les campagnes de l'armée de Condé, jusqu'au mariage de S. A. R. MADAME avec monseigneur le duc d'Angoulême, en 1799. A cette époque, le comte de Damas-Crux fut nommé chevalier d'honneur de cette princesse. Il rentra en France avec le roi, en 1814, ayant le grade de lieutenant-général de ses armées. Louis XVIII, voulant récompenser les longs services et le dévouement du comte de Damas-Crux, et étant sur le point de perdre ce serviteur fidèle, qu'une maladie grave tenait au bord de la tombe, le créa pair de France le 2 juillet 1814. Il expira le 2 juillet 1814.

lendemain, 3, au château des Tuileries. Il avait épousé, 1° le 15 février 1768, Louise-Augustine-Thérèse princesse *de Broglie*, fille du maréchal duc de Broglie, de laquelle il n'eut pas d'enfants; 2° Marie-Louise-Angélique de *Talaru-Chalmazel*, morte aussi sans enfants; 3° le 20 novembre 1775, Sophie-Joséphine-Antoinette *de Ligny*. De ce dernier mariage est issue :

Élisabeth-Charlotte de Damas-Crux, née le 4 décembre 1778, dame pour accompagner MADAME, duchesse d'Angoulême (aujourd'hui madame la dauphine), mariée, le 4 janvier 1802, avec Armand-Louis-Charles *de Gontaut*, marquis de Biron, pair de France.

17 août 1815. DE DAMAS-CRUX (Étienne-Charles, *comte*, puis *duc*), frère puîné du précédent, est né au château de Crux, en Nivernais, le 10 février 1754, et a été reçu chevalier de Malte de minorité. Il entra au service le 22 février 1770, comme sous-lieutenant au régiment de Limosin, infanterie, et y devint capitaine le 5 mai 1772. Appelé, le 3 octobre 1779, au commandement en second du régiment d'Aquitaine, le comte de Damas-Crux fit avec ce corps toutes les campagnes de la guerre d'Amérique contre les Anglais, dans les Indes-Orientales. A son retour en France, en 1784, il fut nommé mestre-de-camp commandant du régiment de Vexin, infanterie. Une partie de ce corps, étant venue le joindre en émigration, fit sous son commandement la campagne de 1792. Après celle de 1793, le comte de Damas-Crux leva une légion qu'il conduisit en Hollande, et qui, lors de l'invasion de ce pays par les troupes républicaines, passa à la solde et au service de l'Angleterre. L'infanterie de cette légion ayant été détruite à Quibéron, en 1795, le comte de Damas-Crux conclut avec le prince de Condé, en 1796, une capitulation en vertu de laquelle il forma, des débris de cette même légion, un régiment de hussards qu'il commanda à l'armée de ce prince. Il avait été promu par S. M. Louis XVIII au grade de maréchal-de-camp en 1795, et créé, le 23 août de cette année, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis. Le comte de Damas-Crux passa en Russie avec le corps de Condé en 1801, et fut dès lors attaché à la personne de S. A. R. le duc d'Angoulême en qualité de premier gentilhomme de la chambre. Il accompagna ce prince de Mittau à l'armée de Condé, puis à Varsovie et enfin en Angleterre. En 1814, le comte de Damas-Crux suivit S. A. R. dans le midi de la France, et l'aida de ses conseils et de son épée dans toutes les occasions. Il fut nommé lieutenant-général des armées du roi le 21 mars de la même année. Au retour de Buonaparte de l'île d'Elbe, en 1815, le comte de

Damas-Crux accompagna monseigneur, duc d'Angoulême dans le Midi, et donna à ce prince de nouvelles preuves du zèle et du dévouement inépuisable de sa famille pour l'auguste maison de Bourbon. Envoyé à Toulouse, en qualité de commissaire du roi, avec M. le baron de Vitrolles, le comte de Damas-Crux y fut arrêté par ordre du général Laborde et conduit sur le territoire espagnol. Il s'empressa de joindre le duc d'Angoulême à Madrid, d'où S. A. R. l'envoya commander un rassemblement de sujets fidèles à Toloza et à Irun. Le comte de Damas-Crux fit son entrée à Bayonne, le 25 juillet 1815, escorté par 1800 basques qu'il avait rassemblés. Il avait refusé tout secours du général espagnol, comte de l'Abisbal, qui lui avait offert de marcher sous ses ordres avec son armée. Après le second retour du roi, M. de Damas-Crux fut nommé gouverneur des onzième et vingtième divisions militaires, commandant du corps d'armée des Pyrénées-Occidentales, et créé pair de France le 17 août 1815. Le 19 février 1816, il prêta serment à la cour royale de Paris en qualité de *duc*, titre que le roi lui avait conféré « en récompense (portent les lettres-patentes) des bons et loyaux services rendus tant à nous qu'à notre bien-aimé neveu, le duc d'Angoulême, par » M. de Damas, et particulièrement de la conduite qu'il a tenue pour » soutenir les glorieux efforts de ce prince dans la circonstance malheureuse où la France s'est trouvée au commencement de l'année dernière. » Le duc de Gramont ayant été nommé au gouvernement de la onzième division militaire le 26 septembre 1815, M. le duc de Damas fut appelé à celui de la vingt-troisième division (Corse), d'où il est passé, le 10 janvier 1816, au gouvernement de la deuxième division militaire (Châlons). Il a présidé, de 1820 à 1825, le collége électoral du département de la Nièvre, et a été créé chevalier des ordres du Roi et premier menin de M. le dauphin les 7 janvier et 17 septembre 1824. Le duc de Damas-Crux n'a point d'enfants du mariage qu'il a contracté, en 1799, avec Anne-Félicité-Simonne *de Sérent*, fille d'Armand, duc de Sérent, pair de France, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général des armées, etc.

La maison de Damas réunit tous les avantages qui caractérisent la noblesse du premier ordre, c'est-à-dire, une ancienneté filiative de près de huit siècles, un vasselage considérable, de nombreuses et riches possessions seigneuriales, la plupart titrées, long-temps même avant que nos rois eussent promulgué des chartes d'érections féodales, des emplois éminents dans le sacerdoce et dans les armées, et des alliances contrac-

tées avec les plus grandes maisons du royaume. La possession de la terre de Cousan, première baronnie de Forez (1), et qui avant le milieu du onzième siècle formait l'apanage des auteurs de la maison de Damas, a fondé l'opinion très-probable que cette maison pouvait descendre d'un cadet des comtes de Forez de la première race, issus des anciens comtes du Lyonnais.

Elziran *Damas*, chevalier, seigneur de Cousan, souscripteur, le 25 décembre 1063, d'une donation qu'Almodis, comtesse de Rhodez et de Nismes, fit à l'abbaye de Cluny, au diocèse de Mâcon, est le premier auteur certain de la maison de Damas, et celui depuis lequel la filiation est littéralement établie. Le titre de chevalier avec lequel il paraît, et qui devint héréditaire parmi ses descendants, et surtout le rang qu'il devait tenir d'après cette charte de 1063, tout annonce que ce seigneur appartenait à une race illustre et puissante. Sa postérité s'est divisée en plusieurs branches principales, la plupart éteintes de nos jours. En voici l'aperçu.

I. Les *barons de Cousan*, *vicomtes de Châlons-sur-Saône*, seigneurs de Vandenesse, de Collonge, de Pomiers, de Monestay, de Lugny, de Coulanges, d'Aubières, de la Perrière et de la Baume d'Hostun, se sont éteints au quatorzième degré en 1423, après s'être alliés aux maisons *de Châlons-sur-Saône*, *de Bourgogne*, *d'Auvergne*, *de Lavieu*, *de Thiern de Beaujeu*, *d'Oliergues*, *de Blaisy*, *de Chalençon de Montigny*, *de Marcilly*, *de la Motte-Saint Jean*, *de la Perrière*, *de Montagu*, en Auvergne, *de la Tour d'Auvergne*, *de Castelnau*, *Flotte de Revel*, *de Sainte-Croix*. *de Marzé*, *de Chauvigny*, etc., etc. La terre de Cousan fut portée par mariage dans la maison *de Levis*, par l'héritière de cette branche, qui a donné dans la personne de Gui Damas, IIe du nom, baron de Cousan en 1357, décédé après l'année 1407, un grand échanson, souverain maître-d'hôtel du roi et grand chambellan de France, et un évêque de Mâcon dès l'année 1262.

II. Les *seigneurs* et *barons de Marcilly*, sortis au huitième degré de la branche précédente, sont devenus *vicomtes de Châlons-sur-Saône*, seigneurs de Saint-Bonnet, de Monestay, de Sassenay, de Leisot, de Chassenay, de Montigny-aux-Amognes du Vaux de Chizeul, de Fleury-la-Tour, d'Asnois, de Saint-Micaud, de Sassangy, de Lys, etc., et se sont

(1) Cette baronnie avait pour chef lieu un château fort, situé sur un rocher inaccessible, à 3 lieues N.-O. de Montbrison. C'était le séjour ordinaire des sires ou barons de Cousan.

éteints au vingtième degré, vers 1760. Cette branche a rempli des emplois distingués à la cour et dans les armées des ducs de Bourgogne. Plus tard elle a donné des chevaliers de l'ordre du Roi, des chambellans, gouverneurs et lieutenants-généraux de S. M. en Mâconnais, Auxerrois et Autunais, un panetier de la reine Éléonore d'Autriche, un grand-veneur du roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, plusieurs commandeurs et autres dignitaires de l'ordre de Malte, etc. Les alliances de cette branche sont avec les maisons *de Rosset*, *de Clamecy*, *de Montagu-Bourgogne*, *de Nanton*, *de Crux*, *d'Avenières*, *de Chamilly*, *de la Rivière-Champlemy*, *de Mello*, *de Digoine*, *de Busseul*, *de la Queuille*, *de Rochechouart-Chandenier*, *de Renty*, *de Sémur*, *de Gellan*, *de Messey*, *de Choiseul-Traves*, *de Rimont*, *de Ganay*, *de la Magdelaine-Ragny*, *de Chargères*, *de la Menue* et *Bataille de Mandelot*.

III. Les *marquis de Thianges*, *comtes de Chalancey*, seigneurs du Deffand, de Dio, de Savigny, de Quinecy, etc., sont sortis au XVIe degré de la branche précédente, et se sont éteints au XXe degré, en 1708, après avoir donné deux chevaliers de l'ordre du Roi, lieutenants des gendarmes du duc de Mayenne, un lieutenant-général et deux maréchaux-de-camp des armées du roi, et s'être alliés aux maisons *d'Orge*, *de Grossove*, *de Rabutin*, *de Brouillart de Coursan*, *de Dio*, *de la Vieuville*, *de la Palu*, *de Montjouvent*, *de la Chambre*, *d'Albon*, *du Maine du Bourg*, *de Rochechouart-Mortemart*, *Mancini*, *Sforce de Santa-Fiore*, *de la Chapelle-la-Roche-Giffart et de Harlay-Champvallon*.

IV. Les *barons*, puis *comtes d'Anlezy*, seigneurs de Saint-Parise-le-Châtel, de Trouhans, de Sardy, de Pierrefitte et *vicomtes de Druy*, sortis au XIIIe degré de la branche de Marcilly, ont donné deux chevaliers de l'ordre du Roi, gentilshommes de la chambre de Henri III et Louis XIII, un capitaine enseigne des gendarmes de la reine Anne d'Autriche, un guidon des gendarmes du roi Louis XV, deux maréchaux-des camps et armées de S. M., dont l'un fut commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et se sont éteints au XXIIe degré, en 1813. Les biens de cette branche sont passés dans la maison de Damas-Cormaillon, dont on parlera ci-après, par suite d'une donation faite par le dernier comte de Damas d'Anlezy, (décédé le 7 septembre 1800), au contrat de mariage de Charles II, baron de Damas de Cormaillon, avec Marie-Gabrielle-Marguerite de Sarsfield, du 28 juin 1784. Les barons et comtes d'Anlezy ont pris leurs alliances dans les maisons *de Mello*,

de Digoine, de Bar de Baugy, de Bonnay, de Veillan, de Roffignac, de Crux, de Clugny, de Roux-Gaudigny, Arnaud des Gouffiers, Bartholi, Hanapier, Tiercelin, Damas de Cormaillon, Palatin de Dio, Joumart-Tison d'Argence, Marion de Druy, de Gassion et *le Veneur de Tillières.*

V. Les *marquis d'Anlezy*, sortis au XXe degré de la branche précédente, n'ont formé que deux générations, et se sont éteints le 11 janvier 1763, en la personne de Louis-François Damas, marquis d'Anlezy, lieutenant-général des armées du roi. Ce rameau s'est allié aux maisons *des Vaux, de Conzié, de Ferrero-Saint-Laurent, et de Mucie.*

PREMIÈRE BRANCHE ACTUELLE.

VI. Les *comtes de Crux, barons de Souhey, de Demain et de la Collancelle, vicomtes de Gresigny*, seigneurs de Saint-Thibault, de Lée, de Saint-Beury, de Lignières, etc., *comtes*, puis *ducs de Damas-Crux, pairs de France*, sont issus au XVIIIe degré de la première branche d'Anlezy, ont donné trois généraux, plusieurs officiers supérieurs et deux chevaliers des ordres du Roi, et ont pris leurs alliances dans les maisons *de Pracomtal, Coutier de Souhey, de Chaugy, d'Achey, de Menou, Lallemant de Nantouillet, Andrault de Langeron, et Cleret de Tocqueville.*

VII. Les *seigneurs de Vanoise*, de Saint-Bonnet, de Villers-la-Faye, de Marey, de Menilley, de Ligneville, de Mevilles, d'Ortay, etc., *barons de Chaudenay-le-Châtel* et *de Saint-Rirand, marquis de Celeran*, etc., sont sortis au XIIe degré de la branche de Marcilly, ont donné un archevêque (nommé) de Bordeaux, un chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de la chambre de Henri III et gouverneur de Beaune, et un chevalier de l'ordre de l'Annonciade, colonel de 500 chevaux et de 4000 hommes d'infanterie au service de Savoie, en la personne duquel cette branche s'est éteinte, au XVIIIe degré, vers 1640, après s'être alliée aux maisons *de Vanoise, de Nanton, de Nagu-Varennes, de Lavieu, du Saix, de Franchelins, de Sainte-Colombe, de Saint-Bonnet, de Saint-Priest, de Mailly, de Chaugy, de Villers-la-Faye, de Saulx-Tavannes, d'Anglure, de Cleron-Saffre, d'Oiselet, de Grammont*, en Franche-Comté, *de Havart-Senantes, de Saluces*, etc.

VIII. Les *seigneurs de Verpré*, de Rocres, de Barnay, de Dompierre-

aux-Ormes, de Tramaye, de Lionnères et d'Audour, titrés *marquis de Damas*, sont sortis au XVIe degré de la branche précédente, ont donné deux maréchaux-de-camp, et se sont éteints depuis peu d'années, au XXIe degré. Cette branche s'était alliée aux maisons *de Choiseul-Traves, de Montchanin, d'Austrein, Gambin de la Garde, de Drée, de Bergier, de Septurier, Berthelot de Rambuteau, de Reclaine* et *d'Arcy*.

IX. Les *seigneurs de la Bastie*, de la Pilonnière, du Bois-de-Bosc et de Colombettière, sortis au même degré XVIe de la branche de Vanoise, se sont alliés aux maisons *de Sugny, Agnot de Champrenard, de Nagu-Varennes, de la Farge, d'Albon de Galles, de Martel de Terzé, de Ronchevol* et *Champier de Vaux*, et se sont éteints au XIXe degré, vers 1650.

SECONDE BRANCHE ACTUELLE.

X. Les *seigneurs de Marillac*, de Colombette, du Molard, de Beaucresson, etc., *vicomtes de Lavieu, barons de Villars, marquis, comtes* et *vicomtes de Damas du Rousset*, sortis de la branche précédente au XVIIIe degré, ont donné plusieurs officiers supérieurs de la marine royale, et un maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de la Martinique en 1783, puis, jusqu'en 1791, gouverneur général des îles du Vent de l'Amérique, et se sont alliés aux maisons *Andrault de Langeron, du Buisson de Saint-Purgent, de Becerel, de Foudras, de Drée, de Tréméolles, de Montcalm-Gozon* et *de Sainte-Maure-Montausier*.

TROISIÈME BRANCHE ACTUELLE, *établie en Auvergne*.

XI. Les *seigneurs de Tredieu, de Gignat*, etc., *comtes de Damas*, sont sortis au XIXe degré de la branche précédente, et ont pour chef actuel, au XXIIe degré, Alexandre, comte de Damas, lieutenant-général des armées du roi, père d'un fils, officier supérieur au service de S. M. Britannique, marié à Halifax et ayant un fils et deux filles.

QUATRIÈME BRANCHE ACTUELLE.

XII. Les *marquis d'Antigny, comtes de Ruffey, barons de Chevreau, comtes* et *ducs de Damas d'Antigny, pairs de France*, descendent au XVIIIe degré de la branche de la Bastie. Celle d'Antigny compte trois gouverneurs de la souveraineté de Dombes, quatre lieutenants-généraux, deux maréchaux-de-camp et un brigadier des armées du roi, et

a pris ses alliances dans les maisons *de Gaspard d'Arbains, de Chevriers, Namy de la Forêt, de Cremeaux, de Vienne, de la Baume, Lorimier, de Talleyrand-Périgord, de Rochechouart*, etc.

XIII. Les *seigneurs de Vellerot*, de Moncoy, d'Arnée et de Saint-Pierre-en-Vaux, sont sortis au XIXe degré de la branche précédente, et se sont éteints au XXIIe dans les personnes de deux héritières, mariées, en 1751 et 1772, dans les maisons de *Bataille-Dampierre* et *Mandelot* et *de Clermont-Montoison.*

XIV. Les *seigneurs de Montagu, de Brèves*, de Ragny, de Tannay, de Moraché, de Cernon de Maulevrier, de Sainte-Marie, de Flagères, etc., sont sortis au XIe degré de la seconde branche, et se sont éteints au XVIe degré vers 1570, après s'être alliés aux maisons *de Crux, de Nourry, de Fontenay, de la Magdelaine, de la Platière-Bourdillon, de Lespinasse, d'Arces, de Savary-Lancosme, de Cardaillac*, etc.

XV. Les *barons de Digoine* et de la Clayette, *seigneurs de la Bazolle*, de Beaudeduit, de Clessy, de la Montagne, de Saint-Amour, de la Varenne, du Chaylard, de Montmort, de Chassey, etc., sont sortis au XIIe degré de la branche de Montagu, qui précède, ont subsisté jusqu'au XXIe degré et se sont éteints au milieu du 17e siècle. Cette branche a joué un rôle important à la cour des ducs de Bourgogne, et a été constamment pourvue d'emplois militaires distingués, soit comme gouverneurs des places du duché, soit comme officiers supérieurs dans les compagnies d'ordonnances. Elle a fourni l'un des principaux chefs de l'armée bourguignonne, dans la guerre *dite* du Bien-Public, en 1471, créé chevalier de la Toison-d'Or dès 1468. Cette branche a pris ses alliances dans les maisons *de Digoine, de Fontèves, de Rabutin, de Senneville, de Pocquières, d'Amanzé, de Traves, de Bourbon l'Archambaud, des Barres, de la Guiche, de Saint-Amour, de Balay, de Saint-Palais, de la Menue, de Braque, de la Baume, d'Estrac, de Rochebaron, de Levis, de Chantemerle, de Bernaud-Montmort, Bouton de Chamilly, Palatin de Dio, de Grandvie, Boyer de Chanlecy, de Regnier d'Ossay, de la Tour-Saint-Vidal, Servin* et *d'Aulgerolles.*

XVI. Les *seigneurs d'Estieuges*, de la Motte, d'Éguilly, de Courcelles, etc., en Beaujolais, est la dernière branche de la maison de Damas. Sa jonction n'est pas prouvée, et sa filiation ne s'établit qu'à partir de

l'année 1496. Elle s'est éteinte à la cinquième génération vers 1640, et elle s'était alliée aux maisons *de Lavieu, de Garnier de Genas, de Thélis, de Mont-d'Or, de Terrel, Cherpin, de Montchanin, Gaspard du Breuil, d'Arcy, et d'Amanzé.*

On trouve tous les développements relatifs à ces diverses branches dans le tome Ier de l'*Histoire Généalogique*, et une notice sur les généraux qu'elles ont produits dans le *Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. V, pp. 115 à 133.

ARMES : D'or, à la croix ancrée de gueules. Tenants : deux sauvages. Devise : ET FORTIS ET FIDELIS.

DE DAMAS (Ange-Hyacinthe-Maxence, *baron*), né à Paris le 30 septembre 1785, fils aîné (1) de Charles, IIe du nom, baron de Damas de Cormaillon, colonel en second du régiment de la Marche, cavalerie, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, et aide-de-camp de S. A. R. *Monsieur*, (depuis Louis XVIII), tué à Quibéron le 20 juillet 1795, et de Marie-Gabrielle-Marguerite de Sarsfield, chanoinesse-comtesse de Neuville, émigra avec sa famille, en 1791, et passa avec elle d'Allemagne en Russie, où sa mère lui obtint, en 1795, une place d'élève à l'école royale d'artillerie à Saint-Pétersbourg. Admis, en 1800, en qualité de sous-lieutenant dans le corps du génie, il se rendait au poste qu'on lui avait assigné, lorsqu'en passant par Gatchina, château de plaisance de l'empereur Paul Ier, il fut présenté à ce monarque, qui, charmé de l'instruction et de la bonne mine de ce jeune officier, le fit entrer immédiatement dans le régiment de Semenovski, l'un de ceux qui composaient la garde impériale russe. En 1803, M. de Damas fut breveté lieutenant dans le même corps. Il fit la campagne de 1805 en Allemagne; et la conduite qu'il tint à la bataille d'Austerlitz lui valut la croix de Sainte-Anne de 3e classe. En 1806 et 1807, il fut détaché de son régiment pour coopérer à la formation et à l'instruction de l'armée de réserve, qui s'organisait en Lithuanie. Il devint successivement capitaine en septembre 1810 et colonel commandant un bataillon en avril 1811, dans le même corps

9 octobre 1823.

(1) Le baron de Damas a pour frère puîné Alfred-Charles-François-Gabriel, *comte Alfred de Damas*, capitaine au 2e régiment de la garde royale, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, nommé, le 30 mai 1825, gentilhomme honoraire de la chambre du roi. Leur sœur, Antoinette-Jeanne-Isidore de Damas, est mariée avec Martial-Jacques-Louis, marquis *de Loménie*.

de la garde impériale russe. Blessé, le 7 septembre 1812, à la bataille de la Moskowa ou de Borodino, l'ordre de Sainte-Anne de seconde classe fut le prix du sang-froid et de la valeur qu'il avait déployés dans cette journée. Au mois d'octobre de la même année, le baron de Damas fut nommé colonel du régiment des grenadiers d'Astracan, et fut fait en même temps chef de brigade de ce régiment et de celui des grenadiers de Fanagorie. Il fit, avec l'armée russe, la campagne de 1813 en Allemagne, et fut promu au grade de général-major en septembre de cette année. Sa conduite à la bataille de Leipsick, lui mérita la décoration de l'ordre de Saint-Volodimir de 3e classe. Le baron de Damas fit avec une égale distinction la campagne de France, en 1814. Après la bataille de Brienne, il reçut de l'empereur Alexandre une épée d'honneur, enrichie de diamants et portant sur la lame cette inscription : *Pour la valeur.* L'ordre de Saint-Georges de 3e classe lui fut également donné en considération de la belle conduite qu'il tint à la bataille qui eut lieu sous les murs de Paris, le 30 mars de la même année. Dès que Louis XVIII fut rétabli sur le trône de ses ancêtres, le baron de Damas fut admis, au mois de juin, au service de France avec le grade de maréchal-de-camp. Le roi le nomma de suite gentilhomme d'honneur de S. A. R. monseigneur, duc d'Angoulême, puis quelque temps après aide-de-camp de ce prince, et lui donna la croix de l'ordre de Saint-Louis au mois de septembre de la même année 1814. Pendant les *cent jours*, il servit dans l'armée de S. A. R. et y fut élevé, le 10 avril 1815, au grade de lieutenant-général des armées du roi. Après le second retour de S. M., le baron de Damas fut appelé en octobre au commandement de la 8e division militaire. Il était officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, lorsque le roi le nomma commandeur de cet ordre au mois de mai 1820. S. M. lui conféra la même dignité dans l'ordre de Saint-Louis le 1er mai 1821. (*Dict. hist. des Généraux Français*, t. V, pp. 133 à 135.) En 1823, le baron de Damas a commandé, sous M. le Dauphin, la 9e division du 4e corps d'armée. Chargé du blocus de la ville de Figuières, il attaqua et détruisit, à Llado et à Llers, les 15 et 16 septembre, une colonne ennemie qui s'avançait pour secourir cette place. Environ 2000 hommes qui restaient de cette colonne, mirent bas les armes et se rendirent au baron de Damas, qui avait à peine sous ses ordres 1600 Français. Ce succès brillant contribua beaucoup à la reddition de Figuières, dont le baron de Damas accepta et signa la capitulation le 26 du même mois de septembre. L'état de sa santé l'ayant forcé de rentrer en France, il fut remplacé dans le comman-

dement de sa division par le général vicomte Maringoné. Il fut créé grand officier de la Légion-d'Honneur, pair de France, et nommé ministre secrétaire d'état au département de la guerre les 2, 9 et 19 octobre 1823, et, dans le même mois, grand-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand. L'empereur de Russie lui a envoyé l'ordre de Saint-Alexandre-Newski en mars 1824, et il est passé au ministère des affaires étrangères le 4 août de la même année. Le baron de Damas est encore décoré de la grand'croix de l'ordre uni de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Sardaigne et de l'ordre Constantinien des deux Siciles. Il a épousé, le 7 juin 1818, Sigismonde-Charlotte-Laure *de Hautefort*. De ce mariage sont issus, entr'autres enfants :

1°. Charles-Gabriel-Godefroi-Marie-Maxence-Michel de Damas, né à Marseille le 15 mai 1819 :

2°. Pierre-Marie-Edmond de Damas, né en la même ville le 13 mai 1820;

3°. Amédée-Jean-Marie-Paul de Damas, né aussi à Marseille le 4 juillet 1821.

On a établi dans le t. II de l'*Histoire Généalogique*, la généalogie de la maison de Damas-Cormaillon, et exposé les présomptions puissantes qui portent à croire qu'elle a la même origine que la maison de Damas d'Anlezy et de Crux, objet de la notice précédente. On se bornera à dire ici que les 2 branches sorties de cette seconde tige se sont également illustrées par de nombreux services militaires, des emplois éminents et de belles alliances. Leur premier auteur connu est Jacques Damas, chevalier, seigneur de Champléger, vivant en 1296. Ses descendants sont devenus seigneurs de Bussières, de Flacey, de Champeaux-lès-Thil, de Censerey, de Jouancy, d'Athies, de Sanvignes, de Pazilly, de Corcellotte, de Communes, de Roilly, de Senailly, de Saudancourt, de Saviange, de Missery, de Varennes, etc., etc., et la première de ces deux branches a été connue plus particulièrement sous le nom de *barons de Villiers*, jusqu'à son extinction qui eut lieu vers 1680. Cette branche aînée s'était alliée aux maisons *de Saint-Haon, de Chasan, de Vaux, de Montagu-Couches, de Chauvi-rey, d'Athies, de Nanteuil, de Clugny, de Marcheseuil, de Digoine, d'Avrecourt, de Crécy, de Salins, de Fontête, d'Oiselet, de Mochet-Château-Rouillaud, du Bos, de Ferrières, de Citey, de Chandio, de Chavannes, de Pontaillier, de Beauvau, de Fuligny, de Foudras*, etc., et avait donné un écuyer du duc de Bourgogne, commandant, en 1414, la noblesse bourguignonne au secours de la ville d'Arras, assiégée par le roi, puis gouverneur du château de Montbard; un écuyer d'honneur de

Charles, comte de Nevers, en 1434, (depuis Charles le Téméraire, duc de Bourgogne), et un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII, président de la noblesse aux états tenus à Dijon, en 1584, et bailli royal et gouverneur d'Auxerre.

Les *seigneurs de Morande*, *de Cormaillon*, de Courcelles-sous-Grignon, de Saint-Cyr, de Villiers-Patras, du Fains de Rochelimart, de Saint-Benoise, *comtes* et *barons de Cormaillon*, seule branche existante, sont sortis au cinquième degré de la branche précédente, en 1417, et ont donné un grand-veneur de Bourgogne en 1457, un maître-d'hôtel de Philippe de Clèves en 1488, un panetier de la reine Marie Stuart, en 1564, un gouverneur de la ville de Saint-Jean de Losne, honoré, par sa réputation de valeur, de plusieurs lettres du roi Henri IV lors des guerres contre la ligue, un général-major des troupes du roi de Danemark et de Norwège en 1684, chevalier des ordres de ce monarque, et gouverneur de Coppenhague, et plusieurs officiers supérieurs au service de France. Cette branche a pris ses alliances dans les maisons *de Léry*, *de Ramezel*, *de Sully*, *de Crécy*, *de Marbeuf*, *de Fontaines*, *de Badet*, *de Bouvot*, *d'Armstorff*, *de Torcy*, *de Grand d'Aizanville*, *Perrot de Varennes*, *de Chauvigny de Blot*, *Damas d'Anlezy*, *du Fresne de Villiers*, *du Bois d'Aisy*, etc.

ARMES : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la hie ou poteau de mer de sable en bande, accompagnée de 6 roses de gueules en orle*, qui est DE DAMAS DE CORMAILLON; *aux 2 et 3 d'or, à la croix ancrée de gueules*, qui est DE DAMAS D'ANLEZY. Couronne de comte sur l'écu, et de baron sur le manteau. Tenants : deux génies. Devise : ET FORTIS ET FIDELIS.

juin 1814. DAMBRAY (S. G. *messire* Charles-Henri), *chevalier*, *chancelier de France*, *président-né de la chambre des pairs*, chancelier et grand-officier-commandeur des ordres du Roi, est né en Normandie, vers 1760, d'une famille depuis long-temps distinguée dans la magistrature (1). Nommé

(1) La famille Dambray a pour auteur Henri Dambray, receveur-général des finances à Rouen, auquel le roi Henri III accorda des lettres patentes de noblesse en 1582. Il épousa, 1° Louise *Gallemet*; 2° Madeleine *Danviray*, mourut le 18 mai 1609, à l'âge de 56 ans, et fut inhumé dans la chapelle Notre-Dame de Pitié en l'église paroissiale de Saint-Maclou de Rouen. Il avait à l'époque de son décès les qualités d'écuyer, seigneur de Saint-Crépin, de Montigny, de Bosc-Théroude, du Gault-Bouffard, du Lieu, etc., conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi. C'est ce qu'on lisait sur une table de marbre qui couvrait son cercueil, et sur laquelle étaient sculptées ses armoiries, telles que ses descendants les portent encore de nos jours. (*Histoire de la Ville de Rouen*, imprimée à Rouen chez Louis du Souillet; in-4°, 1731, p. 159).

avocat-général en la cour des aides de Paris dès le 30 juillet 1779, M. Dambray déploya souvent dans l'exercice de cette charge une éloquence et des talents qui annonçaient en lui le digne successeur de M. Séguier, avocat-général au parlement de Paris, magistrat respecté par son intégrité et ses lumières. Ce fut au mois de janvier 1788 que Louis XVI appela M. Dambray aux fonctions de cette dernière place. Plusieurs causes, qui, par l'alliance des opinions politiques aux intérêts privés, sont devenues scandaleusement célèbres, fixaient alors l'attention du public et de la cour : ce furent autant d'occasions pour le jeune magistrat de justifier, par la pureté des doctrines et la puissance des moyens oratoires, la confiance du monarque et les espérances que ses premiers pas dans la carrière des Molé, des Lamoignon et des d'Aguesseau avaient fait naître. Lorsque la révolution eut déchiré le voile et révélé ses desseins, M. Dambray sortit du royaume et se rendit en Allemagne auprès du chancelier de Barentin, son beau-père. M. Dambray était alors désigné pour faire partie du ministère que Louis XVI, devenu libre, devait organiser; mais l'arrestation de ce prince infortuné à Varennes ne permit pas de donner suite à ce projet, et M. Dambray, rentré en France peu de temps après, se retira dans ses terres de Normandie, où il fut assez heureux pour échapper au régime de la terreur. Jusqu'au rétablissement du trône légitime, il n'accepta d'autres fonctions que celles de membre du conseil-général du département de la Seine-Inférieure, puis de président du collége électoral de l'arrondissement de Rouen, auxquelles il fut appelé le 13 novembre 1809. Louis XVIII, rétabli sur le trône de ses ancêtres, nomma M. Dambray chancelier de France le 13 mai 1814 (à la place de M. de Barentin, qui alors fut nommé chancelier honoraire), et lui confia en même temps la garde des sceaux. Il fut encore nommé pair de France et président de la chambre des pairs le 4 juin, et chevalier commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre de la même année. Lors du retour de Buonaparte, aucun moyen n'ayant pu arrêter la défection des troupes, M. Dambray, après le départ du roi, se rendit d'abord en Normandie, et, le 4 mai, il passa de Dieppe en Angleterre et de là à Gand. Au retour de Louis XVIII, la place de garde-des-sceaux fut créée, et M. Pasquier, choisi pour la remplir. M. Dambray fut nommé membre du conseil privé le 19 septembre 1815. Le roi lui remit les sceaux le 7 mai 1816, lorsque M. Barbé de Marbois, qui avait succédé à M. Pasquier, retourna à la cour des comptes; et, le même jour, S. M. lui donna par *interim*

le portefeuille du ministère de la justice. Il est devenu chancelier garde-des-sceaux de l'ordre de Saint-Louis et du Mérite militaire le 22 du même mois de mai 1816, et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 2 août suivant. M. Dambray a épousé Marie-Charlotte-Antoinette *de Barentin*, fille de messire Charles-Louis-François de Paule de Barentin, chevalier, chancelier de France, décédé chancelier honoraire le 30 mai 1819. De ce mariage sont issus :

1°. Charles-Emmanuel-Henri, dont l'article suit;

2°. Anne-Charlotte-Françoise Dambray, née en 1786, mariée, en 1805, avec Claude-Louis-Gabriel-Donatien, comte *de Sesmaisons*, colonel, chef d'état-major de la première division de la garde royale, gentilhomme honoraire de la chambre du roi et officier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, lequel, par ordonnance de S. M. du 23 décembre 1823, a été appelé à hériter de la pairie de Mgr. le chancelier de France, son beau-père. (Voyez le t. III de l'*Histoire Généalogique*, article DE SESMAISONS p. 13).

17 août 1815. DAMBRAY (Charles-Emmanuel-Henri, *vicomte*), fut nommé maître des requêtes surnuméraire le 5 juillet 1814. Il accompagna le roi à Gand pendant les *cent jours;* et, au retour de S. M., il fut créé pair de France et nommé maître des requêtes les 17 et 24 août. Le titre de *vicomte* a été attaché à sa pairie par l'ordonnance du 31 août 1817, et il est devenu conseiller-d'état attaché au sceau des titres en octobre 1822.

ARMES : *D'azur, à 3 tours d'argent; un lionceau d'or en abîme.* Supports : deux licornes.

5 mars 1819. DE DAMPIERRE (*marquis*), voyez PICOT.

4 juin 1814 et 5 mars 1819. DE DANTZICK (*maréchal duc*), voyez LEFEBVRE.

5 mars 1819. DARU (Pierre-Antoine-Noël-Bruno, *comte*), né *baron* et *pair* en 1767, à Montpellier où son père était secrétaire de l'intendance, s'annonça de bonne heure dans la carrière des lettres par des productions légères qui donnèrent une idée avantageuse de la solidité de ses études, et de la piquante vivacité de son esprit. Sa famille le destinant à l'état militaire, il entra au service en 1782, et fut lieutenant, puis commissaire des guerres depuis 1783 jusqu'à l'époque de la révolution, dont il embrassa avec modération les principes. Lors des premières hostilités, commencées en 1792, M. Daru fut employé à l'armée en qualité d'ordonnateur. Arrêté et incarcéré pendant dix mois sous le régime de la terreur, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794). L'année suivante, il fut nommé à l'emploi de chef de division au ministère de la guerre, dont il donna sa démission le 4 septembre 1797. Peu

de temps après, M. Daru alla remplir à l'armée les fonctions de commissaire ordonnateur en chef. Il fut nommé inspecteur aux revues le 7 février 1800, et choisi, le 17 mai suivant, pour l'un des deux commissaires chargés d'assurer l'exécution de la convention conclue entre les généraux en chef des armées française et autrichienne, en Italie, à l'issue de la bataille de Marengo. Il devint, en 1801, secrétaire-général du ministère de la guerre, membre du tribunat en 1802, chevalier, puis commandant de la Légion-d'Honneur les 25 novembre 1803 et 14 juin 1804, conseiller-d'état attaché au ministère de la guerre et intendant-général de la maison de Napoléon les 18 et 24 juillet 1805, et commissaire-général de la grande armée en 1806. Ce fut en cette dernière année que les titres littéraires de M. Daru l'appelèrent à l'Institut, pour y remplir la place vacante par la mort de Collin d'Harleville (1). Il fut chargé, en qualité d'intendant-général de la grande armée et des pays conquis, de l'exécution des traités de Presbourg, de Tilsitt et de Vienne, et il fut nommé ministre plénipotentiaire à Berlin. M. Daru fut décoré du grand-cordon de l'Aigle-Blanc de Pologne au mois de février 1808, puis de la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, et nommé membre honoraire de l'Académie des sciences de Berlin au mois d'août de la même année. En 1810, il fut créé comte avec institution de majorat à ce titre. Le 17 avril 1811, il prêta serment pour les fonctions de ministre secrétaire-d'état, auxquelles Napoléon l'avait appelé. Il accompagna celui-ci dans la désastreuse campagne de 1812, comme administrateur de l'armée, et fut nommé ministre de la guerre le 21 novembre 1813, et le lendemain grand-cordon de la Légion-d'Honneur. Le comte Daru, ayant adhéré aux actes du gouvernement provisoire, fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis par le roi, le 24 août 1814, ensuite conseiller d'état honoraire, puis, en décembre, intendant-général de l'armée. Le comte Daru n'a rempli aucune place pendant les *cent jours*. Le roi l'a conservé au nombre des quarante de l'Académie française, par l'ordonnance du 21 mars 1816, et l'a créé pair de France le 5 mars 1819. On a de lui, outre plusieurs pièces de poésie légère et de littérature, et quelques discours académiques, I. *Odes d'Horace*, traduites en vers, 1798, 2 vol. in-8°; II. *La Cléopédie*, ou *Théorie des réputations*

(1) Le discours de réception de M. Daru, rempli d'observations neuves et ingénieuses sur l'histoire de la comédie chez les anciens et les modernes, a été prononcé le 15 août 1806, et imprimé dans le *Moniteur* du 17 du même mois, colonne 1034.

littéraires, suivie du *Poëme des Alpes* et de l'*Épître à mon sans-culotte*, 1800, in-8°; III. *Épître à Jacques Delille*, 1801, in-8°; IV. *Satires d'Horace*, traduites en vers, 1801, in-8°; V. *Œuvres complètes d'Horace*, traduites en vers, 1804, 4 vol. in-8°, 1816; VI. *Vie de Sully*, in-8°, 1818; VII. *Histoire de Venise*, 7 vol. in-8°, 1819, ouvrage très-estimé. De la force dans les pensées, de l'élégance et toujours de la clarté dans le style, un tour vif et souvent heureux dans l'expression et les figures, et surtout un respect religieux pour la langue, telles sont les qualités principales que les critiques se sont plu à reconnaître dans les ouvrages de M. Daru, comme historien, comme littérateur et comme poëte.

Madame la comtesse Daru, née *Nardot*, est décédée, au mois de janvier 1815, laissant sept enfants.

Martial-Noël-Pierre, *baron Daru*, frère du précédent, entra au service en 1789, avec le grade de lieutenant. Il devint successivement aide-commissaire des guerres en 1792, commissaire des guerres en 1793, et chef de bureau au ministère de la guerre en 1796. Il a repris les fonctions de commissaire des guerres en 1797. Lors de la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), M. Daru, ayant été l'un des officiers qui s'offrirent pour coopérer au maintien du nouveau gouvernement, fut nommé sous-inspecteur aux revues le 28 février 1800, puis successivement inspecteur de la cavalerie et de l'artillerie en 1805, sous-inspecteur aux revues de la garde impériale en 1806, intendant des états de Brunswick, de la province prussienne d'Alberstadt, du pays d'Hildesheim et de la ville de Goslard le 30 octobre de la même année, inspecteur aux revues de la garde impériale le 10 octobre 1808, intendant de Vienne et de la Basse-Autriche le 15 mai 1809, intendant de la couronne dans les départements du Tibre (Rome) et de Trasimène, le 17 mars 1811, intendant du domaine privé à Naples le 20 juin suivant, commissaire extraordinaire dans la principauté de Ponte-Corvo le 12 mars 1812, chevalier de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur le 15 octobre 1814, inspecteur aux revues de la gendarmerie le 13 janvier 1815, attaché avec le même grade à la première division militaire le 3 mars de la même année, et nommé intendant militaire le 4 octobre 1820. Le baron Daru a été employé en ces diverses qualités dans les armées françaises depuis 1792 jusqu'en 1809, excepté pendant la campagne de 1796. Il a été l'un des officiers-supérieurs chargés de la confection du code militaire, décrété le 22 mars 1805. Il est marié et a des enfants.

M. *Daru*, colonel du 32e régiment d'infanterie légère, créé chevalier

de Saint-Louis le 1er novembre 1814, appartient à la même famille, aussi bien qu'Adélaïde *Daru*, née à Montpellier le 22 décembre 1769, et veuve de M. *Le Brun*, juge à la cour d'appel de Paris.

Armes : *Ecartelé, au 1 d'azur, à une tête de lion arrachée d'argent; au 2 échiqueté d'azur et d'or de 6 tires; au 3 d'argent, à l'arbre terrassé de sinople; au 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une ancre du même; sur le tout d'azur, au rocher d'argent, et au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

DAVOUS (Pierre-Louis, *comte*), était, avant la révolution, gentilhomme servant du roi Louis XVI. Il devint membre de la municipalité de Paris, puis, en décembre 1789, assesseur au tribunal de cette municipalité. Nommé, en 1791, administrateur du département, il perdit cette place après la journée du 10 août 1792. L'abbé Sieyes, avec lequel M. Davous avait des relations d'amitié, ayant été nommé, au mois de mai 1799, l'un des cinq membres du directoire, M. Davous fut rappelé aux fonctions de membre de l'administration centrale du département de la Seine, et fut porté, après le 18 brumaire, sur la liste des sénateurs, le 24 décembre de la même année 1799. Il fut créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, et il se trouvait, en 1813, au nombre des membres du grand conseil d'administration du sénat. Le 1er avril 1814, il vota la création du gouvernement provisoire, et il fut créé pair de France le 4 juin 1814. Le comte Davous est décédé le 7 décembre 1819, laissant un fils appelé à lui succéder à la chambre des pairs. — 4 juin 1814.

Armes : *D'azur, au chien d'or, lampassé de sable, et surmonté de 2 étoiles d'or.*

DAVOUT, (Louis-Nicolas), *duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl*, maréchal de France, naquit à Annoux, près Noyers, en Bourgogne, le 10 mai 1770. Reçu, le 27 septembre 1785, élève à l'école militaire d'Auxerre, d'où il sortit pour passer à celle de Paris dans le temps où Buonaparte y achevait ses études, il quitta cette dernière école le 19 février 1788, pour entrer sous-lieutenant dans le régiment Royal-Champagne, cavalerie. Devenu successivement chef du 3e bataillon des volontaires de l'Yonne en 1791, adjudant-général en 1793 et général de brigade en 1794, Davout fit avec distinction les premières campagnes des armées républicaines en Champagne, contre les Prussiens, en 1792, en Belgique et dans la Vendée en 1793, au siége de Luxembourg en 1794, et sur le Rhin en 1795 et 1796. Les preuves de bravoure et de capacité qu'il avait données dans toutes les occasions im- 5 mars 1819.

portantes fixèrent le choix qu'on fit de lui, en 1798, pour l'un des chefs de la cavalerie de l'armée d'expédition d'Egypte. Ce fut sur ce nouveau théâtre d'une gloire, trop chèrement payée par l'étendue et l'inutilité des sacrifices, que Davout jeta les fondements de sa réputation militaire. Les papiers publics citèrent avec éloge les succès journaliers qu'il remportait sur les Mamelucks des beys Mourad, Osman, et Hassan, et Buonaparte, qui pouvait alors calculer les chances de sa destinée, dût apprécier toute l'étendue du service que Davout lui rendit, le 2 août 1799, en complétant la victoire d'Aboukir, par la prise de vive force du village et du fort de ce nom, où s'étaient retranchés 5,000 Osmanlis. Comblé des félicitations de ses chefs et des applaudissements de l'armée, Davout, sans être insensible à de justes hommages, ne s'aveuglait pas sur son mérite : on aimait à comparer à la bouillante vivacité de son courage, la modestie de cet officier qui, à l'âge de 29 ans, avait déjà refusé trois fois le grade de général divisionnaire. Il n'accepta ce grade, le 3 juillet 1800, qu'après son retour en France, par suite du traité d'El-Arisch, et en exécution d'un ordre du premier consul, qui l'avait appelé à Paris. Davout alla cette année prendre le commandement en chef de la cavalerie à l'armée d'Italie, et il la dirigea avec sa valeur habituelle au passage du Mincio et à la Volta le 17 décembre. Après cette campagne, il fut nommé inspecteur de la cavalerie de la première division militaire, et fut appelé, en 1802, au commandement de la garde des consuls, puis du camp d'Ostende après la rupture du traité d'Amiens. Lorsque Buonaparte se fut proclamé empereur, en 1804, Davout devint colonel-général des grenadiers à pied de la garde impériale, et prêta serment pour ce grade le 18 mai. Le lendemain, il reçut le bâton de maréchal de France, et, le 14 juin, il fut créé grand cordon de la Légion-d'Honneur. Depuis cette époque, la vie du maréchal Davout n'a pas cessé de se lier à tous les événements militaires du règne de Napoléon. Il commanda le 3e corps d'armée en Allemagne, en 1805, détruisit le corps du général autrichien Meerfeld le 4 novembre, et combattit le 2 décembre à Austerlitz. Le titre de *duc d'Auerstaedt* lui fut décerné le 14 octobre 1806, sur le champ de bataille d'Iéna, où, à la tête de 24,000 hommes, il battit un corps de près de 90,000 Prussiens commandés par le roi de Prusse en personne et par le duc de Brunswick, leur prit 115 pièces de canon en batterie, et fit 4,000 prisonniers, quoiqu'il n'eût que 900 chevaux à opposer à la cavalerie prussienne, aux ordres

de Blucher, qui montait à 12,000 hommes. A Czarnowo le 23 décembre, Davout battit un corps de 15,000 Russes et lui prit 6 canons. L'ennemi, plus heureux à Eylau le 8 février 1807, avait disputé la victoire avec succès à plusieurs corps de l'armée française. Celui du maréchal Davout, uni à la division Saint-Hilaire, et fort seulement de 14,000 hommes, combattit pendant 17 heures contre une grande partie de l'armée russe, et la força à la retraite, en lui faisant abandonner 40 pièces de canon. Quoique Davout eût plus de la moitié de son corps d'armée hors de combat, il coucha sur le champ de bataille, malgré l'ordre que lui avait donné Buonaparte de se retirer. Après la victoire remportée par ce dernier à Friedland, le 14 juin, le maréchal Davout se porta sur Labiau, et y enleva, le 16, l'arrière-garde ennemie. A la reprise des hostilités, en 1809, le corps du maréchal Davout attaqué à Thann, le 19 avril, par l'archiduc Charles, remporta une victoire sanglante et désespérée contre des forces quadruples de celles sous les ordres de ce maréchal. Une seconde tentative, faite par l'archiduc, à Eckmühl, le 21, n'eut pas plus de succès, et la bataille générale qui lui fut livrée au même lieu le 23, compléta la défaite de son armée. Le titre de *prince d'Eckmühl* devint la récompense des nouveaux services rendus par le maréchal Davout dans ces trois dernières actions. A Wagram, le 6 juillet, le maréchal Davout enleva les hauteurs de Margraff-Nieusiedel sous le feu le plus vif, et aux yeux du reste de l'armée française qui était dans la plaine, combattant avec des succès variés. Ce fut ce mouvement qui décida le gain de cette mémorable bataille. Le prince d'Eckmühl fut chargé, dans la campagne de 1812, du commandement du premier corps de la grande armée, fort de 60,000 hommes. Le combat qu'il soutint à Mohilow, avec 15,000 hommes seulement, contre plus de 60,000 Russes commandés par le prince Bagration, est compté pour un des plus beaux faits d'armes de ce maréchal. Il combattit à Smolensk les 16 et 17 août, puis le 7 septembre à la bataille de la Moskowa, où il fut blessé grièvement par un boulet qui tua le cheval qu'il montait. La désastreuse retraite de Moscou offrit au prince d'Eckmühl de nouvelles occasions de déployer un sang-froid et un courage, qui naguères avaient été si souvent couronnés par la victoire. Il soutint l'honneur de nos armes à Maloïaroslawetz le 24 octobre, à Koloskoï le 31, à Wiazma le 3 novembre et à Krasnoï le 17. Après la catastrophe de Leipsick, le maréchal Davout se jeta dans la ville de Hambourg, où, pendant un blocus de 10 mois et

des attaques journalières, il déploya une prévoyance, une intrépidité et des talents qui lui méritèrent, à un haut dégré, la confiance et l'affection de ses soldats, et les suffrages des généraux ennemis. Néanmoins les deux derniers mois de cette belle défense n'ont pas eu l'approbation générale. Le sceptre était tombé des mains de Napoléon, et Louis XVIII était remonté sur le trône de ses pères. Les communications que les alliés donnèrent au maréchal Davout sur ces faits importants ne purent rien changer à la résolution qu'il avait prise de ne remettre Hambourg qu'au roi, et toutes les tentatives faites par les Russes et les Anglais pour pénétrer dans la ville, furent repoussées avec vigueur jusqu'à l'époque où le général Gérard fut envoyé par S. M. Louis XVIII, pour succéder dans le commandement au prince d'Eckmühl, qui, en rentrant en France, fut exilé à sa terre de Savigny jusqu'à la fin de 1814. Il put alors revenir à Paris, mais non se présenter à la cour. Le maréchal Davout ne reparut sur la scène politique qu'au retour de Buonaparte de l'île d'Elbe. Le 21 mars 1815, celui-ci le nomma ministre de la guerre. On connaît la prodigieuse activité que ce maréchal déploya dans ses nouvelles fonctions pour la levée des armées et la défense des places. Après le désastre de Waterloo et la fuite de Buonaparte, le prince d'Eckmühl reçut, le 24, du gouvernement provisoire, l'ordre de prendre le commandement des troupes qui se ralliaient sous les murs de Paris, et qui, par suite de la convention de Saint-Cloud, du 3 juillet, se retirèrent au-delà de la Loire, où, le 14 du même mois, il fit sa soumission pure et simple au roi, d'après l'ordre de S. M. Le maréchal Davout fut exilé à Louviers dans les premiers jours de janvier 1816; et, au bout de six mois, il put rentrer dans sa terre de Savigny. Le 31 août 1817, Louis XVIII lui remit le bâton de maréchal de France, et le même jour il prêta serment entre les mains du roi, qui, le 5 mars 1819, l'appela à la Chambre des Pairs. Le prince d'Eckmühl reçut en la même année une nouvelle marque de la bonté du roi, dans le don que lui fit S. M. de la statue du général *Leclerc*, son beau-frère, qui avait été déposée dans l'église Sainte-Geneviève. Le maréchal Davout, l'un des guerriers les plus illustres que la révolution ait produits, est décédé le 1er juin 1823 (1), laissant un fils, François-Pierre Davout, prince d'Eckmühl, héritier de la pairie, et une fille, mariée avec M. le baron *Vigier*.

(1) Le 4 juin, le maréchal Jourdan a prononcé sur sa tombe dans le cimetière de

Louis-Alexandre-Edme-François, baron *Davout*, frère puîné du maréchal, né à Etivey, en Bourgogne, le 14 septembre 1773, entra au service, en 1791, dans le 3e bataillon des volontaires de l'Yonne, où il parvint promptement au grade de capitaine. Il fut nommé, en 1807, commandant de la Légion-d'Honneur, autorisé, en 1808, à porter la décoration de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, et promu, en 1811, au grade de maréchal-de-camp. Le roi l'a nommé chevalier de Saint-Louis en 1814, et il est décédé au mois de septembre 1820 (1), laissant quatre enfants. Il avait été long-temps aide-de-camp du maréchal Davout, son frère; mais l'état de sa santé l'avait contraint de se retirer du service après la bataille de Wagram.

Il existe encore un autre frère du maréchal Davout, et une sœur, épouse de M. le comte *de Beaumont*.

La famille *Davout*, dont le nom s'est orthographié quelquefois *Davoud*, *d'Avot*, *Davot* et *Davoust*, a été maintenue dans sa noblesse, le 12 mars 1698, par une ordonnance de M. Ferrand, maître des requêtes et commissaire départi dans la généralité de Dijon, laquelle constate la filiation de cette famille depuis l'année 1546, et ses services aux armées depuis cette époque sans aucune interruption, ainsi que ses alliances avec les familles *de Marry*, *de Chappes*, *de Vaussin*, *de Sainte-Maure*, *Labbé* et *Potrelot de Grillon*. Il est certain que la famille Davout est très-ancienne, et il est même probable qu'elle a pris son nom de la terre *d'Avot*, située près d'Is-sur-Tille, et que Jean *d'Avot* ou Davout et Hélène *de Ballo*, sa femme, possédaient dans le treizième siècle avec la terre de Mailly. Leurs descendants, alliés aux maisons *des Etables*, *de Flavigny* et *de Crécy*, ont aussi possédé les deux mêmes terres.

ARMES de la famille : *De gueules, à la croix d'or, chargée de 5 molettes d'éperon de sable.*

ARMES adoptées par le maréchal, et qui deviennent celles de la branche ducale : *D'or, à 2 léopards lionnés et adossés de gueules, l'un placé au premier canton, l'autre au dernier, tenant chacun une lance à laquelle est attachée une oriflamme; à la bordure componée d'or et de gueules, et au chef de gueules, semé d'étoiles d'argent.*

---

l'Ouest, un discours d'une noble et touchante simplicité, que le *Moniteur* a consigné dans son n° du 5 juin, col. 694. On peut consulter aussi pour les services et campagnes du prince d'Eckmühl, le t. V, pp. 157 à 194, *du Dictionnaire historique des Généraux Français.*

(1) Voyez le *Moniteur* des 17 et 27 septembre 1820, colonnes 1276 et 1315.

4 juin 1814 et 21 novembre 1819.

DÉDELAY (1) D'AGIER (Pierre, *comte*), remplissait avant la révolution une des charges de la maison du roi près du corps des gendarmes de la garde, et il publia alors un *Traité d'hippiatrique*. Élu député suppléant par la noblesse de Dauphiné aux états-généraux, en 1789, il fut agrégé par le roi l'année suivante à l'ordre de Saint-Michel, et nommé maire de la ville de Montélimar, qu'il quitta peu de mois après pour venir siéger à l'assemblée nationale. Il prit part à toutes les délibérations importantes de cette assemblée, et notamment à celles relatives aux finances, aux impôts et à l'agriculture. Le département de la Drôme le nomma, en 1797, député au conseil des anciens, dont il fut élu secrétaire le 23 septembre de la même année, puis président le 21 avril 1799. Après le 18 brumaire, M. Dédelay d'Agier entra, le 24 décembre 1799, au corps législatif, et il fut porté à la présidence le 7 mars 1800. Désigné, à la fin de la même année, par le corps législatif, le tribunat et le premier consul, pour membre du sénat conservateur, il fut admis dans cette assemblée le 19 décembre. Il fut compris dans la première promotion de la Légion-d'Honneur, avec titre de commandeur, le 14 juin 1804. N'étant pas à Paris lors des derniers événements qui renversèrent la puissance de Buonaparte, il envoya son adhésion aux actes du gouvernement provisoire des 1er et 4 avril 1814, et fut créé pair de France le 4 juin. M. Dédelay d'Agier fut appelé à siéger dans la chambre des pairs que Buonaparte institua lors de son retour de l'île d'Elbe, le 2 juin 1815, mais il n'émit dans cette assemblée aucune de ces opinions extrêmes que les circonstances y faisaient énoncer tous les jours. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, il a été rappelé à la chambre des pairs par le roi le 21 novembre 1819.

M. le comte Dédelay d'Agier n'a point d'enfants. Possesseur d'une immense fortune, le noble usage qu'il en fait, en la consacrant au soulagement de la misère et de la vieillesse et à l'éducation des orphelins, exige que nous nous arrêtions un moment sur ces détails étrangers à une notice généalogique. Depuis plus de vingt ans, le bourg du Péage de Pisançon, près de Romans, en Dauphiné, est l'objet

(1) Le nom de cette famille est orthographié par erreur *de Délay*, dans le t. III, p. 176, *du Dict. universel de la Noblesse de France*. La terre de Délay, comme on le dit dans cet ouvrage, appartenait effectivement à l'ancienne et illustre maison *d'Estavayé*; mais cette maison ni cette terre n'ont jamais eu rien de commun avec la famille dont il s'agit ici, si ce n'est l'espèce de ressemblance de nom que l'on vient de remarquer.

constant des bienfaits du comte Dédelay d'Agier, et la reconnaissance des habitants a eu pour organes toutes les feuilles publiques, et toutes les autorités du département de la Drôme. C'est par ces témoignages non suspects, et si essentiels à recueillir, qu'on sait que depuis 1812 seulement, jusqu'en 1819, M. Dédelay d'Agier a fait don de plus de *deux cent mille francs*, soit pour fonder au bourg du Péage un hôpital destiné au traitement des malades, soit pour fournir des secours à domicile aux infirmes, aux vieillards et même aux indigents et aux manouvriers sans travail, soit enfin pour leur assurer une distribution annuelle et perpétuelle de 500 soupes par jour, et qu'en outre il a fondé une école d'instruction gratuite. Tous ces établissements, auxquels il a affecté un riche domaine et plusieurs sommes considérables, sont régis par les dames de la congrégation du Saint-Sacrement. Son épouse, qui partageait sa générosité, avait, en mourant, légué tous ses biens aux hospices de Romans; mais une ordonnance du roi, du 8 septembre 1819, a autorisé les hospices de cette ville à n'accepter que 30,000 fr. sur ce legs universel.

La famille de M. Dédelay d'Agier est originaire du canton de Fribourg en Suisse. D'une autre branche de cette famille était Pierre Dédelay de la Garde de Blancménil, fils d'un commis de l'hôtel des fermes, qui fut d'abord payeur des rentes, puis secrétaire du roi en 1718, et acheta une charge de fermier-général moyennant 300,000 livres. Il eut de N.... *Roufflet*, son épouse, deux fils, dont l'un fut payeur des rentes, et l'autre, François-Pierre Dédelay de la Garde, nommé, en 1719, chevalier commandeur de l'ordre de Saint-Lazare de minorité, fut reçu conseiller au grand conseil le 7 juin 1741. Celui-ci devint, le 8 mai 1765, intendant-général des finances de madame la dauphine par suite de la démission de M. de la Porte.

Armes : *D'azur, au lion d'or ; à 2 pals du même, brochants sur le tout.*

La branche de la Garde portait : *D'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or, la pointe en haut*, suivant un *manuscrit contenant l'origine et les armes de plusieurs familles*, conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal. Mais l'*Armorial* de Dubuisson, imprimé en 1757, t. I, p. 124, désigne ainsi les armes de la branche de la Garde : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une tête de léopard du même ; au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

DEJEAN, (Jean-François-Aimé, *comte*) *baron* et *pair*, né à Castelnaudary, le 6 octobre 1749, d'une famille distinguée dans la magistrature, fut destiné par son père, président au siége présidial de cette ville, à la 4 juin 1814 et 5 mars 1819.

carrière des armes. A l'issue de ses premières études, il entra à l'école du génie de Mézières, et devint successivement lieutenant en second en 1768, lieutenant en premier et ingénieur-chef le 1er janvier 1770, et capitaine le 1er janvier 1777. M. Dejean était employé dans ce grade à l'époque de la révolution. Appelé comme chef de bataillon à l'armée du Nord, en 1792, ce fut lui qui, avec le concours du chef d'artillerie Marescot, dirigea les travaux du siége d'Anvers, dont la capitulation fut signée le 29 novembre. M. Dejean fut nommé commandant du génie et directeur des fortifications de cette place. Employé sous le général Moreau, en 1794, il dirigea les travaux des attaques de Courtray, et de Menin, et ceux qui eurent pour résultats la prise d'Ypres au mois de juin, de Nieuport, au mois de juillet, de l'île de Cassandria, le 26 de ce dernier mois, et du fort de l'Écluse le 25 août. Le grade de général de brigade lui fut donné le 11 septembre, et il finit la campagne par la direction des travaux du siége de Nimègue, dont les Français se rendirent maîtres le 8 novembre. Ce fut à la suite de ceux relatifs au passage du Rhin à Urdingen, par l'armée du général Jourdan, que M. Dejean fut élevé, le 16 octobre 1795, au grade de général de division du génie, à titre de récompense de l'activité extraordinaire et des talents qu'il avait déployés dans cette circonstance importante. Il alla rejoindre en cette qualité l'armée du Nord, en Hollande, et il la commanda en chef par *interim* pendant l'absence du général Beurnonville, qui passait à l'armée de Sambre-et-Meuse. Le général Dejean conserva ce commandement jusqu'au 1er octobre 1798. A cette époque, le directoire le réforma. Remis en activité l'année suivante, il fut appelé au conseil d'état, section de la guerre, le 24 novembre; et, après la victoire de Marengo, il fut l'un des commissaires choisis pour l'exécution de la suspension d'armes, conclue avec l'armée autrichienne. Peu de temps après, le premier consul envoya le général Dejean à Gènes, en qualité de ministre extraordinaire de France pour organiser la nouvelle république ligurienne; le résultat de cette mission fit honneur aux connaissances administratives de M. Dejean. Le 12 mars 1802, il devint directeur-ministre de la guerre, et il fut nommé, le 12 août 1803, grand-trésorier de la Légion-d'Honneur, et créé commandant à la première promotion dans cet ordre le 14 juin 1804. Choisi, au mois d'avril 1805, pour présider le collége électoral de la Somme, il fut élu par ce département candidat au sénat conservateur, et dut ce choix honorable, qui fut réalisé plus tard, à la reconnaissance aussi bien qu'à l'estime des habitants, auxquels il avait été assez heureux

pour rendre d'importants services dans un temps où nombre des plus notables étaient désignés aux proscriptions révolutionnaires. Le général Dejean fut décoré du grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 2 février 1805. Lors du débarquement des Anglais dans l'île de Walcheren, en 1809, il se rendit à Anvers, et fit mettre en état de défense toutes les places de la Flandre-Hollandaise depuis Hulst jusqu'à Nieuport. En la même année, le comte Dejean remit le portefeuille de la guerre, et fut remplacé par le comte de Cessac. Peu de temps après, il fut nommé premier inspecteur de l'arme du génie, à la place du général Marescot, puis sénateur le 5 février 1810, et enfin président à vie du collége électoral du département d'Indre-et-Loire le 10 janvier 1812. Après l'abdication de Buonaparte, le comte Dejean fut nommé par le roi commissaire extraordinaire dans la 11e division militaire (Bordeaux), le 22 avril 1814, et créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis et pair de France le 4 juin. Pendant les *cent jours*, il remplit les fonctions de premier inspecteur du génie, et par *interim* celles de grand chancelier de la Légion-d'Honneur en l'absence de M. de Lacépède, et fut appelé à la chambre des pairs créée par Buonaparte le 2 juin 1815. Au retour du roi, le comte Dejean fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet. Il devint directeur-général des subsistances militaires le 12 décembre 1817, et fut rappelé à la pairie le 5 mars 1819. Il est décédé le 12 mai 1824.

Pierre-François-Marie-Auguste, *baron*, aujourd'hui *comte Dejean*, pair de France, fils aîné et successeur du précédent, est né à Amiens, le 10 août 1780. Il entra au service en 1795, comme aide-de-camp provisoire de son père, et fit cette campagne et celles de 1796 et 1797 aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, celle de 1801 à l'armée de réserve en Italie, celle de 1804 et partie de celle de 1805 à l'armée des côtes de l'Océan. Passé à la grande armée, il combattit à Austerlitz le 2 décembre 1805, et passa, le 13 février 1806, du grade de chef d'escadron au 9e régiment de dragons, qu'il remplissait alors, au commandement, comme colonel, du 11e régiment de la même arme. Il devint officier de la Légion-d'Honneur le 11 juillet 1807, et peu de temps après général de brigade. Il se trouva, en 1808, aux batailles d'Eylau et de Friedland, à celle d'Alba de Tormès, le 28 novembre 1809, à l'affaire de Busaco, le 27 septembre 1810, et aux batailles de Fuentes de Onoro en 1811 et de la Moskowa en 1812. Le 8 mai de cette dernière année, le baron Dejean fut présenté à Buonaparte comme député du département de

l'Aude. L'année suivante, il prêta serment comme aide-de-camp de Napoléon, et se trouva à toutes les actions importantes de la campagne de cette année, notamment à celles de Lutzen, Wurzchen, Wachau, Leipzick et Hanau, et, en 1814, à celles de Brienne, Montmirail, Vauchamps, Craone et Arcis-sur-Aube. Il avait été créé commandeur de la Légion-d'Honneur le 3 novembre 1813. Buonaparte le nomma, le 23 mars 1814, lieutenant-général de cavalerie, grade que le roi confirma le 23 juin. Le baron Dejean fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 5 septembre suivant. Au retour de Buonaparte de l'île d'Elbe, le baron Dejean reprit auprès de lui ses fonctions d'aide-de-camp, et fut nommé commissaire extraordinaire dans les départements de la Somme et du Nord. Après avoir rempli cette mission, il rejoignit l'armée, et se trouva aux batailles de Ligny et de Waterloo. Au second retour de Louis XVIII, le général Dejean se trouva compris dans la seconde liste de l'ordonnance royale du 24 juillet. Obligé de sortir du royaume par une autre ordonnance du 17 janvier 1816, il se retira en Allemagne, et obtint, en 1818, la permission de rentrer en France. Il est devenu comte et pair de France, par la mort de son père, le 12 mai 1824, et ses titres d'hérédité ont été vérifiés à la chambre des pairs.

ARMES : *D'argent, au griffon de sable; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'or, accosté de 2 étoiles du même.*

4 juin 1814. DEMBARRÈRE, (Jean, *comte*), né à Tarbes, le 3 juillet 1747, et issu d'une famille noble de Bigorre, entra, en 1768, avec le grade de lieutenant en second, à l'école du génie de Mézières; devint ingénieur en 1770, et reçut le brevet de capitaine en 1777. Les connaissances qu'il avait acquises dans cette arme le mirent à même de publier, en 1784, un *Éloge historique du maréchal de Vauban*, et plus tard l'ouvrage ayant pour titre : *Coup-d'Œil sur les diverses parties de la science militaire, principalement sur l'influence de celles qui appartiennent à l'arme du génie.* M. Dembarrère se trouvait, en 1792, commandant en chef du génie à Brest. Appelé à l'armée du Nord, à l'époque des premières hostilités, il fut chargé de concourir, en 1793, à la défense de Valenciennes, et il fut promu au grade de général de brigade le 17 août de cette année, en considération des services qu'il avait rendus pendant cette défense mémorable. La garnison française, forcée de rendre la ville, qui n'était plus, pour ainsi dire, qu'un monceau de décombres, fut envoyée dans la Vendée. Le général Dembarrère la suivit

dans cette destination, et, le 14 septembre de la même année 1793, il fit gagner au général Santerre le combat de Doué sur les Vendéens. Mais, las d'une guerre où le sol de la patrie était tous les jours arrosé du sang français, M. Dembarrère demanda et obtint la permission de quitter l'armée de l'Ouest. Après avoir été créé général de division le 17 janvier 1794, il alla commander pendant quelque temps à Metz, ensuite à l'armée des côtes de l'Océan, puis à l'armée d'Italie, où on lui donna le commandement en chef de l'arme du génie. Lorsque les débris de cette armée se furent réunis sur la rive droite du Var, pour s'opposer à l'invasion de la Provence, ce fut le général Dembarrère qui dirigea les fortifications sur toute la ligne, et notamment celles de la tête de pont du Var. Exposé pendant long-temps au feu le plus vif des batteries autrichiennes, il seconda particulièrement le général Rochambeau dans toutes les attaques que celui-ci eut à repousser et notamment dans la journée meurtrière du 20 mai 1800, qui ôta à l'ennemi l'espoir d'envahir le territoire français. Le général Dembarrère continua de servir activement jusqu'au 1er février 1805, époque à laquelle il fut nommé sénateur. En 1811, il a présidé le collége électoral du département des Hautes-Pyrénées, séant à Tarbes, a donné son adhésion à la déchéance de Buonaparte, et a été créé pair de France et chevalier de Saint-Louis le 4 juin 1814, et, le 23 août suivant, grand officier de la Légion-d'Honneur, ordre dans lequel il tenait le rang de commandeur depuis la première promotion, faite le 14 juin 1804.

Armes : *Coupé, au 1er parti d'azur, à la tour d'or, et d'azur, à la barrière d'or ; au 2 d'azur, au compas d'or, ouvert en chevron, accompagné en pointe d'une épée d'argent, garnie d'or.* Supports : deux lions.

DEPÈRE, (Mathieu, *comte*), né à Mezin, (Lot-et-Garonne), le 12 octobre 1746, était président du conseil d'administration de ce département, lorsqu'il fut élu, en 1791, député à l'assemblée législative, où il siégea jusqu'à l'époque où cette assemblée fut remplacée par la convention nationale. Les principes modérés et conservateurs que M. Depère opposa durant sa mission à l'exaltation révolutionnaire, l'exposèrent plus tard à tous les périls qui frappèrent un si grand nombre d'hommes fidèles aux institutions religieuses et monarchiques de la France ; mais il trouva son salut dans l'obscurité à laquelle il se voua pendant quelques années. Après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), M. Depère fut nommé membre du conseil des anciens. Il s'y occupa particulièrement d'objets de finance, et concourut au rétablissement de la lo- 4 juin 1815.

terie, devint secrétaire de cette assemblée le 28 octobre 1798, puis président le 23 mars 1799; et, le 25 décembre de cette dernière année, jour même de l'installation du gouvernement consulaire, il fut nommé membre du sénat conservateur. M. Depère fut compris, le 14 juin 1804, dans la première promotion des commandeurs de la Légion-d'Honneur. Livré, dès avant la révolution, à l'étude des améliorations agronomiques, il publia, en 1806, un excellent *Manuel d'Agriculture pratique*. Napoléon lui offrit bientôt l'occasion de faire une application importante de ses travaux philantropiques : au mois de juillet 1809, il chargea M. Depère d'un voyage dans le département des Landes, à l'effet de pourvoir aux moyens de rendre productives ces contrées stériles et sabloneuses. Les évènements de 1814 ayant amené la déchéance de Buonaparte, le comte Depère vota, le 1er avril, la création d'un gouvernement provisoire. Le roi l'a créé pair de France le 4 juin de la même année, et il est décédé à Toulouse, le 8 décembre 1825 (1), ne laissant qu'une fille, mariée avec M. le baron *Gary*, conseiller à la cour de cassation. La pairie de M. Depère est en conséquence éteinte en sa personne.

Armes : *De sable, au poirier arraché d'argent, fruité d'or.*

4 juin 1814. DESSOLLE, (Jean-Joseph-Paul-Augustin, *comte*, puis *marquis*), issu d'une famille noble de Gascogne, est né à Auch le 3 juillet 1767 (2). Entré au service dans le temps où la première coalition étrangère avait forcé la France nouvelle à lever de nombreuses phalanges, il se trouvait, en 1792, à l'armée des Pyrénées occidentales, ayant alors le grade de capitaine au premier bataillon de la légion des Montagnes. M. Dessolle fut du petit nombre des officiers qui ne durent leur avancement rapide qu'à leur mérite et à leurs connaissances acquises, unies à une valeur éprouvée et au zèle le plus actif, et non pas, comme tant d'autres, aux lacunes que l'émigration de la noblesse présentait dans les cadres de l'armée. En peu de mois, il devint successivement aide-de-camp provisoire du général Reynier, adjoint-provisoire aux adjudants-généraux,

(1) Voyez le *Moniteur* des 13 et 15 décembre 1825, colonnes 1647 et 1655.

(2) Son oncle, Yrénée-Yves, baron *Dessolle*, né à Auch le 19 mai 1744, chanoine de la métropole d'Auch, puis grand-vicaire de Lombez, sacré évêque de Digne le 1er juillet 1802 et passé à l'évêché de Chambéry en 1805, a été nommé, en 1814, lors du premier retour du roi, membre du conseil de l'université, sur la démission de M. de Mérinville.

et, le 2 octobre 1793, adjudant-général chef de bataillon. Il fit en cette dernière qualité toutes les campagnes de l'armée d'Italie jusqu'au traité de Léoben (1797), dont Buonaparte chargea l'adjudant-général Dessolle de présenter les préliminaires au directoire exécutif. Le général Moreau, que celui-ci rencontra sur le Rhin au moment où il venait d'effectuer le passage de ce fleuve, le chargea de présenter en même temps le tableau de ses opérations militaires, et des faits d'armes qui avaient déjà amené et offraient encore de brillants résultats. M. Dessolle fut promu au grade de général de brigade, à la suite de cette mission, le 31 mai de la même année 1797. Il commanda, l'année suivante, un corps de réserve de l'armée d'Italie; et, quelque temps après, il pénétra dans le pays des Grisons, et occupa la Valteline. Le 16 mars 1799, à la tête de 4,500 hommes, il gravit, à travers des neiges éternelles, le Wormser-Ioch, l'une des plus hautes montagnes des Alpes-Juliennes, et qui sépare les sources de l'Adda de celles de l'Adige, attaqua les retranchements de Glurns et de Taufers, en expulsa les Autrichiens auxquels il enleva 18 pièces de canon, et décida le succès du combat de Sainte-Marie, où l'ennemi perdit 1200 hommes tués et 4000 prisonniers. Cette action valut au général Dessolle le grade de général de division, auquel il fut promu le 13 avril suivant. Ce fut alors que, sur la demande de Moreau, il passa à l'armée d'Italie, comme chef de l'état-major de ce grand capitaine. Il combattit avec la plus rare distinction à la sanglante et malheureuse bataille de Novi, le 16 juillet 1799. Vers la fin de cette campagne, le général Dessolle fut appelé au commandement de toutes les troupes françaises cantonnées dans la Ligurie, (état de Gênes); et, au mois de décembre de la même année 1799, il fut nommé chef de l'état-major-général de l'armée du Rhin commandée par Moreau. Il se fit remarquer dans toutes les occasions importantes, notamment à Moeskirch, Biberach, Neubourg, Hohenlinden; aux passages de l'Inn, et de la Saale, de la Salza, à l'affaire de Vokelbruck, à la prise de Lintz, etc. On s'est plu à rendre une entière justice au talent et à l'impartialité qu'on remarque dans tous les rapports du général Dessolle, relatifs à cette campagne mémorable que termina le traité de Lunéville, et surtout à l'attention scrupuleuse avec laquelle il s'est attaché à faire valoir les services et les belles actions des chefs et des soldats, pour appeler sur eux des récompenses justement méritées. Il fut appelé au conseil d'état, section de la guerre, le 21 décembre 1801, et nommé, le 12 mars 1802, membre du conseil d'administration de ce département; mais il refusa cette dernière place, et alla

commander, en 1803, une division de l'armée de Hanovre aux ordres du général Mortier. Celui-ci ayant été appelé à Paris, on confia au général Dessolle le commandement en chef provisoire de l'armée, et, dans cette courte mission, il sut s'acquérir des droits à l'estime des habitants par son désintéressement et l'affabilité de son caractère. Ami courageux et fidèle, il s'abstint de souscrire l'adresse que son armée envoya au premier consul, lors de l'instruction du procès de Moreau, impliqué dans la conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru; cette circonstance honorable lui valut un moment la disgrace de Buonaparte, mais elle lui a concilié pour toujours la considération des gens de bien. Lorsque le général Mortier eut repris le commandement de l'armée de Hanovre, le général Dessolle rentra dans celui de sa division, mais il demanda presqu'aussitôt son rappel, qu'il obtint, non sans beaucoup de difficultés. Arrivé à Paris, il reçut l'ordre de se rendre au camp de Boulogne; mais, ayant refusé de remplir les fonctions de chef de l'état-major du général Lannes, il quitta l'armée des côtes, et se retira dans une terre qu'il possède près d'Auch. Ce fut là qu'il reçut sa promotion au titre de grand officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804. Au mois de février 1805, Buonaparte le nomma gouverneur du château de Versailles. Il commanda une division en Espagne en 1808, et se distingua particulièrement au combat de Tolède, au mois d'août 1809, à la bataille d'Ocana le 18 novembre, et au passage des défilés de la Sierra-Morena. Il entra dans Cordoue, le 28 janvier 1810, après s'être emparé des hauteurs qui dominent cette place, dont il fut nommé gouverneur militaire, ainsi que de celles de Jaën et de Séville. L'administration de ce général lui acquit l'affection des Espagnols; ils ont trouvé peu de chefs, parmi leurs ennemis, qui aient aussi bien su concilier les égards et l'humanité avec les devoirs souvent rigoureux et toujours pénibles que leur imposait une guerre entreprise contre tous les principes. Cette situation fâcheuse convenait peu au général Dessolle; il demanda à rentrer en France, et revint de nouveau dans ses foyers. Employé, en 1812, comme chef d'état-major du corps d'armée commandé par le prince Eugène de Beauharnais, il suivit ce corps en Pologne et jusqu'à Smolensk : mais le délabrement de sa santé le força de rentrer en France. En 1814, après l'abdication de Buonaparte, le gouvernement provisoire confia au général Dessolle le commandement en chef de la garde nationale de Paris et du département de la Seine, par arrêté du 2 avril. Dans un conseil que l'empereur Alexandre tint dans la nuit du 5 au 6 du même mois, et

où l'on délibéra sur la création d'une régence en faveur de l'archiduchesse Marie-Louise, le général Dessolle, appelé à donner son avis, parla avec éloquence en faveur du rétablissement des Bourbons, et il fut assez heureux, quelques jours après, pour voir que son opinion, qui n'était que l'expression de la volonté nationale, avait prévalu dans l'esprit du monarque russe. Louis XVIII nomma le comte Dessolle major-général des gardes nationales du royaume le 11 mai 1814, et, sept jours après, chef d'état-major-général auprès de S. A. R. *Monsieur*, colonel général des gardes nationales de France. Il fut créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 1er juin et pair de France le 4 du même mois, puis grand cordon de la Légion-d'Honneur le 22 juillet suivant. Lors du débarquement de Buonaparte, le comte Dessolle ne négligea aucun moyen pour assurer au roi le dévouement des gardes nationales de Paris et des départements; mais, la défection des troupes réglées ayant rendu tous ses efforts inutiles, il alla joindre le roi, qu'il accompagna jusqu'à Béthune, et vint ensuite habiter une de ses terres près Paris. Au second retour du roi, il rentra dans ses fonctions militaires et législatives, devint membre du conseil privé le 5 octobre 1815, et, dans le même mois, se démit du commandement de la garde nationale, dont le maréchal duc de Reggio fut alors pourvu. Le roi, qui l'avait créé *comte* en 1814, attacha le titre de *marquis* à sa pairie par ordonnance du 31 août 1817. Il fut nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 30 septembre suivant, puis ministre-secrétaire d'état au département des affaires étrangères, et président du conseil des ministres le 29 décembre 1818. Il s'est démis de ses fonctions ministérielles trois mois après sa nomination, a été créé en août 1819, grand-cordon de l'ordre danois de l'Éléphant, et enfin chevalier-commandeur de l'ordre du Saint-Esprit le 30 septembre 1820. (*Dict. historique des Généraux Français*, t. V, pp. 277 à 282). Le marquis Dessolle est marié, depuis 1802, avec mademoiselle *Picot de Dampierre*, fille d'Auguste-Henri-Marie Picot de Dampierre, général en chef de l'armée du Nord, qui eut la cuisse emportée, le 7 mai 1793, dans l'une des attaques contre les Autrichiens en avant du camp de Famars, et qui mourut le lendemain.

Jean-Gabriel, *chevalier Dessolle*, cousin-germain du précédent, né à Toulouse en 1777, fut élevé à l'école polytechnique, et employé à l'armée du Rhin, sous le général Moreau, comme officier d'artillerie. Il quitta le service, et fut nommé conseiller de préfecture à Toulouse en 1803. En 1811, il était inspecteur de l'académie de cette ville. Le roi le

nomma préfet du département de l'Indre le 7 novembre 1814, chevalier de la Légion-d'Honneur en février 1815, et enfin préfet des Basses-Pyrénées le 26 février 1817.

ARMES : *D'azur, à l'aigle d'argent ; au chef d'or, chargé de 3 étoiles d'azur.* Tenants : deux sauvages ceints et couronnés de lauriers, appuyés sur leurs massues. Devise : CERTA FULGENT SIDERA.

DESTUTT, *voyez* D'ESTUTT.

5 mars 1819. DIGEON, (Alexandre-Élisabeth-Michel, *baron*, puis *vicomte*), né à Paris le 26 juin 1771, et fils d'un ancien fermier-général, entra au service, le 1er janvier 1792, comme sous-lieutenant dans le 104e régiment d'infanterie, d'où, le 10 mars suivant, il passa dans le 9e régiment de chasseurs à cheval. Il a obtenu sur le champ de bataille les grades de capitaine et de chef d'escadron au 19e régiment de dragons les 6 mars 1793 et 13 février 1799, et celui de colonel le 28 février 1802. En cette dernière année, M. Digeon fut chargé de l'organisation du 26e régiment de chasseurs. La conduite qu'il tint, le 2 décembre 1805, à la bataille d'Austerlitz, où il fut grièvement blessé en chargeant les Russes, lui valut la croix de commandeur de la Légion-d'Honneur, le 25 du même mois. Il servit dans les campagnes de Prusse et de Pologne en 1806 et 1807, et fut créé général de brigade le 31 mars de cette dernière année. Employé en cette qualité à l'armée d'Espagne, en 1808, il se distingua, le 23 novembre, à la bataille de Tudela, contre l'armée de Castanos. En 1812, le général Digeon fut nommé gouverneur civil et militaire des provinces de Jaën et de Cordoue. Quels qu'aient été, avant et depuis cette époque, les titres nombreux et mérités de ce général à l'estime publique, ils n'effaceront jamais le souvenir de sa généreuse et bienfaisante administration en Espagne. On se rappellera toujours ses soins infatigables, quoique souvent entravés par une autorité supérieure à qui l'humanité même portait ombrage, et ses sacrifices personnels (1), pour sauver de l'horreur de la famine et de la mort la population des deux pays confiés à sa garde, et que mille vexations de tous genres avaient réduite au désespoir et à la plus affreuse misère. Le baron Digeon devint lieutenant-général des armées le 3 mars 1813. Vers la fin de

(1) Le général Digeon sacrifia une partie de son traitement au secours des malheureux Espagnols. Ce noble désintéressement fut bientôt imité par tous les chefs militaires employés sous ses ordres, et dès lors l'ennemi put apprécier avec plus de justice le véritable caractère du soldat Français.

cette campagne, il alla prendre le commandement de toute la cavalerie et de la première division d'infanterie à l'armée du duc d'Albuféra, dont la conduite en Espagne pendant ces temps désastreux a laissé de si honorables souvenirs. Au mois de février 1814, le baron Digeon joignit avec sa division de cavalerie l'armée du duc de Castiglione, dont il commanda souvent l'arrière-garde. Lors du rétablissement de la maison de Bourbon, le général Digeon fut créé chevalier de Saint-Louis, employé comme inspecteur-général dans les 6e, 7e et 19e divisions militaires, et chargé de la réorganisation de plusieurs régiments de cavalerie. Il était employé comme inspecteur-général dans les 18e, 21e et 22e divisions militaires, à l'époque du débarquement de Buonaparte. Le 7 mars 1815, il reçut à Nevers du ministre de la guerre l'ordre de se rendre à Lyon, près de S. A. R. Monsieur (aujourd'hui S. M. Charles X); le baron Digeon se trouvait près du prince le 8 au soir. Lorsqu'après l'inutilité de ses efforts, les troupes eurent passé sous les drapeaux de l'usurpateur, il revint seul, avec le maréchal duc de Tarente, et refusa tout emploi pendant les *cent jours* d'interrègne. Au second retour du roi, il fut nommé aide-de-camp de Monsieur, et successivement, le 6 septembre 1815, commandant de la 2e division de la cavalerie de la garde royale, dont l'organisation lui fut confiée, *vicomte*, par ordonnance du 2 mars 1816, grand-officier de la Légion-d'Honneur le 24 août 1817, après avoir été honoré le 20 du même mois, de la présidence du collége électoral du département du Rhône, pair de France le 5 mars 1819, commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 24 août 1820, grand-cordon de la Légion-d'Honneur le 1er mai 1821, ministre secrétaire d'état chargé du portefeuille de la guerre en l'absence du ministre le 23 mars 1823, et enfin ministre d'état, membre du conseil privé le 14 avril suivant. En 1824, le vicomte Digeon est passé au commandement en chef de l'armée d'occupation en Espagne, et il a reçu de S. M. C. la grand'croix des ordres royaux et militaires de Charles III et de Saint-Ferdinand. Il est aussi chevalier de première classe de l'ordre impérial d'Autriche de la Couronne de Fer. Il a épousé mademoiselle de *Saulx-Tavannes*.

Armand-Joseph-Henri, *chevalier*, puis *baron Digeon*, frère puîné du vicomte qui précède, est né à Paris le 2 décembre 1778. Nommé, le 2 mars 1797, lieutenant au 2e régiment d'artillerie, il passa avec le même grade, le 13 mars 1800, dans l'artillerie de la garde des consuls. Après avoir fait avec distinction les campagnes d'Égypte et de Syrie, et s'être trouvé à l'assaut de Saint-Jean-d'Acre, où il fut blessé d'un coup de

feu, il devint successivement chef d'escadron d'artillerie légère le 29 octobre 1803, officier de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, et directeur-major de la garde impériale le 28 mars 1807. L'année suivante, il passa en Espagne avec le grade de colonel dans l'artillerie de ligne, et se fit remarquer à la prise d'Oviédo, les 18 et 19 juin 1809. Lors de la retraite sur le Duero, au mois de juillet 1812, sa conduite fut citée avec éloge dans le bulletin de l'armée. Après l'évacuation de la péninsule, le chevalier Digeon obtint le commandement de l'artillerie du second corps de la grande armée, et, le 23 janvier 1814, il fut promu au grade de général de brigade. Au retour des Bourbons, en 1814, le général Digeon fut employé dans son grade et nommé, le 24 juin, lieutenant de l'artillerie des gardes-du-corps. Il partagea le refus que fit son frère de servir Buonaparte pendant les *cent jours;* et, au second retour de Louis XVIII, il fut appelé au commandement de l'artillerie de la garde royale. Le baron Digeon est aujourd'hui attaché à ce corps, avec le grade de lieutenant-général des armées du roi, et a été créé grand-officier de la Légion-d'Honneur le 24 août 1820.

M. Alexandre Digeon, consul de France à Scio, autre frère du vicomte Digeon, s'est rendu recommandable par sa conduite courageuse, son énergie et son humanité, lors du massacre des habitants de cette île par les Turcs en 1822. Le roi l'a nommé son drogman à Bagdad en 1823.

Il existe en Agénais une autre famille Digeon connue autrefois sous le titre de *seigneurs d'Autramat*, *de Monteton* et *de Péchalvet*, dont l'ancienneté remonte au quinzième siècle. Sa noblesse et sa filiation ont été établies à partir de l'année 1494, pour son admission au service militaire, pardevant M. Chérin, généalogiste des ordres du Roi, les 16 septembre 1777, 16 février 1782 et 15 juillet 1783. Parmi les membres de cette famille existants en 1792, on remarquait Jean-François Digeon d'Autramat, né le 6 novembre 1756, et Charles-Armand-Antoine Digeon d'Autramat, son frère, né le 28 septembre 1761, tous les deux au service; Joseph-Étienne Digeon, chanoine d'Aleth, et Jean-Jacques Digeon, baron de Monteton, qui, de Susanne *de Narbonne-Pelet*, sa femme, a laissé Philippe, dont on va parler, et Jeanne-Rose Digeon, épouse, et veuve, depuis le 22 janvier 1814, de Henri *d'Asnières*, marquis d'Aizenay, maréchal des camps et armées du roi et chevalier de Saint-Louis. Philippe, comte Digeon de Monteton, était colonel à l'époque de la révolution. Il siége à la chambre des députés depuis 1815, pour le département de Lot et Garonne, dont il a aussi présidé le collége électoral. Le comte Digeon

a consacré au-delà de 150,000 francs à l'érection d'une statue de Henri IV, sur la place de Nérac, berceau de ce bon roi. S. M. Louis XVIII, en lui accordant la permission d'ériger ce monument, digne de la munificence d'un prince, a bien voulu se charger de composer l'inscription placée au pied de la statue. Le comte Digeon ne s'est point borné à cette preuve non équivoque de son attachement à la maison de Bourbon; en 1818, il a fait présent d'un portrait de Louis XVIII au conseil général de son département, et à chacun des conseils d'arrondissement d'Agen, de Marmande, de Nérac et de Villeneuve. Enfin une partie de sa fortune est encore consacrée au soulagement des malheureux, et il a fondé une école d'instruction gratuite. Le roi l'a nommé officier de la Légion-d'Honneur le 10 mai 1820. Cette famille portait pour armoiries : *De gueules, à la bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile du même, surmonté d'un corbeau d'argent, et en pointe de deux flanchis du dernier émail.*

ARMES du vicomte Digeon : *Parti, au 1 d'argent, à 3 étoiles d'azur; au 2 d'azur, à une cuirasse d'argent, traversée d'un sabre du même en fasce.* Tenants : à dextre un lancier; à sénestre un dragon.

DODE DE LA BRUNERIE, (Guillaume, *baron*, puis *vicomte*), né à Saint-Geoire en Dauphiné, le 30 avril 1755, entra de bonne heure au service dans l'arme du génie, et fit en qualité d'officier les campagnes d'Égypte et de Syrie, en 1799 et 1800, et comme chef de bataillon la campagne de 1805, à la grande armée. Les talents dont il fit preuve à la bataille d'Austerlitz lui valurent le grade de colonel du génie, auquel Napoléon le promut par décret daté du château de Schœnbrunn, le 26 décembre de cette année. Il devint officier de la Légion-d'Honneur le 14 mai 1807; et, à la suite de la campagne de 1808, il reçut le grade de général de brigade et le titre de *baron*. Il fut employé en Espagne pendant les années 1809 et 1810, puis à la grande armée d'Allemagne en 1812. Sa conduite à la bataille de Polotsk, le 19 octobre de cette année, fut citée honorablement dans les rapports du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, et sa défense de Glogau l'a placé au rang des meilleurs officiers du génie. Le roi le créa chevalier de Saint-Louis, commandeur de la Légion-d'Honneur et lieutenant général du génie, les 27 juin, 29 juillet et 20 août 1814; et, le 28 octobre, il fut nommé membre de la commission d'artillerie et du génie, chargée de déterminer le classement des places de guerre du royaume, et de diriger les travaux soit d'armement, soit de restauration, que leur situation pouvait exiger. M. de la Brunerie devint,

25 décembre 1823.

le 22 avril 1820, membre du conseil spécial et consultatif du génie, et inspecteur général des troupes de cette arme, et obtint du roi le titre de *vicomte* en 1821. Appelé, en 1823, au commandement en chef du génie de l'armée de monseigneur duc d'Angoulême, ce fut lui que ce prince chargea de reconnaître la position de Cadix, et ensuite toute la ligne depuis le Trocadéro jusqu'à San-Petri. Les services que le vicomte Dode de la Brunerie a rendus dans cette campagne, lui ont mérité d'honorables récompenses; le roi l'a créé grand officier de la Légion-d'Honneur, commandeur de l'ordre de Saint-Louis et pair de France les 13 juillet, 7 septembre et 23 décembre de la même année 1823; il a reçu de S. M. C. les décorations de grand-croix de l'ordre de Charles III, et de grand-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand, et l'empereur de Russie lui a envoyé le cordon de l'ordre de Saint-Alexandre Newsky. Il est aussi chevalier de l'ordre du Mérite-Militaire de Maximilien-Joseph de Bavière.

Armes : *Ecartelé, au 1er d'or, au dromadaire de sable; au 2 de gueules, à l'épée d'argent, garnie d'or; au 3 d'azur, au compas d'or, ouvert en chevron; au 4 d'argent, à 3 croissants d'azur.*

4 juin 1814. DE DOUDEAUVILLE (*duc*), voyez DE LA ROCHEFOUCAULD.

4 juin 1814 et 5 mars 1819. LE DOULCET, *comte* DE PONTÉCOULANT, (Louis-Gustave), fils unique d'Armand-Jean-Léon-Jacques le Doulcet, marquis de Pontécoulant (1), lieutenant-général des armées du roi, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de Marie-Anne Pajot d'Hardivilliers, est né le 17 novembre 1764, au château de Pontécoulant, près Condé-sur-Noireau, en Normandie. Destiné à la même carrière que son

(1) Le marquis de Pontécoulant, né le 14 septembre 1726, entra, le 30 mars 1740, dans les pages de la grande écurie du roi. Au mois de mai 1742, il obtint une compagnie de cavalerie dans le régiment de Condé. A la suite d'une action d'éclat, dans la campagne des Pays-Bas en 1746, le roi le fit entrer dans ses gardes-du-corps, le 21 mars 1747, avec grade d'exempt, en la compagnie de Luxembourg. Il obtint le brevet de colonel le 29 janvier 1751, et celui de brigadier de cavalerie le 25 juillet 1762, devint aide-major-général, puis major-général des quatre compagnies des gardes-du-corps les 12 novembre 1764 et 18 avril 1771, fut créé maréchal-de-camp le 3 janvier 1770, et, le 15 janvier 1772, commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il obtint l'expectative de la grand'croix de cet ordre avec permission d'en porter la décoration, le 30 janvier 1778. Le roi le nomma au gouvernement de Gravelines le 20 novembre 1780, et le promut au grade de lieutenant-général de ses armées le 1er janvier 1784. Le marquis de Pontécoulant avait fait avec une grande distinction toutes les campagnes de la guerre dite de *sept ans*. Son frère puîné, Jacques-René-Louis le Doulcet, baron de

père, il entra dans les gardes du corps le 28 mars 1778, et fut nommé, le 16 mars 1783, capitaine à la suite des carabiniers. Le 15 mai suivant, le comte de Pontécoulant fut présenté à Louis XVI, et suivit ce prince à la chasse, sur la demande qu'il en avait faite, et après avoir satisfait aux preuves de noblesse exigées pour l'obtention de cette faveur (1). L'année suivante, il entreprit un voyage en Prusse et en Bohême, pour ajouter à son instruction militaire quelques notions plus étendues sur la tactique et les manœuvres de la cavalerie. L'espoir de succéder par ses talents aux grades que son père avait acquis dans les dernières guerres, et le désir de continuer les services que depuis long-temps ses aïeux avaient rendus à la monarchie, telles devaient être les vues du comte de Pontécoulant lorsque la révolution éclata. Séduit par les espérances exagérées des nouvelles doctrines, il les embrassa avec enthousiasme; et, après avoir été élu, en 1791, président du département du Calvados, il fut nommé la même année député-suppléant à l'assemblée législative, puis, en 1792, membre de la convention nationale, où ses opinions politiques le rangèrent dans le parti des girondins (2). M. de Pontécoulant prit une part active aux délibérations de cette assemblée. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour le bannissement perpétuel, et cette motion pouvait alors passer pour modérée, si l'on songe que la convention délibérait sous les poignards. La majorité ayant voté pour la mort, M. de Pontécoulant demanda qu'il fût sursis à l'exécution de ce jugement. Plus tard, il s'opposa avec énergie à toutes les manœuvres sanguinaires des terroristes, et aux persécutions dirigées contre ses collègues, mais on regrette qu'il ait refusé l'appui de son éloquence à Charlotte Corday,

---

Pontécoulant, né le 5 octobre 1731, a servi également dans les gardes-du-corps, et a été promu aux grades de brigadier de cavalerie et de maréchal-de-camp les 1er mars 1780 et 5 décembre 1781. Il vivait encore en 1795, époque à laquelle il obtint sa radiation de la liste des émigrés. Leur père, Jacques le Doulcet, IVe du nom, baron de Pontécoulant, premier capitaine du régiment Royal-Piémont, cavalerie, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, avait été blessé mortellement à la bataille de Guastalla.

(1) Le mémoire de ces preuves, signé par M. Chérin, le 5 mai 1783, et envoyé au duc de Coigny, fait partie des *Registres manuscrits du Cabinet des ordres du Roi*, aux archives de M. de Courcelles, t. I, p. 196.

(2) Ce fut au mois de septembre de la même année 1792, que M. de Pontécoulant fut envoyé en qualité de commissaire de la convention à l'armée du Nord. Il partagea l'honneur de la belle défense de Lille, et fut présent à toutes les actions qui précédèrent la victoire de Jemmapes.

sa compatriote, lorsque cette fille courageuse eut délivré la France d'un monstre qui semblait aspirer à rendre moins odieuse la mémoire de Néron. Proscrit au 30 octobre 1793, M. de Pontécoulant se réfugia chez madame *Lejay*, libraire, qu'il épousa ensuite pour prix de cette hospitalité généreuse. Il fut rappelé à la convention au mois de décembre 1794, et élu président les 4 juillet 1795 et 21 février 1796. Les opinions les plus remarquables qu'il soutint et qu'il fit adopter sont relatives à la suppression des confiscations, à la levée du séquestre des biens des pères et mères d'émigrés, et au maintien de la liberté de la presse. Dans toutes les occasions, M. de Pontécoulant ne cessa de se montrer l'ennemi de l'intolérance et de la désorganisation politique, aussi fut-il compris sur la nouvelle liste des proscrits au 18 fructidor, (4 septembre 1797), mais il échappa à la déportation sur la proposition de Philippe Dumont et de Gautier (du Calvados), et s'éloigna des affaires publiques. La révolution du 18 brumaire l'y rappela. Buonaparte, devenu premier consul, le nomma préfet du département de la Dyle. On compte parmi les sages mesures de son administration, l'abolition de la mendicité à Bruxelles, le rétablissement des sœurs de la Charité, l'annullation des arrêts révolutionnaires rendus contre les prêtres, l'appel des riches propriétaires aux fonctions publiques et la restauration des routes dans toute l'étendue de son département. Le 14 juin 1804, M. de Pontécoulant fut nommé commandant de la Légion-d'Honneur, puis membre du sénat le 1er février 1805. Vers la fin de l'année suivante, il obtint du gouvernement l'autorisation de faire un voyage à Constantinople, et il reçut du grand-seigneur la décoration de l'ordre du Croissant, pour avoir contribué, au mois de février 1807, à la défense du port, de la pointe du sérail et du Bosphore, attaqués par une escadre anglaise. En 1811, il fut nommé inspecteur général dans la 6e division militaire, et chargé d'organiser la levée du premier ban des gardes nationales actives des départements de l'Ain, du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. Le 26 décembre 1813, Napoléon le nomma commissaire extraordinaire dans la 24e division militaire, et l'autorisa à prendre toutes les mesures nécessaires à la défense des départements de la Dyle, des Deux-Nèthes, de Jemmapes et de l'Escaut. M. de Pontécoulant rentra en France au mois de février 1814, avec le corps de troupes du général Maison, et, le 1er avril suivant, il prit part aux actes du sénat créant un gouvernement provisoire, et prononçant la déchéance de Buonaparte. Louis XVIII nomma M. de Pontécoulant pair de France le 4 juin

1814. Pendant les *cent jours*, il remplit les mêmes fonctions à la chambre de Buonaparte, et, après la bataille de Waterloo, il fut nommé par le gouvernement provisoire commissaire-négociateur près les souverains alliés, et se rendit alors à Haguenau, mais sans succès pour l'objet de sa mission. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, le comte de Pontécoulant a été rappelé par le roi à la chambre des pairs, le 5 mars 1819. Il a plusieurs fils, dont l'un est entré au service du roi de Portugal, au Brésil, en 1818.

La famille le Doulcet est originaire de Normandie. Elle y est connue par filiation suivie et avec la possession de la terre de *Pontécoulant* (1), depuis Jean le Doulcet, écuyer, seigneur et patron de Pontécoulant, qui, dans un acte du 27 février 1420 (*v. st.*), fait mention de Jean le Doulcet, son père, portant les mêmes qualifications. Depuis lors, cette famille s'est toujours soutenue parmi la noblesse distinguée; elle a constamment rendu des services militaires aux bans et arrière-bans et aux armées, et elle s'est alliée aux maisons *de Digny*, *le Héricy d'Estrehan*, *le Paincteur de Lescault*, *Mahéas*, *de la Bigne*, *Herault de Saint-Jean du Corail*, *d'Oillamson*, *de la Rivière de Gouvis*, *Collardin*, *de Madaillan de Lassay*, *du Mesnil de Meslay*, *de Chennevières*, *de Brossard de Brevaux*, etc.

ARMES : *D'argent, à la croix de sable, fleurdelysée d'or.*

DE DREUX-BRÉZÉ, (Henri-Évrard, *marquis*), grand-maître des cérémonies de France, fils de Joachim, marquis de Dreux-Brézé, baron de Berrye, lieutenant-général des armées du roi (2), grand-maître des cérémonies de France, décédé en 1781, et de Louise-Jeanne-Marie de Cour- 17 août 1815.

(1) Ou *Pont-Écoulant*, comme ce nom s'écrivait aussi quelquefois, d'une manière plus étymologique.

(2) Le frère aîné du marquis de Dreux-Brézé, lieutenant-général des armées du roi, nommé Michel de Dreux, marquis de Brézé, baron de Berrye, aussi lieutenant-général des armées de S. M., grand-maître des cérémonies de France, prévôt et maître des cérémonies des ordres du Roi, inspecteur-général d'infanterie, commandant du camp de Mézières, officier d'un rare mérite, mourut sans postérité le 17 février 1754. Leur père, Thomas de Dreux, marquis de Brézé, lieutenant-général des armées du roi, grand-maître des cérémonies de France, gouverneur de Loudun et des îles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, en Provence (gouvernement dans lequel son fils aîné lui succéda), est le premier de cette branche qui fut investi de la charge de grand-maître des cérémonies de France; il en fut pourvu, le 30 mars 1701, sur la démission du marquis de Blainville. Il servit pendant 40 ans et mourut à Paris, le 27 mars 1749, à l'âge de 72 ans.

tarvel de Pézé, est né vers 1762. Il entra au service en 1781, et succéda à son père dans la charge de grand-maître des cérémonies de France, dont il remplit les fonctions dans les différentes séances royales qui eurent lieu jusqu'à l'ouverture des états-généraux. La révolution étant survenue, le marquis de Brézé s'est retiré dans l'une de ses terres, située au Maine, et y a vécu dans la retraite (non sans avoir été souvent exposé aux persécutions dirigées contre la noblesse), jusqu'à l'époque de la restauration. Il a repris ses fonctions de grand-maître des cérémonies, auprès de S. M. Louis XVIII, au mois de mai 1814, et a été créé successivement chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis en la même année, pair de France le 17 août 1815, maréchal des camps et armées du roi le 1er janvier 1816, officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 30 mai 1825. Le marquis de Brézé a épousé mademoiselle *de Custine*, fille d'Adam-Philippe, comte de Custine, lieutenant-général des armées du roi, général en chef de l'armée du Nord, tombé sous la hache révolutionnaire le 28 août 1793. De ce mariage sont issus plusieurs enfants, dont l'aîné, le comte de Dreux-Brézé, page de Napoléon en 1812, capitaine de cavalerie le 23 août 1814, capitaine adjudant-major dans le 1er régiment de cuirassiers de la garde royale le 23 août 1818, aujourd'hui chef d'escadron et chevalier de la Légion-d'Honneur, a épousé, par contrat signé par le roi, le 9 avril 1820, mademoiselle *de Montaut*.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par trois jugements de 1669, 1700 et 1703, dont les deux derniers établissent sa filiation depuis noble homme Thomas Dreux, écuyer, seigneur de Ligueil, qui, par acte passé le 7 juillet 1472, sous le sceau de Faye-la-Vineuse, devant Dignay et J. Cardinalis, fit donation à Simon Dreux, son fils aîné et principal héritier, des terres de la Gastillionnière et des Barres, qui étaient échues à ce Thomas de la succession de feu Pierre Dreux, son père, écuyer, seigneur de Ligueil, et de son oncle messire Simon Dreux, chevalier, maître-d'hôtel du roi; l'oncle du donateur, messire Jean de Guarguesalle, chevalier, seigneur de Bosse et de Coulaine, assista à cet acte, et fut chargé de l'exécution de la donation (1).

---

(1) Cet acte de 1472, mentionné dans les deux jugements de maintenue de 1700 et 1703, a été récemment examiné et certifié par M. Pavillet, chef de la section historique aux archives du royaume, ancien premier commis du cabinet des ordres du Roi, et ancien commissaire du conseil pour le contentieux de la noblesse.

Méry Dreux, écuyer, seigneur de Bois-Aubry, fils de Simon, épousa, par contrat du 15 janvier 1533, passé devant Puesnard et Guesgnon, notaires à Poitiers, damoiselle Charlotte *de la Coussaye*, à laquelle, pour garantie de douaire, il donna la terre des Barres, mentionnée dans l'acte de 1472. De ce mariage sont issus sept fils et plusieurs filles, ainsi que le constate le partage noble des successions de Méry Dreux et de Charlotte de la Coussaye, passé devant Pignetaud et Bourbeau, notaires à Poitiers, le 6 avril 1578. (*La famille possède ces actes en originaux.*) Simon Dreux, fils aîné de Méry, est l'auteur de la branche *de Dreux de Creuilly*, éteinte. Claude Dreux, troisième fils de Méry, est la souche de la branche des *marquis de Nancré*, laquelle a donné un lieutenant-général des armées du roi (1), et est représentée par deux frères; Hyacinthe-Louis-Ernest de Dreux, marquis de Nancré, lieutenant-colonel des hussards du Bas-Rhin, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et officier de la Légion-d'Honneur, et Lancelot de Dreux, vicomte de Nancré, ex-lieutenant au 2e régiment des hussards de la garde royale.

De Thomas Dreux, cinquième fils de Méry et de Charlotte de la Coussaye, est descendue la branche des *marquis de Brézé*, dont on a parlé plus haut.

Indépendamment de cinq généraux, cette maison a fourni un grand nombre de mestres-de-camp et d'officiers supérieurs, des magistrats recommandables, un ambassadeur extraordinaire en Espagne en 1718, etc. Ses diverses branches se sont constamment alliées aux familles les plus considérables.

ARMES : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roses d'argent, et en pointe d'une ombre de soleil d'or.* Supports : deux lions.

DUBRETON (Jean-Louis, *baron*), né à Ploermel, en Bretagne, le 18 janvier 1773, entra au service le 1er mars 1790, dans le bataillon auxiliaire des colonies, et fut fait lieutenant des gardes-côtes le 12 avril suivant. Il passa avec le grade de sous-lieutenant dans le 78e régiment d'infanterie (ci-devant Penthièvre), le 15 septembre 1791, y fut fait lieutenant le 1er octobre suivant, puis adjudant-major avec rang de capitaine le 15 mars 1793, et passa avec le grade de capitaine de grenadiers dans la 143e demi-brigade le 23 septembre 1795. Il fit les campagnes de 1792 à 1796, aux armées du Nord et de la Vendée. Le 5 octobre de cette der- 5 mars 1819.

(1) Les services de ce lieutenant-général et de ceux de la branche de Brézé, sont rapportés, t. V, pp. 302 à 312 *du Dict. hist. des Généraux Français.*

nière année, M. Dubreton entra avec son grade de capitaine dans la 52e demi-brigade, et fit les campagnes avec ce corps, d'abord à l'armée du Morbihan, puis à celle d'Italie, où il reçut un coup de feu au côté, lors du passage du Mincio, le 26 décembre 1800. Promu au grade de chef de bataillon de la 11e demi-brigade d'infanterie légère, le 19 septembre 1801, il passa avec ce bataillon à Saint-Domingue, en 1802, sous le général Leclerc, fut blessé d'un coup de feu à la main gauche dans le combat du 17 novembre, et fut nommé par le général en chef Rochambeau colonel de la 11e demi-brigade le 17 mars 1803. Fait prisonnier par les Anglais, lors de l'évacuation du Cap, le 4 décembre suivant, M. Dubreton recouvra sa liberté peu de temps après, et fut nommé, le 18 octobre 1804, colonel du 5e régiment d'infanterie légère, qu'il a commandé avec beaucoup de distinction en Hollande et à la grande armée, en Allemagne, jusqu'au 6 août 1811, date de sa promotion au grade de général de brigade. Il alla alors en Espagne et y commanda une colonne, avec laquelle il attaqua et défit dans plusieurs combats successifs les guérillas de Porlier le Marquesito et de Mendizabal. Le général Dubreton reçut le titre de *baron* en récompense de ses services. Sa belle défense de la citadelle de Burgos, où il s'était jeté avec 1500 hommes, au mois de septembre 1812, et dont, après trente-trois jours d'attaques et cinq assauts, le duc de Wellington fut obligé de lever le siége, lui valut le grade de général de division, qui lui fut accordé le 23 décembre de la même année. Le baron Dubreton commanda en cette qualité la 1re division du 2e corps de la grande armée d'Allemagne. A la bataille de Hanau, le 30 octobre 1813, à la tête de 2000 tirailleurs, il contint l'ennemi par plusieurs charges brillantes. Le roi le créa chevalier de l'ordre de Saint-Louis le 8 juillet 1814, et lui confia, le 19 novembre, le commandement supérieur de la ville de Valenciennes, que le baron Dubreton remit, le 28 mars 1815, au colonel Marbot, lorsque celui-ci en vint prendre possession au nom de Buonaparte. Au second retour de Louis XVIII, il fut appelé, le 21 juillet 1815, au commandement de la 5e division militaire (Strasbourg), dans lequel le comte du Coetlosquet l'a remplacé en août 1821. Le baron Dubreton a été créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 3 mai 1816, et nommé pair de France (par institution personnelle), le 5 mars 1819. Il est aussi officier de la Légion-d'Honneur. (*Dictionnaire historique des Généraux Français*, t. V, pp. 318 à 320.)

Armes : *D'azur, à la tour hersée d'or, maçonnée et ajourée de sable ; au chef d'or, chargé de 3 étoiles de gueules.* Supports : deux coqs.

DUPONT (Jean, *comte*), né en 1736, ancien banquier, voyagea dans sa jeunesse, et fut du très-petit nombre de ceux qui, en 1755, échappèrent miraculeusement au désastre de Lisbonne. Il était maire de l'un des douze arrondissements de Paris, lorsqu'il fut nommé sénateur le 14 août 1807, et il devint membre du grand conseil d'administration du sénat le 26 décembre 1812. Il adhéra à la déchéance de Buonaparte en 1814, fut nommé pair de France par le roi le 14 juin de cette année, puis commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 6 janvier 1815. Il est décédé sans héritier mâle, le 19 septembre 1819, et son corps a été transporté à son château de Tribaldon, près Meaux. Le comte Dupont avait été nommé, en 1789, administrateur de la caisse d'escompte. 4 juin 1814.

ARMES : *Ecartelé, au 1 d'azur, au serpent d'argent, se regardant dans un miroir d'or, autour du manche duquel son corps est entortillé; au 2 de gueules, à l'étoile d'or; au 3 d'azur, au chevron contre-bretessé d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'une flèche du même; au 4 de gueules, au gouvernail d'or, dirigé par une main dextre de carnation, mouvante du flanc sénestre de l'écu.*

DUPUY (André-Julien, *comte*), gouverneur civil des établissements français à Pondichéry, est né en 1755. D'abord conseiller au châtelet de Paris, il fut nommé par Louis XVI, en 1790, intendant-général des établissements français à l'est du Cap. M. de la Luzerne, ministre de la marine, qui avait dirigé le choix du roi, vit bientôt se réaliser toutes les espérances qu'il avait fondées sur la sagesse, l'intégrité et les talents de ce nouvel administrateur. M. Dupuy, lors de son rappel en France, en 1800, emporta l'affection et les regrets de toute la colonie. En 1802, il fut chargé, comme secrétaire de légation, au congrès d'Amiens, de suivre les négociations qui amenèrent le traité de paix avec la Grande-Bretagne. Ce fut lui qui, le 26 mars de cette année, vint présenter ce traité au gouvernement; et, le même jour, on le nomma conseiller-d'état attaché à la section de la marine. Il devint successivement préfet des îles de France et de Bourbon le 25 février 1803, commandeur de la Légion-d'Honneur le 19 juin 1804, sénateur le 28 mars 1805, comte en 1807, pair de France le 4 juin 1814, et chevalier de Saint-Louis en la même année. Il a présidé pendant plusieurs années le collége électoral du département de la Haute-Loire, notamment en 1803, 1809 et 1815. En 1816, le roi l'a nommé gouverneur civil des établissements français dans l'Inde, à Pondichéry, et, le 24 avril 1817, grand officier de la Légion-d'Honneur. 4 juin 1814.

ARMES : *Coupé, au 1er de sable, à 2 croissants d'argent, l'un tourné, l'autre contourné, surmontés de 3 étoiles du même émail; au 2 de gueules, au lion léopardé d'or.*

4 juin 1814. DE DURFORT, *duc* DE DURAS, (Amédée-Bretagne-Malo), né à Paris le 8 mai 1771, fut connu du vivant de son père, (décédé en 1800), sous le titre de *marquis de Duras*. Nommé d'abord premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance, il avait reçu une éducation brillante et conforme au rang distingué, qu'il était appelé par sa naissance à tenir à la cour. Il entra dans l'exercice des fonctions de sa charge au moment de la révolution, et il se trouvait près de la personne de Louis XVI, le 18 avril 1791, lorsque ce prince, voulant faire un voyage à Saint-Cloud, vit tout-à-coup sa voiture assaillie par la populace de Paris, ameutée dans la cour et dans le jardin des Tuileries. M. de Duras opposa aux violences de la multitude, le courage et le sang-froid que commandait une circonstance aussi déplorable; et, sans les vives instances du roi, ce seigneur eût trouvé dans une mort funeste, dont il était menacé de toutes parts, la récompense de son dévouement et de son zèle. Dès le mois de mars de l'année précédente, M. de Duras avait été envoyé par Louis XVI complimenter Léopold II à l'occasion de son avènement à l'empire. Émigré en 1791, il passa successivement en Espagne, en Italie, en Angleterre et en Allemagne, et alla prendre, à Vérone, son service auprès de S. M. Louis XVIII. Ce monarque l'autorisa en 1801, à rentrer en France. Le duc de Duras n'accepta aucunes fonctions sous le gouvernement impérial. En 1814, il alla jusqu'à Londres au-devant du roi, fut nommé pair de France le 4 juin et créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis, puis maréchal-de-camp le 24 novembre de la même année. Il assista, comme premier gentilhomme de la chambre du roi, à la séance de la chambre des pairs, assemblée le 19 mars 1815, à l'occasion de l'invasion de Buonaparte. Il partit de Paris dans la nuit du même jour avec S. M., qu'il accompagna à Gand, et avec laquelle il revint à Paris en juillet de la même année. Il a été créé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 30 septembre 1820, puis officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. Le duc de Duras a présidé le collége électoral du département d'Indre-et-Loire en 1815, 1822 et 1824. Il a épousé à Londres, en émigration, mademoiselle *le Chat de Kersaint*, fille d'Armand-Gui-Simon le Chat, comte de Kersaint, député aux états-généraux et à l'assemblée nationale, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 4 décembre 1793. De ce mariage sont issues deux filles :

1°. N... de Durfort-Duras, mariée 1° avec N ... *de la Tremoille*, prince de Talmont, mort sans postérité; 2° avec Auguste *du Verger*, comte de la Rochejaquelein, maréchal-de-camp. Elle est aujourd'hui l'une des dames pour accompagner S. A. R. *Madame*, duchesse de Berry;

2°. N..... de Durfort-Duras, mariée, le 1er septembre 1819, avec Henri-Louis, comte *de Chastellux*, auquel, en faveur de ce mariage, le roi a accordé le titre de *duc de Rauzan* et les honneurs du Louvre. Par ordonnance de S. M. du 21 décembre 1822, le duc de Rauzan a été appelé à succéder aux titre et dignité de pair de France dont jouit actuellement M. le duc de Duras, son beau-père.

XVI. Emmanuel-Félicité DE DURFORT, *duc de Duras*, pair de France, aïeul du duc actuel, naquit le 19 décembre 1715. Il entra au service en 1731; et, passant rapidement par les premiers grades, il devint brigadier le 20 février 1743, maréchal-de-camp le 1er mai 1745, aide-de-camp du roi le 1er juin suivant, et lieutenant-général des armées de S. M. le 10 mai 1748. Il fut envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire près la cour d'Espagne au mois de mai 1752, fut reçu comme pair de France au parlement le 12 février 1757, et nommé premier gentilhomme de la chambre le 17 octobre de la même année, puis chevalier des ordres du Roi le 7 juin 1767, gouverneur et lieutenant-général de Franche-Comté le 9 juin 1770, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or en 1771, enfin maréchal de France le 24 mars 1775, et chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or le 16 juin 1780. Ce vieux guerrier, également habile dans les camps et dans les négociations, entrevit au bord de sa tombe tous les malheurs qui menaçaient la monarchie; mais il ne vécut pas assez pour fixer par ses conseils énergiques les irrésolutions de Louis XVI, qui savait apprécier son dévouement et ses lumières. Le maréchal duc de Duras mourut à Versailles le 6 septembre 1789. Il avait épousé, 1°, le 1er juin 1733, Charlotte-Antoinette *de la Porte-Mazarini*, morte le 6 septembre 1735, fille de Gui-Paul-Jules de la Porte-Mazarini, duc de la Meilleraye, de Mayenne et de Rethel-Mazarin, pair de France, gouverneur de Port-Louis, de Hennebon et de Quimperlé, et de Louise-Françoise de Rohan-Rohan; 2° au mois de juin 1736, Louise-Françoise-Maclovie-Céleste *de Coetquen*, fille de Malo-Auguste, marquis de Coetquen, lieutenant-général des armées du roi. Le maréchal de Duras a eu pour enfants;

Du premier lit :

1°. Louise-Jeanne de Durfort-Duras, duchesse de Mazarin, mariée, le 2 décembre

1747, avec Louis-Marie *d'Aumont*, duc de Villequier, dans la maison duquel elle a porté les biens des ducs de Mazarin et de la Meilleraye;

Du second lit :

2°. Emmanuel-Céleste-Augustin, dont on va parler;

3°. Charles-Armand-Fidèle de Durfort, comte de Duras, né le 18 décembre 1743, colonel au corps des grenadiers de France en 1767, ensuite mestre-de-camp en second du régiment Royal, dragons, nommé, le 26 février 1777, colonel du régiment de Vexin, infanterie, créé brigadier d'infanterie le 1er mars 1780, et maréchal-de-camp le 1er janvier 1784, émigré en 1791. Il avait épousé, le 28 avril 1765, Marie-Josèphe *de Rigaud de Vaudreuil*, fille de Joseph-Hyacinthe, marquis de Vaudreuil, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du roi, ancien commandant en chef des îles sous le vent de l'Amérique, et de Marie-Françoise Guyot de la Mirande. De ce mariage est issue :

Maclovie de Durfort-Duras, née le 22 mai 1779.

XVII. Emmanuel-Céleste-Augustin DE DURFORT, *comte*, puis *marquis*, ensuite *duc de Duras*, né le 28 août 1741, fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie de troupes boulonnaises le 29 novembre 1757, créé brigadier le 18 juin 1768, *duc de Duras* par brevet de 1770, et maréchal-de-camp le 1er mars 1780. Il devint pair de France et premier gentilhomme de la chambre du roi, par la mort de son père, le 6 septembre 1789. L'année suivante, le duc de Duras fut nommé commandant en chef des gardes nationales de Guienne. Il usa de son influence et de son autorité pour s'opposer aux désordres et aux excès révolutionnaires dans cette province, et particulièrement à Bordeaux, où sa fermeté et sa vigilance sauvèrent la vie à un grand nombre d'individus. Mais, lorsque la fermentation fut portée à son dernier période, le duc de Duras eut beaucoup de peine lui-même à se soustraire à la mort. Après avoir rejoint les princes français en Allemagne, et avoir commandé sous leurs drapeaux une partie de la noblesse de Guienne, il se rendit en Angleterre, où il mourut en 1800. Il avait épousé, le 16 décembre 1760, Louise-Henriette-Charlotte-Philippine *de Noailles* (aujourd'hui duchesse douairière de Duras), née le 23 août 1745, dame du palais de la reine Marie-Antoinette d'Autriche, et grand-croix de l'ordre de Malte, fille de Philippe de Noailles, duc de Mouchy, grand d'Espagne de la première classe, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, etc., et d'Anne-Claude-Louise d'Arpajon, grand-croix de l'ordre de Malte, et dame d'honneur de la reine Marie Leczinska. De ce mariage est issu :

Amédée-Bretagne-Malo de Durfort, duc de Duras, pair de France, dont on a parlé plus haut.

ARMES de cette branche : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la bande d'azur,* qui est DE DURFORT ; *aux 2 et 3 de gueules, au lion d'argent,* qui est DE LOMAGNE (1). Couronne ducale sur l'écu et sur le manteau.

DE DURFORT-CIVRAC, *comte,* puis *duc* DE LORGES, (Jean-Laurent), 4 juin 1814.
né le 7 juillet 1746, fils de Jacques, marquis de Durfort-Civrac, colonel du régiment Royal-Vaisseaux, ambassadeur près LL. MM. II. et RR., chevalier d'honneur *de madame Victoire,* titré *duc de Civrac* par brevet du 1er décembre 1774, et nommé, le 2 février 1776, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, et de N.... de la Faurie, dame d'atours de Mesdames de France, fut du nombre des jeunes seigneurs que Louis XV admit dans l'intimité de ses petits-enfants (2). Il entra ensuite au service militaire, et fut nommé colonel en second du régiment de Languedoc, infanterie, puis, en 1770, l'un des menins de M. le Dauphin (depuis Louis XVI). Le 25 mars 1773, il obtint l'érection de la terre de Lorges en titre de duché héréditaire, et le roi le nomma successivement mestre-de-camp-commandant du régiment Royal-Piémont, cavalerie, le 26 février 1777, lieutenant-général en Franche-Comté le 14 mai 1778, brigadier d'infanterie le 5 décembre 1786 et maréchal-de-camp le 9 mars 1788. Louis XVI,

---

(1) Le sceau de magnifique et puissant homme Gaillard de Durfort, seigneur de Duras et de Blanquefort, apposé à un acte du 8 février 1353, représente un écu *parti, au 1 une bande, au 2 un lion.* Un autre sceau de Jean de Durfort, seigneur de Duras, maire de Bordeaux, et gouverneur de Crémone, en Lombardie, appendu à une quittance de 2000 livres pour une année de sa pension, qu'il donna le 15 décembre 1514 à Jean Brachet, receveur général des finances, représente l'écu *coupé, en chef un lion, et en pointe une bande.* C'est donc postérieurement à l'année 1514 que la branche de Duras porte les mêmes armoiries en écartelures.

(2) La sœur de M. le duc de Lorges, mariée, le 15 mars 1760, à N.... *de Donissan*, marquis de Citran, colonel au corps des grenadiers de France et gentilhomme d'honneur de *Monsieur,* (depuis Louis XVIII), devint dame d'atours de *madame Victoire.* Elle a partagé tous les périls de la famille royale aux journées des 5 et 6 octobre 1789. Au départ de *Mesdames* pour l'Italie, la marquise de Donissan est passée en Gascogne, où elle maria au marquis *de Lescure*, sa fille, Marie-Louise-Victoire de Donissan de Citran, remariée depuis au marquis Louis *du Verger de la Rochejaquelein.* Tous deux sont morts pour la cause du roi, à la tête des armées vendéennes, le premier en 1792, dans la même campagne où périt le marquis de Donissan, le second en 1815, lors de l'invasion de Buonaparte.

qui honorait le duc de Lorges d'une confiance particulière, et qui savait combien était dévoué à sa personne auguste le régiment Royal-Piémont que ce seigneur avait commandé, lui ordonna, dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789, d'aller se mettre à la tête de ce corps et de le joindre partout où il se trouverait. Mais cet infortuné monarque, cédant aux sollicitations qui l'entraînèrent à Paris, contremanda cet ordre, et le duc de Lorges, après avoir séjourné quelque temps dans l'une de ses terres en Gascogne, émigra avec ses deux fils, en 1791. Il rassembla à Limbourg un corps composé en grande partie d'officiers de cavalerie et de gentilshommes, et les princes réunirent à ce corps les officiers du régiment Colonel-Général, cavalerie, dont le lieutenant-colonel avait sauvé la cornette blanche de la couronne. Après la campagne de 1792, les princes confièrent au duc de Lorges ce premier étendard de la cavalerie, et lui permirent, au cas où il pourrait pénétrer en France, de l'arborer dans toutes les circonstances où ce général le jugerait nécessaire à l'intérêt du trône, s'en remettant à sa prudence et à son courage. Le duc de Lorges passa en Angleterre, en 1794, sur la promesse que S. M. B. lui avait fait faire par l'organe du duc de Portland, de lui donner le commandement d'un corps de cavalerie. Plus tard, suivi de ses deux fils, il accompagna S. A. R. *Monsieur* (aujourd'hui Charles X) à l'île Dieu. A son retour en Angleterre, le duc de Lorges fut demandé par les royalistes du Poitou, qui prièrent le roi de leur accorder pour chef un sujet que sa valeur et son zèle infatigable rendaient si digne de la confiance du prince et de celle de ses défenseurs; mais les événements ne permirent pas de donner suite à cette démarche, non plus qu'à l'intention où était le roi d'investir le duc de Lorges du gouvernement de la Gascogne, où sa famille jouissait d'une influence et d'une considération qui n'eussent pas été inutiles à la cause royale. Rentré en France avec le roi, en 1814, le duc de Lorges remit entre les mains de S. M. la cornette blanche dont il avait la garde depuis 1791, et fut créé lieutenant-général des armées et pair de France le 4 juin 1814. Au 20 mars 1815, après le départ de Louis XVIII, le duc de Lorges se rendit à Bordeaux, auprès de Madame, duchesse d'Angoulême, qui l'envoya en Angleterre, chargé d'une mission pour le prince régent. Il est rentré en France avec le roi, a été nommé, le 5 novembre 1822, gouverneur du château royal de Rambouillet, à la place du duc de Sérent, décédé, et a été créé chevalier des ordres du Roi le 30 mai 1825. Le duc de Lorges a épousé, le 22 mai 1762, Adé-

laïde-Philippine *de Durfort*, comtesse de Lorges (1), née le 16 septembre 1744, dame du palais de feu madame la dauphine, fille de Louis de Durfort, dernier duc de Lorges de la branche aînée, lieutenant-général des armées du roi, décédé en décembre 1775, et de Marie-Marguerite Butault de Marsan, qui avait été nommée dame de la dauphine en 1745. De ce mariage sont issus :

1°. Gui-Émeric-Anne de Durfort, duc de Civrac, né le 25 juin 1767, qui a fait avec son père et son frère les campagnes de l'émigration. Il a été nommé chevalier de l'ordre de Saint-Louis au retour du roi, et est aujourd'hui maréchal-de-camp;

2°. Alexandre-Emmanuel de Durfort, marquis de Civrac, né le 6 février 1770, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, nommé, le 20 avril 1814, colonel de la légion de Maine-et-Loire (27e régiment d'infanterie). En 1820 et 1823, il a présidé le collége électoral du 3e arrondissement de Maine-et-Loire, et ce département l'a élu député à la chambre septennale en 1824.

Armes de cette branche : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à la bande d'azur; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'argent; au lambel de gueules brochant sur les deux premiers cantons* (2).

de DURFORT, (Étienne-Narcisse, *comte*), né à Paris le 3 octobre 1753, fut connu du vivant de son frère aîné sous le titre de *vicomte de Durfort*. Il entra au service, en 1769, comme sous-lieutenant au régiment de Chartres, cavalerie, fut nommé capitaine dans celui de Condé en 1770, guidon des gendarmes de la garde en 1771, mestre-de-camp en second du régiment Royal, dragons, le 9 mai 1777, colonel du régiment de dragons de son nom (Durfort) le 11 novembre 1782, et chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Émigré en 1791, il fit les campagnes à l'armée des princes, et se trouvait, en 1795, aide-de-camp de *Monsieur*, comte d'Artois. Il fut nommé maréchal-de-camp en émigration, fut promu au grade de lieutenant-général des armées du roi le 22 juin 1814, nommé capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde, commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 24 août de la même année, pair de France le 17 août 1815, gouver- 17 août 1815.

(1) Sa sœur aînée, Guionne-Marguerite-Philippine de Durfort-Duras fut mariée, le 30 janvier 1754, avec Renaud-César-Louis *de Choiseul*, duc de Praslin, pair de France.

(2) Cette branche ne porte le lambel que depuis 1775, époque à laquelle elle est devenue *seconde branche de Lorges*. Avant cette époque, elle portait, comme la branche de Duras, sans brisure.

neur de la 6e division militaire (Besançon), le 10 janvier 1816, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis le 3 mai suivant, et officier de la Légion-d'Honneur le 19 août 1823. Le comte de Durfort a épousé, le 3 mai 1778, N.... *Thiroux de Montsauge*, fille de N.... Thiroux de Montsauge, fermier-général, et de N.... Bouret. De ce mariage est issue :

N..... de Durfort, mariée, le 12 janvier 1804, avec André-Hector, comte *de Galard de Béarn*. Leur fils, nommé Étienne de Galard, a été appelé, par ordonnance royale du 21 décembre 1825, à succéder à la pairie du comte de Durfort, son aïeul maternel.

Nicolas DE DURFORT, IIe du nom, comte de Deyme, aïeul du comte Étienne-Narcisse, qui précède, épousa, le 11 décembre 1719, Marie-Agnès *de Cursay de Bourdeville*, dont sont issus :

1°. Joseph de Durfort, abbé de Saint-Martin, en Roussillon ;
2°. Louis-Philippe, dont l'article suit ;
3°. Nicolas-Louis, baron de Durfort, chevalier de Saint-Louis, nommé capitaine des vaisseaux du roi au département de Toulon et commandeur de l'ordre de Saint-Lazare les 14 et 16 juillet 1779 ;
4°. Marguerite-Thérèse-Narcisse de Durfort, mariée, le 30 avril 1743, avec François-Gaspard, comte *de Poly*, seigneur de Saint-Thibaud, créé lieutenant-général des armées du roi le 1er mars 1780. Elle a émigré en 1791 ;
5°. Marguerite-Marie-Agnès de Durfort, religieuse à Saint-Cyr.

Louis-Philippe DE DURFORT, comte de Deyme, né en 1721, entra au service dans le régiment d'Auvergne, avec grade de lieutenant, le 25 février 1744, fit toutes les guerres depuis cette époque jusqu'à la paix de 1762, et fut reçu commandeur de l'ordre de Saint-Lazare le 5 février, et créé maréchal-de-camp le 25 juillet de cette dernière année, puis lieutenant-général des armées du roi le 5 décembre 1781, et enfin grand-croix de l'ordre de Saint-Louis le 25 août 1783. Il avait épousé, le 6 décembre 1750, Marie-Françoise *le Texier de Menetou*, décédée le 28 décembre 1768. De ce mariage sont issus :

1°. Félicité-Jean-Louis-Étienne, *comte Louis de Durfort*, né le 4 mars 1752, successivement sous-lieutenant au régiment de Chartres, cavalerie, enseigne dans les gendarmes de la garde, colonel en second du régiment de Champagne, mestre-de-camp-lieutenant du régiment royal Pologne, cavalerie, en 1777, colonel en second du régiment des cuirassiers du roi, en 1779, puis colonel du régiment Dauphin, décédé ambassadeur de France à Venise. Il avait épousé, le 5 octobre 1772, Armande-Jeanne-Claude *de Béthune*, fille d'Armand-Louis, 1er du nom, marquis de Béthune, colonel-général de la cavalerie, chevalier des ordres du Roi,

et de Marie-Edmée de Boulogne, sa première femme. De ce mariage sont issus :

A. Armand-Céleste, comte de Durfort, qui a émigré en 1791, et a fait toutes les campagnes à l'armée des princes français. Attaché ensuite au service d'Autriche, il est rentré en France en 1801. Le roi l'a créé maréchal-de-camp le 11 septembre 1814, et l'a attaché avec ce grade au corps royal d'état-major le 6 mai 1818. Il s'est démis, en 1820, des fonctions de chef d'état-major de la première division militaire, et a été nommé officier de la Légion-d'Honneur le 17 mai 1821, puis gouverneur de l'école royale militaire de Saint-Cyr et commandeur de l'ordre de Saint-Louis les 20 février et 20 août 1823;

B. Amélie de Durfort, mariée, en 1811, avec Anne-Henri *Cabot*, vicomte *de Dampmartin*, maréchal-de-camp, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et officier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, décédé à la fin de l'année 1825;

C. N..... de Durfort, mariée, 1° avec Pierre *Riel*, comte, puis marquis *de Beurnonville*, pair et maréchal de France, chevalier commandeur des ordres du Roi, décédé le 23 avril 1821; 2° en 1825, avec N... .. baron *de Fremiot*;

2°. Étienne-Narcisse, comte de Durfort, pair de France, dont on a parlé plus haut.

Armes de cette branche : *D'argent, à la bande d'azur*. Couronne ducale sur l'écu, et couronne de comte sur le manteau de pair.

La maison de Durfort, (*de Duroforti* dans les titres latins), a joué pendant 700 ans un si grand rôle dans les fastes politiques et militaires de la Guienne, qu'il en est peu, dans cette province si féconde en races illustres, à qui elle ne puisse avec avantage disputer la priorité. C'est une opinion universelle, ou du moins celle des auteurs les plus accrédités, que la maison de Durfort a pris son nom d'une terre (1) située à une lieue et demie de Lauzerte en Quercy, ce que justifient les nombreux bienfaits accordés par les auteurs de cette maison au monastère de Moissac depuis le onzième siècle.

---

(1) Il existe plusieurs autres terres de *Durfort*, qui ont été le berceau de familles également illustres sous le rapport de l'ancienneté, mais qui toutes ont une origine différente, quoique plusieurs généalogistes, et notamment l'abé Vedel, aient tenté de les rattacher aux auteurs de la maison de Duras. Pour fixer le lecteur sur ces différentes familles de Durfort, nous allons donner ici la situation topographique des autres terres de ce nom.

Durfort, en Languedoc, paroisse située à une petite distance à l'Est du fameux bassin

L'ancienneté de la maison de Durfort est constatée par les chartes depuis l'année 1063; mais la multiplicité de ses branches et leur séparation dans des temps que la rareté des titres ne permet pas de préciser, font que plusieurs d'elles ne se rattachent point à la souche commune, quoique d'ailleurs l'identité de leur origine soit indiquée par la communauté de leurs possessions. La branche ducale de Duras, voulant être fixée sur les prétentions des autres branches, fit faire au cabinet des ordres du roi, pardevant M. Chérin, un travail complet où furent visés tous les titres possédés par les chefs de ces diverses branches; il est résulté de ce travail important et volumineux, que la branche de Deyme, dont le berceau et les armoiries diffèrent essentiellement *, ne rapportait pas de probabilités suffisantes de son extraction de la souche-mère; cependant, attendu les relations de famille qui existaient depuis si long-temps entre cette branche et celle de Bois-

---

de Saint-Ferréol, à 2 lieues N.-N.-E. de Castelnaudary et à 9 lieues S.-E. de Toulouse. La famille qui possédait cette terre est connue depuis la fin du 10e siècle, et, par les chartes, à partir du troisième degré généalogique, depuis l'année 1068.

Durfort, au diocèse d'Alais et à 5 quarts de lieue de Sauve, appartenait en partie à Gaucelin de Durfort, en 1286.

Durfort, au comté de Foix, paroisse avec titre de baronnie, située sur un ruisseau, à une lieue et demie S.-O. de Saverdun et 2 lieues N.-O. de Pamiers. Cette terre était possédée, ainsi que celle de Bonac, par une famille dont on conservait au cabinet des ordres du Roi une filiation suivie depuis 1201 jusqu'en 1344. C'est le berceau de la branche de Deyme.

Il existait en Limosin une autre famille *de Durfort*, de laquelle étaient issus Robert et Guitard de Durfort, bienfaiteurs de l'abbaye de la Valette, au diocèse de Tulles, en 114... et années suivantes; Étienne de Durfort, abbé du même monastère en 1164, et un autre Étienne de Durfort, dont le fils, nommé Astorg de Durfort, est qualifié chevalier du diocèse de Limoges dans des lettres de Humbert, dauphin de Viennois, de l'année 1346. Il épousa Alix *de la Jugie*, fille de Jacques de la Jugie, anobli en 1318, et petite-nièce du pape Clément VI.

Il y avait au comté Venaissin une cinquième maison *de Durfort*, connue depuis l'année 1168 jusqu'en 1346, et qui tirait son nom d'une terre située à quatre lieues d'Apt.

Les autres terres connues sont *Durfort*, à deux lieues de Privas, et *Durfort*, à cinq quarts de lieue de Revel, sur le Tarn.

(Extrait du t. I des *Registres manuscrits du cabinet des ordres du Roi*, conservés aux archives de M. de Courcelles, *Généalogie de la maison de Durfort*, pp. 433 à 467.)

* Les armes de la branche de Durfort-Deymé, produites devant M. de Bezons, intendant en Languedoc, en 1671, étaient : *De gueules*, à 3 *fasces d'argent*. (Cabinet de l'ordre du Saint-Esprit, vol. XIII de Languedoc, fol. 261.)

sières, et entre cette dernière et celles de Duras et de Civrac, il a été dressé, en 1771, une généalogie imprimée chez Hérissant, imprimeur ordinaire du roi, et signée par le maréchal duc de Duras, le comte de Durfort, le maréchal duc de Lorges, M. de Durfort-Boissières de Pilles, le comte de Durfort-Boissières, le comte de Durfort-Deyme et le chevalier de Durfort-Deyme de Rouzine, laquelle constate l'existence et l'état des différentes branches de la maison de Durfort dans l'ordre suivant. Nous observerons qu'en admettant cet ordre, ainsi que l'avait déjà fait l'auteur de l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, t. V, pp. 720 à 758, nous n'entendons rien décider sur la primordialité des branches, primordialité qui, au défaut de titres plus anciens, lesquels pourraient seuls la fixer, nous semble avoir été réglée d'après le rang des illustrations.

I. Les *seigneurs de Clermont* et *de Duras*, *marquis de Blanquefort*, *comtes de Rauzan*, en 1625, puis de Montgommery, barons de Pujols, de Cypressac et de Laudrouet, créés, en 1609, *marquis*, puis, en mai 1668, *ducs de Duras*, pairs de France (1), sont connus en Quercy par un grand nombre de chartes isolées dont la plus ancienne est de l'année 1063; mais leur filiation n'est établie d'une manière certaine qu'à partir de l'année 1305, époque à laquelle vivait Arnaud de Durfort, co-seigneur de Clermont, époux de Marquise, ou Marquesie *de Gout*, fille d'Arnaud-Garcie de Gout, vicomte de Lomagne et d'Auvillars, et nièce du pape Clément V. Ce fut par suite de ce mariage que la maison de Durfort hérita de la branche aînée de Gout pour les terres de Duras, de Blanquefort, d'Allamans, de Puyguilhem et de Montségur. Cette branche, dont les auteurs figuraient parmi les hauts barons de la Guienne, est intervenue dans toutes les affaires importantes de cette province, soit pendant le temps qu'elle fut sous la domination britannique, soit depuis la conquête par les Français, et les seigneurs de Duras ont souvent figuré dans les traités conclus entre ces deux puissances. De cette branche sont sortis : un sénéchal de Guienne pour le roi d'Angleterre, en 1412; un gouverneur de Calais, en 1453, chevalier de l'ordre de la Jarretière, chambellan du duc de Bourgogne en 1470, rétabli dans ses biens en

(1) Les lettres patentes de cette première érection, n'ayant point été enregistrées, n'eurent point d'effet. Une autre érection de Duras en duché simple eut lieu en 1689; l'enregistrement est du 1er mars de cette année. Ce duché fut érigé en pairie en 1755, et l'enregistrement et la première réception eurent lieu au parlement le 12 février 1757.

France par Louis XI en 1476; un capitaine de 1000 fantassins à la bataille de Ravenne en 1512, gouverneur de la personne de Henri d'Albret, roi de Navarre; un capitaine de 50 lances à la même bataille (frère du précédent), nommé gouverneur de Crémone, en 1512; un colonel des légionnaires de Guienne, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, tué au siége d'Orléans, en 1563, sous la bannière des calvinistes, dont il avait embrassé le parti; un ambassadeur du roi de Navarre (depuis Henri IV) vers le pape Grégoire XIII, en 1573; un capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, conseiller-d'état d'épée en 1609; un capitaine des gardes de Jacques II, roi de la Grande Bretagne, général de ses armées, chambellan de la reine douairière d'Angleterre et chevalier de l'ordre de la Jarretière en 1685; cinq chevaliers des ordres du Roi, trois maréchaux de France (1), quatre maréchaux des camps et armées et plusieurs mestres-de-camp et autres officiers supérieurs. On a donné plus haut l'état actuel de cette branche, qui a pris ses alliances dans les maisons *de Gout*, *de Caumont*, *de Périgord*, *de Lomagne-Fimarcon*, *de la Lande-la-Brède*, *de Suffolk*, en Angleterre, *du Puy-du-Fou*, *de Saint-Gelais*, *Angevin de Rauzan*, *de Foix-Rabat*, *de Rivière-Labatut*, *de Lustrac*, *d'Espagne*, *de Gontaut-Biron*, *de Belleville*, *Cauchon de Maupas*, *de Gramont d'Aster*, *Chabot de Jarnac*, *de Montgommery*, *de la Tour-Bouillon*, *Sondes de Feversham*, *de Bourbon-Malause*, *de la Rochefoucauld-Roye*, *de Levis-Ventadour*, *de la Porte-Mazarini*, *de Bonne-Créquy-de-Lesdiguières*, *Eschalart de la Marck*, *de Lorraine-Lambesc*, *Pignatelli d'Egmond*, *de Bournonville*, *de Fitz-James*, *d'Aumont*, *de Hautefort-Surville*, etc., etc.

II. La *première branche de Lorges*, devenue ducale *de Lorges-Quintin*, en Bretagne, par lettres d'érection en duché non pairie de 1691, régistrées les 21 mars et 12 octobre de la même année, et transmutation de ce titre en celui de *ducs de Lorges*, en Guienne, par lettres de 1706, devenus ducs de Randan en 1733, sont sortis de la branche de Duras au XIVe degré, et se sont éteints au XVIIe en décembre 1775, après avoir donné deux maréchaux de France, un chevalier des ordres du Roi, et un

(1) Les services et campagnes des divers maréchaux de France, lieutenants-généraux et maréchaux-de-camp issus des différentes branches de la maison de Durfort, sont mentionnés, t. V, pp. 358 à 382, *du Dict. histor. des Généraux Français*, publié par M. de Courcelles.

lieutenant-général des armées, et s'être alliée aux maisons de *Fremont d'Auneuil, de Saint-Simon, de Caumont-Lauzun, Chamillart de la Suze, de Mesmes, Butault de Marsan, de Choiseul, de Poitiers de Rye*, etc.

III. Les *barons*, puis *marquis de Civrac*, en Bazadais, par lettres d'érection du mois de décembre 1647, *comtes de Blaignac, barons de la Lande* et *de Cusaguez*, sortis de la branche de Duras au dixième degré généalogique en 1528, devenus *seconde branche ducale de Lorges*, en 1775, ont donné deux chevaliers de l'ordre du Roi, un capitaine d'une compagnie de chevau-légers en 1623, un sénéchal du Bazadais en 1655, deux généraux, dont l'un chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, et plusieurs officiers supérieurs, et se sont alliés aux maisons *de Castelbajac, de Castelnau-en-Chalosse, d'Aydie, de Lannes, de la Rochefoucauld-Montendre, de Pons-Bourg-Charente, de l'Isle, de Courtenay, de Calvimont, Jaubert de Barrault, Acarie du Bourdet, Fouquet de Belle-Isle, de Genissac, de Melac, de Carles, de Grammont*, en Franche-Comté, *de la Faurie, de Lescure*, etc.

IV. Les *marquis de Civrac, comtes de Blanzac* (seconde branche de Civrac) ont eu pour auteur, au 15e degré, Aimeri de Durfort-Civrac, comte de Blaignac, baron de la Lande, sénéchal de Bazadais, 3e fils de Jacques de Durfort, marquis de Civrac, et d'Henriette de Jaubert de Barrault. Aimeri épousa, en 1723, Gabrielle *de Sainte-Maure*, de laquelle il eut François-Aimeri, qui suit.

XVI. François-Aimeri DE DURFORT, marquis de Civrac, maréchal des camps et armées du roi, l'un des menins de feu M. le Dauphin, décédé le 29 décembre 1773, avait épousé, le 14 mai 1747, Marie-Françoise *de Pardaillan-Gondrin d'Antin*, décédée le 1er juin 1764, l'une des dames de *madame Adélaïde*, puis dame d'atours *de Madame*, et fille aînée de Louis de Pardaillan-Gondrin, duc d'Antin, pair de France, et de Françoise-Gilonne de Montmorency-Luxembourg. De ce mariage sont issus :

1°. Venant-Aimeri-Louis-Henri de Durfort, marquis de Civrac, comte de Blanzac, né le 8 octobre 1751, créé brigadier de cavalerie le 1er janvier 1784 et maréchal de camp le 9 mai 1788. Il a épousé, le 16 février 1774, N.... *Brown*, et est décédé en émigration ;

2°. Amable-Cécile de Durfort-Civrac, mariée avec Armand-François *Hennequin*, comte, puis marquis d'Ecquevilly, pair de France, lieutenant-général des armées

du roi, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis et officier de l'ordre de la Légion-d'Honneur;

3°. Louise-Adélaïde-Victoire de Durfort-Civrac, mariée avec Charles-Gaspard, marquis *de Clermont-Tonnerre*, comte d'Épinac, gouverneur de Béfort, maréchal-des-camps et armées du roi, qui pour avoir concouru à la défense de Lyon pour la cause royale, a été fusillé en cette ville, au mois d'octobre 1793;

4°. Gillette-Félicité-Émilie-Louise de Durfort-Civrac, mariée avec Antoine-Louis-Claude *d'Estutt*, comte de Tracy, d'abord colonel d'infanterie, aujourd'hui pair de France, commandeur de la Légion-d'Honneur et membre de l'Académie-Française;

5°. Angélique-Victoire de Durfort-Civrac, mariée avec Henri-Georges-César, comte *de Chastellux*, décédée à Paris le 14 novembre 1816.

V. Les *seigneurs barons de Castelbajac*, de Montastruc et de Sabarros, en Bigorre, sont sortis de la branche qui précède au Xe degré généalogique. Cette branche existait encore en 1695. Ses alliances principales sont avec les maisons de *Castelnau-en-Chalosse, d'Aussan, du Haget, d'Astugue, d'Astarac-Marestang, de Sabarros*, etc.

VI. Les *seigneurs*, puis *barons de Bajaumont* (1), de la Fosse, de Gimat, d'Éparsac, etc., comtes de Launac, en Agénais, ont pour premier auteur, vers la fin du 13e siècle, Bernard de Durfort, seigneur de Bajaumont, père de Raimond, vivant en 1335, et celui-ci père d'Arnaud de Durfort, seigneur de Bajaumont, vivant en 1351, dont le fils, Rasse de Durfort, chevalier banneret, seigneur de Bajaumont, vivait en 1391. On ignore à quel degré Bernard de Durfort descendait de la branche de Duras, mais tout porte à croire qu'il en était issu. Ses descendants, presque tous décorés du titre de chevalier, ont donné un écuyer d'écurie du roi en 1419, un chambellan du roi Louis XI en 1475, et un chevalier des ordres du Roi, nommé en 1585, mais non reçu, appelé Hector-Regnaud de Durfort, comte de Launac, favori de la reine Marguerite, en la personne duquel cette branche s'est éteinte le 26 octobre 1612. Elle avait contracté ses principales alliances dans les maisons *d'Albret, de Montlezun, d'Estramel, de Lautrec, Ricard de Genouillac, de Galard, de la Dague, de Gontaut, de Montpezat*, etc.

VII. Les *seigneurs de Castelnouvel* et *de Merenx*, sortis de la bran-

(1) Cette branche, et celles de Castelnouvel et de Goujonnac, qui en sont sorties, portaient : *D'azur, au lion d'argent.*

che de Bajaumont vers 1480, n'ont subsisté que pendant trois générations et se sont éteints, vers 1585, en la personne de François de Durfort, chevalier, sénéchal d'Agénais. Ce rameau s'était allié aux maisons *de Montpezat, d'Ornezan et de Montal-Roquebrou.*

VIII. Les *seigneurs de Goujonnac*, de Montrodier, de Salvagnac, etc. Cette branche, dont on ignore la jonction avec les précédentes, a eu pour premier auteur connu Jean de Durfort, vivant vers 1490, et elle s'est continuée jusqu'après l'année 1700. Ses principales alliances sont avec les maisons *de Chauveron, de Clermont, de Peyronnenc, de Sedières, d'Escayrac, de Prudhomme, de Vassal*, etc.

IX. Les *seigneurs de Clermont-Soubiran*, de la Capelle et de Malause, *barons de Léobard*, de Montségur, etc., ont pour premier auteur connu Guillaume de Durfort, seigneur de Clermont-Soubiran, qui vivait le 3 avril 1239. On ignore à quel degré cette branche s'est séparée des anciens seigneurs de Durfort, près Lauzerte, en Quercy, souche de la maison de Duras; mais il ne paraît pas douteux qu'elle ait la même origine; car les biens qui ont formé son apanage sont situés à peu de distance de la terre de Durfort, et, jusqu'à l'époque de la révolution, elle n'a pas cessé d'habiter sur ces biens, berceau de la famille. Cette branche a donné un évêque de Langres en 1306, transféré à l'archevêché de Rouen en 1319; un évêque de Lombez, décédé en 1375, et un évêque de Montpellier en 1766, pourvu de l'archevêché de Besançon en 1774; un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XI et plusieurs officiers supérieurs, et s'est alliée aux maisons *du Fossat, de Gaure, de Barravi, de la Barthe, de Beraud, de Montaut, d'Astarac, de Favars, d'Auriole, de la Vigerie, de Cazeton, de Gontaut-Biron, de la Combe de Gourdièges, de Cardaillac-Bioule, de Luzech, de Peyrounenc-Saint-Chamarand, de Pelegry, d'Adhémar de Villelongue, de Raimond-Folmont, de Verneuil, de Pechepeyrou, de Brulh, de Narbonne, de Gourdon-Genouillac, de Roquefeuil, du Bousquet de Veilhac, de Lettes-des-Près-Montpézat, de Fumel, de Beaupoil-Saint-Aulaire, Ebrard de Saint-Sulpice, de Salignac-Fénélon, de Sabrevois, de Nozières, de Vielcastel, de Cahors-la-Sarladie, de Belcastel, de la Dugnie, d'Albin de Valzergues, de Cardaillac-la-Capelle, de Mereully et de Montréal de Sorans.* Cette branche est représentée aujourd'hui, au XVIIIe degré, par le comte de Durfort-Léobard, sous-lieutenant des gardes-du-corps du roi, compagnie de Noail-

les, nommé chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur, le 1er septembre 1814.

X. Les *barons de Boissières*, *de Salviac*, *de Gourdon*, de Saint-Germain, de Gramat, *comtes de Boissières* et de Clermont-Verteillac, ont eu pour auteur, au dixième degré, Jacques de Durfort, Ier du nom, baron de Boissières, de Salviac, etc., gentilhomme de M. le prince de Condé et chevalier de l'ordre du Roi, troisième fils et héritier universel, en 1525, de Pierre de Durfort, seigneur baron de Léobard, de Salviac, de Boissières, etc., et d'Isabeau de Roquefeuil. Les descendants de Jacques Ier de Durfort ont donné trois généraux et plusieurs officiers supérieurs, deux sénéchaux d'Agénais et de Rouergue, etc., et se sont alliés aux maisons *de Pompadour*, *de Gontaut-Biron*, *de la Barre*, *de Saint-Haon*, *de Rieucase*, *de Verfeuil*, *de Clermont de Pilles*, *de Comarque*, *de la Vergne* (1), *de la Roque-Bouillac*, *de Gouzon*, *de Buade*, *de Gimel*, *de Rouffignac*, *de Cruzy-Marcillac*, *de Clermont-Verteillac*, *de la Garde-Saignes*, *de Touchebœuf-Clermont*, *de Vidaud-Saint-Christau*, *de Turenne d'Aynac*, *de Buisson-Bournazel*, etc. Voici l'état actuel de cette branche :

XVI. François-Armand DE DURFORT, comte de Boissières et de Clermont-Verteillac, baron de Salviac et de Gourdon, épousa, le 16 août 1747, Alphonsine-Geneviève *Barjot de Roncée*, de laquelle sont issus :

1°. Sarrain-Alphonse-Marc-Armand-Emmanuel-Louis, qui suit;
2°. Joseph-Armand de Durfort, né le 29 septembre 1755, officier au régiment de Chartres, cavalerie, décédé en émigration.

XVII. Sarrain-Alphonse-Marc-Armand-Emmanuel-Louis, comte DE DURFORT-BOISSIÈRES, lieutenant-général des armées du roi, né le 19 janvier 1753, a été envoyé, en 1791, par le roi Louis XVI et la reine, vers S. A. R. M. le comte d'Artois et l'empereur Léopold, pour instruire ces princes de la situation dans laquelle se trouvaient LL. MM., et ensuite pour informer l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, du départ du roi et de la reine. Il a fait les campagnes de 1792, 1793 et 1794 à l'armée de Condé, et celle de 1795, sous lord Moira. Rentré en France après le

(1) Ces six dernières alliances appartiennent au rameau des seigneurs de Saint-Germain et de Couserans.

licenciement définitif, le comte de Durfort-Boissières devint l'un des principaux membres du comité royaliste de Bordeaux, qui, dès 1810, avait député M. Rollac à Londres, vers S. M. Louis XVIII, pour exprimer à ce prince le vœu de tous les habitants de cette ville pour le rétablissement des Bourbons. Ce fut à la suite de cette mission que s'établit entre ce comité et les ministres du roi une correspondance qui a préparé les événements du 12 mars 1814, à Bordeaux. Pendant les *cent jours*, le comte de Durfort-Boissières a accompagné Louis XVIII à Gand, et il est rentré, au mois de juillet 1815, avec S. M.

XI. Les *seigneurs de Prouillac*, de Veyrignac et de Roquenadel, sont sortis, en 1525, au huitième degré, de la branche de Léobard. Ils existaient encore en Périgord en 1667, et s'étaient alliés aux maisons *de Cornil, de la Croix, de Lansac, de Vassal de Rignac*, etc.

XII. Les *seigneurs de Born*, de Saint-Just, de Belabre, etc., se sont séparés, en 1478, au sixième degré de la branche de Léobard, et leurs descendants existaient en Poitou en 1687. Cette branche a donné un lieutenant-général de l'artillerie de France, sénéchal de Rouergue, et deux surintendants des fortifications de France, dont l'un fut nommé en 1613, et non reçu chevalier des ordres du Roi; et elle s'est alliée aux maisons *de Luzech, de Bauzé-Belcastel, Vauchier, de Peyronnenc-Saint-Chamarand, de Condat, de la Lande, de Carbonnières, de Polignac d'Escoyeux, Paute de Château-Dompierre, du Maine du Bourg, de Bethune, le Meusnier*, etc.

XIII. Les *seigneurs de Deyme*, de Caujac, etc. Le chaînon qui rattache cette branche à la maison de Durfort n'est pas connu. On sait qu'elle possédait, dès l'année 1201, la terre et baronnie de Durfort, près Saverdun au pays de Foix, ainsi que la seigneurie de Bonac (1). Elle a pris ses alliances dans les maisons *de Toulouse, de Preissac, d'Armaing, Hunaud de Lanta, Tournier de Launaguet, de Mauléon, Izalguier, de Siuran, de Saint-Lary, de la Salle, de Saint-Félix, de Rozet, de Gautier, de Bourcier-Montureux, de David-Beauregard, de Portal, de Jully, de Combettes*, etc., et elle s'est éteinte à l'époque de la révolution.

XIV. Les *seigneurs de Verniole, de Rouzine*, de Saint-Sernin, etc.,

---

(1) *Voyez* les notes de la page 300.

aujourd'hui *comtes de Durfort de Deyme*, ont été formés, en 1497, par Jean de Durfort, seigneur de Verniole et de Rouzine, co-seigneur de Bonac et de Vasiège, troisième fils de Jean de Durfort, seigneur de Bonac et de Deyme, et de Jeanne de Mauléon. Nous avons donné plus haut l'état actuel de cette branche, qui a fourni quatre généraux, un mestre-de-camp d'une brigade de carabiniers, tué à la bataille de Minden, en 1759 (1), et plusieurs officiers-supérieurs, et s'est alliée aux maisons *de Saint-Gassien*, *de Padiès*, *de Ginebrouse*, *de Lautrec*, *de Rozet*, *d'Albouy*, *de Donadieu*, *de Pourcheresse*, *de Biotière-Tilly*, *le Comte de Sornan*, etc.

E.

5 mars 1819. D'ECKMUHL, (*prince-duc*), voyez DAVOUT.

17 août 1815. D'ECQUEVILLY, (*comte*, puis *marquis*), *comte* et *pair*, voyez HENNEQUIN.

4 juin 1814. D'ELBEUF, (*duc*), voyez DE LORRAINE.

4 juin 1814. D'ELCHINGEN, (*maréchal-duc*), voyez NEY.

4 juin 1814. EMMERY, (Jean-Louis-Claude), *comte* DE GROZYEULX, né à Metz le 26 avril 1752, exerçait en cette ville la profession d'avocat, lorsqu'en 1789, il fut nommé député du tiers-état aux états-généraux. Il embrassa avec modération les idées nouvelles, et fut élu président de l'assemblée constituante le 24 juillet 1791. Lorsque la session de cette assemblée fut terminée, M. Emmery fut nommé conseiller au tribunal de cassation le 10 mai 1792. Député au conseil des cinq cents par le département de la Seine en 1797, il fut élu secrétaire le 19 juillet, et devint conseiller-d'état, attaché à la section de la justice, le 24 décembre 1799, puis à la section de législation le 26 juillet 1800. M. Emmery a pris une part très-active à l'organisation de l'ordre judiciaire et à toutes les discussions relatives au perfectionnement du code civil. Il est entré au sénat conservateur au mois d'août 1803, a été nommé commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, conseiller à vie de l'université le 16 septembre 1808, et pair de France le 4 juin 1814, et est décédé le 15 juillet 1823. Son fils, Jacques-Nicolas-Jean-Claude, comte Emmery, né à

(1) Sa fille, Anne-Françoise-Adélaïde de Durfort, née le 31 août 1756, jouissait encore, en 1756, d'une pension qui lui avait été accordée par le roi, ainsi qu'à sa sœur, en considération des services rendus par leur père.

Metz le 27 août 1783, lui a succédé dans ses titres et fonctions héréditaires.

ARMES : *D'azur, à 3 chevrons d'or ; à la bordure componée de sable et d'argent de 20 compons.* Supports : deux lynx.

d'ESCARS, (le *comte* et le *duc*), voyez DE PERUSSE. 17 août 1815.

d'ESCLIGNAC, (*duc*), voyez DE PREISSAC. 5 mars 1819.

d'ESTUTT DE TRACY, (Antoine-Louis-Claude, *comte*), fils de Claude-Charles-Louis d'Estutt, marquis de Tracy, créé brigadier le 20 février 1760 et maréchal-de-camp le 25 juillet 1762, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Flandre, décédé en 1766 (1), et de Marie-Émilie de Verzure, est né à Paris le 20 juillet 1754. Il entra au service dans la 2e compagnie des mousquetaires le 10 janvier 1770, fut nommé lieutenant en second à la suite du régiment d'artillerie de Besançon, avec brevet de capitaine, le 3 février 1771, capitaine réformé dans le régiment de Bourgogne, cavalerie, le 4 août 1772, puis dans celui de Dauphin le 17 mai 1773, et devint chef d'escadron dans le 5e régiment des chevau-légers le 1er juin 1779, et enfin colonel en second du régiment Royal, cavalerie, le 13 avril 1780. Élu en 1789, député de la noblesse du Bourbonnais aux états-généraux du royaume, M. de Tracy se rangea parmi les députés qui adoptèrent les idées nouvelles et votèrent l'abolition de la noblesse et des priviléges. Après la session de l'assemblée constituante en 1791, il fut employé comme aide-de-camp à l'armée du marquis de la Fayette; et, lorsqu'après le 10 août 1792, celui-ci quitta la France pour se soustraire à la haine de ses ennemis, M. de Tracy l'accompagna, et partagea sa captivité jusqu'en 1797. Il devint membre du sénat le 24 décembre 1800, commandeur de la Légion-d'Honneur le 14 juin 1804, puis, le 21 décembre 1808, membre de l'Institut à la place de M. Cabanis. Le 1er avril 1814, il concourut par son vote à la formation d'un gouvernement provisoire, et il fut nommé pair de France par le roi le 4 juin suivant. Il a été conservé, par l'ordonnance royale de 1816, au nombre des quarante de l'Académie française. Ses principaux ouvrages sont : I. *Observations sur le système actuel de l'instruction publique*, 1801, in-12. II. *Éléments d'idéologie*, 1801, in-8°, deuxième édition, 1804; seconde partie, *Grammaire*, 1803, in-8°; troi- 4 juin 1814.

(1) Voyez l'état de ses services et campagnes dans le t. V, p. 481, *du Dict. hist. des Généraux Français.*

sième partie, *Logique*, 1805, in-8°; quatrième et cinquième parties, *Traité de la Volonté et de ses effets*, 1815, in-8°. III. *Mémoires*, insérés dans ceux de l'Institut. IV. (Suivant M. Barbier, en son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*,) *Quels sont les moyens de fonder la morale chez un peuple?* 1798, in-8°. V. *Analyse raisonnée de l'origine de tous les cultes*, 1804, in-8°. M. de Tracy a aussi coopéré à la rédaction du *Mercure* pendant les années 1795. 1796 et 1797. De son mariage avec Gillette-Félicité-Émilie-Louise *de Durfort-Civrac*, sont issus :

1°. N.... d'Estutt, marquis de Tracy, officier du génie, ensuite major d'infanterie, élu membre de la chambre des députés par le département de l'Allier en 1823, et officier de l'ordre de la Légion-d'Honneur;

2°. N.... d'Estutt, épouse de Georges *Motier*, comte *de la Fayette*, fils du général marquis de la Fayette.

La maison d'Estutt est établie en France depuis l'année 1420. Walter ou Gautier *d'Estutt*, gentilhomme écossais, fit partie du corps d'armée que Jean Stuart, comte de Boucan et de Douglas, depuis connétable de France, amena, en cette année, au roi Charles VI. Walter d'Estutt fut nommé par le roi Charles VII l'un des officiers de la garde écossaise de ce prince, et obtint des lettres de naturalisation au mois de février 1474. Il avait épousé, en 1433, Anne *Brice*, dame d'Assay, en Berry, de laquelle il eut :

Thomas *d'Estutt*, seigneur d'Assay, archer de la garde du corps des rois Louis XI et Charles VIII, marié, en 1474, avec Agnès *le Roy de Saint-Florent*, qui le rendit père de deux fils :

1°. Michel d'Estutt, écuyer, seigneur d'Assay, marié avec Jeanne *de Solmignac*, fille et héritière de Gui de Solmignac, damoiseau. Les descendants de Michel d'Estutt, ont pris le nom *de Solmignac de Boisverdun*, et se sont alliés aux maisons *de Marquessac, de Cussac, de Vivans, de Griffon, de Belrieu, de Noaillan, de Ségur, Digeon de Monteton*, etc. Paul-Florent-Alain de Solmignac ou Solminiac, vicaire-général de Cahors et abbé de Cadoin, était issu de cette branche aînée de la maison d'Estutt, laquelle portait pour armoiries : *d'argent, à cinq pals d'azur; au chef d'argent, chargé d'un cœur de gueules, dans lequel est fichée une croix du même.* Tenants : deux anges. Devise : FIDES QUE, VALOR QUE;

2°. Alexandre d'Estutt, auteur de la branche des *seigneurs, comtes et marquis de Tracy*, alliée aux familles *d'Assignies, Regnier de Guerchy, de Boisselet, de Bar de Tracy, de Buffevant, de Caroble, de Bonin, de la Platiere-Bourdillon, de la Magdelaine-Ragny, Marion de Druy, Montsaulnin de Montal*, etc., etc. Cette branche, aujourd'hui titulaire de la pairie, porte pour armes : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'or, à 3 pals de sable; aux 2 et 3 d'or, au cœur de gueules.* Couronne de marquis sur l'écu, et couronne de comte sur le manteau.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

CS
587
C752
1824
v.1

Courcelles, Jean Baptiste
Pierre Jullien de
Etat actuel de la pairie
de France